MASTER
NEGATIVE
NO. 92-80827-1

AUTHOR:

JUSTINUS, MARCUS JUNIANUS

TITLE:

HISTOIRES PHILIPPIQUES,...

PLACE:

PARIS

DATE:

1873

Master Negative #
92-80827-1

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

1873.
Lat. & Fr.

Justinus, Marcus Junianus.
Histoires Philippiques, traduction française, revue et corrigée par F. de Parnajon... avec le texte latin... Paris, Hachette, 1873.
2 v. 19 cm.

t. 1, livres I - XVII.--t. 2, livres XVIII - XLIV.

Restrictions on Use:

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 11x
IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB
DATE FILMED: 10-19-92 INITIALS SS
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Justinus, M.J

v. 1. Not available

Bibliographic Irregularities in the Original Document

List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

______Page(s) missing/not available:______

______Volumes(s) missing/not available:______

______Illegible and/or damaged page(s): 1-251, 221, 222-223

______Page(s) or volumes(s) misnumbered:______

______Bound out of sequence:______

______Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: best copy avail

______Other:______

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Justinus, M. J.

v. 2 Not available

Bibliographic Irregularities in the Original Document

List volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

______Page(s) missing/not available: ______

______Volumes(s) missing/not available: ______

______Illegible and/or damaged page(s): 1-15, 15-16, 17-38

______Page(s) or volumes(s) misnumbered: ______

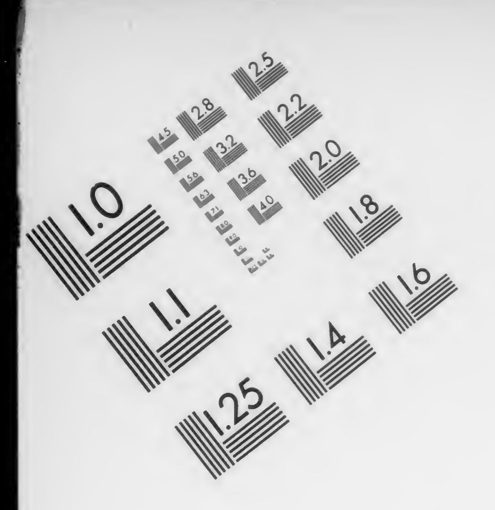
______Bound out of sequence: ______

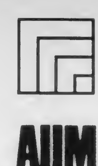
______Page(s) or illustration(s) filmed from copy borrowed from: Best copy available

______Other: ______

BEST COPY
AVAILABLE

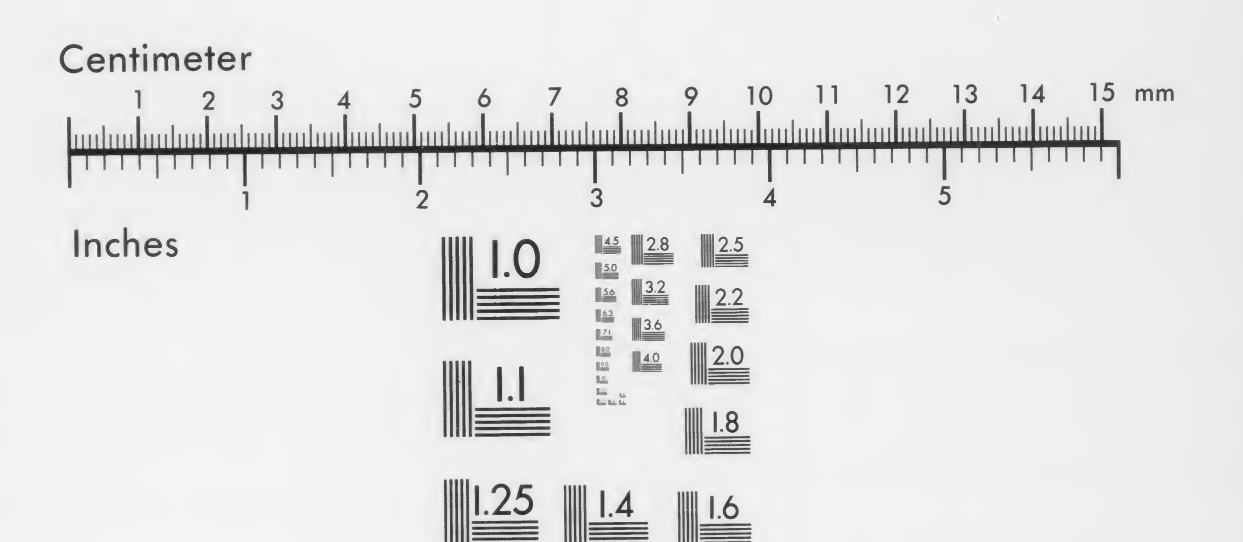
VOLUME 1

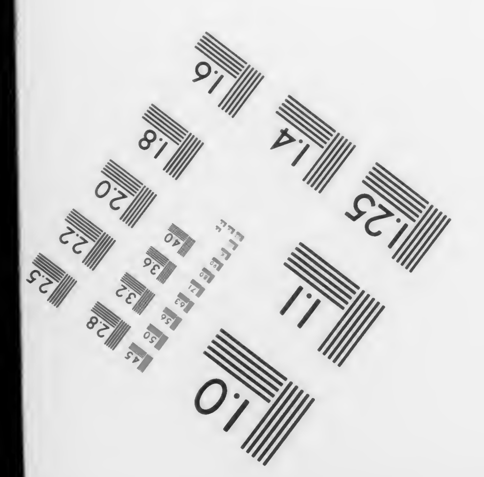


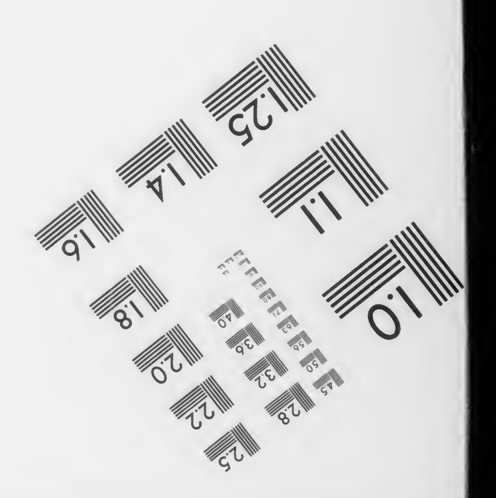


AIIM

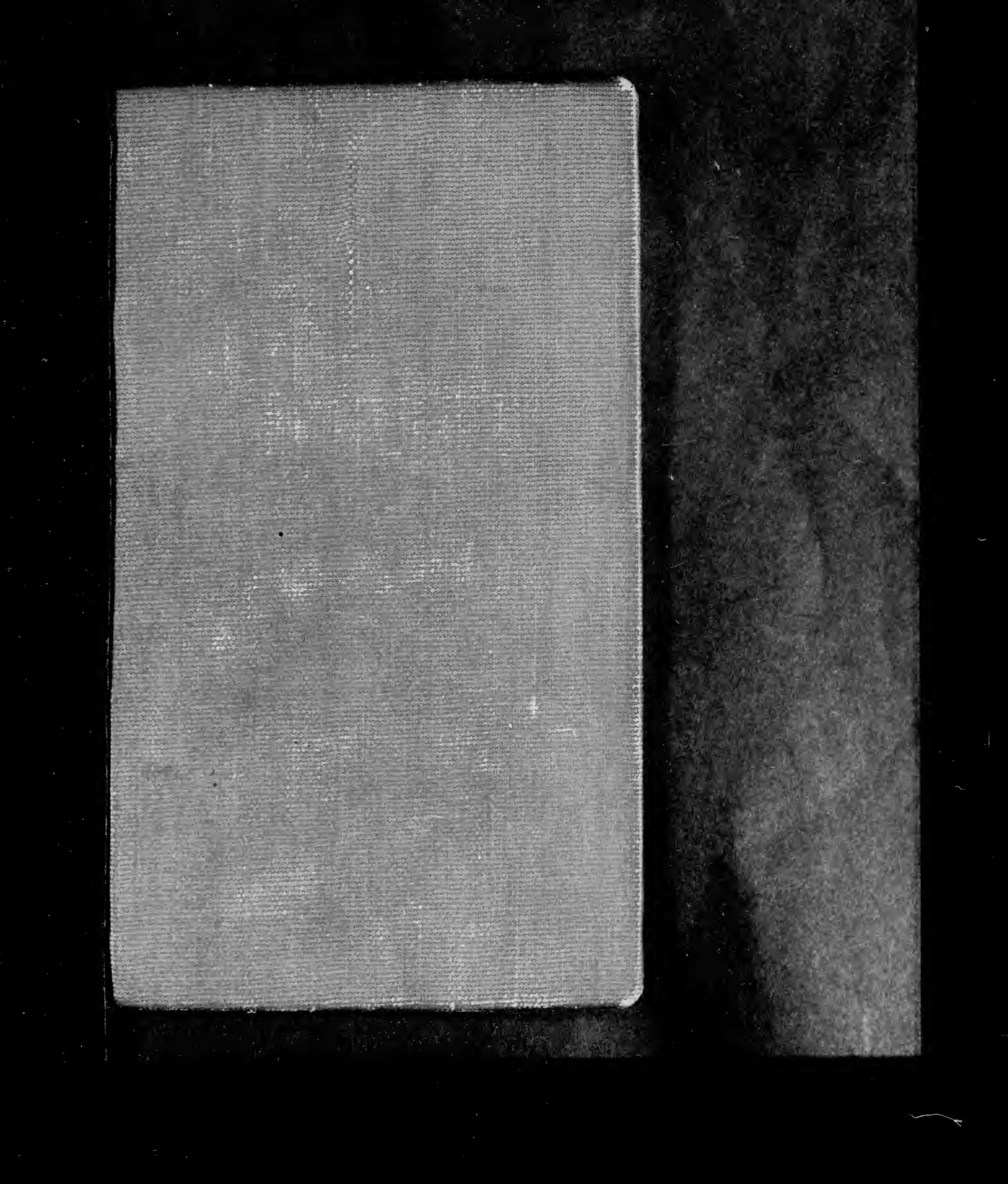
Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202







MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.



HISTOIRES

PHILIPPIQUES

I

13324. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

JUSTIN

HISTOIRES PHILIPPIQUES

TRADUCTION FRANÇAISE
REVUE ET CORRIGÉE
PAR F DE PARNAJON
Professeur au lycée Henri IV

AVEC LE TEXTE LATIN

TOME PREMIER
(LIVRES I—XVII)

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1873

ARGUMENTS ANALYTIQUES

DES HISTOIRES PHILIPPIQUES DE JUSTIN.

PRÉFACE DE JUSTIN.

Justin indique le but que s'est proposé Trogue-Pompée, le plan qu'il a suivi, et les motifs qui l'ont déterminé lui-même à donner un abrégé de l'histoire universelle de Trogue-Pompée.

PREMIER LIVRE.

I. Commencement des nations. Monarchie Assyrienne. Ninus.
II. Règne de Sémiramis. Elle est assassinée par son fils.
III. Sardanapale, dernier roi d'Assyrie.
IV. Monarchie des Mèdes sous Astyage, aïeul de Cyrus. Naissance de ce prince.
V. Enfance et jeunesse de Cyrus. Harpagus lui conseille de détrôner son aïeul.
VI. Cyrus soulève les Perses contre les Mèdes, et détrône Astyage.
VII. Cyrus bat Crésus et soumet la Lydie. Moyen qu'il emploie pour la retenir sous le joug.
VIII. Guerre de Cyrus contre les Scythes. Ses succès. Sa mort tragique.

IX. Règne de Cambyse. Après sa mort, les mages tuent Smerdis, son héritier légitime, et s'emparent du pouvoir. Ils périssent à leur tour de la main d'Ostanès, secondé par d'autres grands.

X. Darius devient roi de Perse, grâce à l'adresse de son écuyer. Il épouse la fille de Cyrus. Siége de Babylone.

DEUXIÈME LIVRE.

I. Origine et antiquité des Scythes. Prétentions rivales des Égyptiens.

II. Description de la Scythie. Mœurs de ses peuples.

III. Valeur des Scythes. Ils mettent en fuite les Égyptiens et rendent l'Asie tributaire.

IV. Origine des Amazones. Leurs reines. Leurs exploits.

V. Guerre des Scythes contre leurs esclaves. Darius fait la guerre aux Scythes, puis aux Ioniens et aux Athéniens.

VI. Origine des Athéniens. Leur industrie. Leurs rois. Dévouement de Codrus.

VII. Établissement des archontes. Solon.

VIII. Guerre contre Mégare. Victoire de Pisistrate. Il s'empare de la tyrannie.

IX. Son fils Hippias, chassé d'Athènes, amène les Perses en Grèce. Bataille de Marathon. Miltiade.

X. Xerxès succède à Marius. Ses préparatifs contre la Grèce.

XI. Les Spartiates aux Thermopyles. Léonidas.

XII. Bataille navale de Salamine. Ruse et victoire de Thémistocle.

XIII. Xerxès laisse à Mardonius le commandement de ses troupes de terre. Il repasse en Asie dans une barque de pêcheur.

XIV. Défaite de Mardonius à Platée. Succès de la flotte grecque à Mycale.

XV. Athènes est relevée. Les Spartiates ravagent les frontières de la Perse. Trahison et mort de Pausanias. Exploits de Cimon sur terre et sur mer.

TROISIÈME LIVRE.

I. Mort tragique de Xerxès. Il a pour successeur son fils Artaxerxès.

II. Démêlés entre Athènes et Sparte. Réforme de Lycurgue.

III. Lois de Lycurgue. Son exil volontaire.

IV. Première guerre de Messénie. Colonie lacédémonienne en Italie.

V. Seconde guerre de Messénie. L'Athénien Tyrtée. Défaite des Messéniens.

VI. Troisième guerre de Messénie. Origine de la guerre du Péloponèse.

VII. Trêve de trente ans rompue au bout de quinze. Nouvelles hostilités. Périclès. Nouvelle paix rompue de nouveau.

QUATRIÈME LIVRE.

I. Description de la Sicile. Le mont Etna. Scylla et Charybde.

II. Noms divers de la Sicile. Ses anciens habitants. Les Carthaginois aspirent à la conquérir.

III. Les habitants de Rhégium sont massacrés par les Himériens qu'ils avaient appelés à leur secours. Les Athéniens tentent de s'emparer de la Sicile. Leurs premiers succès.

IV. Syracuse appelle les Lacédémoniens à son secours. Arrivée de Gylippe en Sicile.

V. Les Athéniens sont battus sur terre et sur mer par le général lacédémonien. Sort de Démosthène et de Nicias, chefs des Athéniens.

CINQUIÈME LIVRE.

I. Exil d'Alcibiade. Il excite les Lacédémoniens contre les Athéniens. Darius, roi de Perse, se ligue avec les premiers.

II. Succès d'Alcibiade contre sa patrie. Devenu suspect aux

Lacédémoniens, il leur suscite des embarras par le moyen de Tissapherne.
III. Alcibiade change le gouvernement d'Athènes, équipe une flotte, et marche contre les Lacédémoniens.
IV. Alcibiade, vainqueur, est rappelé à Athènes par ses concitoyens. Il est accueilli avec un vif enthousiasme.
V. Les Lacédémoniens, soutenus par les Perses, taillent en pièces les Athéniens disséminés dans l'Asie. Second exil d'Alcibiade.
VI. Conon, qui lui succède, est battu par Lysandre et se retire à Chypre.
VII. Consternation d'Athènes à la suite de tant de désastres.
VIII. Prise d'Athènes par Lysandre. Établissement de trente tyrans. Mort d'Alcibiade.
IX. Meurtre de Théramène. Thrasybule délivre Athènes de la tyrannie des trente.
X. Douceur de Thrasybule. Gouvernement éphémère des dix tyrans. Loi d'amnistie.
XI. Mort de Darius, roi de Perse. Démêlés entre Artaxerxès et Cyrus. Bataille de Cunaxa. Mort de Cyrus. Retraite des dix mille.

SIXIÈME LIVRE.

I. Les Lacédémoniens veulent conquérir l'Asie. Conon reçoit le commandement de la flotte du grand Roi.
II. Les Lacédémoniens mettent Agésilas à la tête de leur armée. Exploits de Conon.
III. Pisandre et Conon en viennent aux mains. Défaite des Lacédémoniens.
IV. Rivalité des Thébains et des Lacédémoniens. Agésilas relève la fortune de Lacédémone.
V. Les Athéniens se joignent aux Thébains. Succès d'Iphicrate et de Conon.
VI. Artaxerxès impose aux Grecs une paix générale. Les Lacédémoniens recommencent la guerre. Ils en sont cruellement punis.
VII. Les Thébains assiégent Sparte. Bataille de Mantinée.

VIII. Mort d'Épaminondas. Éloge de ce grand homme.
IX. Décadence d'Athènes. Apparition des Macédoniens.

SEPTIÈME LIVRE.

I. Ancien nom de la Macédoine. Ses premiers habitants. Ses anciens rois.
II. Rois de Macédoine jusqu'au règne d'Amyntas.
III. Les ambassadeurs persans sont punis de leur insolence à la cour d'Amyntas.
IV. Réconciliation de la Macédoine et de la Perse. Le roi Amyntas et sa famille.
V. Aventures diverses de Philippe. Son avénement au trône de Macédoine.
VI. Activité de Philippe. Ses guerres continuelles.

HUITIÈME LIVRE.

I. Projets de Philippe sur la Grèce. Guerre sacrée.
II. Philippe, appelé par les Thébains, bat les Phocéens. Athènes essaye de fermer à Philippe l'entrée de la Grèce.
III. Philippe opprime la Grèce. Destruction d'Olynthe.
IV. Philippe trompe à la fois les Athéniens, les Thessaliens, les Béotiens, les Phocéens, et s'empare des Thermopyles.
V. Philippe force les Phocéens à se soumettre. Asservissement de la Grèce.
VI. Philippe établit sa domination par les moyens les plus injustes.

NEUVIÈME LIVRE.

I. Philippe médite la conquête de la Grèce. Il échoue au siége de Byzance.
II. Philippe fait la guerre aux Scythes.
III. Philippe, à son retour de Scythie, est pillé par les Triballes.

Guerre contre les Athéniens et les Thébains. Victoire de Coronée.
IV. Sa modération envers les Athéniens; sa rigueur envers les Thébains.
V. Philippe travaille à pacifier la Grèce pour attaquer ensuite les Perses.
VI. Philippe meurt assassiné par Pausanias.
VII. Olympias et Alexandre complices de Pausanias.
VIII. Éloge de Philippe. Parallèle de ce prince et de son fils Alexandre le Grand.

DIXIÈME LIVRE.

I. Conspiration des fils d'Artaxerxès Mnémon contre leur père.
II. Cause de cette conspiration. Punition des coupables.
III. Règne d'Ochus. Codoman lui succède et prend le nom de Darius.

ONZIÈME LIVRE.

I. Après la mort de Philippe, Alexandre maintient la tranquillité en Macédoine.
II. Funérailles de Philippe. Les députés grecs réunis à Corinthe nomment Alexandre généralissime. Démosthène soulève la Grèce contre ce prince.
III. Les Thessaliens et les Athéniens font leur soumission. Alexandre tourne ses armes contre Thèbes.
IV. Il s'empare de Thèbes qu'il rase. Il punit les Athéniens de leur pitié pour les Thébains.
V. Alexandre, après avoir fait périr les parents de sa belle-mère et quelques-uns des siens, marche contre les Perses.
VI. Il bat les Perses et conquiert l'Asie Mineure.
VII. Il prévient une conspiration et tranche le nœud gordien.
VIII. Il franchit le mont Taurus. Sa maladie. Sa guérison.
IX. Bataille d'Issus. La famille de Darius tombe au pouvoir d'Alexandre.
X. Nouveaux succès d'Alexandre. Siége de Tyr.

XI. Occupation de Rhodes, de l'Égypte, de la Cilicie. Alexandre va consulter l'oracle d'Hammon.
XII. Il repousse les propositions de paix de Darius.
XIII. Alexandre et Darius se préparent à une nouvelle bataille.
XIV. Défaite des Perses. Prise de Suse et de Persépolis.
XV. Darius meurt assassiné par les siens. Honneurs que lui fait rendre Alexandre.

DOUZIÈME LIVRE.

I. Libéralité d'Alexandre envers ses soldats. Lettres qu'il reçoit d'Antipater. Soulèvement en Grèce.
II. Expédition d'Alexandre, roi d'Épire, en Italie. Sa mort. Zopyrion et ses troupes sont exterminés par les Scythes.
III. Dissimulation et ambition d'Alexandre. Il reçoit la visite de la reine des Amazones. Son intempérance, son luxe.
IV. Alexandre contient les Macédoniens dans le devoir.
V. Cruautés d'Alexandre. Exécution de Parménion et de Philotas. Conquêtes du roi dans le Caucase. Supplice de Bessus.
VI. Meurtre de Clitus. Repentir d'Alexandre.
VII. Nouvelles cruautés d'Alexandre. Mort de Callisthène. Alexandre pénètre dans l'Inde.
VIII. Vainqueur de Porus, il le traite en roi. Il est arrêté dans sa marche par les prières de ses soldats.
IX. Danger que court Alexandre au siége de la ville des Oxydraques.
X. Il descend l'Indus, arrive à l'Océan Indien, et retourne à Babylone, où il épouse la fille de Darius.
XI. Sa libéralité et sa sévérité envers ses soldats.
XII. Sa partialité pour les Perses. Mort d'Héphestion.
XIII. Alexandre tombe mortellement malade.
XIV. Il meurt empoisonné par Antipater.
XV. Dernières paroles d'Alexandre.
XVI. Éloge de ce prince.

TREIZIÈME LIVRE.

I. Deuil de l'Orient à la mort d'Alexandre. Anarchie parmi les Macédoniens.

II. Division des généraux sur le choix du successeur d'Alexandre.
III. Sédition dans l'armée. Perdiccas l'apaise.
IV. Aridée est proclamé roi. Partage des provinces entre Perdiccas et les autres lieutenants d'Alexandre.
V. Les Athéniens et les Étoliens reprennent les armes pour la liberté de la Grèce. Patriotisme de Démosthène. Antipater, investi dans Lamia, parvient à faire lever le siége de cette place.
VI. Guerre de Perdiccas contre les Cappadociens. Guerre entre Perdiccas et Antigone. Sage politique de Ptolémée.
VII. Digression sur l'origine de la ville de Cyrène en Afrique.
VIII. Ptolémée se dispose à faire la guerre à Perdiccas. Exploits d'Eumène. Mort de Perdiccas.

QUATORZIÈME LIVRE.

I. Prudence et valeur d'Eumène dans la guerre qu'il soutient contre Antigone.
II. Vaincu, il se sauve auprès des Argyraspides, qu'il engage dans son parti.
III. Les Argyraspides négligent les ordres d'Eumène, et sont mis en déroute. Ils conspirent contre Eumène.
IV. Discours d'Eumène captif. Il est livré à Antigone.
V. Cassandre, lieutenant d'Aridée, opprime la Grèce. Il marche en Macédoine contre Olympias, qui avait fait périr Aridée et son épouse Eurydice.
VI. Olympias, assiégée dans Pydna, se rend à Cassandre, qui la met à mort.

QUINZIÈME LIVRE.

I. Guerre d'Antigone contre ses alliés. Son fils Démétrius est vaincu par Ptolémée.
II. Cassandre fait périr la famille d'Alexandre. Succès d'Antigone. Antigone, Démétrius, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque prennent le titre de roi.

III. Histoire de Lysimaque. Nouvelle ligue formée contre Antigone.
IV. Séleucus entre dans la ligue formée contre Antigone. Son origine. Sa puissance en Orient. Mort d'Antigone.

SEIZIÈME LIVRE.

I. Antipater, fils de Cassandre, tue sa mère. Démétrius met à mort Alexandre, autre fils de Cassandre, et s'empare de la Macédoine.
II. Une ligue se forme contre Démétrius qui est défait. Fin misérable d'Antipater et de toute la famille de Cassandre. Mort paisible de Ptolémée.
III. Guerre entre Pyrrhus et Lysimaque. Lysimaque attaque Héraclée. Origine et histoire de cette ville.
IV. Cléarque, tyran d'Héraclée.
V. Cléarque est assassiné. Ses successeurs.

DIX-SEPTIÈME LIVRE.

I. Cruautés de Lysimaque. Séleucus marche contre lui.
II. Mort de Lysimaque. Séleucus est assassiné par Ptolémée. Alliance de Ptolémée et de Pyrrhus.
III. Histoire de l'Epire, depuis l'origine de ce royaume jusqu'à Pyrrhus.

II. Division des généraux sur le choix du successeur d'Alexandre.
III. Sédition dans l'armée. Perdiccas l'apaise.
IV. Aridée est proclamé roi. Partage des provinces entre Perdiccas et les autres lieutenants d'Alexandre.
V. Les Athéniens et les Étoliens reprennent les armes pour la liberté de la Grèce. Patriotisme de Démosthène. Antipater, investi dans Lamia, parvient à faire lever le siége de cette place.
VI. Guerre de Perdiccas contre les Cappadociens. Guerre entre Perdiccas et Antigone. Sage politique de Ptolémée.
VII. Digression sur l'origine de la ville de Cyrène en Afrique.
VIII. Ptolémée se dispose à faire la guerre à Perdiccas. Exploits d'Eumène. Mort de Perdiccas.

QUATORZIÈME LIVRE.

I. Prudence et valeur d'Eumène dans la guerre qu'il soutient contre Antigone.
II. Vaincu, il se sauve auprès des Argyraspides, qu'il engage dans son parti.
III. Les Argyraspides négligent les ordres d'Eumène, et sont mis en déroute. Ils conspirent contre Eumène.
IV. Discours d'Eumène captif. Il est livré à Antigone.
V. Cassandre, lieutenant d'Aridée, opprime la Grèce. Il marche en Macédoine contre Olympias, qui avait fait périr Aridée et son épouse Eurydice.
VI. Olympias, assiégée dans Pydna, se rend à Cassandre, qui la met à mort.

QUINZIÈME LIVRE.

I. Guerre d'Antigone contre ses alliés. Son fils Démétrius est vaincu par Ptolémée.
II. Cassandre fait périr la famille d'Alexandre. Succès d'Antigone. Antigone, Démétrius, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque prennent le titre de roi.

III. Histoire de Lysimaque. Nouvelle ligue formée contre Antigone.
IV. Séleucus entre dans la ligue formée contre Antigone. Son origine. Sa puissance en Orient. Mort d'Antigone.

SEIZIÈME LIVRE.

I. Antipater, fils de Cassandre, tue sa mère. Démétrius met à mort Alexandre, autre fils de Cassandre, et s'empare de la Macédoine.
II. Une ligue se forme contre Démétrius qui est défait. Fin misérable d'Antipater et de toute la famille de Cassandre. Mort paisible de Ptolémée.
III. Guerre entre Pyrrhus et Lysimaque. Lysimaque attaque Héraclée. Origine et histoire de cette ville.
IV. Cléarque, tyran d'Héraclée.
V. Cléarque est assassiné. Ses successeurs.

DIX-SEPTIÈME LIVRE.

I. Cruautés de Lysimaque. Séleucus marche contre lui.
II. Mort de Lysimaque. Séleucus est assassiné par Ptolémée. Alliance de Ptolémée et de Pyrrhus.
III. Histoire de l'Epire, depuis l'origine de ce royaume jusqu'à Pyrrhus.

HISTOIRES PHILIPPIQUES

DE JUSTIN.

PRÉFACE DE JUSTIN.

Quum multi ex Romanis, etiam consularis dignitatis viri, res Romanas Græco peregrinoque sermone in historiam contulissent[1], sive æmulatione gloriæ, sive varietate et novitate operis delectatus, vir priscæ eloquentiæ, Trogus Pompeius[2], Græcas et totius orbis historias Latino sermone composuit; ut, quum nostra Græce, Græca quoque nostra lingua legi possent : prorsus rem magni et animi et operis aggressus. Nam quum plerisque auctoribus, singulorum regum vel populorum res gestas scribentibus, opus suum ardui laboris videatur, nonne nobis Pompeius Herculea audacia orbem terrarum aggressus videri debet, cujus

Beaucoup de Romains, et même de personnages consulaires, ont écrit l'histoire romaine en grec, dans une langue étrangère. Trogue Pompée, homme d'une éloquence antique, soit rivalité de gloire, soit qu'il prît plaisir à la variété et à la nouveauté de l'œuvre, a écrit en latin l'histoire de la Grèce et du monde entier, afin qu'on pût lire les actions des Grecs en notre langue, puisqu'on lisait en grec celles des Romains : entreprise aussi hardie que laborieuse ! Car, si la plupart des auteurs qui composent l'histoire particulière d'un prince ou d'une nation trouvent leur tâche difficile, n'a-t-il pas fallu à Trogue-Pompée l'audace d'Hercule, lui qui, prenant l'univers entier, a embrassé dans ses livres les événements de

libris omnium seculorum, regum, nationum populorumque res gestæ continentur? Et quæ historici Græcorum, prout commodum cuique fuit, inter sese gregatim occupaverunt, omissis quæ sine fructu erant, ea omnia Pompeius divisa temporibus et serie rerum digesta composuit. Horum igitur quatuor et quadraginta voluminum (nam totidem edidit), per otium quo in Urbe versabamur, cognitione quæque dignissima excerpsi; et, omissis his, quæ nec cognoscendi voluptate jucunda, nec exemplo erant necessaria, breve veluti florum corpusculum[1] feci, ut haberent et qui Græca didicissent, quo admonerentur, et qui non didicissent, quo instruerentur. Quod ad te[2] non cognoscendi magis quam emendandi causa transmisi; simul ut et otii mei, cujus et Cato reddendam operam putat, apud te ratio constaret. Sufficit enim mihi in tempore judicium tuum, apud posteros, quum obtrectationis invidia decesserit, industriæ testimonium habituro.

tous les siècles, les actions de tous les rois et de tous les peuples, grands et petits? Et les faits que les historiens grecs, qui sont en grand nombre, se sont partagés suivant l'agrément de chacun d'eux, et en laissant de côté ce qui n'était d'aucune utilité, il les a tous réunis et classés dans l'ordre des dates et des événements. Aussi, pendant le loisir dont je jouissais à Rome, j'ai extrait des quarante-quatre livres qu'il a publiés tout ce qui mérite le mieux d'être connu, et, sans toucher à ce qui offrait peu d'intérêt ou à ce qui était peu nécessaire pour l'exemple, j'en ai fait en quelque sorte une petite collection de fleurs, me proposant par là de rappeler l'histoire grecque à ceux qui l'auraient apprise, et de l'apprendre à ceux qui y seraient étrangers. Je vous présente cet ouvrage, non pour vous instruire, mais pour le soumettre à votre critique, et pour justifier en même temps auprès de vous l'emploi de mon loisir dont Caton pense qu'il faut aussi rendre compte. Votre suffrage me suffit présentement : la postérité, quand la malignité de l'envie sera désarmée, rendra justice à mes efforts.

LIVRE PREMIER.

I. Principio rerum, gentium nationumque imperium penes reges erat; quos ad fastigium hujus majestatis non ambitio popularis, sed spectata inter bonos moderatio provehebat. Populus nullis legibus tenebatur; arbitria principum pro legibus erant. Fines imperii tueri magis quam proferre mos erat; intra suam cuique patriam regna finiebantur. Primus omnium Ninus, rex Assyriorum, veterem et quasi avitum gentibus morem nova imperii cupiditate mutavit.

I. A l'origine du monde, toutes les nations, grandes et petites, étaient gouvernées par des rois. Ce n'était pas la faveur populaire qui les élevait à ce rang suprême, mais leur modération reconnue par les gens de bien. Les peuples étaient sans lois; les volontés des princes en tenaient lieu. On était plus occupé à défendre ses frontières qu'à les reculer, et les bornes de la patrie étaient aussi celles de l'État. Le premier de tous Ninus, roi d'Assyrie, possédé par une ambition nouvelle, renversa cette coutume antique, et, pour ainsi dire, héréditaire chez les nations.

Hic primus intulit bella finitimis, et rudes adhuc ad resistendum populos terminos usque Libyæ perdomuit. Fuere quidem temporibus antiquiores, Sesostris Ægypti, et Scythiæ rex Tanaus; quorum alter in Pontum, alter usque Ægyptum excessit. Sed longinqua, non finitima bella gerebant, nec imperium sibi, sed populis suis gloriam quærebant; contentique victoria, imperio abstinebant. Ninus magnitudinem quæsitæ dominationis continua possessione firmavit. Domitis igitur proximis, quum accessione virium fortior ad alios transiret, et proxima quæque victoria instrumentum sequentis esset, totius Orientis populos subegit. Postremum illi bellum cum Zoroastre, rege Bactrianorum, fuit, qui primus dicitur artes magicas invenisse, et mundi principia siderumque motus diligentissime spectasse. Hoc occiso, et ipse decessit, relicto impubere adhuc filio Ninya, et uxore Semiramide.

II. Hæc nec immaturo ausa tradere imperium, nec

Le premier, il fit la guerre à ses voisins, soumit des peuples qui ne savaient pas encore se défendre, et poussa ses conquêtes jusqu'aux extrémités de la Libye. Il est vrai que Sésostris, roi d'Égypte, et Tanaüs, roi de Scythie, avaient été conquérants avant lui; l'un pénétra jusqu'au Pont, l'autre jusqu'en Égypte. Mais ils n'attaquaient que des nations éloignées, et respectaient leurs voisins; ils voulaient illustrer leurs peuples, et non agrandir leur empire ; et satisfaits de vaincre, ils ne dominaient pas. Ninus affermit ses vastes conquêtes par une possession continue. Maître des nations limitrophes, passant des unes chez les autres avec des forces qui s'augmentaient sans cesse, et se servant d'une première victoire pour en remporter une seconde, il subjugua tout l'Orient. Il finit par faire la guerre à Zoroastre, roi des Bactriens, qui inventa, dit-on, la magie, et se livra le premier à la recherche des principes du monde et à l'étude de l'astronomie. Zoroastre fut tué, et Ninus mourut aussi, laissant son fils Ninyas encore enfant, et sa femme Sémiramis.

II. Cette princesse n'osa ni remettre le gouvernement de l'empire à un fils encore trop jeune, ni le diriger ouvertement elle-même

ipsa palam tractare, tot ac tantis gentibus vix patienter uni viro, nedum feminæ parituris, simulat se pro uxore Nini filium, pro femina puerum. Nam et statura utrique mediocris, et vox pariter gracilis, et lineamentorum qualitas matri ac filio similis. Igitur brachia ac crura velamentis, caput tiara tegit; et, ne novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu et populum vestiri jubet; quem morem vestis exinde gens universa tenet. Sic primis initiis sexum mentita, puer esse credita est. Magnas deinde res gessit; quarum amplitudine ubi invidiam superatam putat, quæ sit fatetur, quemve simulasset. Nec hoc illi dignitatem regni ademit, sed admirationem auxit, quod mulier non feminas modo virtute, sed etiam viros anteiret. Hæc Babyloniam condidit, murumque urbi cocto latere circumdedit, arenati vice bitumine interstrato, quæ materia in illis locis passim e terra exæstuat. Multa et

tant de nations puissantes qu'un seul homme aurait contenues avec peine pouvant encore moins obéir à une femme. Elle déguise donc son sexe, et l'épouse de Ninus passe pour en être le fils. En effet, la mère et le fils étaient également d'une taille moyenne; ils avaient tous les deux la voix grêle, tous les deux les mêmes traits. Sémiramis se couvrit les bras et les jambes, et s'entoura la tête d'une tiare ; et, de peur que ce nouvel habillement ne parût cacher quelque mystère, elle le fit adopter à son peuple et, depuis, la nation entière en a conservé l'usage. S'étant ainsi déguisée au commencement de son règne, on la prit pour son fils. Puis, lorsqu'elle crut avoir triomphé de l'envie par la grandeur de ses actions, elle déclara qui elle était, pour qui elle s'était fait passer. Cet aveu, loin de lui coûter le trône, augmenta l'admiration qu'elle inspirait; car, femme, elle s'élevait par son courage non-seulement au-dessus de son sexe, mais même au-dessus des hommes. Elle fonda Babylone, et l'enferma dans un rempart de briques cuites liées, non avec du mortier de sable, mais avec du bitume, matière qui partout dans ces contrées-là sort de terre en bouillonnant. Elle s'illustra encore

alia præclara hujus reginæ fuere : siquidem non contenta acquisitos viro regni terminos tueri, Æthiopiam quoque imperio adjecit. Sed et Indis bellum intulit, quo præter illam et Alexandrum Magnum nemo[1] intravit. Ad postremum, quum concubitum filii petiisset, interfecta est[2] ab eodem, duo et quadraginta annos post Ninum regno potita. Filius ejus Ninya, contentus elaborato a parentibus imperio, belli studia deposuit, et veluti sexum cum matre mutasset, raro a viris visus, in feminarum turba consenuit. Posteri quoque ejus, id exemplum secuti, responsa gentibus per internuntios dabant. Imperium Assyrii[3], qui postea Syri dicti sunt, mille trecentis annis tenuere.

III. Postremus apud eos regnavit Sardanapalus, vir muliere corruptior. Ad hunc videndum (quod nemini ante eum permissum fuerat) præfectus ipsius, Medis præpositus, nomine Arbactus, quum admitti magna ambitione ægre obtinuisset, invenit eum inter scortorum

par beaucoup d'autres actions mémorables : car, non contente de conserver les conquêtes de son époux, elle fit aussi celle de l'Éthiopie. Elle porta même ses armes dans les Indes, où le seul Alexandre pénétra depuis. La passion coupable qu'elle conçut pour son fils la fit enfin périr de la main même de ce prince ; elle avait régné quarante-deux ans depuis la mort de Ninus. Son fils Ninyas, se bornant à l'empire que ses parents avaient laborieusement formé, renonça à la guerre ; et, comme s'il eût changé de sexe avec sa mère, il se rendit presque invisible aux hommes, et vieillit dans la compagnie des femmes. Ses successeurs aussi suivirent son exemple ; ils répondaient par des intermédiaires aux demandes des peuples. L'empire des Assyriens, appelés depuis Syriens, subsista treize cents ans.

III. Leur dernier roi fut Sardanapale, homme plus corrompu qu'une femme même. Arbacte, son lieutenant, gouverneur de la Médie, avait, à force de sollicitations, obtenu non sans peine de le voir dans son appartement (ce qui, avant lui, n'avait été accordé à personne). Il le trouva filant de la pourpre, dans un cercle

greges purpuram colo nentem, et muliebri habitu, quum mollitia corporis et oculorum lascivia omnes feminas anteiret, pensa inter virgines partientem. Quibus visis, indignatus tali feminæ tantum virorum subjectum, tractantique lanam ferrum et arma habentes parere, progressus ad socios, quid viderit refert : negat se ei parere posse, qui se feminam malit esse quam virum. Fit igitur conjuratio ; bellum Sardanapalo infertur. Quo ille audito, non ut vir regnum defensurus, sed ut metu mortis mulieres solent, primo latebras circumspicit ; mox deinde cum paucis et incompositis in bellum progreditur. Victus, in regiam se recepit ; ubi, exstructa incensaque pyra, et se et divitias suas in incendium mittit, hoc solo imitatus virum. Post hunc rex constituitur interfector ejus Arbactus, qui præfectus Medorum fuerat. Is imperium ab Assyriis ad Medos transfert.

IV. Post multos deinde reges, per ordinem successionis,

de concubines, où, vêtu comme les femmes, qu'il effaçait toutes par la mollesse de ses attitudes et la lubricité de ses regards, il distribuait leur tâche à de jeunes filles. A ce spectacle, indigné que tant d'hommes fussent soumis à une pareille femmelette, et que des gens qui avaient du fer et des armes obéissent à un maître qui ne maniait que de la laine, il va trouver ses amis et leur rapporte ce qu'il a vu : il ajoute qu'il ne saurait se résoudre à subir les lois d'un prince qui aime mieux vivre en femme qu'en homme. Il se forme donc une conspiration ; on s'arme contre Sardanapale. A cette nouvelle, ce prince se comportant, non en homme déterminé à défendre sa couronne, mais en femme qui craint la mort, cherche d'abord à se cacher ; puis il se met en campagne avec une poignée de gens marchant en désordre. Vaincu, il se réfugie dans son palais, y élève un bûcher, y met le feu et s'y précipite avec ses trésors : ce fut la seule circonstance où il agit en homme. Arbacte, l'auteur de sa mort, occupe le trône après lui, et fait passer l'empire des Assyriens aux Mèdes.

IV. Après une longue suite de rois, le sceptre arriva, par

regnum ad Astyagem descendit. Hic per somnum vidit ex naturalibus filiæ, quam unicam habebat, vitem enatam, cujus palmite omnis Asia obumbraretur. Consulti harioli ex eadem filia nepotem ei futurum, cujus magnitudo prænuntietur, regnique ei amissionem portendi, responderunt. Hoc responso exterritus, neque claro viro, neque civi filiam, ne paterna maternaque nobilitas nepoti animos extolleret, sed ex gente, obscura tunc temporis, Persarum, Cambysi, mediocri viro, in matrimonium tradidit. Ac ne sic quidem somnii metu deposito, gravidam ad se filiam arcessit, ut sub avi potissimum oculis partus necaretur. Natus infans datur occidendus Harpago, regis amico et arcanorum participi. Is veritus, si ad filiam, mortuo rege, venisset imperium, quia nullum Astyages virilis sexus genuerat, ne illa necati infantis ultionem, quam a patre non potuisset, a ministro exigeret, pastori regii pecoris puerum exponendum tradit. Forte eodem tempore et ipsi

ordre de succession, dans les mains d'Astyage. Ce prince vit en songe sortir du sein de sa fille unique une vigne dont les rameaux ombrageaient toute l'Asie. Les devins qu'il consulta répondirent que le ciel lui annonçait par là la naissance et la grandeur d'un petit-fils à qui cette même fille donnerait le jour, et la perte de son empire. Effrayé de cette réponse, Astyage maria sa fille, non à un homme distingué ou du pays, de peur que la noblesse du père et de la mère ne donnât de l'orgueil à son petit-fils, mais à Cambyse, homme d'une condition moyenne et de la nation des Perses, laquelle était alors obscure. Cette précaution ne suffit même pas pour dissiper les craintes que le songe lui avait inspirées; il fit venir chez lui sa fille pendant sa grossesse, afin que l'enfant pérît sous les yeux mêmes de son aïeul. Dès qu'il fut né, il le mit entre les mains d'Harpage, son ami et son confident, avec ordre de le tuer. Harpage, craignant que, si la fille régnait après la mort du roi, qui n'avait point d'héritier mâle, elle ne vengeât sur le ministre le sang de son fils, n'ayant pu le faire sur son père, remet l'enfant au berger des troupeaux d'Astyage, et le charge de l'exposer. Le hasard fit que ce berger avait eu

pastori natus filius erat. Ejus igitur uxor, audita regii infantis expositione, summis precibus rogat sibi perferr ostendique puerum. Cujus precibus fatigatus pastor, reversus in silvam, invenit juxta infantem canem[1] feminam, parvulo ubera præbentem et a feris alitibusque defendentem. Motus et ipse misericordia, qua motam etiam canem viderat, puerum defert ad stabula, eadem cane anxie prosequente. Quem ubi in manum mulier accepit, veluti ad notam puer allusit, tantusque in illo vigor et dulcis quidam blandientis risus apparuit, ut pastorem uxor ultro rogaret, suum partum pro illo exponeret, permitteretque sibi, sive fortunæ ipsius, sive spei suæ puerum nutrire. Atque ita permutata sorte parvulorum, hic pro filio pastoris educatur, ille pro nepote regis exponitur. Nutrici Spaco postea nomen fuit, quia canem Persæ sic vocant.

V. Puer deinde, quum inter pastores esset, Cyri

aussi un fils à la même époque. Sa femme, apprenant donc l'exposition du jeune prince, conjure instamment son mari de le lui apporter pour qu'elle le voie. Fatigué de ses prières, le berger retourne à la forêt; il trouve auprès de l'enfant une chienne qui lui présentait ses mamelles, et le défendait des bêtes féroces et des oiseaux de proie. Touché aussi de la pitié dont il voyait cet animal même lui donner l'exemple, il porte l'enfant à la bergerie : la [illegible] suit avec inquiétude. Lorsque la femme l'eut pris entre [illegible] la caressa comme s'il l'eût connue : il avait tant de vie, u[illegible] doux et si charmant, qu'elle pria d'elle-même le berger de lu[illegible] mettre d'exposer son propre fils et de nourrir celui-ci soit par am[illegible] tion pour son mari, soit par intérêt personnel. Les deux enfants changèrent ainsi de sort : l'un fut élevé comme fils du berger, l'autre exposé comme petit-fils du roi. La nourrice fut depuis appelée Spaco, mot qui chez les Perses signifie chienne.

V. Dans la suite l'enfant, élevé parmi les bergers, reçut le nom de

nomen accepit. Mox rex inter ludentes sorte delectus, quum per lasciviam contumaces flagellis cecidisset, a parentibus puerorum querela est regi delata, indignantibus a servo regio ingenuos homines servilibus verberibus affectos. Ille, arcessito puero et interrogato, quum, nihil mutato vultu, fecisse se ut regem respondisset, admiratus constantiam, in memoriam somnii responsique revocatur. Atque ita, quum et vultus similitudo, et expositionis tempora, et pastoris confessio convenirent, nepotem agnovit. Et quoniam defunctus sibi somnio videretur, agitato inter pastores regno, animum minacem duntaxat in illo fregit. Ceterum, Harpago amico suo infestus, in ultionem servati nepotis filium ejus interfecit, epulandumque patri tradidit. Sed Harpagus, ad præsens tempus dissimulato dolore, odium regis in vindictæ occasionem distulit. Interjecto deinde tempore, quum adolevisset Cyrus, dolore orbitatis admonitus, scribit ei ut ablegatus in Persas ab avo fuerit; ut occidi eum

Cyrus. Quelque temps après élu roi par le sort en jouant avec ses camarades, il en fouetta quelques-uns qui avaient bravé en riant son autorité. Leurs parents, indignés qu'un serf du roi eût battu comme des esclaves des enfants libres, en portèrent leurs plaintes à ce prince. Astyage le fait venir et l'interroge. Cyrus lui répond, sans changer de visage, qu'il a agi en roi. Le prince, surpris d'une telle fermeté, se rappela le songe qu'il avait eu, et l'interprétation moyenne La ressemblance des traits de l'enfant, le temps de son Cette pré l'aveu du berger, tout s'accordait si bien, qu'il reconnut que le -fils. Comme il croyait son songe accompli par la royauté dans rus avait exercée parmi les bergers, il s'adoucit du moins d-on égard. Mais, irrité contre Harpage, il le punit d'avoir sauvé son petit-fils en mettant à mort le fils de son ami, et en le lui faisant servir à table. Harpage dissimula son ressentiment pour le moment, et sa haine contre le roi attendit l'occasion de la vengeance. Mais quelque temps après, lorsqu'il vit Cyrus plus grand, sa douleur lui rappela la perte de son fils, et il écrivit au jeune prince comment son aïeul l'avait relégué chez les Perses; comment, dans son enfance, il avait ordonné de le faire périr;

parvulum avus jusserit; ut beneficio suo servatus sit; ut regem offenderit; ut filium amiserit. Hortatur exercitum paret, et pronam ad regnum viam ingrediatur, Medorum transitionem pollicitus. Epistola, quia palam ferri nequibat, regis custodibus omnes aditus obsidentibus, exenterato lepori inseritur, lepusque in Persas Cyro ferendus fido servo traditur; addita retia, ut sub specie venatoris dolus lateret.

VI. Lectis ille epistolis, eadem somnio aggredi jussus est; sed præmonitus, ut quem primum postera die obvium habuisset, socium cœptis assumeret. Igitur antelucano tempore ruri iter ingressus, obvium habuit servum de ergastulo cujusdam Medi, nomine Sœbarem. Hujus requisita origine, ut in Persis genitum audivit, demptis compedibus, assumptoque comite, Persepolim regreditur. Ibi convocato populo, jubet omnes præsto cum securibus adesse, et silvam viæ circumdatam excidere. Quod quum strenue fecissent, eosdem postera

comment lui, Harpage, l'avait sauvé; comment il s'était attiré par-là la haine du roi, et comment il avait perdu son fils. Il l'exhorte à lever des troupes et à prendre le chemin du trône, l'assurant de la défection des Mèdes. Ne pouvant lui faire parvenir ouvertement cette lettre, parce que tous les passages étaient occupés par les gardes du roi, il l'enferme dans un lièvre éventré qu'il remet à un serviteur affidé, pour le porter à Cyrus chez les Perses; il lui donna même des filets pour cacher la ruse sous un équipage de chasseur.

VI. Cyrus, après avoir lu la lettre, fut averti aussi en songe de tenter cette entreprise; mais il fut prévenu en même temps d'y associer le premier homme qui s'offrirait à lui le lendemain. Il va donc avant le jour à la campagne, et rencontre un esclave appelé Sébarès, qui appartenait à un Mède. Il lui demande son origine: à peine a-t-il appris qu'il est né en Perse, qu'il lui ôte ses fers, lui ordonne de le suivre, et retourne à Persépolis. Là, il assemble les habitants, et il leur enjoint à tous de venir avec des haches pour abattre la forêt qui bordait les deux côtés d'un chemin. Cet ordre fut promptement exécuté. Le jour suivant,

die apparatis epulis invitat; deinde, quum alacriores ipso convivio factos videret, rogat : Si conditio ponatur, utrius vitæ sortem legant, hesterni laboris, an præsentium epularum? Præsentium, ut acclamavere omnes, ait hesterno similem labori omnem vitam acturos, quoad Medis pareant; se secutos, hodiernis epulis. Lætis omnibus, Medis bellum infert. Astyages, meriti sui in Harpago oblitus, summam belli eidem committit : qui exercitum acceptum statim Cyro per deditionem tradidit, regisque crudelitatem perfidia defectionis ulciscitur. Quod ubi Astyages audivit, contractis undique auxiliis, ipse in Persas proficiscitur; et repetito alacrius certamine, pugnantibus suis partem exercitus de tergo ponit, et tergiversantes ferro agi in hostes jubet, ac denuntiat suis : Ni vincerent, non minus fortes etiam post terga inventuros, quam a frontibus viros; proinde videant, fugientibus hæc, an illa pugnantibus acies rumpenda sit. Ingens, post necessitatem pugnandi, animus exercitui ejus accessit. Pulsa itaque quum Persarum acies paulatim cederet, matres et uxores eorum obviam occurrunt, orant in prœlium revertantur; cunctantibus sublata veste, obscœna corporis ostendunt, rogantes num in uteros matrum vel uxorum velint refugere? Hac repressi castigatione, in prœlium redeunt, et facta impressione, quos fugiebant, fugere compellunt. In eo prœlio Astyages capitur; cui Cyrus nihil aliud quam regnum abstulit, nepotemque in illo magis quam victorem egit; eumque maximæ genti Hyrcanorum præposuit. Nam in Medos reverti ipse noluit. Hic finis Medorum imperii fuit. Regnaverunt annos trecentos quinquaginta.

il fait préparer un festin et les y invite tous. Puis, quand il les voit égayés par les plaisirs de la table, il leur demande quelle sorte de vie ils préféreraient, s'ils en avaient le choix : « Aimeriez-vous mieux travailler comme le jour précédent, leur dit-il, ou faire bonne chère comme aujourd'hui? » « Comme aujourd'hui », s'écrient-ils tous! « Eh bien, reprend-il, tant que vous serez soumis aux Mèdes, tous vos jours seront laborieux comme celui d'hier; si, au contraire, vous me suivez, vous ferez tous les jours bonne chère comme aujourd'hui. » Ces mots répandent la joie dans tous les cœurs, et Cyrus porte la guerre chez les Mèdes. Astyage, qui avait oublié le crime dont il s'était rendu coupable envers Harpage, lui confie la direction de la guerre : celui-ci livre aussitôt à Cyrus les troupes qu'il a reçues, et se venge de la cruauté du roi par une perfide défection. A cette nouvelle, Astyage ramasse de tous côtés de nouvelles forces et marche en personne contre les Perses. Après avoir recommencé la lutte avec vigueur, il place derrière ses combattants un corps de troupes auquel il ordonne de pousser contre l'ennemi, l'épée à la main, ceux qui hésiteraient; et il déclare aux siens que, s'ils ne sont vainqueurs, ils trouveront derrière eux des hommes aussi vaillants que ceux qu'ils ont devant eux; qu'ils considèrent donc s'ils doivent plutôt percer en fuyant le corps qu'ils ont à dos, ou enfoncer en combattant celui qu'ils ont en tête. La nécessité de combattre redouble le courage de ses troupes. Les Perses plient et reculent insensiblement; alors leurs mères et leurs femmes accourent vers eux, les prient de revenir à la charge; et les voyant balancer, elles relèvent leurs robes, et, montrant leurs flancs, elles leur demandent s'ils veulent se réfugier dans le ventre de leurs mères et de leurs épouses. Arrêtés par ce reproche, ils retournent au combat, chargent les Mèdes, et mettent en fuite un ennemi devant lequel ils fuyaient eux-mêmes. Astyage est pris dans la bataille. Cyrus se contenta de lui enlever son royaume, et se conduisit à son égard plutôt en petit-fils qu'en vainqueur. Car ce prince n'ayant plus voulu retourner dans la Médie, il le fit gouverneur de la puissante nation des Hyrcaniens. Ainsi finit la monarchie des Mèdes, après avoir subsisté trois cent cinquante ans.

VII. Initio regni, Cyrus Sœbarem, cœptorum socium, quem juxta nocturnum visum ergastulo liberaverat comitemque in omnibus rebus habuerat, Persis præposuit, sororemque suam ei in matrimonium dedit. Sed civitates, quæ Medorum tributariæ fuerant, mutato imperio, etiam conditionem suam mutatam arbitrantes,

VII. Cyrus, au commencement de son règne, confia le gouvernement de la Perse à son compagnon Sébarès, qu'il avait mis en liberté, conformément au songe qu'il avait eu, et qu'il avait associé à toutes ses entreprises, et il lui donna la main de sa sœur. Mais les villes tributaires des Mèdes, s'imaginant que leur sort avait changé

a Cyro defecerunt : quæ res multorum bellorum Cyro causa et origo fuit. Domitis demum plerisque, quum adversus Babylonios bellum gereret, Babyloniis rex Lydorum Crœsus, cujus opes et divitiæ insignes ea tempestate erant, in auxilium venit; victusque jam ac desolatus in regnum refugit. Cyrus quoque post victoriam, compositis in Babylonia rebus, bellum transfert in Lydiam. Ibi fortuna prioris prœlii perculsum jam Crœsi exercitum nullo negotio fundit; Crœsus ipse capitur. Sed quanto bellum minoris periculi, tanto et mitior victoria fuit. Crœso et vita et patrimonii partes et urbs Barene concessa sunt, in qua etsi non regiam vitam, proximam tamen majestati regiæ degeret. Hæc clementia non minus victori quam victo utilis fuit : quippe ex universa Græcia, cognito quod illatum Crœso bellum esset, auxilia velut ad commune exstinguendum incendium confluebant : tantus Crœsi amor apud omnes urbes erat; passurusque Cyrus grave bellum Græciæ

avec celui de l'empire, voulurent se soustraire à son obéissance : rébellion qui fut pour Cyrus la cause et la source de plusieurs guerres. Enfin après avoir soumis la plupart de ces villes, il attaqua Babylone. Crésus, roi de Lydie, prince alors fameux par sa puissance et par ses richesses, vint au secours des Babyloniens ; vaincu et abandonné de ses alliés, il reprit en fuyant le chemin de son royaume. Cyrus, vainqueur, après avoir mis ordre aux affaires de Babylone, porta aussi la guerre en Lydie. Là il battit sans peine l'armée de Crésus, déjà ébranlée par sa première défaite ; Crésus lui-même fut pris. Mais le vainqueur se montra d'autant plus clément que la victoire lui avait moins coûté. Il laissa à Crésus la vie, une partie de son domaine, et la ville de Barène, où il lui fut permis de mener une existence presque royale, sinon de vivre en roi. Cette clémence fut aussi utile au vainqueur qu'au vaincu. En effet, à la nouvelle de la guerre qui avait fondu sur Crésus, de toute la Grèce accouraient de nombreux secours, comme pour éteindre un incendie commun : tant ce prince était aimé de toutes les villes ! et Cyrus se serait attiré une guerre formidable

fuit, si quid in Crœsum crudelius consuluisset. Interjecto deinde tempore, occupato in aliis bellis Cyro, Lydi rebellavere : quibus, iterum victis, arma et equi adempti, jussique cauponias, et ludicras artes et lenocinia exercere. Et sic gens industria quondam potens, et manu strenua, effeminata mollitie luxuriaque, virtutem pristinam perdidit ; et quos ante Cyrum invictos bella præstiterant, in luxuriam lapsos otium ac desidia superavit.

Fuere Lydis multi ante Crœsum reges, variis casibus memorabiles, nullus tamen fortunæ Candauli comparandus. Hic, uxorem quam propter formæ pulchritudinem deperibat, prædicare omnibus solebat, non contentus voluptatum suarum tacita conscientia, nisi etiam matrimonii reticenda publicaret : prorsus quasi silentium damnum pulchritudinis esset. Ad postremum, ut affirmationi suæ fidem faceret, nudam sodali suo Gygi ostendit. Quo facto, et amicum in adulterium uxoris sollicitatum,

avec la Grèce, s'il avait traité cruellement son prisonnier. Quelque temps après, et tandis que Cyrus était occupé à d'autres expéditions, les Lydiens se révoltèrent. Ce prince, après les avoir vaincus une seconde fois, leur ôta leurs armes et leurs chevaux, et les réduisit à exercer les métiers de cabaretiers, de baladins et de marchands d'esclaves. C'est ainsi que ce peuple, autrefois puissant par son activité et sa valeur dans les combats, énervé depuis par la mollesse et la volupté, perdit son ancienne vertu ; et invincible avant Cyrus, grâce à la pratique des armes, il fut vaincu par la débauche et par l'oisiveté, dès qu'il se laissa aller aux plaisirs.

Or les Lydiens avaient eu avant Crésus plusieurs rois célèbres par des aventures diverses ; mais celle de Candaule est sans exemple. Ce prince aimait éperdument sa femme à cause de la beauté de son corps. Peu content de goûter en particulier les douceurs du mariage sans en révéler les secrets, il vantait publiquement les charmes de la reine, comme si le silence en eût diminué la perfection. Enfin, pour confirmer ce qu'il disait, il la fit voir toute nue à Gygès, son ami. Cette imprudence lui fut fatale : Gygès, dont il avait excité la passion adultère pour son épouse, devint son ennemi ; et sa

hostem sibi fecit; et uxorem, veluti tradito alii amore, a se alienavit. Namque brevi post tempore cædes Candaulis nuptiarum præmium fuit, et uxor mariti sanguine dotata regnum viri et se pariter adultero tradidit.

VIII. Cyrus, subacta Asia et universo Oriente in potestatem redacto, Scythis bellum infert. Erat eo tempore Scytharum regina Tomyris, quæ non muliebriter adventu hostium territa, quum prohibere eos transitu Araxis fluminis posset, transire permisit, et sibi faciliorem pugnam intra regni sui terminos rata, et hostibus objectu fluminis fugam difficiliorem. Itaque Cyrus, trajectis copiis, quum aliquantisper in Scythiam processisset, castra metatus est. Dein postera die, simulato metu, quasi refugiens castra deseruisset, ita vini affatim, et ea quæ epulis erant necessaria, reliquit. Quod quum nuntiatum reginæ esset, adolescentulum filium ad insequendum eum cum tertia parte copiarum mittit.

femme, se voyant comme livrée aux désirs d'un étranger, se détacha de lui. Peu de temps après, elle payait par le don de sa main le meurtre de Candaule, et dotée du sang de son époux, elle livrait les États de cet infortuné et sa propre personne à son amant adultère.

VIII. Cyrus, après avoir soumis l'Asie et réduit tout l'Orient sous ses lois, porte la guerre dans la Scythie. Tomyris y régnait alors. Cette princesse ne s'effraya pas comme une femme de l'approche des ennemis; quoiqu'elle pût les empêcher de passer l'Araxe, elle le leur laissa franchir, se flattant tout à la fois de combattre avec plus de facilité dans ses propres États et de rendre la fuite plus difficile à l'ennemi par l'obstacle du fleuve. Cyrus le fait donc passer à son armée, avance un peu dans la Scythie, et y campe. Puis feignant le jour d'après une alarme, il abandonne son camp comme s'il battait en retraite, et y laisse une grande quantité de vin avec toutes les provisions nécessaires pour un festin. A cette nouvelle, la reine envoie à sa poursuite son fils encore dans l'adolescence, avec le tiers de son armée.

Quum ventum ad castra Cyri esset, ignarus rei militaris adolescens, veluti ad epulas, non ad prœlium venisset, omissis hostibus, insuetos barbaros vino se onerare patitur; priusque Scythæ ebrietate quam bello vincuntur. Nam, cognitis his, Cyrus, reversus per noctem, saucios opprimit, omnesque Scythas cum reginæ filio interficit. Amisso tanto exercitu, et, quod gravius dolendum, unico filio, Tomyris orbitatis dolorem non in lacrimas effudit, sed in ultionis solatia intendit; hostesque recenti victoria exsultantes pari insidiarum fraude circumvenit. Quippe, simulata diffidentia propter vulnus acceptum, refugiens Cyrum ad angustias usque perduxit. Ibi, compositis in montibus insidiis, ducenta millia Persarum cum ipso rege trucidavit. In qua victoria etiam illud memorabile fuit, quod ne nuntius quidem tantæ cladis superfuit. Caput Cyri amputatum in utrem humano sanguine repletum conjici regina jubet, cum hac exprobratione

Ce jeune prince ignorait la guerre : arrivé au camp de Cyrus, il ne pense plus à l'ennemi, et, comme s'il fût venu à un festin et non à un combat, il souffre que les Scythes, qui ne connaissaient pas l'usage du vin, en boivent avec excès; aussi sont-ils vaincus par l'ivresse avant de l'être par le fer. Cyrus, informé de leur imprudence, revient sur ses pas pendant la nuit, tombe sur les barbares enivrés et les taille tous en pièces avec le fils de la reine. Après la perte d'une si grande armée, et, ce qui était plus triste encore, après la mort de son fils unique, Tomyris, au lieu d'exhaler sa douleur en larmes, cherche sa consolation dans la vengeance; et voyant l'ennemi enflé par sa victoire récente elle le fait tomber dans un piége semblable. Feignant d'être découragée par l'échec qu'elle vient de recevoir, elle recule et attire Cyrus dans un défilé. Là grâce à une embuscade dressée dans les montagnes, elle taille en pièces deux cent mille Perses; Cyrus lui-même y périt. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette défaite, c'est qu'il n'échappa même pas au carnage un soldat qui pût en porter la nouvelle. La reine fit couper et mettre dans une outre pleine de sang humain la tête de Cyrus, en lui reprochant ainsi

crudelitatis : « Satia te, inquit, sanguine quem sitisti, cujusque insatiabilis semper fuisti. » Cyrus regnavit annos triginta, non initio tantum regni, sed continuo totius temporis successu admirabiliter insignis.

IX. Huic successit filius Cambyses, qui imperio patris Ægyptum adjecit; sed offensus superstitionibus Ægyptiorum, Apis[1] ceterorumque deorum ædes dirui jubet. Ad Hammonis[2] quoque nobilissimum templum expugnandum exercitum mittit, qui tempestatibus et arenarum molibus oppressus interiit. Post hæc per quietem vidit fratrem suum Smerdim regnaturum. Quo somnio exterritus, non dubitavit post sacrilegia etiam parricidium facere. Erat enim difficile ut parceret suis, qui cum contemptu religionis grassatus etiam adversus deos fuerat. Ad hoc tam crudele ministerium magum quemdam ex amicis delegit, nomine Cometem. Interim ipse,

sa cruauté : « Rassasie-toi de ce sang dont tu fus altéré, et qui ne put jamais étancher ta soif. » Cyrus avait régné trente ans; son règne, depuis son élévation au trône jusqu'à sa mort, avait été un tissu d'actions étonnantes et merveilleuses.

IX. Il eut pour successeur son fils Cambyse, qui ajouta l'Égypte à l'empire de son père; mais choqué des superstitions égyptiennes, il fit abattre le temple d'Apis et ceux des autres dieux. Il envoya même une armée contre celui d'Ammon, le plus célèbre de tous; mais elle périt par la violence des ouragans et ensevelie sous des monceaux de sable. Après ces événements, Cambyse rêva une nuit que son frère Smerdis devait régner. Effrayé de ce songe, il n'hésita pas à ajouter un fratricide à ces sacriléges. Comment aurait-il en effet épargné les siens lui qui, foulant aux pieds la religion, s'était attaqué même aux dieux? Il choisit pour ce cruel office un mage de ses amis, nommé Comètès. Sur ces entrefaites,

gladio sua sponte evaginato in femur[1] graviter vulneratus, occubuit, pœnasque luit, seu imperati parricidii, seu sacrilegii perpetrati. Quo nuntio accepto, magus ante famam amissi regis occupat facinus; prostratoque Smerde, cui regnum debebatur, fratrem suum subjicit Oropasten. Erat enim et oris et corporis lineamentis persimilis; ac, nemine subesse dolum arbitrante, pro Smerde rex Oropasta constituitur. Quæ res eo occultior fuit, quod apud Persas persona regis sub specie majestatis occulitur. Igitur magi, ad favorem populi conciliandum, tributa et militiæ vacationem in triennium permittunt, ut regnum, quod fraude quæsierant, indulgentiæ largitionibus confirmarent. Quæ res suspecta primo Ostani, viro nobili, et in conjecturis sagacissimo, fuit. Itaque per internuntios quærit de filia, quæ inter regias pellices erat, an Cyri regis filius rex esset? Illa nec se ipsam scire ait, nec ex alia posse cognoscere,

son épée s'étant par hasard échappée du fourreau, il fut si grièvement blessé à la cuisse qu'il en mourut : juste châtiment du parricide qu'il avait ordonné ou du sacrilége qu'il avait commis. Le mage, instruit de sa mort, se hâte de consommer le crime avant que le bruit s'en répande; il assassine Smerdis, à qui la couronne était due, et lui substitue Oropaste, son propre frère. Ce dernier avait en effet la figure et la taille de Smerdis, et il est mis sur le trône sans que personne se doute de la ruse. La chose fut d'autant plus secrète, que chez les Perses les rois, afin de rendre leurs personnes plus augustes, ne se laissent pas voir. Les mages donc, dans le dessein de s'attacher le peuple, l'exemptent pour trois ans des impôts et du service militaire, cherchant à affermir par l'indulgence et les libéralités une domination qu'ils avaient frauduleusement usurpée. Le premier qui soupçonna le mystère, fut Ostane, personnage de haute naissance et d'un esprit très-pénétrant. Il fit demander à sa fille, l'une des concubines du prince, si celui-ci était le fils du roi Cyrus. Elle répondit qu'elle l'ignorait, et que, étant toutes renfermées

quia singulæ separatim recludantur. Tum pertractare dormienti caput jubet; nam mago Cambyses aures utrasque præciderat[1]. Factus deinde per filiam certior sine auribus esse regem, optimatibus Persarum rem indicat, et in cædem falsi regis impulsos sacramenti religione obstringit. Septem tantum conscii fuere hujus conjurationis; qui ex continenti, ne, dato in pœnitentiam spatio, res per quemquam narraretur, occultato sub veste ferro, ad regiam pergunt. Ibi, obviis interfectis, ad magos perveniunt, quibus ne ipsis quidem animus in auxilium sui defuit : siquidem stricto ferro duos de conjuratis interficiunt. Ipsi tamen corripiuntur a pluribus ; quorum alterum Gobryas medium amplexus, cunctantibus sociis, ne ipsum pro mago transfoderent, quia res obscuro loco gerebatur, vel per suum corpus adigi mago ferrum jussit ; fortuna tamen ita regente, illo incolumi magus interficitur.

X. Occisis magis[2], magna quidem gloria recepti regni

dans des appartements séparés, elle ne pouvait le savoir d'une autre. Il lui recommanda alors de tâter la tête du prince pendant son sommeil; car Cambyse avait fait couper les oreilles du mage. Informé par sa fille que le roi n'en avait point, il en instruit les grands de Perse, les décide à mettre l'imposteur à mort, et les lie par la foi du serment. Les conspirateurs n'étaient qu'au nombre de sept; pour ne pas laisser de temps aux remords et pour prévenir toute indiscrétion, ils courent sur-le-champ au palais: chacun avait un poignard caché sous sa robe. Là, ils tuent les premiers qu'ils rencontrent, et pénètrent jusqu'aux mages qui ne manquèrent pas non plus de courage pour se défendre : car mettant l'épée à la main, ils tuent deux des conjurés. Ils sont pourtant enveloppés par le nombre. Gobryas en saisit un par le milieu du corps : ses compagnons craignaient de le percer lui-même au lieu du mage, à cause de l'obscurité du lieu où ceci se passait; il leur ordonne de plonger leur fer dans les flancs du mage, au travers même de son corps; mais, par un heureux hasard, le mage est tué sans que Gobryas soit blessé.

X. S'il fut glorieux pour les grands de la Perse d'en avoir recou-

principum fuit, sed multo major in eo, quod, quum de regno ambigerent, concordare potuerunt. Erant enim virtute et nobilitate ita pares, ut difficilem ex his populo electionem æqualitas faceret. Ipsi igitur viam invenerunt, qua de se judicium religioni et fortunæ committerent; pactique inter se sunt ut, die statuta, omnes equos ante regiam primo mane perducerent, et cujus equus inter solis ortum hinnitum primus edidisset, is rex esset. Nam et Solem Persæ unum deum esse credunt, et equos eidem deo sacratos ferunt. Erat inter conjuratos Darius, Hystaspi[1] filius, cui de regno sollicito equi custos ait, si ea res victoriam moraretur, nihil negotii superesse. Per noctem deinde equum Darii pridie constitutam diem, ad eumdem locum ducit, ibique equæ admittit, ratus ex voluptate Veneris futurum quod evenit. Postera die itaque, quum ad statutam horam omnes convenissent, Darii equus, cognito loco, ex desiderio feminæ hinnitum statim edidit, et, segnibus aliis,

vré le sceptre par la mort des mages, il le fut bien davantage d'avoir pu rester d'accord lorsqu'ils prétendaient tous au trône. Ils étaient en effet si égaux en mérite et en noblesse que par suite il était difficile au peuple de faire un choix parmi eux. Ils imaginèrent donc eux-mêmes un expédient: ce fut de remettre la décision de cette affaire à la volonté du Ciel et à la fortune. Ils convinrent de fixer un jour où ils se rendraient tous à cheval, de grand matin, devant le palais, et de reconnaître pour roi celui d'entre eux dont le cheval hennirait le premier au lever du soleil. Car les Perses ne reconnaissent pas d'autre dieu que cet astre, et ils disent que les chevaux lui sont consacrés. Parmi les conjurés était Darius, fils d'Hystaspe. Comme il était tourmenté par le désir de régner, son écuyer lui dit que, si la victoire ne tenait qu'à cette circonstance, il n'y avait pas d'inquiétude à avoir. La veille du jour qui avait été fixé, il conduit le cheval de son maître pendant la nuit au lieu désigné, et là il lui fait saillir une jument, persuadé que le souvenir du plaisir qu'il aurait goûté produirait ce qui ne manqua pas d'arriver. Le lendemain tous les grands se trouvaient au rendez-vous à l'heure marquée : le cheval de Darius reconnaît l'endroit; ses désirs se réveillent; il se met sur-le-champ à hennir, et, tandis que les autres chevaux restaient immobiles,

felix auspicium domino primus emisit. Tanta moderatio ceteris fuit, audito auspicio, ut confestim equis desilierint et Darium regem salutaverint. Populus quoque universus, secutus judicium principum, eumdem regem consalutat. Sic regnum Persarum, septem nobilissimorum virorum virtute quæsitum, tam levi momento in unum collatum est. Incredibile prorsus tanta patientia cessisse eos, quod ut eriperent magis, mori non recusaverint. Quanquam præter formam, virtutemque hoc imperio dignam, etiam cognatio Dario juncta cum pristinis regibus fuit. Principio igitur regni, Cyri regis filiam[1] in matrimonium recepit, regalibus nuptiis regnum firmaturus, ut non tam in extraneum translatum, quam in familiam Cyri reversum videretur.

Interjecto deinde tempore, quum Assyrii descivissent et Babyloniam occupassent, difficilisque urbis expugnatio esset, æstuante rege, unus de interfectoribus magorum, Zopyrus, domi se verberibus lacerari toto corpore jubet, nasum,

il donne le premier à son maître un augure favorable. Telle fut la modération des concurrents de Darius, qu'après avoir entendu l'augure, ils sautèrent aussitôt de cheval, et le saluèrent roi. Tout le peuple également accepte la décision des grands, et le place sur le trône. C'est ainsi que le sceptre de la Perse, recouvré par la valeur de sept personnages, les plus illustres par leur mérite, fut remis entre les mains d'un seul d'entre eux pour un mobile aussi léger. Il est inconcevable qu'ils aient cédé si tranquillement un trône qu'ils venaient d'arracher aux mages, au péril même de leur vie. D'ailleurs Darius n'était pas seulement digne de régner par sa beauté et son courage; il était aussi allié aux anciens rois. Au commencement de son règne, il épousa donc une fille de Cyrus, afin d'affermir sa puissance par ce royal hymen, et de montrer que le sceptre, au lieu de passer à un étranger, était rentré dans la famille de Cyrus.

Quelque temps après les Assyriens se révoltèrent et s'emparèrent de Babylone. Il n'était pas aisé de la reprendre, et le roi était fort tourmenté. Alors Zopyre, l'un des meurtriers des mages, se fait chez lui déchirer tout le corps à coups de fouet,

aures et labia sibi præcidi, atque ita regi inopinanti se offert. Attonitum, et quærentem Darium causas auctoremque tam fœdæ lacerationis, tacitus, quo proposito fecerit, edocet, formatoque in futura consilio, transfugæ titulo Babyloniam proficiscitur. Ibi ostendit populo laniatum corpus; queritur crudelitatem regis, a quo in regni petitione, non virtute, sed auspicio, non judicio hominum, sed hinnitu equi superatus sit; jubet illos ex amicis exemplum capere, quid hostibus cavendum sit; hortatur non mœnibus magis quam armis confidant, patianturque se commune bellum recentiore ira gerere. Nota nobilitas viri pariter et virtus omnibus erat; nec de fide timebant, cujus veluti pignora vulnera corporis et injuriæ notas habebant. Constituitur ergo dux omnium suffragio; et, accepta parva manu, semel atque iterum cedentibus ex consulto Persis, secunda prœlia facit. At postremo

et couper le nez, les lèvres et les oreilles. Dans cet état il se présente inopinément au roi. Darius, saisi d'étonnement, lui demande pour quelle raison et par qui il avait été si horriblement maltraité. Ce seigneur lui apprend en confidence dans quel dessein il s'est ainsi mutilé lui-même, et après avoir concerté sa conduite future avec Darius, il part pour Babylone, où il se donne comme transfuge. Là il montre aux habitants son corps déchiré; il se plaint de la cruauté du roi, qui l'avait emporte sur lui dans la poursuite du trône par un augure et non par le mérite, par le hennissement d'un cheval et non par la décision des hommes; il les invite à considérer par la manière dont il traite ses amis ce que doivent attendre de lui ses ennemis; il les exhorte à moins compter sur leurs remparts que sur leurs armes, et à permettre qu'un homme dont le ressentiment est encore tout frais, se joigne à eux contre l'ennemi commun. Tout le monde connaissait la naissance et la valeur du personnage; on ne doutait pas de sa bonne foi; ses plaies et les marques de l'outrage qu'il avait essuyé, en étaient comme autant de gages. On lui remet donc d'un commun accord le commandement de l'armée. Prenant alors peu de troupes, il fait deux sorties heureuses; les Perses reculaient à dessein. Mais à la fin il livre à Darius

universum sibi creditum exercitum Dario prodit, urbemque ipsam in potestatem ejus redigit. Post hæc Darius bellum Scythis infert, quod sequenti volumine referetur.

toute l'armée qui lui avait été confiée, et remet la ville elle-même sous son pouvoir. Darius, après cette expédition, fait la guerre aux Scythes, comme on le racontera dans le livre suivant.

LIVRE DEUXIÈME.

I. In relatione rerum ab Scythis gestarum, quæ satis amplæ magnificæque fuerunt, principium ab origine repetendum est. Non enim minus illustria initia quam imperium habuere; nec virorum magis quam feminarum virtutibus claruere: quippe quum ipsi Parthos Bactrianosque, feminæ autem eorum Amazonum regna condiderint: prorsus ut res gestas virorum mulierumque considerantibus incertum sit, uter apud eos sexus illustrior fuerit. Scytharum gens antiquissima semper habita, quanquam inter Scythas et Ægyptios diu contentio de generis vetustate

I. Dans la relation des choses qu'ont faites les Scythes, choses qui furent assez grandes et assez magnifiques, il est à propos de remonter jusqu'à leur première origine. En effet les commencements de ces peuples furent aussi brillants que l'époque de leur domination; et chez eux les femmes ne se rendirent pas moins célèbres par leurs hauts faits que les hommes. Si ceux-ci créèrent les Parthes et les Bactriens, celles-là fondèrent le royaume des Amazones : en sorte qu'à considérer les exploits des deux sexes, on ne sait lequel des deux s'est le plus illustré. Les Scythes ont toujours passé pour le peuple le plus ancien de la terre; cependant les Égyptiens leur ont long-

fuerit : Ægyptiis prædicantibus, initio rerum, quum aliæ terræ nimio fervore solis arderent, aliæ rigerent frigoris immanitate, ita ut non modo primæ generare homines, sed ne advenas quidem recipere ac tueri possent, prius quam adversus calorem vel frigus velamenta corporis invenirentur, vel locorum vitia quæsitis arte remediis mollirentur, Ægyptum ita temperatam semper fuisse, ut neque hiberna frigora, nec æstivi solis ardores incolas ejus premerent ; solum ita fecundum, ut alimentorum in usum hominum nulla terra feracior fuerit. Jure igitur ibi primum homines natos videri debere, ubi educari facillime possent. Contra Scythæ cœli temperamentum nullum esse vetustatis argumentum putabant : quippe naturam, quum primum incrementa caloris ac frigoris regionibus distinxit, statim ad locorum patientiam animalia quoque generasse ; sed et arborum atque frugum pro regionum conditione apte genera variata. Et quanto Scythis sit cœlum asperius

temps disputé cette gloire. Ces derniers prétendaient qu'au commencement du monde les différentes contrées étaient ou brûlées par l'ardeur excessive du soleil ou glacées par la rigueur du froid à un tel point, que, non-seulement les hommes ne pouvaient y naître, mais que même les étrangers ne pouvaient s'y établir ni s'y conserver, avant que l'on eût inventé des vêtements pour se défendre du froid et du chaud, et que l'art eût trouvé des moyens de corriger les influences pernicieuses des lieux : tandis que le ciel de l'Égypte avait toujours été si tempéré que ses habitants n'avaient jamais souffert ni des rigueurs de l'hiver ni des feux de l'été, et que le sol en avait été si fécond qu'aucune contrée n'avait produit plus d'aliments pour les besoins de la vie : qu'il était donc raisonnable de penser que les hommes avaient dû naître d'abord là où il leur était si facile de subsister. Les Scythes soutenaient de leur côté que la température du climat ne prouvait nullement qu'une contrée eût été la plus anciennement habitée : car, lorsque la nature avait distingué dans le principe les différentes régions par les divers degrés de chaud ou de froid, elle avait donné en même temps la vie à des animaux capables d'en supporter la température, et de plus diversifié sagement les espèces d'arbres et de fruits, selon les climats ; et si le ciel de la Scythie était plus âpre

quam Ægyptiis, tanto et corpora et ingenia esse duriora. Ceterum si mundi, quæ nunc partes sunt, aliquando unitas fuit, sive illuvies aquarum principio rerum terras obrutas tenuit, sive ignis, qui et mundum genuit, cuncta possedit, utriusque primordii Scythas origine præstare. Nam si ignis prima possessio rerum fuit, qui paulatim exstinctus, sedem terris dedit, nullam prius quam septentrionalem partem hiemis rigore ab igne secretam : adeo ut nunc quoque nulla magis rigeat frigoribus ; Ægyptum vero et totum Orientem tardissime temperatum : quippe qui etiam nunc torrenti calore solis exæstuet. Quod si omnes quondam terræ submersæ profundo fuerunt, profecto editissimam quamque partem decurrentibus aquis primum detectam ; humillimo autem solo eamdem aquam diutissime immoratam ; et quanto prior quæque pars terrarum siccata sit, tanto prius animalia generare cœpisse. Porro Scythiam adeo editiorem omnibus terris esse,

que celui de l'Égypte, les corps et les caractères des Scythes étaient aussi mieux trempés que ceux des Égyptiens. Au reste, si le monde, aujourd'hui divisé en plusieurs parties, ne formait autrefois qu'un seul tout, soit qu'originairement les eaux en eussent couvert toute la surface, soit que le feu, qui est aussi un principe de l'univers, l'eût totalement occupé, dans l'une et l'autre supposition, les Scythes étaient la nation la plus ancienne. Car si le monde avait d'abord été occupé par le feu, qui, en s'éteignant peu à peu, avait fait place à la terre, les contrées septentrionales avaient été plus tôt que les autres dégagées du feu par la rigueur du froid, puisque aujourd'hui même le septentrion est la partie du monde la plus froide ; tandis que l'Égypte et tout l'Orient avaient été tempérés plus tard que toutes les autres régions, puisqu'elles étaient encore brûlées par les feux ardents du soleil. Que si la terre avait été jadis entièrement submergée par les eaux, il n'était pas douteux que les parties les plus élevées n'eussent été les premières desséchées par l'écoulement de ces eaux, qui avaient dû séjourner très-longtemps dans les lieux plus bas, et que la contrée qui avait été desséchée la première n'eût été aussi la première à produire des animaux. Or la Scythie était si bien la région la plus élevée du monde,

ut cuncta flumina ibi nata in Mæotim[1], tum deinde in Ponticum et Ægyptium mare decurrant. Ægyptum autem, quæ tot regum, tot seculorum cura impensaque munita sit, et adversum vim incurrentium aquarum tantis structa molibus, tot fossis concisa, ut, quum his arceantur, illis recipiantur aquæ, nihilominus coli, nisi excluso Nilo, non potuerit, non posse videri hominum vetustate ultimam : quæ sive aggerationibus regum, sive Nili trahentis limum, terrarum recentissima videatur. His igitur argumentis superatis Ægyptiis, antiquiores semper Scythæ visi.

II. Scythia autem, in Orientem porrecta, includitur ab uno latere Ponto, et ab altero montibus Riphæis, a tergo Asia et Phasi flumine. Multum in longitudinem et latitudinem patet. Hominibus inter se nulli fines; neque enim agrum exercent, nec domus illis ulla, aut tectum, aut sedes est, armenta et pecora semper pascentibus,

que tous les fleuves qui en sortent, vont se décharger dans les Palus Méotides, et de là dans les mers du Pont et de l'Égypte. Quant à l'Égypte qui, malgré les soins et les dépenses de tant de rois, qui avaient travaillé pendant tant de siècles à la défendre contre l'envahissement des eaux, soit en la munissant de hautes chaussées, soit en la coupant de nombreux canaux, afin que les eaux retenues d'un côté pussent s'écouler de l'autre, qui, dis-je, n'était capable de culture qu'après la retraite du Nil, elle ne pouvait passer pour la plus ancienne des terres habitées. Il semblait, au contraire, et par les digues, ouvrage de ses rois, et par les tas de limon que le fleuve y charrie, qu'elle était la contrée du monde la plus moderne. Ces arguments ont triomphé de ceux des Égyptiens, et les Scythes ont toujours été regardés comme plus anciens.

II. La Scythie s'étend vers l'Orient : bornée d'un côté par le Pont, de l'autre par les monts Riphées, elle a à dos l'Asie et le Phase ; elle est fort longue et fort large. Ses habitants n'ont point de champs séparés, car ils ne cultivent pas la terre ; ils n'ont également ni maisons, ni cabanes, ni demeures fixes; occupés qu'ils sont à faire paître leurs troupeaux de gros et de petit bétail avec lesquels

et per incultas solitudines errare solitis. Uxores liberosque secum in plaustris[1] vehunt, quibus coriis imbrium hiemisque causa tectis pro domibus utuntur. Justitia gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius : quippe sine tecti munimento pecora et armenta habentibus, quid inter silvas superesset, si furari liceret? Aurum et argentum perinde aspernantur ac reliqui mortales appetunt. Lacte et melle vescuntur. Lanæ iis usus ac vestium ignotus; et, quanquam continuis frigoribus urantur, pellibus tantum ferinis aut murinis utuntur. Hæc continentia illis morum quoque justitiam edidit, nihil alienum concupiscentibus; quippe ibidem divitiarum cupido est, ubi et usus. Atque utinam reliquis mortalibus similis moderatio abstinentiaque alieni foret! Profecto non tantum bellorum per omnia secula terris omnibus continuaretur; neque plus hominum ferrum et arma quam naturalis fatorum conditio raperet :

ils errent dans des solitudes incultes. Ils traînent avec eux leurs femmes et leurs enfants dans des chariots, qu'ils couvrent de cuir pour se garantir du froid et de la pluie, et qui leur tiennent lieu de maisons. Ils pratiquent la justice naturellement, sans qu'elle leur soit imposée par des lois. Il n'y a pas pour eux de plus grand crime que le vol : n'ayant en effet que des troupeaux de gros et de petit bétail sans clôture, que pourraient-ils conserver au milieu des forêts, si le vol était permis? Ils méprisent l'or et l'argent autant que les autres hommes les convoitent. Ils vivent de lait et de miel. Ils ignorent l'usage de la laine et des habits, et malgré le froid perpétuel dont ils ont à souffrir ils ne font usage que de peaux de bêtes fauves et de martres. Cette austérité de mœurs les a rendus justes et indifférents pour le bien d'autrui; car le désir des richesses en suppose l'usage. Plût aux dieux que les autres hommes eussent la même modération et le même respect pour ce qui ne leur appartient pas! On ne verrait pas tant de guerres se succéder de siècle en siècle par toute la terre, et le glaive et le fer enlever plus d'hommes que la loi naturelle du destin.

prorsus ut admirabile videatur, hoc illis naturam dare, quod Græci longa sapientium doctrina præceptisque philosophorum consequi nequeunt, cultosque mores incultæ barbariæ collatione superari. Tanto plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quam in his cognitio virtutis.

III. Imperium Asiæ ter quæsivere ipsi perpetuo ab alieno imperio aut intacti aut invicti mansere. Darium, regem Persarum, turpi ab Scythia submoverunt fuga; Cyrum cum omni exercitu trucidaverunt; Alexandri Magni ducem Zopyriona[1] pari ratione cum copiis universis deleverunt; Romanorum audivere, non sensere arma. Parthicum et Bactrianum imperium ipsi condiderunt. Gens laboribus et bellis aspera; vires corporum immensæ; nihil parare, quod amittere timeant; nihil victores præter gloriam concupiscunt. Primus Scythis bellum indixit Sesostris, rex Ægyptius, missis primo lenonibus[2], qui hostibus parendi legem dicerent. Sed Scythæ, jam ante de adventu regis a finitimis certiores facti

Aussi peut-il paraître étonnant que la nature seule donne aux Scythes ce que les Grecs ne peuvent acquérir par les enseignements d'une longue suite de sages et par les leçons de leurs philosophes, et qu'un peuple civilisé ne puisse soutenir en cela la comparaison avec une nation inculte et barbare. Tant il est vrai que les Scythes ont plus gagné à ignorer le vice que les Grecs à connaître la vertu!

III. Les Scythes ont conquis trois fois l'Asie, et ils sont toujours restés eux-mêmes indépendants ou invincibles. Ils réduisirent Darius, roi de Perse, à s'enfuir honteusement de leur pays; ils massacrèrent Cyrus avec toute son armée, et firent périr de même avec ses troupes Zopyrion, général d'Alexandre le Grand. Ils entendirent parler des armes romaines sans les éprouver. Ils sont les fondateurs de l'empire des Parthes et des Bactriens. Endurcis aux fatigues et à la guerre, d'une vigueur corporelle extraordinaire, ils ne veulent rien acquérir qu'ils puissent craindre de perdre et ne cherchent dans la victoire que l'honneur d'avoir vaincu. Sesostris, roi d'Égypte, fut le premier qui leur déclara la guerre; il commença par leur envoyer des députés pour les sommer de se soumettre. Mais les Scythes, déjà prévenus par leurs voisins de l'approche de l'ennemi,

legatis respondent, tam opulenti populi ducem stolide adversus inopes occupasse bellum quod magis domi fuerit ibi timendum: quod belli certamen anceps, præmia victoriæ nulla, damna manifesta sint. Igitur non exspectaturos Scythas dum ad se veniatur, quum tanto sibi plura in hoste concupiscenda sint, ultroque prædæ ituros obviam. Nec dicta res morata. Quos quum tanta celeritate venire rex addidicisset, in fugam vertitur, exercituque cum omni apparatu belli relicto, in regnum trepidus se recepit. Scythas ab Ægypto paludes prohibuere. Inde reversi, Asiam perdomitam vectigalem fecere, modico tributo, magis in titulum imperii quam in victoriæ præmium, imposito. Quindecim annis pacandæ Asiæ immorati, uxorum flagitatione revocantur, per legatos denuntiantibus, ni redeant, sobolem se ex finitimis quæsituras, nec passuras ut in posteritatem Scytharum genus per feminas intercidat. His igitur Asia

leur répondirent qu'un prince qui régnait sur un peuple aussi opulent faisait une sottise d'attaquer une nation pauvre, quand il devrait plutôt craindre d'être attaqué chez lui: car le sort des combats était incertain, et, tandis qu'il ne gagnerait rien à vaincre, il risquerait évidemment beaucoup à être battu. Quant à eux, qui pouvaient espérer de bien plus riches dépouilles que l'ennemi, ils n'attendraient pas qu'on vînt les trouver: ils iraient au-devant du butin. L'exécution suivit ces paroles. Sésostris, informé qu'ils s'avançaient à grandes journées, abandonne son armée et tout son bagage, prend la fuite et se sauve en tremblant dans ses États. Les marais de l'Égypte empêchèrent les Scythes d'y pénétrer. En revenant sur leurs pas, ils soumirent l'Asie et lui imposèrent un tribut modique, moins pour se payer de leur victoire que pour consacrer leur domination. Après être restés quinze ans en Asie pour la pacifier, ils furent rappelés chez eux par les instantes prières de leurs femmes, qui leur firent dire par des envoyés que, s'ils ne revenaient en Scythie, elles tâcheraient d'avoir des enfants avec leurs voisins et qu'elles ne laisseraient pas la nation Scythe s'éteindre dans l'avenir par leur faute. L'Asie paya

per mille quingentos annos vectigalis fuit. Pendendi tributi finem Ninus, rex Assyriorum, imposuit.

IV. Sed apud Scythas medio tempore duo regii juvenes, Ylinos et Scolopitos, per factionem optimatum domo pulsi, ingentem juventutem secum traxere, et in Cappadociæ ora, juxta amnem Thermodonta consederunt, subjectosque Themiscyrios campos occupavere. Ibi per multos annos spoliare finitimos assueti, conspiratione populorum per insidias trucidantur. Horum uxores, quum viderent exsilio additam orbitatem, arma sumunt, finesque suos, submoventes primo, mox etiam inferentes bella, defendunt. Nubendi quoque finitimis animum omisere, servitutem, non matrimonium appellantes. Singulare omnium seculorum exemplum ausæ, rempublicam sine viris, jam etiam cum contemptu virorum se tuentur. Et, ne feliciores aliæ aliis viderentur, viros, qui domi remanserant, interficiunt. Ultionem quoque cæsorum conjugum exscidio finitimorum consequuntur.

le tribut aux Scythes pendant quinze cents ans. Elle en fut affranchie par Ninus, roi d'Assyrie.

IV. Cependant chez les Scythes, deux jeunes princes du sang royal, Ylinos et Scolopite, qui dans l'intervalle avaient été chassés par une faction des grands, emmenèrent avec eux une nombreuse jeunesse. Ils s'établirent sur les limites de la Cappadoce, près du Thermodon, et s'emparèrent des plaines de Thémiscyre, situées sur les bords de ce fleuve. Après qu'ils ont pillé pendant plusieurs années les nations voisines, celles-ci se liguent contre eux et les massacrent dans une embuscade. Leurs femmes, se voyant à la fois exilées et veuves, courent aux armes : elles protégent leurs frontières, d'abord en se tenant sur la défensive, puis en prenant même l'offensive. Elles dédaignent aussi d'épouser leurs voisins, traitant le mariage de servitude. Par une audacieuse tentative, unique dans tous les siècles, elles se défendent elles et leurs États, sans le secours des hommes, que dis-je? en les méprisant. Et pour que les unes ne paraissent pas plus heureuses que les autres, elles égorgent les hommes qui leur étaient restés. Elles vengent aussi dans le sang de leurs voisins le massacre de leurs maris.

T[illegible]ace armis quæsita, ne genus interiret, concubi[illegible]itimorum ineunt. Si qui mares nascerentur, in[illegible]bant. Virgines in eumdem ipsis[1] morem, non otio [illegible] lanificio, sed armis, equis, venationibus exercebant, [illegible] infantum dexterioribus mammis, ne sagittarum jactus impediretur: unde Amazones[2] dictæ sunt. Duæ his reginæ fuere, Marpesia et Lampedo; quæ, in duas partes agmine diviso, inclytæ jam opibus, vicibus gerebant bella, soli terminos alternis defendentes; et, ne successibus deesset auctoritas, genitas se Marte prædicabant. Itaque, majore parte Europæ subacta, Asiæ quoque nonnullas civitates occupavere. Ibi Epheso multisque aliis urbibus conditis, partem exercitus cum ingenti præda domum dimittunt. Reliquæ, quæ ad tuendum Asiæ imperium remanserant, concursu barbarorum cum Marpesia regina interficiuntur. In hujus locum filia ejus Orithyia

Puis après avoir conquis la paix par les armes, elles admettent dans leurs couches leurs voisins, pour ne pas laisser périr leur race. S'il leur naissait des enfants mâles, elles les tuaient. Quant aux filles, elles les formaient à leur genre de vie, leur interdisaient l'oisiveté et le travail de la laine, et les exerçaient à manier les armes, à monter à cheval et à chasser. Pour leur faciliter l'usage de l'arc, elles leur brûlaient dans leur enfance la mamelle droite : ce qui leur a fait donner le nom d'Amazones. Deux de leurs reines, Marpésie et Lampédo, déjà célèbres par leur puissance, ayant partagé leur armée en deux corps, faisaient la guerre alternativement, et défendaient leur royaume tour à tour; pour rendre leurs succès plus imposants, elles se disaient filles de Mars. Après avoir subjugué la plus grande partie de l'Europe, elles s'emparèrent encore de quelques places de l'Asie. Elles y bâtirent la ville d'Éphèse et plusieurs autres, et renvoyèrent dans leur pays une partie de leurs troupes avec de riches dépouilles. Celles qui étaient restées en Asie pour y garder leur empire furent taillées en pièces dans une attaque de barbares; la reine Marpésie y périt. Orithye, sa fille, lui suc-

regno succedit : cui, præter singularem belli scientiam, eximia servatæ in omne ævum virginitatis admiratio fuit. Hujus virtute tantum additum gloriæ et famæ Amazonum est, ut Herculi rex[1], cui duodecim stipendia debebat, quasi impossibile, imperaverit, ut arma reginæ Amazonum sibi afferret. Eo igitur profectus longis novem navibus, comitante principum Græciæ juventute, inopinantes aggreditur. Duæ tum sorores Amazonum regna tractabant, Antiope et Orithyia; sed Orithyia foris bellum gerebat. Igitur, quum Hercules ad littus Amazonum applicuit, infrequens multitudo cum Antiopa regina, nihil hostile metuente, erat. Qua re effectum est ut paucæ, repentino tumultu excitæ, arma sumerent, facilemque victoriam hostibus darent. Multæ itaque cæsæ captæque; in his duæ Antiopæ sorores, Menalippe ab Hercule, Hippolyte a Theseo. Sed Theseus, obtenta in præmium captiva, eamdem in matrimonium assumpsit,

cède. Cette princesse s'attira l'admiration par sa connaissance singulière de la guerre et, particulièrement, par le soin qu'elle eut de conserver toujours sa virginité. Sa valeur ajouta tant à la gloire et à la réputation des Amazones, que le roi auquel Hercule devait douze travaux, lui commanda, comme une chose impossible, de lui apporter les armes de la reine des Amazones. Hercule part avec neuf galères, accompagné de l'élite de la jeunesse grecque, et surprend les Amazones. Elles étaient alors gouvernées par deux sœurs, Antiope et Orithye; mais cette dernière faisait la guerre hors du royaume. Lors donc que Hercule aborda dans leur pays, Antiope, qui ne craignait aucune hostilité, n'avait avec elle qu'un petit nombre d'Amazones. Aussi c'est à peine si quelques-unes, mises en éveil par cette irruption soudaine, prennent les armes : elles fournissent à l'ennemi l'occasion d'une victoire facile. Beaucoup donc sont tuées ou prises; parmi elles deux sœurs d'Antiope, Ménalippe et Hippolyte, tombent entre les mains, l'une d'Hercule, l'autre de Thésée. Celui-ci, qui avait obtenu sa captive pour récompense de ses services, en fit son épouse,

...a genuit Hippolytum. Hercules, post victoriam, Me...en captivam sorori reddidit, et pretium arma reginæ ...t. Atque ita functus imperio, ad regem revertitur. ...rithyia, ubi comperit bellum sororibus illatum, et ...torem esse Atheniensium principem, hortatur comites, ...straque et Ponti sinum, et Asiam edomitam esse dicit, ... Græcorum non tam bellis quam rapinis pateant. Auxi...ium deinde a Sagillo, rege Scythiæ, petit: genus se Scytharum esse; cladem virorum, necessitatem armorum, belli causas ostendit; assecutasque virtute, ne segniores viris feminas habere Scythæ viderentur. Motus ille domestica gloria, mittit cum ingenti equitatu filium Panasagorum in auxilium. Sed, ante prœlium dissensione orta, ab auxiliis desertæ, bello ab Atheniensibus vincuntur; receptaculum tamen habuere castra sociorum, quorum auxilio intactæ ab aliis gentibus in regnum revertuntur. Post Orithyiam, Penthesilea[1] regno potita est:

et en eut Hippolyte. Hercule, après la victoire, rendit sa prisonnière Ménalippe à sa sœur, et reçut pour rançon les armes de la reine. Puis il retourna vers Eurysthée, après avoir ainsi exécuté ses ordres. Cependant Orithye, apprenant que ses sœurs avaient été attaquées, et que l'agresseur était le chef des Athéniens, exhorte ses compagnes, en leur disant qu'elles auront inutilement subjugué les rivages du Pont et l'Asie, si leur pays reste exposé au armes ou plutôt aux brigandages des Grecs. Elle demande ensuite du secours à Sagille, roi de Scythie : elle lui représente que les Amazones sont issues des Scythes; elle lui rappelle le massacre de leurs maris, la necessité où elles ont été de prendre les armes, les causes de la guerre; elles ajoutent que par leur bravoure elles ont montré que chez les Scythes les femmes sont aussi vaillantes que les hommes. Sagille, touché de la gloire de sa nation, envoie à son secours Panasagore, son fils, à la tête d'une nombreuse cavalerie. Mais avant la bataille la division se mit entre les alliés, et les Amazones, abandonnées par leurs auxiliaires, furent battues par les Athéniens; elles trouvèrent pourtant un asile dans le camp de leurs alliés, sous la protection desquels elles revinrent dans leur pays, sans être inquiétées par d'autres peuples. Après Orithye régna Penthésilée,

cujus Trojano bello inter fortissimos viros, quum auxilium adversus Græcos ferret, magna virtutis documenta exstitere. Interfecta demum Penthesilea, exercituque ejus absumpto, paucæ quæ in regno remanserant, ægre se adversus finitimos defendentes, usque tempora Alexandri Magni duraverunt. Harum Minithya sive Thalestris regina, concubitu [1] Alexandri per dies tredecim, ad sobolem ex eo generandam obtento, reversa in regnum, brevi tempore cum omni Amazonum nomine intercidit.

V. Scythæ autem tertia expeditione Asiana, quum annis octo a conjugibus et liberis abfuissent, servili bello domi excipiuntur. Quippe conjuges eorum, longa exspectatione virorum fessæ, nec jam teneri bello, sed deletos ratæ, servis ad custodiam pecorum relictis nubunt: qui reversos cum victoria dominos, velut advenas, armati finibus prohibent. Quibus quum varia victoria fuisset, admonentur Scythæ mutare genus pugnæ, memores non cum hostibus, sed cum servis prœliandum, nec armorum, sed dominorum jure

qui secourut Troie contre les Grecs, et se signala entre les guerriers les plus braves par son courage héroïque. Lorsqu'enfin cette princesse eut été tuée et son armée détruite, le peu d'Amazones qui était resté dans le royaume, ne se maintint qu'avec peine contre les peuples voisins; toutefois elles subsistèrent jusqu'au règne d'Alexandre le Grand. Minithye, ou Thalestris, qui était alors leur reine, obtint de partager le lit de ce prince pendant treize jours pour en avoir des enfants; revenue ensuite dans ses États, elle y mourut bientôt après : avec elle périt le nom des Amazones.

V. Cependant, dans une troisième expédition en Asie, les Scythes étaient restés huit années loin de leurs femmes et de leurs enfants. Ils trouvent à leur retour une guerre servile. Leurs femmes, lasses d'une si longue attente et croyant leurs maris non pas retenus par la guerre, mais exterminés, épousèrent les esclaves qui avaient été laissés pour la garde des troupeaux. Quand leurs maîtres revinrent victorieux, ceux-ci les repoussèrent par les armes des frontières de la Scythie, comme s'il eussent été des étrangers. Des succès mêlés de revers avertissent les Scythes de changer de tactique : ils se souviennent qu'ils ont affaire non à des ennemis, mais à des esclaves, contre lesquels ils devaient agir, non en guerriers

vincendos; verbera in aciem, non arma afferenda, omissoque ferro, virgas ac flagella, ceteraque servilis metus paranda instrumenta. Probato omnes consilio, instructi sicut præceptum erat, postquam ad hostem accessere, inopinantibus verbera intentant; adeoque illos perculerunt, ut quos ferro non poterant, metu verberum vincerent; fugamque non ut hostes victi, sed ut fugitivi servi capesserent. Quicumque capi potuerunt, supplicia crucibus luerunt. Mulieres quoque male sibi consciæ partim ferro, partim suspendio vitam finierunt. Post hæc pax apud Scythas fuit, usque tempora Jancyri regis. Huic Darius, rex Persarum, sicut supra dictum est [1], quum filiæ ejus nuptias non obtinuisset, bellum intulit; et, armatis septingentis millibus hominum, Scythiam ingressus, non facientibus hostibus pugnæ potestatem, metuens ne, interrupto ponte Istri reditus sibi intercluderetur, amissis octoginta millibus hominum, trepidus refugit:

mais en maîtres; que ce n'était pas des armes, mais des étrivières qu'il y avait à apporter sur le champ de bataille, et qu'il fallait substituer au fer des verges, des fouets et tous les autres instruments propres à effrayer des âmes serviles. Cet avis fut approuvé, et lorsqu'ils s'avancèrent tous vers les ennemis, équipés comme on le leur avait recommandé, et qu'ils montrèrent tout à coup des verges, ils les étonnèrent si fort, qu'ils vainquirent par la seule crainte du fouet des gens qu'ils n'avaient pu vaincre par le fer, et que ceux-ci s'enfuirent non comme des ennemis battus, mais comme des esclaves échappés. Tous ceux qui purent être pris furent mis en croix. Les femmes, qui se sentaient coupables, se poignardèrent ou se pendirent. Après cela les Scythes furent en paix jusqu'au règne de Jancyre. Darius, roi de Perse, à qui ce prince avait refusé sa fille en mariage, lui déclara la guerre, comme il a été dit plus haut. Il entra dans la Scythie avec une armée de sept cent mille hommes; mais comme les ennemis évitaient toujours d'en venir aux mains, il craignit qu'on ne lui coupât la retraite en détruisant le pont du Danube, et il prit la fuite précipitamment, après avoir perdu quatre-vingt mille hommes,

quæ jactura, abundante multitudine, inter damna numerata non est. Inde Asiam et Macedoniam domuit : Ionas quoque navali prœlio superat. Dein, cognito quod Athenienses Ioniis auxilium contra se tulissent, omnem impetum belli in eos convertit.

VI. Nunc, quoniam ad bella Atheniensium ventum est, quæ non modo ultra spem gerendi, verum etiam ultra gesti fidem peracta sunt, operaque Atheniensium effectu majora quam voto fuere, paucis urbis origo repetenda est ; quia non, ut ceteræ gentes, a sordidis initiis ad summa crevere. Soli enim, præterquam incremento, etiam origine gloriantur ; quippe non advenæ, neque passim collecta populi colluvies originem urbi dedit ; sed eodem innati solo[1] quod incolunt ; et quæ illis sedes, eadem origo est. Primi lanificii, et olei et vini usum docuere. Arare quoque ac serere frumenta glandem vescentibus monstrarunt. Litteræ, cærimoniæ

perte qui, vu le nombre prodigieux de ses sujets, ne fut pas regardée comme telle. Puis il subjugua l'Asie et la Macédoine, et battit sur mer les Ioniens. Ayant ensuite appris que les Athéniens avaient secouru ces derniers contre lui, il tourna toute la force de ses armes contre ce peuple.

VI. Puisque nous voilà arrivés aux guerres des Athéniens, dont les succès ont dépassé non-seulement leur espoir, mais encore toute vraisemblance, et dont les exploits ont été par leur résultat bien au delà de leurs vœux, il faut remonter en peu de mots à l'origine de leur ville ; car leur grandeur n'a pas eu d'humbles commencements comme celle des autres nations. Ils sont en effet les seuls qui se glorifient non-seulement de leur agrandissement, mais aussi de leur origine : car ce n'est pas à des étrangers, ni à un ramas confus de vile populace qu'Athènes doit la sienne, mais à ceux qui sont nés sur le sol qu'ils habitent, et qui sont établis sur la terre dont ils sont sortis. Inventeurs de la préparation des laines et de la fabrication de l'huile et du vin, ils apprirent encore aux hommes, qui ne vivaient alors que de glands, l'art de cultiver et d'ensemencer les terres. Athènes est, pour ainsi dire,

ac facundia, et hic civilis ordo disciplinæ, veluti templum Athenas habent. Ante Deucalionis tempora regem habuere Cecropem ; quem, ut omnis antiquitas fabulosa est, biformem[1] tradidere, quia primus marem feminæ matrimonio junxit. Huic successit Cranaus, cujus filia Atthis[2] regioni nomen dedit. Post hunc Amphictyon regnavit, qui primus Minervæ urbem sacravit, et nomen civitati Athenas dedit. Hujus temporibus aquarum illuvies majorem partem populorum Græciæ absumpsit. Superfuerunt, quos refugia montium receperunt, aut ad regem Thessaliæ Deucalionem ratibus evecti sunt : a quo propterea genus hominum conditum dicitur. Per ordinem deinde successionis regnum ad Erechtheum descendit, sub quo frumenti satio apud Eleusina a Triptolemo reperta est : in cujus muneris honorem noctes initiorum sacratæ. Tenuit et Ægeus, Thesei pater, Athenis regnum : a quo per divortium decedens Medea, propter adultam privigni[3]

le temple des lettres, de la religion, de l'éloquence et de l'ordre politique. Avant le siècle de Deucalion, elle fut gouvernée par le roi Cécrops, à qui l'antiquité, toujours mêlée de fables, donne une double nature, parce qu'il fut le premier qui unit l'homme à la femme par les liens du mariage. Il eut pour successeur Cranaüs, dont la fille, appelée Atthis, donna son nom à l'Attique. Après Cranaüs, régna Amphictyon, qui le premier consacra la ville à Minerve, et l'appela Athènes. Sous le règne de ce prince, la plupart des peuples de la Grèce furent engloutis par un déluge. Il ne se sauva des eaux que ceux qui se réfugièrent sur le sommet des montagnes, ou qui abordèrent sur des vaisseaux chez Deucalion, roi de Thessalie, à qui, pour cette raison, on attribue la création du genre humain. Le sceptre d'Athènes parvint ensuite, par ordre de succession, à Érecthée. Ce fut sous ce prince que l'art de semer le blé fut inventé à Éleusis par Triptolème, à qui la reconnaissance publique consacra les Éleusinies. Le trône fut ensuite occupé par Égée, père de Thésée. Médée sa femme, fit divorce avec lui, à cause de son beau-fils devenu grand,

ætatem, Colchos, cum Medo filio, ex Ægeo suscepto, concessit. Post Ægeum Theseus, ac deinceps Thesei filius Demophoon, qui auxilium Græcis adversus Trojanos tulit, regnum possedit.

Erant inter Athenienses et Dorienses [1], simultatum veteres offensæ: quas vindicaturi bello Dorienses, de eventu prœlii oracula consuluerunt. Responsum superiores fore, ni regem Atheniensium occidissent. Quum ventum esset in bellum, militibus ante omnia custodia regis præcipitur. Atheniensibus eo tempore rex Codrus erat: qui, et responso dei et præceptis hostium cognitis, permutato regis habitu, pannosus, sarmenta collo gerens, castra hostium ingreditur. Ibi in turba obsistentium a milite quem falce astu convulneraverat, interficitur. Cognito regis corpore, Dorienses sine prœlio discedunt. Atque ita Athenienses virtute ducis, pro salute patriæ morti se offerentis, bello liberantur.

VII. Post Codrum nemo Athenis regnavit: quod memo-

et se retira à Colchos avec Médus qu'elle avait eu de ce prince. Après la mort d'Égée, Athènes eut successivement pour rois Thésée et Démophoon, son fils, qui secourut les Grecs au siége de Troie.

Il régnait depuis longtemps des inimitiés entre les Athéniens et les Doriens. Ces derniers, déterminés à se venger par la voie des armes, consultèrent l'oracle sur le succès de la guerre qu'ils méditaient. Il leur fut répondu qu'ils seraient vainqueurs s'ils ne tuaient pas le roi des Athéniens. Lorsque les hostilités eurent commencé, leurs chefs recommandèrent avant tout aux soldats de respecter la vie de ce prince. Codrus, qui régnait alors à Athènes, instruit de la réponse de l'oracle, et de l'ordre donné par les chefs doriens, quitte ses habits royaux, se revêt de haillons, se charge les épaules de sarments, et entre en cet état dans le camp ennemi. Là, voulant se faire jour à travers la foule, il est tué par un soldat qu'il avait insidieusement blessé d'un coup de faucille. Les Doriens, reconnaissant le corps du roi, se retirent sans livrer bataille. C'est ainsi que les Athéniens sont délivrés de la guerre par le courage de leur chef, qui se dévoua à la mort pour la patrie.

VII. Après Codrus, la royauté fut abolie à Athènes : ce fut un

riæ nominis ejus tributum est. Administratio reipublicæ annuis magistratibus [1] permissa. Sed civitati nullæ tunc leges erant, quia libido regum pro legibus habebatur. Legitur itaque Solon, vir justitiæ insignis, qui velut novam civitatem legibus conderet : qui tanto temperamento inter plebem senatumque egit (quum, si quid pro altero ordine tulisset, alteri displiciturum videretur), ut ab utrisque parem gratiam traheret. Hujus viri inter multa egregia, illud memorabile fuit. Inter Athenienses et Megarenses de proprietate Salaminæ insulæ prope usque interitum armis dimicatum fuerat. Post clades multas capitale esse apud Athenienses cœpit, si quis legem de vindicanda insula tulisset. Sollicitus igitur Solon, ne aut tacendo parum reipublicæ consuleret, aut censendo, sibi, subitam dementiam simulat, cujus venia non dicturus modo prohibita, sed et facturus erat. Deformis habitu, more vecordium, in publicum evolat;

hommage rendu à la mémoire de ce prince. Le gouvernement de l'État fut confié à des magistrats annuels. Mais la ville n'avait pas de lois, parce que le caprice des rois en avait auparavant tenu lieu. Solon, renommé pour sa justice, fut donc chargé d'en faire, comme pour une ville toute nouvelle. Il maintint si bien l'équilibre entre le peuple et le sénat, pour ne pas déplaire à l'un en favorisant l'autre, qu'il se concilia également l'affection des deux ordres. Parmi tous les beaux traits de la vie de ce grand homme, en voici un qui mérite surtout d'être rappelé. Les Athéniens et ceux de Mégare s'étaient disputé la propriété de l'île de Salamine par des guerres qui avaient failli anéantir les deux peuples. Les Athéniens, après avoir essuyé bien des revers, décrétèrent la peine de mort contre quiconque proposerait de revendiquer la possession de cette île. Cette mesure tourmentait Solon, qui craignait ou de négliger les intérêts de la république en se taisant, ou d'exposer sa vie en donnant son avis sur cet objet. Il feint tout à coup un accès de démence, qui devait lui permettre non-seulement de dire, mais encore de faire ce qui était interdit. Vêtu d'un méchant habit, il s'élance en public

factoque concursu hominum, quo magis consilium dissimulet, insolitis sibi versibus suadere populo cœpit quod vetabatur; omniumque animos ita cepit, ut extemplo bellum adversus Megarenses decerneretur, insulaque, devictis hostibus, Atheniensium fieret.

VIII. Interea [1] Megarenses, memores illati Atheniensibus belli, et veriti ne frustra arma movisse viderentur, matronas Atheniensium in Eleusiniis [2] sacris noctu oppressuri, naves conscendunt. Qua re cognita, dux Atheniensium Pisistratus juventutem in insidiis locat, jussis matronis solito clamore ac strepitu etiam in accessu hostium, ne intellectos se sentiant, sacra celebrare, egressosque navibus Megarenses inopinantes aggressus delevit, ac protinus classe captiva intermixtis mulieribus, ut speciem captarum matronarum præberent, Megara contendit. Illi quum et navium formam, et petitam prædam cognoscerent, obvii ad portum procedunt:

comme un insensé; le peuple s'attroupe autour de lui. Solon se met à lui conseiller ce qui était interdit, en déclamant des vers, contre son usage, pour mieux cacher son intention, et il échauffe si fort tous les cœurs, que les Athéniens votent sur-le-champ la guerre contre Mégare, remportent la victoire, et reprennent l'île de Salamine.

VIII. Cependant ceux de Mégare, se rappelant qu'ils avaient déclaré la guerre aux Athéniens, et ne voulant pas paraître avoir pris les armes en vain, se mettent en mer, dans le dessein de surprendre de nuit les femmes athéniennes, pendant qu'elles seraient occupées aux sacrifices d'Éleusis. Instruit de leur projet, Pisistrate, chef des Athéniens, fait mettre des jeunes gens en embuscade, et ordonne aux femmes assemblées de célébrer leurs mystères avec le bruit et les cris ordinaires, aux approches même des ennemis, qui, autrement, pourraient se croire devinés. A peine ceux-ci ont-ils débarqué, qu'il tombe inopinément sur eux, et les taille en pièces. Il se saisit aussitôt de leurs vaisseaux, y embarque avec ses soldats des femmes qu'on pût prendre pour des prisonnières, et fait voile vers Mégare. Les habitants, reconnaissant la forme de leurs navires et la proie qu'ils s'étaient proposé d'enlever, se rendent sur le port au-devant de la flotte :

quibus cæsis, Pisistratus paulum a capienda urbe abfuit. Ita Megarenses suis dolis hosti victoriam dedere. Sed Pisistratus, quasi sibi, non patriæ vicisset, tyrannidem per dolum occupat : quippe voluntariis verberibus domi affectus, laceratoque corpore, in publicum progreditur; advocata concione, vulnera populo ostendit; de crudelitate principum, a quibus hæc se passum simulabat, queritur; adduntur vocibus lacrimæ, et invidiosa oratione multitudo credula accenditur. Amore plebis invisum se senatui affirmat; obtinet ad custodiam corporis sui satellitum auxilium, per quos occupata tyrannide, per annos triginta tres regnavit [1].

IX. Post hujus mortem Diocles [2], alter ex filiis, per vim stuprata virgine, a fratre puellæ interficitur. Alter, Hippias nomine, quum imperium paternum teneret, interfectorem fratris comprehendi jubet : qui, quum per tormenta conscios cædis nominare cogeretur, omnes amicos tyranni nominavit.

Pisistrate les passa au fil de l'épée, et faillit prendre la ville. C'est ainsi que la ruse de ceux de Mégare procura la victoire aux Athéniens. Mais comme si Pisistrate avait vaincu pour lui-même, et non pour la patrie, il s'empare de la tyrannie par un artifice : il se fait battre de verges dans l'intérieur de sa maison, et, le corps déchiré de coups, il se présente en public; il montre ses plaies au peuple assemblé, se plaint de la cruauté des grands, qu'il feint l'avoir maltraité de la sorte; il joint les larmes aux plaintes, et par un discours haineux, enflamme une multitude crédule. Il dit qu'il n'est haï du sénat que parce qu'il aime le peuple; il obtient des gardes pour la sûreté de sa personne, et par eux s'empare de la tyrannie, dont il jouit trente-trois ans.

IX. Après sa mort, Dioclès, l'un de ses fils, fut tué par le frère d'une jeune fille à qui il avait fait violence. Son autre fils nommé Hippias, qui avait hérité du pouvoir paternel, fit saisir le meurtrier. Celui-ci, forcé par la question de révéler ses complices, nomma tous les amis du tyran.

Quibus interfectis, quærenti tyranno an adhuc aliqui conscii essent, neminem ait superesse, quem amplius mori gestiat, quam ipsum tyrannum. Qua voce ejusdem se tyranni victorem, post vindictam pudicitiæ sororis, ostendit. Hujus virtute quum admonita civitas libertatis esset, tandem Hippias[1], regno pulsus, in exsilium agitur: qui, profectus in Persas, ducem se Dario, inferenti Atheniensibus bellum, sicuti supra significatum est, adversus patriam suam offert. Igitur Athenienses, audito Darii adventu, auxilium a Lacedæmoniis, socia tum civitate, petiverunt. Quos ubi viderunt quatridui teneri religione[2], non exspectato auxilio, instructis decem millibus civium, et Platæensibus auxiliaribus mille, adversus sexcenta millia hostium, in campos Marathonios[3], in prœlium egrediuntur. Miltiades et dux belli erat, et auctor non exspectandi auxilii : quem tanta fiducia ceperat, ut plus præsidii in celeritate quam in sociis duceret.

Quand Hippias les eut fait mourir, il lui demanda s'il ne restait plus de coupables : « Non, répondit-il, il n'y a plus que toi, tyran, que je voulusse voir mourir. » C'est ainsi qu'après avoir vengé l'honneur de sa sœur, il triompha encore du tyran par cette réponse. Sa fermeté réveilla le désir de la liberté dans le cœur de ses concitoyens. Hippias fut enfin détrôné et banni. Il se rendit en Perse, où il s'offrit à Darius pour commander ses troupes, dans la guerre que ce prince préparait contre Athènes, comme je l'ai dit plus haut. Les Athéniens donc, informés de l'approche de Darius, demandèrent d'abord du secours aux Spartiates, qui étaient alors leurs alliés. Mais voyant que ceux-ci allaient être arrêtés pendant quatre jours par un scrupule religieux, ils prirent le parti de ne pas les attendre; ils armèrent dix mille citoyens, et, soutenus de mille Platéens, ils marchèrent au combat dans la plaine de Marathon, contre six cent mille hommes. Miltiade était à leur tête; c'était lui aussi qui avait conseillé de ne point attendre le secours de Sparte. Confiant dans le succès, il comptait plus sur sa célérité que sur les forces des alliés.

Magna igitur in pugnam euntibus alacritas animorum fuit, adeo ut, quum mille passus inter duas acies essent, citato cursu ante jactum sagittarum ad hostem venerint. Nec audaciæ ejus eventus defuit: pugnatum est enim tanta virtute, ut hinc viros, inde pecudes putares. Victi Persæ in naves confugerunt; ex quibus multæ suppressæ, multæ captæ sunt. In eo prœlio tanta virtus singulorum fuit, ut cujus laus prima esset, difficile judicium videretur. Inter ceteros tamen Themistoclis adolescentis gloria emicuit, in quo jam tunc indoles futuræ imperatoriæ virtutis apparuit. Cynægiri[1] quoque militis Atheniensis gloria magnis scriptorum laudibus celebrata est: qui, post prœlii innumeras cædes, quum fugientes hostes ad naves egisset, onustam navem dextra manu tenuit, nec prius dimisit, quam manum amitteret; tum quoque, amputata dextra, navem sinistra comprehendit; quam et ipsam

Ses troupes marchèrent au combat avec tant d'ardeur, qu'elles franchirent au pas de course les mille pas qui séparaient les deux armées, et fondirent sur l'ennemi avant qu'on eût lancé une flèche. Le succès répondit à son audace. Elles combattirent en effet avec tant de valeur qu'on eût dit qu'il y avait d'un côté des hommes, et de l'autre des animaux stupides. Les Perses vaincus se sauvèrent sur leurs vaisseaux, dont un grand nombre fut pris ou coulé à fond. Dans cette bataille, chaque guerrier athénien se signala tellement par son courage, qu'il serait difficile de décider lequel d'entre eux se distingua le plus. Cependant le jeune Thémistocle brilla entre tous les autres, et commença dès lors à promettre un grand capitaine. L'histoire a aussi beaucoup vanté l'action glorieuse d'un soldat athénien nommé Cynégire. Après avoir tué un grand nombre d'ennemis, il poursuivit les fuyards jusque sur leurs vaisseaux, saisit de sa main droite une de leurs barques chargée, et ne lâcha prise qu'après qu'on lui eut coupé cette main; alors, n'ayant plus de main droite, il accrocha la barque avec la gauche, et lorsqu'il

quum amisisset, ad postremum morsu navem detinuit. Tantam in eo virtutem fuisse ut non tot cædibus fatigatus, non duabus manibus amissis victus, truncus ad postremum, et veluti rabida fera, dentibus dimicaverit. Ducenta millia Persæ eo prœlio, sive naufragio, amisere. Cecidit et Hippias, tyrannus Atheniensis, auctor et concitor ejus belli, diis patriæ ultoribus pœnas repetentibus.

X. Interea et Darius, quum bellum restauraret, in ipso apparatu decedit, relictis multis filiis, et in regno et ante regnum susceptis Ex his Artemenes, maximus natu, ætatis privilegio regnum sibi vindicabat : quod jus, et ordo nascendi et natura ipsa gentibus dedit. Porro Xerxes controversiam non de ordine, sed de nascendi felicitate referebat: Namque Artemenem primum quidem Dario, sed privato provenisse; se regi primum natum. Fratres itaque suos, qui ante geniti essent,

eut encore perdu celle-ci, il la retint enfin avec les dents. Telle fut son énergie que sans être fatigué de tant de carnage, sans être vaincu par la perte de ses deux mains, et son corps n'étant plus qu'un tronc mutilé, il combattit avec les dents comme une bête enragée. Dans cette bataille, les Perses perdirent deux cent mille hommes, ou par le fer, ou dans les flots. Là périt aussi le tyran d'Athènes, Hippias, l'artisan et l'auteur de la guerre : il fut ainsi puni par les dieux vengeurs de la patrie.

X. Cependant Darius, qui songeait à recommencer la guerre, mourut lorsqu'il était occupé à en faire les préparatifs : il laissait beaucoup de fils, qu'il avait eus avant et après son avénement à l'empire. Artemène, l'aîné d'entre eux, revendiquait la couronne par le privilége de l'âge, privilége reconnu de toutes les nations et fondé sur la date de la naissance et sur la nature même. Xerxès de son côté faisait porter le débat non sur l'antériorité mais sur l'opportunité de la naissance. Sans doute Artemène était le fils aîné de Darius, mais de Darius simple particulier, tandis que lui, Xerxès, l'était de Darius devenu roi. C'est pourquoi ses frères, nés avant lui,

privatum patrimonium, quod eo tempore Darius habuisset, non regnum sibi vindicare posse : se esse, quem primum in regno jam rex pater sustulerit. Huc accedere, quod Artemenes non patre tantum, sed et matre privatæ adhuc fortunæ, avo quoque materno privato, procreatus sit; se vero et matre regina[1] natum, et patrem non nisi regem vidisse; avum quoque maternum Cyrum se regem habuisse, non heredem, sed conditorem tanti regni : et, si in æquo jure utrumque fratrem pater reliquisset, materno se jure et avito vincere. Hoc certamen concordi animo ad patruum suum Artaphernem, veluti ad domesticum judicem, deferunt; qui, domi cognita causa, Xerxem præposuit; adeoque fraterna contentio fuit, ut nec victor insultaverit, nec victus doluerit; ipsoque litis tempore invicem munera miserint, et jucunda quoque inter se, non solum credula convivia habuerint; judicium quoque ipsum sine arbitris, sine convitio fuerit. Tanto moderatius tum fratres

pouvaient revendiquer les biens que Darius possédait avant de régner, mais non prétendre au sceptre : c'était lui que son père devenu roi avait eu le premier sur le trône. Au surplus non-seulement Artemène était né d'un homme de condition privée, mais sa mère et son aïeul maternel l'étaient aussi; au lieu que lui avait pour mère une reine, et n'avait vu son père que roi. Il avait aussi pour aïeul paternel Cyrus, non l'héritier, mais le fondateur d'un si vaste empire ; et, leur père les eût-il laissés avec des droits égaux, la qualité de sa mère et de son aïeul lui donnait l'avantage. Les deux frères, d'un commun accord, remirent la décision à Artapherne, leur oncle paternel, comme à un juge domestique. Artapherne, après avoir examiné l'affaire chez lui, adjugea le sceptre à Xerxès. Le débat fut ce qu'il devait être entre frères, si bien que le vainqueur ne montra aucun orgueil et le vaincu aucun dépit. Dans le cours même de leur contestation, ils se firent mutuellement des présents et se donnèrent tour à tour des repas, où régna non-seulement la confiance, mais même la gaieté. Le jugement lui-même fut rendu à huis clos, sans exciter de récrimination. Tant il est vrai que, dans ces temps-là, les frères

inter se regna maxima dividebant, quam nunc exigua patrimonia partiuntur.

Igitur Xerxes bellum a patre cœptum adversus Græciam quinquennium instruxit. Quod ubi primum didicit Demaratus, rex Lacedæmoniorum, qui apud Xerxem exsulabat[1], amicior patriæ post fugam quam regi post beneficia, ne inopinato bello opprimerentur, omnia in tabellis ligneis[2] magistratibus perscribit, eademque cera super inducta delet, ne aut scriptura sine tegmine indicium daret, aut recens cera dolum proderet; fido deinde servo perferendas tradit, jusso magistratibus Spartanorum tradere. Quibus perlatis, Lacedæmone quæstioni res diu fuit, quod neque scriptum aliquid viderent, nec frustra missas suspicarentur, tantoque rem majorem, quanto sit occultior, putabant. Hærentibus in conjectura viris, soror regis Leonidæ[3] consilium scribentis invenit. Erasa igitur cera, belli consilia deteguntur.

se disputaient de vastes empires avec plus de modération qu'il ne se partagent de nos jours de chétifs héritages!

Xerxès donc travailla pendant cinq ans aux préparatifs de la guerre que son père avait entreprise contre la Grèce. Démarate, roi de Lacédémone, qui vivait alors en exil à la cour de ce prince, et qui était plus attaché encore à sa patrie qui l'avait banni, qu'au roi qui l'avait comblé de bienfaits, n'est pas plutôt instruit de son dessein, que, dans la crainte de voir les Spartiates accablés par une attaque inattendue, il écrit tout à leurs magistrats sur des tablettes de bois qu'il recouvre avec la cire qu'il en avait grattée, pour n'être pas trahi par la vue des lettres ou par la fraîcheur de la cire; puis il les confie à un esclave affidé, avec ordre de les remettre aux magistrats de Sparte. Quand elles furent parvenues à Lacédémone, on chercha longtemps ce que cela signifiait: on ne voyait rien d'écrit, mais on soupçonnait que ces tablettes n'avaient pas été envoyées sans dessein, et on présumait que le mystère était d'autant plus important, qu'il était plus caché. Les hommes ne savaient que conjecturer; ce fut la sœur du roi Léonidas qui devina l'intention de Démarate. La cire fut enlevée, et le projet de la guerre découvert.

Jam Xerxes septingenta millia de regno armaverat, et trecenta millia de auxiliis: ut non immerito proditum sit flumina ab exercitu ejus siccata[1], Græciamque omnem vix capere exercitum ejus potuisse. Naves quoque mille ducentas numero habuisse dicitur. Huic tanto agmini dux defuit. Ceterum, si regem spectes, divitias, non ducem laudes: quarum tanta copia in regno ejus fuit, ut, quum flumina multitudine consumerentur, opes tamen regiæ superessent. Ipse autem primus in fuga, postremus in prœlio semper visus est; in periculis timidus; sicubi metus abesset, inflatus. Denique ante experimentum belli, fiducia virium, veluti naturæ ipsius dominus, et montes in planum deducebat[2], et convexa vallium æquabat, et quædam maria pontibus sternebat, quædam ad navigationis commodum per compendium ducebat.

XI. Cujus introitus in Græciam quam terribilis, tam

Xerxès avait déjà armé sept cent mille Perses, et trois cent mille hommes de troupes auxiliaires, en sorte qu'on a eu raison de raconter que son armée avait desséché les fleuves, et que toute l'étendue de la Grèce avait à peine suffi pour la contenir. On rapporte aussi que sa flotte était composée de douze cents voiles. A une armée aussi nombreuse il manquait un chef. A considérer Xerxès, on pouvait louer en lui l'opulence du monarque, non les talents du général. Ses richesses étaient immenses, au point que des troupes assez nombreuses pour tarir les rivières ne pouvaient épuiser ses trésors. Mais, pour lui, on le vit toujours le premier à fuir, le dernier à combattre, timide dans les périls, insolent quand il n'avait rien à craindre. Enfin plein de confiance en ses forces avant d'avoir tenté le sort des combats, et s'érigeant pour ainsi dire en maître de la nature, il aplanissait les montagnes, comblait les vallées, jetait des ponts sur des mers, et en détournait d'autres pour ouvrir à sa flotte une route plus courte et plus commode.

XI. Autant l'entrée de Xerxès dans la Grèce avait été terrible,

turpis ac fœdus discessus fuit. Namque quum Leonidas, rex Spartanorum, cum quatuor millibus militum angustias Thermopylarum[1] occupasset, Xerxes, contemptu paucitatis, eos pugnam capessere jubet, quorum cognati Marathonia pugna interfecti fuerant : qui, dum ulcisci suos quærunt, principium cladis fuere ; succedente deinde inutili turba, major cædes editur. Triduo ibi cum dolore et indignatione Persarum dimicatum ; quarta die, quum nuntiatum esset Leonidæ a viginti millibus hostium summum cacumen teneri, tunc hortatur socios recedant et se ad meliora patriæ tempora reservent ; sibi cum Spartanis fortunam experiendam ; plura se patriæ quam vitæ debere ; ceteros ad præsidia Græciæ servandos. Audito regis imperio, discessere ceteri ; soli Lacedæmonii remanserunt. Initio hujus belli sciscitantibus Delphis oracula responsum fuerat, aut regi Spartanorum aut urbi cadendum. Et idcirco rex

autant sa retraite fut ignominieuse. Léonidas, roi de Sparte, s'était posté avec quatre mille hommes au défilé des Thermopyles. Le Perse méprisa ce petit nombre de gens, et les fit attaquer par ceux de ses soldats dont les parents avaient été tués à la journée de Marathon. Ceux-ci, cherchant à venger leur famille, succombèrent les premiers. Ils furent ensuite remplacés par une multitude impuissante ; le carnage n'en devint que plus horrible. Les Perses combattirent pendant trois jours avec colère et indignation. Au quatrième jour, Léonidas apprenant que vingt mille ennemis s'étaient saisis des hauteurs, prie ses alliés de se retirer et de se réserver pour des circonstances plus heureuses pour leur patrie, quant à lui il devait tenter la fortune avec ses Spartiates, et sacrifier sa vie à sa patrie, tandis que les autres devaient se conserver pour la défense de la Grèce. A cet ordre du roi, les alliés se retirent, et les Lacédémoniens restent seuls. Au commencement de cette guerre, l'oracle de Delphes, interrogé sur le résultat, avait répondu que Sparte ou son roi devait périr. Aussi le roi Léonidas,

Leonidas, quum in bellum proficisceretur, ita suos firmaverat, ut ire se parato ad moriendum animo scirent. Angustias propterea occupaverat, ut cum paucis aut majore gloria vinceret, aut minore damno reipublicæ caderet. Dimissis igitur sociis, hortatur Spartanos meminerint qualitercumque prœliantibus cadendum esse ; caverent ne fortius mansisse quam dimicasse videantur ; nec exspectandum ut ab hoste circumvenirentur, sed dum nox occasionem daret, securis et lætis superveniendum ; nusquam victores honestius quam in castris hostium perituros. Nihil erat difficile persuadere persuasis mori : statim arma capiunt, et sexcenti viri[1] castra quingentorum millium irrumpunt ; statimque regis prætorium petunt, aut cum illo, aut si ipsi oppressi essent, in ipsius potissimum sede morituri. Tumultus totis castris oritur. Spartani, posteaquam regem non inveniunt, per omnia castra victores vagantur ; cædunt sternuntque omnia, ut qui sciant se pugnare

en partant pour la guerre, avait affermi le courage des siens, en leur déclarant qu'il y allait résolu à mourir. Il s'était donc emparé du défilé avec un petit nombre de gens, pour rendre ou sa victoire plus glorieuse, ou sa défaite moins fatale à la république. Après avoir renvoyé ses alliés, il exhorte les Spartiates à se souvenir que, de quelque manière qu'ils combattent, ils sont destinés à périr ; à prendre garde de paraître avoir montré plus de courage en restant qu'en attaquant les ennemis ; à ne pas leur laisser le temps de les envelopper ; à tomber sur eux à la faveur de la nuit, pendant qu'ils étaient dans la joie et la sécurité. « En remportant la victoire, ajouta-t-il, vous ne sauriez périr plus glorieusement qu'au milieu du camp ennemi. » Il était aisé de persuader des gens déjà déterminés à mourir : ils prennent aussitôt les armes, et six cents hommes fondent sur un camp de cinq cent mille. Ils volent à la tente du roi, résolus de périr avec lui, ou tout au moins dans sa demeure, s'ils étaient accablés par le nombre. Tout le camp est en tumulte. Les Spartiates, ne trouvant point le roi, se répandent en vainqueurs dans tous les quartiers ; ils tuent et renversent tout ce qu'ils rencontrent, en gens qui savent combattre

non spe victoriæ, sed in mortis ultionem. Prœlium a principio noctis in majorem partem diei tractum. Ad postremum non victi, sed vincendo fatigati, inter ingentes stratorum hostium catervas occiderunt. Xerxes, duobus vulneribus terrestri prœlio acceptis, experiri maris fortunam statuit.

XII. Sed Atheniensium dux Themistocles, quum animadvertisset Ionas, propter quos bellum Persarum susceperant, in auxilium regis classe venisse, sollicitare eos in partes suas statuit. Et, quum colloquendi copiam non haberet, quo applicituri erant symbolos proponi et saxis proscribi curat : « Quæ vos, Iones, dementia tenet? quod facinus agitatis ? Bellum inferre olim conditoribus vestris, nuper etiam vindicibus, cogitatis? An ideo mœnia vestra condidimus, ut essent qui nostra delerent? Quid si non hæc et Dario prius, et nunc Xerxi, belli causa nobiscum foret, quod vos rebellantes non destituimus? Quin vos in hæc vestra castra ex ista obsidione transitis? Aut si hoc

non pour vaincre, mais pour venger leur mort. L'action se prolongea depuis l'entrée de la nuit jusqu'à la plus grande partie du jour suivant. Enfin plutôt lassés de vaincre, que vaincus, ils tombèrent morts au milieu des monceaux de cadavres dont ils avaient jonché la place. Xerxès, après deux défaites essuyées sur terre, prit le parti de tenter la fortune sur mer.

XII. Cependant Thémistocle, chef des Athéniens, voyant que les Ioniens, pour lesquels ils s'étaient armés, contre les Perses, étaient venus avec une flotte au secours de Xerxès, résolut de les attirer dans son parti. Ne pouvant avoir d'entrevue avec eux, il fit placer des signaux et graver ces paroles sur les rochers, dans les lieux où ils devaient aborder : « Ioniens, quelle est votre folie? quel crime méditez-vous? quoi! vous pensez à faire la guerre à des gens, jadis vos fondateurs, naguère encore vos défenseurs? Avons-nous bâti vos murs afin qu'il en sortît les destructeurs des nôtres? N'est-ce pas aussi pour vous avoir soutenus dans votre révolte contre les Perses que Darius d'abord et puis Xerxès nous ont attaqués? Rompez vos chaînes, et passez dans ce camp qui est le vôtre. Ou si ce parti

parum tutum est, at vos, commisso prœlio, ite cessim, inhibete remis [1], et a bello discedite. » Ante navalis prœlii congressionem miserat Xerxes quatuor millia armatorum Delphos ad templum Apollinis diripiendum : prorsus, quasi non cum Græcis tantum, sed et cum diis immortalibus bellum gereret : quæ manus tota imbribus et fulminibus deleta est, ut intelligeret quam nullæ essent hominum adversus deos vires. Post hæc Thespias, et Platæas, et Athenas, vacuas hominibus incendit; et, quoniam ferro in homines non poterat, in ædificia igne grassatur. Namque Athenienses, post pugnam Marathoniam, præmonente Themistocle victoriam illam de Persis non finem, sed causam majoris belli fore, ducentas naves fabricaverant. Adventante igitur Xerxe, consulentibus Delphis oraculum responsum fuerat salutem muris ligneis tuerentur. Themistocles, navium præsidium demonstratum ratus, persuadet omnibus patriam municipes esse,

ne vous paraît pas sûr, reculez dès que l'action sera engagée; ramez en sens contraire, et quittez le champ de bataille. » Avant que le combat naval se donnât, Xerxès avait détaché quatre mille hommes pour aller piller le temple d'Apollon à Delphes: on eût dit que non content de faire la guerre aux Grecs, il la faisait aussi aux Immortels. Mais ce corps de troupe périt tout entier par les pluies et par la foudre : événement qui devait lui apprendre combien les forces de l'homme sont peu de chose contre les dieux. Il brûla ensuite les villes de Thespie, de Platée et d'Athènes, abandonnées par leurs habitants. Ne pouvant employer le fer contre les hommes, il se servait du feu contre les édifices. Après la bataille de Marathon, les Athéniens, prévenus par Thémistocle que cette victoire sur les Perses serait non la fin de la guerre, mais la cause d'une lutte plus redoutable, avaient construit une flotte de deux cents vaisseaux. Aux approches de Xerxès, l'oracle de Delphes, consulté par eux, leur avait répondu de chercher leur salut dans des murailles de bois. Thémistocle, persuadé que l'oracle entendait par là des vaisseaux, persuade aux Athéniens que ce sont les citoyens qui font la patrie

non mœnia, civitatemque non in ædificiis, sed in civibus positam; melius itaque salutem navibus quam urbi commissuros; hujus sententiæ etiam deum auctorem esse. Probato consilio, conjuges liberosque, cum pretiosissimis rebus, abditis insulis[1], relicta urbe, demandant; ipsi naves armati conscendunt. Exemplum Atheniensium et aliæ urbes imitatæ. Itaque quum adunata omnis sociorum classis et intenta in bellum navale esset, angustiasque Salaminii freti, ne circumveniri a multitudine posset, occupassent, dissensio inter civitatum principes oritur: qui quum, deserto bello, ad sua tuenda dilabi vellent, timens Themistocles ne discessu sociorum vires minuerentur, per servum fidum Xerxi nuntiat uno in loco eum contractam Græciam capere facillime posse. Quod si civitates, quæ jam abire vellent, dissipentur, majore labore ei singulas consectandas. Hoc dolo impellit regem

et non les remparts; qu'une ville consiste non dans les maisons, mais dans ses habitants; qu'ils seront donc plus en sûreté dans leurs vaisseaux que dans les murs de leur ville; que c'est là aussi la pensée d'Apollon. Les Athéniens, goûtant cet avis, abandonnent leur ville et envoient leurs femmes, leurs enfants et leurs effets les plus précieux dans des îles écartées; pour eux ils s'embarquent en armes dans leurs vaisseaux. D'autres cités aussi suivent l'exemple d'Athènes. Les flottes alliées étaient donc réunies et disposées à livrer bataille; elles s'étaient établies dans le détroit de Salamine pour n'être pas enveloppées par la multitude, lorsque la division se mit parmi les différents chefs : chacun d'eux songeait à se retirer du théâtre de la guerre pour aller défendre son propre pays. Thémistocle craignant que le départ de ses alliés n'affaiblît ses forces, mande à Xerxès, par un esclave affidé, que, toute la Grèce étant rassemblée dans un seul endroit, il lui serait très-aisé de s'en emparer; mais que, si les vaisseaux des villes qui méditaient déjà leur retraite, venaient à se disperser, il aurait bien plusde peine à les atteindre l'une aprèsl'autre. Le roi, trompé par cette ruse,

signum pugnæ dare. Græci quoque, adventu hostium occupati, prœlium collatis viribus capessunt. Interea rex, velut spectator pugnæ, cum parte navium in littore remanet. Artemisia autem, regina Halicarnassi, quæ in auxilium Xerxi venerat, inter primos duces bellum acerrime ciebat : quippe ut in viro muliebrem timorem, ita in muliere virilem audaciam cerneres. Quum anceps prœlium esset, Iones, juxta præceptum Themistoclis, pugnæ se paulatim subtrahere cœperunt : quorum defectio animos ceterorum fregit. Itaque circumspicientes fugam pelluntur Persæ, et mox, prœlio victi, in fugam vertuntur. In qua trepidatione multæ captæ naves, multæ mersæ; plures tamen, non minus sævitiam regis quam hostem timentes, domum dilabuntur.

XIII. Hac clade perculsum et dubium consilii Xerxem Mardonius aggreditur. Hortatur in regnum abeat, ne quid seditionis moveat fama adversi belli, in majus, sicuti mos

donne le signal de la bataille. Les Grecs, ainsi prévenus par l'approche de l'ennemi, combattent avec toutes leurs forces réunies. Cependant Xerxès, se contentant d'être spectateur de l'action, reste sur le rivage avec une partie des vaisseaux. Mais Artémise, reine d'Halicarnasse, qui lui avait amené du secours, fait des prodiges de valeur parmi les premiers chefs de l'armée; car tandis qu'on voyait dans un homme la lâcheté d'une femme, on voyait dans une femme l'intrépidité d'un héros. La victoire balançait encore, lorsque les Ioniens, conformément au conseil de Thémistocle, se dégagent insensiblement de la mêlée. Leur défection abat le courage des Perses, qui songent à fuir; ils sont d'abord enfoncés, et bientôt après vaincus et mis en déroute. Dans cette confusion plusieurs de leurs vaisseaux sont pris, plusieurs sont coulés à fond : pourtant le plus grand nombre, ne redoutant pas moins la cruauté de Xerxès que l'ennemi, se disperse et fait voile vers l'Asie.

XIII. Tandis que ce prince, épouvanté de cette défaite, ne savait quel parti prendre, Mardonius va le trouver et lui conseille de retourner dans la Perse, afin de prévenir les révoltes que pourrait occasionner la nouvelle de son malheur, grossie par la renom-

est, omnia extollens : sibi trecenta millia armatorum lecta ex omnibus copiis relinquat : qua manu aut cum gloria ejus perdomiturum se Græciam, aut, si aliter eventus fuerit, sine ejusdem infamia hostibus cessurum. Probato consilio, Mardonio exercitus traditur; reliquas copias rex ipse reducere in regnum parat. Sed Græci, audita regis fuga, consilium ineunt pontis interrumpendi, quem ille Abydo, veluti victor maris, fecerat; ut, intercluso reditu, aut cum exercitu deleretur, aut, desperatione rerum, pacem victus petere cogeretur. Sed Themistocles, timens ne interclusi hostes desperationem in virtutem verterent, et iter, quod aliter non pateret, ferro patefacerent, satis multos hostes in Græcia remanere dictitans, nec augeri numerum retinendo oportere, quum vincere consilio ceteros non posset, eumdem servum [1] ad Xerxem mittit, certioremque consilii facit, et occupare transitum maturata fuga jubet.

mée, accoutumée à tout exagérer, et de lui laisser trois cent mille hommes choisis parmi toutes ses troupes ; il ajoute que, s'il soumettait la Grèce avec cette armée, le prince en recueillerait toute la gloire, ou que, si la fortune en ordonnait autrement, le nom du roi ne serait point déshonoré par la défaite de son général. Xerxès, déférant à son conseil, lui remet cette armée, et se dispose de son côté à ramener le reste de ses troupes dans ses États. Les Grecs, informés de sa fuite, prennent la résolution de rompre le pont qu'il avait construit à Abydos, lorsqu'il se regardait comme vainqueur de la mer : ils espéraient, en lui fermant le retour dans son royaume, ou le faire périr avec son armée, ou le réduire tellement au désespoir, qu'il demandât la paix comme vaincu. Mais Thémistocle craignit que les ennemis ainsi enfermés ne puisassent du courage dans leur désespoir, et ne s'ouvrissent par le fer un passage qui leur serait refusé autrement ; il répétait qu'il ne restait que trop d'ennemis dans la Grèce, sans en augmenter le nombre en en retenant d'autres ; et comme son avis ne prévalait pas, il dépêcha à Xerxès l'esclave dont il s'était déjà servi, pour l'instruire du dessein des Grecs, et pour l'exhorter à se saisir au plus tôt du passage en accélérant sa fuite.

Ille, perculsus nuntio, tradit ducibus milites perducendos; ipse cum paucis Abydon contendit. Ubi, quum solutum pontum hibernis tempestatibus offendisset, piscatoria scapha trepidus trajecit. Erat res spectaculo digna et æstimatione sortis humanæ, rerum varietate mirandæ, in exiguo latentem videre navigio, quem paulo ante vix æquor omne capiebat; carentem etiam omni servorum ministerio, cujus exercitus propter multitudinem terris graves erant. Nec pedestribus copiis, quas ducibus assignaverat, felicius iter fuit : siquidem quotidiano labori (neque enim ulla est metuentibus quies) etiam fames accesserat. Multorum deinde dierum inopia contraxerat et pestem; tantaque fœditas morientium fuit, ut viæ cadaveribus implerentur, alitesque et bestiæ, escæ illecebris sollicitatæ, exercitum sequerentur.

XIV. Interim Mardonius in Græcia Olynthum [1] expugnat. Athenienses quoque in spem pacis amicitiamque regis sollicitat, spondens incensæ eorum urbis etiam in majus

Xerxès, effrayé de cet avis, remet à ses officiers la conduite de son armée, et gagne lui-même Abydos avec quelques hommes. Trouvant le pont détruit par les orages de l'hiver, il passe en tremblant le détroit dans une nacelle de pêcheur. Spectacle curieux, et bien propre à montrer l'inconstance de la fortune et les vicissitudes incroyables des choses humaines, que de voir dans un simple esquif celui dont peu auparavant les vaisseaux avaient couvert la mer, et sans un seul esclave pour le servir, celui dont l'armée innombrable avait surchargé le continent ! Les troupes de terre qu'il avait confiées à ses lieutenants, ne furent pas plus heureuses dans leur route : déjà harassées par les marches forcées qu'elles faisaient tous les jours (car des gens que la crainte poursuit ne se reposent pas), elles furent encore assaillies par la famine, qui, après plusieurs jours, amena la peste. La mortalité fut si affreuse que les chemins étaient jonchés de cadavres, et que les oiseaux de proie et les bêtes féroces, attirés par l'appât de cette proie, suivaient l'armée.

XIV. Cependant Mardonius, en Grèce, se rend maître d'Olynthe. Il sollicite aussi les Athéniens à demander la paix et l'amitié de Xerxès, leur promettant de relever et d'agrandir même leur ville,

restitutionem. Posteaquam nullo pretio libertatem videt his venalem, incensis quæ ædificare cœperant, copias in Bœotiam transfert. Eo et Græcorum exercitus, qui centum millium fuit, secutus est; ibique[1] prœlium commissum. Sed fortuna regis cum duce mutata non est. Nam victus Mardonius veluti ex naufragio cum paucis profugit. Castra referta regalis opulentiæ capta. Unde primum Græcos, diviso inter se auro Persico, divitiarum luxuria cepit.

Eodem forte die, quo Mardonii copiæ deletæ sunt, etiam navali prœlio in Asia, sub monte Mycale[2], adversus Persas dimicatum est. Ibi ante congressionem, quum classes ex adverso starent, fama ad utrumque exercitum venit, vicisse Græcos et Mardonii copias occidisse. Tantam famæ velocitatem fuisse, ut quum matutino tempore prœlium in Bæotia commissum sit, meridianis horis in Asiam, per tot

qui avait été brûlée. Mais comme il les voit déterminés à ne vendre leur liberté à aucun prix, il met le feu aux maisons qu'ils avaient commencé à rebâtir, et passe ensuite dans la Béotie. Les Grecs l'y suivirent au nombre de cent mille hommes et la bataille s'engagea. Mais les troupes de Xerxès, en changeant de chef, n'avaient point changé de fortune. Mardonius fut défait et réduit à se sauver avec un petit nombre de soldats, comme un homme échappé d'un naufrage. Son camp, qui regorgeait des richesses du roi fut pris. Mais dès lors les Grecs le furent aussi par l'amour de l'or, lorsqu'ils eurent partagé entre eux les dépouilles des Perses.

Le même jour que l'armée de Mardonius fut taillée en pièces, une bataille navale fut aussi livrée contre les Perses en Asie, sous le promontoire de Mycale. Avant que l'action fût engagée, lorsque les flottes étaient en présence, on apprit dans l'une et l'autre armée la victoire des Grecs et la sanglante défaite de Mardonius. Telle fut la rapidité de la renommée, que, quoique la bataille se fût donnée le matin en Béotie, on reçut en Asie, vers midi, la nouvelle

maria et tantum spatii, tam brevi horarum momento, de victoria nuntiatum sit. Confecto bello, quum de præmiis civitatum ageretur, omnium judicio, Atheniensium virtus ceteris prælata. Inter duces quoque Themistocles, princeps civitatum testimonio judicatus, gloriam patriæ suæ auxit.

XV. Igitur Athenienses, aucti et præmiis belli et gloria, urbem ex integro condere moliuntur. Quum mœnia majora complexi fuissent, suspecti esse Lacedæmoniis cœpere, recte reputantibus, quibus ruina urbis tantum incrementi dedisset, quantum sit datura munita civitas. Mittunt ergo legatos, qui monerent ne munimenta hostibus et receptacula futuri belli exstruant. Themistocles, ut vidit spei urbis invideri, non existimans abrupte agendum, respondit legatis: ituros Lacedæmona, qui de ea re pariter cum illis consulant. Sic dimissis Spartanis, hortatur suos ut opus maturent. Dein ipse, interjecto tempore, in legationem proficiscitur; et nunc in itinere infirmitate simulata,

de la victoire : un instant lui avait suffi pour franchir tant de mers et tant de terres! Après la guerre, lorsqu'il fut question de décerner des récompenses aux villes, on décerna d'une voix unanime le prix de la valeur aux Athéniens. Parmi les chefs, le premier rang fut accordé par le suffrage des villes à Thémistocle, lequel ajouta par là un nouveau lustre à la gloire de sa patrie.

XV. Les Athéniens, enrichis et illustrés par cette guerre, entreprennent de rebâtir entièrement leur ville. Comme ils donnaient plus d'étendue à l'enceinte de leurs remparts, ils se rendirent suspects aux Lacédémoniens, lesquels prévoyaient, non sans raison, qu'une ville qui s'était si fort accrue après sa ruine, deviendrait bien plus puissante encore après s'être fortifiée. Ils envoyèrent donc des députés, pour conseiller aux Athéniens de ne pas élever des murs qui pussent servir de rempart et de retraite aux Perses dans une nouvelle guerre. Thémistocle pénétra leur jalousie contre la grandeur future de sa patrie, mais ne jugeant pas à propos de les brusquer, il répondit à leurs députés qu'on enverrait des ambassadeurs à Lacédémone pour y conférer avec eux sur cet objet. Après les avoir ainsi congédiés, il exhorte les Athéniens à presser l'ouvrage. Quelque temps après, il part lui-même pour cette ambassade ; mais tantôt prétextant en route une indisposition,

nunc tarditatem collegarum accusans, sine quibus agi jure nihil possit, diem de die proferendo, spatium consummando operi quærebat : quum interim nuntiatur Spartanis opus Athenis maturari ; propter quod denuo legatos mittunt ad inspiciendam rem. Tum Themistocles per servum magistratibus scribit Atheniensium, legatos vinciant, pignusque teneant, ne in se gravius consulatur. Adiit deinde concionem Lacedæmoniorum; indicat permunitas Athenas esse, et posse jam illatum bellum non armis tantum, sed etiam muris sustinere : si quid ob eam rem de se crudelius statuerent, legatos eorum in hoc pignus Athenis retentos. Graviter deinde castigat eos, quod non virtute, sed imbecillitate sociorum potentiam quærerent. Sic dimissus, veluti triumphatis Spartanis, a civibus excipitur.

Post hæc Spartani, ne vires otio corrumperent, et ut bis illatum a Persis Græciæ bellum ulciscerentur, ultro

tantôt se plaignant de la lenteur de ses collègues, sans lesquels il ne pouvait rien conclure, il cherchait à gagner du temps, pour que l'ouvrage pût être terminé. Cependant les Spartiates, avertis que les Athéniens avancent toujours la construction de leurs remparts, envoient d'autres députés pour vérifier le fait. Thémistocle écrit alors par un esclave aux magistrats d'Athènes d'arrêter ces envoyés et de les retenir en otages, de peur qu'il ne soit maltraité lui-même. Il se rend ensuite à l'assemblée des Lacédémoniens, et leur déclare qu'Athènes est complétement fortifiée, et se trouve en état de repousser ses ennemis, non plus seulement par ses armes, mais par ses murailles : que, s'ils voulaient pour cette raison attenter sur sa personne, il leur apprenait que leurs députés étaient retenus en otages à Athènes pour sa propre sûreté. Il leur reproche ensuite avec force de chercher à établir la puissance de Sparte non sur leur courage, mais sur la faiblesse de leurs alliés. Après avoir ainsi pris congé des Spartiates, il fut reçu de ses concitoyens comme s'il eût triomphé de Lacédémone.

Après cet événement, les Spartiates, craignant de s'amollir par le repos et voulant d'ailleurs venger la Grèce des deux guerres que

fines eorum depopulantur. Ducem suo sociorumque exercitui deligunt Pausaniam, qui, pro ducatu regnum Græciæ affectans, proditionis præmium cum Xerxe, nuptias filiæ ejus paciscitur, redditis captivis, ut fides regis aliquo beneficio obstringeretur. Scribit præterea Xerxi, quoscumque ad se nuntios misisset, interficeret, ne res loquacitate hominum proderetur. Sed dux Atheniensium Aristides, belli socius, collegæ conatibus obviam eundo, simul et in rem sapienter consulendo, proditionis consilia discussit. Nec multo post accusatus Pausanias damnatur. Igitur Xerxes, quum proditionis dolum publicatum videret, ex integro bellum instituit. Græci quoque ducem constituunt Cimona Atheniensem, filium Miltiadis, quo duce apud Marathonem pugnatum est, juvenem, cujus magnitudinem futuram pietatis documenta prodiderunt. Quippe patrem,

les Perses avaient faites contre elle, vont ravager d'eux-mêmes leurs frontières. Ils mettent Pausanias à la tête de leur armée et de celle de leurs alliés. Peu content de ce commandement, celui-ci aspire à régner sur la Grèce : il s'engage à trahir sa patrie pour Xerxès, à condition que ce prince lui fera épouser sa fille; et afin de le lier par quelque service, il lui renvoie les prisonniers perses. Il lui écrit, outre cela, de faire mourir tous ses courriers, de peur qu'ils ne parlent et ne découvrent le complot. Mais le général athénien Aristide, qui partageait avec lui le commandement de l'armée, déjoua les projets de trahison de son collègue en prévenant ses efforts, et en avisant sagement à la circonstance. Peu de temps après, Pausanias fut accusé et condamné à mort. Xerxès, voyant donc sa trame découverte, recommença la guerre. De leur côté les Grecs mirent à leur tête le jeune Cimon, fils de Miltiade qui avait battu les Perses à Marathon. Les preuves de piété filiale qu'il avait données avaient annoncé sa grandeur future. Son père étant mort dans

ob crimen peculatus[1] in carcerem conjectum, ibique defunctum, translatis in se vinculis ad sepulturam redemit. Nec in bello judicium deligentium fefellit : siquidem, non inferior virtutibus patris, Xerxem, terrestri navalique bello superatum[2], trepidum recipere se in regnum coegit.

la prison où on l'avait jeté pour crime de péculat, il s'était constitué lui-même prisonnier pour racheter son corps et pour l'inhumer. Il justifia dans cette guerre le choix qu'on avait fait de lui. Aussi grand capitaine que son père, il battit Xerxès sur terre et sur mer, et le força de se sauver tout tremblant dans son royaume.

LIVRE III.

I. Xerxes, rex Persarum, terror antea gentium, bello in Græciam infeliciter gesto, etiam suis contemptui esse cœpit. Quippe Artabanus, præfectus ejus, deficiente quotidie regis majestate, in spem regni adductus, cum septem robustissimis filiis regiam vesperi ingreditur (nam amicitiæ jure semper illi patebat), trucidatoque rege[1], voto suo obsistentes filios ejus dolo aggreditur. Securior de Artaxerxe[2], puero admodum, fingit regem a Dario, qui erat adolescens, quo maturius regno potiretur,

I. Xerxès, ce roi de Perse naguère la terreur des nations, après avoir échoué dans la guerre contre la Grèce, devint méprisable aux yeux mêmes de ses sujets. Artaban, son lieutenant, voyant s'affaiblir de jour en jour la majesté royale, conçut l'espoir de régner. Il s'introduit un soir dans le palais, dont sa qualité de favori lui ouvrait la porte à toute heure, avec ses sept fils d'une vigueur remarquable, et y égorge le roi. Les enfants du prince étaient un obstacle à ses prétentions; il emploie contre eux la ruse. Tranquille sur Artaxerxès qui était encore dans l'enfance, il accuse Darius, alors jeune homme, d'avoir tué le roi pour monter plus tôt sur le

occisum; impellit Artaxerxem parricidium vindicare. Quum ventum ad domum Darii esset, dormiens inventus, quasi somnum fingeret, interficitur. Dein, quum unum ex regis filiis sceleri suo superesse Artabanus videret, metueretque de regno certamina principum, assumit in societatem consilii Megabasum : qui, præsenti statu contentus, rem prodit Artaxerxi : ut pater ejus occisus sit; ut frater falsa parricidii suspicione oppressus; ut denique ipsi pararentur insidiæ. His cognitis, Artaxerxes, verens Artabani numerum filiorum, in posterum diem paratum esse armatum exercitum jubet, recogniturus et numerum militum, et in armis industriam singulorum. Itaque quum inter ceteros et ipse Artabanus armatus assisteret, rex simulat se breviorem loricam habere; jubet Artabanum secum commutare; exuentem se ac nudatum gladio trajicit; tum et filios ejus

trône, et il engage Artaxerxès à venger ce parricide. On se transporte à la demeure de Darius, qu'on trouve endormi, et on le tue, en supposant que son sommeil était feint. Artaban, voyant qu'il ne lui restait plus à égorger qu'un seul enfant du roi, et craignant que les grands ne lui disputassent le trône, communique son secret à Mégabase; mais celui-ci, satisfait de sa fortune actuelle, le révèle à Artaxerxès. Il lui apprend comment son père a été tué, comment son frère a péri sous un faux soupçon de parricide, et enfin quel est le piége qu'on tend à sa propre vie. Sur cet avis, Artaxerxès, qui craignait le nombre des fils d'Artaban, ordonne à ses troupes de se tenir le lendemain sous les armes, sous prétexte d'en faire la revue pour savoir le nombre de ses soldats et juger de l'adresse de chacun d'eux à manier les armes. Artaban s'y trouvait en armes parmi les autres. Le prince feignit que sa cuirasse était trop courte et ordonna à Artaban d'en changer avec lui. Tandis qu'Artaban se dépouillait de la sienne, le roi profita du moment où il était désarmé pour le percer de son épée, et il fit en même temps

corripi jubet. Atque ita egregius adolescens et cædem patris et se ab insidiis Artabani vindicavit.

II. Dum hæc in Persis geruntur, interea Græcia omnis, ducibus Lacedæmoniis et Atheniensibus, in duas divisa partes, ab externis bellis velut in viscera sua arma convertit. Fiunt igitur de uno populo duo corpora; et eorumdem castrorum homines in duos hostiles exercitus dividuntur. Hinc Lacedæmonii communia quondam civitatum auxilia ad vires suas trahebant; inde Athenienses, et vetustate gentis et gestis rebus illustres[1], propriis viribus confidebant. Atque ita duo potentissimi Græciæ populi, institutis Solonis et Lycurgi legibus pares, ex æmulatione virium in bellum ruebant.

Namque Lycurgus, quum fratri suo Polybitæ, Spartanorum regi, successisset, regnumque sibi vindicare potuisset, Charillo, filio ejus, qui natus posthumus fuerat, quum ad ætatem adultam pervenisset, regnum summa fide restituit, ut intelligerent omnes, quanto plus apud bonos pietatis jura

arrêter ses fils. C'est ainsi que ce noble jeune homme vengea le meurtre de son père et se tira lui-même des embûches d'Artaban.

II. Pendant que cela se passait dans la Perse, la Grèce fut divisée en deux partis qui avaient pour chefs les Athéniens et les Spartiates; et, libre des guerres étrangères, elle tourna en quelque sorte ses armes contre ses propres entrailles. D'un seul peuple il s'en forma deux; et un même camp se partagea en deux armées ennemies. D'un côté les Spartiates tiraient à eux les forces des villes grecques, employées autrefois à la défense commune; de l'autre, les Athéniens, illustres par l'antiquité de leur origine et par l'éclat de leurs exploits, avaient confiance en leurs propres forces. Ainsi cette rivalité des deux plus puissants peuples de la Grèce, également bien organisés par les institutions de Solon et par les lois de Lycurgue, les précipitait dans la guerre.

Lycurgue, qui avait succédé à son frère Polybitas sur le trône de Sparte, aurait pu s'attribuer la royauté; mais lorsque Charillus, fils posthume de son frère, fut parvenu à l'adolescence, il lui remit fidèlement le sceptre, pour montrer à tous combien la probité

quam omnes opes valerent. Medio igitur tempore, dum infans convalescit, tutelamque ejus administrat, non habentibus Spartanis leges instituit, non inventione earum magis quam exemplo clarior : siquidem nihil lege ulla in alios sanxit, cujus non ipse primus in se documenta daret. Populum in obsequia principum, principes ad justitiam imperiorum formavit. Parcimoniam omnibus suasit, existimans laborem militiæ assidua frugalitatis consuetudine faciliorem fore. Emi singula non pecunia, sed compensatione mercium jussit. Auri argentique usum, velut omnium scelerum materiam, sustulit.

III. Administrationem reipublicæ per ordines divisit : regibus potestatem bellorum, magistratibus[1] judicia et annuos successores[2] senatui, custodiam legum, populo sublegendi senatum vel creandi quos vellet magistratus, potestatem permisit. Fundos omnium æqualiter inter omnes divisit,

place les droits de l'amour fraternel au-dessus de la plus grande puissance. Dans l'intervalle, pendant la minorité de son pupille, il donna des lois aux Spartiates, qui n'en avaient point; aussi grand par ses exemples que par ses préceptes, il n'imposa aucune loi qu'il ne suivît lui-même le premier. Il apprit aux peuples à être soumis aux grands, aux grands à commander avec justice. A tous il recommanda la sobriété, persuadé que l'habitude constante de la tempérance allége les fatigues de la guerre. Il voulut que tous les achats se fissent par échange, et non avec de la monnaie. Il proscrivit l'usage de l'or et de l'argent, comme la source de tous les crimes.

III. Il partagea l'administration publique entre les divers ordres de l'État : il attribua aux rois le pouvoir de faire la guerre, aux magistrats, qui se succédaient chaque année, celui de juger, au sénat la garde des lois, et au peuple l'élection des sénateurs et la création des magistrats. Pour établir l'égalité civile par celle

ut æquata patrimonia neminem potentiorem altero redderent. Convivari[1] omnes publice jussit, ne cujus divitiæ vel luxuria in occulto essent. Juvenibus non amplius una veste uti toto anno permisit, nec quemquam cultius quam alterum progredi, nec epulari opulentius, ne imitatio in luxuriam verteretur. Pueros puberes non in forum, sed in agrum deduci præcepit, ut primos annos non in luxuria, sed in opere et in laboribus agerent. Nihil eos somni causa substernere, et vitam sine pulmento degere, neque prius in urbem redire, quam viri facti essent, statuit. Virgines sine dote nubere jussit, ut uxores eligerentur, non pecuniæ, severiusque matrimonia sua viri coercerent, quum nullis dotis frenis tenerentur. Maximum honorem non divitum et potentium, sed pro gradu ætatis senum esse voluit. Nec sane usquam terrarum locum honoratiorem senectus habet. Hæc quoniam primo, solutis antea moribus, dura videbat esse,

des biens, il partagea également toutes les terres entre tous les citoyens. Il voulut que tous les repas fussent publics, afin que les richesses et la profusion ne pussent demeurer secrètes. Il défendit aux jeunes gens d'avoir plus d'un habit par an, ou d'en porter de plus élégants les uns que les autres, ou d'user de mets plus délicats, de peur que l'exemple n'enfantât le luxe. Il ordonna de conduire les adultes, non dans la ville, mais à la campagne, pour qu'ils passassent leur première jeunesse non dans le luxe, mais dans le travail et la fatigue. Il ne leur permit ni d'avoir des lits pour le sommeil, ni de manger d'aucun ragoût, ni de revenir à Sparte avant l'âge viril. Il proscrivit la dot matrimoniale, afin qu'en se choisissant une femme, on épousât la personne et non les biens, et que les maris gouvernassent leurs femmes plus sévèrement, n'étant pas retenus par la considération de la dot. Il n'attacha pas la considération aux richesses ou à la puissance, mais à l'âge. Aussi la vieillesse n'est nulle part plus respectée qu'à Lacédémone. Lycurgue, voyant que ces lois paraissaient d'abord bien rigides

auctorem eorum Apollinem Delphicum fingit, et inde se ea ex præcepto numinis detulisse, ut consuescendi tædium metus religionis vincat. Dein, ut æternitatem legibus suis daret, jurejurando obligat civitatem nihil eos de ejus legibus mutaturos priusquam reverteretur; et simulat se ad oraculum Delphicum proficisci, consulturum quid addendum mutandumque legibus videretur. Proficiscitur autem Cretam, ibique perpetuum exsilium egit, abjicique in mare ossa sua moriens jussit, ne relatis Lacedæmona solutos se Spartani religione jurisjurandi in dissolvendis legibus arbitrarentur.

IV. His igitur moribus ita brevi civitas convaluit, ut, quum Messeniis, propter stupratas virgines suas in solenni Messeniorum sacrificio, bellum[1] intulissent gravissima se exsecratione obstrinxerint, non priusquam Messeniam expugnassent reversuros, tantum sibi vel de viribus suis, vel de fortuna spondentes.

à un peuple qui avait vécu jusqu'alors, dans la licence, feignit de les tenir d'Apollon même, et de les avoir apportées de Delphes par l'ordre exprès de ce dieu, afin de vaincre par la crainte de la religion la répugnance qu'on aurait à s'y habituer. Puis, pour les rendre éternelles, il fit promettre avec serment à la république de n'y rien changer jusqu'à son retour; et prétextant un voyage à Delphes, dans le dessein d'y consulter l'oracle sur les additions ou les changements dont elles pourraient être susceptibles, il se rendit en Crète, où il s'exila pour toujours. Il recommanda même en mourant qu'on jetât ses os dans la mer, de peur que, s'ils étaient rapportés à Sparte, la république ne se crût dégagée de la religion de son serment, et libre d'abolir ses lois.

IV. Cette législation rendit bientôt les Spartiates si puissants, qu'en déclarant la guerre aux Messéniens, qui avaient déshonoré de jeunes Lacédémoniennes dans un de leurs sacrifices solennels, ils s'engagèrent par les serments les plus terribles à ne retourner chez eux qu'après s'être emparés de la Messénie, ne présumant pas moins de leurs forces, ou de leur bonheur.

Quæ res initium dissensionis Græciæ, et intestini belli causa et origo fuit. Itaque quum contra præsumptionem suam annis decem in obsidione urbis[1] tenerentur, et querelis uxorum post tam longam viduitatem revocarentur, veriti ne hac perseverantia belli gravius sibi quam Messeniis nocerent (quippe illis quantum juventutis bello intercidat, mulierum fecunditate suppleri; sibi et belli damna assidua, et fecunditatem uxorum, absentibus viris, nullam esse), itaque legunt juvenes ex eo genere militum, qui post jusjurandum in supplementum venerant : quibus Spartam remissis promiscuos omnium feminarum concubitus permisere, maturiorem futuram conceptionem rati, si eam singulæ per plures viros experirentur. Ex his nati, ob notam materni pudoris, Partheniæ[2] vocati : qui quum ad annos triginta[3] pervenissent, metu inopiæ (nulli enim pater exsistebat, cujus in patrimonium successio speraretur),

Ce fut là le commencement des dissensions de la Grèce, la cause et l'origine de ses guerres intestines. L'attente des Spartiates fut trompée : le siége d'une ville les retint dix ans. Rappelés chez eux par les plaintes de leurs femmes, ennuyées d'une aussi longue viduité, et craignant d'ailleurs que leur obstination à continuer la guerre ne leur fût plus funeste à eux-mêmes qu'aux Messéniens, puisque ceux-ci réparaient la perte de leurs soldats par la fécondité de leurs femmes, et qu'eux, ne voyant point les leurs dans leur absence, dépérissaient journellement sans pouvoir se refaire, ils choisissent des jeunes gens parmi les soldats qui étaient venus recruter leur armée depuis leur serment, et les renvoient à Sparte, avec la permission d'user indistinctement de toutes les femmes qu'ils voud: ient, se flattant que chacune d'elles concevrait plus tôt en voyant plusieurs hommes. Les enfants qui naquirent de ces unions furent appelés Parthéniens, à cause de l'infamie de leurs mères. Lorsqu'ils furent parvenus à l'âge de trente ans, la crainte de l'indigence à laquelle les condamnait le défaut de toute succession paternelle, puisque aucun d'eux ne connaissait son père,

ducem Phalantum assumunt, filium Arati, qui auctor Spartanis fuerat juventutis ad generandam sobolem domum remittendæ: ut, sicuti dudum patrem ejus nascendi auctorem habuissent, sic ipsum spei ac dignitatis suæ haberent. Itaque nec salutatis matribus, e quarum adulterio infamiam collegisse videbantur, ad sedes inquirendas proficiscuntur; diuque et per varios casus jactati, tandem in Italiam deferuntur, et occupata arce Tarentinorum, expugnatis veteribus incolis, sedes ibi constituunt. Sed post annos plurimos dux eorum Phalantus, per seditionem in exsilium proturbatus, Brundisium se contulit, quo expulsi sedibus suis veteres Tarentini concesserant. His moriens persuadet ut ossa sua postremasque reliquias conterant, et tacite spargi in foro Tarentinorum curent; hoc enim modo recuperare illos patriam suam posse, Apollinem Delphis cecinisse. Illi, arbitrantes eum in ultionem sui civium fata prodidisse,

leur fit choisir pour leur chef Phalante, fils de cet Aratus qui avait conseillé aux Spartiates de renvoyer chez eux les jeunes gens pour avoir des enfants. Ils avaient autrefois dû leur naissance au conseil du père ; ils se flattaient de trouver avec le fils la réalisation de leurs espérances et leur réhabilitation. Ils partent donc sans prendre congé de leurs mères, dont le déshonneur semblait avoir rejailli sur eux, et ils vont chercher de nouvelles demeures à travers mille hasards. Après avoir erré longtemps, ils abordent enfin en Italie : ils se rendent maîtres de Tarente, soumettent les habitants et s'y établissent. Mais bien des années plus tard Phalante, leur chef, contre lequel ils s'étaient soulevés, et qu'ils avaient banni, se retire à Brindes, où les anciens Tarentins s'étaient réfugiés. Il leur persuade de broyer ses os et ses derniers restes, et de les faire répandre secrètement sur la place publique de Tarente, ajoutant que l'oracle de Delphes avait déclaré qu'ils pourraient par ce moyen recouvrer leur patrie. Ceux-ci pensant que le désir de se venger de ses concitoyens lui avait fait révéler le secret de leur destinée,

præceptis paruere. Sed oraculi diversa sententia fuerat. Perpetuitatem enim urbis, non amissionem hoc facto promiserat. Ita ducis exsulis consilio et hostium ministerio possessio Tarentina Partheniis in æternum fundata: ob cujus beneficii memoriam Phalanto divinos honores decrevere.

V. Interea Messenii, quum virtute non possent, per insidias expugnantur. Dein, quum per annos octoginta gravia servitutis verbera, plerumque et vincula, ceteraque captæ civitatis mala perpessi essent, post longam pœnarum patientiam, bellum restaurant[1]. Lacedæmonii quoque eo conspiratius ad arma concurrunt, quod adversus servos dimicaturi videbantur. Itaque quum hinc injuria, inde indignitas animos acueret, Lacedæmonii, de belli eventu oraculo Delphis consulto, jubentur ducem belli ab Atheniensibus petere. Porro Athenienses, quum responsum cognovissent, in contemptum Spartanorum,

suivent son conseil. Mais le sens de l'oracle était absolument contraire; car cette action devait assurer pour toujours aux Parthéniens la possession de Tarente au lieu de la leur faire perdre. Ainsi cette ville leur resta à jamais par le conseil de leur chef exilé et par le ministère même de leurs ennemis: en mémoire de ce bienfait, ils décernèrent à Phalante les honneurs divins.

V. Cependant les Messéniens ne pouvant être vaincus par la force, le sont par la ruse. Traités en esclaves, ils souffrirent pendant quatre-vingts ans les coups, souvent même les chaînes, et toutes les indignités auxquelles se trouve exposé un peuple réduit en servitude; mais après avoir supporté ces maux pendant longtemps, ils renouvellent la guerre. Les Spartiates de leur côté courent aux armes avec d'autant plus d'ensemble, qu'ils se figuraient n'avoir que des esclaves à combattre. Les deux peuples étaient également animés, l'un par les mauvais traitements, l'autre par l'indignation. Les Spartiates consultent sur l'issue de cette guerre l'oracle de Delphes, qui leur ordonne de demander un chef aux Athéniens. Ces derniers, informés de la réponse de l'oracle, leur envoient, pour se moquer d'eux,

Tyrtæum poetam[1], claudum pede, misere : qui, tribus prœliis fusus, eo usque desperationis Spartanos adduxit, ut ad supplementum exercitus servos suos manumitterent, hisque interfectorum matrimonia pollicerentur, ut non numero tantum amissorum civium, sed et dignitati succederent. Sed reges Lacedæmoniorum, ne contra fortunam pugnando majora detrimenta civitati infunderent, reducere exercitum voluerunt ; ni intervenisset Tyrtæus, qui composita carmina exercitui pro concione recitavit, in quibus hortamenta virtutis, damnorum solatia, belli consilia conscripserat. Itaque tantum ardorem militibus injecit, ut non de salute, sed de sepultura solliciti, tesseras, insculptis suis et patrum nominibus, dextro brachio deligarent : ut, si omnes adversum prœlium consumpsisset, et temporis spatio confusa corporum lineamenta essent, ex indicio titulorum tradi sepulturæ possent. Quum sic animatum reges exercitum viderent, curant

le poëte Tyrtée, qui était boiteux. Trois défaites essuyées sous ce général réduisirent les Spartiates à un tel désespoir, que, pour recruter leur armée, ils affranchirent leurs esclaves, et leur promirent les veuves des citoyens tués dans les batailles, afin que non-seulement ils comblassent les vides que faisait leur mort, mais aussi qu'ils leur succédassent dans leur dignité. Cependant les rois de Sparte, craignant d'attirer de plus grands malheurs encore sur la république, s'ils s'obstinaient à lutter contre la fortune, auraient ramené l'armée, sans le poëte Tyrtée, qui prononça devant les troupes, en guise de harangue, des vers qu'il avait faits pour les exhorter à reprendre courage, les consoler de leurs pertes, et leur indiquer les moyens de continuer la guerre avec succès. Il échauffa tellement le cœur des soldats, qu'oubliant le soin de leur vie, et ne pensant plus qu'à leur sépulture, ils attachèrent à leur bras droit une tablette où étaient gravés leurs noms et ceux de leurs pères, afin que, s'ils périssaient tous dans le combat, et que le temps confondît les traits de leurs visages, on pût les distinguer à ces marques, et les inhumer. Les deux rois, voyant leurs troupes ainsi animées, ont soin

rem hostibus nuntiari. Messeniis autem non timorem res, sed æmulationem mutuam dedit. Itaque tantis animis concursum est, ut raro unquam cruentius prœlium fuerit. Ad postremum tamen victoria Lacedæmoniorum fuit.

VI. Interjecto tempore, tertium quoque bellum[1] Messenii reparavere : in cujus auxilium Lacedæmonii inter reliquos socios etiam Athenienses adhibuere : quorum fidem quum suspectam haberent, supervacaneos simulantes, a bello eosdem dimiserunt. Hanc rem Athenienses graviter ferentes, pecuniam, quæ erat in stipendium Persici belli ab universa Græcia collata, a Delo Athenas transferunt, ne, deficientibus a fide societatis Lacedæmoniis, prædæ ac rapinæ esset. Sed nec Lacedæmonii quievere : qui, quum Messeniorum bello occupati essent, Peloponnenses[2] immisere, qui bellum Atheniensibus facerent. Parvæ tunc temporis, classe in Ægyptum[3] missa, vires Atheniensibus erant : itaque, navali prœlio

de le faire savoir aux ennemis. Mais cette nouvelle, au lieu de leur inspirer de la crainte, excita aussi leur émulation. L'on se battit donc de part et d'autre avec tant de fureur, qu'il n'y a guère eu de bataille plus sanglante. A la fin cependant la victoire se déclara pour les Spartiates.

VI. Quelque temps après, les Messéniens reprirent les armes pour la troisième fois : les Spartiates demandèrent du secours à leurs alliés, et entre autres aux Athéniens ; mais suspectant la bonne foi de ceux-ci, ils congédièrent leurs troupes comme superflues. Ces derniers, indignés de ce procédé, transportèrent de Délos à Athènes l'argent que toutes les républiques de la Grèce y avaient déposé en commun pour fournir aux dépenses de la guerre contre les Perses, de peur que les Spartiates ne s'emparassent de cette proie s'ils venaient à se détacher de leur alliance. Mais ceux-ci ne s'endormirent pas non plus : occupés de la guerre contre les Messéniens, ils suscitèrent contre Athènes les habitants du Péloponèse. Les forces des Athéniens étaient alors peu considérables à cause de l'éloignement des vaisseaux, qu'ils avaient envoyés en Égypte : aussi sont-ils aisément battus

dimicantes, facile superantur. Interjecto deinde tempore, post reditum suorum aucti et classis et militum robore, prœlium reparavere. Jam et Lacedæmonii, omissis Messeniis, adversus Athenienses arma verterant. Diu varia victoria fuit; ad postremum æquo Marte utrinque discessum. Inde revocati Lacedæmonii ad Messeniorum bellum, ne medium tempus otiosum Atheniensibus relinquerent, cum Thebanis paciscuntur ut Bœotiorum imperium his restituerent, quod temporibus Persici belli amiserant, ut illi Atheniensium bella susciperent. Tantus furor Spartanorum erat ut, duobus bellis impliciti, suscipere tertium non recusarent, dummodo inimicis suis hostes acquirerent. Igitur Athenienses adversus tantam tempestatem belli duos duces deligunt, Periclem, spectatæ virtutis virum, et Sophoclem[1], scriptorem tragœdiarum: qui, diviso exercitu, et Spartanorum agros vastaverunt, et multas Asiæ civitates Atheniensium imperio adjecerunt.

sur mer. Mais, renforcés quelque temps après par le retour de leur flotte et de leur soldats, ils livrèrent une nouvelle bataille. Les Spartiates, laissant les Messéniens en repos, avaient alors tourné leurs armes contre les Athéniens. La victoire fut longtemps balancée, et les deux armées se retirèrent enfin avec un avantage égal. Les Spartiates revinrent alors aux Messéniens; mais pour ne pas laisser les Athéniens tranquilles pendant cette guerre, ils convinrent de rendre aux Thébains la domination de la Béotie, qu'ils avaient perdue dans la guerre des Perses, à condition qu'ils se déclareraient contre Athènes. Telle était la fureur dont les Spartiates étaient animés, qu'avec deux guerres sur les bras, ils ne balançaient point à en entreprendre une troisième, pourvu qu'ils suscitassent des ennemis à leurs ennemis. Les Athéniens, pour faire face à un si violent orage, mirent à leur tête deux généraux, Périclès, guerrier d'une valeur reconnue, et le poëte tragique Sophocle. Ceux-ci partagèrent leurs forces, ravagèrent le territoire de Sparte et ajoutèrent à l'empire d'Athènes plusieurs villes d'Asie.

VII. His malis fracti, Lacedæmonii in annos triginta pepigerunt pacem; sed tam longum otium inimicitiæ non tulerunt. Itaque, intra quindecim annos rupto fœdere, cum contemptu deorum hominumque, fines Atticos populantur; et, ne prædam potius quam pugnam expetisse viderentur, hostes ad prœlium provocant. Sed Athenienses, consilio Pericli[1] ducis, populationis injuriam differunt in tempus ultionis, supervacuam pugnam existimantes, quum ulcisci hostem sine periculo possent. Deinde interjectis diebus naves conscendunt, et, nihil sentientibus Lacedæmoniis, totam Spartam deprædantur, multoque plura auferunt quam amiserant: prorsus ut, in comparatione damnorum, longe pluris fuerit ultio quam injuria. Clara quidem hæc Pericli expeditio habita; sed multo clarior privati patrimonii contemptus fuit. Hujus agros, in populatione ceterorum, intactos hostes reliquerant.

VII. Les Spartiates, épuisés par ces pertes, conclurent la paix pour trente années; mais ce temps parut trop long à leur haine. Aussi ils rompirent la trêve dès la quinzième année, dévastèrent les frontières de l'Attique, aux mépris des lois divines et humaines; et, pour ne pas paraître avoir plus d'ardeur pour le pillage que pour le combat, ils présentèrent la bataille aux Athéniens. Mais ceux-ci, d'après les conseils de Périclès, remirent à un autre temps la vengeance de ces désolations, pensant qu'une action était inutile, quand ils pouvaient rendre la pareille sans péril. Quelque temps après ils s'embarquèrent, et, à l'insu des Spartiates, ils pillèrent tout leur pays. Leur butin surpassa leurs pertes; et à comparer les dommages reçus et rendus, la vengeance alla plus loin que l'injure. Cette expédition fit sans doute beaucoup d'honneur à Périclès; mais son mépris pour ses propres biens l'illustra plus encore. Les ennemis, ravageant les terres des autres citoyens d'Athènes, avaient respecté les siennes,

sperantes acquirere se illi posse aut periculum ex invidia, aut ex suspicione proditionis infamiam. Quod ante prospiciens Pericles et futurum populo prædixerat, et, ad invidiæ impetum declinandum, agros ipsos dono reipublicæ dederat; atque ita, unde periculum quæsitum fuerat, ibi maximam gloriam invenit. Post hæc interjectis diebus, navali prœlio[1] dimicatum est ; victi Lacedæmonii fugerunt. Nec cessatum deinceps est, quin aut terra, aut mari, varia prœliorum fortuna invicem se trucidarent. Denique, fessi tot malis, pacem in annos quinquaginta fecere, quam non nisi sex annis servaverunt. Nam inducias, quas proprio nomine condixerant, ex sociorum persona rumpebant : quippe quasi minus perjurii contraherent, si ferentes sociis auxilia potius quam si aperto prœlio dimicassent. Hinc bellum in Siciliam[2] translatum : quod priusquam expono, de Siciliæ situ pauca dicenda sunt.

dans l'espérance ou de le perdre en l'exposant aux traits de l'envie, ou de le déshonorer en le rendant suspect de trahison. Périclès, qui l'avait prévu, en avait averti d'avance le peuple; et, pour se mettre à l'abri de la haine publique, il avait donné ses terres à l'État : en sorte que le piége même qu'on lui avait tendu fut l'instrument de sa plus grande gloire. Quelques jours après il y eut un combat naval : les Spartiates furent battus et prirent la fuite. Et la guerre n'eut pas de fin que les deux peuples, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ne se fussent entr'égorgés sur terre et sur mer. Lassés enfin de tant de maux, ils firent la paix pour cinquante ans; mais ils ne l'observèrent que six années. Ils faisaient rompre, par leurs alliés, les trêves qu'ils avaient signées de leur propre nom, comme s'ils eussent été moins parjures en fournissant du secours à leurs alliés, qu'en combattant ouvertement eux-mêmes. La guerre fut ensuite transférée en Sicile ; mais avant d'en exposer les détails, il faut faire une courte description de ce pays.

LIVRE IV.

I. Siciliam ferunt angustis quondam faucibus Italiæ adhæsisse, diremptamque velut a corpore majore, impetu superi maris[1], quod toto undarum onere illuc vehitur. Est autem ipsa terra tenuis ac fragilis, et cavernis quibusdam fistulisque ita penetrabilis, ut ventorum tota ferme flatibus pateat ; nec non et ignibus generandis nutriendisque soli ipsius naturalis materia : quippe intrinsecus stratum sulfure et bitumine traditur : quæ res facit ut, spiritu cum igne inter interiora luctante, frequenter et compluri-

I. On dit que la Sicile tenait autrefois à l'Italie par une étroite langue de terre, et qu'elle en fut séparée, comme un membre de son corps, par un choc impétueux de la mer supérieure, qui porte de ce côté-là tout le poids de ses flots. La terre elle-même y est légère et friable, et, de plus, si poreuse et si caverneuse, qu'elle est ouverte aux vents dans presque toute son étendue. Elle est aussi naturellement propre à engendrer et à nourrir le feu, le fond en étant, dit-on, composé de couches de soufre et de bitume : ce qui fait que le combat interne de l'air et du feu occasionne en beaucoup d'endroits

bus locis nunc flammas, nunc vaporem, nunc fumum eructet. Inde denique Ætnæ montis per tot secula durat incendium. Et ubi acrior per spiramenta cavernarum ventus incubuit, arenarum moles egeruntur. Proximum Italiæ promontorium Rhegium[1] dicitur ideo, quia Græce abrupta hoc nomine pronuntiantur. Nec mirum si fabulosa est loci hujus antiquitas, in quem res tot coiere miræ. Primum quod nusquam alias tam torrens fretum, nec solum citato impetu, verum etiam sævo; neque experientibus modo terribile, verum etiam procul videntibus. Undarum porro in se concurrentium tanta pugna est, ut alias veluti terga dantes in imum desidere, alias quasi victrices in sublime ferri videas; nunc hic fremitum ferventis æstus, nunc illic gemitum in voraginem desidentis exaudias. Accedunt vicini et perpetui Ætnæ montis ignes et insularum Æolidum[2], veluti ipsis undis alatur incendium.

de fréquentes éruptions de flammes, de vapeurs ou de fumée. De là les volcans de l'Etna, qui brûlent depuis tant de siècles. Lorsque le vent s'engouffre avec plus d'impétuosité dans les soupiraux de ses cavernes, il en rejette des monceaux de sable. Le promontoire le plus voisin de l'Italie s'appelle Rhégium, d'un mot grec qui signifie détaché violemment. Il n'est pas surprenant que tant de fables aient été débitées sur l'antiquité d'un lieu qui offre tant de choses merveilleuses. D'abord, aucun détroit n'a un tel courant : les flots n'en sont pas seulement rapides, ils sont furieux; on les passe, on les regarde même de loin avec effroi. Leur choc est si violent, qu'on voit les uns, comme vaincus, se précipiter dans l'abîme, et les autres, comme vainqueurs, s'élever jusqu'au ciel. On entend ici le mugissement de l'onde qui bouillonne, là, le gémissement de l'onde qui s'engouffre. Joignez-y dans le voisinage les feux continuels de l'Etna et des îles Éoliennes, qui semblent se nourrir de l'eau même.

Neque enim in tam angustis terminis aliter durare tot seculis tantus ignis potuisset, nisi humoris nutrimentis aleretur. Hinc igitur fabulæ Scyllam et Charybdin[1] peperere; hinc latratus auditus; hinc monstri credita simulacra, dum navigantes, magnis vorticibus pelagi desidentis exterriti, latrare putant undas, quas sorbentis æstus vorago collidit. Eadem causa etiam Ætnæ montis perpetuos ignes facit. Nam aquarum ille concursus raptum secum spiritum in imum fundum trahit, atque ibi suffocatum tandiu tenet, donec per spiramenta terræ diffusus nutrimenta ignis incendat. Jam ipsa Italiæ Siciliæque vicinitas, jam promontoriorum altitudo ipsa ita similis est, ut, quantum nunc admirationis, tantum antiquis terroris dederit credentibus, coeuntibus in se promontoriis ac rursum discedenti-

Car comment un si grand incendie aurait-il pu subsister depuis tant de siècles dans des limites si étroites, si l'eau ne lui servait pas d'aliment? De là les fables de Charybde et de Scylla; de là ces aboiements qu'on croyait entendre, et ces monstres qu'on croyait voir : les navigateurs, effrayés des vastes abîmes qui s'ouvraient sous les ondes, prenaient pour des hurlements le bruit qu'elles font en se brisant et en s'engouffrant dans ces abîmes. La même cause entretient les feux perpétuels de l'Etna. Ces vagues qui s'entre-choquent entraînent avec elles au fond de la mer de l'air qui y reste comprimé, jusqu'au moment où il se fait jour par les soupiraux souterrains, et allume les matières inflammables. En outre le voisinage même de la Sicile et de l'Italie, la hauteur si égale des promontoires sur les deux rives inspiraient autrefois autant de terreur qu'ils causent aujourd'hui d'admiration : on se figurait que ces promontoires se rapprochaient pour arrêter au passage et engloutir des vaisseaux entiers,

bus, solida intercipi absumique navigia. Neque hoc ab antiquis in dulcedinem fabulæ compositum, sed metu et admiratione transeuntium. Ea est enim procul inspicientibus natura loci, ut sinum maris, non transitum putes : quo quum accesseris, discedere ac sejungi promontoria, quæ antea juncta fuerant, arbitrere.

II. Siciliæ primo Trinacriæ [1] nomen fuit ; postea Sicania cognominata est. Hæc a principio patria Cyclopum fuit : quibus exstinctis, Cocalus regnum insulæ occupavit. Post quem singulæ civitates in tyrannorum imperium concesserunt, quorum nulla terra feracior fuit. Horum ex numero Anaxilaus [2] justitia cum ceterorum crudelitate certabat; cujus moderationis haud mediocrem fructum tulit : quippe decedens quum filios parvulos reliquisset, tutelamque eorum Micytho, spectatæ fidei servo, commisisset, tantus amor memoriæ ejus apud omnes fuit, ut parere servo

puis se séparaient de nouveau; fiction non pas imaginée par l'antiquité pour embellir la fable, mais enfantée par la crainte et l'étonnement des navigateurs. En effet ce bras de mer, vu de loin, est plutôt un golfe qu'un passage; et à mesure qu'on en approche, il semble que ces promontoires, qui paraissaient d'abord ne faire qu'un, s'écartent et se séparent.

II. La Sicile porta d'abord le nom de Trinacrie; elle fut ensuite appelée Sicanie. Ses premiers habitants furent les Cyclopes, après l'extinction desquels Cocalus s'empara de l'île et y régna. Quand ce prince fut mort, chaque ville tomba sous la domination particulière d'un tyran; car aucun pays n'en a produit un plus grand nombre. Anaxilas, l'un d'entre eux, était aussi juste que les autres étaient cruels; aussi sa modération fut-elle amplement récompensée. Il avait laissé en mourant des enfants en bas âge sous la tutelle de Micythe, esclave d'une fidélité éprouvée ; or la mémoire de ce prince était si chère à tous ses sujets, qu'ils aimèrent mieux obéir à un esclave,

quam deserere regis filios mallent, principesque civitatis, obliti dignitatis suæ, regni majestatem administrari per servum paterentur. Imperium Siciliæ etiam Carthaginienses tentavere, diuque varia victoria cum tyrannis dimicatum. Ad postremum, amisso Hamilcare [1] imperatore cum exercitu, aliquantisper quievere victi.

III. Medio tempore, quum Rhegini discordia laborarent, civitasque per dissensionem divisa in duas partes esset, veterani ex altera parte ab Himera in auxilium vocati, pulsis civitate contra quos implorati fuerant, et mox cæsis quibus tulerant auxilium, urbem cum conjugibus et liberis sociorum occupavere, ausi facinus nulli tyranno comparandum : quippe ut Rheginis melius fuerit vinci, quam vicisse. Nam sive victoribus captivitatis jure servissent, sive, amissa patria, exsulare necesse habuissent, non ta-

que d'abandonner les fils de leur roi, et que les grands eux-mêmes oublièrent la dignité de leur rang jusqu'à souffrir que des mains serviles tinssent les rênes augustes de l'État. Les Carthaginois tentèrent aussi de s'emparer de la Sicile, et firent longtemps la guerre à ses tyrans avec des succès divers. Mais enfin, après la mort d'Amilcar et la perte de son armée, se regardant comme vaincus, ils restèrent tranquilles pendant quelque temps.

III. Sur ces entrefaites la discorde éclata entre les habitants de Rhégium qui formèrent deux partis; l'un des deux implora le secours des vieux soldats d'Himère. Ceux-ci, après avoir chassé la faction opposée, passèrent au fil de l'épée ceux mêmes qui les avaient appelés, et s'emparèrent de leur ville, de leurs femmes et de leurs enfants : crime incomparablement plus atroce que tous ceux d'aucun tyran; car les habitants de Rhégium eussent plus gagné à être vaincus qu'à vaincre de la sorte. Le parti vainqueur aurait bien pu, par la loi du plus fort, leur faire subir l'esclavage, ou les proscrire et les exiler; mais ils n'eussent point été égorgés aux

men, inter aras et patrios lares trucidati, crudelissimis tyrannis patriam cum conjugibus ac liberis prædam reliquissent.

Catinienses quoque, quum Syracusanos graves paterentur, diffisi viribus suis, auxilium ab Atheniensibus petivere: qui, seu studio majoris imperii, quod Asiam Græciamque penitus occupaverant, seu metu factæ pridem a Syracusanis classis, ne Lacedæmoniis illæ vires accederent, Lamponium ducem cum classe in Siciliam misere, ut, sub specie ferendi Catiniensibus auxilii, tentarent Siciliæ imperium. Et quoniam prima initia, frequenter cæsis hostibus, prospera fuerant, majore denuo classe et robustiore exercitu, Lachete et Chariade ducibus, Siciliam petivere; sed Catinienses, sive metu Atheniensium sive tædio belli, pacem cum Syracusanis, remissis Atheniensium auxiliis, fecerunt.

pieds de leurs autels et devant leurs dieux domestiques, ni laissé en proie aux plus cruels tyrans leur patrie, leurs femmes et leurs enfants.

Ceux de Catane aussi, opprimés par les Syracusains, se défiant de leurs propres forces, demandèrent du secours aux Athéniens. Soit que ceux-ci désirassent étendre leur domination que reconnaissaient déjà toute l'Asie Mineure et toute la Grèce, soit qu'ils craignissent que Syracuse ne joignît aux forces navales de Lacédémone une flotte qu'elle avait construite depuis longtemps, ils en envoyèrent une en Sicile, avec Lamponius, qui, sous prétexte de secourir Catane, devait tenter la conquête de l'île. Ils taillèrent souvent en pièces les ennemis, et ces premiers succès les engagèrent à faire encore passer en Sicile Lachès et Chariade avec plus de vaisseaux et de soldats; mais Catane, soit crainte de ses alliés, soit dégoût de la guerre, renvoya ce secours, et fit la paix avec Syracuse.

IV. Interjecto deinde tempore, quum fides pacis a Syracusanis non servaretur, denuo legatos Athenas mittunt, qui sordida veste, capillo barbaque promissis, et omni squaloris habitu ad misericordiam commovendam acquisito, concionem deformes adeunt. Adduntur precibus lacrimæ, et ita misericordem populum supplices movent, ut damnarentur duces, qui ab his auxilia deduxerant. Igitur classis ingens decernitur : creantur duces Nicias, et Alcibiades, et Lamachus; tantisque viribus Sicilia repetitur, ut ipsis terrori essent, in quorum auxilia mittebantur. Brevi post tempore, revocato ad reatum[1] Alcibiade, duo prœlia pedestria secunda Nicias et Lamachus faciunt; munitionibus deinde circumdatis, hostes etiam marinis commeatibus in urbe clausos intercludunt. Quibus rebus fracti Syracusani auxilium a Lacedæmoniis petiverunt.

IV. Les Syracusains l'ayant violée quelque temps après, Catane envoie une nouvelle députation vers les Athéniens. Les envoyés en habit de deuil, la barbe et les cheveux longs, et dans un extérieur misérable, bien propre à exciter la compassion, se présentent à l'assemblée dans ce triste appareil. Ils prient, ils pleurent; et ce peuple, enclin à la pitié, est si touché de leurs plaintes, qu'il punit les généraux qui avaient ramené le secours qui leur était destiné. On ordonne l'armement d'une puissante flotte : on nomme, pour la commander, Nicias, Alcibiade et Lamachus, et on regagne la Sicile avec de si grandes forces, que ceux mêmes au secours desquels elles étaient envoyées, en sont effrayés. Peu de temps après, et lorsque Alcibiade eut été rappelé pour comparaître en justice, Nicias et Lamachus battent deux fois les ennemis sur terre; ils font ensuite des lignes de circonvallation pour les enfermer dans Syracuse, et leur coupent aussi les vivres du côté de la mer. Réduits à l'extrémité par cette opération, les Syracusains s'adressèrent aux Spartiates,

Ab his mittitur Gylippus solus, sed in quo instar omnium auxiliorum erat. Is, audito in itinere belli jam inclinato statu, auxiliis partim in Græcia[1], partim in Sicilia contractis, opportuna bello loca occupat. Duobus deinde prœliis victus, congressus tertio, occiso Lamacho, et hostes in fugam compulit, et socios obsidione liberavit. Sed quum Athenienses a bello terrestri in navale se transtulissent, Gylippus classem Lacedæmone cum auxiliis arcessit. Quo cognito, et ipsi Athenienses in locum amissi ducis Demosthenem et Eurymedonta cum supplemento copiarum mittunt. Peloponnesii quoque, communi civitatum decreto, ingentia Syracusanis auxilia misere ; et, quasi tum Græciæ bellum in Siciliam translatum esset, ita ex utraque parte summis viribus dimicabatur.

V. Prima igitur congressione navalis certaminis Athe-

Ceux-ci se contentèrent de leur envoyer Gylippe, mais, seul, il valait autant que tous les secours. Ce général, apprenant en route l'état critique des affaires, ramassa de nouvelles forces dans la Grèce et dans la Sicile, et se saisit de bonnes positions. Il est vaincu deux fois; mais dans une troisième bataille, où Lamachus est tué, il met les ennemis en fuite et débloque ses alliés. Les Athéniens transportent alors sur la mer le théâtre des opérations, et Gylippe fait venir de Sparte une flotte et des renforts. Lorsqu'on le sut à Athènes, on envoie aussi Démosthène et Eurymédon pour remplacer le chef qu'on avait perdu, et avec eux un nouveau renfort de troupes. Les villes du Péloponèse de leur côté fournirent, par un décret général, de puissants secours aux Syracusains; et, comme si la guerre eût été transportée alors de Grèce en Sicile, on y combattit de part et d'autre avec les plus grandes forces.

V. Les Athéniens sont vaincus à la première rencontre sur mer.

nienses vincuntur. Castra quoque cum omni publica ac privata pecunia amittunt. Super hæc mala, quum etiam terrestri prœlio victi essent, tunc Demosthenes censere cœpit ut abirent Sicilia, dum res, quamvis afflictæ, nondum tamen perditæ forent; neque in bello male auspicato amplius perseverandum ; esse domi[1] graviora et forsitan infeliciora bella, in quæ servare hos urbis apparatus oporteat. Nicias, seu pudore male actæ rei, seu metu destitutæ spei civium, seu impellente fato, manere contendit. Reparatur igitur navale bellum, et animi a prioris fortunæ procella ad spem certaminis revocantur; sed inscitia ducum, qui inter angustias maris tuentes se Syracusanos aggressi fuerant, facile vincuntur. Eurymedon dux, in prima acie fortissime dimicans, primus cadit ; triginta naves, quibus præfuerat, incenduntur. Demosthenes et Nicias, et ipsi victi, exercitum in terram deponunt,

Ils perdent même leur camp, et tout l'argent public ou particulier qui s'y trouvait. Pour surcroît de malheurs, ils sont encore défaits sur terre. Alors Démosthène fut d'avis d'abandonner la Sicile, tandis que la situation quoique déplorable, n'était pas encore absolument désespérée ; de ne point continuer une guerre dont les commencements étaient si funestes, quand ils devaient en trouver chez eux de plus redoutables, et peut-être de plus malheureuses, pour lesquelles il fallait réserver les dernières forces de la ville. Mais, soit honte de ses revers, soit crainte du ressentiment de sa patrie dont il avait trompé l'espoir, soit fatalité, Nicias s'obstina à demeurer en Sicile. On se dispose donc à recommencer la guerre sur mer ; les premiers désastres sont oubliés, et on se flatte du succès ; mais l'imprudence avec laquelle les chefs attaquent les Syracusains dans un détroit qui les protége, procure aux ennemis une victoire facile. Eurymédon, qui menait l'avant-garde, fut tué le premier, en faisant des prodiges de valeur, et les trente vaisseaux qu'il commandait sont brûlés. Démosthène et Nicias, vaincus à leur tour, débarquent leurs troupes,

tutiorem fugam rati itinere terrestri. Ab his relictas centum triginta naves Gylippus invasit; ipsos deinde insequitur : fugientes partim capit, partim cædit. Demosthenes, amisso exercitu, a captivitate gladio et voluntaria morte se vindicat[1]; Nicias autem, ne Demosthenis quidem exemplo, ut sibi consuleret, admonitus, cladem suorum auxit dedecore captivitatis.

jugeant la fuite plus sûre par la route de terre. Gylippe s'empare d'abord de cent trente vaisseaux qu'ils avaient abandonnés, et, poursuivant ensuite les fuyards, il fait les uns prisonniers, et taille les autres en pièces. Démosthène, se voyant sans armée, se perce de son épée et se garantit de la captivité par une mort volontaire. Nicias, vainement sollicité par l'exemple de son collègue de songer à soi, augmenta le malheur des siens par la honte de ses fers.

LIVRE V.

I. Dum Athenienses in Sicilia bellum biennium cupidius quam felicius gerunt, interim concitor et dux ejus Alcibiades absens Athenis insimulatur mysteria Cereris initiorum sacra, nullo magis quam silentio solennia, enuntiavisse; revocatusque a bello ad judicium, sive conscientiam, sive indignitatem rei non ferens, tacitus in exsilium Elidem profectus est. Inde, ubi non damnatum se tantum, verum etiam Diris per omnium sacerdotum[1] religiones devotum cognovit, Lacedæmona se contulit;

I. Les Athéniens faisaient depuis deux ans la guerre en Sicile avec plus d'ardeur que de succès. Alcibiade, qui en avait été l'instigateur et le chef, accusé à Athènes, dans son absence, d'avoir révélé les mystères de Cérès, qui sont principalement augustes par le secret, et rappelé de l'armée pour comparaître en justice, s'exila en Élide sans s'être défendu, soit qu'il eût conscience de son crime, soit qu'il fût outré d'une accusation aussi indigne. De là, ayant su qu'il avait été non-seulement condamné, mais voué à l'anathème par tous les prêtres avec les cérémonies usitées, il se rendit à Lacédémone,

ibique regem Lacedæmoniorum[1] impellit turbatis Atheniensibus adverso Siciliæ prœlio ultro bellum inferre. Quo facto, omnia Græciæ regna, velut ad exstinguendum commune incendium, concurrunt : tantum odii Athenienses immoderati imperii crudelitate contraxerant. Darius[2] quoque, rex Persarum, memor paterni avitique in hanc urbem odii, facta cum Lacedæmoniis per Tissaphernem, præfectum Lydiæ, societate, omnem sumptum belli pollicetur. Et erat hic quidem titulus cum Græcis coeundi : re autem vera timebat, ne, victis Atheniensibus, ad se Lacedæmonii arma transferrent. Quis igitur miretur tam florentes Atheniensibus opes ruisse, quum ad opprimendam unam urbem totius Orientis vires concurrerent ? Non tamen inerti neque incruento cecidere bello ; sed prœliati ad ultimum, victores etiam interdum, consumpti magis fortunæ varietate quam vi victi sunt.

et y engagea le roi à prendre l'offensive contre les Athéniens, encore troublés par leur défaite en Sicile. Alors tous les gouvernements de la Grèce s'empressèrent à l'envi de se joindre aux Spartiates, comme s'il se fût agi d'éteindre un incendie qui les menaçait tous : tant les Athéniens s'étaient rendus odieux par leur domination cruelle et tyrannique ! Darius même, roi de Perse, se rappelant la haine de son père et de son aïeul contre leur ville, s'allia avec les Spartiates par le ministère de Tissapherne, satrape de Lydie, et promit de fournir à tous les frais de la guerre. Ce n'était là, du reste, que le prétexte de son union avec les Grecs : au fond il craignait que les Spartiates, après avoir défait les Athéniens, ne tournassent leurs armes contre lui. Est-il donc étonnant qu'une ville aussi puissante qu'Athènes ait succombé, quand tout l'Orient se liguait contre elle seule pour l'accabler ? Toutefois elle ne tomba pas sans se défendre ni sans faire couler des flots de sang : elle combattit jusqu'à la fin ; elle vainquit même quelquefois, et elle fut plutôt épuisée par les vicissitudes de la fortune qu'abattue par la force.

Principio belli[1] omnes ab his etiam socii desciverant ; ut fit : quo se fortuna, eodem etiam favor hominum inclinat.

II. Alcibiades quoque motum adversus patriam bellum non gregarii militis opera, sed imperatoriis virtutibus adjuvat : quippe, acceptis quinque navibus, in Asiam contendit, et tributarias Atheniensium civitates[2], auctoritate nominis sui, ad defectionem compellit. Sciebant enim domi clarum, nec exsilio videbant factum minorem, nec tam ablatum Atheniensibus ducem, quam Lacedæmoniis traditum, partaque cum amissis imperia pensabant. Sed apud Lacedæmonios virtus Alcibiadis plus invidiæ quam gratiæ contraxit. Itaque quum principes velut æmulum gloriæ suæ interficiendum insidiis mandassent, cognita re Alcibiades per uxorem Agidis regis, quam adulterio cognoverat,

A peine avait-elle pris les armes qu'elle s'était vue abandonnée de tous, même de ses alliés. Ainsi font les hommes ; ils se rangent toujours du côté où penche la fortune.

II. Alcibiade, après avoir allumé cette guerre contre sa patrie, y prit part non en simple soldat, mais en grand capitaine. Avec cinq vaisseaux, il fit voile vers l'Asie, et, par l'autorité de son nom, souleva les villes tributaires des Athéniens. Elles savaient en effet qu'il avait été dans sa patrie un personnage illustre, et elles ne voyaient pas que l'exil l'eût amoindri. Elles le regardaient comme un général qui avait moins été enlevé aux Athéniens que livré aux Spartiates, et son pouvoir actuel leur paraissait aussi grand que celui qu'il avait perdu. Mais son mérite lui attira plus de jalousie que de faveur chez les Spartiates. Aussi les principaux d'entre eux, le regardant comme un rival de leur gloire, donnèrent des ordres pour le faire périr dans des embûches. Alcibiade en fut informé par la femme du roi Agis, dont il avait été l'amant ;

ad Tissaphernem, præfectum Darii regis, profugit : cui se celeriter officii comitate et obsequendi gratia insinuavit. Erat enim et ætatis flore et formæ veneratione, nec minus eloquentia, etiam inter Athenienses, insignis; sed in conciliandis amicitiarum studiis, quam in retinendis vir melior, quia morum vitia sub umbra eloquentiæ primo latebant. Igitur persuadet Tissapherni ne tanta stipendia classi Lacedæmoniorum præberet. Vocandos enim in portionem muneris Ionios, quorum pro libertate, quum tributa Atheniensibus penderent, bellum susceptum sit. Sed nec auxiliis nimis enixe Lacedæmonios juvandos : quippe memorem esse debere alienam se victoriam, non suam instruere; et eatenus bellum sustinendum, ne inopia deseratur. Nam regem Persarum, dissentientibus Græcis, arbitrum pacis ac belli fore; et quos suis non possit, ipsorum armis victurum; perfecto autem bello, statim ei cum

il se réfugia chez Tissapherne, lieutenant de Darius, et il ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces par sa déférence pleine d'affabilité et par sa complaisance officieuse. Il joignait en effet à la fleur de la jeunesse et à une beauté noble, une éloquence qui le distinguait même à Athènes; mais il réussissait mieux à se faire des amis qu'à les conserver, parce que les défauts de son caractère se cachaient d'abord à l'ombre de son éloquence. Il persuade donc à Tissapherne de ne point fournir tant d'argent pour la flotte de Sparte; il ajoute qu'il faut que les Ioniens contribuent à la dépense, puisque c'est pour leur liberté qu'on a entrepris la guerre, afin de les affranchir du tribut qu'ils payaient aux Athéniens; qu'il ne doit pas non plus secourir trop puissamment les Spartiates, par la raison qu'il travaille pour la victoire d'autrui et non pour lui-même; qu'il est à propos de ne leur donner que les secours absolument nécessaires pour l'entretien de la guerre; que, tant que les Grecs seront divisés, le roi de Perse sera l'arbitre de la guerre et de la paix, et qu'il les domptera par leurs propres armes, ne pouvant les soumettre par les siennes; mais, que la guerre à peine finie, il aura les vainqueurs à com-

victoribus dimicandum. Domesticis itaque bellis Græciam atterendam, ne externis vacet, exæquandasque vires partium, et inferiores auxilio levandos. Non enim quieturos post hanc victoriam Spartanos, qui vindices se libertatis Græciæ professi sint. Grata oratio Tissapherni fuit. Itaque commeatus maligne præbere; classem regiam non totam mittere, ne aut victoriam daret, aut necessitatem deponendi belli imponeret.

III. Interea Alcibiades hanc operam civibus venditabat : ad quem quum legati Atheniensium venissent, pollicetur his amicitiam regis, si respublica a populo translata ad senatum[1] foret, sperans ut, aut concordante civitate, dux belli ab omnibus legeretur, aut discordia inter ordines facta ab altera parte in auxilium vocaretur. Sed Atheniensibus, imminente periculo belli, major salutis quam dignitatis cura fuit. Itaque,

battre; qu'il faut donc épuiser la Grèce par des guerres intestines, et l'empêcher par là de porter ses armes au dehors, et qu'il est nécessaire de rendre égales les forces des divers partis, et de secourir les plus faibles; qu'en effet les Spartiates vainqueurs ne se tiendront point en repos, eux qui se sont donnés à la Grèce pour les défenseurs de sa liberté. Ce discours plut à Tissapherne. Il se borna donc à fournir quelques subsides aux Spartiates et à leur envoyer une partie de la flotte royale, ne voulant ni leur assurer la victoire, ni les mettre dans la nécessité de discontinuer la guerre.

III. Cependant Alcibiade vantait ce service à ses concitoyens. Ceux-ci lui envoyèrent alors des députés; il leur promet l'amitié du roi de Perse à condition que le gouvernement de la république passera du peuple au sénat : il se flattait d'être mis du consentement de tous à la tête des troupes si les Athéniens s'entendaient, ou d'être appelé au secours de l'un des deux partis, si la dissension éclatait entre les deux ordres. Mais les Athéniens, qui se voyaient menacés d'une guerre dangereuse, sacrifièrent leur dignité à leur salut.

permittente populo, imperium ad senatum transfertur. Qui quum, insita genti superbia, crudeliter in plebem consuleret, singulis tyrannidis sibi impotentiam vindicantibus, ab exercitu Alcibiades exsul revocatur, duxque classi constituitur. Statim igitur Athenas mittit ex continenti se cum exercitu venturum, recepturumque a quadringentis jura populi, ni ipsi redderent. Hac denuntiatione optimates territi primo urbem prodere Lacedæmoniis tentavere; dein, quum nequissent, in exsilium profecti sunt. Igitur Alcibiades, intestino malo patria liberata, summa cura classem instruit, atque ita in bellum adversus Lacedæmonios pergit.

IV. Jam Sesto[1] Mindarus et Pharnabazus, Lacedæmoniorum duces, instructis navibus exspectabant. Prœlio commisso[2], victoria penes Athenienses fuit. In eo bello major pars exercitus et omnes ferme hostium duces cæsi;

Le peuple consentit donc à livrer l'autorité au sénat. Mais comme les membres de ce corps, avec l'orgueil naturel aux nobles, opprimaient ceux qui ne l'étaient pas, et qu'ils revendiquaient chacun pour soi la puissance illimitée de la tyrannie, Alcibiade fut rappelé de son exil par l'armée, et nommé chef de la flotte. Il mande sur-le-champ à Athènes qu'il arrivera incessamment à la tête de l'armée et qu'il arrachera aux quatre cents un pouvoir usurpé sur le peuple, s'ils ne le rendent eux-mêmes. Effrayés de cette menace, les grands tentèrent d'abord de livrer la ville aux Spartiates; mais n'ayant pu en venir à bout, ils s'exilèrent. Alcibiade, après avoir ainsi délivré sa patrie des divisions intestines, s'occupe tout entier de l'armement d'une flotte, et se met en mer pour aller attaquer les Spartiates.

IV. Déjà Mindare et Pharnabaze, leurs généraux, l'attendaient à Sestos avec leur flotte en ordre de bataille. Le combat se donna, et la victoire resta aux Athéniens. Dans cette rencontre ils taillèrent en pièces la plus grande partie de l'armée ennemie, lui tuèrent presque tous ses chefs

naves octoginta captæ. Interjectis quoque diebus, quum bellum Lacedæmonii a mari in terram transtulissent, iterato vincuntur. His malis fracti, pacem petiere: quam ne acciperent opera eorum effectum est, quibus ea res quæstum præbebat. Interea et Syracusanorum auxilia illatum a Carthaginiensibus Siciliæ bellum domum revocavit. Quibus rebus destitutis Lacedæmoniis, Alcibiades cum classe victrici Asiam vastat; multis locis prœlia facit; ubique victor, recipit civitates quæ defecerant; nonnullas capit et imperio Atheniensium adjicit; atque ita prisca navali gloria vindicata, adjecta etiam laude terrestris belli, desideratus civibus suis, Athenas revertitur[1]. His omnibus prœliis ducentæ naves hostium et præda ingens capta. Ad hunc redeuntis exercitus triumphum effusa omnis multitudo obviam procedit, et universos quidem milites, præcipue tamen

et prirent quatre-vingts vaisseaux. Quelques jours après, les Spartiates qui avaient abandonné la mer combattirent sur terre, et furent encore défaits. Accablés par tant de désastres, ils demandent la paix; mais ils ne l'obtiennent pas, grâce aux menées de ceux à qui la guerre profitait. Sur ces entrefaites, les Carthaginois attaquèrent la Sicile, et Syracuse rappela les troupes qu'elle fournissait aux Spartiates. Alcibiade les voyant privés par là de tout secours, ravage l'Asie avec sa flotte victorieuse : il donna plusieurs combats en des endroits différents, et partout vainqueur il fait rentrer dans le devoir les villes révoltées, en soumet quelques autres qu'il ajoute à l'empire d'Athènes; et alors, après avoir rendu à sa patrie son ancienne gloire sur la mer et l'avoir encore illustrée par ses victoires sur la terre ferme, il y rentre, appelé par l'impatience de ses concitoyens. Dans tous ces combats il avait pris deux cents vaisseaux et un butin immense. Le peuple sort en foule de la ville au-devant de ces troupes triomphantes. On admire tous ces guerriers, mais principalement

Alcibiadem mirantur; in hunc oculos civitas universa, in hunc suspensa ora convertit; hunc quasi de cœlo missum, et ut ipsam Victoriam contuentur. Laudant quæ pro patria, nec minus admirantur quæ exsul contra gesserit, excusantes ipsi iratum provocatumque fecisse. Enimvero tantum in uno viro fuisse momenti, ut maximi imperii subversi et rursum recepti auctor esset; et, unde stetisset, eo se victoria transferret, fieretque cum eo mira quædam fortunæ inclinatio. Igitur omnibus non humanis tantum, verum et divinis eum honoribus onerant; certant secum ipsi, utrum contumeliosius eum expulerint, an revocaverint honoratius. Ipsos illi[1] deos gratulantes tulere obviam, quorum exsecrationibus erat devotus; et cui paulo ante omnem humanam opem interdixerant, eum, si queant, in cœlo posuisse cupiunt. Explent contumelias honoribus, detrimenta[2] muneribus,

Alcibiade ; c'est sur lui que tous les yeux se fixent, que tous les visages sont tournés; on le contemple comme un envoyé du ciel, comme la Victoire elle-même. On exalte ce qu'il a fait pour la patrie; on n'admire pas moins ce qu'il a fait contre elle pendant son exil; on l'excuse; on reconnaît qu'il était justement irrité. Ainsi donc un seul homme avait été assez puissant pour renverser la république la plus florissante et pour la relever ensuite; la victoire passait du côté où il se rangeait, et la fortune changeait avec lui d'une façon merveilleuse. On le comble de tous les honneurs dont on peut décorer les héros, et même de tous ceux qui ne sont dus qu'aux dieux; on s'efforce à l'envi d'effacer l'opprobre de son exil par l'éclat de son rappel. Ceux-là mêmes qui l'avaient voué à l'anathème, portent au devant de lui, pour le féliciter de ses triomphes, les simulacres des dieux. Et ce proscrit auquel on avait interdit naguère tous les secours de la société, on voudrait, s'il était possible, l'élever au ciel. On compense les outrages par des honneurs, la confiscation par des largesses,

exsecrationes precibus. Non Siciliæ illis adversa pugna in ore est, sed Græciæ victoria; non classes per illum amissæ, sed acquisitæ; nec Syracusarum, sed Ioniæ Hellespontique meminerunt. Sic Alcibiades nunquam mediocribus, nec in offensa, nec in favore, studiis suorum exceptus est.

V. Dum hæc aguntur, a Lacedæmoniis Lysander classi belloque præficitur, et in locum Tissaphernis Darius, rex Persarum, filium suum Cyrum[1] Ioniæ Lydiæque præposuit; qui Lacedæmonios auxiliis opibusque[2] ad spem fortunæ prioris erexit. Aucti igitur viribus, Alcibiadem cum centum navibus in Asiam profectum, dum agros longa pace divites securius populatur, et prædæ dulcedine sine insidiarum metu sparsos milites habet, repentino adventu oppressere[3]; tantaque cædes palantium fuit, ut plus vulneris eo prœlio Athenienses acciperent, quam superioribus dederant; et tanta desperatio apud Athenienses erat,

les malédictions par les prières que l'on fait pour lui. Ce n'est pas de la malheureuse expédition de Sicile, que l'on parle, mais de la victoire qu'il a remportée dans la Grèce ; on rappelle, non les flottes qu'il a perdues, mais celles qu'il a prises; on oublie Syracuse, pour ne penser qu'à l'Ionie et à l'Hellespont. C'est ainsi qu'Alcibiade fut tour à tour l'horreur et l'idole de sa patrie.

V. Pendant que ceci se passe à Athènes, les Spartiates donnent à Lysandre le commandement de leur flotte et la conduite de la guerre, et Cyrus, substitué par le roi de Perse, Darius, son père, à Tissapherne, dans le gouvernement de l'Ionie et de la Lydie, leur fournit de son côté de grands secours d'hommes et d'argent et ranime en eux l'espoir de recouvrer leur première puissance. Avec ces nouvelles forces, ils font voile vers l'Asie, où Alcibiade s'était rendu avec cent vaisseaux; et tandis qu'il pille tranquillement des campagnes enrichies par une longue paix, et que ses soldats, alléchés par l'appât du butin, sont dispersés çà et là, sans crainte de surprise, ils fondent tout à coup sur eux, et font un si grand carnage de ces fourrageurs, que les Athéniens furent plus maltraités dans cette occasion par les Spartiates que ceux-ci ne l'avaient été par eux dans les combats précédents. Ils furent tellement désespérés de ce revers,

ut ex continenti Alcibiadem ducem Conone mutarent, arbitrantes victos se non fortuna belli, sed fraude imperatoris, apud quem plus prior offensa valuisset quam recentia beneficia : vicisse autem eum priore bello ideo tantum, ut ostenderet hostibus quem ducem sprevissent, et ut carius eis ipsam victoriam venderet. Omnia enim credibilia in Alcibiade vigor ingenii et morum luxuria faciebat. Veritus itaque multitudinis impetum, denuo in voluntarium exsilium proficiscitur.

VI. Itaque Conon, Alcibiadi suffectus, habens ante oculos cui duci successisset, classem maxima industria exornat; sed navibus exercitus deerat, fortissimis quibusque in Asiæ populatione amissis. Armantur tamen senes, aut impuberes pueri, et numerus militum sine exercitus robore expletur. Sed non magnam bello moram ætas fecit imbellis : cæduntur[1] passim, aut fugientes capiuntur; tantaque strages aut occisorum, aut captivorum fuit,

qu'ils déposèrent sur-le-champ Alcibiade et lui substituèrent Conon; car ils attribuaient moins leur disgrâce au sort des armes qu'à la perfidie de leur chef, qu'ils supposaient avoir été plus sensible à l'ancienne injure qu'ils lui avaient faite qu'aux bienfaits récents dont ils l'avaient comblé : ils pensaient qu'il n'avait vaincu les ennemis dans les combats passés que pour montrer à ceux-ci quel général ils avaient dédaigné, et pour leur vendre plus cher cette victoire même. On pouvait tout croire, en effet, d'un homme qui alliait, comme Annibal, la vigueur du génie à la corruption des mœurs. La crainte de la fureur du peuple l'engagea donc à s'exiler une seconde fois.

VI. Aussi Conon, qui lui avait succédé dans le commandement, se représentant quel général était son prédécesseur, travaille avec le plus grand soin à équiper une flotte. Mais il n'avait pas de troupes pour ses vaisseaux, parce que les plus braves soldats avaient péri dans le pillage de l'Asie. On arme cependant les vieillards et les enfants, et on compose une armée assez nombreuse, mais sans force. Des soldats d'un âge si peu propre à la guerre ne soutinrent pas longtemps le choc de l'ennemi : ils furent tués pêle-mêle ou pris en fuyant. Le nombre des morts ou des prisonniers fut si prodigieux,

ut Atheniensium deletum non imperium tantum, verum etiam nomen videretur. Quo prœlio perditis et desperatis rebus, ad tantam inopiam rediguntur, ut, consumpta militari ætate, peregrinis civitatem, servis libertatem, damnatis impunitatem darent. Ex qua colluvione hominum conscripto exercitu, domini antea Græciæ, vix libertatem tuebantur. Iterum tamen fortunam maris experiendam decernunt. Tanta virtus animorum erat, ut, quum paulo ante salutem desperaverint, nunc non desperent victoriam. Sed neque is miles erat, qui nomen Atheniensium tueretur; neque eæ vires, quibus vincere consuerant, neque ea scientia militaris in his, quos vincula, non castra continuerant. Itaque omnes aut capti, aut occisi. Quum dux Conon eo prœlio[1] superfuisset solus, crudelitatem civium metuens, cum octo navibus ad regem Cyprium concedit Evagoram.

qu'il semblait que c'en était fait non-seulement de l'empire, mais même du nom athénien. Cette défaite en épuisant et en ruinant Athènes, la réduisit à une telle détresse que pour remplacer les citoyens en âge de porter les armes, elle donna le droit de cité aux étrangers, la liberté aux esclaves, l'impunité aux criminels. Avec une armée composée de ce ramassis d'hommes, ce peuple, auparavant maître de la Grèce, avait bien de la peine à défendre sa liberté. Il se détermine pourtant à tenter encore la fortune sur mer, assez hardi pour espérer de vaincre après avoir naguère désespéré de son salut. Mais ce n'étaient plus ces soldats dont la bravoure soutenait l'honneur du nom athénien, ni ces forces avec lesquelles ils avaient si souvent vaincu, ni enfin cette science de la guerre que ne pouvaient avoir des hommes qui avaient passé leur vie non dans les camps, mais dans les fers. Aussi furent-ils tous pris ou tués. Conon, qui échappa seul au carnage, redoutant la cruauté de ses concitoyens, se réfugia avec huit vaisseaux chez Évagoras, roi de Chypre.

VII. At dux Lacedæmoniorum[1], rebus feliciter gestis, fortunæ hostium insultat : captivas naves cum præda bellica, in triumphi modum ornatas, mittit Lacedæmona, ac tributarias Atheniensium civitates, quas metus dubiæ belli fortunæ in fide tenuerat, voluntarias recepit, nec aliud ditionis Atheniensium præter urbem ipsam reliquit. Quæ cuncta quum Athenis nuntiata essent, omnes, relictis domibus, per urbem discurrere pavidi; alius alium sciscitari; auctorem nuntii requirere; non pueros imprudentia, non senes debilitas, non mulieres sexus imbecillitas domi tenet : adeo ad omnem ætatem tanti mali sensus penetraverat. In foro deinde coeunt, atque ibi perpeti nocte fortunam publicam questibus iterant. Alii fratres, aut filios, aut parentes deflent; cognatos alii; alii amicos cognatis cariores; et cum privatis casibus querelam publicam miscent;

VII. Cependant le chef des Spartiates, après ce succès, insulte au malheur des Athéniens : il envoie à Lacédémone les vaisseaux qu'il a pris, chargés des dépouilles des vaincus et décorés comme pour un triomphe. Les villes tributaires d'Athènes, que l'incertitude des armes avait jusqu'alors contenues dans l'obéissance, se rendent volontairement à lui, et il ne reste plus aux Athéniens que la seule ville d'Athènes. Quand on y apprend tous ces revers, tous les habitants sortent de leurs maisons et courent épouvantés de rue en rue; ils s'interrogent les uns les autres et se demandent l'auteur de cette nouvelle : les enfants, les vieillards, les femmes ne sont retenus ni par l'ignorance de leur âge, ni par le poids des ans, ni par la faiblesse de leur sexe : tant le sentiment d'un si horrible désastre avait pénétré tous les âges! On se rassemble ensuite sur la place publique, et là, pendant toute la nuit, on se lamente de nouveau sur l'infortune d'Athènes. Les uns pleurent des frères, des enfants, des parents, les autres des proches ou des amis plus chers que des proches; ils mêlent à ces regrets particuliers leurs regrets sur les malheurs publics

jam se ipsos, jam ipsam patriam perituram, miserioremque incolumium quam amissorum fortunam judicantes; sibi quisque ante oculos obsidionem, famem, et superbum victoremque hostem proponentes; jam ruinam urbis et incendia, jam omnium captivitatem et miserrimam servitutem recordantes; feliciores prorsus priores urbis ruinas ducentes, quæ, incolumibus filiis parentibusque, tectorum tantum ruina taxatæ sint; nunc autem non classem, in quam, sicuti pridem, confugiant, superesse; non exercitum, cujus virtute servati pulchriora possent mœnia exstruere.

VIII. Sic defletæ ac prope perditæ urbi hostes superveniunt, et obsidione circumdata obsessos fame urgent. Sciebant enim neque ex advectis copiis multum superesse, et, ne novæ advehi possent, providerant. Quibus malis Athenienses fracti, post longam famem et assidua suorum funera, pacem petivere; quæ an dari deberet, diu inter Spartanos sociosque deliberatum.

Ils se voyaient à la veille de périr, et la patrie avec eux, et ils préféraient le sort des citoyens moissonnés par la guerre au destin de ceux qu'elle avait épargnés. Chacun se représentait les horreurs d'un siége et de la famine, et la cruauté superbe du vainqueur. Déjà ils se figuraient leur ville livrée aux flammes et ensevelie sous ses ruines, tous ses habitants dans les fers et dans la plus dure servitude. La première destruction d'Athènes, où les maisons seules avaient été renversées, et où les pères et les enfants avaient été sauvés, leur paraissait avoir été moins funeste; mais aujourd'hui il ne leur restait ni vaisseaux qui pussent, comme autrefois, leur servir d'asile, ni armée dont la valeur pût les sauver et leur permettre de rebâtir de plus beaux remparts.

VIII. Tandis qu'Athènes est ainsi désespérée et comme perdue sans ressource, l'ennemi se présente devant ses murs, la bloque et la presse par la famine. Car il savait que les provisions qu'on y avait fait entrer touchaient à leur fin, et il avait pris des mesures pour qu'on ne pût en introduire de nouvelles. Accablée par ces maux, et épuisée par une longue disette et par la perte continuelle de ses citoyens, Athènes demande la paix. Les Spartiates et leurs alliés délibérèrent longtemps pour savoir s'ils devaient la lui accorder.

Quum multi[1] delendum Atheniensium nomen urbemque incendio consumendam censerent, negarunt se Spartani ex duobus Græciæ oculis[2] alterum eruturos; pacem polliciti, si demissa Piræum versus muri brachia dejicerent, navesque, quæ reliquæ forent, traderent, resque publica ex semetipsis triginta rectores acciperet. In has leges traditam sibi urbem Lacedæmonii formandam Lysandro tradiderunt.

Insignis hic annus et expugnatione Athenarum, et morte Darii, regis Persarum, et exsilio Dionysii[3], Siciliæ tyranni, fuit. Mutato statu Athenarum, etiam civium conditio mutatur. Triginta rectores reipublicæ constituuntur, qui fiunt tyranni : quippe a principio tria millia sibi satellitum statuunt, quantum ex tot cladibus prope nec civium superfuerat; et, quasi parvus hic ad continendam civitatem exercitus esset, septingentos milites a victoribus accipiunt. Cædes deinde civium

Beaucoup étaient d'avis d'anéantir le nom athénien et de livrer la ville aux flammes; mais les Spartiates déclarèrent qu'ils n'arracheraient pas un des deux yeux de la Grèce. Ils promettent la paix aux vaincus à condition qu'ils abattront les deux bras de muraille qui joignent la ville au Pirée, qu'ils livreront le reste de leurs vaisseaux et qu'ils recevront de leurs mains trente magistrats pour les gouverner. Athènes accepte ces conditions et se livre aux Spartiates, qui chargent Lysandre d'en organiser le gouvernement.

Cette année fut mémorable par la prise d'Athènes, par la mort de Darius, roi de Perse, et par l'exil de Denys, tyran de Sicile. A Athènes l'état des citoyens change avec celui de la république. Les trente magistrats nommés pour la gouverner s'érigent en tyrans : ils prennent d'abord une garde de trois mille hommes, nombre presque plus grand que celui des citoyens qui avaient survécu à tant de revers; et, comme si cette armée n'eût pas suffi pour contenir la ville, ils reçoivent encore des vainqueurs sept cents soldats. Ils préludent ensuite

ab Alcibiade auspicantur, ne iterum rempublicam sub obtentu liberationis invaderet. Quem quum profectum ad Artaxerxem[1], Persarum regem, comperissent, citato itinere miserunt, qui eum interciperent : a quibus occupatus, quum occidi aperte non posset, vivus in cubiculo, in quo dormiebat, crematus est.

IX. Liberati hoc ultoris metu, tyranni miseras urbis reliquias cædibus et rapinis exhauriunt. Quod quum displicere uni ex numero suo Therameni didicissent, ipsum quoque ad terrorem omnium interficiunt. Fit igitur ex urbe passim omnium fuga, repleturque Græcia Atheniensium exsulibus. Quod etiam ipsum auxilium quum miseris eriperetur (nam Lacedæmoniorum edicto civitates exsules recipere prohibebantur), omnes se Argos et Thebas contulere : ibi non solum tutum exsilium egerunt, verum etiam spem recuperandæ patriæ receperunt. Erat inter exsules Trasybulus, vir strenuus et domi nobilis, qui, audendum aliquid

au massacre des citoyens par le meurtre d'Alcibiade, de peur que sous prétexte de délivrer la république, il ne s'en rendît maître une seconde fois. Ayant su qu'il était parti pour se rendre auprès d'Artaxerxès, roi de Perse, ils dépêchèrent en diligence des gens après lui, avec ordre de le faire périr. Ceux-ci l'atteignirent; mais ne pouvant le tuer par la force ouverte, ils le brûlèrent vif dans la chambre où il reposait.

IX. Ainsi délivrés de la crainte d'un vengeur, les tyrans achèvent d'égorger et de piller le reste infortuné des citoyens. Informés que cette conduite déplaisait à Théramène, l'un de leurs collègues, ils le mettent lui-même à mort pour épouvanter tous les autres. Aussi de tous côtés se sauve-t-on en foule de la ville, et la Grèce se remplit d'Athéniens fugitifs. Mais privés même de cet asile par l'édit des Spartiates, qui défendait aux villes grecques de les recevoir, ces malheureux, se retirent tous à Argos ou à Thèbes. Là non-seulement ils trouvent une retraite sûre, mais ils reprennent même l'espoir de recouvrer leur patrie. Parmi les exilés était Thrasybule, homme entreprenant et d'une naissance illustre, qui crut qu'il fallait tenter quelque chose,

pro patria et pro salute communi, etiam cum periculo, ratus, adunatis exsulibus, castellum Phylen Atticorum finium occupat. Nec deerat quarumdam civitatum tam crudeles casus miserantium favor. Itaque Ismenias, Thebanorum princeps, etsi publicis non poterat, privatis tamen viribus adjuvabat; et Lysias, Syracusanus[1] orator, exsul tunc, quingentos milites, stipendio suo instructos, in auxilium patriæ communis eloquentiæ misit. Fit itaque asperum prœlium; sed quum hinc pro patria summis viribus, inde pro aliena dominatione segnius pugnaretur, tyranni vincuntur; victi in urbem refugerunt, quam, exhaustam cædibus suis, etiam armis spoliant. Deinde quum omnes Athenienses proditionis suspectos haberent, demigrare eos ex urbe jubent, et in brachiis muri, quæ diruta fuerant, habitare, extraneis militibus imperium tuentes. Post hæc Thrasybulum

au péril même de ses jours, pour la patrie et le salut commun; il rassemble donc ses compagnons d'exil et s'empare de Phylé, château situé sur les frontières de l'Attique. Quelques villes, touchées du sort cruel de ces malheureux, favorisent son entreprise. Isménias, l'homme le plus considérable de Thèbes, ne pouvant lui fournir publiquement des secours, l'aidait secrètement de ses propres forces. L'orateur Lysias, de Syracuse, alors exilé, leva à ses dépens cinq cents soldats qu'il envoya au secours de la mère commune de l'éloquence. Un combat acharné s'engage; mais comme les uns combattaient de toutes leurs forces pour rentrer dans leur patrie, et les autres avec plus de mollesse pour soutenir une domination étrangère, les tyrans sont vaincus : ils se sauvent dans Athènes, et désarment encore le peu de citoyens échappés à leur cruauté. Puis, comme ils suspectaient la fidélité de tous les Athéniens, ils les font sortir de la ville, et leur assignent pour demeure l'espace contenu entre les murs qu'on avait abattus, ne voulant plus que des soldats étrangers pour soutien de leur puissance. Ils tentent après cela

corrumpere, imperii societatem pollicentes, conantur. Quod quum non contigisset, auxilia a Lacedæmoniis petivere: quibus accitis, iterato prœliantur. In eo bello Critias et Hippolochus, omnium tyrannorum sævissimi, cadunt.

X. Ceteris victis, quum exercitus eorum, ex quibus[1] major pars Atheniensium erat, fugeret, magna voce Thrasybulus exclamat : Cur se victorem fugiant potius quam ut vindicem communis libertatis adjuvent? Civium illam meminerint aciem, non hostium esse; nec se ideo arma cepisse, ut aliqua victis adimat, sed ut adempta restituat : triginta se dominis, non civitati bellum inferre. Admonet deinde cognationis, legum, sacrorum communium, tum vetusti per tot bella commilitii; orat misereantur exsulum civium, si tam patienter ipsi serviant; reddant sibi patriam, accipiant libertatem. His vocibus tantum promotum est, ut reversus in urbem exercitus

de corrompre Thrasybule, en lui promettant de se l'associer dans le gouvernement. Mais n'ayant pas réussi, ils font venir des troupes de Lacédémone et donnent un second combat, où périssent Critias et Hippolochus, les plus barbares de tous ces tyrans.

X. Les autres furent également vaincus. Thrasybule, voyant fuir leurs soldats, dont la plupart étaient Athéniens, élève la voix et leur demande pourquoi ils fuient devant lui comme devant leur vainqueur, au lieu de se joindre à lui comme au vengeur de la liberté commune? Qu'ils se souviennent qu'ils sont leurs concitoyens, et non leurs ennemis; qu'ils ont pris les armes, non pour les vaincre et les dépouiller, mais pour leur rendre les biens qu'on leur a ravis; et qu'ils font la guerre, non à la patrie, mais aux trente tyrans. Puis il leur rappelle qu'ils sont unis par les liens du sang; qu'ils ont les mêmes lois, les mêmes sacrifices; qu'ils ont jadis combattu ensemble dans bien des guerres; il les prie, s'ils supportent eux-mêmes la servitude avec tant de patience, d'avoir pitié de leurs concitoyens exilés; de leur rendre leur patrie, et de recevoir en échange la liberté. Ce discours fait une telle impression sur l'armée, que de retour à la ville,

triginta tyrannos emigrare Eleusina juberet, substitutis decem, qui rempublicam regerent : qui, nihil exemplo prioris dominationis territi, eamdem viam crudelitatis aggressi sunt. Dum hæc aguntur, nuntiatur Lacedæmone in bellum Athenienses exarsisse; ad quod comprimendum Pausanias rex mittitur : qui, misericordia exsulis populi permotus[1], patriam miseris civibus restituit, et decem tyrannos ex urbe Eleusina migrare ad ceteros jubet. Quibus rebus quum pax statuta esset, interjectis diebus, repente tyranni, non minus restitutos exsules quam se in exsilium actos indignantes, quasi vero aliorum libertas sua servitus esset, bellum Atheniensibus inferunt; sed ad colloquium, veluti dominationem recepturi, progressi, per insidias comprehensi, ut pacis victimæ[2] trucidantur. Populus, quem emigrare jusserant, in urbem revocatur. Atque ita per multa membra civitas dissipata in unum tandem

elle force les trente tyrans à se retirer à Éleusis, et remet le gouvernement de la république à dix magistrats. Mais l'exemple de leurs prédécesseurs n'effraye point ceux-ci : ils marchent sur leurs traces et se montrent aussi cruels qu'eux. Sur ces entrefaites, on apprend à Lacédémone que les Athéniens ont rallumé la guerre : on envoie pour l'éteindre le roi Pausanias, qui, vivement ému de pitié pour ce peuple exilé, rend une patrie à ces malheureux citoyens, relègue les dix tyrans à Éleusis auprès des autres, et par ces mesures rétablit la paix. Quelques jours après, les tyrans, non moins indignés du rappel des bannis que de leur propre exil, comme si la liberté d'autrui était pour eux une servitude, prennent tout à coup les armes. Mais les Athéniens les attirent à une conférence, sous prétexte de leur rendre leur autorité, les arrêtent par surprise, les égorgent comme autant de victimes de la paix, et le peuple, qu'ils avaient banni, est rappelé dans la ville. C'est ainsi que les membres d'Athènes, dispersés auparavant de tous côtés, se rejoignent

corpus redigitur; et, ne qua dissensio ex ante actis nasceretur, omnes jurejurando obstringuntur discordiarum oblivionem fore. Interea Thebani Corinthiique legatos ad Lacedæmonios mittunt, qui ex manubiis portionem prædæ communis belli periculique peterent. Quibus negatis, non quidem aperte bellum adversus Lacedæmonios decernunt; sed tacitis animis tantam iram concipiunt, ut subesse bellum intelligi posset.

XI. Eodem fere tempore Darius, rex Persarum, moritur, Artaxerxe et Cyro filiis relictis. Regnum Artaxerxi[1], Cyro civitates, quarum præfectus erat, testamento legavit. Sed Cyro judicium patris injuria videbatur. Itaque occulte adversus fratrem bellum parabat. Quod quum nuntiatum Artaxerxi esset, accersitum ad se fratrem, et innocentiam dissimulatione belli simulantem, compedibus aureis[2] vinxit; interfecissetque, ni mater[3] prohibuisset. Dimissus igitur Cyrus, jam non occulte bellum, sed palam, nec per dissimulationem, sed aperta professione parare cœpit :

enfin en un seul corps. Et de peur que le souvenir du passé ne causât de nouveaux troubles, tous s'engagent par serment à oublier leurs divisions. Cependant Thèbes et Corinthe envoient des députés aux Spartiates pour leur demander leur part de butin dans la guerre qu'elles avaient faite avec eux, et dont elles avaient partagé les dangers. Le refus qu'elles essuyèrent leur causa intérieurement un tel dépit que bien qu'elles ne déclarassent pas ouvertement la guerre à Sparte, il était facile de voir que la guerre était imminente.

XI. Vers ce temps-là meurt Darius, roi de Perse. Ce prince laissait deux fils, Artaxerxès et Cyrus. Il légua l'empire au premier, au second les provinces qu'il gouvernait déjà. Cyrus, se croyant lésé par ces dispositions, se prépara secrètement à faire la guerre à son frère. Artaxerxès en eut avis; il le manda à la cour; et quoique Cyrus jouât l'innocence et niât ses projets belliqueux, il le fit charger de chaînes d'or : il lui aurait même ôté la vie, si leur mère ne l'en eût empêché. Cyrus donc, renvoyé dans son gouvernement, se mit à faire des préparatifs, non plus en secret, mais ouvertement, non plus en dissimulant ses desseins, mais en les déclarant hautement;

auxilia undique contrahit. Lacedæmonii, memores Atheniensi bello enixe se ejus opera adjutos, velut ignorantes contra quem bellum pararetur, decernunt auxilia Cyro mittenda, ubi res ejus exegisset; quærentes apud Cyrum gratiam, et apud Artaxerxem, si vicisset, veniæ patrocinia, quum nihil adversus eum aperte decrevissent. Sed quum in bello fors prœlii utrumque fratrem pugnæ obtulisset[1], prior Artaxerxes a fratre vulneratur : quem quum equi fuga periculo subtraxisset, Cyrus a cohorte regia oppressus interficitur. Sic victor Artaxerxes et præda fraterni belli et exercitu potitur. In eo prœlio decem millia Græcorum[2] in auxilio Cyri fuere, quæ et in cornu quo steterant, vicerunt, et, post mortem Cyri, neque armis a tanto exercitu vinci, neque dolo capi potuerunt; revertentesque inter tot indomitas nationes et barbaras gentes, per tanta itineris spatia, virtute se usque terminos patriæ defenderunt.

il ramasse des troupes de tous côtés. Les Spartiates, qui se rappelaient avoir été puissamment secourus par ce prince dans la guerre contre les Athéniens, feignirent d'ignorer à qui il en voulait, et décidèrent qu'il lui serait envoyé du secours, dès qu'il en aurait besoin : ils cherchaient par là à se concilier l'amitié de Cyrus, et ils se ménageaient en même temps une excuse auprès d'Artaxerxès, s'il était vainqueur; car leur décret n'était pas ouvertement dirigé contre lui. Mais dans la guerre les hasards de la mêlée ayant mis les deux frères en présence, Artaxerxès fut le premier blessé par Cyrus : toutefois la vitesse de son cheval le déroba au péril, et Cyrus périt accablé par les gardes du roi. Artaxerxès ainsi vainqueur reste maître des dépouilles et de l'armée de son frère. Dans cette bataille dix mille Grecs, qui étaient venus au secours de Cyrus, furent victorieux à l'aile où ils avaient combattu; et, après la mort de ce prince, l'armée ennemie, quoique très-nombreuse, ne put ni les vaincre par la force, ni les surprendre par la ruse : ils se firent jour à travers mille nations indomptables et barbares, et après avoir franchi des espaces immenses en se défendant avec courage, ils regagnèrent leur pays.

LIVRE VI.

I. Lacedæmonii, more ingenii humani, quo plura habent, eo ampliora cupientes, non contenti accessione Atheniensium opum vires sibi duplicatas, totius Asiæ[1] imperium affectare cœperunt; sed major pars sub regno Persarum erat. Itaque Dercyllides, dux in hanc militiam electus, quum videret sibi adversus duos præfectos Artaxerxis regis, Pharnabazum et Tissaphernem maximarum gentium viribus succinctos, dimicandum, pacificandum cum altero statuit. Aptior visus Tissaphernes, vir et industria potior, et militibus Cyri quondam regis[2] instructior,

I. Les Lacédémoniens, par un défaut commun à tous les hommes qui désirent d'autant plus qu'ils possèdent davantage, non contents d'avoir doublé leurs forces par l'adjonction de celles d'Athènes, se mirent à convoiter l'empire de toute l'Asie, dont la plus grande partie était soumise aux Perses. Aussi Dercyllidès, qui fut chargé de cette expédition, voyant que Pharnabaze et Tissapherne, les deux généraux d'Artaxerxès auxquels il aurait affaire, étaient soutenus par les forces de nations puissantes, résolut de traiter avec l'un d'eux. Il crut devoir s'adresser préférablement à Tissapherne, parce qu'il était le plus actif, et qu'il avait un plus grand nombre de troupes qui avaient servi sous le roi Cyrus.

in colloquium vocatur, et, statutis conditionibus ab armis dimittitur. Hanc rem Pharnabazus apud communem regem criminatur : ut Lacedæmonios Asiam ingressos non repulerit armis, sed impensis regiis aluerit; merceturque ab his, ut differant bella, quam gerant, tanquam non ad unius summam imperii detrimentum omne perveniat. Indignum ait bella non perfici, sed redimi; hostem pretio, non armis summoveri. His vocibus regem Tissapherni alienatum hortatur ut in locum ejus navalis belli ducem eligat Conona Atheniensem, qui, amissa bello patria, Cypri exsulabat: quippe Atheniensibus, etsi fractæ sint opes, manere tamen navalem usum, nec, si eligendus sit ex universis, meliorem alium esse. Acceptis igitur quingentis talentis jussus est Conona classi præficere.

II. His cognitis, Lacedæmonii et ipsi a rege Ægypti

Il l'appelle donc à une conférence, et, sous des conditions déterminées, il le décide à poser les armes. Pharnabaze s'en plaint auprès de leur maître commun : il accuse Tissapherne, non-seulement de n'avoir pas repoussé les Spartiates lors de leur entrée en Asie, mais encore de les avoir entretenus aux dépens du prince; d'avoir acheté d'eux une trêve, comme si toutes les pertes subies par l'État ne retombaient pas sur la totalité. Il ajoute qu'il est indigne d'acheter la paix au lieu de faire la guerre, et de se servir de l'or, et non du fer, pour repousser l'ennemi. Après avoir ainsi perdu Tissapherne dans l'esprit du roi, il conseille à ce prince de lui substituer dans le commandement de la flotte l'Athénien Conon, qui, chassé de sa patrie par la guerre, vivait en exil dans l'île de Chypre : il lui représente que les Athéniens, malgré la ruine de leur puissance, n'en conservent pas moins leur habileté sur mer, et que, si d'ailleurs il fallait choisir un chef entre tous, on n'en saurait trouver un meilleur que Conon. Pharnabaze reçut donc cinq cents talents avec ordre de mettre Conon à la tête de la flotte.

II. Les Spartiates, instruits de ceci, députent de leur côté vers

Hercynione auxilia navalis belli per legatos petunt : a quo centum triremes, et sexcenta millia modium frumenti missa; a ceteris quoque sociis ingentia auxilia contracta sunt. Sed tanto exercitui, et contra tantum ducem, deerat dignus imperator. Itaque postulantibus sociis Agesilaum ducem, regem tunc Lacedæmoniorum, propter responsa oraculi Delphici, diu Lacedæmonii, an eum summæ rei præponerent, deliberaverunt : quibus futurus imperii finis denuntiabatur, quum regium claudicasset imperium; erat enim pede claudus. Ad postremum statuerunt melius esse incessu regem quam imperio regnum claudicare. Posteaquam Agesilaum cum ingentibus copiis[1] in Asiam misere, non facile dixerim, quod aliud par ducum tam bene comparatum fuerit : quippe ætas, virtus, consilium, sapientia utrique prope una; gloria quoque rerum gestarum eadem : quibus quum paria omnia fortuna dederit, invictum tamen ab altero utrumque servavit.

Hercynion, roi d'Égypte, pour lui demander du secours. Ce prince leur envoie cent trirèmes et six cent mille boisseaux de blé : ils tirèrent encore de puissants secours de leurs autres alliés. Mais à une armée si nombreuse il manquait un chef digne de la commander contre un si grand capitaine. Les alliés demandaient Agésilas, alors roi de Sparte. Les Lacédémoniens balancèrent longtemps à lui confier le commandement; car l'oracle de Delphes leur avait prédit que leur État périrait lorsque la royauté boiterait : or, Agésilas était boiteux. Ils décidèrent enfin qu'il valait mieux voir boiter leur roi que l'État. Ils envoyèrent donc Agésilas en Asie avec une très-forte armée. Je ne sais s'il s'est jamais trouvé deux athlètes mieux assortis que ces deux généraux : ils avaient à peu près le même âge, la même valeur, la même prudence, la même sagesse; ils étaient également illustrés par leurs exploits; et la fortune, en les rendant semblables en tout, ne permit pas que l'un triomphât de l'autre.

Magnus igitur amborum apparatus belli, magnæ res gestæ fuerunt. Sed Cononem seditio militum invadit, quos præfecti regis fraudare stipendio soliti erant, eo instantius debita poscentibus, quo graviorem sub magno duce militiam præsumebant. Itaque Conon, diu rege per epistolas frustra fatigato, ad postremum ipse ad eum pergit : a cujus aspectu et colloquio prohibitus est, quod eum, more Persarum, adorare[1] nollet; agit tamen cum eo per internuntios, et queritur opulentissimi regis bella inopia dilabi, et qui exercitum parem hostibus habeat, pecunia vinci, qua præstet ; inferioremque eum ea parte virium inveniri, qua longe superior sit. Postulat dari sibi ministrum impensæ, quia pluribus id mandare perniciosum sit. Dato stipendio, ad classem remittitur, nec moram agendis rebus facit ; multa fortiter, multa feliciter agit ; agros hostiles vastat, urbes expugnat, et, quasi tempestas quædam,

Ils firent tous les deux et de grands préparatifs et de grandes actions. Mais Conon fut arrêté par une sédition de ses soldats dont les officiers du roi retenaient fréquemment la paye, et qui réclamaient ce qui leur était dû, avec d'autant plus d'instance, qu'ils s'attendaient à un service plus pénible sous un pareil général. Conon fatigua longtemps Artaxerxès de ses lettres sans succès : il finit par se rendre même à sa cour, et, ne pouvant ni lui parler ni le voir, parce qu'il refusait de l'adorer à la manière des Perses, il ne laisse pas de traiter avec lui par des intermédiaires. Il se plaint que le défaut de secours paralyse les forces du plus opulent des rois ; qu'avec une armée égale à celle de l'ennemi, il lui cède pour l'argent, quoique plus riche que lui, et qu'il se montre inférieur précisément dans le genre de forces par où il lui est bien supérieur. Il le prie de confier les fonds de la guerre à un seul trésorier, parce qu'il était dangereux d'en avoir plusieurs. Après avoir reçu la solde, il est renvoyé vers la flotte ; il ne tarde point à agir ; il signale par plusieurs exploits son courage et son bonheur ; il dévaste les campagnes, force les villes, et renverse tout sur son passage avec l'impétuosité d'un

cuncta prosternit. Quibus rebus territi, Lacedæmonii ad patriæ subsidium revocandum ab Asia Agesilaum decernunt.

III. Interim Pisandrus, ab Agesilao proficiscente dux patriæ relictus, ingentem classem summis viribus instruit, fortunam belli tentaturus. Nec non et Conon, tunc primum cum hostium exercitu concursurus, magna cura ordinat suos. Summa igitur tam ducum in eo prœlio[1] quam militum æmulatio fuit. Nam et ipse dux Conon non tam Persis quam patriæ studebat ; et, sicut, afflictis Atheniensium rebus, auctor amissæ dominationis fuerat, sic volebat idem haberi redditæ, patriamque vincendo recipere, quam victus amiserat : eo speciosius quod ne ipsorum quidem Atheniensium, sed alieni imperii viribus dimicet, pugnaturus periculo regis, victurus præmio patriæ, gloriamque diversis artibus quam priores civitatis suæ duces consecuturus : quippe illos, vincendo Persas,

ouragan. Épouvantés de ses succès, les Spartiates prennent le parti de rappeler Agésilas de l'Asie, pour défendre leurs propres foyers.

III. Cependant Pisandre, à qui Agésilas avait laissé en partant le gouvernement de l'État, équipe avec la plus grande activité une puissante flotte, et se dispose à hasarder un combat. De son côté, Conon, sur le point d'en venir pour la première fois aux mains avec l'ennemi, range les siens en bataille avec un grand soin. Dans cette rencontre, soldats et généraux, tous étaient animés de la plus vive émulation. En effet, Conon lui-même, le chef des Perses, combattait moins pour eux que pour sa patrie ; après avoir fait perdre aux Athéniens leur puissance dans des jours malheureux, il voulait la leur rendre, et recouvrer par une victoire la patrie dont une défaite l'avait chassé. Ce projet était d'autant plus beau, que ce n'était pas avec les forces mêmes d'Athènes, mais avec celles d'une puissance étrangère qu'il devait l'exécuter : il combattrait aux risques du roi et vaincrait pour sa patrie ; et c'était par des sentiers inconnus aux généraux ses devanciers qu'il irait à la gloire, puisque ceux-ci n'avaient défendu la patrie

patriam defendisse; se, Persas victores faciendo, restituturum patriam esse. Porro Pisandrus, pro conjunctione Agesilai[1], etiam virtutum æmulator erat; contendebatque ne a rebus gestis ejus et gloriæ splendore decederet, neve tot bellis ac seculis quæsitum imperium brevis momenti culpa subverteret. Eadem militum et omnium remigum cura erat, quos major sollicitudo cruciabat, non tam ne ipsi quæsitas opes amitterent, quam ne pristinas Athenienses reciperent. Sed quanto majus prœlium fuit, tanto et clarior victoria Cononis. Victi Lacedæmonii fugam capesserunt; præsidia hostium Athenis deducuntur; populo, restituta dignitate, conditio servilis eripitur: multæ quoque civitates recipiuntur

IV. Hoc initium Atheniensibus resumendæ potentiæ, et Lacedæmoniis habendæ finis fuit. Namque, velut cum imperio etiam virtutem perdidissent, contemni a finitimis cœpere. Primi igitur Thebani, auxiliantibus Atheniensibus.

qu'en battant les Perses, et que lui la relèverait en les rendant vainqueurs. Quant à Pisandre, il était à la fois l'allié d'Agésilas et l'émule de ses talents ; il s'efforçait de ne pas rester au-dessous de ses exploits et de sa gloire; il craignait d'ailleurs de perdre dans un moment, par sa faute, un empire dont la fondation avait coûté tant de guerres pendant une si longue suite de siècles. Telle était aussi la préoccupation de tous les soldats et de tous les rameurs: ils étaient moins désireux de conserver la puissance qu'ils avaient acquise, que d'empêcher les Athéniens de recouvrer leur ancienne domination. Mais plus le combat fut acharné, plus la victoire de Conon fut glorieuse. Les Spartiates vaincus prirent la fuite: leurs garnisons évacuèrent Athènes, dont les citoyens furent affranchis de la servitude et rétablis dans leurs premiers droits; plusieurs villes rentrèrent aussi sous leur obéissance.

IV. Cette victoire fut le commencement du rétablissement d'Athènes et de la décadence des Spartiates. Car ceux-ci, paraissant avoir perdu leur valeur avec leur empire, devinrent peu à peu un objet de mépris pour leurs voisins. Or les premiers qui les attaquèrent furent les

bellum his intulere : quæ civitas ex infimis incrementis, virtute Epaminondæ ducis, ad spem imperii Græciæ erecta est. Fit itaque terrestre prœlium[1], eadem Lacedæmoniorum fortuna, qua pugnatum adversus Conona navali prœlio fuerat. In eo bello Lysander, quo duce Athenienses victi a Lacedæmoniis fuerant, interficitur. Pausanias quoque, alter dux Lacedæmoniorum, proditionis accusatus[2], in exsilium abiit. Igitur Thebani, potiti victoria, universum exercitum ad urbem Lacedæmoniorum ducunt, facilem expugnationem rati, quoniam deserti a sociis omnibus erant. Quod metuentes Lacedæmonii, regem suum Agesilaum ex Asia, qui ibi magnas res gerebat, ad defensionem patriæ arcessunt. Occiso enim Lysandro nullius alterius fiduciam ducis habebant. Cujus quoniam serus adventus erat, conscripto exercitu, obviam hosti procedunt. Sed victis adversus paulo ante victores nec animus neque vires pares fuere. Prima igitur

Thébains, aidés des Athéniens. La valeur d'Épaminondas, leur chef, avait fait concevoir à ce peuple, originairement faible l'espoir de dominer sur la Grèce. On donne une bataille sur terre : les Spartiates y furent aussi malheureux qu'ils l'avaient été sur mer contre Conon. Là ils perdent Lysandre, sous lequel ils avaient vaincu les Athéniens. Pausanias, leur second chef, accusé de trahison, se retira en exil. Les Thébains, vainqueurs, marchent avec toutes leurs forces contre Lacédémone; ils se flattaient de se rendre aisément maîtres d'une ville abandonnée de tous ses alliés. La crainte d'un tel malheur décide les Spartiates à rappeler au secours de la patrie leur roi Agésilas, qui faisait de grandes choses en Asie. C'était, depuis la mort de Lysandre, le seul général en qui ils eussent confiance. Ce prince tardait à arriver: ils lèvent une armée et vont au-devant de l'ennemi. Mais les vaincus de la veille n'eurent ni assez de courage ni assez de force pour faire face à leurs vainqueurs. Ils sont donc mis en fuite

congressione funduntur. Deletis jam suorum copiis supervenit rex Agesilaus, qui restituto prœlio [1] non difficulter, recenti et multis expeditionibus indurato milite, hostibus victoriam eripuit; ipse tamen graviter sauciatur.

V. Quibus rebus cognitis, Athenienses, verentes ne, iterum Lacedæmoniis victoribus, in pristinam sortem servitutis redigerentur, exercitum contrahunt, eumque in auxilium Bœotiorum per Iphicratem, viginti quidem annos natum, sed magnæ indolis juvenem, duci jubent. Hujus adolescentis supra ætatem virtus admirabilis fuit; nec unquam ante eum Athenienses, inter tot tantosque duces, aut spei majoris aut indolis maturioris imperatorem habuerunt: in quo non imperatoriæ tantum, verum et oratoriæ artes fuere. Conon quoque, audito reditu Agesilai, et ipse ex Asia ad depopulandos Lacedæmoniorum agros revertitur;

au premier choc. Agésilas survint, quand les siens étaient déjà anéantis. Avec ses soldats, frais et endurcis par un grand nombre d'expéditions, il rétablit facilement le combat, et arrache la victoire aux Thébains; il est cependant grièvement blessé.

V. A cette nouvelle, les Athéniens, craignant, de retomber dans leur premier esclavage, si les Spartiates redevenaient les plus forts lèvent une armée et l'envoient au secours des Béotiens, sous les ordres d'Iphicrate, jeune homme de vingt ans seulement, mais de grand talent. Son mérite était fort au-dessus de son âge, et, parmi tant de grands généraux, les Athéniens n'en avaient eu aucun de plus d'avenir et d'un génie plus précoce : il était à la fois grand capitaine et grand orateur. Conon, informé du retour d'Agésilas, revint lui-même de l'Asie pour ravager les terres de Sparte.

atque ita, undique belli formidine circumstrepente, clausi Spartani ad summam desperationem rediguntur. Sed Conon, vastatis hostium terris, Athenas pergit: ubi magno civium gaudio exceptus, plus tamen tristitiæ ipse ex incensa et diruta a Lacedæmoniis patria, quam lætitiæ ex recuperata post tantum temporis cepit. Itaque, quæ incensa fuerant, prædarum sumptu et exercitu Persarum restituit; quæ diruta, reficit. Fatum illud Athenarum fuit, ut ante a Persis crematæ, manibus eorum, et nunc a Lacedæmoniis dirutæ, ex spoliis Lacedæmoniorum restituerentur: versa quoque vice, nunc haberent socios quos tunc hostes habuerant, et hostes nunc paterentur, cum quibus juncti tunc arctissimis societatis vinculis fuerant.

VI. Dum hæc geruntur, Artaxerxes, rex Persarum, legatos in Græciam mittit [1], per quos jubet omnes ab armis discedere; qui aliter fecisset, eum se pro hoste habiturum. Civitatibus libertatem suaque omnia restituit:

Entendant alors retentir de tous côtés le bruit effrayant des armes, cette ville, cernée de toute part, est réduite au dernier désespoir. Mais après avoir fait ce dégât, Conon prend le chemin d'Athènes. Il y est reçu avec des transports de joie; néanmoins il fut plus sensible à la douleur de voir sa patrie brûlée et détruite par les Spartiates qu'au plaisir d'y rentrer après tant d'années. Avec le butin fait sur l'ennemi et par la main des Perses, il répare les ravages du feu et rebâtit ce qui était détruit. Ce fut le destin d'Athènes d'être relevée par les mains des Perses qui l'avaient jadis brûlée, et avec les dépouilles des Spartiates qui venaient de la détruire. La fortune avait changé si fort, qu'elle avait alors pour alliés ses premiers ennemis et pour ennemis les alliés avec lesquels elle avait été jadis le plus étroitement unie.

VI. Sur ces entrefaites, Artaxerxès, roi de Perse, envoie des ambassadeurs en Grèce, avec ordre de faire poser les armes à tous les partis et de déclarer que quiconque n'obéirait pas, serait traité par lui en ennemi. Il rendit aux villes grecques leur liberté et toutes leurs possessions :

quod non Græciæ laboribus assiduisque bellorum internecivis odiis consulens fecit, sed ne, occupato sibi Ægyptio bello, quod propter auxilia adversus præfectos suos Lacedæmoniis missa susceperat, exercitus sui in Græcia detinerentur. Fessi igitur tot bellis, Græci cupide paruere. Hic annus non eo tantum insignis fuit, quod repente pax tota Græcia facta est, sed etiam eo, quod eodem tempore urbs Roma a Gallis capta est. Sed Lacedæmonii, securis insidiantes, absentiam Arcadum speculati, castellum[1] eorum expugnant, occupatoque præsidium imponunt. Itaque, armato instructoque exercitu, Arcades, adhibitis in auxilium Thebanis, amissa bello repetunt. In eo prœlio[2] Archidamus, dux Lacedæmoniorum, vulneratur : qui, quum cædi suos jam ut victos videret, per præconem corpora interfectorum ad sepulturam poscit. Hoc est enim signum apud Græcos victoriæ traditæ. Qua confessione contenti, Thebani signum parcendi dedere.

non qu'il eût en vue de mettre un terme aux maux de la Grèce et à la haine meurtrière qui ne cessait de l'armer contre elle-même, mais parce que, engagé dans une guerre contre l'Égypte, à cause des secours qu'elle avait fournis aux Spartiates contre ses généraux, il ne voulait pas que ses armées fussent retenues en Grèce. Les Grecs donc, épuisés par tant de guerres, obéirent avec empressement. Cette année, déjà mémorable par la pacification générale de la Grèce, le fut encore par la prise de Rome, dont les Gaulois se rendirent maîtres dans le même temps. Mais les Spartiates, disposés à surprendre les peuples qui ne se défiaient de rien, profitent de l'absence des Arcadiens pour s'emparer de leur forteresse et y mettre garnison. Les Arcadiens lèvent et équipent des troupes, et, avec le secours des Thébains, revendiquent, les armes à la main, ce qu'ils ont perdu. Archidamus, général des Spartiates, est blessé dans le combat. Voyant tailler en pièces ses troupes comme si elles étaient vaincues, il envoie demander les morts pour leur donner la sépulture. C'est ainsi que chez les Grecs on confesse sa défaite. Les Thébains, satisfaits de cet aveu, firent cesser le carnage.

VII. Paucis deinde post diebus, neutris quidquam hostile facientibus, quum quasi tacito consensu induciæ essent, Lacedæmoniis alia bella adversus finitimos gerentibus, Thebani, Epaminonda duce, occupandæ urbis eorum spem ceperunt. Igitur principio noctis taciti Lacedæmona proficiscuntur ; non tamen aggredi incautos potuerunt : quippe senes, et cetera imbellis ætas, quum adventum hostium præsensissent, in ipsis portarum angustiis armati occurrunt ; et adversus quindecim millia militum non amplius centum jam effetæ ætatis viri pugnæ se offerunt. Tantum animorum viriumque patriæ et Penatium conspectus subministrat, tantoque præsentia quam recordatione sui majores spiritus largiuntur. Nam, ut videre inter quæ et pro quibus starent, aut vincendum sibi aut moriendum censuerunt. Pauci igitur sustinuere senes aciem, cui par ante diem universa juventus esse non potuit.

VII. Peu de jours après, les hostilités étaient suspendues de part et d'autre, comme si les deux peuples eussent fait une trêve tacite, et les Spartiates étaient occupés à d'autres guerres contre leurs voisins, lorsque les Thébains, conduits par Épaminondas, conçurent l'espoir de s'emparer de Lacédémone. Ils marchent donc sans bruit vers cette ville à l'entrée de la nuit ; mais ils ne purent la surprendre. Les vieillards et les autres citoyens dont l'âge était impropre à la guerre, pressentant l'arrivée de l'ennemi, se postent en armes aux portes mêmes de la ville, et cent hommes au plus, courbés sous le poids des ans, se disposent à faire face à une armée de quinze mille soldats : tant il est vrai que la vue de la patrie et des dieux pénates donne du courage et de la vigueur, et que la présence de ces objets anime plus que leur souvenir ! Considérant en quel lieu et pourquoi ils avaient pris les armes, ils résolurent de vaincre ou de mourir. Ainsi quelques vieillards soutinrent le choc d'une armée qui avait fait plier auparavant toute la jeunesse du pays.

In eo prœlio duo duces hostium cecidere: quum interim, Agesilai adventu nuntiato, Thebani recessere. Nec bellum diu dilatum: siquidem Spartanorum juventus, senum virtute et gloria incensa, teneri non potuit quin ex continenti acie decerneret. Quum victoria[1] Thebanorum esset, Epaminondas, dum non ducis tantum, verum etiam fortissimi militis officio fungitur, graviter vulneratur. Quo audito, his ex dolore metus, et illis ex gaudio stupor injicitur; atque ita veluti ex placito consensu a prœlio disceditur.

VIII. Post paucos deinde dies Epaminondas decedit: cum quo vires quoque reipublicæ ceciderunt. Nam sicuti telo si primam aciem præfregeris, reliquo ferro vim nocendi sustuleris, sic illo, velut mucrone teli, ablato duce Thebanorum, rei quoque publicæ vires hebetatæ sunt, ut non tam illum amisisse quam cum illo interiisse omnes vide-

Deux généraux ennemis furent tués dans le combat. Les Thébains se retirèrent en apprenant la prochaine arrivée d'Agésilas; mais la guerre recommença bientôt après. La jeunesse de Sparte enflammée par le courage et par la gloire des vieillards, ne put contenir son ardeur: elle livra bataille incontinent. Les Thébains étaient vainqueurs, lorsqu'Épaminondas fut grièvement blessé, en remplissant non-seulement les devoirs d'un capitaine, mais aussi ceux d'un brave soldat. A cette nouvelle, la douleur dégénéra en épouvante chez les Thébains, et la joie en stupeur chez les Spartiates, en sorte que les uns et les autres semblèrent s'accorder à quitter le champ de bataille.

VIII. Épaminondas mourut peu de jours après, et avec lui tomba aussi la puissance de sa patrie. Car si la pointe d'un trait une fois rompue, l'arme entière perd la puissance de nuire, la disparition d'un chef, qui était en quelque sorte l'épée de Thèbes, affaiblit tellement les Thébains, qu'ils semblèrent moins l'avoir perdu qu'a-

rentur. Nam neque hunc ante ducem ullum memorabile bellum gessere, nec postea virtutibus, sed cladibus insignes fuere : ut manifestum sit patriæ gloriam et natam et exstinctam cum eo fuisse. Fuit autem incertum, vir melior an dux esset; nam et imperium non sibi, sed patriæ semper quæsivit; et pecuniæ adeo parcus fuit, ut sumptus funeri defuerit. Gloriæ quoque non cupidior quam pecuniæ: quippe recusanti omnia imperia ingesta sunt; honoresque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, jam philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur unde tam insignis militiæ scientia homini inter litteras nato. Neque ab hoc vitæ proposito mortis ratio dissensit. Nam ut, relatus in castra semianimis, vocem spiritumque collegit, id unum a circumstantibus requisivit, num cadenti sibi scutum ademisset hostis. Quod, ut servatum audivit,

voir tous péri avec lui. En effet, avant qu'il fût à leur tête, ils n'avaient fait aucune guerre mémorable, et après sa mort, ce fut par leurs défaites et non par leurs exploits qu'ils se firent remarquer: ce qui montre évidemment que la gloire de sa patrie naquit et périt avec lui. On ne saurait dire si en lui le général fut plus grand que l'homme; car il chercha toujours à agrandir sa patrie, et non à s'élever lui-même; et il était si désintéressé qu'il ne laissa pas même de quoi subvenir à ses funérailles. Aussi étranger à l'amour de la gloire qu'à l'avarice, il n'accepta que malgré lui toutes les charges qu'on lui prodigua, et il les remplit de telle sorte que, loin de paraître illustré par elles, il semblait les honorer en les exerçant. En outre, il était si versé dans les belles-lettres et dans la philosophie, qu'on s'étonnait avec raison qu'un homme nourri dans l'étude se fût rendu si profond dans l'art militaire. Sa fin répondit à sa vie. Lorsqu'on l'eut transporté à demi mort dans le camp et qu'il eut recouvré ses sens et l'usage de la parole, il se contenta de demander à ceux qui l'environnaient « Si au moment de sa chute les ennemis s'étaient emparés de son bouclier. » Quand il eut appris

allatum, velut laborum gloriæque socium, osculatus est. Iterum quæsivit utri vicissent. Ut audivit Thebanos victores, bene habere se rem dixit; atque ita, velut gratulabundus patriæ, exspiravit.

IX. Hujus morte etiam Atheniensium virtus intercidit : siquidem amisso, cui æmulari consueverant, in segnitiam torporemque resoluti, non ut olim in classem et exercitus, sed in dies festos apparatusque ludorum reditus publicos effundunt, et cum actoribus nobilissimis poetisque theatra celebrant, frequentius scenam quam castra visentes, versificatoresque meliores quam duces laudantes. Tunc vectigal publicum, quo antea milites et remiges alebantur, cum urbano populo dividi cœptum est.

Quibus rebus effectum est ut, inter otia Græcorum, sordidum et obscurum antea Macedonum nomen emergeret; et Philippus, obses triennio Thebis[1] habitus, Epaminondæ et Pelopidæ virtutibus eruditus, regnum Macedoniæ Græciæ et Asiæ cervicibus, velut jugum servitutis, imponeret.

qu'on l'avait sauvé, il se le fit apporter et le baisa comme le compagnon de ses travaux et de sa gloire. Il demanda encore « qui avait vaincu? » On lui dit que c'étaient les Thébains : « Voilà qui va bien, dit-il ; » et il expira alors, comme en félicitant sa patrie.

IX. La mort de ce grand homme éteignit aussi la valeur des Athéniens. Après la perte de celui dont ils étaient les émules, ils tombèrent dans la paresse et l'engourdissement. Les revenus de l'État ne furent plus employés, comme autrefois, à l'équipement des flottes et à l'entretien des armées, mais à des fêtes et à des jeux publics. Ils remplirent les théâtres avec les poëtes et les acteurs célèbres, plus assidus aux spectacles que dans les camps, et préférant un faiseur de vers à un général d'armée. Les fonds de la république, avec lesquels on entretenait auparavant les troupes de terre et de mer, commencèrent dès lors à être partagés entre la population de la ville.

Il en résulta que, tandis que la Grèce languissait dans l'oisiveté, les Macédoniens, peuple jusqu'alors vil et obscur, se firent un nom, et que Philippe, qui était resté trois ans en otage à Thèbes et qui avait été formé par les grands exemples d'Épaminondas et de Pélopidas, imposa à la Grèce et à l'Asie, comme un joug, la domination de la Macédoine.

LIVRE VII.

I. Macedonia ante a nomine Emathionis regis, cujus prima virtutis experimenta in illis locis exstant, Emathia cognominata est. Hujus sicuti incrementa modica, ita termini perangusti fuere. Populus Pelasgi, regio Bottia dicebatur. Sed postea, virtute regum et gentis industria subactis primo finitimis, mox populis nationibusque, imperium usque extremos Orientis terminos prolatum. In regione Pæonia, quæ nunc portio est Macedoniæ, regnasse fertur Pelegonus, pater Asteropæi, cujus Trojano bello inter cla-

I. La Macédoine fut anciennement appelée Émathie, du nom d'Émathion : on y voit encore les premiers monuments de la valeur de ce roi. Ses accroissements furent d'abord petits, et ses limites fort étroites. Ses habitants s'appelaient Pélasges, et le pays Bottie. Mais dans la suite, grâce au courage de ses rois, et à l'activité de sa population, elle commença par soumettre ses voisins, dompta ensuite des peuples et des nations entières, et recula les bornes de la monarchie jusqu'aux extrémités de l'Orient. La Péonie, qui fait aujourd'hui partie de la Macédoine, fut, dit-on, gouvernée par Pélégonus, père d'Astéropée, qui est cité comme l'un des plus célèbres défenseurs d'Ilion,

rissimos vindices urbis nomen accepimus. Ex alio latere in Europa[1] regnum Europus nomine tenuit. Sed et Caranus cum magna multitudine Græcorum, sedes in Macedonia responso oraculi jussus quærere, quum Emathiam venisset, urbem Edessam, non sentientibus oppidanis, propter imbrium et nebulæ magnitudinem, gregem caprarum imbrem fugientium secutus, occupavit; revocatusque in memoriam oraculi, quo jussus erat ducibus capris imperium quærere, regni sedem statuit; religioseque postea observavit, quocumque agmen moveret, ante signa easdem capras habere, cœptorum duces habiturus, quas regni habuerat auctores. Urbem Edessam, ob memoriam muneris, Ægeas[2], populum Ægeadas vocavit. Pulso deinde Mida (nam is quoque portionem Macedoniæ tenuit), aliisque regibus pulsis, in locum omnium solus successit; primusque, adunatis gen-

pendant la guerre de Troie. Dans une autre partie Europe régna sur la contrée qui porte son nom. En outre Caranus, qui avait reçu ordre de l'oracle de chercher une habitation dans ce pays, vint dans l'Émathie avec une grand nombre de Grecs, et s'empara d'Édesse à la faveur d'un brouillard épais et d'une grosse pluie, qui dérobèrent sa marche aux habitants, et en suivant un troupeau de chèvres qui fuyaient le mauvais temps. Il se souvint alors que l'oracle lui avait ordonné de prendre des chèvres pour guides dans la recherche d'un empire, et il établit là le siége du sien. Il se fit depuis lors un devoir sacré de placer des chèvres à la tête de ses armées, quelque part qu'il marchât, afin d'avoir pour guides dans ses entreprises, celles à qui il devait la royauté. En souvenir de ce service, il donna à la ville d'Édesse le nom d'Égée, et à ses habitants celui d'Égéades. Il chassa ensuite Midas qui régnait aussi sur une partie de la Macédoine, et d'autres princes, et se mit, lui seul, à leur place. Il fut le premier qui, unissant

tibus variorum populorum, veluti unum corpus Macedoniæ fecit; crescentique regno valida incrementorum fundamenta constituit.

II. Post hunc Perdiccas regnavit, cujus et vita illustris, et mortis postrema, veluti ex oraculo præcepta, memorabilia fuere: siquidem senex moriens Argeo filio monstravit locum[1] quo condi vellet; ibique non sua tantum, sed et succedentium sibi in regnum ossa poni jussit, præfatus, quoad ibi conditæ posterorum reliquiæ forent, regnum in familia mansurum; creduntque hac superstitione exstinctam in Alexandro stirpem, quia locum sepulturæ mutaverit[2]. Argeus, moderate et cum amore popularium administrato regno, successorem filium Philippum reliquit: qui, immatura morte raptus, Æropum, parvulum admodum, instituit heredem. Sed Macedonibus assidua certamina cum Thracibus et Illyriis fuere: quorum armis, veluti quoti-

les différentes tribus de la Macédoine, n'en fit qu'un seul corps de nation; et il assit sur des fondements solides la grandeur croissante du royaume.

II. Après lui régna Perdiccas, prince dont la vie fut illustre, et dont les dernières paroles mêmes, semblables aux recommandations d'un oracle, furent mémorables. Devenu vieux et se voyant près de mourir, il désigna à son fils Argée l'endroit où il voulait être inhumé; il ordonna de plus qu'on y plaçât non-seulement ses ossements, mais encore ceux de ses successeurs, après avoir déclaré que, tant qu'on y déposerait les restes de ses descendants, le sceptre ne sortirait point de sa maison. Aussi la superstition attribue l'extinction de sa race dans la personne d'Alexandre à ce que ce prince choisit une autre sépulture. Argée se fit aimer de ses peuples par la douceur de son gouvernement : il laissa son royaume à son fils Philippe, qui, enlevé par une mort prématurée, institua Ærope, encore au berceau, héritier de ses États. Mais les Macédoniens étaient perpétuellement en guerre avec les Thraces et les Illyriens : endurcis aux fatigues par leurs luttes

diano exercitio, indurati, gloria bellicæ laudis finitimos terrebant. Igitur Illyrii, infantiam regis pupilli contemnentes, bello Macedonas aggrediuntur. Qui, prœlio pulsi, rege suo in cunis prolato et pone aciem posito, acrius certamen repetivere, tanquam ideo victi fuissent antea, quod bellantibus sibi regis sui auspicia defuissent : futuri vel propterea victores, quod ex superstitione animum vincendi ceperant ; simul et miseratio eos infantis tenebat, quem, si victi forent, captivum de rege facturi videbantur. Conserto itaque prœlio, magna cæde Illyrios fudere, ostenderuntque hostibus suis priore bello regem Macedonibus, non virtutem defuisse. Huic Amyntas succedit, et propria virtute, et Alexandri filii egregia indole insigniter clarus : cui Alexandro tanta omnium virtutum natura ornamenta exstitere, ut etiam Olympio certamine [1] vario ludicrorum genere contenderit.

III. Quum interim Darius, rex Persarum, turpi ab

journalières contre ces peuples, ils répandaient par le bruit de leurs exploits la terreur chez leurs voisins. Or les Illyriens, méprisant l'enfance d'un roi pupille, attaquent les Macédoniens. Ceux-ci, vaincus et mis en fuite, se disposent à combattre encore avec plus d'ardeur qu'auparavant : ils portent leur prince dans un berceau, à la queue de l'armée, comme s'ils n'avaient été défaits dans la première action que parce qu'ils n'avaient point combattu sous les auspices de leur roi. Ils devaient vaincre par cela même que leur espoir superstitieux leur donnait l'ardeur de la victoire; d'ailleurs ils avaient compassion d'un prince au berceau, que leur défaite semblait devoir précipiter du trône dans les fers. Quand on en fut venu aux mains, ils firent un carnage affreux des Illyriens, et leur montrèrent par là que c'était moins le courage que la présence de leur roi qui leur avait manqué dans la première bataille. Amyntas fut le successeur d'Ærope. Ce prince, déjà très-célèbre par son mérite personnel, le fut également par les grandes qualités de son fils Alexandre, en qui la nature réunit si bien toutes les sortes de talents, qu'il disputa même le prix dans les différents jeux Olympiques.

III. Cependant Darius, roi de Perse, forcé de fuir honteusement

Scythia fuga submotus, ne ubique deformis militiæ damnis haberetur, mittit cum parte copiarum Megabazum ad subigendam Thraciam, ceteraque ejus tractus regna, quibus pro ignobili momento erat accessura Macedonia. Qui, brevi tempore exsecuto regis imperio, legatis ad Amyntam, regem Macedoniæ, missis, obsides in pignus futuræ pacis dari sibi postulabat. Sed legati benigne excepti, inter epulas ebrietate crescente, rogant Amyntam ut apparatui epularum adjiciat jus familiaritatis, adhibitis in convivium suum filiis et uxoribus : id apud Persas haberi pignus ac fœdus hospitii. Quæ ut venerunt, petulantius Persis eas contrectantibus, filius Amyntæ Alexander rogat patrem respectu ætatis ac gravitatis suæ abiret convivio, pollicitus se hospitum temperaturum jocos. Quo digresso, mulieres quoque paululum e convivio evocat, cultius exornaturus, gratioresque reducturus. In quarum locum matronali habitu

de la Scythie, et craignant que cette expédition malheureuse ne le déshonorât dans l'esprit de tous les peuples, détache Mégabaze avec une partie de ses troupes, pour faire la conquête de la Thrace et des autres États voisins, auxquels devait s'ajouter la Macédoine comme un surcroît de mince valeur. Mégabaze, exécute aussitôt l'ordre du roi : il envoie des députés à Amyntas, roi de Macédoine, demander des otages, comme gages de la paix qu'il prétendait faire avec lui. Les députés furent bien reçus par Amyntas; mais, lorsque, à table, le vin eut échauffé les têtes, ils prièrent ce prince de joindre au plaisir de la bonne chère les droits de familiarité, en appelant à ce festin ses épouses et ses filles : ils ajoutèrent que c'était chez les Perses un gage et un lien d'hospitalité. Dès qu'elles eurent paru, les députés portèrent les mains sur elles avec indécence. Alors Alexandre pria son père de se retirer pour ne pas compromettre son âge et sa dignité, et lui promit de modérer la gaieté de ses hôtes. Il appelle ensuite les femmes pour un moment hors de la salle, sous prétexte de les parer avec plus d'élégance, et de les ramener avec de nouveaux charmes. Il leur substitue des jeunes gens

exornatos juvenes supponit, eosque petulantiam legatorum ferro, quod sub veste gerebant, compescere jubet. Atque ita interfectis omnibus, ignarus rei Megabazus, quum legati non redirent, mittit eo cum exercitus parte Bubarem, ut in bellum facile et mediocre, dedignatus ipse ire, ne dehonestaretur prœlio tam fœdæ gentis. Sed Bubares, ante bellum amore filiæ Amyntæ[1] captus, omisso bello, nuptias facit, depositisque hostilibus animis, in affinitatis jura succedit.

IV. Post discessum a Macedonia Bubaris, Amyntas rex decedit: cujus filio et successori Alexandro cognatio Bubaris non Darii tantum temporibus pacem præstitit, verum etiam Xerxem adeo conciliavit, ut, quum Græciam, veluti tempestas quædam, occupasset, inter Olympum Hæmumque[2] montes totius regionis eum imperio donaverit. Sed nec virtute minus quam Persarum liberalitate regnum ampliavit.

Per ordinem deinde successionis, regnum Macedoniæ

habillés en femmes, et leur ordonne de se servir du poignard qu'il leur fait cacher sous leurs robes pour réprimer l'insolence des ambassadeurs. Ceux-ci furent tous égorgés ainsi. Mégabaze, qui ignorait cette aventure, ne voyant plus revenir ses députés, remet à Bubarès une partie de ses troupes, et l'envoie en Macédoine, comme à une expédition aisée et peu importante, qu'il dédaignait de faire en personne, dans la crainte de s'avilir en attaquant une nation si méprisée. Mais Bubarès, épris de la fille d'Amyntas, avant la guerre, l'épouse sans plus songer à combattre ; et, d'ennemi de ce prince, il devient son gendre.

IV. Après que Bubarès fut parti de la Macédoine, Amyntas mourut. Alexandre, son fils, qui lui succéda, fut redevable à sa parenté avec Bubarès non-seulement de la paix dont il jouit sous le règne de Darius, mais encore de la bienveillance de Xerxès. Aussi, lorsque ce prince se jeta sur la Grèce comme un ouragan, il lui donna tous les pays situés entre l'Olympe et l'Hémus. Cependant Alexandre s'agrandit autant par sa valeur que par la libéralité des Perses.

Le sceptre de la Macédoine parvint ensuite, par ordre de succession,

ad Amyntam, fratris ejus Menelai filium, pervenit. Hic quoque insignis industria et omnibus imperatoriis virtutibus instructus fuit : qui ex Eurydice tres filios sustulit, Alexandrum, Perdiccam, et Philippum, Alexandri Magni Macedonis patrem, et filiam Euryonen : ex Gygæa autem Archelaum, Aridæum, Menelaum. Cum Illyriis deinde et cum Olynthiis gravia bella gessit. Insidiis etiam Eurydices uxoris, quæ, nuptias generi pacta, occidendum virum regnumque adultero tradendum susceperat, occupatus fuisset, ni filia pellicatum matris et sceleris consilia prodidisset. Functus itaque tot periculis, senex decessit, regno maximo ex filiis Alexandro tradito.

V. Igitur Alexander, inter prima initia regni, bellum ab Illyriis, pacta mercede et Philippo fratre dato obside, redemit. Interjecto quoque tempore, per eumdem obsidem

à Amyntas, fils de Ménélas, frère d'Alexandre. Ce prince aussi fut remarquable par son activité et par la réunion de toutes les qualités qui font les grands capitaines. Il eut d'Eurydice trois fils, Alexandre, Perdiccas et Philippe, père du roi de Macédoine, Alexandre le Grand, avec une fille nommée Euryone ; et de Gygée, Archélaüs, Aridée et Ménélas. Il soutint ensuite des guerres terribles contre l'Illyrie et Olynthe. Il faillit aussi périr dans les embûches que lui dressa sa femme Eurydice, qui, ayant promis sa main à son gendre, avait projeté d'assassiner son mari et de donner la couronne à son amant ; mais sa fille lui révéla le commerce adultère et les desseins criminels de sa mère. Échappé donc à tant de périls, il mourut dans un âge très-avancé, laissant le sceptre à Alexandre, son fils aîné.

V. Alexandre, au commencement de son règne, achète la paix des Illyriens en leur donnant une somme d'argent convenue, et son frère Philippe en otage. Quelque temps après, il se réconcilie

cum Thebanis gratiam pacis reconciliat. Quæ res Philippo maxima incrementa egregiæ indolis dedit : siquidem, Thebis triennio obses habitus, prima pueritiæ rudimenta in urbe severitatis antiquæ, et in domo Epaminondæ, summi et philosophi et imperatoris, deposuit. Nec multo post Alexander insidiis Eurydices matris appetitus occumbit : cui Amyntas in scelere deprehensæ, propter communes liberos, ignarus eisdem quandoque exitiosam fore, pepecerat. Frater quoque ejus Perdiccas pari insidiarum fraude decipitur. Indignum prorsus, libidinis causa liberos a matre vita privatos, quam scelerum suorum suppliciis liberorum contemplatio vindicaverat. Perdiccæ hoc indignior cædes videbatur, quod ei apud matrem misericordiam ne parvulus quidem filius conciliaverat. Itaque Philippus diu non regem, sed tutorem pupilli egit. At, ubi graviora bella imminebant, serumque

avec les Thébains, en leur livrant le même Philippe. Cette circonstance fut favorable au développement des grandes qualités de ce jeune prince, qui, retenu comme otage à Thèbes pendant trois années, acheva son premier apprentissage dans une ville où régnait la sévérité des mœurs antiques, et dans la maison d'Épaminondas, aussi grand philosophe que grand capitaine. Peu de temps après, Alexandre périt dans les embûches de sa mère Eurydice, à laquelle Amyntas, après l'avoir surprise dans le crime, avait pardonné en considération de leurs enfants communs : il ignorait qu'elle perdrait un jour ces mêmes enfants. Perdiccas, frère d'Alexandre, fut également victime de sa perfidie. Chose indigne! Une mère sacrifiait à ses passions des enfants auxquels elle devait l'impunité de ses crimes. Le meurtre de Perdiccas parut d'autant plus atroce, que l'âge tendre de son fils encore au berceau n'avait pu toucher le cœur de cette mère. Philippe fut donc longtemps tuteur du pupille avant d'être roi. Mais l'État se trouvant menacé de grandes guerres, et l'enfance

auxilium in exspectatione infantis erat, compulsus a populo regnum suscepit.

VI. Ut est ingressus imperium, magna de illo spes omnibus fuit, et propter ipsius ingenium, quod magnum spondebat virum, et propter vetera Macedoniæ fata, quæ cecinerant, uno ex Amyntæ filiis regnante, florentissimum fore Macedoniæ statum : cui spei scelus matris hunc residuum fecerat. Principio regni, quum hinc cædes fratrum indigne peremptorum, inde hostium multitudo, hinc insidiarum metus, inde inopia continuis bellis exhausti regni immaturam ætatem [1] tironis urgerent, bella, quæ, velut conspiratione quadam ad opprimendam Macedoniam multarum gentium, ex diversis locis uno tempore confluebant, quoniam omnibus par esse non poterat, dispensanda ratus, alia interposita pactione componit, alia redimit, facillimis quibusque agressis, quorum victoria et militum trepidos animos firmaret, et contemptum sibi hostium demeret.

du prince ne promettant qu'un secours tardif, le peuple le poussa à monter sur le trône.

VI. A peine fut-il arrivé au pouvoir, que toute la nation en conçut les plus hautes espérances, soit à cause de son génie qui promettait un grand homme, soit à cause d'anciennes prophéties nationales qui annonçaient que, sous le règne d'un des fils d'Amyntas, la Macédoine serait très-florissante : or, par suite des crimes de sa mère, il était le seul à qui pût s'appliquer cette prophétie. Au début de son règne, la mort de ses frères indignement égorgés, la crainte d'être assassiné comme eux, la multitude de ses ennemis, l'indigence du royaume épuisé par des guerres continuelles inquiétaient sa jeunesse et son inexpérience. Ne pouvant résister à la fois à tous les peuples qui semblaient avoir conspiré en même temps contre la Macédoine, et qui se réunissaient contre elle de tous côtés, il crut ne devoir faire ces diverses guerres que l'une après l'autre. Il désarma ceux-ci par des traités, ceux-là à prix d'argent, et tomba sur les plus faibles, espérant que leur défaite raffermirait le courage ébranlé de ses troupes, et apprendrait à ses ennemis à ne pas le mépriser.

Primum illi cum Atheniensibus certamen fuit : quibus per insidias victis [1] metu belli gravioris, quum interficere omnes posset, incolumes sine pretio dimisit. Post hæc, bello in Illyrios translato, multa millia hostium cædit ; urbem nobilissimam Larissam [2] capit. Hinc Thessaliam, non prædæ cupiditate, sed quod exercitui suo robur Thessalorum equitum adjungere gestiebat, nihil minus, quam bellum metuentem, improvisus expugnat ; unumque corpus equitum pedestriumque copiarum invicti exercitus fecit. Quibus rebus feliciter provenientibus, Olympiadem, Neoptolemi, regis Molossorum [3], filiam uxorem ducit, conciliante nuptias fratre patruele, altore virginis, Arruba, rege Molossorum, qui sororem Olympiadis Troada in matrimonium habebat : quæ causa illi exitii malorumque omnium fuit. Nam, dum regni incrementa affinitate Philippi se acquisiturum sperat, proprio regno ab eodem privatus, in exsilio consenuit.

Il attaqua d'abord les Athéniens, et les vainquit par la ruse : il aurait pu les faire passer tous au fil de l'épée, mais, craignant de s'attirer une guerre plus redoutable, il les renvoya sans rançon et sans les maltraiter. Il porta ensuite la guerre chez les Illyriens, dont il tua plusieurs milliers; il se rendit maître de la fameuse ville de Larisse. Il fondit de là à l'improviste sur la Thessalie, qui ne s'attendait à rien moins qu'à être attaquée, non pour la piller, mais pour se renforcer de la formidable cavalerie du pays, et il forma un corps d'infanterie et de cavalerie qui était invincible. Après ces heureux succès, il épousa Olympias, fille de Néoptolème, roi des Molosses. Ce mariage fut ménagé par Arrybas, successeur de Néoptolème, et qui était cousin germain de la princesse, qu'il avait lui-même élevée; il avait d'ailleurs épousé sa sœur Troade. Ce fut là la cause de la perte et de tous les malheurs de ce prince. Il se flattait d'agrandir ses États par l'alliance de Philippe; mais il en fut dépouillé par Philippe même, et il alla vieillir dans l'exil.

His ita gestis, Philippus, jam non contentus submovere bella, ultro etiam quietos lacessit. Quum Methonam urbem oppugnaret, in prætereuntem de muris sagitta jacta dextrum oculum regis effodit. Quo vulnere nec segnior in bellum, nec iracundior adversus hostes factus est ; adeo ut, interjectis diebus, pacem deprecantibus dederit, nec moderatus tantum, verum etiam mitis adversus victos fuerit [1].

Après ces événements, Philippe, non content d'avoir repoussé ses ennemis, attaque même des nations paisibles. Au siége de Méthone, une flèche qu'on lui lança des remparts au moment où il passait, lui creva l'œil droit. Cette blessure ne le rendit ni moins ardent à continuer la guerre, ni plus furieux contre l'ennemi; il lui accorda même la paix quelques jours après, et donna aux vaincus des preuves non-seulement de sa modération mais encore de sa clémence.

LIVRE VIII.

I. Græciæ civitates, dum imperare singulæ cupiunt, imperium omnes perdiderunt : quippe in mutuum exitium sine modo ruentes, omnibus perire quod singulæ amitterent, non nisi oppressæ senserunt : siquidem Philippus, rex Macedoniæ, veluti e specula quadam, libertati omnium insidiatus, dum contentiones civitatum alit auxilium inferioribus ferendo, victos pariter victoresque subire regiam servitutem coegit. Causa et origo hujus mali Thebani fuere ; qui, quum rerum potirentur, secundam fortunam imbecillo

I. Les républiques de la Grèce, en voulant chacune commander, perdirent toutes l'empire. Comme elles se précipitaient avec fureur les unes contre les autres pour s'entre-détruire, elles ne s'aperçurent que les pertes particulières les touchaient toutes également, que lorsqu'elles furent accablées. Philippe, roi de Macédoine, épiant, pour ainsi dire, du haut de ses montagnes le moment de surprendre leur liberté, et nourrissant leurs dissensions, par les secours qu'il donnait aux plus faibles, força également les vainqueurs et les vaincus à subir le joug de la monarchie. Les premiers auteurs de ce malheur furent les Thébains. Devenus les maîtres de la Grèce, mais d'un caractère trop faible pour soutenir le fardeau

animo ferentes, victos armis Lacedæmonios et Phocenses, quasi parva supplicia cædibus et rapinis luissent, apud commune Græciæ concilium [1] superbe accusaverunt. Lacedæmoniis crimini datum, quod arcem Thebanam induciarum tempore occupassent ; Phocensibus, quod Bœotiam [2] depopulati essent : prorsus quasi post arma et bellum locum legibus reliquissent. Quum judicium arbitrio victorum exerceretur, tanta pecunia damnantur, quanta exsolvi non posset. Igitur Phocenses, quum agris, liberis conjugibusque privarentur, desperatis rebus, Philomelo quodam duce, velut deo irascentes, templum ipsum Apollinis Delphis occupavere. Inde auro et pecunia divites, conducto mercenario milite, bellum Thebanis intulerunt. Factum Phocensium, tametsi omnes exsecrarentur propter sacrilegium, plus tamen invidiæ Thebanis, a quibus ad hanc necessitatem compulsi fuerant, quam ipsis intulit.

de la prospérité, ils citèrent avec arrogance au conseil des Amphyctions les Spartiates et les Phocéens, qu'ils avaient vaincus, comme si ces peuples n'avaient pas été assez punis par le carnage et par le pillage. Ils accusèrent les Spartiates de s'être emparés pendant une trêve de la citadelle de Thèbes, et les Phocéens d'avoir ravagé la Béotie : mais après avoir pris les armes et commencé la guerre, avaient-ils laissé place aux lois ? Cependant, comme les vainqueurs étaient les arbitres du jugement, les accusés furent condamnés à une si grosse amende, qu'il leur était impossible de la payer. Aussi les Phocéens, dépouillés de leurs biens, et privés de leurs femmes et de leurs enfants, voyant leur situation désespérée, vont, sous la conduite d'un certain Philomèle, s'emparer du temple d'Apollon de Delphes, comme si ce dieu eût été l'objet de leur ressentiment. Alors riches en or et en argent, ils soudoyèrent une armée , et portèrent la guerre chez les Thébains. Un pareil sacrilége les rendit l'horreur de la Grèce entière ; mais fit plus encore détester les Thébains, qui les avaient réduits à cette nécessité.

Itaque auxilia his et ab Atheniensibus et a Lacedæmoniis missa. Prima igitur congressione, Philomelus Thebanos castris exuit. Sequenti prœlio [1] primus inter confertissimos dimicans cecidit, et sacrilegii pœnas impio sanguine luit. In hujus locum dux Onomarchus creatur.

II. Adversus quem Thebani Thessalique, non ex civibus suis, ne victoris potentiam ferre non possent, sed Philippum, Macedoniæ regem, ducem eligunt, et externæ dominationi, quam in suis timuerunt, sponte succedunt. Igitur Philippus, quasi sacrilegii, non Thebanorum ultor esset, omnes milites coronas laureas [2] sumere jubet, atque ita, veluti deo duce, in prœlium pergit. Phocenses, insignibus dei conspectis, conscientia delictorum territi, abjectis armis fugam capessunt, pœnasque violatæ religionis sanguine et cædibus suis pendunt [3]. Incredibile quantum ea res apud omnes nationes Philippo gloriæ dedit : Illum vindicem sacrilegii,

Aussi furent-ils secourus par Athènes et par Lacédémone. Dès le premier combat, Philomèle emporte le camp des Thébains. Mais dans la seconde action, il est tué le premier en combattant dans les plus épais bataillons, et de son sang impie il expie son sacrilége. Onomarque le remplace.

II. Les Thébains et les Thessaliens opposent à ce nouveau chef, non un de leurs citoyens, dont la victoire eût peut-être rendu la puissance intolérable, mais le roi Philippe; et la crainte de trouver un maître chez eux fait qu'ils se soumettent volontairement à une domination étrangère. Philippe donc, voulant moins paraître venger les Thébains que poursuivre un sacrilége, fait prendre à tous ses soldats des couronnes de laurier, et marche dans cet appareil au combat, comme sous la conduite du dieu même. A l'aspect du feuillage d'Apollon, les Phocéens, troublés par les remords, jettent leurs armes, s'enfuient et expient, par des torrents de leur sang, la profanation qu'ils ont commise Cette expédition fit un honneur inconcevable à Philippe dans l'esprit de tous les peuples. Il était, disait-on, le vengeur de la majesté divine,

illum ultorem religionum : quod orbis viribus expiari debuit, solum qui piacula exigeret, exstitisse. Dignum itaque qui a diis proximus habeatur, per quem deorum majestas vindicata sit. Sed Athenienses, audito belli eventu, ne in Græciam Philippus transiret, angustias Thermopylarum, pari ratione, sicuti antea advenientibus Persis, occupavere, sed nequaquam simili aut virtute aut causa : siquidem tunc pro libertate Græciæ, nunc pro sacrilegio publico ; tunc a rapina hostium templa vindicaturi, nunc adversus vindices templorum raptores defensuri ; aguntque propugnatores sceleris, cujus turpe erat alios vindices fuisse : immemores prorsus quod in dubiis rebus suis illo deo etiam consiliorum auctore usi fuerant, quod illo duce tot bella victores inierant, tot urbes auspicato condiderant, tantum imperium terra marique quæsierant ; quod nihil sine majestate numinis ejus aut privatæ un-

le défenseur de la religion. Seul de tous les mortels il avait puni un sacrilége contre lequel tout l'univers aurait dû s'armer. Il paraissait donc digne du premier rang après les dieux, puisqu'il avait vengé la majesté divine. Cependant les Athéniens, instruits de l'issue du combat, veulent fermer l'entrée de la Grèce à Philippe et se saisissent du pas des Thermopyles, comme ils l'avaient fait auparavant lors de l'approche des Perses; mais ce n'était plus ni avec le même courage, ni pour une cause semblable : c'était alors pour la liberté de la Grèce, et maintenant pour un sacrilége public; c'était alors pour protéger les temples contre la rapacité d'un ennemi, et maintenant pour soutenir les dévastateurs des temples contre ceux qui les punissaient; et ils se déclaraient les défenseurs d'un attentat qu'il leur était honteux d'avoir laissé poursuivre par d'autres. Ils avaient complétement oublié que, dans leurs périls, c'étaient aussi les conseils d'Apollon qui les avaient sauvés, que c'était sous la conduite de ce dieu qu'ils avaient remporté tant de victoires, élevé heureusement tant de villes, et si fort étendu leur empire sur terre et sur mer; qu'enfin ils n'avaient jamais entrepris aucune affaire publique ou particulière

quam aut publicæ rei gesserant. Tantum facinus admisisse ingenia omni doctrina exculta, pulcherrimis legibus institutisque formata, ut, quid posthac succensere jure barbaris possent, non haberent.

III. Sed nec Philippus melioris fidei adversus socios fuit : quippe, veluti timens ne ab hostibus sacrilegii scelere vinceretur, civitates, quarum paulo ante dux fuerat, quæ sub auspiciis ejus militaverant, quæ gratulatæ illi sibique victoriam fuerant, hostiliter occupatas diripuit ; conjuges liberosque omnium sub corona[1] vendidit; non deorum immortalium templis, non ædibus sacris, non diis Penatibus publicis privatisque, ad quos paulo ante ingressus hospitaliter fuerat, pepercit : prorsus ut non tam sacrilegii ultor exstitisse quam sacrilegiorum licentiam quæsisse videretur. Inde, veluti rebus egregie gestis, in Cappadociam[2] trajicit : ubi bello pari perfidia gesto, captisque per dolum

sans invoquer la puissance de cette divinité. Comment un peuple éclairé par toutes les sciences, et poli par les lois et les institutions les plus belles, pouvait-il se souiller d'un crime qui, dans la suite, lui ôtait le droit de rien reprocher aux nations barbares?

III. Philippe, d'ailleurs, ne traita pas ses alliés avec plus de foi. Craignant, pour ainsi dire, que ses ennemis ne l'emportassent sur lui par la scélératesse de leur sacrilége, il s'empara à main armée des villes qui l'avaient mis auparavant à leur tête, qui avaient combattu sous ses auspices, qui l'avaient félicité et s'étaient félicitées elles-mêmes de ses victoires et les livra au pillage; il vendit à l'encan toutes les femmes et tous les enfants ; il n'épargna ni les temples des dieux immortels, ni les autres lieux sacrés, ni les pénates publics, ni ceux des maisons particulières, où peu auparavant il était entré en hôte : on eût dit qu'il avait moins cherché à punir un sacrilége qu'à se donner le droit d'en commettre. De là comme s'il se fût signalé par de glorieux exploits, il passe dans la Cappadoce, y fait la guerre avec la même perfidie, surprend

et occisis finitimis regibus, universam provinciam imperio Macedoniæ adjungit. Deinde ad abolendam invidiæ famam, qua insignis præter ceteros tunc temporis habebatur, per regna mittit et opulentissimas civitates, qui opinionem sererent, regem Philippum magna pecunia locare et muros per civitates et fana et templa facienda, et ut per præcones susceptores sollicitarent. Qui quum in Macedoniam venissent, variis dilationibus frustrati, vim regiæ majestatis timentes, taciti proficiscebantur.

Post hæc Olynthios aggreditur : receperant enim per misericordiam, post cædem unius, duos fratres ejus, quos Philippus ex noverca[1] genitos, veluti participes regni, interficere gestiebat. Ob hanc igitur causam urbem antiquam et nobilem exscindit, et fratres olim destinato supplicio tradit, prædaque ingenti pariter et parricidii voto fruitur. Inde, quasi omnia quæ agitasset animo ei licerent,

et fait assassiner les rois voisins, et réunit toute la province à ses États. Puis pour détruire la réputation qu'il avait partout d'être le plus méchant homme de son temps, il fit répandre par des émissaires, dans les royaumes et dans les grandes cités, que le roi Philippe allait adjuger pour de grosses sommes la construction de remparts autour des villes, de temples et d'édifices sacrés, avec ordre de le faire publier par des crieurs publics, pour engager les entrepreneurs à se présenter. Ceux-ci allèrent en effet en Macédoine; mais se voyant amusés par divers délais, et craignant d'ailleurs la puissance royale, ils se retirèrent sans bruit.

Après cela, Philippe attaque la ville d'Olynthe, qui, par un sentiment de compassion, avait donné asile, après le meurtre d'un troisième, à deux de ses frères, fils de sa marâtre, et qu'il brûlait de faire périr comme des compétiteurs. Ce fut pour ce motif qu'il rasa cette ville antique et célèbre : il livra ses frères au supplice qu'il leur réservait depuis longtemps, et, maître d'un immense butin, il vit ses vœux accomplis par ce parricide. Ensuite, comme si tous ses projets eussent été légitimes,

auraria in Thessalia, argenti metalla in Thracia occupat; et, ne quod jus vel fas inviolatum prætermitteret, piraticam quoque exercere instituit. His ita gestis, forte evenit ut eum fratres duo[1], reges Thraciæ, non contemplatione justitiæ ejus, sed invicem metuentes ne alterius viribus accederet, disceptationum suarum judicem eligerent. Sed Philippus, more ingenii sui, ad judicium, veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, instructo exercitu supervenit; et regno utrumque, non judicis more, sed fraude latronis ac scelere spoliavit.

IV. Dum hæc aguntur, legati Atheniensium petentes pacem ad eum venerunt. Quibus auditis, et ipse legatos Athenas cum pacis conditionibus misit; ibique ex commodo utrorumque pax facta. Ex ceteris quoque Græciæ civitatibus, non pacis amore, sed belli metu, legationes venere : siquidem, crudescente ira, Thessali Bœotiique orant ut professum adversum Phocenses ducem Græciæ

il se saisit des mines d'or de la Thessalie et des mines d'argent de la Thrace; et afin qu'il ne lui restât plus ni droit ni loi à violer, il se mit à exercer la piraterie. Après de tels excès, le hasard voulut que deux frères qui régnaient ensemble dans la Thrace le prissent pour arbitre de leurs différends, non en considération de son équité, mais parce qu'ils craignaient qu'il ne se déclarât pour l'un d'entre eux. Mais Philippe, suivant son caractère, arriva subitement chez eux à la tête d'une armée, non en juge, mais en ennemi, et les dépouilla l'un et l'autre de la couronne, non en arbitre, mais avec la fourberie et la scélératesse d'un brigand.

IV. Sur ces entrefaites, des ambassadeurs athéniens vinrent lui demander la paix. Après les avoir entendus, il envoya lui-même à Athènes des députés chargés des articles du traité, et la paix y fut conclue à l'avantage des deux partis. La crainte de la guerre, plutôt que l'amour de la paix, engagea aussi les autres villes de la Grèce à lui faire des députations. En effet, les Thessaliens et les Thébains, toujours plus animés contre les Phocéens, le prient de déployer contre ces derniers le pouvoir

exhibeat : tanto odio Phocensium ardentes, ut, obliti cladium suarum, perire ipsi quam non perdere eos præoptarent, expertamque Philippi crudelitatem pati quam parcere hostibus suis mallent. Contra Phocensium legati, adhibitis Lacedæmoniis et Atheniensibus, bellum deprecabantur, cujus ab eo dilationem ter jam emerant. Fœdum prorsus miserandumque spectaculum, Græciam, etiamnunc et viribus et dignitate orbis terrarum principem, regum certe gentiumque semper victricem, et multarum adhuc urbium dominam, alienis excubare sedibus, aut rogantem bellum, aut deprecantem ; in alterius ope omnem spem posuisse orbis terrarum vindices, eoque discordia sua civilibusque bellis redactos, ut adulentur ultro sordidam paulo ante clientelæ[1] suæ partem; et hæc potissimum facere Thebanos Lacedæmoniosque, antea inter se imperii, nunc gratiæ imperantis æmulos.

que lui a confié la Grèce. Leur haine était si furieuse, qu'oubliant leurs revers passés, ils aimaient mieux périr eux-mêmes que de ne pas perdre leurs ennemis, et essuyer de nouveau la cruauté de Philippe que de leur pardonner. De leur côté, les députés des Phocéens invoquaient le crédit d'Athènes et de Sparte pour se garantir de la guerre, et déjà ils l'avaient éloignée trois fois à prix d'argent. Spectacle également triste et honteux! La Grèce qui même alors tenait le premier rang dans l'univers par sa puissance et par sa gloire, qui du moins avait toujours triomphé des rois et des peuples, et qui commandait encore à un grand nombre de nations, la Grèce allait se morfondre chez un prince étranger pour solliciter la guerre ou la paix. C'était dans l'assistance d'autrui que les vengeurs du monde mettaient tout leur espoir; leurs dissensions et leurs guerres civiles les avaient réduits à aduler d'eux-mêmes ce qui n'était naguère qu'une infime portion de leurs dépendances. Et c'étaient précisément les Spartiates et les Thébains qui, après s'être disputé autrefois l'empire, se disputaient la faveur du maître de la Grèce.

Philippus, venditatione gloriæ suæ, tantarum urbium fastidium agitat, atque utros potius dignetur, æstimat. Secreto igitur auditis utrisque legationibus, his veniam belli pollicetur, jurejurando adactis responsum nemini prodituros; illis contra venturum se auxiliumque laturum; utrosque vetat parare bellum aut metuere. Sic, variato responso, securis omnibus, Thermopylarum angustias occupat.

V. Tunc primum Phocenses, captos se fraude Philippi animadvertentes, trepidi ad arma confugiunt. Sed neque spatium erat instruendi belli, nec tempus ad contrahenda auxilia; et Philippus exscidium minabatur, ni fieret deditio. Victi igitur necessitate, pacta salute, se dediderunt. Sed pactio ejus fidei fuit, cujus antea fuerat deprecati belli promissio. Igitur cæduntur passim rapiunturque; non liberi parentibus, non conjuges maritis, non deorum simulacra templis suis relinquuntur.

Philippe, pour faire parade de sa gloire, traite avec dédain ces puissantes républiques; il balance leur mérite respectif. Il donne donc des audiences séparées aux ambassadeurs des deux partis : il promet aux uns de leur faire grâce de la guerre après qu'ils ont juré qu'ils ne répéteront sa réponse à personne; et aux autres, de marcher à leur secours. Il empêche les deux partis de préparer la guerre, et de la craindre. Après les avoir ainsi rassurés tous par ces réponses differentes, il s'empare du défilé des Thermopyles.

V. Ce fut alors seulement que les Phocéens s'aperçurent qu'ils étaient joués par Philippe; éperdus ils courent aux armes; mais ils n'avaient ni le temps de lever des troupes, ni celui d'appeler du secours, et Philippe menaçait de les exterminer, s'ils refusaient de se soumettre. Vaincus donc par la nécessité, ils se rendirent à condition qu'on leur laisserait la vie. Mais Philippe ne fut pas plus fidèle à cet article de la capitulation qu'il ne l'avait été auparavant à l'engagement de ne pas leur faire la guerre. On les égorge donc, ou on les enlève de toutes parts; on arrache les enfants à leurs parents, les femmes à leurs maris, les dieux à leurs temples.

Unum tantum miseris solatium fuit, quod, quum Philippus portione prædæ socios fraudasset, nihil rerum suarum apud inimicos viderunt. Reversus in regnum, ut pecora pastores nunc in hibernos, nunc in æstivos saltus trajiciunt, sic ille populos et urbes, ut illi vel replenda, vel derelinquenda quæque loca videbantur, ad libidinem suam transfert. Miseranda ubique facies exscidio similis erat. Non quidem pavor ille hostilis, nec discursus per urbem militum erat; non tumultus armorum, non bonorum atque hominum rapina; sed tacitus mœror et luctus, verentibus ne ipsæ lacrimæ pro contumacia haberentur. Crescit dissimulatione ipsa dolor, hoc altius demissus, quo minus profiteri licet. Nunc sepulcra majorum, nunc veteres Penates, nunc tecta, in quibus geniti erant, in quibusque genuerant, considerabant, miserantes nunc vicem suam, quod in eam diem vixissent,

L'unique consolation de ces malheureux fut de ne voir aucune de leurs dépouilles entre les mains de leurs ennemis; car Philippe frustra ses alliés de leur part de butin. De retour dans son royaume, il imite les bergers qui font passer leurs troupeaux des pâturages d'hiver dans ceux d'été; il transplante les peuples et les villes à son gré, selon qu'il veut faire habiter ou déserter certains lieux. C'était partout un spectacle déplorable, et comme l'image de la destruction. On ne ressentait point, à la vérité, cette terreur qu'inspire un ennemi victorieux; des soldats ne couraient point de rue en rue; le bruit des armes ne se faisait point entendre; on ne ravissait ni les biens ni les personnes; mais partout régnait le deuil, partout une tristesse muette; on aurait craint que les larmes mêmes ne passassent pour un signe de rébellion. La douleur s'accroissait par la dissimulation même, d'autant plus profonde qu'il lui était moins permis de s'exhaler. Ces infortunés jetaient les yeux tantôt sur les tombeaux de leurs pères, tantôt sur leurs antiques pénates, tantôt sur les maisons où ils avaient reçu et donné la vie : ils déploraient leur sort d'avoir vécu jusqu'à ce jour;

nunc filiorum, quod non post eam diem nati essent.

VI. Alios populos in finibus ipsis hostibus opponit, alios in extremis regni terminis statuit: quosdam bello captos in supplementis urbium dividit. Atque ita ex multis gentibus nationibusque unum regnum populumque constituit. Compositis ordinatisque in Macedonia rebus, Dardanos ceterosque finitimos [1] fraude captos expugnat. Sed nec a proximis manus abstinet : siquidem Arrubam, regem Epiri, uxori suæ Olympiadi arctissima cognatione junctum [2], pellere regno statuit, atque Alexandrum, privignum ejus, uxoris Olympiadis fratrem, puerum honestæ pulchritudinis, in Macedoniam nomine sororis arcessit, omnique studio sollicitatum spe regni, simulato amore, ad stupri consuetudinem perpulit, majora in eo obsequia habiturus, sive conscientiæ pudore, sive regni beneficio. Quum igitur ad viginti annos pervenisset,

ils déploraient celui de leurs enfants de n'être pas nés plus tard.

VI. De ces peuples Philippe distribue les uns sur ses frontières mêmes pour les opposer aux ennemis; il relègue les autres aux extrémités de ses États, et il répartit des prisonniers de guerre dans différentes villes qu'il veut repeupler. Il forme ainsi, d'un grand nombre de tribus et de nations différentes, un seul peuple et une seule monarchie. Après avoir arrangé et réglé les affaires de la Macédoine, il surprend et soumet par la ruse les Dardaniens et les autres États voisins. Il ne respecte pas même ses proches. Il projette de détrôner Arrybas, roi d'Épire, qu'une étroite parenté unissait à sa femme Olympias. Alexandre, beau-frère de Philippe, et frère d'Olympias, jeune homme bien fait et de mœurs honnêtes, est, sous le nom de sa sœur, attiré en Macédoine; et, à force de lui faire espérer la couronne et de feindre une violente passion pour lui, Philippe l'engage à se prêter à ses infâmes désirs : il espérait trouver en lui plus de complaisance, soit à cause de la conscience de son déshonneur, soit à cause du don qu'il lui ferait de la royauté. Lors donc qu'Alexandre eut atteint sa vingtième année,

ereptum Arrubæ regnum puero admodum tradit scelestus in utroque ; nam nec in eo jus cognationis servavit, cui ademit regnum et eum, cui dedit, impudicum fecit antequam regem.

il lui donna, malgré son extrême jeunesse, le sceptre qu'il avait enlevé à Arrybas, également coupable envers l'un et l'autre; car il viola les droits de la parenté dans celui qu'il dépouilla du trône, comme il avait rendu infâme, avant de le faire roi, celui qu'il éleva.

LIVRE IX.

I. In Græciam Philippus quum venisset, sollicitatus paucarum civitatum direptione, et ex præda modicarum urbium, quantæ opes universarum essent, animo prospiciens, bellum toti Græciæ inferre statuit. Ad cujus emolumentum egregie pertinere ratus, si Byzantium [1], nobilem et maritimam urbem, receptaculum terra marique copiis suis futurum, in potestatem redegisset, eamdem claudentem sibi portas obsidione cinxit. Hæc namque urbs condita primo a Pausania[2], rege Spartanorum, et per septem annos possessa fuit ; deinde, variante victoria,

I. Lorsque Philippe eut pénétré dans la Grèce, amorcé par le pillage de quelques villes, et jugeant, par le butin qu'il avait fait dans des places peu considérables des richesses que renfermaient toutes ces cités réunies, il résolut d'attaquer la Grèce entière. Persuadé qu'il lui importait beaucoup pour le succès de son entreprise de se rendre maître de Byzance, ville maritime fameuse, où ses troupes de terre et de mer trouveraient une retraite, mais qui lui fermait ses portes, il en forma le siége. A l'origine Byzance avait été fondée par Pausanias, roi de Sparte, qui la garda pendant sept ans; puis selon les alternatives de la victoire,

nunc Lacedæmoniorum, nunc Atheniensium juris habita est. Quæ incerta possessio effecit, ut nemine[1] quasi suam auxiliis juvante, libertatem constantius tueretur. Igitur Philippus, longa obsidionis mora exhaustus, pecuniæ commercium de piratica mutuatur. Captis itaque centum septuaginta navibus, mercibusque distractis, anhelantem inopiam paululum recreavit. Deinde, ne unius urbis oppugnatione tantus exercitus teneretur, profectus cum fortissimis, multas Chersonensium urbes expugnat; filiumque Alexandrum, decem et octo annos natum, ut sub militia patris tirocinii rudimenta deponeret, ad se arcessit. In Scythiam quoque prædandi causa profectus est, more negotiantium, impensas belli alio bello refecturus.

II. Erat eo tempore[2] rex Scytharum Atheas, qui, quum bello Istrianorum[3] premeretur, auxilium a Philippo per Apollonienses[4] petit, in successionem eum regni Scythiæ

elle appartint tour à tour aux Lacédémoniens et aux Athéniens. Cette possession incertaine fit que personne ne la secourant comme son propre bien, elle dût défendre plus énergiquement son indépendance. Aussi Philippe dont les finances étaient épuisées par la longueur du siége, se mit à faire le métier de pirate pour trouver des fonds. Il prit cent soixante-dix vaisseaux, dont la cargaison fut vendue en détail, et par là il subvint pour un temps à ses plus pressants besoins. Ensuite, pour que le siége d'une seule place ne retînt pas une armée aussi nombreuse, il partit avec les plus braves de ses gens, et emporta plusieurs villes de la Chersonèse. Ce fut dans cette expédition qu'il appela dans son camp son fils Alexandre, alors âgé de dix-huit ans, pour qu'il achevât sous son père son apprentissage de la guerre. De là il marcha vers la Scythie, dans le dessein de piller, et, comme les négociants, de se refaire des frais d'une opération par le profit d'une autre.

II. Athéas régnait alors chez les Scythes : pressé par les armes des Istriens, il demande du secours à Philippe par l'entremise des habitants d'Apollonie, lui promettant de l'adopter pour son succes-

adoptaturus : quum interim Istrianorum rex decedens et metu belli et auxiliorum necessitate Scythas solvit. Itaque Atheas, remissis Macedonibus, renuntiari Philippo jubet neque auxilium ejus se petisse, neque adoptionem mandasse : nam neque vindicta Macedonum egere Scythas, quibus meliores forent, neque heredem sibi, incolumi filio, deesse. His auditis, Philippus legatos ad Atheam mittit, impensæ obsidionis portionem petentes, ne inopia deserere bellum cogatur : quod eo promptius eum facere debere, quod missis a se in auxilium ejus militibus ne sumptum quidem viæ, non modo officii pretia dederit. Atheas, inclementiam cœli et terræ sterilitatem causatus, quæ non patrimoniis ditet Scythas, sed vix alimentis exhibeat, respondit nullas sibi opes esse, quibus tantum regem expleat, et turpius putare parvo defungi, quam totum abnuere ; Scythas autem virtute animi

seur au trône. Mais la mort du roi des Istriens, survenue sur ces entrefaites, délivre les Scythes de la crainte de la guerre et du besoin d'auxiliaires. Athéas congédie donc les Macédoniens que Philippe lui avait envoyés, et les charge de lui dire qu'il ne lui avait ni demandé du renfort, ni promis l'adoption : car les Scythes, meilleurs soldats que les Macédoniens, pouvaient se passer d'eux pour se défendre ; et lui-même, ayant un fils en pleine santé, n'avait pas besoin d'héritier. Quand Philippe eut reçu cette réponse, il députa vers Athéas pour le prier de contribuer aux dépenses du siége de Byzance, qu'autrement il serait contraint de lever faute d'argent : ce qu'Athéas devait faire avec d'autant plus d'empressement, que non-seulement il n'avait pas payé les soldats envoyés à son secours, mais qu'il ne les avait pas même défrayés de leur route. Athéas s'excusant sur l'âpreté du climat de la Scythie et sur la stérilité du sol qui, loin de donner aux Scythes de riches patrimoines, fournissait à peine à leur subsistance, répondit qu'il n'était point assez opulent pour satisfaire un si grand roi, et qu'il lui semblait plus honteux de payer peu que de tout refuser : qu'au reste le mérite des Scythes consistait, non dans les richesses,

et duritia corporis, non opibus censeri. Quibus derisus Philippus, soluta obsidione Byzantii, Scythica bella aggreditur, præmissis legatis, quo securiores faceret, qui nuntient Atheæ, dum Byzantium obsidet, vovisse se statuam Herculi, ad quam in ostio Istri ponendam se venire ; pacatum accessum ad religionem dei petens, amicus ipse Scythis venturus. Ille, si voto fungi vellet, statuam sibi mitti jubet : non modo ut ponatur, verum etiam ut inviolata maneat, pollicetur ; exercitum autem fines ingredi negat se passurum. Ac si, invitis Scythis, statuam ponat, eo digresso, sublaturum, versurumque æs statuæ in aculeos sagittarum. His utrinque irritatis animis, prœlium committitur. Quum virtute et numero præstarent Scythæ, astu Philippi vincuntur. Viginti millia puerorum ac feminarum capta, pecoris magna vis, auri argentique nihil. Ea primum fides inopiæ Scythicæ fuit.

mais dans le courage et dans la force du corps. Philippe se voyant joué, lève le siége de Byzance et se dispose à attaquer les Scythes ; mais pour les rassurer sur sa marche, il se fait précéder par des envoyés chargés de dire à Athéas que pendant le siége de Byzance il avait voué une statue à Hercule, qu'il venait la poser à l'embouchure de l'Ister ; et que, se présentant en ami des Scythes, il demandait un passage libre pour satisfaire sa piété envers le dieu. Athéas répondit que, s'il voulait acquitter un vœu, il lui envoyât la statue : il lui promettait non-seulement de la poser lui-même, mais encore de la faire respecter ; mais il ne souffrirait point qu'une armée franchît ses frontières. Si cependant la statue était posée malgré les Scythes, il la renverserait après le départ de Philippe, et la ferait fondre pour en armer la pointe de ses flèches. Après que les deux rois se furent mutuellement aigris de la sorte, on en vint aux mains. Les Scythes étaient supérieurs en nombre et en courage ; mais Philippe les vainquit par la ruse. Il leur prit vingt mille personnes, tant enfants que femmes et une grande quantité de bétail, mais ni or ni argent. Ce fut alors seulement qu'il se convainquit de l'indigence des Scythes.

Viginti millia nobilium equarum ad genus faciendum in Macedoniam missa.

III. Sed revertenti ab Scythia Triballi[1] Philippo occurrunt; negant se transitum daturos, ni portionem accipiant prædæ. Hinc jurgium, et mox prœlium: in quo ita in femore vulneratus est Philippus, ut per corpus ejus equus interficeretur. Quum omnes occisum putarent, præda amissa est. Ita Scythica, velut devota, spolia pæne luctuosa Macedonibus fuere. Ubi vero ex vulnere primum convaluit, diu dissimulatum bellum Atheniensibus infert: quorum causæ Thebani se junxere, metuentes ne, victis Atheniensibus, veluti vicinum incendium belli ad se transiret. Facta igitur inter duas paulo ante infestissimas civitates societate, legationibus Græciam fatigant; communem hostem putant communibus viribus submovendum: neque enim cessaturum Philippum, si prospere prima successerint, nisi omnem Græciam domuerit. Motæ quædam civitates Atheniensibus se jungunt;

Il fit conduire en Macédoine vingt mille juments de race pour en propager l'espèce.

III. Mais en revenant de Scythie, il rencontra sur ses pas les Triballes, qui lui refusent le passage sur leurs terres, s'il ne leur livre une part du butin. Ce fut là l'occasion d'une dispute et bientôt après d'un combat, où Philippe fut blessé à la cuisse si grièvement, que le fer de la flèche pénétra jusque dans les flancs de son cheval, qui fut tué sous lui. On crut le roi mort, et on abandonna le butin. Ainsi les dépouilles des Scythes, maudites en quelque sorte, faillirent perdre l'armée macédonienne. Dès que Philippe fut guéri de sa blessure, il entreprit contre les Athéniens une guerre que depuis longtemps il méditait secrètement. Les Thébains se joignirent à ces derniers: ils craignaient, si les Athéniens étaient vaincus, que le feu de la guerre, semblable à un incendie voisin, ne s'étendît jusqu'à eux. Ces deux peuples, qui auparavant se portaient une haine mortelle, forment une ligue, et fatiguent la Grèce de leurs ambassades. Ils étaient d'avis que, pour repousser l'ennemi commun, il fallait employer les forces communes, et que, si Philippe réussissait dans ses premières tentatives, il ne s'arrêterait pas avant d'avoir subjugué toute la Grèce. Quelques villes, touchées de ces raisons, se joignent à Athènes;

quasdam autem ad Philippum belli metus traxit. Prœlio commisso[1], quum Athenienses longe majore militum numero præstarent, assiduis bellis indurata virtute Macedonum vincuntur; non tamen immemores pristinæ gloriæ cecidere: quippe, adversis vulneribus, omnes loca, quæ tuenda a ducibus acceperant, morientes corporibus texerunt. Hic dies universæ Græciæ et gloriam dominationis et vetustissimam libertatem finivit.

IV. Hujus victoriæ callide dissimulata lætitia[2] est. Denique non solita sacra Philippus illa die fecit; non in convivio risit; non ludos inter epulas adhibuit; non coronas aut unguenta sumpsit; et, quantum in illo fuit, ita vicit, ut victorem nemo sentiret. Sed nec regem se Græciæ, sed ducem appellari jussit. Atque ita inter tacitam lætitiam et dolorem hostium temperavit, ut neque apud suos exsultasse,

la crainte de la guerre en entraîna quelques autres dans le parti de Philippe. On livra bataille : les Athéniens, quoique bien supérieurs en nombre, cédèrent à la valeur macédonienne, exercée par des expéditions continuelles. Ils ne périrent point cependant sans rappeler le souvenir de leur ancienne gloire : blessés tous par devant, ils couvrirent en mourant de leurs corps les postes où leurs chefs les avaient placés. Ce fut là pour la Grèce entière le dernier jour de sa glorieuse domination et de son antique liberté.

IV. Philippe dissimula politiquement la joie qu'il ressentait de cette victoire. En conséquence il ne fit pas ce jour-là les sacrifices accoutumés; il ne rit pas dans le festin; n'y mêla pas de divertissements; ne prit ni couronnnes, ni parfums; et après cette victoire, personne, autant que cela dépendit de lui, ne s'aperçut qu'il était vainqueur. Il ne voulut pas non plus qu'on l'appelât le roi de la Grèce; il n'accepta que le titre de son général. Il tint enfin un si juste milieu entre la joie secrète de son cœur et l'affliction des ennemis, qu'on ne le vit point triompher

neque apud victos insultasse videretur. Atheniensibus, quos passus infestissimos fuerat, et captivos gratis remisit, et bello consumptorum corpora sepulturæ reddidit, reliquiasque funerum ut ad sepulcra majorum deferrent, ultro hortatus est. Super hæc Alexandrum filium cum amico Antipatro, qui pacem cum his amicitiamque jungerent, Athenas misit. Thebanorum porro non solum captivos, verum etiam interfectorum sepulturam vendidit. Principes civitatis alios securi percussit, alios in exsilium redegit, bonaque omnium occupavit. Pulsos deinde per injuriam [1], in patriam restituit. Ex horum numero trecentos exsules judices rectoresque civitati dedit : apud quos quum potentissimi quique rei ejus ipsius criminis postularentur, quod per injuriam se in exsilium egissent, hujus constantiæ fuerunt, ut omnes se auctores faterentur, meliusque cum republica actum,

parmi les siens, ni insulter aux vaincus. Quoiqu'il eût éprouvé de la part des Athéniens l'hostilité la plus vive, il leur renvoya leurs prisonniers sans rançon ; il leur permit d'enlever leurs morts pour leur donner la sépulture, et les exhorta lui-même à porter les cendres des cadavres dans les tombeaux de leurs ancêtres. Il envoya de plus son fils Alexandre et Antipater, un de ses courtisans, à Athènes, pour conclure avec eux un traité de paix et d'amitié. Quant aux Thébains, il leur fit acheter non-seulement leurs prisonniers, mais même la permission d'enterrer leurs morts. Il fit décapiter ou exiler les principaux de leur ville, et confisqua les biens des uns et des autres. Il rappela ceux qui avaient été injustement bannis, et choisit trois cents de ces exilés, pour en faire les juges et les gouverneurs de la ville. Les plus puissants citoyens, cités par eux comme coupables de cet injuste exil, furent assez courageux pour s'en avouer tous les auteurs, et pour soutenir que leur proscription avait été plus avantageuse à

quum damnati essent, quam quum restituti, contenderent. Mira prorsus audacia : de judicibus vitæ necisque suæ, quemadmodum possunt, sententiam ferunt ; contemnuntque absolutionem quam dare inimici possunt ; et, quoniam rebus nequeunt ulcisci, verbis usurpant libertatem.

V. Compositis in Græcia rebus, Philippus omnium civitatum legatos ad formandum rerum præsentium statum evocari Corinthum jubet. Ibi pacis legem universæ Græciæ pro meritis singularum civitatum statuit ; conciliumque omnium, veluti unum senatum, ex omnibus legit. Soli Lacedæmonii et regem et leges contempserunt, servitutem, non pacem, rati, quæ non ipsis civitatibus conveniret, sed a victore ferretur. Auxilia deinde singularum civitatum describuntur : sive adjuvandus ea manu rex oppugnante aliquo foret, seu duce illo bellum inferendum. Neque enim dubium erat imperium Persarum his apparatibus peti. Summa auxiliorum ducenta millia peditum fuere

la république que ne le serait leur rétablissement. Quelle hardiesse étonnante ! ils condamnent, comme ils le peuvent, les arbitres de leur vie et de leur mort ; ils dédaignent d'être absous par leurs ennemis, et, ne pouvant se venger par des actes, ils se vengent par la liberté de leurs discours.

V. Philippe, après avoir arrangé les affaires de la Grèce, convoque à Corinthe les députés de toutes les villes, pour y régler la situation présente. Là, il fixe des conditions de paix pour toute la Grèce, selon les mérites de chaque ville, et il choisit dans toutes des personnes dont il compose un conseil suprême en forme de sénat. Seuls les Spartiates ne tinrent compte ni de lui ni de ses lois, regardant comme un esclavage une paix qui n'était pas consentie par les diverses villes, mais imposée par le vainqueur. On détermine ensuite le contingent que chaque république serait obligée de fournir, soit pour le défendre contre un agresseur, soit pour attaquer sous ses ordres. Car on ne doutait pas que l'empire des Perses ne fût l'objet de ces préparatifs. Le total de ces contingents était de deux cent mille hommes de pied

et equitum quindecim millia. Extra hanc summam et Macedoniæ exercitus erat, et confinis domitarum gentium barbaries. Initio veris tres duces in Asiam Persarum juris præmittit, Parmenionem, Amyntam, et Attalum, cujus sororem[1] nuper, expulsa Alexandri matre Olympiade propter suspicionem stupri, in matrimonium receperat.

VI. Interea, dum auxilia a Græcia coeunt, nuptias Cleopatræ filiæ et Alexandri[2], quem regem Epiri fecerat, celebrat. Dies erat, pro magnitudine duorum regum, et collocantis filiam, et uxorem ducentis, apparatibus insignis. Sed nec ludorum magnificentia deerat; ad quorum spectaculum Philippus quum sine custodibus corporis, medius inter duos Alexandros, filium generumque, contenderet, Pausanias, nobilis ex Macedonibus adolescens, nemini suspectus, occupatis angustiis, Philippum in transitu

et de quinze mille chevaux, sans compter les armées de la Macédoine et celles des peuples barbares qu'il avait subjugués sur ses frontières. Dès le commencement du printemps, il envoie devant lui, dans la partie de l'Asie qui dépendait des Perses, trois de ses généraux, Parménion, Amyntas et Attale, dont il venait d'épouser la sœur, après avoir répudié la mère d'Alexandre, Olympias, sur un soupçon d'infidélité.

VI. Pendant que les contingents de la Grèce se rassemblent, il célèbre les noces de sa fille Cléopâtre et d'Alexandre, qu'il avait placé sur le trône d'Épire. Le pompeux appareil de ce jour répondait à la grandeur des deux rois, l'un père et l'autre époux. On donna aussi des spectacles magnifiques. Philippe se rendait au théâtre sans gardes, marchant entre les deux Alexandres, son fils et son gendre, lorsque Pausanias, jeune noble macédonien, dont personne ne se méfiait, le poignarda dans un passage étroit où

obtruncat, diemque lætitiæ destinatum fœdum luctu funeris facit. Hic primis pubertatis annis stuprum per injuriam passus ab Attalo fuerat. Cujus indignitati hæc etiam fœditas accesserat; nam perductum in convivivium solutumque mero, Attalus non suæ tantum, verum et convivarum libidini, velut scortum vile, subjecerat, ludibriumque omnium inter æquales reddiderat. Hanc rem ægre ferens, Pausanias querelam Philippo sæpe detulerat. Quum variis frustrationibus non sine risu differretur, et honoratum insuper ducatu adversarium cerneret, iram in ipsum Philippum vertit, ultionemque, quam ab adversario non poterat, ab iniquo judice exegit.

VII. Creditum est etiam immissum ab Olympiade, matre Alexandri, fuisse, nec ipsum Alexandrum ignarum paternæ cædis exstitisse : quippe non minus Olympiadem repudium et prælatam sibi Cleopatram, quam injuriam Pausaniam

il s'était posté, et fit un jour de deuil d'un jour destiné à la joie. Ce Pausanias, dans la première fleur de sa jeunesse, avait été déshonoré de force par Attale, qui, ajoutant un infâme outrage à cette indignité, l'avait conduit à un festin et, après l'avoir enivré, l'avait sacrifié comme un vil prostitué non-seulement à sa propre brutalité, mais à celle de tous les convives, et l'avait rendu par là la risée de tous les jeunes gens de son âge. Outré de cet affront, Pausanias s'en était souvent plaint à Philippe; mais sans cesse renvoyé sous divers prétextes, voyant de plus son ennemi honoré du généralat, il tourna son ressentiment contre Philippe lui-même; et la vengeance qu'il n'avait pu obtenir d'un ennemi, il la tira d'un juge inique.

VII. On crut aussi qu'il avait été poussé par Olympias, mère d'Alexandre, et que celui-ci même n'ignorait pas le projet du meurtre de son père : car on prétendait qu'Olympias n'avait pas été moins sensible à son divorce et à la préférence que Philippe avait donnée sur elle à Cléopâtre, que Pausanias à l'insulte qu'il

doluisse. Alexandrum quoque regni æmulum fratrem[1] ex noverca susceptum timuisse; eoque factum, ut in convivio antea, primum cum Attalo, mox cum ipso patre jurgaret, adeo ut etiam stricto gladio eum Philippus consectatus sit, ægreque a filii cæde amicorum precibus exoratus. Quamobrem Alexander ad avunculum se in Epirum cum matre, inde ad regem Illyriorum contulerat; vixque revocanti[2] mitigatus est patri, precibusque cognatorum ægre redire compulsus. Olympias quoque fratrem suum Alexandrum, Epiri regem, in bellum subornabat; pervicissetque, ni filiæ nuptiis pater generum occupasset. His stimulis irarum utrique Pausaniam, de impunitate stupri sui querentem, ad tantum facinus impulisse creduntur. Olympias certe fugienti percussori equos quoque præparatos habuit. Ipsa deinde, audita regis nece, quum titulo officii ad exsequias cucurrisset, in cruce pendentis Pausaniæ[3] capiti, eadem nocte qua venit, coronam

avait soufferte. Alexandre aussi avait craint de trouver un jour dans le fils de sa marâtre un concurrent au trône; c'est pourquoi, avant cette époque, il s'était disputé dans un repas, d'abord avec Attale, et puis avec son père lui-même, lequel l'avait poursuivi l'épée à la main, et n'avait qu'avec peine accordé sa vie aux prières de ses amis. Pour cette raison, Alexandre s'était retiré avec sa mère chez son oncle en Épire, et ensuite auprès du roi d'Illyrie. Rappelé par son père, il avait difficilement étouffé son ressentiment, et il avait fallu les plus vives sollicitations de ses proches pour l'engager à revenir en Macédoine. De son côté, Olympias poussait secrètement à la guerre son frère Alexandre, roi d'Épire; elle y aurait réussi si Philippe n'eût pris les devants en donnant à celui-ci sa fille en mariage; et, quand Pausanias avait fait ses plaintes à la mère et au fils de l'impunité accordée à celui qui l'avait déshonoré, également ulcérés contre Philippe, ils l'exhortèrent, dit-on, tous les deux à cet horrible attentat. Ce qui est certain, c'est qu'Olympias fit tenir des chevaux tout prêts pour faciliter la fuite de l'assassin. A la nouvelle de la mort du roi, elle accourut elle-même comme pour s'acquitter de son devoir en faisant célébrer ses funérailles, et, la nuit même de son arrivée, elle mit une couronne d'or

auream imposuit: quod nemo alius audere, nisi hæc, superstite Philippi filio, potuisset. Paucos deinde post dies refixum corpus interfectoris super reliquias mariti cremavit, et tumulum ei eodem fecit in loco, parentarique eidem quotannis, incussa populo superstitione, curavit. Post hæc Cleopatram, a qua pulsa Philippi matrimonio fuerat, in gremio ejus prius filia[1] interfecta, finire vitam suspendio coegit, spectaculoque pendentis ultionem potita est, ad quam per parricidium festinaverat. Novissime gladium, quo rex percussus est, Apollini, sub nomine Myrtales, consecravit: hoc enim nomen ante Olympiadis parvulæ fuit. Quæ omnia ita palam facta sunt, ut timuisse videatur ne facinus ab ea commissum non probaretur.

VIII. Decessit Philippus quadraginta et septem annorum, quum annis viginti et quinque regnasset. Genuit ex

sur la tête de Pausanias, qui était attaché à un gibet, hardiesse dont elle seule était capable, quand le fils de Philippe était en vie. Peu de jours après, elle fit détacher le corps du meurtrier, le brûla sur les cendres de son mari, lui éleva un tombeau dans le même endroit, et força le peuple, sous l'influence d'une crainte superstitieuse, à faire chaque année, en son honneur, des sacrifices funèbres. Pour Cléopâtre, qui l'avait chassée du lit de Philippe, après avoir fait tuer sa fille sur son sein, elle la réduisit à se pendre, et, en repaissant ses yeux de ce spectacle, elle jouit d'une vengeance qu'elle avait hâtée par un parricide. Enfin, le poignard dont ce prince avait été percé fut consacré par elle à Apollon, sous le nom de Myrtale, nom qu'elle avait porté jadis dans son enfance. Elle fit tout cela si publiquement, qu'elle semblait craindre de ne pas prouver assez que cet attentat était son ouvrage.

VIII. Philippe mourut la quarante-septième année de son âge et la vingt-cinquième de son règne. Il avait eu d'une danseuse de

Larissæa saltatrice filium Aridæum, qui post Alexandrum regnavit[1]. Habuit et alios multos ex variis matrimoniis, regio more, susceptos, qui partim fato, partim fero periere.

Fuit rex armorum quam conviviorum apparatibus studiosior : cui maximæ opes erant instrumenta bellorum ; divitiarum quæstu quam custodia solertior. Itaque inter quotidianas rapinas semper inops erat. Misericordia in eo et perfidia pari jure dilectæ. Nulla apud eum turpis ratio vincendi. Blandus pariter et insidiosus alloquio; qui plura promitteret quam præstaret; in seria et jocos artifex. Amicitias utilitate, non fide colebat. Gratiam fingere in odio, in gratia offensam simulare, instruere inter concordantes odia, apud utrumque gratiam quærere, solennis illi consuetudo. Inter hæc eloquentia, et insignis oratio, acuminis et solertiæ plena, ut nec ornatui facilitas, nec facilitati inventionum deesset ornatus. Huic Alexander filius successit, et

Larisse son fils Aridée, qui régna après Alexandre, et beaucoup d'autres enfants de diverses femmes qu'il avait épousées, suivant la coutume des rois : les uns moururent de mort naturelle, les autres furent égorgés.

Ce prince se plaisait beaucoup plus aux préparatifs d'une campagne qu'aux apprêts d'un festin. Ses plus grandes richesses n'étaient entre ses mains qu'un instrument de guerre. Plus habile à se procurer de l'argent qu'à en conserver, ses brigandages journaliers n'empêchaient pas qu'il ne fût toujours pauvre. Il avait un penchant égal pour la clémence et pour la perfidie. Nulle voie ne lui paraissait honteuse, pourvu qu'elle conduisît à la victoire. Flatteur et perfide en même temps dans ses discours, promettant plus qu'il ne tenait, comédien dans sa gravité comme dans son enjouement, il réglait ses amitiés, non sur la bonne foi, mais sur l'intérêt. Sa politique ordinaire était de feindre de l'affection pour ceux qu'il haïssait, de la froideur pour ceux qui avaient ses bonnes grâces, de faire naître des haines entre ceux qui étaient unis et de rechercher la faveur des uns et des autres. Avec cela, éloquent, beau parleur, s'exprimant d'une manière aussi adroite que piquante, et tout à la fois facile et ornée. Il eut pour successeur son fils, Alexandre, plus grand que son père par ses

virtute et vitiis patre major. Itaque vincendi ratio utrique diversa. Hic aperta vi, ille artibus bella tractabat. Deceptis ille gaudere hostibus, hic palam fusis. Prudentior ille consilio, hic animo magnificentior. Iram pater dissimulare, plerumque etiam vincere; hic ubi exarsisset, nec dilatio ultionis nec modus erat. Vini nimis uterque avidus; sed ebrietatis diversa vitia. Patri mos erat etiam de convivio in hostem procurrere, manum conserere, periculis se temere offerre; Alexander non in hostes, sed in suos sæviebat. Quamobrem Philippum sæpe vulneratum prœlia remisere; hic amicorum interfector convivio frequenter excessit. Regnare ille cum amicis nolebat; hic in amicos regna exercebat. Amari pater malle, hic metui. Litterarum cultus utrique similis. Solertiæ pater majoris, hic fidei. Verbis atque oratione Philippus, hic rebus moderatior. Parcendi

vices comme par ses vertus. Aussi tendaient-ils tous les deux à la victoire par des chemins différents. Alexandre employait dans la guerre la force ouverte, Philippe l'artifice. L'un se plaisait à tromper ses ennemis, l'autre à les mettre en fuite au grand jour. Celui-là était plus prudent, celui-ci plus magnanime. Le père savait dissimuler sa colère, souvent même la vaincre ; quand le fils était en fureur, il ne savait ni différer ni borner sa vengeance. L'un et l'autre aimaient trop le vin ; mais les effets de leur ivresse étaient différents. Le père, même au sortir de table, courait à l'ennemi, engageait le combat, s'exposait au péril en téméraire ; le fils tournait sa rage, non contre ses ennemis, mais contre ses officiers. Aussi Philippe revint-il souvent du combat avec des blessures, tandis qu'Alexandre sortit plus d'une fois d'un repas souillé du sang de ses amis. Le premier ne voulait pas faire le roi avec ses amis ; le second exerçait sa royauté sur les siens. L'un préférait être aimé, l'autre être craint. Tous les deux avaient un goût égal pour les lettres. Philippe avait plus de politique, Alexandre plus de bonne foi. Celui-là était plus modéré dans ses paroles et dans son langage, celui-ci dans ses actions. Alexandre pardonnait

victis filio animus et promptior et honestior; ille nec sociis abstinebat. Frugalitati pater, luxuriæ filius magis deditus erat. Quibus artibus orbis imperii fundamenta pater jecit, operis totius gloriam filius consummavit.

plus facilement et avec plus de noblesse à ceux qu'il avait vaincus; Philippe n'épargnait pas même ses alliés. Le père était plus porté à la frugalité, le fils à l'intempérance. Par ces moyens, le père jeta les fondements de la monarchie universelle, et le fils acheva cette œuvre glorieuse.

LIVRE X.

I. Artaxerxi [1], regi Persarum, ex pellicibus centum et quindecim filii fuere, sed tres tantum justo matrimonio suscepti, Darius, Ariarathes et Ochus. Ex his Darium contra morem Persarum, apud quos rex non nisi morte mutatur, per indulgentiam pater regem vivus fecit, nihil sibi ablatum existimans, quod in filium contulisset, sinceriusque gaudium ex procreatione capturus, si insignia majestatis suæ vivus in filio conspexisset. Sed Darius, post nova paternæ pietatis exempla, interficiendi patris

I. Artaxerxès, roi de Perse, avait eu de ses concubines cent quinze fils, et seulement trois en mariage légitime, Darius, Ariarathe et Ochus. Contrairement à l'usage des Perses, qui ne créent un nouveau roi que lorsque le trône est vacant, il fut assez bon pour couronner Darius de son vivant : il ne croyait pas se dépouiller de ce qu'il donnait à son fils, et il se flattait de mieux sentir la douceur de sa qualité de père en voyant son enfant revêtu avant sa mort des ornements de la royauté. Mais Darius, après cette preuve extraordinaire de tendresse paternelle, forma le dessein d'assas-

consilium cepit : sceleratus, si solus parricidium cogitasset; tanto sceleratior, quod in societatem facinoris assumptos quinquaginta fratres fecit parricidas. Ostenti prorsus genus, ubi in tanto populo non solum sociari, verum etiam sileri parricidium potuit : ut ex quinquaginta liberis nemo inventus sit, quem aut paterna majestas, aut veneratio senis, aut indulgentia patris, a tanta immanitate revocaret. Adeone vile paternum nomen apud tot numero filios fuit, ut, quorum præsidio tutus etiam adversus hostes esse debuerat, eorum insidiis circumventus, tutior ab hostibus quam a filiis fuerit?

II. Causa parricidii sceleratior ipso parricidio fuit. Occiso quippe Cyro fraterno bello, cujus mentio supra habita est, Aspasiam, pellicem ejus, rex Artaxerxes in matrimonium receperat. Hanc patrem cedere sibi, sicuti regnum, Darius postulaverat : qui pro indulgentia sua in liberos primo facturum se dixerat;

siner l'auteur de ses jours. Il eût été un scélérat, quand même il eût tramé seul ce parricide; il le fut bien plus encore d'associer à son attentat et de rendre parricides cinquante de ses frères. C'est assurément une espèce de prodige qu'avec un si grand nombre de complices le projet ait pu non-seulement être concerté, mais encore être tenu secret, si bien que, de cinquante enfants, il ne s'en trouva pas un seul que la majesté paternelle, le respect de la vieillesse, la bonté de ce père détournassent d'une si barbare entreprise. Comment tant de fils purent-ils faire assez bon marché du titre de père pour conspirer contre celui qu'ils auraient dû défendre même contre ses ennemis, et lui faire plus craindre ses enfants que ses ennemis?

II. La cause de ce parricide fut plus criminelle que le parricide même. Après que Cyrus, dont nous avons parlé plus haut, eut péri dans la guerre contre son frère, Artaxerxès avait épousé Aspasie, concubine de ce prince. Darius avait prié son père de la lui céder, comme il lui avait déjà cédé le trône. Ce prince, avec sa bonté ordinaire pour ses enfants, le lui avait d'abord promis,

mox, pœnitentia ductus, ut honeste negaret quod temere promiserat, Solis eam sacerdotio præfecit, quo perpetua illi ab omnibus viris pudicitia imperabatur. Hinc exacerbatus, juvenis in jurgia primo patris erupit; mox, facta cum fratribus conjuratione, dum patri insidias parat, deprehensus cum sociis, pœnas parricidii diis paternæ majestatis ultoribus dedit. Conjuges quoque omnium cum liberis, ne quod vestigium tanti sceleris exstaret, interfectæ. Post hæc Artaxerxes morbo ex dolore contracto decedit, rex quam pater felicior.

III. Hereditas regni Ocho [1] tradita; qui, timens parem conjurationem, regiam cognatorum cæde et strage principum replet, nulla, non sanguinis, non sexus, non ætatis misericordia permotus : scilicet ne innocentior fratribus parricidis haberetur. Atque ita veluti purificato regno, bellum Cadusiis [2] infert. In eo adversus provocatorem hostium Codomannus quidam quum

mais il s'en était bientôt repenti; et, pour refuser honnêtement ce qu'il avait imprudemment promis, il avait fait Aspasie grande prêtresse du Soleil, dignité qui lui proscrivait tout commerce avec les hommes. Le jeune prince exaspéré de cette mesure éclata d'abord en reproches contre son père, et bientôt après conspira contre lui avec ses frères. Il était occupé à dresser ses piéges, lorsqu'il fut arrêté avec ses complices et puni de son parricide par les dieux vengeurs de la majesté paternelle. On fit mourir aussi toutes les femmes et tous les enfants des conjurés pour ne laisser subsister aucune trace d'un si horrible attentat. Après ces événements, Artaxerxès mourut de douleur aussi malheureux père que roi fortuné.

III. Ochus hérita du trône. Ce prince, craignant une pareille conjuration, inonda le palais du sang de ses proches et des grands, également insensible à la parenté, au sexe et à l'âge : jaloux sans doute de ne pas paraître plus innocent que ses frères parricides. Après avoir purifié ainsi son royaume, il fait la guerre aux Cadusiens. Ce fut alors qu'un ennemi ayant défié à un combat singulier le plus brave des Perses, un certain Codoman

omnium favore processisset, hoste cæso, victoriam suis pariter et prope amissam gloriam restituit. Ob hæc decora idem Codomannus præficitur Armeniis [1]. Interjecto deinde tempore, post mortem Ochi [2] regis, ob memoriam pristinæ virtutis, rex a populo constituitur, Darii nomine, ne quid regiæ majestati deesset, honoratus; bellumque cum Alexandro Magno, diu variante fortuna, magna virtute gessit. Postremo, victus ab Alexandro, et a cognatis occisus, vitam pariter cum Persarum regno finivit.

marcha contre lui, aux applaudissements de toute l'armée; il le tua, et rendit aux Perses avec la victoire leur gloire, qui s'était presque éclipsée. Pour prix de cette belle action il reçut le gouvernement de l'Arménie. Ochus mourut quelque temps après : le peuple, qui se rappelait la bravoure de Codoman, le plaça sur le trône, et, pour qu'il ne lui manquât rien de la majesté royale, il l'honora du nom de Darius. Ce prince soutint courageusement la guerre contre Alexandre le Grand, et lui disputa longtemps le succès. Enfin, défait par ce conquérant, il fut tué par ses proches; avec lui finit la monarchie des Perses.

LIVRE XI.

I. In exercitu Philippi sicuti variæ gentes erant, ita, eo occiso, diversi motus animorum fuere. Alii quippe, injusta servitute oppressi, ad spem se libertatis erigebant; alii, tædio longinquæ militiæ, remissam sibi expeditionem gaudebant; nonnulli facem, nuptiis filiæ accensam, rogo patris subditam dolebant. Amicos quoque tam subita mutatione rerum haud mediocris metus ceperat, reputantes nunc provocatam Asiam, nunc Europam nondum perdomitam, nunc Illyrios et Thracas

I. Comme l'armée de Philippe était composée de différents peuples, sa mort fut diversement sentie. Les uns, accablés par une servitude injuste, relevaient la tête à l'espoir de la liberté; les autres, dégoûtés de l'expédition lointaine que ce prince avait méditée, étaient heureux de s'en voir dispensés; quelques-uns s'affligeaient que le flambeau qui avait été allumé pour les noces de la fille eût servi à mettre le feu au bûcher du père. Les amis du prince, de leur côté, étaient fort effrayés d'une révolution aussi subite : ils considéraient tantôt que l'Asie avait été provoquée; tantôt que l'Europe n'était point encore complétement soumise; tantôt que les Illyriens, les Thraces,

et Dardanos ceterasque barbaras gentes fidei dubiæ et mentis infidæ: qui omnes populi si pariter deficiant, sisti nullo modo posse. Queis rebus veluti medela quædam interventus Alexandri fuit: qui pro concione ita vulgus omne consolatus hortatusque pro tempore est, ut et metum timentibus demeret, et in spem omnes impelleret. Erat hic annos viginti natus, in qua ætate ita moderate de se multa pollicitus est, ut appareret plura eum experimentis reservare. Macedonibus immunitatem cunctarum rerum, præter militiæ vacationem, dedit: quo facto tantum sibi favorem omnium conciliavit, ut corpus hominis, non virtutem regis mutasse se dicerent.

II. Prima illi cura paternarum exsequiarum fuit; in quibus ante omnia cædis conscios ad tumulum patris occidi jussit. Soli Alexandro Lyncistarum fratri [1] pepercit,

les Dardaniens et les autres nations barbares, naturellement perfides, étaient d'une fidélité douteuse, et que, si tous ces peuples se révoltaient en même temps, il serait impossible de leur résister. Mais ces malheurs furent conjurés par l'intervention d'Alexandre: il assembla le peuple, le consola et l'encouragea par un discours approprié aux circonstances, au point qu'il dissipa la crainte et remplit tous les cœurs d'espérance. Il n'avait alors que vingt ans; mais, malgré sa jeunesse, il parla de tous ses projets d'une manière si modeste, qu'on vit bien que ses actions iraient au delà de ses promesses. Il accorda aux Macédoniens l'exemption de toute charge, excepté du service militaire; ce qui lui concilia tellement l'affection de tous, qu'ils disaient que la personne seule du roi avait changé, mais non ses vertus.

II. Son premier soin fut de rendre à son père les honneurs funèbres; avant tout il fit égorger sur son tombeau les complices de sa mort; il ne pardonna qu'au seul Alexandre, frère des Lyncistes,

servans in eo auspicium dignitatis suæ: nam regem eum primus salutaverat. Æmulum quoque imperii Caranum fratrem [1], ex noverca susceptum, interfici curavit. Inter initia multas gentes rebellantes [2] compescuit; orientes nonnullas seditiones exstinxit. Quibus rebus erectus, citato gradu in Græciam contendit: ubi, exemplo patris Corinthum evocatis civitatibus, dux in locum ejus substituitur. Inchoatum deinde a patre Persicum bellum aggreditur; in cujus apparatu occupato nuntiatur Athenienses et Thebanos ab eo ad Persas defecisse, auctoremque ejus defectionis, magno auri pondere a Persis corruptum [3], Demosthenem oratorem exstitisse: qui Macedonum deletas omnes cum rege copias a Triballis affirmaverit, producto in concionem auctore, qui in eo prœlio, in quo rex ceciderit, se quoque vulneratum diceret. Qua opinione mutatos omnium ferme civitatum animos esse; præsidia [4] Macedonum

respectant en lui les auspices sous lesquels avait commencé son règne: car c'était lui qui le premier l'avait salué roi. Il fit aussi mourir Caranus, fils de sa marâtre, qu'il regardait comme un concurrent au trône. Dès le début, il réprima les révoltes de plusieurs nations, et étouffa quelques séditions naissantes. Animé par ces succès, il vole en Grèce, convoque les villes à Corinthe, à l'exemple de son père, et se fait élire leur général à sa place. Il s'occupe ensuite de la guerre contre les Perses, entreprise par Philippe. Pendant qu'il est tout entier à ces préparatifs, il apprend que les Athéniens et les Thébains ont abandonné son parti pour celui des Perses; que l'orateur Démosthène, corrompu par l'or de ces derniers, a été l'auteur de cette défection, en assurant que le roi et toutes ses troupes avaient péri par le fer des Triballes, et en produisant en pleine assemblée un témoin qui soutenait avoir été blessé dans la même bataille où le roi avait perdu la vie; que, sur ce bruit, presque toutes les villes ont changé de dispositions, et que les garnisons macédoniennes

obsideri. Quibus motibus occursurus, tanta celeritate instructo paratoque exercitu Græciam oppressit, ut, quem venire non senserant, videre se vix crederent.

III. In transitu hortatus Thessalos fuerat, beneficiorumque Philippi patris, maternæque suæ cum his ab Æacidarum gente[1] necessitudinis admonuerat. Cupide hæc Thessalis audientibus, exemplo patris dux universæ gentis creatus erat, et vectigalia omnia reditusque suos ei tradiderant. Sed Athenienses, sicuti primi defecerant, ita primi pœnitere cœperunt; contemptum hostis in admirationem vertentes, pueritiamque[2] Alexandri, spretam antea, supra virtutem veterum ducum extollentes. Missis itaque legatis, bellum deprecantur; quibus auditis et graviter increpatis Alexander bellum remisit. Inde Thebas exercitum convertit, eadem indulgentia usurus, si parem

sont bloquées. Alexandre, pour arrêter tous ces mouvements, lève et équipe une armée, et tombe sur les Grecs avec une telle célérité, que ceux-ci, n'ayant pas eu le moindre soupçon de sa marche, en croyaient à peine leurs yeux.

III. Sur sa route il avait exhorté les Thessaliens à persister dans leur fidélité : il leur avait rappelé les bienfaits qu'ils avaient reçus de Philippe, son père, et la parenté qui existait entre eux et lui par sa mère, descendante des Éacides. Ces peuples, charmés de ce langage, l'avaient créé, comme son père, général de toute la nation, et avaient remis entre ses mains le produit de tous les impôts et tous leurs revenus. Mais les Athéniens, qui l'avaient abandonné les premiers, furent aussi les premiers à s'en repentir, passant à l'égard de leur ennemi du mépris à l'admiration; et, après l'avoir auparavant dédaigné comme un enfant, ils l'élevaient au-dessus des anciens héros. Ils lui envoient des députés pour demander la paix : Alexandre écoute leurs envoyés, et la leur accorde après une vive réprimande. Il marche ensuite vers Thèbes, prêt à la traiter avec la même indulgence, s'il trouvait

pœnitentiam invenisset. Sed Thebani armis, non precibus nec deprecatione usi sunt. Itaque victi gravissima quæque supplicia miserrimæ captivitatis experti sunt. In consilio quum de exscidio urbis deliberaretur, Phocenses, et Platæenses, et Thespienses, et Orchomenii, Alexandri socii, victoriæque participes, exscidia urbium suarum[1] crudelitatemque Thebanorum referebant; studia in Persas non præsentia tantum, verum et vetera adversus Græciæ libertatem increpantes: quamobrem odium eos omnium populorum esse; quod vel ex eo manifestari, quod jurejurando se omnes obstrinxerint, ut, victis Persis, Thebas diruerent. Adjiciunt et scelerum priorum fabulas[2], quibus omnes scenas repleverunt, ut non præsenti tantum perfidia, verum et vetere infamia invisi forent.

IV. Tunc Cleadas, unus ex captivis, data potestate dicendi: Non a rege defecisse se, quem interfectum audierint,

chez elle le même repentir. Mais les Thébains eurent recours aux armes, et non aux prières et aux supplications. Aussi ayant été vaincus ils souffrirent les maux les plus affreux de la plus déplorable servitude. Comme on délibérait dans le conseil de guerre sur la destruction de leur ville, les Phocéens, les Platéens, les Thespiens et les Orchoméniens, alliés d'Alexandre et compagnons de sa victoire, rappelaient la ruine de leurs propres villes et la cruauté des Thébains; ils leur reprochaient non-seulement leurs sympathies actuelles pour les Perses, mais les efforts qu'ils avaient faits autrefois avec ces derniers contre la liberté des Grecs. Aussi étaient-ils haïs par tous les peuples de la Grèce, haine qui s'était manifestée par le serment que tous avaient fait de détruire Thèbes, après avoir vaincu les Perses. Ils joignent à ces accusations le récit de leurs anciens crimes, racontés par les fables et exposés sur tous les théâtres, afin de les rendre odieux non-seulement par leur perfidie actuelle, mais par leur antique infamie.

IV. Alors Cléade, l'un des prisonniers, ayant obtenu la permission de parler, dit que les Thébains ne s'étaient point révoltés contre

sed a regis heredibus; quidquid in eo sit admissum, credulitatis, non perfidiæ culpam esse; cujus tamen jam magna se supplicia pependisse, deleta juventute. Nunc senum feminarumque, sicuti infirmum, ita innoxium restare vulgus, quod ipsum stupris contumeliisque ita vexatum esse, ut nihil amarius unquam sint passi; nec jam pro civibus se, qui tam pauci remanserint, orare, sed pro innoxio patriæ solo, et pro urbe, quæ non viros tantum, verum et deos[1] genuerit. Privata etiam regem superstitione deprecatur geniti apud ipsos Herculis, unde originem gens Æacidarum trahat[2], actæque Thebis a patre ejus Philippo pueritiæ: rogat urbi parcat, quæ majores ejus partim apud se genitos, deos adoret; partim educatos summæ majestatis reges viderit. Sed potentior fuit ira quam preces. Itaque urbs diruitur[3]; agri inter

le roi, dont on leur avait annoncé la mort, mais contre les héritiers de son trône; que leur faute, en cette occasion, avait été l'effet de leur crédulité et non de leur perfidie; que d'ailleurs ils en avaient déjà été cruellement punis par la perte de leur jeunesse; qu'il ne restait plus dans Thèbes qu'un troupeau faible et inoffensif de femmes et de vieillards, qui avaient même subi déjà tant de violences et d'outrages qu'ils n'avaient jamais rien souffert de plus douloureux; que ce n'était plus pour ses concitoyens qu'il implorait la clémence d'Alexandre, puisqu'ils avaient été réduits à un si petit nombre, mais pour le sol de sa patrie qui n'était point coupable, et pour une ville qui avait donné le jour non-seulement à des héros, mais à des dieux. Il allègue ensuite pour toucher le roi des raisons qui doivent être sacrées pour lui particulièrement; il lui rappelle qu'Hercule, l'auteur des Éacides, est né à Thèbes; que c'est à Thèbes que Philippe, son père, a passé ses premières années : il le prie de faire grâce à une ville qui a enfanté et adore les dieux, ou a vu élever dans son sein les grands rois qu'il compte parmi ses ancêtres. Mais la colère d'Alexandre fut inflexible. Thèbes fut donc détruite, les terres partagées

victores dividuntur; captivi sub corona venduntur: quorum pretium[1] non ex ementium commodo, sed ex inimicorum odio extenditur. Miseranda res Atheniensibus visa. Itaque portas refugiis profugorum contra interdictum regis aperuere. Quam rem ita graviter tulit Alexander, ut secunda legatione denuo bellum deprecantibus, ita demum remiserit, ut oratores[2] et duces, quorum fiducia toties rebellent, sibi dedantur; paratisque Atheniensibus, ne cogantur subire bellum, eo res deducta est, ut, retentis oratoribus, duces in exsilium agerentur: qui ex continenti, ad Darium profecti, non mediocre momentum Persarum viribus accessere.

V. Proficiscens ad Persicum bellum, omnes novercæ suæ cognatos[3], quos Philippus in excelsiorem dignitatis locum provehens imperiis præfecerat, interfecit. Sed nec suis, qui apti regno videbantur, pepercit,

entre les vainqueurs, et les prisonniers vendus à l'encan : la haine seule, et non l'intérêt, fit enchérir les acheteurs les uns sur les autres. Athènes eut pitié du sort des Thébains : elle ouvrit ses portes aux fugitifs, malgré la défense d'Alexandre. Ce prince en fut si courroucé que, lorsqu'elle lui envoya une nouvelle députation pour conjurer la guerre une seconde fois, il ne lui accorda la paix qu'à condition qu'elle livrerait ses orateurs et ses généraux, dont la présomption l'avait si souvent excitée à la révolte. Elle était prête à obéir pour éviter la guerre; mais il lui fut permis de garder ses orateurs, pourvu qu'elle exilât ses généraux. Ceux-ci se retirèrent aussitôt auprès de Darius et apportèrent aux forces des Perses un surcroît considérable.

V. Alexandre, au moment de partir en guerre contre Perse, fit mourir tous les parents de sa marâtre, que Philippe avait élevés aux plus hautes dignités et pourvus de gouvernements. D'ailleurs il n'épargna pas non plus ceux d'entre les siens qui lui paraissaient dignes de régner;

ne qua materia seditionis, procul se agente, in Macedonia remaneret; et reges stipendiarios[1] conspectioris ingenii ad commilitium secum trahit, segniores ad tutelam regni relinquit. Adornato deinde exercitu, naves onerat : unde, conspecta Asia, incredibili ardore mentis accensus, duodecim aras deorum in belli vota statuit. Patrimonium omne suum, quod in Macedonia Europaque habebat, amicis dividit, sibi Asiam sufficere præfatus. Priusquam ulla navis littore excederet, hostias cædit, petens victoriam bello, quo toties a Persis petitæ Græciæ ultor electus sit[2] : quibus longa jam satis et matura imperia contigisse, quorumque tempus esse vices excipere melius acturos. Sed nec exercitus ejus alia quam regis animorum præsumptio fuit : quippe obliti omnes conjugum liberorumque, et longinquæ domo militiæ, Persicum aurum et totius Orientis opes jam quasi suam prædam ducebant; nec belli periculorumque, sed divitiarum meminerant.

il ne voulait pas que, pendant qu'il serait occupé dans une expédition lointaine, il restât dans la Macédoine quelque semence de sédition. Il emmena aussi pour faire la guerre avec lui ceux des rois tributaires qui se distinguaient par leur habileté, et laissa aux plus indolents la garde du royaume. Après avoir ensuite équipé ses troupes, il en charge ses vaisseaux. De là, apercevant les côtes de l'Asie, enflammé d'une ardeur incroyable, il dresse douze autels aux dieux pour l'heureux succès de son entreprise. Il distribue à ses amis tous ses domaines de Macédoine et d'Europe, en leur disant que l'Asie lui suffisait. Avant qu'aucun de ses vaisseaux mît à la voile, il immola des victimes pour demander aux dieux la victoire dans cette guerre, puisqu'il avait été choisi pour venger la Grèce, tant de fois insultée par les armes des Perses. La domination de ce peuple avait été assez longue; elle touchait à son terme, et le temps était venu où l'empire devait passer en de meilleures mains. Les soldats étaient animés du même espoir que le roi : oubliant tous leurs femmes et leurs enfants, et les fatigues d'une expédition lointaine, ils regardaient déjà comme leur proie l'or de la Perse et toutes les richesses de l'Orient; ils ne songeaient point à la guerre et à ses périls, mais aux trésors des ennemis.

Quum delati in continentem essent, primus Alexander jaculum velut in hostilem terram jecit, armatusque de navi tripudianti similis prosiluit; atque ita hostias cædit, precatus ne se regem illæ terræ invitæ accipiant. In Ilio quoque ad tumulos eorum, qui Trojano bello ceciderant, parentavit.

VI. Inde hostem petens, milites a populatione Asiæ prohibuit, parcendum suis rebus præfatus, nec perdenda ea quæ possessuri venerint. In exercitu ejus fuere peditum triginta duo millia, equitum quatuor millia quingenti, naves centum octoginta duæ. Hac tam parva manu universum terrarum orbem utrum admirabilius vicerit an aggredi ausus fuerit, incertum est. Quum ad tam periculosum bellum exercitum legeret, non juvenes robustos, nec primum florem ætatis, sed veteranos, plerosque etiam emeritæ militiæ, qui cum patre patruisque[1] militaverant, elegit : ut non tam milites,

Lorsqu'ils eurent touché l'Asie, Alexandre y lance le premier un dard comme sur une terre ennemie, puis tout armé, tel qu'un homme qui exécute une danse sacrée, il saute sur le continent. Il y immole des victimes et prie les dieux de disposer ces contrées à le recevoir sans peine pour roi. Il offrit aussi à Ilion des sacrifices funèbres sur les tombes des héros qui avaient péri au siége de cette ville.

VI. En partant de là pour aller chercher l'ennemi, il défendit à ses soldats de faire du dégât dans l'Asie, leur recommandant d'épargner leurs propres biens, et de ne pas dévaster un pays dont ils venaient prendre possession. Son armée était composée de trente-deux mille hommes de pied, de quatre mille cinq cents chevaux et de cent quatre-vingt-deux vaisseaux. On ne sait qu'admirer le plus, ou qu'avec un si petit nombre de troupes il ait subjugué l'univers, ou qu'il en ait osé former l'entreprise. Lorsqu'il fit ses levées pour une expédition si périlleuse, il choisit, non des jeunes gens vigoureux ni dans la première fleur de l'âge, mais des vétérans dont la plupart même avaient leur congé et qui avaient servi sous son père et sous ses oncles : on eût dit qu'il avait levé moins des soldats

quam magistros militiæ electos putares. Ordines quoque nemo nisi sexagenarius duxit : ut, si principia[1] castrorum cerneres, senatum te alicujus priscæ reipublicæ videre diceres. Itaque nemo in prœlio fugam, sed victoriam cogitavit; nec in pedibus cuiquam spes, sed in lacertis fuit. Contra rex Persarum Darius, fiducia virium, nil astu agere, affirmans suis occulta consilia victoriæ furtivæ convenire; nec hostem regni finibus arcere, sed in intimum regnum accipere, gloriosius ratus repellere bellum quam non admittere. Prima igitur congressio in campis Adrastiis[2] fuit. In acie Persarum sexcenta millia militum fuere, quæ, non minus arte Alexandri quam virtute Macedonum superata, terga verterunt. Magna itaque cædes Persarum fuit. De exercitu Alexandri novem pedites, centum viginti equites cecidere: quos rex impense, ad ceterorum exemplum, humatos statuis equestribus donavit,

que des maîtres dans l'art de la guerre. Il n'y avait pas d'officier qui n'eût soixante ans, de sorte qu'en regardant le quartier général, on croyait voir le sénat de quelque ancienne république. Aussi, tous pensaient dans l'action à vaincre, et non à fuir; tous mettaient leur espoir dans la vigueur de leurs bras, et non dans la vitesse de leurs jambes. De son côté, Darius, roi de Perse, comptant sur ses forces, dédaignait la ruse : il disait aux siens que les stratagèmes ne convenaient qu'à ceux qui voulaient dérober la victoire. Au lieu d'écarter l'ennemi de ses frontières, il le laissa pénétrer dans le centre de ses États, persuadé qu'il lui serait plus glorieux de l'en repousser que de lui en fermer l'accès. Le premier combat se donna donc dans les plaines d'Adraste. L'armée des Perses comptait six cent mille hommes; ils furent battus et mis en fuite, autant par l'habileté d'Alexandre que par la valeur des Macédoniens, qui en firent un carnage horrible, et ne perdirent que neuf fantassins et cent vingt cavaliers. Alexandre, pour exciter l'émulation de ses troupes, fit faire à ces morts de pompeuses funérailles, leur érigea des statues équestres,

cognatisque eorum immunitates dedit. Post victoriam, major pars Asiæ ad eum defecit. Gessit et plura bella cum præfectis Darii, quos jam non tam armis quam terrore nominis sui vicit.

VII. Dum hæc aguntur, interim indicio captivi ad eum defertur, insidias ei ab Alexandro Lyncistarum, genero Antipatri, qui præpositus Macedoniæ erat, parari. Ob quam causam timens ne quis, interfecto eo, in Macedonia motus oriretur, in vinculis eum habuit. Post hæc Gordion urbem petit, quæ posita est inter Phrygiam majorem et minorem: cujus urbis potiundæ non tam propter prædam cupido eum cepit, sed quod audierat in ea urbe, in templo Jovis, jugum Gordii positum; cujus nexum si quis solvisset, eum tota Asia regnaturum, antiqua oracula cecinisse. Hujus rei causa et origo illa fuit. Gordius quum in his regionibus bobus conductis araret, aves eum omnis generis circumvolare cœperunt.

et accorda des priviléges à leurs parents. Après cette victoire, la plus grande partie de l'Asie se rendit à lui. Il en vint plusieurs fois aux mains avec les généraux de Darius, et déjà il en triomphait plus par la terreur de son nom que par la force de ses armes.

VII. Sur ces entrefaites, il apprit par la dénonciation d'un prisonnier qu'un complot était tramé contre lui par Alexandre Lynciste, gendre d'Antipater, qui était gouverneur de la Macédoine. Aussi craignant qu'il ne s'élevât quelques troubles dans la Macédoine, s'il le punissait de mort, il le fit seulement mettre aux fers. Après cela il marche vers la ville de Gordium, qui est située entre la grande et la petite Phrygie : il désirait s'en rendre maître, non pour la piller, mais parce qu'il avait ouï dire qu'on y conservait en dépôt, dans le temple de Jupiter, le joug du chariot de Gordius, et que les anciens oracles avaient promis l'empire de l'Asie à celui qui viendrait à bout d'en délier les nœuds. Voici quelle fut la cause et l'origine de cette tradition. Gordius labourait dans ce pays avec des bœufs de louage, lorsque des oiseaux de toute espèce vinrent voltiger autour de lui.

Profectus ad consulendos augures vicinæ urbis[1], obviam in porta habuit virginem eximiæ pulchritudinis; percontatus eam quem potissimum augurem consuleret, illa, audita causa consulendi, gnara artis ex disciplina parentum, regnum ei portendi respondit[2]; polliceturque se et matrimonii et spei sociam. Tam pulchra conditio prima regni felicitas videbatur. Post nuptias, inter Phrygas orta seditio est. Consulentibus de fine discordiarum oracula responderunt, regem discordiis opus esse. Iterato quærentibus de persona regis, jubentur eum regem observare, quem reversi primum in templum Jovis euntem plaustro reperissent. Obvius illis Gordius fuit, statimque eum regem consalutant. Ille plaustrum, quo vehenti[3] regnum delatum fuerat, in templo Jovis positum, Majestati regiæ consecravit. Post hunc filius Midas regnavit, qui ab Orpheo sacrorum solennibus initiatus,

Étant allé consulter les augures de la ville voisine, il rencontra à la porte une jeune fille d'une beauté remarquable; il lui demanda à quel augure il devait préférablement s'adresser. Celle-ci, instruite elle-même par ses parents dans l'art de la divination, n'eut pas plutôt appris le sujet sur lequel il voulait consulter, qu'elle lui répondit que c'était un présage de sa future royauté; elle en même temps lui promet de l'épouser et de s'associer à ses espérances. Gordius regarda un si beau parti comme l'heureux prélude de son règne. Après son mariage, les Phrygiens, divisés entre eux, consultèrent l'oracle pour savoir quand cesseraient leurs discordes : il leur fut répondu qu'il leur fallait un roi pour y mettre fin. Ils demandèrent encore quelle personne ils devaient placer sur le trône; l'oracle leur ordonna d'y élever le premier qu'à leur retour ils rencontreraient allant sur un chariot au temple de Jupiter. Gordius se présenta à eux et fut aussitôt salué roi. Il déposa dans le temple de Jupiter et consacra à la Majesté royale le chariot qui le portait lorsqu'il reçut la couronne. Après lui régna son fils Midas, qui, initié par Orphée à la connaissance des rites sacrés,

Phrygiam religionibus implevit; quibus tutior omni vita quam armis fuit. Igitur Alexander, capta urbe, quum in templum Jovis venisset, jugum plaustri requisivit : quo exhibito, quum capita loramentorum intra nodos abscondita reperire non posset, violentius oraculo usus, gladio loramenta cædit, atque ita resolutis nexibus, latentia in nodis capita invenit.

VIII. Hæc illi agenti nuntiatur Darium cum ingenti exercitu adventare. Itaque timens angustias[1], magna celeritate Taurum[2] transcendit; in qua festinatione quingenta stadia cursu fecit. Quum Tarsum venisset, captus Cydni fluminis amœnitate, per mediam urbem influentis, projectis armis, plenus pulveris ac sudoris, in præfrigidam undam se projecit. Tum repente tantus nervos ejus occupavit rigor, ut, interclusa voce, non spes modo remedii, sed nec dilatio periculi inveniretur. Unus erat ex medicis, nomine Philippus,

répandit le culte des dieux dans la Phrygie, et il dut moins à ses armes qu'à la religion la sécurité dont il jouit pendant toute sa vie. Alexandre donc, après avoir pris la ville, se rendit au temple de Jupiter, et se fit montrer le joug du chariot de Gordius. Comme il ne pouvait trouver les bouts des courroies dissimulés dans les nœuds, il brusqua l'oracle, trancha les courroies d'un coup d'épée, et, les nœuds ainsi défaits, il découvrit les bouts qui y étaient cachés.

VIII. Sur ces entrefaites, on lui annonce que Darius approche avec une puissante armée. Pour ne pas être surpris dans des défilés, il franchit le mont Taurus avec une telle célérité, qu'il fait cinq cents stades en courant. Lorsqu'il fut arrivé à Tarse, séduit par la beauté du Cydnus, qui coule au milieu de la ville, il quitte ses armes, et, couvert de poussière et de sueur, il se jette dans ce fleuve, dont les eaux sont très-froides. Alors il est tout à coup saisi d'un si violent frisson, qu'il perd d'abord la parole, et qu'on regardait sa mort non-seulement comme inévitable, mais comme prochaine. Il n'y eut qu'un seul de ses médecins, nommé Philippe,

qui solus remedium polliceretur ; sed et ipsum Parmenionis pridie a Cappadocia missæ epistolæ suspectum faciebant : qui ignarus infirmitatis Alexandri, scripserat a Philippo medico caveret; nam corruptum illum a Dario ingenti pecunia esse. Tutius tamen ratus dubiæ se fidei medici credere quam indubitato morbo perire. Accepto igitur poculo, epistolas medico tradidit; atque ita inter bibendum oculos in vultum legentis intendit. Ut securum conspexit, lætior factus est, sanitatemque quarta die recepit.

IX. Interea Darius cum quadringentis millibus peditum ac centum millibus equitum in aciem procedit. Movebat hæc multitudo hostium, respectu paucitatis suæ, Alexandrum; sed interdum reputabat quantas res cum ista paucitate gessisset, quantosque populos fudisset. Itaque, quum spes metum vinceret, periculosius differre bellum ratus, ne desperatio suis cresceret, circumvectus suos,

qui promît de le guérir; mais celui-là même était devenu suspect à cause d'une lettre que Parménion avait envoyée la veille de Cappadoce. Parménion, sans être instruit de la maladie du roi, lui avait mandé de se défier du médecin Philippe, parce que Darius l'avait corrompu par une grosse somme d'argent. Cependant Alexandre trouva moins de danger à s'abandonner à la foi douteuse d'un médecin, qu'à négliger une maladie qui était certainement mortelle. Il prit donc la coupe, remit en même temps à Philippe la lettre de Parménion, et tandis que le médecin la lisait, ne cessa de fixer les yeux sur lui en avalant la potion. N'apercevant aucune émotion sur son visage, il se rassura lui-même, et guérit quatre jours après.

IX. Cependant Darius s'avance pour combattre à la tête de quatre cent mille hommes d'infanterie et de cent mille chevaux. Cette multitude d'ennemis troublait Alexandre qui la comparait à sa petite armée; mais il songeait parfois aux grandes choses qu'il avait faites avec cette poignée d'hommes et aux peuples puissants qu'il avait vaincus. L'espoir l'emporta donc sur la crainte ; et jugeant plus dangereux de différer le combat, de peur que le découragement de ses troupes n'augmentât, il parcourut les rangs à cheval,

singulas gentes diversa oratione alloquitur : Illyrios et Thracas opum ac divitiarum ostentatione, Græcos veterum bellorum memoria internecivique cum Persis odii accendebat; Macedonas autem nunc Europæ victæ admonet, nunc Asiæ expetitæ; nec inventos illis toto orbe pares viros gloriatur : ceterum et laborum finem hunc, et gloriæ cumulum fore. Atque inter hæc identidem consistere aciem jubet, ut hac mora consuescant oculis turbam hostium sustinere. Nec Darii segnis opera in ordinanda acie fuit : quippe omissis ducum officiis, ipse omnia circumire, singulos hortari, veteris gloriæ Persarum, imperiique perpetuæ a diis immortalibus datæ possessionis admonere. Post hæc prœlium ingentibus animis committitur[1]. In eo uterque rex vulneratur. Tandiu certamen anceps fuit, quoad fugeret Darius. Exinde cædes Persarum secuta est. Cæsa sunt peditum unum et sexaginta millia,

et anima par un langage différent les diverses nations dont elles étaient composées. Il enflammait les Illyriens et les Thraces par la perspective de l'argent et des richesses qui seraient leur proie, les Grecs par le souvenir des guerres qu'ils avaient soutenues autrefois contre les Perses, et de la haine mortelle qui existait entre les deux peuples. Quant aux Macédoniens, il leur représente tantôt qu'ils ont déjà subjugué l'Europe, tantôt qu'ils ont désiré dompter l'Asie; il se glorifie qu'ils n'aient pas trouvé dans tout l'univers d'hommes capables de leur résister; d'ailleurs, ce devait être là le terme de leurs travaux et le comble de leur gloire. Tout en parlant ainsi, il leur fait faire halte de temps en temps, pour les familiariser par ce retard avec le spectacle de l'armée innombrable des Perses. Darius, de son côté, ne fut pas moins actif pour ranger ses troupes : se passant des services de ses lieutenants, il parcourt lui-même tous les rangs; il exhorte chacun à bien faire, en mettant sous les yeux des Perses leur antique gloire, et l'éternité de l'empire qu'ils tenaient des dieux immortels. Puis les deux armées en viennent aux mains avec furie, et les deux rois sont également blessés. La victoire balança jusqu'au moment où Darius prit la fuite. Alors les Perses furent taillés en pièces. On leur tua soixante et un mille hommes

equitum decem millia; capta quadraginta millia. Ex Macedonibus cecidere pedestres centum triginta, equites centum quinquaginta. In castris Persarum multum auri ceterarumque opum inventum. Inter captivos castrorum, mater, et uxor[1] eademque soror, et filiæ duæ Darii fuere. Ad quas visendas hortandasque quum Alexander venisset, conspectis armatis, invicem se amplexæ, velut statim morituræ, complorationem ediderunt. Provolutæ deinde genibus Alexandri, non mortem, sed, dum Darii corpus sepeliant, dilationem mortis deprecantur. Motus tanta mulierum pietate Alexander, et Darium vivere dixit, et timentibus mortis metum dempsit, easque haberi ut reginas præcepit. Filias quoque non sordidius dignitate patris sperare matrimonium jussit.

X. Post hæc, opes Darii divitiarumque apparatum con-

d'infanterie et dix mille de cavalerie; on leur fit quarante mille prisonniers. Il ne resta sur la place, du côté des Macédoniens, que cent trente fantassins et cent cinquante cavaliers. On trouva dans le camp des Perses une grande quantité d'or et beaucoup d'autres richesses. Parmi les prisonniers qu'on y fit, furent la mère et la femme de Darius, laquelle était aussi sa sœur, et ses deux filles. Alexandre alla les voir et les consoler; à la vue des armes, elles s'embrassèrent les unes les autres, et se mirent à pousser des lamentations, croyant leur dernière heure arrivée. Elles se jetèrent ensuite aux genoux d'Alexandre, le priant, non de leur accorder la vie, mais seulement de différer leur mort jusqu'à ce qu'elles eussent enseveli le corps de Darius. Le roi, sensible à l'extrême tendresse de ces femmes, leur dit que Darius vivait encore, et qu'elles n'avaient rien à craindre pour leurs jours. Il ordonna qu'on les traitât en reines, et fit espérer aux deux jeunes princesses un mariage qui ne serait pas au-dessous de la dignité de leur père.

X. Alexandre, ayant ensuite considéré les trésors de Darius et

templatus, admiratione tantarum rerum capitur. Tunc primum luxuriosa convivia, et magnificentiam epularum sectari; tunc Barsinen[1] captivam diligere propter formæ pulchritudinem cœpit : a qua postea susceptum puerum Herculem vocavit. Memor tamen adhuc Darium vivere, Parmenionem ad occupandam Persicam classem aliosque amicos ad recipiendas Asiæ civitates misit; quæ statim, audita fama victoriæ, ipsis Darii præfectis cum auri magno pondere tradentibus se, in potestatem victorum venerunt. Tunc in Syriam proficiscitur; ubi obvios cum infulis[2] multos Orientis reges habuit. Ex his pro meritis singulorum alios in societatem recepit, aliis regnum ademit, suffectis in loca eorum novis regibus. Insignis præter ceteros fuit Abdalonimus, rex ab Alexandro Sidoniæ constitutus : quem Alexander, quum operas oblocare ad puteos exhauriendos

le pompeux appareil dont il était entouré, est frappé d'admiration par un luxe aussi prodigieux. C'est alors que pour la première fois il commença à prendre goût aux festins splendides et voluptueux; c'est alors qu'il devient amoureux, pour sa beauté, de Barsine, l'une de ses captives, dont il eut plus tard un fils, appelé Hercule. N'oubliant pas néanmoins que Darius vivait encore, il envoie Parménion s'assurer de la flotte des Perses, et d'autres de ses amis s'emparer des villes d'Asie. Celles-ci, au premier bruit de sa victoire, tombent au pouvoir des vainqueurs; les lieutenants mêmes de Darius se remettaient entre leurs mains avec une immense quantité d'or. Alexandre marche alors vers la Syrie; là, plusieurs rois de l'Orient vinrent au-devant de lui avec des bandelettes de suppliants. Il les traita chacun suivant son mérite: il mit les uns au nombre de ses alliés; il détrôna les autres, et leur substitua de nouveaux rois. Parmi ces princes on distinguait surtout Abdalonime qu'Alexandre plaça sur le trône de Sidon. Réduit auparavant à gagner péniblement sa vie en se louant pour curer des puits

hortosque irrigandos solitus esset, misere vitam exhibentem regem fecerat, spretis nobilibus, ne generis id, non dantis beneficium putarent. Tyriorum civitas quum coronam auream magni ponderis per legatos in titulum gratulationis Alexandro misisset, grate munere accepto, Tyrum se ire velle ad vota Herculi reddenda dixit. Quum legati rectius id eum Tyro vetere[1] et antiquiore templo facturum dicerent, deprecantes ejus introitum, ita exarsit, ut urbi exscidium minaretur; confestimque exercitu insulæ applicato, non minus animosis Tyriis fiducia Carthaginiensium, bello excipitur. Augebat enim Tyriis animos Didonis exemplum, quæ, Carthagine condita, tertiam partem orbis quæsisset : turpe ducentes[2], si feminis suis plus animi fuisset in imperio quærendo, quam sibi in tuenda libertate. Amota igitur imbelli ætate Carthaginem, et arcessitis mox auxiliis, non magno post tempore[3] per proditionem capiuntur.

et pour arroser des jardins, il fut créé roi de Sidon, à l'exclusion des nobles, qui auraient cru devoir le trône à leur naissance et non à la générosité du vainqueur. La ville de Tyr envoya à Alexandre une couronne d'or d'un grand poids, à titre de félicitation. Il reçut ce présent avec reconnaissance, et dit aux députés qu'il avait dessein de se rendre à Tyr pour s'y acquitter d'un vœu qu'il avait fait à Hercule. Ceux-ci lui répondirent que l'ancienne ville et l'ancien temple de Tyr conviendraient mieux pour cela, et ils allumèrent tellement sa colère par ce refus de lui ouvrir les portes de leur cité, qu'il les menaça de la ruiner. En effet, il fit à l'instant débarquer son armée dans l'île. Les Tyriens, comptant sur le secours des Carthaginois, le reçoivent les armes à la main, avec une ardeur égale à la sienne. Ce qui augmentait en effet leur courage, c'était l'exemple de Didon, qui, après avoir fondé Carthage, avait conquis la troisième partie du monde : ils se seraient crus déshonorés, s'ils avaient montré moins de bravoure en défendant leur liberté, que leurs femmes en conquérant un empire. Ils envoyèrent donc à Carthage tous ceux à qui leur âge ne permettait pas de porter les armes, et en firent bientôt venir du secours; mais peu de temps après, leur ville est prise par trahison.

XI. Inde Rhodum Alexander Ægyptum Ciliciamque[1] sine certamine recipit. Ad Jovem deinde Hammonem pergit, consulturus et de eventu futurorum, et de origine sua. Namque mater ejus Olympias confessa viro suo Philippo fuerat Alexandrum non ex eo se, sed ex serpente ingentis magnitudinis concepisse. Denique Philippus, ultimo prope vitæ suæ tempore, filium suum non esse palam prædicaverat. Qua ex causa Olympiadem, velut stupri compertam, repudio dimiserat. Igitur Alexander, cupiens originem divinitatis acquirere, simul et matrem infamia liberare, per præmissos subornat antistites, quid sibi responderi vellet. Ingredientem templum statim antistites ut Hammonis filium salutant. Ille, lætus dei adoptione, hoc se patre censeri jubet. Rogat deinde an omnes interfectores parentis sui sit ultus? Respondetur patrem ejus nec posse interfici,

XI. Alexandre s'empare ensuite, sans coup férir, de Rhodes, de l'Égypte et de la Cilicie. Il gagne de là le temple de Jupiter Hammon, pour consulter ce dieu sur le succès de ses entreprises futures et sur son origine. Car Olympias, sa mère, avait avoué à son mari Philippe qu'elle avait eu Alexandre non de lui, mais d'un serpent d'une grosseur prodigieuse. Enfin Philippe, presque au dernier moment de sa vie, avait publiquement déclaré qu'Alexandre n'était pas son fils; et c'était pour cette raison qu'il avait répudié Olympias, comme convaincue d'adultère. Alexandre voulant donc se donner une origine divine et rendre l'honneur à sa mère, envoie en avant des gens pour gagner les prêtres et leur dicter les réponses qu'il désirait. Dès qu'il entre dans le temple, les prêtres le saluent comme fils de Jupiter Hammon. Ravi d'être adopté par ce dieu, il ordonne qu'on le croie son fils. Il demande ensuite si tous les assassins de son père ont été punis : on lui répond que son père ne peut ni être tué,

nec mori; regis Philippi peractam plene ultionem esse. Tertia interrogatione poscenti victoriam omnium bellorum possessionemque terrarum, dari respondetur. Comitibus quoque suis responsum ut Alexandrum pro deo, non pro rege, colerent. Hinc illi aucta insolentia, mirusque animo increvit tumor, exempta comitate, quam et Græcorum litteris[1], et Macedonum institutis didicerat. Reversus ab Hammone, Alexandriam condidit, et coloniam Macedonum caput esse Ægypti jubet.

XII. Darius, quum Babyloniam profugisset, per epistolas Alexandrum precatur, redimendarum sibi captivarum potestatem faciat, inque eam rem magnam pecuniam pollicetur. Sed Alexander in pretium captivarum regnum omne, non pecuniam petit. Interjecto tempore, aliæ epistolæ Darii Alexandro redduntur, quibus filiæ matrimonium et regni portio offertur. Sed Alexander sua sibi dari rescripsit; jussitque

ni mourir, et que le roi Philippe a été pleinement vengé. Une troisième fois il demande la victoire dans toutes les guerres, et la conquête du monde: cela lui est promis. On recommande aussi aux courtisans qui l'accompagnaient de le révérer à l'avenir, non plus comme un roi, mais comme un dieu. Ces réponses augmentèrent son insolence et gonflèrent son cœur d'un orgueil extraordinaire : il perdit cette affabilité qu'il devait aux lettres grecques et à l'éducation macédonienne. De retour du temple d'Hammon, il bâtit Alexandrie, et il fait de cette colonie macédonienne la capitale de l'Égypte.

XII. Darius, réfugié à Babylone, écrit à Alexandre pour lui demander la permission de racheter les princesses qu'il détenait prisonnières, et lui offre pour leur liberté une somme d'argent considérable. Mais Alexandre lui demande pour leur rançon, non de l'argent, mais tout son royaume. Quelque temps après il reçoit une seconde lettre de Darius, par laquelle ce prince lui offrait la main d'une de ses filles et une partie de ses États. Mais Alexandre répondit que c'était lui offrir ce qui lui appartenait déjà ; et il lui ordonna

supplicem venire, et regni arbitria victori permittere. Tum, spe pacis amissa, bellum Darius reparat; cum quadringentis millibus peditum et centum millibus equitum obviam vadit Alexandro. In itinere nuntiatur uxorem ejus ex collisione abjecti partus decessisse, ejusque mortem illacrimatum Alexandrum, exsequiasque benigne prosecutum, idque eum non amoris, sed humanitatis causa fecisse. Nam semel tantum eam Alexandro visam esse, quum matrem filiasque ejus parvulas frequenter consolaretur. Tunc se ratus vere victum, quum post tot prœlia etiam beneficiis ab hoste superaretur, gratumque sibi esse, si vincere nequeat, quod a tali potissimum vinceretur. Scribit itaque et tertias epistolas, et gratias agit, quod nihil in suos hostile fecerit. Offert deinde majorem partem regni usque flumen Euphratem[1], et alteram filiam uxorem; pro reliquis captivis triginta millia

de venir le trouver en suppliant et de remettre son empire à la discrétion du vainqueur. Désespérant alors de la paix, Darius reprend les armes; il vient au-devant d'Alexandre avec quatre cent mille hommes d'infanterie et cent mille chevaux. Il apprend dans sa marche que sa femme s'est blessée et est morte d'une fausse couche ; qu'Alexandre l'a pleurée, et a été assez bon pour suivre ses obsèques, et qu'il l'a fait non par amour, mais par humanité, ne l'ayant vue qu'une fois, tandis qu'il allait fréquemment consoler sa mère et ses filles encore toutes jeunes. Darius jugea alors qu'il était véritablement vaincu, puisque son ennemi, après avoir si souvent triomphé de lui par ses victoires, en triomphait encore par ses bienfaits; mais s'il ne pouvait vaincre, il lui était du moins agréable d'être vaincu par un prince aussi généreux. Il lui écrit donc pour la troisième fois : il le remercie de n'avoir point traité sa famille en ennemi. Il lui offre ensuite la plus grande partie de son royaume, jusqu'à l'Euphrate, la main d'une de ses filles et trente mille talents pour la rançon du reste des

talentum. Ad hæc Alexander gratiarum actionem ab hoste supervacaneam esse respondit; nec a se quidquam factum in hostis adulationem, nec quod in dubios belli exitus, aut in leges pacis sibi lenocinia quæreret, sed animi magnitudine, qua didicerit adversus vires hostium, non adversus calamitates contendere; polliceturque præstaturum se ea Dario, si secundus sibi, non par haberi velit. Ceterum neque mundum posse duobus solibus regi; neque orbem summa duo regna salvo statu terrarum habere : proinde aut deditionem ea die, aut in posteram aciem paret; nec polliceatur sibi aliam, quam sit expertus, victoriam.

XIII. Postera die aciem producunt; quum repente, ante prœlium, confectum curis Alexandrum somnus arripuit. Quum ad pugnam solus rex deesset, a Parmenione ægre excitatus, quærentibus somni causas omnibus inter pericula, cujus etiam in otio semper parcior fuerit,

prisonniers. A ces ouvertures, Alexandre lui répond que les remerciements d'un ennemi sont inutiles; qu'il n'a rien fait par complaisance pour lui, ni pour se ménager une ressource contre le sort incertain des armes ou l'engager à lui faire des propositions de paix plus avantageuses, mais par la grandeur d'âme qui lui avait appris à combattre un ennemi armé, et à respecter un ennemi malheureux. Il promet à Darius de lui accorder ce qu'il demande, s'il veut se contenter du second rang, au lieu d'être son égal. Au reste la terre ne pouvait pas plus avoir deux souverains sans périr que le ciel deux soleils. Qu'il se dispose donc ou à se rendre ce jour même, ou à combattre le lendemain, et qu'il ne se flatte point d'être plus heureux que par le passé.

XIII. Le lendemain les deux armées avancent en ordre de bataille. Alors Alexandre, accablé de fatigue, s'endormit tout à coup avant le combat. Comme il ne manquait plus que lui pour engager l'action, Parménion l'éveilla, non sans peine. Tout le monde lui demandait comment il avait pu dormir dans cette circonstance périlleuse, lui qui reposait si peu même lorsqu'il n'y avait rien à craindre.

magno se æstu liberatum ait, somnumque sibi a repentina securitate datum, quod liceat cum omnibus Darii copiis confligere; veritum se longam belli moram, si Persæ exercitum divisissent. Ante prœlium utraque acies hostibus spectaculo fuit. Macedones multitudinem hominum, corporum magnitudinem armorumque pulchritudinem mirabantur; Persæ a tam paucis victa suorum tot millia stupebant. Sed nec duces circumire suos cessabant. Darius vix denis Armeniis[1] singulos hostes, si divisio fieret, evenire dicebat. Alexander Macedonas monebat, ne multitudine hostium, ne corporis magnitudine vel coloris novitate moverentur : tantum meminisse jubet cum iisdem se tertio pugnare; nec meliores factos putarent fuga, quum in aciem secum tam tristem memoriam cædium suarum et tantum sanguinis duobus prœliis fusi ferrent; et quemadmodum Dario majorem turbam hominum esse, sic virorum

Il répondit qu'il s'était trouvé délivré d'une grande inquiétude, et que cette sécurité soudaine l'avait invité au sommeil; car il allait pouvoir combattre à la fois toutes les forces de Darius, tandis qu'il avait appréhendé que ce roi ne prolongeât la guerre en partageant ses troupes. Avant l'action, les deux armées se considérèrent l'une l'autre. Les Macédoniens admiraient la multitude des Perses, la grandeur de leur taille et la beauté de leurs armes; les Perses, de leur côté, s'étonnaient que des troupes si peu nombreuses eussent vaincu tant de milliers des leurs. Cependant les deux rois ne cessaient de parcourir les rangs. Darius disait que si on faisait le partage des troupes, les Arméniens seuls seraient plus de dix contre un. Alexandre recommandait aux siens de ne s'étonner ni de la multitude des ennemis, ni de leur haute stature, ni de la couleur de leur teint, nouvelle pour eux; qu'ils se ressouvinssent seulement que c'était la troisième fois qu'ils allaient combattre les mêmes adversaires; qu'ils ne crussent point que la fuite les eût aguerris, puisqu'ils apportaient au contraire avec eux sur le champ de bataille le triste souvenir de leurs défaites et de tant de sang répandu dans les deux premières rencontres; d'ailleurs, si Darius avait plus d'hommes que lui, il avait, lui, plus de soldats

sibi. Hortatur, spernant illam aciem auro et argento fulgentem, in qua plus prædæ quam periculi sit, quum victoria non armorum decore, sed ferri virtute quæratur.

XIV. Post hæc prœlium[1] committitur. Macedones in ferrum cum contemptu toties a se victi hostis ruebant; contra Persæ mori quam vinci præoptabant. Raro ullo prœlio tantum sanguinis[2] fusum est. Darius quum vinci suos videret, mori voluit et ipse; sed a proximis fugere compulsus est. Suadentibus deinde quibusdam ut pons Cydni fluminis, ad iter hostium impediendum, intercluderetur, non ita se saluti suæ velle consultum, ait, ut tot millia sociorum hosti objiciat; debere et aliis fugæ viam patere, quæ patuerit sibi. Alexander autem periculosissima quæque aggrediebatur; et, ubi confertissimos hostes acerrime pugnare conspexisset, eo se semper immergebat, periculaque sua esse, non militis volebat. Hoc prœlio Asiæ imperium rapuit, quinto post acceptum

que Darius. Il les exhorte à mépriser une armée brillante d'or et d'argent, et qui offrait plus de butin à faire que de péril à essuyer, la victoire dépendant moins de l'éclat que de la force des armes.

XIV. Ensuite on en vint aux mains. Les Macédoniens, pleins de mépris pour un ennemi qu'ils avaient vaincu tant de fois, s'élançaient au milieu de ses bataillons : de leur côté, les Perses étaient déterminés à vaincre ou à mourir. Peu de batailles furent aussi sanglantes. Darius, voyant ses soldats battus, voulut périr avec eux; mais ceux qui étaient auprès de sa personne l'obligèrent à prendre la fuite. Quelques-uns lui conseillaient de faire rompre le pont du Cydnus pour arrêter l'ennemi; il répondit qu'il ne prétendait pas, pour mettre sa vie en sûreté, exposer au fer des Macédoniens tant de milliers de ses compagnons, et qu'il était juste que la voie de salut qui lui avait été ouverte, le fût aussi pour les autres. Cependant Alexandre se portait aux endroits les plus périlleux; il se précipitait toujours là où il voyait les Perses plus serrés se battre avec plus de vigueur; il voulait que le danger fût pour lui et non pour ses soldats. Ce fut par cette victoire qu'il se saisit de l'empire de l'Asie, la cinquième année

regnum anno : cujus tanta felicitas fuit, ut post hoc nemo rebellare ausus sit, patienterque Persæ, post imperium tot annorum, jugum servitutis acceperint. Donatis refectisque militibus triginta quatuor diebus, prædam recognovit[1]. In urbe deinde Susa quadraginta millia talentum invenit. Expugnat et Persepolim, caput Persici regni, urbem multis annis illustrem, refertamque orbis terrarum spoliis, quæ interitu ejus primum apparuere. Inter hæc octingenti admodum Græci occurrunt Alexandro, qui pœnam captivitatis truncata corporis parte tulerant; rogantes ut, sicuti Græciam, se quoque ab hostium crudelitate vindicaret. Data potestate redeundi, agros accipere maluerunt, ne non tam gaudium parentibus quam detestandum sui conspectum reportarent.

XV. Interea Darius in gratiam victoris a cognatis suis[2] aureis compedibus catenisque in vico Parthorum Thara

de son règne : Telle fut l'importance de ce succès, que personne n'osa plus remuer, et que les Perses, après avoir dominé pendant tant d'années, subirent patiemment le joug de la servitude. Il récompensa ses soldats, leur donna trente-quatre jours de repos pour se remettre de leurs fatigues, et fit la revue du butin. Il se rendit ensuite à Suse, où il trouva quarante mille talents. Il prit aussi Persépolis, capitale de la Perse, ville fameuse depuis bien des siècles, remplie des dépouilles de l'univers, qui ne virent le jour qu'après sa ruine. Sur ces entrefaites, environ huit cents Grecs, que les Perses avaient mutilés pour leur faire porter la peine de leur captivité, viennent se présenter à lui, et le prient de les délivrer de la barbarie des ennemis, comme il en avait affranchi la Grèce. Il leur donna la liberté de retourner dans leur patrie; mais ils aimèrent mieux recevoir des terres, dans la crainte que leurs parents n'éprouvassent moins de joie de leur retour que d'horreur à leur aspect.

XV. Cependant les proches de Darius, pour gagner la bienveillance du vainqueur, lui lient les pieds et les mains avec des

vincitur : credo, ita diis immortalibus judicantibus, ut in terra eorum, qui successuri imperio erant[1], Persarum regnum finiretur. Alexander quoque, citato cursu, postera die supervenit; ibique cognovit Darium clauso vehiculo per noctem exportatum. Jusso itaque exercitu subsequi, cum sex millibus equitum fugientem insequitur; in itinere multa et periculosa prœlia facit. Emensus deinde multa millia passuum, quum nullum Darii indicium reperisset, respirandi equis data potestate, unus[2] ex militibus, dum ad fontem proximum pergit, in vehiculo Darium, multis quidem vulneribus confossum, sed spirantem adhuc invenit : qui, applicito captivo, quum civem ex voce cognovisset, id saltem præsentis fortunæ solatium habere se dixit, quod apud intellecturum locuturus esset, nec incassum postremas voces emissurus. Perferri hæc Alexandro jubet : Se, nullis in eum meritorum officiis, maximorum illi debitorem

chaînes d'or, dans Thara, village des Parthes. Ce fut, sans doute, par la volonté des dieux immortels que l'empire des Perses finit sur les terres d'une nation qui devait succéder à leur puissance. Alexandre, qui avait couru à toute bride après lui, y arriva le jour suivant; et là, il apprit que la nuit précédente on avait emmené Darius dans un chariot couvert. Il donne donc ordre à son armée de le suivre de près, et il se met à la poursuite du prince fugitif avec six mille chevaux : il eut à livrer dans sa marche un grand nombre de combats périlleux. Après avoir couru bien des milles sans découvrir les traces de Darius, il avait donné à sa cavalerie le temps de respirer, lorsqu'un soldat, qui était allé jusqu'à une fontaine voisine, trouva Darius dans son chariot, percé de coups, mais vivant encore. Il appela un prisonnier, et Darius, reconnaissant au langage de celui-ci qu'il était Perse, dit que, dans la situation où il se trouvait, c'était du moins pour lui une consolation de pouvoir parler à un homme qui l'entendît, et que ses dernières recommandations ne fussent point perdues. Il le charge de dire de sa part à Alexandre qu'il mourait sans l'avoir jamais obligé, comblé lui-même de ses

mori, quod in matre liberisque suis regium ejus, non hostilem animum expertus, felicius hostem quam cognatos propinquosque sortitus sit : quippe matri et liberis suis ab eodem hoste vitam datam, sibi a cognatis ereptam, quibus et vitam et regna dederit. Quamobrem gratiam illis eam futuram, quam ipse victor volet. Alexandro referre se, quam solam moriens potest, gratiam : precari superum inferumque numina, et regales deos, uti illi terrarum omnium victori contingat imperium; pro se justam magis quam gravem sepulturæ veniam orare. Quod ad ultionem pertineat, jam non suam, sed exempli, communemque omnium regum esse causam, quam negligere illi et indecorum et periculosum esse : quippe quum in altero justitiæ ejus, in altero etiam utilitatis causa versetur. In quam rem, unicum pignus fidei regiæ, dexteram se ferendam Alexandro dare.

bienfaits; car il avait trouvé en lui, pour sa mère et pour ses enfants, un roi généreux plutôt qu'un vainqueur impitoyable, et il avait été plus heureux en ennemis qu'en parents, puisque Alexandre avait conservé les jours de sa mère et de ses enfants, et que ses proches avaient tranché les siens, quoiqu'ils lui dussent la vie et leurs États. Ce serait au vainqueur à récompenser ceux-ci comme il le voudrait; pour lui, la seule manière dont il pût en mourant lui témoigner sa reconnaissance c'était de prier les dieux, du ciel et des enfers, et ceux qui veillent sur les rois, de le rendre vainqueur et maître de l'univers. Il lui demandait pour lui-même des funérailles décentes, mais non somptueuses. Quant à la vengeance de sa mort, elle ne le regardait plus : c'était un exemple dû à l'univers; c'était la cause commune de tous les rois, et il serait également honteux et dangereux pour lui de la négliger; car sa justice et son intérêt étaient également en jeu. Il dit enfin au soldat que, pour unique gage de sa foi royale, il lui donnait la main pour Alexandre.

Post hæc porrecta manu exspiravit. Quæ ubi Alexandro nuntiata sunt, viso corpore defuncti, tam indignam illo fastigio mortem lacrimis prosecutus est; corpusque regio more sepeliri, et reliquias ejus majorum tumulis inferri jussit.

A ces mots, il lui tendit la main et expira. Alexandre, instruit de ce qui s'était passé, alla voir le corps de Darius; il versa des larmes sur une mort si indigne de ce puissant monarque, ordonna de l'ensevelir en roi, et fit transporter ses restes dans le tombeau de ses ancêtres

---

LIVRE XII.

I. Alexander in persequendo Dario amissos milites magnis funerum impensis extulit; reliquis expeditionis ejus sociis tredecim millia talentum divisit. Equorum major pars æstu amissa, inutilesque etiam, qui superfuerant, facti. Pecunia omnis, centum nonaginta millia talentum Ecbatana[1] congesta, eique Parmenio præpositus.

Dum hæc aguntur, epistolæ Antipatri e Macedonia ei redduntur, quibus bellum Agidis, regis Spartanorum, in Græcia; bellum Alexandri, regis Epiri,

I. Alexandre fit de somptueuses funérailles aux soldats qu'il avait perdus dans la poursuite de Darius, et distribua treize mille talents aux autres qui l'avaient accompagné dans cette expédition. La chaleur avait fait périr la plupart des chevaux; ceux qui avaient survécu étaient aussi hors de service. Tout l'argent, qui montait à cent quatre-vingt-dix mille talents, fut déposé à Ecbatane, et la garde en fut confiée à Parménion.

Sur ces entrefaites, il reçoit de Macédoine des lettres, dans lesquelles Antipater l'instruisait de la guerre d'Agis, roi de Sparte, en Grèce, de celle d'Alexandre, roi d'Épire,

in Italia; bellum Zopyrionis, præfecti ejus, in Scythia, continebatur. Quibus varie affectus, plus tamen lætitiæ, cognitis mortibus duorum æmulorum regum, quam doloris amissi cum Zopyrione exercitus suscepit. Namque, post profectionem Alexandri, Græcia ferme omnis in occasionem recuperandæ libertatis ad arma concurrerat, auctoritatem Lacedæmoniorum secuta : qui Philippi Alexandrique et pacem soli spreverant, et leges respuerant. Dux hujus belli Agis, rex Lacedæmoniorum, fuit, quem motum Antipater, contractis militibus, in ipso ortu oppressit. Magna tamen utrinque cædes fuit. Agis rex, quum suos terga dantes videret, dimissis satellitibus, ut Alexandro felicitate, non virtute inferior videretur, tantam stragem hostium edidit, ut agmina interdum fugaret. Ad postremum, etsi multitudine victus, gloria tamen omnes vicit.

en Italie, et de l'expédition de son lieutenant Zopyrion, en Scythie. Il fut diversement affecté de ces nouvelles ; cependant il fut plus charmé d'apprendre la mort de deux rois ses rivaux, qu'affligé de la perte de Zopyrion et de son armée. En effet, après le départ d'Alexandre, presque toute la Grèce, saisissant l'occasion de recouvrer sa liberté, avait couru aux armes, à l'exemple de Lacédémone, qui seule avait méprisé la paix imposée par Philippe et par Alexandre, et avait repoussé leurs lois. Agis, roi de Sparte, était le chef de cette guerre. Antipater leva des troupes et étouffa le mouvement dans sa naissance même. Il y eut pourtant beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Le roi Agis, voyant les siens tourner le dos, renvoya ses gardes ; et, voulant paraître, sinon aussi heureux, du moins aussi brave qu'Alexandre, il fit un tel carnage des ennemis, que plus d'une fois il mit leurs bataillons en fuite. Il fut enfin vaincu par la multitude, mais sa gloire vainquit celle de tous les autres.

II. Porro Alexander, rex Epiri, in Italiam a Tarentinis, auxilia adversus Bruttios deprecantibus, sollicitatus, ita cupide profectus fuerat, veluti in divisione orbis terrarum, Alexandro, Olympiadis sororis suæ filio, Oriens, sibi Occidens sorte contigisset : non minorem rerum materiam in Italia, Africa Siciliaque, quam ille in Asia et in Persis, habiturus. Huc accedebat quod, sicut Alexandro Magno Delphica oracula insidias in Macedonia, ita huic responsum Dodonæi Jovis urbem Pandosiam amnemque Acherusium cavendum prædixerat. Quæ utraque quum in Epiro essent, ignarus eadem et in Italia esse, ad declinanda fatorum pericula, peregrinam militiam cupidius elegerat. Igitur, quum in Italiam venisset, primum illi bellum cum Apulis fuit : quorum cognito urbis fato, brevi post tempore pacem et amicitiam cum rege eorum fecit. Erat namque tunc temporis urbs Apulis Brundisium, quam Ætoli

II. Pour Alexandre, roi d'Épire, appelé en Italie par les Tarentins, qui lui demandaient du secours contre les Bruttiens, il s'y était rendu avec autant d'empressement que si, dans un partage de la terre, le sort eût donné l'Orient à Alexandre, fils d'Olympias, sa sœur, et à lui l'Occident : il comptait cueillir autant de lauriers en Italie, en Afrique et en Sicile, que son neveu en Asie et dans la Perse. De plus, de même que l'oracle de Delphes avait annoncé à Alexandre le Grand qu'il trouverait des piéges dans la Macédoine, ainsi l'oracle de Dodone lui avait prédit, à lui, que la ville de Pandosie et le fleuve Achéron lui seraient funestes. Comme ces deux endroits étaient en Épire, et qu'il ignorait qu'il y en eût en Italie du même nom, il avait été d'autant plus porté à faire la guerre hors de chez lui, pour éviter le malheur annoncé par l'oracle. Arrivé donc en Italie, il attaque d'abord les Apuliens ; mais, lorsqu'il eut appris l'histoire de leur ville, il se hâta de conclure un traité de paix et d'alliance avec leur roi. Les Apuliens habitaient alors Brindes, ville autrefois bâtie par les Étoliens,

secuti tum fama rerum in Troja gestarum clarissimum et nobilissimum ducem Diomedem, condiderant; sed pulsi ab Apulis, consulentes oracula responsum acceperant, locum quem repetissent perpetuo possessuros. Hac igitur ex causa, per legatos cum belli comminatione restitui sibi urbem postulaverant. Sed ubi Apulis oraculum innotuit, interfectos legatos in urbe sepelierant, perpetuam ibi sedem habituros. Atque ita defuncti responso, diu urbem possederunt. Quod factum quum cognovisset Alexander, antiquitatis fata veneratus, bello Apulorum abstinuit. Gessit et cum Bruttiis Lucanisque bellum, multasque urbes cepit; tum et cum Metapontinis, et Pediculis, et Romanis, fœdus amicitiamque fecit. Sed Bruttii Lucanique, quum auxilia a finitimis contraxissent, acrius bellum repetivere. Ibi rex juxta urbem Pandosiam et flumen Acheronta[1], non prius fatalis loci cognito nomine quam occideret, interficitur; moriensque non in patria fuisse sibi periculosam mortem, propter quam patriam fugerat,

qui avaient suivi le célèbre Diomède, si fameux dans ces temps-là par ses exploits au siége de Troie; mais chassés par les Apuliens, ils avaient consulté l'oracle, qui leur avait répondu qu'ils habiteraient éternellement le lieu qu'ils auraient réclamé. Ils sommèrent donc les Apuliens par des députés de leur rendre leur ville, les menaçant de la guerre. Mais les Apuliens, informés de la réponse de l'oracle, tuèrent les députés et les enterrèrent dans leur ville, où ils devaient ainsi trouver un domicile éternel. Après avoir accompli l'oracle de la sorte, ils possédèrent longtemps Brindes. Alexandre, instruit de ce fait, et plein de respect pour l'antiquité de cet oracle, s'abstint d'attaquer les Apuliens. Il tourna ses armes contre les Bruttiens et les Lucaniens, et leur prit plusieurs places; ensuite il fit alliance et amitié avec les Métapontins, les Pédicules et les Romains. Mais les Bruttiens et les Lucaniens, ayant reçu du secours de leurs voisins, reprirent les armes avec plus d'ardeur. Dans cette guerre le roi fut tué près de la ville de Pandosie et du fleuve Achéron; il ne connut le nom de ce lieu fatal qu'à l'instant de sa mort; et il vit alors que ce n'était pas dans sa patrie que ses jours étaient en danger, quoique ce fût pour cela

intellexit. Corpus ejus Thurii[1] publice redemptum sepulturæ tradiderunt.

Dum hæc aguntur in Italia, Zopyrion[2] quoque, præfectus Ponti ab Alexandro Magno relictus, otiosum se ratus si nihil et ipse gessisset, adunato triginta millium exercitu, Scythis bellum intulit; cæsusque cum omnibus copiis, pœnas temere illati belli genti innoxiæ luit.

III. Hæc quum nuntiata in Parthis Alexandro essent, simulato mœrore, propter Alexandri cognationem exercitui suo triduum luctum indixit. Omnibus deinde, velut perpetrato bello, reditum in patriam exspectantibus, conjugesque ac liberos suos animo jam quodam modo complectentibus, ad concionem exercitum vocat. Ibi nihil actum tot egregiis prœliis ait, si incolumis orientalis barbaria relinquatur; nec se corpus, sed regnum Darii petisse; persequendosque esse eos, qui a regno defecerint. Hac oratione velut ex integro

qu'il l'eût abandonnée. La ville de Thurium racheta son corps, et lui rendit les honneurs de la sépulture.

Tandis que cela se passait en Italie, Zopyrion, qu'Alexandre le Grand avait laissé gouverneur du Pont, se regardant comme oisif, s'il ne formait aussi quelque entreprise, ramassa une armée de trente mille hommes, et marcha contre les Scythes. Il périt avec toutes ses troupes, et fut ainsi puni d'avoir attaqué étourdiment une nation inoffensive.

III. Alexandre reçut ces nouvelles chez les Parthes; il feignit d'en être affligé et ordonna un deuil de trois jours à son armée, à cause de sa parenté avec le roi d'Épire. Tous ses soldats s'attendaient alors à retourner dans leur patrie, comme si l'expédition eût été achevée, et ils jouissaient déjà en idée des embrassements de leurs femmes et de leurs enfants. Il les assemble et leur dit que c'est en vain qu'ils ont gagné tant de grandes batailles, si les peuples barbares de l'Orient restent indomptés; qu'il n'en voulait point à la personne de Darius, mais à ses États, et qu'il fallait poursuivre ceux qui s'en étaient détachés. Ces paroles raniment de nouveau

incitatis militum animis, Hyrcaniam Mardosque[1] subegit. Ibi ei occurrit Thalestris sive Minithya, Amazonum regina, cum trecentis mulieribus, viginti quinque dierum inter infestissimas gentes itinere confecto, ex rege liberos quæsitura : cujus conspectus adventusque admirationi omnibus fuit, et propter insolitum feminis habitum, et propter expetitum concubitum. Ob hoc, tredecim diebus otio a rege datis, ut visa est uterum implesse, discessit.

Post hæc Alexander habitum regum Persarum et diadema, insolitum antea regibus Macedonicis, velut in leges eorum, quos vicerat, transiret, assumit. Quæ ne invidiosius in se uno conspicerentur, amicos quoque suos longam vestem auratam purpureamque sumere jubet. Ut luxum quoque, sicuti Persarum cultum, imitaretur, inter pellicum regiarum greges electæ pulchritudinis et nobilitatis noctes

le courage de ses troupes, et il soumet l'Hyrcanie et les Mardes. Ce fut là que Thalestris ou Minithye, reine des Amazones, vint le trouver, suivie de trois cents femmes. Dans son désir d'avoir des enfants de lui, elle avait fait une route de vingt-cinq jours à travers les nations les plus hostiles. Son arrivée et sa vue excitèrent une surprise générale à cause de l'habit qu'elle portait contre l'usage de son sexe, et du sujet de son voyage. Le roi lui accorda treize jours, pendant lesquels il suspendit sa marche; elle se retira, lorsqu'elle se crut grosse.

Après cela, Alexandre prend les vêtements des rois de Perse et leur diadème, ornement nouveau pour les rois de Macédoine, comme s'il se rangeait sous les lois de ceux qu'il avait vaincus. Craignant de choquer son armée en paraissant seul ainsi vêtu, il ordonne à ses courtisans de prendre comme lui de longues robes de pourpre enrichies d'or. Pour imiter la corruption des Perses ainsi que leur habillement, il se fait suivre de la troupe des concubines de Darius, toutes d'une beauté et d'une naissance distinguées,

dividit. His rebus ingentes epularum apparatus adjicit, ne jejuna et destructa luxuria videretur, conviviumque juxta regiam magnificentiam ludis exornat : immemor prorsus, tantas opes amitti his moribus, non quæri solere.

IV. Inter hæc indignatio omnium totis castris erat, a Philippo illum patre tantum degenerasse, ut etiam patriæ nomen ejuraret, moresque Persarum assumeret, quos propter tales mores vicerat. Sed ne solus vitiis eorum, quos armis subegerat, succubuisse videretur, militibus quoque suis permisit, si quarum captivarum consuetudine tenerentur, ducere uxores, existimans minorem in patriam reditus cupiditatem futuram habentibus in castris imaginem quamdam Larum ac domesticæ sedis; simul et laborem militiæ molliorem fore dulcedine uxorum : in supplementa quoque militum minus exhauriri posse Macedoniam, si veteranis patribus tirones filii succederent, militaturi in vallo in quo essent nati, constantioresque futuri,

et partage ses nuits entre elles. A ces excès il joignit la somptuosité des festins, afin que le luxe ne semblât pas perdu et anéanti, et il releva la pompe de ces repas par des jeux d'une magnificence royale, oubliant complétement que c'est avec de telles mœurs qu'on perd les grands empires au lieu de les conquérir.

IV. Cependant l'indignation était générale dans tout le camp : on se plaignait qu'il eût dégénéré de Philippe, son père, au point de renier le nom de sa patrie et d'adopter les mœurs des Perses, ces mœurs qui l'en avaient rendu vainqueur. Mais, pour ne point paraître avoir succombé seul aux vices de ceux qu'il avait subjugués, il permit aux soldats d'épouser les prisonnières qu'ils avaient pour maîtresses, persuadé qu'ils désireraient moins retourner dans leur patrie, s'ils trouvaient en quelque sorte dans le camp une image de leurs pénates et de leurs foyers domestiques, et que le plaisir de vivre avec leurs femmes leur adoucirait les fatigues de la guerre; que d'ailleurs il épuiserait moins la Macédoine pour recruter son armée, s'il remplaçait les vétérans par leurs enfants, qui seraient élèves de leurs pères, qui combattraient dans le retranchement où ils seraient nés, et qui serviraient avec plus de constance

si non solum tirocinia, verum et incunabula in ipsis castris posuissent. Quæ consuetudo in successoribus quoque Alexandri mansit. Igitur et alimenta pueris statuta, et instrumenta armorum equorumque juvenibus data; et patribus, pro numero filiorum, præmia statuta. Si quorum patres occidissent, nihilominus pupilli stipendia patrum trahebant: quorum pueritia inter varias expeditiones militia erat. Itaque a parvula ætate laboribus periculisque indurati, invictus exercitus fuere, neque castra aliter quam patriam, neque pugnam aliud unquam quam victoriam duxere. Hæc soboles nomen habuit Epigoni[1]. Parthis deinde domitis, præfectus his statuitur ex nobilibus Persarum Andragoras; unde postea originem Parthorum reges habuere.

V. Interea Alexander non regio more, sed hostili odio sævire in suos cœpit. Maxime indignabatur carpi se sermonibus suorum, Philippi patris patriæque mores subvertisse. Propter quæ crimina, Parmenio quoque senex, dignitate regi proximus,

dans le camp qui aurait été non-seulement leur école, mais encore leur berceau. Cet usage se conserva aussi sous les successeurs d'Alexandre. On pourvut donc à la subsistance de ces enfants; et lorsqu'ils furent arrivés à l'adolescence, on leur fournit des armes, ainsi que des chevaux: on fit aux pères des avantages proportionnés au nombre de leurs fils. S'ils venaient à mourir, les pupilles recevaient leur solde. Des expéditions continuelles les formaient dès leur enfance à l'art de la guerre. Ainsi endurcis dès leur bas âge aux périls et aux fatigues, ils composèrent une armée invincible: ils regardaient le camp comme leur patrie, et pour eux combattre, c'était vaincre. Cette génération reçut le nom d'Épigones. Alexandre soumit ensuite les Parthes, et donna le gouvernement de leur pays à Andragore, un des grands de la Perse; c'est de lui que descendirent dans la suite les rois Parthes.

V. Cependant Alexandre commença à traiter les siens, non en roi, mais en ennemi. Il était surtout indigné qu'ils l'accusassent dans leurs entretiens d'avoir bouleversé les mœurs de Philippe et de sa patrie. Ce fut pour un pareil grief que Parménion, malgré son âge et sa dignité, la plus élevée après celle du roi,

cum Philota filio, de utroque prius quæstionibus habitis, interficitur. Fremere itaque omnes universis castris cœpere, innoxii senis filiique casum miserantes; interdum se quoque non debere melius sperare dicentes. Quæ quum nuntiata Alexandro essent, verens ne hæc opinio etiam in Macedoniam divulgaretur, et ne victoriæ gloria sævitiæ macula infuscaretur, simulat se ex amicis quosdam in patriam victoriæ nuntios missurum. Hortatur milites suis scribere, rariorem habituros occasionem, propter militiam remotiorem. Datos fasces epistolarum tacite ad se deferri jubet: ex quibus cognito de se singulorum judicio, in unam cohortem eos, qui de rege durius opinati fuerant, contribuit, aut consumpturus eos, aut in ultimis terris in colonias distributurus.

Inde Drancas, Evergetas[1], Parymas, Parapammenos, Adaspios, ceterosque populos, qui in radice Caucasi[2]

fut mis à mort avec Philotas, son fils, après avoir été appliqués l'un et l'autre à la question. Aussi toute l'armée commença à murmurer: on déplorait le sort d'un vieillard innocent et de son fils; on disait parfois qu'on ne devait pas s'attendre à être mieux traité soi-même. Alexandre, instruit de ces propos, craignit que ces bruits ne se répandissent jusqu'en Macédoine et que sa cruauté ne ternît l'éclat de ses victoires. Il feint donc de vouloir envoyer quelques-uns de ses amis dans sa patrie pour y porter la nouvelle de ses succès. Il engage les soldats à écrire à leurs parents, leur disant qu'ils en auront désormais plus rarement l'occasion dans une expédition plus lointaine. Après qu'ils eurent remis leurs lettres, il s'en fit apporter secrètement les paquets. Il sut par ce moyen ce que chacun pensait de lui, et il composa une cohorte de ceux qui l'avaient le plus maltraité, soit pour s'en défaire peu à peu, soit pour les distribuer en colonies aux extrémités de la terre.

Il soumit ensuite les Drances, les Évergètes, les Parymes, les Parapamènes, les Adaspes, et les autres peuples qui habitaient

morabantur, subegit. Interea unus ex amicis Darii, Bessus, vinctus perducitur, qui regem non solum prodiderat, verum et interfecerat. Quem in ultionem perfidiæ excruciandum fratri Darii[1] tradidit, reputans non tam hostem suum fuisse Darium, quam amicum ejus a quo esset occisus. Et, ut his terris nomen relinqueret, urbem Alexandriam super amnem Tanaim[2] condidit, intra diem septimum decimum muro sex millium passuum consummato, translatis eo trium civitatum populis, quas Cyrus condiderat. In Bactrianis quoque Sogdianisque duodecim urbes condidit, distributis his, quoscumque in exercitu seditiosos habebat.

VI. His ita gestis, solenni die amicos in convivium vocat. Ubi orta inter ebrios rerum a Philippo gestarum mentione, præferre se patri ipse, rerumque suarum magnitudinem extollere cœlo tenus cœpit, assentante majore convivarum parte. Itaque, quum unus e senibus, Clitus, fiducia amicitiæ regiæ,

au pied du Caucase. Cependant on lui amène, chargé de fers, Bessus, l'un des courtisans de Darius, lequel avait non-seulement trahi, mais encore tué son roi. En punition de sa perfidie, il le livra pour être torturé au frère de Darius : il oublia que ce prince avait été son ennemi, et se rappela seulement qu'il avait été l'ami de son propre meurtrier. Voulant laisser son nom dans ces contrées, il bâtit Alexandrie sur le Tanaïs : en dix-sept jours, il en acheva l'enceinte qui était de six mille pas, et y transféra les habitants de trois villes fondées par Cyrus. Il en bâtit aussi douze dans la Bactriane et dans la Sogdiane, et y répartit tous les séditieux de son armée.

VI. Après ces expéditions, il invite ses amis à un repas dans un jour solennel. Là, lorsqu'ils eurent bu, la conversation vint à tomber sur les exploits de Philippe. Alexandre se mit au-dessus de son père, et éleva jusqu'au ciel les grandes actions qu'il avait faites lui-même, aux applaudissements de la plus grande partie des convives. Aussi quand Clitus, l'un des vieux officiers de son armée, se fiant à l'amitié du roi,

cujus palmam tenebat, memoriam Philippi tueretur, laudaretque ejus res gestas, adeo regem offendit, ut, telo a satellite rapto, eumdem in convivio trucidaverit. Qua cæde exsultans, mortuo patrocinium Philippi laudemque paternæ militiæ objectabat. Postquam satiatus cæde animus conquievit, et in iræ locum successit æstimatio, modo personam occisi, modo causam occidendi considerans[1], pigere eum facti cœpit : quippe paternas laudes tam iracunde accepisse se, quam nec convitia debuisset; amicumque senem et innoxium a se occisum inter epulas et pocula dolebat. Eodem igitur furore in pœnitentiam, quo pridem in iram versus, mori voluit. Primum, in fletus progressus, amplecti mortuum, vulnera tractare, et quasi audienti confiteri dementiam; arreptum telum in se vertit, peregissetque facinus, nisi amici intervenissent. Mansit hæc voluntas moriendi etiam

dans laquelle il avait la première place, défendit la mémoire de Philippe et exalta ses exploits, il choqua tellement Alexandre, que ce prince, arrachant un javelot de la main d'un de ses gardes, l'en perça au milieu du festin. Triomphant de ce meurtre, il reprochait à sa victime son zèle pour la défense de Philippe, et les louanges qu'il avait données à ses actions militaires. Lorsque, rassasié de sang, il fut revenu à lui, et qu'à la fureur eut succédé la réflexion, considérant tantôt celui qu'il avait tué, tantôt le motif pour lequel il l'avait tué, li commença à regretter ce qu'il avait fait : car il s'était montré plus irrité de l'éloge de son père, qu'il n'eût dû l'être d'une insulte à sa mémoire, et il avait dans un festin et dans l'ivresse donné lui-même la mort à un vieillard innocent et son ami. Aussi furieux dans son repentir qu'il l'avait été dans sa colère, il voulait mourir. Se répandant d'abord en pleurs, il embrasse le cadavre, touche ses plaies, et lui avoue sa démence comme s'il l'eût entendu; il arrache ensuite le trait, le tourne contre lui-même, et il se fût donné la mort, si ses amis ne l'en eussent empêché. Il persista encore les jours suivants dans

sequentibus diebus. Accesserat enim pœnitentiæ nutricis suæ, sororis Cliti, recordatio, cujus absentis eum maxime pudebat : tam fœdam illi alimentorum suorum mercedem redditam, ut, in cujus manibus pueritiam egerat, huic juvenis et victor pro beneficiis funera remitteret. Reputabat deinde quantum in exercitu suo, quantum apud devictas gentes fabularum atque invidiæ, quantum apud ceteros amicos metum et odium sui fecerit; quam amarum et triste reddiderit convivium suum, non armatus in acie quam in convivio terribilior. Tunc Parmenio et Philotas, tunc Amyntas consobrinus[1], tunc noverca fratresque interfecti; tunc Attalus, Eurylochus, Pausanias, aliique Macedoniæ exstincti principes occurrebant. Ob hæc illi quatriduo perseverata inedia est, donec exercitus universi precibus exoratus est, precantis ne ita mortem unius doleat,

la résolution de mourir. Ce qui redoublait ses remords, c'était le souvenir de sa nourrice, sœur de Clitus : quoique absente, c'était elle qui le faisait le plus rougir; il était au désespoir de l'avoir si indignement récompensée de la nourriture qu'il en avait reçue, et, après avoir passé son enfance entre ses mains, de lui renvoyer, dans sa jeunesse et dans la victoire, un cadavre pour prix de ses bienfaits. Il considérait ensuite combien il était devenu la fable et l'horreur de son armée et des nations qu'il avait vaincues; quelle haine et quelle épouvante il avait inspirées au reste de ses amis, et jusqu'à quel point il avait rendu sa table triste et amère, en s'y montrant aussi terrible qu'il l'était sous les armes et dans un combat. Alors se présentèrent à son esprit Parménion, Philotas, son cousin Amyntas, sa belle-mère, ses frères égorgés; puis Attale, Eurylochus, Pausanias et les autres Macédoniens de distinction qu'il avait fait périr. Aussi il resta quatre jours sans prendre aucune nourriture, et ne se rendit enfin qu'aux sollicitations de l'armée entière, qui le conjurait de ne pas s'affliger de la mort d'un seul homme,

ut universos perdat, quos, in ultimam deductos barbariam, inter infestas et irritatas bello gentes destituat. Multum profuere Callisthenis philosophi preces, condiscipulatu apud Aristotelem familiaris illi, et tunc ab ipso rege ad prodenda memoriæ acta ejus accitus[1]. Revocato igitur ad bella animo, Chorasmos et Dahas[2] in deditionem accepit.

VII. Deinde, quod in primo ex Persico superbiæ regiæ more distulerat, ne omnia pariter invidiosiora essent, non salutari, sed adorari se jubet. Acerrimus inter recusantes Callisthenes fuit. Quæ res et illi, et multis principibus Macedonum exitio fuit: siquidem sub specie insidiarum omnes interfecti. Retentus tamen est a Macedonibus mos salutandi regis, explosa adoratione.

Post hæc Indiam petit, ut Oceano ultimoque Oriente finiret imperium. Cui gloriæ ut etiam exercitus ornamenta convenirent, phaleras equorum et arma militum argento

au point de perdre tous les autres, qu'il avait emmenés aux extrémités des pays les plus barbares, et qu'il allait abandonner au milieu de populations hostiles et irritées par ses attaques. Il céda surtout aux prières du philosophe Callisthène, devenu son ami, pour avoir partagé les leçons d'Aristote, et qu'il avait alors appelé près de sa personne pour écrire son histoire. Il reprit donc le goût de la guerre, et reçut la soumission des Chorasmiens et des Dahes.

VII. Puis adoptant un usage insolent des rois de Perse, chose qu'il avait différée dans le principe, pour ne pas introduire à la fois tout ce qui pouvait choquer, il ordonna qu'au lieu de le saluer on l'adorât. Callisthène fut celui qui le refusa le plus vivement; cela le perdit, lui et un grand nombre des principaux Macédoniens que le roi mit à mort sous le prétexte qu'ils avaient conspiré contre ses jours. Les Macédoniens conservèrent cependant la coutume de le saluer, et lui refusèrent l'adoration.

Il marche ensuite vers l'Inde, dans le dessein de faire de l'Océan et des extrémités de l'Orient les bornes de son empire. Afin que la magnificence de l'armée répondît à la gloire de l'expédition, il couvrit d'argent les harnais des chevaux

inducit; exercitumque suum ab argenteis clypeis Argyraspidas[1] appellavit. Quum ad Nysam[2] urbem venisset, oppidanis non repugnantibus fiducia religionis Liberi patris, a quo condita urbs erat, parci jussit, lætus non militiam tantum, verum et vestigia se dei secutum. Tunc ad spectaculum sacri montis duxit exercitum, naturalibus bonis, vite hederaque, non aliter vestiti, quam si manu cultus colentiumque industria exornatus esset. Sed exercitus ejus, ubi ad montem accessit, repentino impetu mentis in sacros dei ululatus instinctus, cum stupore regis, sine noxa discurrit; ut intelligeret, non tam oppido se parcendo quam exercitui suo consuluisse. Inde montes Dædalos regnaque Cleophidis reginæ petit. Quæ quum se dedidisset ei, concubitu redemptum regnum ab Alexandro recepit, illecebris consecuta quod virtute non potuerat, filiumque ab eo genitum Alexandrum nominavit, qui postea regno Indorum potitus

et les armes des soldats, et donna à ses troupes le nom d'Argyraspides, à cause de leurs boucliers d'argent. Lorsqu'il arriva à Nysa, les habitants, se flattant qu'il respecterait une ville fondée par Bacchus, ne lui opposèrent aucune résistance : il défendit en effet de les maltraiter, ravi d'avoir non-seulement fait la même expédition que ce dieu, mais encore d'avoir marché sur ses pas. Il mena ensuite son armée voir le mont sacré, naturellement couvert de vignes et de lierre, et aussi bien planté que s'il eût été cultivé de main d'homme et embelli par l'industrie des habitants. Mais à peine les soldats furent-ils arrivés à la montagne, que, saisis d'un enthousiasme subit, ils se mirent à pousser des hurlements en l'honneur du dieu et à courir çà et là sans accident fâcheux, au grand étonnement du roi, qui dut comprendre que sa clémence avait plus profité à son armée qu'à la ville même. Ensuite il gagna le mont Dédale et les États de la reine Cléophis. Cette princesse se rendit à lui, et il la rétablit sur son trône, qu'elle racheta par ses faveurs, obtenant ainsi par ses charmes ce qu'elle n'avait pu conserver par la force ; elle eut de ce prince un fils qu'elle appela Alexandre, et qui régna depuis

est. Cleophis regina propter prostratam pudicitiam scortum regium ab Indis exinde appellata est. Peragrata India, quum ad saxum[1] miræ asperitatis et altitudinis, in quod multi populi confugerant, pervenisset, cognoscit Herculem ab expugnatione ejusdem saxi terræ motu prohibitum. Captus itaque cupidine Herculis acta superare, cum summo labore ac periculo potitus saxo, omnes ejus loci gentes in deditionem accipit.

VIII. Unus ex regibus Indorum fuit, Porus nomine, viribus corporis et animi magnitudine pariter insignis, qui bellum jampridem, audita Alexandri opinione, in adventum ejus parabat. Commisso itaque prœlio, exercitum suum Macedonas invadere jubet; sibi regem eorum privatum hostem deposcit. Nec Alexander pugnæ moram fecit; sed prima congressione vulnerato equo, quum præceps ad terram decidisset, concursu satellitum servatur. Porus multis vulneribus obrutus

dans les Indes. Pour s'être ainsi prostituée, elle fut appelée depuis par les Indiens la courtisane couronnée. Alexandre, après avoir parcouru l'Inde, arriva devant un rocher extraordinairement haut et escarpé, sur lequel plusieurs peuples s'étaient réfugiés. Lorsqu'il eut appris qu'un tremblement de terre avait empêché Hercule de s'en rendre maître, il brûla du désir de surpasser les exploits de ce héros, et prit le rocher avec la plus grande peine et les plus grands périls; puis il reçut à composition tous les peuples de cette contrée.

VIII. Parmi les rois de l'Inde, il y en avait un, nommé Porus, également fameux par sa force de corps et par sa grandeur d'âme. Ayant entendu parler d'Alexandre, il se préparait depuis longtemps à la guerre pour son arrivée. La bataille engagée, il ordonne à ses troupes de fondre sur les Macédoniens, et revendique pour lui l'honneur de se battre contre le roi en combat singulier. Alexandre ne le fit pas attendre ; mais son cheval fut blessé dès le premier choc, et lui-même, renversé par terre, fut sauvé par ses gardes, qui accoururent. Porus, couvert de blessures,

capitur. Qui victum se adeo doluit, ut, quum veniam ab hoste accepisset, neque cibum sumere voluerit, neque vulnera curari passus sit, ægreque sit ab eo obtentum ut vellet vivere. Quem Alexander, ob honorem virtutis, incolumem in regnum remisit. Duas ibi urbes condidit : unam Nicæam[1], alteram, ex nomine equi, Bucephalen vocavit. Inde Adrestas, Gesteanos, Præsidas, Gangaridas, cæsis eorum exercitibus, expugnat. Quum ad Cuphites venisset, ubi eum hostium ducenta millia equitum opperiebantur, exercitus omnis, non minus victoriarum numero quam laboribus fessus, lacrimis eum deprecatur, finem tandem belli faceret; aliquando patriæ reditusque meminisset; respiceret militum annos, quibus vix ætas ad reditum sufficeret. Ostendere alius canitiem, alius vulnera, alius ætate consumpta corpora, alius cicatricibus exhausta:

fut fait prisonnier. Il fut si désolé de sa défaite, que, quoique son ennemi lui eût fait grâce, il ne voulut ni prendre de nourriture, ni laisser panser ses plaies, et qu'il ne consentit à vivre qu'avec peine. Alexandre, en considération de sa valeur, le renvoya sain et sauf dans ses États. Il bâtit dans ce pays deux villes; il en appela une Nicée, et l'autre Bucéphale, du nom de son cheval. Il soumit ensuite les Adrestes, les Gèstéens, les Présides et les Gangarides, après avoir taillé en pièces leurs armées. Lorsqu'il fut arrivé chez les Cuphites, où l'ennemi l'attendait avec deux cent mille hommes de cavalerie, son armée entière, aussi fatiguée du nombre de ses victoires que des travaux de la guerre, le conjure avec larmes de mettre enfin un terme à ses expéditions, de se souvenir une fois de sa patrie, de penser au retour, et de considérer l'âge avancé de ses soldats, qui auraient à peine assez de vie pour revenir chez eux. L'un lui montre ses cheveux blancs, l'autre ses blessures; celui-ci, un corps épuisé par les années, celui-là, par de nombreuses cicatrices :

solos se esse, qui duorum regum, Philippi Alexandrique, continuam militiam pertulerint. Tandem orare ut reliquias saltem suas paternis sepulcris reddat, quorum non studiis deficiatur quam annis; ac, si non militibus, vel ipse sibi parcat, ne fortunam suam nimis onerando fatiget. Motus his tam justis precibus, velut in finem victoriæ, castra solito magnificentiora fieri jussit, quorum molitionibus et hostis terreretur, et posteris admiratio sui relinqueretur. Nullum opus milites lætius fecere. Itaque, cæsis hostibus, cum gratulatione in eadem reverterunt.

IX. Inde Alexander ad amnem Acesinem[1] pergit ; per hunc in Oceanum devehitur. Ibi Hiacensanas Sibosque, quos Hercules condidit, in deditionem accepit. Hinc in Mallos et Oxydracas navigat : quæ gentes eum cum armatis sexaginta millibus peditum et octoginta millibus equitum excipiunt.

ils lui représentent qu'ils sont les seuls qui aient supporté sans interruption le poids de la guerre sous deux rois, sous son père et sous lui. Ils le prient enfin de rendre du moins ce qui reste d'eux au tombeau de leurs pères : ce n'était pas leur dévouement, mais leur vigueur qui le trahissait; d'ailleurs, s'il ne ménageait pas ses soldats, il devait se ménager lui-même et ne pas lasser la fortune, à force d'en abuser. Touché par des prières si justes, il parut vouloir borner là le cours de ses victoires, en ordonnant d'établir un camp plus magnifique qu'à l'ordinaire, et dont les constructions devaient exciter l'effroi de l'ennemi et l'admiration de la postérité. Ses soldats ne travaillèrent jamais à aucun ouvrage avec plus de joie. Aussi, après avoir taillé en pièces leurs ennemis, se félicitèrent-ils de revenir dans ce camp.

IX. Ensuite Alexandre marche du côté du fleuve Acésine, par lequel il entre dans l'Océan. Là, les Hiacensanes et les Sibiens, dont Hercule avait fondé les villes, se rendent à lui. De là il fait voile vers les Malliens et les Oxydraques. Ces nations le reçoivent avec une armée de soixante mille fantassins et quatre-vingt mille cavaliers.

Quum prœlio victor esset, exercitum ad urbem eorum ducit. Quam desertam a defensoribus quum de muro, quem primus ceperat, animadvertisset, in urbis planitiem sine ullo satellite desiliit. Itaque quum eum hostes solum conspexissent, clamore edito, undique concurrunt, si possint in uno capite orbis bella finire, et ultionem tot gentibus dare. Nec minus Alexander constanter restitit, et unus adversus tot millia prœliatur. Incredibile dictu est ut eum non multitudo hostium, non vis magna telorum, non tantus lacessentium clamor terruerit; solus tot millia ceciderit ac fugaverit. Ubi vero obrui multitudine se vidit, trunco se, qui tum propter murum stabat, applicuit : cujus auxilio tutus, quum diu agmen sustinuisset, tandem cognito periculo ejus, amici[1] ad eum desiliunt : ex quibus multi cæsi; prœliumque tandiu anceps fuit, quoad omnis exercitus, muris dejectis, in auxilium veniret. In eo prœlio

Il bat ces troupes, et fait marcher son armée contre leur ville. Voyant du haut des murs, qu'il escalada le premier, qu'il n'y avait personne pour la défendre, il saute dans la place, sans être suivi d'aucun de ses gardes. Les habitants, l'apercevant seul, jettent de grands cris et fondent sur lui de tous côtés : ils se flattaient, en abattant cette seule tête, de terminer les guerres qui désolaient le monde, et de venger tant de peuples. Alexandre ne se défendit pas avec moins de courage : seul il résiste contre des milliers d'ennemis. Chose incroyable ! ni la multitude des assaillants, ni la grêle de traits qu'ils lançaient sur lui, ni leurs horribles cris ne purent l'effrayer, et seul il les mit tous en pièces ou en fuite. Lorsqu'il se vit enfin accablé par le nombre, il s'adossa contre un tronc d'arbre qui se trouvait près du rempart, et, ainsi protégé, il soutint longtemps les efforts de l'ennemi. Enfin, ses amis, instruits du péril qu'il courait, sautent auprès de lui. Beaucoup furent tués, et l'issue de la lutte fut douteuse, jusqu'à ce que toute l'armée fût venue à son secours en renversant la muraille. Dans ce combat,

sagitta sub mamma trajectus, quum sanguinis fluxu deficeret, genu posito tandiu prœliatus est, donec eum, a quo vulneratus fuerat, occideret. Curatio vulneris gravior ipso vulnere fuit.

X. Itaque, ex magna desperatione tandem saluti redditus, Polyperchonta cum exercitu Babyloniam mittit. Ipse, cum lectissima manu navibus conscensis, Oceani littora peragrat. Quum venisset ad urbem[1] Ambigeri regis, oppidani, invictum ferro audientes, sagittas veneno armant; atque ita gemino mortis vulnere hostem a muris submoventes, plurimos interficiunt. Quum inter multos vulneratus etiam Ptolemæus esset, moriturusque jamjam videretur, per quietem regi monstrata in remedia veneni herba est qua in potu accepta, statim periculo liberatus est; majorque pars exercitus hoc remedio servata. Expugnata deinde urbe, reversus in naves, Oceano libamenta dedit[2], prosperum in patriam reditum precatus; ac veluti curru circa

Alexandre percé d'une flèche sous la mamelle et affaibli par la perte de son sang, combattit un genou en terre, jusqu'à ce qu'il eût tué celui qui l'avait blessé. Le traitement de sa plaie fut plus dangereux que la plaie même.

X. Sauvé enfin contre tout espoir, il envoie Polyperchon à Babylone avec l'armée. Pour lui, il s'embarque avec l'élite de ses troupes et visite les côtes de l'Océan. Lorsqu'il fut arrivé devant la ville du roi Ambigère, les habitants, qui avaient ouï dire que son corps était à l'épreuve du fer, empoisonnèrent leurs flèches : avec ces armes doublement mortelles, ils éloignèrent l'ennemi de leurs murailles et lui tuèrent bien du monde. Ptolémée même fut blessé dans le nombre, et il paraissait près d'expirer, lorsque le roi vit en songe une herbe propre à arrêter l'effet du poison. Ptolémée en prit dans une potion, et fut à l'instant hors de danger. La plus grande partie de l'armée fut sauvée aussi par ce remède. Quand Alexandre eut ensuite emporté la place, revenu sur ses vaisseaux, il fit des libations à l'Océan pour obtenir un heureux retour dans sa patrie ; et après

metam[1] acto, positis imperii terminis, quatenus aut terrarum solitudines prodire passæ sunt, aut mare navigabile fuit, secundo æstu ostio fluminis Indi invehitur. Ibi in monumenta rerum a se gestarum urbem Barcen condidit; arasque statuit, relicto ex numero amicorum littoralibus Indis præfecto. Inde iter terrestre facturus, quum arida loca medii itineris dicerentur, puteos opportunis locis fieri præcipit: quibus ingenti dulci aqua inventa, Babyloniam redit. Ibi[2] multæ devictæ gentes præfectos suos accusaverunt, quos, sine respectu amicitiæ, Alexander in conspectu legatorum necari jussit. Filiam[3] post hæc Darii regis, Statiram, in matrimonium recepit, sed et optimatibus Macedonum lectas ex omnibus gentibus nobilissimas virgines tradidit, ut communi facto crimen regis levaretur.

avoir ainsi tourné en quelque sorte son char autour de la borne, les limites de son empire posées aussi loin qu'il avait trouvé des terres habitables et des mers navigables, il arriva à la faveur de la marée à l'embouchure de l'Indus. Il y bâtit la ville de Barcé en souvenir de ses exploits, dresse des autels aux dieux, et laisse un de ses amis pour gouverner le littoral de l'Inde. Comme il devait retourner ensuite par terre, on lui dit qu'il trouverait sur sa route des pays arides : il fit alors creuser dans des lieux favorables des puits qui donnèrent une grande quantité d'eau douce, et il reprit le chemin de Babylone. Là plusieurs nations conquises lui portèrent leurs plaintes contre leurs gouverneurs. Alexandre, sans égard à l'amitié, les fit mettre à mort en présence des députés. Il épousa ensuite Statira, fille de Darius, et donna aux principaux Macédoniens les filles les plus nobles de tous les pays conquis, pour justifier le tort de leur roi en le leur faisant partager.

XI. Hinc ad concionem exercitum vocat, et promittit se æs alienum omnium propria impensa soluturum, ut prædam præmiaque integra domos ferant. Insignis hæc munificentia non summa tantum, verum etiam titulo muneris fuit; nec a debitoribus magis quam a creditoribus gratius excepta : quoniam utrisque exactio pariter ac solutio difficilis erat. Viginti millia talentum in hos sumptus expensa. Dimissis veteranis, exercitum junioribus supplet. Sed recenti veteranorum discessum ægre ferentes, missionem et ipsi flagitabant; nec annos, sed stipendia sua, numerari jubebant; pariter in militiam lectos, pariter sacramento solvi æquum censentes. Nec jam precibus, sed convitio agebant, jubentes eum solum cum patre suo Hammone inire bella, quatenus milites suos fastidiat. Contra ille nunc castigare milites, nunc lenibus verbis monere ne gloriosam militiam seditionibus

XI. Il assemble ensuite son armée et promet de payer de ses propres deniers les dettes de tous les soldats, afin qu'ils rapportent chez eux en entier leur butin et leurs récompenses. Cette générosité, si magnifique en elle-même, était encore rehaussée par le titre de bienfait. Les créanciers n'en témoignèrent pas moins de reconnaissance que les débiteurs, parce qu'il eût été aussi difficile aux uns de se faire payer qu'aux autres de se libérer. Alexandre dépensa vingt mille talents dans cette occasion. Il congédie les vétérans, qu'il remplace par de jeunes soldats. Mais ceux qu'il avait retenus furent choqués du départ des vétérans : ils réclamaient aussi avec instance leur congé, prétendant qu'il fallait moins avoir égard à l'âge qu'aux campagnes ; qu'il était juste qu'enrôlés en même temps, ils fussent dégagés en même temps de leur serment. Bientôt aux prières succéda l'insulte : ils disaient au roi de faire seul la guerre avec son père Hammon, puisqu'il avait si peu d'estime pour ses soldats. Alexandre, de son côté, employait tantôt la sévérité, tantôt la douceur, les exhortant à ne pas ternir par des séditions

infuscarent. Ad postremum, quum verbis nihil proficeret, ad corripiendos seditionis auctores e tribunali in concionem armatam inermis ipse desiliit, et, nemine prohibente, tredecim correptos manu sua ipse ad supplicia duxit. Tantam vel illis moriendi patientiam metus regis, vel huic exigendi supplicii constantiam disciplina militaris dabat.

XII. Inde separatim auxilia Persarum in concione alloquitur. Laudat perpetuam illorum, tum in se, tum in pristinos reges, fidem ; sua in illos beneficia commemorat : ut nunquam quasi victos, sed veluti victoriæ socios habuerit ; denique se in illorum, non illos in gentis suæ morem transisse ; affinitatibus connubiorum victos victoribus miscuisse. Nunc quoque ait custodiam corporis sui non Macedonibus tantum se, verum et illis crediturum. Atque ita mille ex his juvenes in numerum satellitum legit ; auxiliorum quoque portionem, formatam in disciplinam Macedonum,

la gloire de leurs campagnes. Voyant enfin que ses discours étaient sans effet, il s'élance sans armes du haut de son tribunal au milieu de cette multitude armée, pour saisir les auteurs de la sédition, et, sans trouver de résistance, en saisit treize de sa propre main, et les traîne au supplice. Tant la crainte du roi donnait aux soldats le courage de mourir, et tant la discipline militaire donnait au roi la hardiesse de les punir !

XII. Puis il harangue dans une assemblée séparée les auxiliaires Perses. Il loue leur fidélité constante, soit envers lui-même, soit envers leurs anciens rois. Il leur rappelle les bienfaits dont il les a comblés; comment il les a toujours traités, non en vaincus, mais en compagnons de ses victoires ; comment il a adopté leurs mœurs, loin de leur imposer celles de sa nation, et a réuni les vainqueurs et les vaincus par les liens des mariages. Il ajoute qu'il veut désormais leur confier, aussi bien qu'aux Macédoniens, la garde de sa personne. Il choisit alors mille de leurs jeunes gens, qu'il mit au nombre de ses gardes, et incorpora même dans son armée une partie des troupes auxiliaires qu'il avait formées à la discipline

exercitui suo miscet. Quam rem ægre Macedones tulerunt, jactantes hostes suos in officium suum a rege subjectos. Tunc universi flentes regem adeunt; orant suppliciis suis potius saturet se quam contumeliis. Qua modestia obtinuerunt, ut undecim millia militum veteranorum exauctoraret. Sed et ex amicis dimissi senes, Polyperchon, Clitus[1], Gorgias, Polydamas, Amadas, Antigenes. Dimissis his Craterus præponitur, jussus præesse Macedonibus in Antipatri locum ; Antipatrumque cum supplemento tironum in locum ejus evocat. Stipendia revertentibus, veluti militantibus, data. Dum hæc aguntur, unus ex amicis ejus Hephæstion decedit[2], dotibus primo formæ pueritiæque, mox obsequiis regi percarus : quem contra decus regium Alexander diu luxit ; tumulumque ei duodecim millium talentum fecit ; eumque post mortem coli ut deum jussit.

XIII. Ab ultimis littoribus Oceani Babyloniam revertenti

des Macédoniens. Ceux-ci, mécontents de cette mesure, répétaient que le roi avait donné leurs emplois à leurs ennemis. Ils viennent tous en pleurant trouver Alexandre, et le prient de se baigner dans leur sang plutôt que de les déshonorer. Par cette conduite modérée, ils obtinrent le congé de onze mille vétérans. Il renvoie aussi les plus vieux de ses officiers, Polyperchon, Clitus, Gorgias, Polydamas, Amadas et Antigène. Il met les soldats licenciés sous la conduite de Cratère, et le fait gouverneur de la Macédoine à la place d'Antipater, qu'il appelle à la place de Cratère avec des recrues. Pendant leur retour, ils reçurent leur paye comme s'ils eussent été encore au service. Sur ces entrefaites mourut Héphestion, l'un des amis d'Alexandre ; sa beauté dans son enfance, et, depuis, ses complaisances, l'avaient rendu le favori de ce prince. Il le pleura plus longtemps qu'il ne convenait à la dignité royale; il lui fit élever un tombeau qui coûta douze mille talents, et voulut qu'on rendît à ses mânes les honneurs divins.

XIII. En retournant à Babylone des rivages les plus reculés de

nuntiatur legationes Carthaginiensium, ceterarumque Africæ civitatum, sed et Hispaniarum, Siciliæ, Galliæ, Sardiniæ, nonnullas quoque ex Italia[1], ejus adventum Babyloniæ opperiri. Adeo universum terrarum orbem nominis ejus terror invaserat, ut cunctæ gentes veluti destinato sibi regi adularentur. Hac igitur ex causa Babyloniam festinanti, veluti conventum terrarum orbis acturo[2], quidam ex magis prædixit ne urbem introiret, testatus hunc locum ei fatalem fore. Ob hoc omissa Babylonia, in Borsippam[3] urbem trans Euphratem, desertam olim, concessit. Ibi ab Anaxarcho[4] philosopho compulsus est rursum magorum prædicta contemnere, ut falsa et incerta, et, si fatis constent, ignota mortalibus, at, si naturæ debeantur, immutabilia. Reversus igitur Babyloniam, multis diebus otio datis,

l'Océan, il apprend que des ambassadeurs de Carthage et des autres villes de l'Afrique, d'Espagne, de Sicile, des Gaules, de Sardaigne, et même d'Italie, y attendent son arrivée. Telle était la terreur répandue par son nom dans l'univers entier, que toutes les nations lui faisaient la cour comme à un prince que le sort destinait à être leur souverain. Il se hâtait donc pour ce motif de se rendre à Babylone, afin d'y tenir en quelque sorte les états de l'univers, lorsqu'un mage l'avertit de ne pas entrer dans la ville, l'assurant que ce lieu lui serait fatal. Sur cet avis, il quitta la route de Babylone, et se rendit à Borsippe, ville située au delà de l'Euphrate, et depuis longtemps abandonnée. Là, le philosophe Anaxarque lui persuada, au contraire, de mépriser les prédictions des mages comme fausses et incertaines, lui disant que ce qui tient à la fatalité est impénétrable à l'esprit humain, et que ce qui est lié au cours naturel des choses est inévitable. Il retourna donc à Babylone, et s'y reposa plusieurs jours.

intermissum olim convivium solenniter instituit; totusque in lætitiam effusus, quum diei noctem pervigilem junxisset, recedentem jam e convivio Medius Thessalus, instaurata comissatione, et ipsum et sodales ejus invitat. Accepto poculo, media potione repente veluti telo confixus ingemuit, elatusque e convivio semianimis, tanto dolore cruciatus est, ut ferrum in remedia posceret, tactumque hominum velut vulnera indolesceret. Amici causam morbi intemperiem ebrietatis disseminaverunt; re autem vera insidiæ fuerunt, quarum infamiam successorum potentia oppressit.

XIV. Auctor insidiarum Antipater fuit: qui quum carissimos amicos ejus interfectos videret, Alexandrum Lyncistarum[1], generum suum, occisum; se, magnis rebus in Græcia gestis, non tam gratum apud regem quam invidiosum esse; a matre quoque ejus Olympiade variis se criminationibus vexatum (huc accedebant

Là il rétablit par un repas solennel l'usage des festins qu'il avait interrompus depuis long-temps, et s'abandonna sans mesure au plaisir. Après avoir passé un jour et une nuit à table, il se retirait, lorsque Médius de Thessalie l'invita, lui et ses amis, à recommencer la débauche chez lui. Alexandre prend un verre qu'on lui présente; mais à peine en a-t-il avalé la moitié, qu'il pousse un gémissement comme s'il eût été percé d'un trait. On l'emporte de la salle du festin à demi mort, et souffrant des douleurs si aiguës, qu'il demandait un poignard pour remède, et que le simple toucher semblait le blesser. Ses amis publièrent que l'excès de la débauche était la cause de sa maladie; mais en effet ce fut un assassinat, dont la puissance de ses successeurs étouffa le bruit.

XIV. L'auteur de cet attentat fut Antipater, qui voyait que le roi avait tué ses plus chers amis et mis à mort Alexandre Lynciste, son gendre à lui, Antipater; que les grandes choses qu'il avait faites lui-même dans la Grèce avaient plutôt excité la jalousie que la reconnaissance de ce prince; qu'Olympias, sa mère, l'avait chargé aussi de plusieurs accusations; et que d'ailleurs

ante paucos dies supplicia in præfectos devictarum nationum crudeliter habita ; ex quibus rebus se quoque a Macedonia non ad societatem militiæ, sed ad pœnam, evocatum arbitrabatur). Igitur, ad occupandum regem Cassandrum filium dato veneno subornat, qui cum fratribus Philippo et Iolla ministrare regi solebat : cujus veneni [1] tanta vis fuit, ut non ære, non ferro, non testa contineretur, nec aliter ferri nisi in ungula equi potuerit : præmonito filio, ne alii quam Thessalo et fratribus crederet. Hac igitur ex causa apud Thessalum paratum repetitumque convivium est. Philippus et Iollas, prægustare ac temperare potum regis soliti, in aqua frigida venenum habuerunt, quam prægustatæ jam potioni supermiserunt.

XV. Quarto die Alexander, indubitatam mortem sentiens, agnoscere se fatum domus majorum suorum ait; nam plerosque Æacidarum [2] intra trigesimum annum defunctos. Tumultuantes deinde milites, insidiisque perire regem suspicantes, ipse sedavit ; eosque omnes, quum prolatus in editissimum urbis locum esset, ad conspectum suum admisit, osculandamque dextram suam flentibus porrexit. Quum lacrimarent omnes, ipse non sine lacrimis tantum, verum etiam sine ullo tristioris mentis argumento fuit, ut quosdam impatientius dolentes consolatus sit; quibusdam mandata ad parentes eorum dedit : adeo, sicuti in hostem, ita et in mortem invictus animus fuit. Dimissis militibus, amicos circumstantes percontatur, videanturne similem sibi reperturi regem? Tacentibus cunctis, tum ipse, ut hoc nesciat, ita illud scire vaticinarique se, ac pæne oculis videre dixit, quantum sit in hoc certamine sanguinis fusura Macedonia ; quantis cædibus, quo cruore mortuo sibi parentatura. Ad postremum, corpus suum in Hammonis templo condi jubet. Quum deficere eum amici viderent, quærunt quem imperii faciat heredem? Respondit : « Dignissimum. » Tanta illi magnitudo animi

on avait fait cruellement périr depuis peu les gouverneurs des nations vaincues. Il jugeait par là qu'Alexandre, en le faisant venir de Macédoine, pensait moins à l'associer à ses entreprises qu'à se défaire de lui. Pour le prévenir, il suborne donc son fils Cassandre, qui était échanson du roi, avec ses frères Philippe et Iollas : il lui remet un poison si violent, qu'aucun vase d'airain, de fer ou de terre, n'était à l'épreuve de sa force, et qu'on ne put le porter que dans une corne de cheval : il l'avertit en même temps de ne confier son secret qu'au Thessalien et à ses frères. C'est pour cela que le festin fut apprêté, et l'orgie recommencée chez ce dernier. Philippe et Iollas, qui avaient coutume de faire l'essai du vin et de le tremper, mirent le poison dans de l'eau fraîche, qu'ils versèrent sur le vin après l'avoir goûté.

XV. Au quatrième jour, Alexandre, sentant que sa maladie était mortelle, dit qu'il reconnaissait la destinée de sa maison; car la plupart des Éacides étaient morts avant trente ans. Il apaisa ensuite lui-même les soldats qui s'agitaient, sur le soupçon qu'on avait abrégé ses jours, et, s'étant fait porter dans le lieu le plus élevé de la ville, il les admit tous en sa présence et leur donna sa main droite à baiser. Ils l'arrosèrent de leurs pleurs ; mais tandis que tous versaient des larmes, non-seulement il n'en répandit point lui-même, mais il ne donna aucun signe de tristesse : il consola même quelques-uns d'entre eux qui s'abandonnaient à l'excès de leur douleur. Il fit à d'autres des recommandations pour leurs parents, invincible en face de la mort comme il l'avait été en face de l'ennemi. Après avoir fait retirer ses soldats, il demanda à ses amis, qui l'environnaient, s'ils croyaient trouver un roi qui lui ressemblât. Comme ils gardaient tous le silence, il ajouta que pour lui il n'en savait rien, mais qu'il savait bien, et qu'il leur prédisait, comme s'il le voyait de ses propres yeux, combien, dans les rivalités qui suivraient sa mort, la Macédoine allait répandre de sang, quels massacres, quelles victimes elle devait offrir en sacrifice à ses mânes. Il finit par ordonner qu'on ensevelît son corps dans le temple d'Hammon. Ses amis, le voyant défaillir, lui demandèrent à qui il laissait l'empire : « Au plus digne, répondit-il. » Telle fut sa grandeur d'âme,

fuit, ut, quum Herculem filium, quum fratrem Aridæum, quum Roxanen uxorem prægnantem relinqueret, oblitus necessitudinum, dignissimum nuncuparet heredem : prorsus quasi nefas esset viro forti alium quam virum fortem succedere ; aut tanti regni opes aliis quam probatis relinqui. Hac voce veluti bellicum inter amicos cecinisset, aut malum discordiæ[1] misisset, ita omnes in æmulationem consurgunt, et ambitione vulgi tacitum favorem militum quærunt. Sexta die, præclusa voce, exemptum digito annulum Perdiccæ tradidit : quæ res gliscentem amicorum dissensionem sedavit. Nam, etsi non voce nuncupatus heres, judicio tamen electus esse videbatur.

XVI. Decessit Alexander[2] mensem unum, annos tres et triginta natus, vir supra humanam potentiam magnitudine animi præditus. Qua nocte eum mater Olympias concepit, visa per quietem est cum ingenti serpente volutari ;

que, quoiqu'il eût un fils Hercule, un frère Aridée, et que Roxane, sa femme, fût enceinte, il oublia son sang, et désigna pour son héritier celui qui mériterait le plus de l'être : comme si c'eût été un crime de substituer à un héros un autre qu'un héros, ou de laisser un si puissant empire à d'autres qu'à des guerriers d'une valeur reconnue. Cette parole fut pour ses amis comme le signal de la guerre, ou comme une pomme de discorde ; tant fut ardente la rivalité qui éclata entre tous ; tant ils s'empressèrent, en flattant la multitude, de briguer secrètement la faveur des soldats. Le sixième jour, Alexandre, qui avait perdu la parole, tira son anneau de son doigt et le remit à Perdiccas, ce qui calma les divisions qui commençaient à naître. Car, quoiqu'il ne l'eût pas expressément nommé pour son héritier, il semblait pourtant l'avoir désigné par ce choix.

XVI. Ainsi mourut, à l'âge de trente-trois ans et un mois, Alexandre, homme d'une grandeur d'âme surhumaine. La nuit que sa mère Olympias le conçut, elle crut en songe se rouler avec un gros serpent ;

nec decepta somnio est : nam profecto majus humana mortalitate opus utero tulit. Quam quum Æacidarum gens ab ultima seculorum memoria, et regna patris, fratris, mariti, ac deinceps majorum omnium illustraverint, nullius tamen nomine quam filii clarior fuit. Prodigia magnitudinis ejus in ipso ortu nonnulla apparuere. Nam ea die qua natus est, duæ aquilæ tota die perpetes supra culmen domus patris ejus sederunt, omen duplicis imperii, Europæ Asiæque, præferentes. Eadem quoque die nuntium pater ejus duarum victoriarum accepit : alterius, belli Illyrici ; alterius, certaminis Olympici, in quod quadrigarum currus miserat : quod omen universarum terrarum victoriam infanti portendebat. Puer acerrimis litterarum studiis eruditus fuit. Exacta pueritia, per quinquennium sub Aristotele doctore, inclyto omnium philosophorum, crevit.

et son rêve ne fut point vain : l'enfant qu'elle portait dans son sein était assurément plus que l'ouvrage d'un mortel. Quoiqu'elle sortît du sang des Éacides, illustres dans les âges les plus reculés, quoique son père, son frère, son mari et tous ses ancêtres eussent été rois consécutivement, elle tira cependant sa plus grande gloire du nom de son fils. Des prodiges annoncèrent la grandeur future d'Alexandre au moment même de sa naissance. Le jour qu'il naquit, deux aigles restèrent posés toute la journée sur le faîte du palais de son père, et furent les augures du double empire de l'Europe et de l'Asie, qu'il devait réunir. Le même jour encore, Philippe reçut la nouvelle de deux victoires qu'il avait remportées, l'une en Illyrie, et l'autre aux jeux Olympiques, où il avait envoyé des chars : ce qui promettait au nouveau-né l'empire du monde. Dans son enfance, on lui enseigna avec le plus grand soin les belles-lettres ; et, dans sa jeunesse, il étudia pendant cinq ans sous Aristote, fameux entre tous les philosophes.

Accepto deinde imperio, regem se terrarum omnium ac mundi appellari jussit; tantamque fiduciam sui militibus fecit, ut, illo præsente, nullius hostis arma, nec inermes, timuerint. Itaque cum nullo hostium unquam congressus est, quem non vicerit ; nullam urbem obsedit, quam non expugnaverit ; nullam gentem adiit, quam non calcaverit. Victus denique ad postremum est, non virtute hostili, sed insidiis suorum et fraude civili.

En montant ensuite sur le trône, il se fit appeler roi du monde entier; et telle était la confiance qu'il inspirait à ses soldats, qu'avec lui ils ne craignaient, même sans armes, les armes d'aucun ennemi. Aussi il ne se battit jamais sans être vainqueur ; il n'assiégea aucune ville sans la prendre, il n'attaqua aucune nation sans la mettre sous ses pieds. Il succomba enfin, non par la valeur de ses ennemis, mais par les embûches de ses courtisans et la trahison de ses sujets.

LIVRE XIII.

I. Exstincto in ipso ætatis ac victoriarum flore Alexandro Magno, triste apud omnes tota Babylone silentium fuit. Sed nec devictæ gentes fidem nuntio habuerunt, quod ut invictum regem, ita immortalem esse crediderant, recordantes, quoties præsenti morti ereptus esset ; quam sæpe pro amisso repente se non sospitem tantum suis, verum etiam victorem obtulisset. Ut vero mortis ejus fides adfuit, omnes barbaræ gentes paulo ante ab eo devictæ, non ut hostem, sed ut parentem luxerunt. Mater quoque Darii regis [1], quam, amisso filio,

I. Alexandre le Grand étant mort à la fleur de son âge et dans le cours de ses victoires, un morne silence régna dans toute la ville de Babylone. Les nations vaincues ne purent même en croire la nouvelle : accoutumées à regarder ce monarque comme invincible, elles le regardaient aussi comme immortel. Elles se rappelaient combien de fois il avait été arraché des bras de la mort, combien de fois ses soldats, le croyant perdu, l'avaient vu tout à coup reparaître non-seulement en vie, mais vainqueur. Mais dès que le bruit de sa mort fut confirmé, toutes les nations barbares qu'il venait de vaincre, au lieu de voir en lui un ennemi, le pleurèrent comme un père. Lorsque la mère elle-même de Darius, qui, grâce à la bonté du

a fastigio tantæ majestatis in captivitatem redactam, indulgentia victoris, in eam diem vitæ non pœnituerat, audita morte Alexandri, mortem sibi ipsa conscivit; non quod hostem filio præferret, sed quod pietatem filii in eo, quem ut hostem timuerat, experta esset. Contra Macedones, versa vice, non ut civem ac tantæ majestatis regem, verum ut hostem amissum, gaudebant, et severitatem nimiam et assidua belli pericula exsecrantes. Huc accedebat quod principes regnum et imperia, vulgus militum thesauros et grande pondus auri, velut inopinatam prædam, spectabant: illi successionem regni, hi opum ac divitiarum hereditatem cogitantes. Erant enim in thesauris quinquaginta millia talentum, et in annuo vectigali tributo, tricena millia. Sed nec amici Alexandri frustra regnum spectabant; nam ejus virtutis ac venerationis erant, ut singulos reges putares. Quippe ea formæ pulchritudo, et proceritas corporis, et virium ac sapientiæ magnitudo in omnibus fuit,

vainqueur, n'avait point été fâchée de vivre jusqu'à ce jour, quoique la perte de son fils l'eût précipitée du trône dans les fers, apprit qu'il n'était plus, elle se donna la mort, non qu'elle fût plus attachée à un ennemi qu'à son fils, mais parce qu'elle avait trouvé la tendresse d'un fils dans celui qu'elle avait redouté comme un ennemi. Les Macédoniens, au contraire, par un changement de rôle, loin de s'affliger de la mort d'un concitoyen et d'un si grand roi, s'en réjouissaient, comme s'ils eussent été délivrés d'un ennemi; Son excessive sévérité, et les périls continuels auxquels ses guerres les avaient exposés, leur faisaient détester sa mémoire. D'ailleurs les chefs convoitaient la royauté et les provinces conquises, et les soldats ses immenses trésors, comme une proie inespérée. Les uns songeaient à hériter de son trône, les autres de ses richesses. Ce prince laissait en effet dans ses coffres cinquante mille talents, sans compter l'année de son revenu qui se montait à trente mille. Ce n'était pas, au reste, sans fondement que ses courtisans aspiraient à lui succéder; car ils avaient tous tant de mérite et de dignité, qu'on les eût pris pour autant de rois. Tous d'une belle figure et d'une taille imposante, ils alliaient la bravoure à la prudence

ut qui eos ignoraret, non ex una gente, sed ex toto terrarum orbe electos judicaret. Neque enim unquam ante Macedonia, vel ulla gens alia, tam clarorum virorum proventu floruit: quos primo Philippus, mox Alexander tanta cura legerat, ut non tam ad societatem belli quam in successionem regni electi viderentur. Quis igitur miretur, talibus ministris, orbem terrarum victum, quum exercitus Macedonum tot, non ducibus, sed regibus regeretur? qui nunquam sibi reperissent pares, si non inter se concurrissent; multosque Macedonia pro uno Alexandros habuisset, nisi fortuna eos æmulatione virtutis in perniciem mutuam armasset.

II. Ceterum, occiso Alexandro, non ut læti, ita et securi fuere, omnibus unum locum competentibus; nec minus milites quam invicem se timebant, quorum et libertas solutior, et favor incertus erat. Inter ipsos vero æqualitas discordiam augebat, nemine tantum ceteros excedente,

en sorte que, si on ne les avait point connus, on eût pensé qu'ils avaient été choisis, non dans une seule nation, mais dans l'univers entier. Jamais, en effet, jusqu'alors ni la Macédoine, ni aucun autre pays, n'avaient enfanté tant de grands hommes à la fois. Philippe d'abord, et ensuite Alexandre, les avaient choisis avec tant de soin, qu'ils semblaient avoir eu moins en vue dans ce choix de se donner des compagnons de guerre, que des successeurs au trône. Faut-il donc s'étonner qu'avec de tels officiers Alexandre ait vaincu l'univers, quand son armée était commandée moins par des généraux que par des rois? Jamais ils n'eussent trouvé d'adversaires dignes d'eux, s'ils n'en fussent venus aux mains les uns contre les autres; et la Macédoine, au lieu d'un Alexandre, en aurait eu plusieurs, si la fortune, par émulation de mérite, ne leur eût mis les armes à la main pour s'entre-détruire.

II. Au reste, après la mort d'Alexandre, comme ils avaient tous les mêmes prétentions, leur sécurité ne fut pas égale à leur joie. Non-seulement ils se redoutaient les uns les autres, mais ils craignaient encore les soldats, dont la licence croissait de jour en jour, et dont la faveur était incertaine. D'autre part, leur égalité nourrissait leurs divisions; car aucun d'entre eux n'avait assez de supériorité sur les autres

ut ei aliquis se submitteret. Armati itaque in regiam coeunt ad formandum rerum præsentium statum. Perdiccas censet Roxanes exspectari partum, quæ, exacto mense octavo, matura jam ex Alexandro erat; et, si puerum peperisset, hunc dari successorem patri. Meleager negat differenda in partus dubios consilia; nec exspectandum dum reges nascerentur, quum jam genitis uti liceret: seu puer illis placeat, esse Pergami filium Alexandri, natum ex Barsine, nomine Herculem; seu mallent juvenem, esse in castris fratrem Alexandri Aridæum, comem, et cunctis non suo tantum, verum et patris Philippi nomine acceptissimum. Ceterum Roxanen esse originis Persicæ, nec esse fas ut Macedonibus ex sanguine eorum, quorum regna deleverint, reges constituantur; quod nec ipsum Alexandrum voluisse dicit; denique morientem nullam de eo mentionem habuisse. Ptolemæus recusabat

pour qu'on voulût se soumettre à lui. Ils s'assemblent donc en armes dans le palais pour régler les affaires présentes. Perdiccas propose d'attendre l'accouchement de Roxane, qui était déjà dans le neuvième mois de sa grossesse, et, si elle met au monde un enfant mâle, de le donner pour successeur à Alexandre, son père. Méléagre dit qu'on ne doit point différer de prendre un parti jusqu'à un accouchement incertain, ni attendre la naissance d'un roi, quand il y en avait déjà de nés. S'ils voulaient pour roi un enfant, ils avaient à Pergame un fils d'Alexandre et de Barsine, nommé Hercule; s'ils préféraient un jeune homme, ils avaient dans le camp Aridée, frère d'Alexandre, prince affable et universellement aimé, tant par lui-même, qu'à cause de la mémoire de Philippe, son père. D'ailleurs Roxane était Perse d'origine, et il ne convenait pas de donner pour rois aux Macédoniens des princes du sang de ceux dont ils avaient renversé l'empire. Enfin ce n'avait point été l'intention d'Alexandre lui-même, puisqu'en mourant il n'avait fait aucune mention de cet enfant. Ptolémée repoussait

regem Aridæum, non propter maternas modo sordes, quod ex Larissæo scorto[1] nasceretur, sed etiam propter valetudinem majorem[2] quam patiebatur, ne ille nomen regis, alius imperium teneret; melius esse ex his legi, qui pro virtute regi suo proximi fuerint, qui provincias regant, quibus bella mandentur, quam sub persona regia indignorum subjiciantur imperio. Vicit Perdiccæ sententia, consensu universorum. Placuit itaque Roxanes exspectari partum; et si puer natus fuisset, tutores Leonatum et Perdiccam et Craterum et Antipatrum constituunt; confestimque in tutorum obsequia jurant.

III. Quum equites quoque idem fecissent, pedites, indignati nullas sibi consiliorum partes relictas, Aridæum, Alexandri fratrem, regem appellant, satellitesque illi ex tribu sua legunt, et nomine Philippi patris vocari jubent. Quæ quum nuntiata equitibus essent, legatos ad mitigandos eorum animos, duos ex proceribus,

Aridée pour roi, non-seulement à cause de la turpitude de sa naissance du côté de sa mère, qui était une courtisane de Larisse, mais parce qu'il était sujet à des attaques d'épilepsie. Il représentait qu'Aridée n'aurait que le vain nom de roi, et qu'un autre en aurait l'autorité; qu'il valait mieux choisir, parmi les généraux que leur mérite avait le plus approchés d'Alexandre, des hommes qui fussent capables de gouverner les provinces et de conduire les guerres, que d'obéir, sous un fantôme de roi, à des gens indignes de commander. L'avis de Perdiccas prévalut, du consentement de tous. On résolut donc d'attendre l'accouchement de Roxane, et, dans le cas où elle donnerait le jour à un garçon, on nomma pour tuteurs à cet enfant Léonat, Perdiccas, Cratère et Antipater, auxquels on prêta sur-le-champ serment de fidélité.

III. La cavalerie en fit autant; mais l'infanterie, indignée qu'on ne l'eût consultée en rien, nomme roi Aridée, frère d'Alexandre, lui compose une garde tirée de son corps, et lui donne le nom de Philippe, père de ce prince. A cette nouvelle, les cavaliers députent

Attalum et Meleagrum, mittunt : qui, potentiam ex vulgi adulatione quærentes, omissa legatione, militibus consentiunt. Statim et seditio crevit, ubi caput et consilium habere cœpit. Tunc ad delendum equitatum cuncti armati in regiam irrumpunt; quo cognito, equites trepidi ab urbe discedunt, castrisque positis, et ipsi pedites terrere cœperunt. Sed nec procerum inter se odia cessabant. Attalus ad interficiendum Perdiccam, ducem partis alterius, mittit : ad quem armatum, et ultro vocantem, quum accedere percussores ausi non fuissent, tanta constantia Perdiccæ fuit, ut ultro ad pedites veniret, et in concionem vocatos edoceret quod facinus molirentur. Respicerent contra quos arma sumpsissent; non illos Persas, sed Macedonas; non hostes, sed cives esse; plerosque etiam cognatos eorum, certe commilitones, eorumdem castrorum ac periculorum socios : edituros deinde egregium hostibus suis spectaculum,

Attale et Méléagre, deux de leurs principaux officiers, pour les adoucir; mais ces envoyés, qui cherchaient à s'élever en flattant les mécontents, entrent dans leurs sentiments au lieu de remplir l'objet de leur mission. La sédition augmenta aussitôt, dès que les fantassins eurent des chefs et un conseil. Alors ils fondent tous en armes sur le palais pour exterminer les cavaliers, lesquels, informés de leur approche, sortent en tremblant de la ville; mais, après avoir établi un camp, ils effrayent à leur tour les fantassins. Cependant les haines ne se ralentissaient pas entre les grands. Attale envoya des gens pour assassiner Perdiccas, le chef du parti contraire; mais les assassins, qui le virent armé, défiés par lui au combat, n'osèrent l'approcher. Telle fut son assurance, qu'il alla de son propre mouvement trouver l'infanterie, l'assembla, et lui représenta la noirceur de l'entreprise qu'elle avait méditée. Elle devait considérer contre qui elle avait pris les armes; c'était à des Macédoniens qu'elle avait affaire, et non à des Perses; non à des ennemis, mais à des concitoyens, dont la plupart même étaient leurs parents ou du moins leurs compagnons de guerre, avec lesquels ils avaient habité le même camp et essuyé les mêmes périls; enfin, ils donneraient un spectacle bien agréable à leurs ennemis

ut, quorum armis victos se doleant, eorum mutuis cædibus gaudeant, parentaturosque sanguine suo manibus hostium a se interfectorum.

IV. Hæc quum pro singulari facundia sua Perdiccas perorasset, adeo movit pedites, ut, probato consilio ejus, dux ab omnibus legeretur. Tum equites, in concordiam revocati, in Aridæum regem consentiunt. Servata est portio regni Alexandri filio, si natus esset. Hæc agebant, posito in medio corpore Alexandri, ut majestas ejus testis decretorum esset. His ita compositis, Macedoniæ et Græciæ Antipater præponitur; regiæ pecuniæ custodia Cratero traditur; castrorum, exercitus et rerum cura Meleagro et Perdiccæ assignatur; jubeturque Aridæus rex corpus Alexandri in Hammonis templum deducere. Tunc Perdiccas, infensus seditionis auctoribus, repente ignaro collega, lustrationem, castrorum[1], propter mortem regis, in posterum edicit.

qui se réjouiraient de voir s'entr'égorger ces mêmes soldats par lesquels ils avaient eu la douleur d'être vaincus, et ils satisferaient par l'effusion de leur sang aux mânes de ceux qui avaient péri sous leurs coups.

IV. Perdiccas, ayant prononcé ces paroles avec cette éloquence singulière qui lui était naturelle, fit une telle impression sur l'infanterie, qu'elle se rendit à son avis, et qu'elle l'élut pour chef d'une commune voix. Alors les cavaliers aussi, réconciliés avec les fantassins, consentent au couronnement d'Aridée. Une portion du royaume fut réservée pour le fils d'Alexandre, s'il en naissait un. Cela se passait devant le corps d'Alexandre placé au milieu de la salle, afin que la présence de cet auguste témoin donnât la sanction à ces décrets. Les troubles ainsi apaisés, on fait Antipater gouverneur de la Macédoine et de la Grèce; on donne à Cratère la garde du trésor royal, à Méléagre et à Perdiccas le soin des affaires politiques et militaires; le roi Aridée est chargé de transporter le corps d'Alexandre au temple d'Hammon. Alors Perdiccas, ulcéré contre les auteurs de la sédition, indique tout à coup pour le lendemain, à l'insu de son collègue, la purification du camp, à l'occasion de la mort du roi.

Postquam armatum exercitum in campo constituit, consentientibus universis, evocatos, dum transit, de singulis manipulis seditiosos, supplicio tradi occulte jubet. Reversus inde inter principes provincias dividit, simul ut et removeret æmulos, et munus imperii beneficii sui faceret. Prima Ptolemæo Ægyptus, et Africæ Arabiæque pars[1] sorte venit, quem ex gregario milite Alexander virtutis causa provexerat; cui ad tradendam provinciam Cleomenes, qui Alexandriam ædificaverat, datur. Confinem huic provinciæ Syriam Laomedon Mitylenæus, Ciliciam Philotas, Philo Illyrios accipiunt. Mediæ majori Atropatus, minori socer Perdiccæ præponitur. Susiana gens Scyno, Phrygia major Antigono, Philippi filio, assignatur. Lyciam et Pamphyliam Nearchus, Cariam Cassander, Lydiam Menander sortiuntur.

Après l'avoir rangée en bataille dans la plaine, du consentement de l'armée entière, il appelle, en parcourant les rangs, les mutins de chaque compagnie, et ordonne qu'on les mène secrètement au supplice. Au retour de là, il fit le partage des provinces entre les chefs, soit pour éloigner ses rivaux, soit pour qu'ils lui fussent redevables de leur autorité. En premier lieu le sort donna l'Égypte et une partie de l'Afrique et de l'Arabie à Ptolémée, qu'Alexandre, de simple soldat, avait élevé aux plus hauts emplois en considération de sa valeur; Cléomène, qui avait bâti Alexandrie, fut chargé de le mettre en possession de son gouvernement. Laomédon de Mitylène eut la Syrie, qui confine à cette province; Philotas, la Cilicie; Philon, l'Illyrie. Atropate fut fait gouverneur de la grande Médie, et le beau-père de Perdiccas, de la petite. On assigna la Susiane à Scynus, et la grande Phrygie à Antigone, fils de Philippe. La Lycie et la Pamphylie échurent à Néarque, la Carie à Cassandre, la Lydie à Ménandre,

Leonato minor Phrygia evenit; Thracia et regiones Pontici maris Lysimacho; Cappadocia cum Paphlagonia Eumeni data. Summus castrorum tribunatus Seleuco, Antiochi filio, cessit. Stipatoribus regis satellitibusque Cassander, filius Antipatri, præficitur. In Bactriana ulteriore et Indiæ regionibus, priores præfecti retenti. Terras inter amnes Hydaspem et Indum Taxiles habebat. In colonias in Indis conditas Pithon, Agenoris filius, mittitur. Paropamisios et fines Caucasi montis Oxyartes accepit. Arachosii Gedrosique Sibyrtio traduntur; Drancæ et Arei Stasanori. Bactrianos Amyntas sortitur, Sogdianos Philippus, Stagnor Parthos, Hyrcanos Phrataphernes, Carmanos Tleptolemus, Persas Peucestes, Babylonios Archon Pellæus, Arcesilaus Mesopotamiam. Quum hæc divisio, veluti fatale munus, singulis contigisset, ita magna incrementorum materia plurimis fuit: siquidem non magno

la petite Phrygie à Léonat, la Thrace et les pays qui s'étendent vers la mer du Pont à Lysimaque, la Cappadoce et la Paphlagonie à Eumène. Séleucus, fils d'Antiochus, eut le commandement général des armées. Cassandre, fils d'Antipater, fut fait capitaine de l'escorte et des gardes du roi. La Bactriane ultérieure et les régions de l'Inde conservèrent leurs anciens gouverneurs. Taxile possédait tout le pays situé entre l'Hydaspe et l'Indus. On envoie Pithon, fils d'Agénor, dans les colonies indiennes. Oxyarte eut pour sa part les Paropamisiens et les peuples qui habitent les extrémités du Caucase; Sibyrtius, les Arachosiens et les Gédrosiens; Stasanor, les Drances et les Aréens; Amyntas, les Bactriens; Philippe, les Sogdiens; Stagnor, les Parthes; Phratapherne, les Hyrcaniens; Tleptolème, les Carmaniens; Peuceste, les Perses; Archon de Pella les Babyloniens, et Arcésilas, la Mésopotamie. Ce partage, réglé, pour ainsi dire, par le sort fut l'origine de la prodigieuse élévation de plusieurs de ces chefs: car peu

post tempore, quasi regna, non præfecturas divisissent, sic reges ex præfectis facti, magnas opes non sibi tantum paraverunt, verum etiam posteris reliquerunt.

V. Dum hæc in Oriente aguntur, in Græcia Athenienses et Ætoli bellum, quod jam vivo Alexandro moverant, summis viribus instruebant. Causæ belli erant quod reversus ab India Alexander epistolas in Græciam scripserat, quibus omnium civitatum exsules, præter cædis damnati, restituebantur. Quæ recitatæ, præsente universa Græcia, in mercatu Olympiaco, magnos motus fecerunt, quod plurimi non legibus pulsi patria, sed per factionem principum fuerant, verentibus iisdem principibus, ne revocati potentiores in republica fierent. Palam igitur jam tunc multæ civitates libertatem bello vindicandam fremebant. Principes tamen omnium Athenienses et Ætoli fuere. Quod quum nuntiatum Alexandro esset, mille naves longas sociis imperari

de temps après, comme s'ils s'étaient distribué, non des gouvernements, mais des royaumes, de gouverneurs ils se firent rois, et acquirent une grande puissance, qu'ils transmirent même à leurs descendants.

V. Tandis que cela se passait dans l'Orient, les Athéniens et les Étoliens, dans la Grèce, se disposaient à soutenir de toutes leurs forces la guerre qu'ils avaient entreprise du vivant d'Alexandre. Le sujet de cette guerre était que ce prince, à son retour des Indes, avait envoyé aux Grecs des lettres par lesquelles il rappelait les exilés des différentes villes, à l'exception de ceux qui avaient été condamnés pour meurtre. Cet ordre lu en présence de toute la Grèce assemblée aux jeux Olympiques, causa de grands mouvements, parce que la plupart de ces exilés n'avaient pas été chassés par un jugement légal, mais par la cabale des chefs, et que ceux-ci craignaient, si les bannis étaient rappelés, qu'ils ne devinssent les plus puissants dans l'État. Plusieurs peuples, à la tête desquels étaient les Athéniens et les Étoliens, déclaraient hautement qu'il fallait prendre les armes pour la liberté. Alexandre, instruit de ce soulèvement, avait ordonné aux alliés d'armer mille

præceperat, quibus in Occidente bellum gereret; excursurusque cum valida manu fuerat ad Athenas delendas. Igitur Athenienses, contracto triginta millium exercitu et ducentis navibus, bellum cum Antipatro, cui Græcia sorte evenerat, gerunt; eumque detrectantem prœlium, et Heracleæ urbis[1] mœnibus tuentem se, obsidione cingunt.

Eodem tempore Demosthenes, Atheniensis orator, pulsus patria ob crimen accepti ab Harpalo[2] auri; qui crudelitatem Alexandri fugerat, quod civitatem in ejusdem Alexandri bellum impelleret, forte Megaris exsulabat: qui, ut missum ab Atheniensibus Hyperidem legatum cognovit, qui Peloponnenses in societatem armorum sollicitaret, secutus eum, Sicyona, Argos et Corinthum, ceterasque civitates eloquentia sua Atheniensibus junxit. Ob quod factum, missa ab Atheniensibus obviam nave, ab exilio revocatur. Interim in obsidione Antipatri

galères pour une expédition en Occident, où il devait se rendre lui-même avec une puissante armée, afin de détruire Athènes. Les Athéniens, donc, après avoir levé trente mille hommes et équipé deux cents vaisseaux, marchent contre Antipater, à qui le gouvernement de la Grèce était échu; et comme il refusait la bataille, et qu'il se tenait renfermé dans Héraclée, ils font le blocus de cette ville.

Dans le même temps, l'orateur athénien Démosthène, chassé de sa patrie sous l'accusation d'avoir reçu de l'or d'Harpalus, qui avait fui la cruauté d'Alexandre, et de pousser les Athéniens à la guerre contre ce prince, était en exil à Mégare. Ayant su que ses concitoyens avaient député Hypéride vers ceux du Péloponèse, pour les attirer dans leur parti, il se joignit à lui, et par son éloquence engagea Sicyone, Argos, Corinthe et les autres villes à se liguer avec Athènes. En reconnaissance de ce service, les Athéniens envoyèrent pour le ramener dans sa patrie un vaisseau au-devant de lui. Cependant au siége d'Héraclée,

Leosthenes, dux Atheniensium, telo e muris in transeuntem jacto occiditur. Quæ res tantum animorum Antipatro dedit, ut etiam vallum rescindere auderet. Auxilium deinde a Leonato per legatos petit; qui quum venire cum exercitu nuntiatus esset, obvii ei Athenienses cum instructis copiis fuere, ibique equestri prœlio gravi vulnere ictus exstinguitur. Antipater, tametsi auxilia sua videret victa, morte tamen Leonati lætatus est: quippe et æmulum sublatum, et vires ejus accessisse sibi gratulabatur. Statim igitur exercitu ejus recepto, quum par hostibus etiam prœlio videretur, solutus obsidione, in Macedoniam concessit. Græcorum quoque copiæ, finibus Græciæ hoste pulso, in urbes dilapsæ.

VI. Interea Perdiccas, bello Ariarathi, regi Cappadocum, illato, prœlioque victor, nihil præmii præter vulnera et pericula retulit: quippe hostes, ab acie in urbem recepti,

Léosthène, général des Athéniens, fut tué d'un trait lancé du haut des remparts tandis qu'il passait. Cette circonstance releva tellement le courage d'Antipater, qu'il osa même faire une brèche aux retranchements qui le couvraient. Il envoie ensuite demander du secours à Léonat. La nouvelle s'étant répandue que celui-ci s'approchait avec une armée, les Athéniens allèrent à sa rencontre en ordre de bataille; il y eut un combat de cavalerie, où Léonat fut grièvement blessé et périt. Quoique Antipater eût vu vaincre le renfort qui venait à son secours, il fut pourtant charmé de la mort de Léonat: il se félicitait d'être à la fois délivré d'un rival et fortifié de ses troupes. Dès qu'il les eut reçues, et qu'il se vit en état de faire face à l'ennemi, même en rase campagne, il le força de lever le siége, et se retira dans la Macédoine. Les troupes grecques, de leur côté, après avoir chassé l'ennemi de leur territoire, se dispersèrent dans leurs villes.

VI. Cependant Perdiccas avait entrepris la guerre contre Ariarathe, roi de Cappadoce; mais vainqueur dans un combat, il ne rapporta de cette expédition d'autre avantage que des blessures et des périls: car les ennemis, s'étant retirés du champ de bataille dans leur ville,

occisis conjugibus et liberis, domos quisque suas cum omnibus copiis incenderunt. Eodem congestis etiam servitiis, et semetipsos præcipitant, ut nihil hostis victor suarum rerum præter incendii spectaculo, frueretur. Inde, ut viribus auctoritatem regiam acquireret, ad nuptias Cleopatræ, sororis Alexandri Magni, et alterius Alexandri[1] quondam uxoris, non aspernante Olympiade, matre ejus, intendit; sed prius Antipatrum sub affinitatis obtentu capere cupiebat. Itaque fingit se in matrimonium filiam ejus petere, quo facilius ab eo supplementum tironum ex Macedonia obtineret. Quem dolum præsentiente Antipatro, dum duas eodem tempore uxores quærit, neutram obtinuit[2]. Post hæc bellum inter Antigonum et Perdiccam oritur. Antigono Craterus et Antipater auxilium ferebant: qui, facta cum Atheniensibus pace, Polyperchonta Græciæ et Macedoniæ præponunt. Perdiccas, alienatis rebus,

égorgèrent leurs femmes et leurs enfants, et brûlèrent chacun leurs maisons avec toutes leurs richesses. Ils jetèrent aussi dans les flammes leurs esclaves, et s'y précipitèrent eux-mêmes, pour que l'ennemi vainqueur ne tirât d'autre jouissance de leurs biens que le spectacle d'un incendie. Perdiccas, voulant ensuite joindre à sa puissance l'autorité de roi, se proposa, avec l'agrément d'Olympias, d'épouser Cléopâtre, sœur d'Alexandre le Grand, et mariée autrefois avec l'autre Alexandre; mais il avait envie de tromper auparavant Antipater, en paraissant vouloir entrer dans sa famille. Il feignit donc de demander sa fille en mariage, pour obtenir plus aisément de lui un renfort de recrues macédoniennes. Antipater devina la ruse, et Perdiccas, en recherchant deux femmes à la fois, n'obtint ni l'une ni l'autre. Ensuite la guerre s'éleva entre Antigone et lui. Antigone fut secouru par Cratère et Antipater, qui, ayant fait la paix avec les Athéniens, établissent Polyperchon gouverneur de la Grèce et de la Macédoine. Perdiccas, voyant ses affaires changer de face,

Aridæum, et Alexandri Magni filium[1] in Cappadocia, quorum cura illi mandata fuerat, de summa belli in consilium adhibet. Quibusdam placebat bellum in Macedoniam transferri, ad ipsum fontem et caput regni, ubi et Olympias esset, mater Alexandri, non mediocre momentum partium, et civium favor, propter Alexandri Philippique nomina; sed in rem visum est ab Ægypto incipere, ne, in Macedoniam profectis, Asia a Ptolemæo occuparetur. Eumeni, præter provincias quas acceperat, Paphlagonia, et Caria, et Lycia, et Phrygia adjiciuntur. Ibi Craterum et Antipatrum opperiri jubetur : adjutores ei dantur cum exercitibus frater Perdiccæ Alcetas, et Neoptolemus; Clito cura classis traditur; Cilicia, Philotæ adempta, Philoxeno datur; ipse Perdiccas Ægyptum cum ingenti exercitu petit. Sic Macedonia, in duas partes discurrentibus ducibus, in sua viscera armatur, ferrumque ab hostili

consulta, dans la Cappadoce, sur la guerre présente, Aridée et le fils d'Alexandre le Grand, qu'on avait confiés à ses soins. Quelques-uns étaient d'avis de transporter la guerre dans la Macédoine, le siége et le centre de l'empire, où ils auraient Olympias, mère d'Alexandre, dont la présence donnerait une grande force à leur parti, et leur acquerrait la faveur du peuple, à cause de la mémoire d'Alexandre et de Philippe; mais on jugea à propos de commencer par l'Égypte, de peur que, lorsqu'on serait parti pour la Macédoine, Ptolémée ne s'emparât de l'Asie. On ajouta aux provinces d'Eumène la Paphlagonie, la Carie, la Lycie et la Phrygie. On lui prescrivit d'y attendre Cratère et Antipater; on lui donna, pour le soutenir, Alcète, frère de Perdiccas, et Néoptolème, avec des troupes; Clitus eut le commandement de la flotte; on ôta la Cilicie à Philotas, pour la donner à Philoxène, et Perdiccas prit lui-même le chemin de l'Égypte à la tête d'une grande armée. C'est ainsi que la Macédoine, divisée en deux partis par la désunion de ses chefs, s'armait contre ses propres entrailles : tournant contre ses enfants un fer

bello in civilem sanguinem vertit, exemplo furentium, manus ac membra sua ipsa cæsura. Sed Ptolemæus in Ægypto solerti industria magnas opes parabat : quippe et Ægyptios insigni moderatione in favorem sui sollicitaverat, et reges finitimos beneficiis obsequiisque devinxerat; terminos quoque imperii, acquisita Cyrene[1] urbe, ampliaverat, factusque jam tantus erat, ut non tam timere hostes quam timendus ipse hostibus esset.

VII. Cyrene autem condita fuit ab Aristæo, cui nomen Battos[2] propter linguæ obligationem fuit. Hujus pater Grinus, rex Theræ insulæ, quum ad oraculum Delphos, propter dedecus adolescentis filii nondum loquentis, deum deprecaturus venisset, responsum accepit, quo jubebatur filius ejus Battos Africam petere, et urbem Cyrenen condere, usum linguæ ibi accepturus. Quum responsum ludibrio simile videretur, propter solitudinem Theræ insulæ,

encore teint du sang ennemi, elle ressemblait à ces frénétiques qui, dans leur fureur, se coupent à eux-mêmes les mains et les pieds. Cependant Ptolémée, en Égypte, travaillait avec une grande habileté à se rendre puissant : car il avait gagné par son insigne modération la bienveillance des Égyptiens, et il s'était attaché les rois voisins par ses bienfaits et ses procédés officieux. Il avait même reculé les limites de ses États par la prise de la ville de Cyrène; et telles étaient déjà ses forces qu'il craignait moins ses ennemis qu'il n'était à craindre pour eux.

VII. Cyrène avait été bâtie par Aristée, surnommé Battus, à cause de son embarras de langue. Son père Grinus, roi de l'île de Théra, honteux de voir son fils, parvenu à l'adolescence, ne pas parler encore, alla à Delphes implorer la pitié du dieu. La réponse fut que son fils se rendît en Afrique, qu'il y bâtît la ville de Cyrène, et qu'il y recevrait l'usage de sa langue. Cette réponse parut une raillerie à cause de la rareté de la population de l'île de Théra,

ex qua coloni ad urbem condendam in Africam, tam vastæ regionis, proficisci jubebantur, res omissa est. Interjecto deinde tempore, velut contumaces, pestilentia deo parere compelluntur : quorum tam insignis paucitas fuit, ut vix unam navem complerent. Quum venissent in Africam, pulsis accolis, montem Cyram, et propter amœnitatem loci, et propter fontis ubertatem, occupavere. Ibi Battos, dux eorum, linguæ nodis solutis, loqui primum cœpit : quæ res animos eorum, ex promissis dei jam parte percepta, in reliquam spem condendæ urbis accendit. Positis igitur castris, opinionem veteris fabulæ accipiunt, Cyrenen, eximiæ pulchritudinis virginem, a Thessaliæ monte Pelio ab Apolline raptam, perlatamque in ejusdem montis juga, cujus collem occupaverant, a deo repletam quatuor pueros peperisse, Nomium, Aristæum, Authocum, Agreum ; missos a patre Hypseo, rege Thessaliæ, qui perquirerent virginem,

d'où l'on ordonnait d'envoyer une colonie qui irait fonder une ville dans un aussi vaste pays que l'Afrique, et l'ordre ne fut pas exécuté. Quelque temps après, le dieu, pour les punir de leur résistance et les forcer à obéir, affligea les habitants de la peste. Le nombre des colons de Théra se trouva si petit, qu'ils remplissaient à peine un vaisseau. Arrivés en Afrique, ils chassèrent les habitants du mont Cyra, et s'y établirent, tant à cause de l'agrément du lieu que de l'abondance des eaux. Ce fut là que la langue d'Aristée, leur chef, se délia, et qu'il se mit à parler pour la première fois. Quand une partie des promesses d'Apollon fut accomplie, ils conçurent l'espoir de voir le reste de la prédiction se réaliser, et de bâtir la ville. Lors donc qu'ils eurent campé en ce lieu, ils entendirent parler d'une ancienne tradition. On racontait qu'une jeune fille d'une beauté rare, appelée Cyrène, avait été enlevée par Apollon et transportée, du mont Pélion dans la Thessalie, sur le sommet de celui dont ils venaient d'occuper une éminence ; qu'elle avait eu de ce dieu quatre garçons, Nomius, Aristée, Authocus et Agréus ; que les gens qu'Hypsée, roi de Thessalie, père de Cyrène, envoya pour la chercher,

loci amœnitate captos, terris in iisdem cum virgine resedisse ; ex his pueris tres adultos in Thessaliam reversos avita regna recepisse ; Aristæum in Arcadia late regnasse, eumque primum et apium et mellis usum, et lactis ad coagula, hominibus tradidisse, solstitialesque ortus sideris[1] primum invenisse. Quibus auditis, Battos, virginis nomine ex responsis agnito, urbem Cyrenen condidit.

VIII. Igitur Ptolemæus, hujus urbis auctus viribus, bellum in adventum Perdiccæ parabat. Sed Perdiccæ plus odium arrogantiæ quam vires hostium nocebant : quam exosi, etiam socii ad Antipatrum gregatim profugiebant. Neoptolemus quoque, in auxilium Eumeni relictus, non solum transfugere, verum etiam prodere partium exercitum voluit. Quam rem quum præsensisset Eumenes, cum proditore decernere prœlio necesse habuit. Victus Neoptolemus ad Antipatrum et Polyperchonta profugit ; hisque persuadet,

furent charmés de la beauté du lieu, et s'y fixèrent avec elle ; que trois de ces enfants, devenus grands, retournèrent en Thessalie, et y occupèrent le trône de leur aïeul ; qu'Aristée régna dans une vaste contrée d'Arcadie ; qu'il fut le premier qui enseigna aux hommes à élever les abeilles, à se servir du miel et à cailler le lait, et qu'il observa aussi le premier le lever de l'astre qui paraît au solstice d'été. Battus, instruit de ces particularités, et reconnaissant dans le nom de cette jeune fille celui que l'oracle avait désigné, bâtit sa ville et la nomma Cyrène.

VIII. Ptolémée donc, fortifié par l'acquisition de cette ville, se disposait à recevoir Perdiccas les armes à la main. Mais ce dernier avait moins à craindre des forces de l'ennemi, que de la haine qu'inspirait son arrogance : ses alliés eux-mêmes en étaient si choqués, qu'ils passaient en foule du côté d'Antipater. Néoptolème, qui avait été laissé à Eumène pour le soutenir, pensa non-seulement à l'abandonner, mais à débaucher les troupes du parti. Eumène pressentit son projet, et fut obligé d'en venir aux mains avec le traître. Néoptolème, vaincu, se réfugia auprès d'Antipater et de Polyperchon, auxquels il persuada

ut, continuatis mansionibus, læto ex victoria et securo fuga sua Eumeni superveniant. Sed res Eumenem non latuit. Itaque insidiæ in insidiatores versæ; et qui securum aggressuros se putabant, securis in itinere, et pervigilio noctis fatigatis, occursum est. In eo prœlio Polyperchon occiditur. Neoptolemus quoque, cum Eumene congressus, diu mutuis vulneribus acceptis colluctatus est; in summa victus occumbit. Victor igitur duobus prœliis continuis, Eumenes afflictas partes transitione sociorum paululum sustentavit. Ad postremum tamen, Perdicca occiso[1] ab exercitu, hostis cum Pithone et Illyrio, et Alceta, fratre Perdiccæ, appellatur; bellumque adversus eos Antigono decernitur.

d'aller d'une seule traite tomber brusquement sur Eumène, qu'ils trouveraient triomphant de sa défaite et tranquillisé par sa fuite. Mais Eumène eut avis de ce dessein, et ceux qui devaient tendre le piége y furent eux-mêmes pris : quand ils croyaient le surprendre, il vint au-devant d'eux, et les attaqua dans leur route lorsqu'ils y pensaient le moins, et qu'ils étaient fatigués d'avoir marché toute la nuit. Polyperchon fut tué dans le combat. Eumène et Néoptolème s'étant rencontrés, luttèrent longtemps l'un contre l'autre, et se blessèrent mutuellement; Néoptolème fut enfin vaincu et resta sur la place. Ces deux victoires consécutives relevèrent un peu le parti d'Eumène, abattu par la désertion des alliés. Mais enfin, après que Perdiccas eut été tué par son armée, Eumène est déclaré ennemi public, avec Pithon, Illyrius, et Alcète, frère de Perdiccas; et Antigone est chargé de leur faire la guerre.

LIVRE XIV.

I. Eumenes, ut Perdiccam occisum, se hostem a Macedonibus judicatum, bellumque Antigono decretum cognovit ultro ea militibus suis indicavit, ne fama aut rem in majus extolleret, aut militum animos rerum novitate terreret; simul ut quomodo circa se animati essent cognosceret, sumpturus consilium ex motu universorum. Constanter tamen præfatus est, si cui hæc terrori essent, habere eum discedendi potestatem. Qua voce adeo cunctos in studium partium suarum induxit, ut ultro bellum omnes hortaren-

I. Lorsque Eumène eut appris que Perdiccas avait été tué, que les Macédoniens l'avaient déclaré lui-même ennemi de l'État, et qu'Antigone était chargé de lui faire la guerre, il en instruisit ses soldats, de peur que ces faits ne fussent exagérés par la renommée, ou que cette nouvelle, en les surprenant, ne les effrayât. Son dessein était aussi de sonder leurs dispositions à son égard, et de prendre conseil de l'impression générale. Il commença pourtant par dire avec fermeté que ceux d'entre eux qui seraient épouvantés par ces événements vaient la liberté de se retirer. Ces paroles les attachèrent tous si fortement à son parti, que tous le poussaient d'eux-mêmes

tur, rescissurosque se ferro decreta Macedonum affirmarent. Tunc, exercitu in Æoliam promoto, pecunias civitatibus imperat; recusantes dare hostiliter diripit. Inde Sardes profectus est ad Cleopatram, sororem Alexandri Magni, ut ejus voce centuriones principesque confirmarentur; existimaturos ibi majestatem regiam verti, unde soror Alexandri staret. Tanta veneratio magnitudinis Alexandri erat, ut etiam per vestigia mulierum favor sacrati ejus nominis quæreretur. Quum reversus in castra esset, epistolæ totis castris abjectæ inveniuntur, quibus iis, qui Eumenis caput ad Antigonum detulissent, magna præmia definiebantur. His cognitis, Eumenes vocatis ad concionem militibus primo gratias agit, quod nemo inventus esset, qui spem cruenti præmii fidei sacramenti anteponeret; deinde callide subnectit confectas has a se epistolas ad experiendos suo-

à la guerre, et qu'ils lui promirent de déchirer avec le fer les décrets des Macédoniens. Il fit ensuite marcher son armée en Éolie, mit les villes à contribution, et pilla celles qui refusèrent de payer. De là il se rendit à Sardes auprès de Cléopâtre, sœur d'Alexandre le Grand; il espérait que le langage de cette princesse rassurerait les centurions et les premiers officiers de son armée, qui s'imagineraient que l'autorité royale se trouvait dans le parti pour lequel se déclarait la sœur d'Alexandre. Telle était la vénération qu'inspirait la grandeur de ce roi, qu'on cherchait à s'appuyer de son nom sacré même en suivant les traces des femmes de sa famille. Lorsque Eumène fut retourné dans son camp, on y trouva, répandues dans tous les quartiers, des lettres qui promettaient de grandes récompenses à quiconque apporterait sa tête à Antigone. Eumène, en ayant eu avis, fit assembler ses soldats. Il commença par les remercier de ce qu'il ne s'était trouvé personne parmi eux qui eût sacrifié son serment de fidélité à l'espoir d'une récompense ensanglantée; puis il ajouta adroitement que c'était lui qui avait supposé ces lettres, afin de mettre leurs

rum animos esse. Ceterum salutem suam in omnium potestate esse; nec Antigonum, nec quemquam ducum sic velle vincere, ut ipse in se exemplum pessimum statuat. Hoc facto et in præsenti labantium animos deterruit, et in futurum providit, ut, si quid simile accidisset, non se ab hoste corrumpi, sed ab duce tentari arbitrarentur. Omnes igitur operam suam certatim ad custodiam salutis ejus offerunt.

II. Interim Antigonus cum exercitu supervenit, castrisque positis, postera die in aciem procedit. Nec Eumenes moram prœlio fecit; qui, victus, in munitum quoddam castellum[1] confugit: ubi quum videret se fortunam obsidionis subiturum, majorem exercitus partem dimisit, ne aut consensu multitudinis hosti traderetur, aut obsidio ipsa multitudine gravaretur. Legatos deinde ad Antipatrum, quod solus par Antigoni viribus videbatur, supplices mittit: a quo quum auxilia Eumeni missa Antigonus didicisset, ab obsidione recessit.

sentiments à l'épreuve; qu'au reste, ils pouvaient tous disposer de sa vie, mais que ni Antigone, ni aucun des autres généraux, ne voudrait se procurer la victoire en donnant un exemple détestable, qui pourrait lui être funeste à lui-même. Par cette conduite, il retint pour le présent dans le devoir ceux dont la fidélité chancelait, et fit en sorte pour l'avenir que, si pareille chose arrivait, ils se crussent, non pas tentés par l'ennemi, mais éprouvés par leur chef. Tous s'offrent donc à l'envi pour veiller à la sûreté de sa personne.

II. Sur ces entrefaites, Antigone survient à la tête d'une armée, et, après avoir établi son camp, il avance le jour suivant en ordre de bataille. Eumène n'hésite point à accepter le combat; vaincu, il se réfugie dans un château fortifié. Prévoyant qu'il y subirait les risques d'un siége, il congédia la plupart de ses soldats, de peur qu'ils ne s'accordassent tous pour le livrer à l'ennemi, ou que leur nombre ne lui fût à charge pendant le siége. Il envoie ensuite des députés implorer l'assistance d'Antipater, qui paraissait seul capable de tenir tête à Antigone. Ce dernier, ayant appris qu'Antipater lui avait envoyé du secours, abandonna le siége.

Erat quidem solutus ad tempus metu mortis Eumenes; sed nec salutis, dimisso exercitu, magna spes erat. Omnia igitur circumspicienti optimum visum est ad Alexandri Magni Argyraspidas [1], invictum exercitum, et tot victoriarum præfulgentem gloria, decurrere. Sed Argyraspides, post Alexandrum, omnes duces fastidiebant, sordidam militiam sub aliis, post tanti regis memoriam, existimantes. Itaque Eumenes blandimentis agere, suppliciter singulos alloqui, nunc commilitones suos, nunc patronos appellans, periculorum Orientalium socios; nunc refugia salutis suæ et unica præsidia commemorans; solos esse, quorum virtute Oriens sit domitus; solos, qui militiam Liberi patris, qui Herculis monumenta superarint; per hos Alexandrum Magnum factum; per hos divinos honores et immortalem gloriam consecutum : orat, ut non tam ducem se quam commilitonem recipiant, unumque ex corpore suo esse velint. Receptus hac lege,

Eumène se vit pour ce moment hors de péril; mais, comme il avait licencié ses troupes, il n'avait pas grand espoir de sauver sa vie. Il jugea donc, après avoir tout considéré, que le meilleur parti qu'il eût à prendre, était de se réfugier auprès des Argyraspides d'Alexandre le Grand, corps invincible, illustré par l'éclat de ses victoires. Mais ces soldats, depuis la mort d'Alexandre, dédaignaient tous les autres chefs; ils eussent cru s'avilir en servant sous d'autres généraux, après avoir servi sous un si grand roi. C'est pourquoi Eumène a recours à la flatterie : il leur parle à chacun en particulier d'un ton suppliant; il les appelle tantôt ses compagnons de guerre, tantôt ses protecteurs, tantôt ses camarades de périls dans l'Orient, tantôt son refuge et son unique soutien. Il leur dit que leur valeur seule a subjugué l'Orient; qu'eux seuls ont surpassé les exploits de Bacchus et effacé les monuments de la gloire d'Hercule; que c'est par eux qu'Alexandre a mérité le surnom de Grand, par eux qu'il a obtenu les honneurs divins et une renommée immortelle. Il les prie de le recevoir, non comme leur chef, mais comme leur camarade, et de lui accorder une place dans leur corps. Il y est reçu à cette condition

paulatim imperium, primum monendo singulos, mox, quæ perperam facta erant, blande corrigendo, usurpat; nihil in castris sine illo agi, nihil administrari sine solertia illius poterat.

III. Ad postremum, quum Antigonum venire cum exercitu nuntiatum esset, compellit eos in aciem descendere. Ibi, dum ducis imperia contemnunt, hostium virtute superantur. In eo prœlio non gloriam tantum tot bellorum cum conjugibus et liberis, sed et præmia longa militia parta, perdiderunt. Sed Eumenes, qui auctor cladis erat, nec aliam spem salutis reliquam habebat, victos hortabatur. Nam et virtute eos superiores fuisse affirmabat : quippe ab his quinque millia hostium cæsa; et, si in bello perstent, ultro hostes pacem petituros. Damna, quibus se victos putent, duo millia mulierum et paucos infantes et servitia esse, quæ melius vincendo possint reparare

mais peu à peu il s'empare du commandement, d'abord en donnant en particulier des avis aux soldats, et puis en les reprenant avec douceur de leurs fautes; rien ne pouvait se faire sans lui dans le camp, aucune mesure ne pouvait être prise sans qu'on eût recours à son habileté.

III. Enfin, ayant eu avis qu'Antigone approchait avec une armée, il pousse les Argyraspides à livrer bataille. Ils furent vaincus par le courage de l'ennemi, pour avoir dédaigné les ordres de leur chef. Ils perdirent dans cette action, avec leurs femmes et leurs enfants, non-seulement la gloire dont ils s'étaient couverts dans tant de guerres, mais encore les récompenses acquises par leurs longs services. Cependant Eumène, qui avait été l'occasion de leur défaite, et qui n'avait de ressource qu'en eux, les exhortait à reprendre courage. Il leur disait qu'ils avaient montré plus de valeur que leurs ennemis, puisqu'ils en avaient tué cinq mille; qu'en continuant la guerre, ils les forceraient à demander la paix; que la perte en conséquence de laquelle ils se croyaient vaincus, ne consistait qu'en deux mille femmes, et en un petit nombre d'enfants et d'esclaves, et qu'ils la répareraient bien mieux en poursuivant la victoire

quam deserendo victoriam. Porro Argyraspides neque fugam se tentaturos dicunt post damna patrimoniorum et post conjuges amissas, neque bellum gesturos contra liberos suos; ultroque eum convitiis agitant, quod se, post tot annos emeritorum stipendiorum, redeuntes domum cum præmiis tot bellorum, ab ipsa missione rursus in novam militiam immensaque bella revocaverit, et a laribus jam quodammodo suis, et ab ipso limine patriæ[1] abductos, inanibus promissis deceperit; nunc quoque amissis omnibus felicis militiæ quæstibus, ne victos quidem in misera et inopi senecta quiescere sinat. Ignaris deinde ducibus, confestim ad Antigonum legatos mittunt, petentes ut sua reddi jubeat. Is redditurum se pollicetur, si Eumenem sibi tradant. Quibus cognitis, Eumenes cum paucis fugere tentavit; sed retractus, desperatis rebus, quum concursus multitudinis factus esset, petit ut postremum sibi alloqui exercitum liceret.

qu'en y renonçant. Les Argyraspides, de leur côté, lui répondirent qu'après la perte de leurs biens et de leurs femmes, ils ne chercheraient pas à fuir, et qu'ils ne se battraient pas non plus contre leurs enfants. Ils lui reprochent même, en termes insultants, alors que congédiés après tant d'années de service, ils rapportaient chez eux les fruits de tant d'expéditions, de les avoir engagés dans une guerre nouvelle et sans fin, de les avoir abusés par de vaines promesses, et de les avoir arrachés, pour ainsi dire de leurs foyers, et des portes mêmes de leur patrie; et maintenant encore, qu'ils sont vaincus et dépouillés de tout ce qu'ils ont amassé dans des expéditions heureuses, il leur envie la consolation de se reposer dans une indigente et misérable vieillesse. Puis, à l'insu de leurs officiers, ils envoient sur-le-champ des députés à Antigone pour lui redemander ce qu'ils ont perdu. Antigone leur promet de les satisfaire, s'ils veulent lui livrer Eumène. Celui-ci en fut instruit, et tenta de se sauver avec un petit nombre d'amis; mais il fut arrêté. Comme il se vit sans espoir, entouré par la multitude qui accourait de toutes parts, il demanda la permission de parler à l'armée pour la dernière fois.

IV. Jussus ab universis dicere, facto silentio, laxatisque vinculis, prolatam, sicut erat catenatus, manum ostendit: « Cernitis, milites, inquit, habitum atque ornamenta ducis vestri, quæ mihi non hostium quisquam imposuit; nam hoc etiam solatio foret. Vos me ex victore victum, vos me ex imperatore captivum fecistis; quater intra hunc annum in mea verba jurejurando obstricti estis. Sed ista omitto; neque enim miseros convitia decent : unum oro, si propositorum Antigoni in meo capite summa consistit, inter vos me velitis mori. Nam neque illius interest quemadmodum, aut ubi cadam; et ego fuero ignominia mortis liberatus. Hoc si impetro, solvo vos jurejurando, quo toties vos sacramento mihi devovistis. Aut si ipsos pudet roganti vim adhibere, ferrum huc date, et permittite, quod vos facturos pro imperatore jurastis, imperatorem pro vobis sine

IV. On le lui permit : quand on eut fait silence, et qu'on eut relâché ses liens, il tendit les mains, et, montrant les fers dont elles étaient chargées, il parla de la sorte : « Vous voyez, soldats, l'état et les ornements de votre général. Si c'était l'ennemi qui m'eût mis ces fers, ce serait pour moi une consolation. Mais c'est vous qui, de vainqueur que j'étais, m'avez réduit à l'état d'un vaincu; qui, de votre général, m'avez fait votre prisonnier. Quatre fois dans le cours de cette année, vous avez juré de m'être fidèles; mais je ne vous dirai rien de vos serments; les reproches sont mal placés dans la bouche des malheureux. Je ne vous demande qu'une grâce : si ma vie est un obstacle aux desseins d'Antigone, permettez-moi de mourir parmi vous. Peu importe, en effet, à Antigone où et comment je mourrai, et moi je serai délivré de l'ignominie du supplice. Si vous m'accordez cette faveur, je vous dégage du serment par lequel vous vous êtes si souvent liés à moi; ou si, malgré mes prières, vous rougissez de porter vos mains sur ma personne, donnez-moi une épée, et souffrez que moi, votre général, je fasse pour vous, sans y être engagé par la foi du serment,

religione jurisjurandi facere. » Quum non obtineret, preces in iram vertit : « At vos, ait, devota capita, respiciant dii perjuriorum vindices ; talesque vobis exitus dent, quales vos ducibus vestris dedistis. Nempe vos iidem paulo ante et Perdiccæ sanguine estis adspersi, et in Antipatrum eadem moliti. Ipsum denique Alexandrum, si fas fuisset eum mortali manu cadere, interempturi, quod maximum erat, seditionibus agitastis. Ultima nunc ego perfidorum victima, has vobis diras atque inferias dico : ut inopes extorresque omne ævum in hoc castrensi exsilio agatis, devorentque vos arma vestra, quibus plures vestros quam hostium duces absumpsistis. » Plenus deinde iræ, custodes suos præcedere ad Antigoni castra cœpit. Sequitur exercitus, prodito imperatore suo, et ipse captivus, triumphumque de seipso ad victoris sui castra ducit, omnia auspicia regis Alexandri,

ce que vous avez juré de faire pour votre général. » Comme il n'obtenait rien, passant des prières aux imprécations : « Maudits que vous êtes, leur dit-il, que les dieux vengeurs du parjure jettent les yeux sur vos crimes, et vous réservent la fin que vous avez fait subir à vos chefs ! Car c'est vous qui vous êtes baignés depuis peu dans le sang de Perdiccas, vous qui avez tenté aussi de verser celui d'Antipater. Vous eussiez égorgé Alexandre lui-même, s'il avait pu périr d'une main mortelle : du moins, car c'était tout ce que vous pouviez faire, vous en avez formé le projet dans vos séditions. Quant à moi, qui suis maintenant la dernière victime de votre perfidie, je prononce ces anathèmes et ces imprécations contre vous : puissiez-vous, pauvres et exilés, passer toute votre vie dans les camps, loin de votre patrie, et périr par vos propres armes, avec lesquelles vous avez plus égorgé de vos généraux que de chefs ennemis. » Puis, transporté de colère, il précède ses gardes et marche vers le camp d'Antigone. L'armée suit le chef qu'elle a trahi; prisonnière elle-même, elle conduit au camp de son vainqueur le triomphe qui atteste sa défaite et, en se livrant à lui,

et tot bellorum palmas laurosque una secum victori tradentes[1]; et, ne quid deesset pompæ, elephanti quoque et auxilia orientalia subsequuntur. Tanto pulchrior hæc Antigono quam Alexandro tot victoriæ fuerunt, ut[2], quum ille Orientem vicerit, hic etiam eos, a quibus Oriens victus fuerat, superaverit. Igitur Antigonus domitores illos orbis exercitui suo dividit, redditis eorum quæ in victoria ceperat. Eumenem vero, verecundia prioris amicitiæ, in conspectum suum venire prohibitum assignari custodibus præcepit.

V. Interea Eurydice, uxor Aridæi regis, ut Polyperchonta a Græcia redire in Macedoniam cognovit, et ab eo arcessitam Olympiadem, muliebri æmulatione perculsa, abutens valetudine viri, cujus officia sibi vindicabat, scribit regis nomine Polyperchonti, Cassandro exercitum tradat, in quem regni administrationem rex transtulerit. Eadem et in Asiam Antigono per epistolas

elle lui livre les trophées conquis sous les auspices d'Alexandre avec les palmes et les lauriers cueillis dans tant de batailles. Pour qu'il ne manquât rien à la pompe du défilé, elle était suivie des éléphants et des troupes auxiliaires de l'Orient. Cette victoire fut bien plus glorieuse pour Antigone que ne l'avaient été toutes les siennes pour Alexandre ; car, si l'un avait vaincu l'Orient, l'autre triomphait de ceux qui l'avaient subjugué. Antigone incorpora dans ses troupes ces conquérants de l'univers, après leur avoir rendu ce qu'il leur avait enlevé par sa victoire. Pour Eumène, il ne voulut point qu'on le lui présentât, par respect pour leur ancienne amitié ; il ordonna qu'on le tînt sous bonne garde.

V. Cependant Eurydice, femme du roi Aridée, apprenant que Polyperchon revenait de la Grèce en Macédoine, et qu'il avait mandé à Olympias de venir le joindre, animée de la jalousie naturelle aux femmes, et abusant de la faible santé de son mari, dont elle s'arrogeait l'autorité, écrit au nom du roi à Polyperchon de remettre son armée à Cassandre, qui avait été chargé par Aridée de l'administration de l'État. Elle mande la même chose par lettres en Asie

nuntiat. Quo beneficio devinctus, Cassander nihil non ex arbitrio muliebris audaciæ gerit. Deinde, profectus in Græciam, multis civitatibus bellum infert : quarum exscidio, veluti vicino incendio, territi, Spartani urbem, quam semper armis, non muris defenderant, tum contra responsa fatorum et veterem majorum gloriam, armis diffisi, murorum præsidio[1] includunt. Tantum eos degeneravisse a majoribus, ut, quum multis seculis murus urbi civium virtus fuerit, tunc cives salvos se fore non existimaverint, nisi intra muros laterent.

Dum hæc aguntur, Cassandrum a Græcia turbatus Macedoniæ status domum revocavit. Namque Olympias, mater Alexandri Magni regis, quum Epiro in Macedoniam, prosequente Æacide, rege Molossorum, veniret, prohiberique finibus ab Eurydice et Aridæo rege cœpisset, seu memoria mariti, seu magnitudine filii et indignitate rei moti, Macedones

à Antigone. Cassandre, enchaîné par cette faveur, ne fait rien que d'après les caprices de cette femme audacieuse. Il marche ensuite contre la Grèce, et y attaque plusieurs villes. Les Spartiates effrayés de la ruine de ces places comme par l'approche d'un incendie, ne comptent point sur leurs armes, et, sans avoir égard à la réponse des oracles et à l'ancienne gloire de leurs ancêtres, ils entourent de remparts cette Lacédémone, qu'ils avaient toujours défendue, non par des murailles, mais par le fer. Ainsi ils avaient dégénéré de leurs pères, au point que les citoyens d'une ville, qui pendant plusieurs siècles n'avait eu d'autre rempart que la valeur de ses habitants, ne se crurent plus en sûreté qu'en se renfermant dans des murs.

Sur ces entrefaites, Cassandre est rappelé de la Grèce par les troubles de la Macédoine. Olympias, mère d'Alexandre le Grand, y retournait de l'Épire avec Éacide, roi des Molosses. Eurydice et Aridée voulurent lui en fermer l'entrée; les Macédoniens, soit en mémoire de son époux, soit en considération de la grandeur de son fils, soit enfin qu'ils fussent indignés d'un pareil affront,

ad Olympiadem transiere : cujus jussu et Eurydice et rex occiditur, sex annis post Alexandrum potitus regno.

VI. Sed nec Olympias diu regnavit. Nam quum principum passim cædes muliebri magis quam regio more fecisset, favorem sui in odium vertit. Itaque audito Cassandri adventu, diffisa Macedonibus, cum nuru Roxane et nepote Hercule[1] in Pydnam urbem concedit. Proficiscenti Deïdamia, Æacidæ regis filia, et Thessalonice privigna, et ipsa clara Philippi patris nomine, multæque aliæ principum matronæ, speciosus magis quam utilis grex, comites fuere. Hæc quum nuntiata Cassandro essent, statim citato cursu Pydnam venit, et urbem obsidione cingit. Quum fame ferroque urgeretur Olympias, longæ obsidionis tædio, pacta salute, victori se tradidit. Sed Cassander, ad concionem vocato populo, sciscitaturus quid de Olympiade fieri velint, subornat parentes interfectorum, qui, sumpta lugubri

se déclarèrent pour elle. Olympias fit tuer Eurydice et le roi, six ans après qu'il eut succédé à Alexandre.

VI. Mais Olympias ne régna pas longtemps elle-même. Ayant fait égorger, plutôt en femme qu'en reine, une multitude de grands, elle changea en haine la faveur attachée à sa personne. Aussi, quand elle eut appris que Cassandre arrivait, elle se défia des Macédoniens, et se retira à Pydna avec sa bru Roxane et son petit-fils Hercule. Elle y fut suivie de Déidamie, fille du roi Éacide, de Thessalonice, sa belle-fille, princesse qu'illustrait aussi le nom de Philippe, son père, et de plusieurs autres femmes du premier rang, cortége plus brillant qu'utile. Dès que Cassandre en fut informé, il marcha aussitôt vers Pydna à grandes journées, et investit la ville. Olympias, pressée par le fer et par la disette, et ennuyée de la longueur du siége, se rendit au vainqueur, à condition qu'il lui laisserait la vie. Mais Cassandre assemble le peuple pour lui demander ce qu'il veut qu'on fasse d'Olympias, et il suborne les parents de ceux qu'elle avait fait mourir, afin qu'ils viennent

veste, crudelitatem mulieris accusarent. A quibus accensi, Macedones, sine respectu pristinæ majestatis, occidendam decernunt : immemores prorsus quod per filium ejus virumque non solum vitam ipsi inter finitimos tutam habuissent, verum etiam tantas opes imperiumque orbis quæsissent. Sed Olympias, ubi obstinatos venire ad se armatos vidit, veste regali, duabus ancillis innixa, ultro obviam procedit. Qua visa, percussores, attoniti fortuna majestatis prioris, et tot in ea memoriæ occurrentibus regum suorum nominibus, substiterunt ; donec a Cassandro missi sunt qui eam confoderent, non refugientem gladium nec vulnera, aut muliebriter vociferantem, sed virorum more fortium, pro gloria veteris prosapiæ, morti succumbentem, ut Alexandrum posses etiam in moriente matre cognoscere. Compsisse insuper exspirans capillos,

en deuil se plaindre de la cruauté de cette femme. Animés par ces accusations, les Macédoniens la condamnent à mort, sans avoir égard à sa dignité passée. Ils oublièrent entièrement qu'ils étaient redevables à son époux et à son fils non-seulement de la tranquillité dans laquelle ils avaient vécu au milieu de leurs voisins, mais encore des immenses richesses qu'ils avaient acquises, et de l'empire de l'univers. Olympias, voyant approcher des gens armés, résolus à lui ôter la vie, vint d'elle-même au-devant d'eux, habillée en reine, et appuyée sur deux femmes. A son aspect, les meurtriers restèrent interdits ; l'éclat de sa première élévation et le souvenir de tant de leurs rois que sa présence leur rappelait, arrêta leurs bras : il fallut que Cassandre envoyât d'autres assassins pour la poignarder. Elle ne recula point devant le fer ni devant les blessures; elle ne poussa point ces cris qui échappent à la faiblesse de son sexe; elle reçut la mort avec l'intrépidité des héros, et d'une manière convenable à la splendeur et à l'antiquité de sa race : on eût pu reconnaître encore Alexandre dans sa mère expirante. On rapporte aussi qu'en mourant elle s'arrangea les cheveux,

et veste crura contexisse fertur, ne quid posset in corpore ejus indecorum videri. Post hæc Cassander Thessalonicen[1], regis Aridæi filiam, uxorem ducit; filium Alexandri cum matre in arcem Amphipolitanam[2] custodiendos mittit.

et se couvrit les jambes de sa robe, pour ne rien présenter aux yeux qui pût choquer la bienséance. Après le meurtre de cette princesse, Cassandre épouse Thessalonice, fille du roi Aridée, et envoie le fils d'Alexandre, avec sa mère, dans la citadelle d'Amphipolis pour y être gardés.

LIVRE XV.

I. Perdicca et fratre ejus, Eumene ac Polyperchonte[1], ceterisque ducibus diversæ partis occisis, finitum certamen inter successores Alexandri Magni videbatur ; quum repente inter ipsos victores nata discordia est, quippe postulantibus Ptolemæo, et Cassandro, et Lysimacho, ut pecunia in præda capta provinciæque[2] dividerentur, Antigonus negavit se in ejus belli præmia socios admissurum, in cujus periculum solus descenderit. Et, ut honestum adversus socios bellum suscipere videretur, divulgat se Oympiadis

I. La mort de Perdiccas et de son frère, celle d'Eumène, de Polyperchon et des autres chefs du parti contraire, semblaient avoir éteint la querelle des successeurs d'Alexandre, lorsque la dissension se mit tout à coup parmi les vainqueurs eux-mêmes. Ptolémée, Cassandre et Lysimaque réclamaient le partage de l'argent enlevé dans le butin et des provinces conquises. Antigone refuse de faire part à ses alliés des fruits d'une guerre dont il avait seul couru les dangers. Et, afin d'avoir un prétexte honorable pour prendre les armes contre ses alliés, il publie qu'il veut venger la

mortem, a Cassandro interfectæ, ulcisci velle, et Alexandri, regis sui, filium cum matre obsidione Amphipolitana liberare. His cognitis, Ptolemæus et Cassander, inita cum Lysimacho et Seleuco societate, bellum terra marique enixe instruunt. Tenebat Ptolemæus Ægyptum cum Africæ parte majore, et Cypro, et Phœnice. Cassandro parebat Macedonia cum Græcia. Asiam et partes Orientis occupaverat Antigonus, cujus filius Demetrius, prima belli congressione, a Ptolemæo apud Gamalam[1] vincitur. In quo prœlio major Ptolemæi moderationis gloria quam ipsius victoriæ fuit : siquidem et amicos Demetrii non solum cum suis rebus, verum etiam additis insuper muneribus dimisit; et ipsius Demetrii privatum omne instrumentum ac familiam reddidit, adjecto honore verborum : Non se propter prædam, sed propter dignitatem inisse bellum; indignatum quod Antigonus, devictis

mort d'Olympias, assassinée par l'ordre de Cassandre, et délivrer de la captivité où ils étaient tenus à Amphipolis le fils d'Alexandre, son roi, et la mère de ce jeune prince. A cette nouvelle, Ptolémée et Cassandre se liguent avec Lysimaque et Séleucus, et se préparent énergiquement à combattre sur terre et sur mer. Ptolémée était maître de l'Égypte, de la plus grande partie de l'Afrique, de l'île de Chypre et de la Phénicie. Cassandre commandait à la Macédoine et à la Grèce, et Antigone s'était saisi de l'Asie et des provinces qui regardent l'Orient. Dès le premier combat, Démétrius, fils de ce dernier, fut battu à Gamala par Ptolémée, qui se fit encore plus d'honneur dans cette affaire par sa modération que par sa victoire. Car il renvoya les amis de Démétrius, non-seulement avec leurs effets, mais encore avec des présents; et il rendit à Démétrius lui-même tous ses équipages et toute sa maison, en disant poliment que ce n'était pas pour s'enrichir, mais pour venger son honneur qu'il avait pris les armes, indigné qu'Antigone, après la défaite des

diversæ factionis ducibus, solus communis victoriæ præmia corripuisset.

II. Dum hæc aguntur, Cassander, ab Apollonia [1] rediens, incidit in Autariatas [2], qui, propter ranarum muriumque multitudinem relicto patriæ solo, sedes quærebant; veritus ne Macedoniam occuparent, facta pactione, in societatem eos recepit, agrosque iis ultimos Macedoniæ assignat. Deinde, ne Hercules, Alexandri filius, qui fere annos quatuordecim excesserat, favore paterni nominis in regnum Macedoniæ vocaretur, occidi eum tacite cum matre Barsine jubet, corporaque eorum terra obrui, ne cædes sepultura proderetur; et, quasi parum facinoris in ipso primum rege, mox in matre ejus Olympiade ac filio admisisset, alterum quoque filium cum matre Roxane pari fraude interficit: scilicet quasi regnum Macedoniæ, quod affectabat, aliter consequi quam scelere non posset. Interea Ptolemæus

chefs du parti contraire, se fût approprié à lui seul le prix d'une victoire qu'ils avaient remportée en commun.

II. Pendant que cela se passait, Cassandre, en revenant d'Apollonie, rencontra sur sa route les Autariates, qui avaient abandonné leur patrie infestée d'une multitude prodigieuse de grenouilles et de rats, et qui cherchaient une demeure. Dans la crainte qu'ils n'envahissent la Macédoine, il traita avec eux, en fit ses alliés, et leur assigna les terres qui sont situées aux extrémités du royaume. Puis, appréhendant qu'Hercule, fils d'Alexandre, qui était sur le point d'atteindre sa quinzième année, ne fût appelé au trône de Macédoine, grâce à la faveur qui s'attachait au nom de son père, il le fait secrètement mettre à mort avec Barsine, sa mère, et, afin que son crime ne soit pas révélé par la cérémonie des obsèques, il ordonne de cacher leurs corps dans la terre. Enfin, comme s'il n'eût pas commis un assez grand attentat d'abord sur Alexandre lui-même, et ensuite sur Olympias, mère de ce prince, et sur son fils, il fait périr bientôt après, par une semblable trahison, son autre fils avec Roxane, sa mère: on eût dit que, pour parvenir au trône de Macédoine, auquel il aspirait il n'avait point d'autre moyen que le crime. Cependant Ptolémée

cum Demetrio navali prœlio [1] iterato congreditur; et, amissa classe hostique concessa victoria, in Ægyptum refugit. Demetrius filium Ptolemæi Leontiscum, et fratrem Menelaum, amicosque ejus cum privati instrumenti ministerio, pari provocatus antea munere, Ægyptum remittit; et, ut appareret eos non odio, sed dignitatis gloria accensos, donis muneribusque inter ipsa bella contendebant. Tanto honestius tunc bella gerebantur quam nunc amicitiæ coluntur. Hac victoria elatus, Antigonus regem se cum Demetrio filio appellari a populo jubet; Ptolemæus quoque, ne minoris apud suos auctoritatis haberetur, rex ab exercitu cognominatur. Quibus auditis, Cassander et Lysimachus et ipsi regiam sibi majestatem vindicaverunt. Hujus honoris ornamentis tandiu omnes abstinuerunt, quandiu filii regis sui superesse potuerunt. Tanta in illis verecundia fuit, ut, quum opes regias

livre une seconde bataille à Démétrius, la rencontre eut lieu sur mer. Ptolémée perd sa flotte, et, cédant la victoire à son ennemi, s'enfuit en Égypte. Démétrius lui renvoie son fils Léontisque, son frère Ménélas et ses amis, avec tous ses équipages, afin de répondre au procédé généreux dont Ptolémée lui avait précédemment donné l'exemple. Au milieu même des guerres, ils rivalisaient de dons et de présents pour montrer qu'ils étaient animés, non par la haine, mais par l'honneur. Tant il est vrai qu'il régnait plus d'honnêteté dans les guerres d'alors que dans les amitiés d'aujourd'hui! Antigone, enflé de cette victoire, se fait donner par le peuple, à lui et à son fils Démétrius, le titre de roi. Ptolémée, de son côté, pour ne point paraître avoir moins d'autorité sur les siens, reçoit le même nom de son armée. Dès que Cassandre et Lysimaque en sont instruits, ils s'arrogent aussi la dignité royale. Aucun n'avait osé se revêtir des ornements de la royauté, tant qu'il était resté des enfants de leur souverain. Tel était leur respect pour la mémoire d'Alexandre, qu'ils s'étaient passés sans peine du

haberent, regum tamen nominibus æquo animo caruerint, quoad Alexandro justus heres fuit. Sed Ptolemæus et Cassander ceterique factionis alterius duces, quum carpi se singulos ab Antigono viderent, dum privatum singulorum, non commune universorum bellum ducunt, nec auxilium ferre alter alteri volunt, quasi victoria unius, non omnium foret, per epistolas se invicem confirmantes, tempus et locum coeundi condicunt, bellumque communibus viribus instruunt. Cui quum Cassander interesse propter finitimum bellum non posset, Lysimachum cum ingentibus copiis in auxilium sociis mittit.

III. Erat hic Lysimachus illustri quidem Macedoniæ loco natus, sed virtutis experimentis omni nobilitate clarior ; quæ tanta in illo fuit, ut animi magnitudine philosophiam ipsam, viriumque gloria omnes, per quos Oriens domitus est, vicerit. Quippe quum Alexander Magnus Callisthenem

nom de roi, quoiqu'ils en eussent la puissance, tant que ce prince avait eu un héritier légitime. Cependant Ptolémée, Cassandre et les autres chefs du parti contraire, se voyaient entamés les uns après les autres par Antigone, parce qu'ils considéraient cette guerre comme particulière à chacun d'eux, et non comme commune à tous, et qu'ils ne voulaient pas se secourir mutuellement, comme si la victoire de l'un n'eût pas dû les intéresser tous ; ils s'encouragent donc réciproquement par lettres, conviennent du temps et du lieu pour se réunir et préparent la guerre en commun. Cassandre ne pouvant y prendre part en personne, parce qu'il était occupé d'une expédition dans le voisinage, envoie au secours de ses alliés Lysimaque avec des forces considérables.

III. Ce Lysimaque était issu d'une maison illustre de Macédoine, mais il était au-dessus de toute noblesse par les preuves qu'il avait données de son mérite, mérite tel que ce prince surpassa par sa grandeur d'âme les philosophes eux-mêmes, et par la réputation de sa force corporelle, tous les généraux qui avaient contribué à la conquête de l'Orient. Alexandre le Grand, irrité contre le philosophe Callisthène,

philosophum, propter salutationis Persicæ interpellatum morem, insidiarum, quæ sibi paratæ fuerant, conscium fuisse iratus finxisset, eumque truncatis crudeliter omnibus membris, abscisisque auribus ac naso labiisque, deforme ac miserandum spectaculum reddidisset, insuper cum cane in cavea clausum ad metum ceterorum circumferret ; tunc Lysimachus, audire Callisthenem et præcepta ab eo virtutis accipere solitus, misertus tanti viri, non culpæ, sed libertatis pœnas pendentis, venenum ei in remedium calamitatum dedit. Quod adeo ægre Alexander tulit, ut eum objici ferocissimo leoni juberet. Sed, quum ad conspectum ejus concitatus leo impetum fecisset, manum amiculo involutam Lysimachus in os leonis immersit, arreptaque lingua, feram exanimavit. Quod quum nuntiatum regi esset, admiratio in satisfactionem cessit, carioremque eum propter constantiam tantæ virtutis habuit. Lysimachus quoque magno animo regis, veluti parentis, contumeliam tulit. Denique, omni ex animo

qui avait repoussé l'usage de le saluer à la manière des Perses, avait supposé qu'il avait trempé dans une conjuration tramée contre sa personne. Il le fit cruellement mutiler, ordonna qu'on lui coupât les oreilles, le nez et les lèvres, et le rendit à la fois un objet d'horreur et de pitié ; puis, pour effrayer les autres, il le fit enfermer dans une cage avec un chien et porter partout à sa suite. Lysimaque, qui était un disciple de Callisthène, et qui recevait de lui des leçons de vertu, fut touché du sort d'un si grand homme, dont le seul crime était la franchise, et lui donna du poison pour terminer sa misère. Alexandre en fut si outré, qu'il le fit exposer au lion le plus féroce. A sa vue la bête furieuse s'élance sur lui ; Lysimaque s'enveloppe la main avec sa robe, la plonge dans la gueule de l'animal, et lui arrache la langue et la vie. Lorsque le roi fut instruit de cette action, il ne se contenta pas d'en admirer le héros, mais il répara son injustice ; et il en aima davantage un homme qui avait montré tant de fermeté et de courage. Lysimaque, de son côté, souffrit l'injure que lui avait faite le roi avec la même magnanimité que s'il l'eût reçue d'un père. Enfin il effaça en-

hujus facti memoria exturbata, postea in India insectanti regi quosdam palantes hostes, quum a satellitum turba, equi sui celeritate, desertus esset, solus ei per immensas arenarum moles cursus comes fuit[1]. Quod idem antea Philippus, frater ejus, quum facere voluisset, inter manus regis exspiraverat. Sed Lysimachum desiliens equo Alexander hastæ cuspide ita in fronte vulneravit, ut sanguis aliter cludi non posset quam diadema sibi demptum rex, alligandi vulneris causa, capiti ejus imponeret. Quod auspicium primum regalis majestatis Lysimacho fuit. Sed et post mortem Alexandri, quum inter successores ejus provinciæ dividerentur, ferocissimæ gentes[2] quasi omnium fortissimo assignatæ sunt : adeo etiam consensu universorum palmam virtutis inter ceteros tulit.

IV. Priusquam bellum inter Ptolemæum sociosque ejus

tièrement de son esprit le souvenir de cette aventure, et il accompagna seul Alexandre à travers des montagnes de sable, lorsque, dans l'Inde, ce prince, poursuivant des ennemis dispersés, fut emporté par la vitesse de son cheval loin de ses gardes. Philippe, son frère, qui avait voulu auparavant en faire autant, avait expiré entre les bras du roi. Mais Alexandre, en descendant de cheval, blessa si rudement Lysimaque au front avec le fer de sa lance, que, pour arrêter le sang, le prince fut obligé d'ôter son diadème et de le lui mettre sur la tête afin de bander la plaie. Ce fut là le premier présage de la royauté future de Lysimaque. Après la mort d'Alexandre, lorsque ses successeurs se partagèrent les provinces, les nations les plus belliqueuses furent assignées à Lysimaque, comme au plus courageux : tant on convenait même unanimement qu'il méritait, entre tous, le prix de la valeur !

IV. Avant que les hostilités s'engageassent entre Ptolémée et ses

adversus Antigonum committeretur, repente ex Asia majore digressus, Seleucus novus Antigono hostis accesserat. Hujus quoque et virtus clara, et origo admirabilis fuit : siquidem mater ejus Laodice, quum nupta esset Antiocho, claro inter Philippi duces viro, visa est sibi per quietem ex concubitu Apollinis concepisse; gravidamque factam, munus concubitus annulum a deo accepisse, in cujus gemma ancora sculpta esset; jussaque donum filio, quem peperisset, dare. Admirabilem fecit hunc visum et annulus, qui postera die, ejusdem sculpturæ, in lecto inventus est, et figura ancoræ, quæ in femore Seleuci nata cum ipso parvulo fuit. Quamobrem Laodice annulum Seleuco eunti cum Alexandro Magno ad Persicam militiam, edocto de origine sua, dedit. Ubi post mortem Alexandri, occupato regno Orientis, urbem condidit, ibique geminæ originis memoriam consecravit

alliés d'une part, et Antigone de l'autre, Séleucus sortit tout à coup de la haute Asie, et vint se joindre aux ennemis de ce dernier. Séleucus aussi était illustre par sa bravoure, et sa naissance était merveilleuse. Laodice, sa mère, mariée à Antiochus, l'un des plus célèbres généraux de Philippe, avait cru en songe avoir commerce avec Apollon, qui l'aurait rendue grosse, et lui aurait remis pour prix de ses faveurs une bague, sur la pierre de laquelle était gravée une ancre, avec ordre de remettre ce don au fils qui naîtrait d'elle. Ce qui prêta à ce rêve un caractère merveilleux, ce furent et la bague qu'on trouva le lendemain dans le lit avec la même gravure, et l'empreinte de l'ancre qu'on remarqua sur la cuisse de l'enfant, au moment où il naquit. Laodice remit donc la bague à Séleucus, lorsqu'il partit avec Alexandre le Grand pour la guerre persique, et l'instruisit du secret de sa naissance. Après la mort d'Alexandre, Séleucus, maître de l'Orient, y bâtit une ville et y consacra la mémoire de sa double origine.

Nam et urbem ex Antiochi patris nomine Antiochiam[1] vocavit, et campos vicinos urbis Apollini dicavit. Originis ejus argumentum etiam in posteris mansit : siquidem filii nepotesque ejus ancoram in femore, veluti notam generis naturalem, habuere. Multa in Oriente, post divisionem inter socios regni Macedonici, bella gessit. Principio Babyloniam cepit ; inde, auctis victoria viribus, Bactrianos expugnavit. Transitum deinde in Indiam fecit, quæ, post mortem Alexandri, veluti cervicibus jugo servitutis excusso, præfectos ejus occiderat. Auctor libertatis Sandrocottus fuerat ; sed titulum libertatis post victoriam in servitutem verterat : siquidem, occupato regno, populum, quem ab externa dominatione vindicaverat, ipse servitio premebat. Fuit hic quidem humili genere natus, sed ad regni potestatem majestate numinis impulsus. Quippe quum procacitate sua Alexandrum

Car il appela la ville Antioche, du nom d'Antiochus, son père, et en dédia le territoire à Apollon. La marque de son origine subsista même chez ses descendants : ses fils et ses petits-fils eurent sur la cuisse la figure d'une ancre, qui fut comme le signe distinctif de leur extraction. Après le partage de l'empire macédonien entre les généraux d'Alexandre, Séleucus fit un grand nombre de guerres dans l'Orient. Il prit d'abord Babylone, et, ses forces accrues par cette conquête, il soumit la Bactriane. Il passa de là chez les Indiens, qui, se croyant, après la mort d'Alexandre, affranchis du joug de l'esclavage, avaient massacré les lieutenants de ce prince. Sandrocottus avait été l'auteur de leur liberté ; mais ce beau nom de liberté, il l'avait changé en servitude après sa victoire. En effet, il s'était emparé de la souveraineté, et opprimait lui-même le peuple qu'il avait délivré de la domination étrangère. D'une naissance obscure, il avait été poussé au trône par la puissance divine. En effet Alexandre, offensé

regem offendisset, interfici a rege jussus, salutem pedum celeritate quæsierat. Ex qua fatigatione quum somno captus jaceret, leo ingentis formæ ad dormientem accessit, sudoremque profluentem lingua ei detersit, expergefactumque blande reliquit. Hoc prodigio primum ad spem regni impulsus, contractis latronibus, Indos ad novitatem regni sollicitavit. Molienti deinde bellum adversus præfectos Alexandri, elephantus ferus infinitæ magnitudinis ultro se obtulit, et, veluti domita mansuetudine, eum tergo excepit, duxque belli et prœliator insignis fuit. Sic acquisito regno, Sandrocottus ea tempestate, qua Seleucus futuræ magnitudinis fundamenta jaciebat, Indiam possidebat : cum quo facta pactione Seleucus, compositisque in Oriente rebus, in bellum Antigoni descendit. Adunatis igitur omnium sociorum copiis, prœlium committitur[1] : in eo Antigonus occiditur, Demetrius, filius ejus, in fugam vertitur.

par son insolence, ayant ordonné de le mettre à mort, il avait cherché son salut dans la vitesse de ses pieds. Fatigué de sa course, il se coucha à terre et s'endormit. Un lion d'une grandeur énorme s'approcha de lui pendant son sommeil, lécha avec sa langue la sueur de son corps, et le quitta, après l'avoir réveillé doucement. Ce prodige lui fit concevoir pour la première fois l'espoir de régner ; il ramassa des aventuriers, et sollicita les Indiens à changer de gouvernement. Il se préparait à faire la guerre aux généraux d'Alexandre, lorsqu'un éléphant sauvage, d'une hauteur excessive, vint s'offrir à lui, le reçut sur son dos comme s'il eût été privé, se mit à la tête de l'armée et combattit avec le plus grand courage. C'est ainsi que Sandrocottus acquit un royaume, et qu'il possédait l'Inde dans le temps que Séleucus jetait les fondements de sa grandeur future. Ce dernier traita avec lui, et, après avoir mis ordre aux affaires de l'Orient, s'engagea dans la guerre contre Antigone. Lorsque les troupes de tous les généraux ligués furent réunies, la bataille se donna. Antigone y fut tué, et son fils Démétrius mis en fuite.

Sed socii, profligato hostili bello, denuo in semetipsos arma verterunt ; et, quum de præda non convenirent, iterum in duas factiones deducuntur. Seleucus Demetrio, Ptolemæus Lysimacho junguntur. Cassandro defuncto[1], Philippus filius succedit. Sic, quasi ex integro, nova Macedoniæ bella nascuntur.

Mais les alliés, après avoir terminé la guerre contre l'ennemi, tournèrent encore leurs armes les uns contre les autres; et, comme ils ne s'accordaient pas sur le partage du butin, ils se divisèrent de nouveau en deux partis. Séleucus s'unit à Démétrius, Ptolémée à Lysimaque. Cassandre étant mort, Philippe, son fils, lui succède. Ainsi la Macédoine voit la guerre se rallumer avec une fureur toute nouvelle.

LIVRE XVI.

I. Post Cassandri regis filiique ejus Philippi continuas mortes[1], Thessalonice regina, uxor Cassandri, non magno post tempore, ab Antipatro filio, quum vitam etiam per ubera materna deprecaretur, occiditur. Causa parricidii fuit quod, post mortem mariti, in divisione inter fratres regni, propensior fuisse Alexandro videbatur. Quod facinus eo gravius omnibus visum est, quod nullum maternæ fraudis vestigium fuit : quanquam in parricidio nulla satis justa causa ad sceleris patrocinia prætexi potest. Post hæc igi-

I. Peu de temps après la mort du roi Cassandre et celle de Philippe, son fils, qui la suivit de près, la reine Thessalonice, veuve de Cassandre, fut tuée par Antipater, son fils, quoiqu'elle lui demandât la vie par les mamelles qui l'avaient allaité. Le prétexte de ce parricide fut que Thessalonice, après la mort de son mari, dans le partage du royaume entre les deux frères, avait paru plus portée pour Alexandre. Ce crime excita d'autant plus d'horreur, qu'il ne se trouva dans la conduite de la mère aucune trace de supercherie, quoiqu'il n'y ait d'ailleurs aucun motif légitime qui puisse justifier un parricide. Alexandre,

tur Alexander, in ultionem maternæ necis gesturus cum fratre bellum, auxilium a Demetrio petit ; nec Demetrius, spe invadendi Macedonici regni, moram fecit. Cujus adventum verens, Lysimachus persuadet genero suo Antipatro ut malit cum fratre in gratiam reverti quam paternum hostem in Macedoniam admitti. Inchoatam igitur inter fratres reconciliationem quum præsensisset Demetrius, per insidias Alexandrum interfecit ; occupatoque Macedoniæ regno, cædem apud exercitum excusaturus, in concionem vocat. Ibi priorem se petitum ab Alexandro allegat ; nec fecisse se, sed occupasse insidias. Regem autem se Macedoniæ vel ætatis experimentis, vel causis justiorem esse. Patrem enim suum et Philippo regi et Alexandro Magno socium in omni militia fuisse ; liberorum deinde Alexandri ministrum, et ad persequendos defectores ducem exstitisse. Contra Antipatrum,

voulant donc venger la mort de sa mère, demande du secours à Démétrius pour faire la guerre à son frère. Démétrius, qui espérait s'emparer de la Macédoine, ne se fait pas attendre. Lysimaque, craignant l'arrivée de ce dernier, persuade à Antipater, son gendre, de se réconcilier avec son frère, plutôt que de recevoir dans la Macédoine l'ennemi de leur père. Démétrius devina que les deux frères étaient en voie d'accommodement, et fit périr Alexandre dans des embûches ; puis, s'étant rendu maître de la Macédoine, il assembla son armée pour se justifier devant elle de ce meurtre. Il allégua qu'Alexandre était l'agresseur ; que lui-même n'avait point tendu de piéges, mais prévenu ceux qu'on lui tendait ; que son expérience, fruit de son âge, et d'autres raisons, lui donnaient un droit plus légitime au trône de Macédoine ; qu'en effet son père avait suivi Philippe et Alexandre le Grand dans toutes leurs expéditions ; qu'il avait été ensuite le ministre des enfants d'Alexandre, et le premier à poursuivre ceux qui s'étaient révoltés contre eux ; qu'Antipater, au contraire

avum horum adolescentium, amariorem semper ministrum regni quam ipsos reges fuisse. Cassandrum vero patrem, exstinctorem regiæ domus, non feminis, non pueris pepercisse ; nec cessasse quoad omnem stirpem regiæ sobolis deleret. Horum scelerum ultionem, quia nequisset ab ipso Cassandro exigere, ad liberos ejus translatam. Quamobrem etiam Philippum Alexandrumque, si quis manium sensus est, non interfectores suos ac stirpis suæ, sed ultores eorum Macedoniæ regnum tenere malle. Per hæc mitigato populo, rex Macedoniæ appellatur. Lysimachus quoque, quum bello Dromichætis, regis Thracum, premeretur, ne eodem tempore et adversus eum dimicare necesse haberet, tradita ei altera parte Macedoniæ, quæ Antipatro ejus genero obvenerat, pacem cum eo fecit.

II. Igitur Demetrius, totis Macedoniæ regni viribus in-

l'aïeul de ces jeunes gens, avait toujours été un ministre plus dur que ces rois mêmes ; que Cassandre, leur père, avait détruit la race royale ; qu'il n'avait respecté ni le sexe ni l'âge, et qu'il ne s'était arrêté qu'après avoir épuisé le sang de ses souverains. Or, n'ayant pu faire porter à Cassandre lui-même la peine de ses crimes, il l'avait fait subir à ses enfants. Si donc les morts étaient encore capables de sentiment, Alexandre et Philippe devaient voir avec plus de plaisir leur sceptre dans les mains de leur vengeur que dans celles de leurs meurtriers et des destructeurs de leur race. Démétrius, après avoir calmé la foule par ce discours, fut proclamé roi de Macédoine. Lysimaque, de son côté, pressé par les armes de Dromichétès, roi de Thrace, et ne voulant pas avoir en même temps Démétrius à combattre, lui livra la partie de la Macédoine qui était échue à son gendre Antipater, et fit la paix avec lui.

II. Démétrius, voyant donc ses forces accrues de toutes celles

structus, quum Asiam occupare statuisset, iterato Ptolemæus, Seleucus et Lysimachus, experti priore certamine[1] quantæ vires essent concordiæ, pacta societate adunatisque exercitibus, bellum adversus Demetrium transferunt in Europam. His comitem se et belli socium jungit Pyrrhus, rex Epiri, sperans non difficilius Demetrium amittere Macedoniam posse, quam acquisierat. Nec spes frustra fuit; quippe, exercitu ejus corrupto, ipsoque in fugam acto, regnum Macedoniæ occupavit. Dum hæc aguntur, Lysimachus generum suum Antipatrum, regnum Macedoniæ ademptum sibi soceri fraude querentem, interficit, filiamque suam Eurydicen, querelarum sociam, in custodiam tradit. Atque ita universa Cassandri domus Alexandro Magno seu necis ipsius, seu stirpis exstinctæ pœnas, partim cæde, partim supplicio, partim parricidio luit. Demetrius quoque, a tot exercitibus circumventus,

de la Macédoine, projeta d'envahir l'Asie. Ptolémée, Séleucus et Lysimaque, qui avaient éprouvé dans la guerre précédente quelle force on tire de l'union, se liguent de nouveau, réunissent leurs troupes et transportent la guerre en Europe contre Démétrius. Pyrrhus, roi d'Épire, se joint à eux, et devient leur allié dans cette guerre, espérant que Démétrius pourrait perdre la Macédoine aussi facilement qu'il l'avait conquise. Son attente ne fut point trompée; car, après avoir débauché son armée, il le force lui-même à fuir, et se rend maître de la Macédoine. Sur ces entrefaites, Lysimaque fait périr Antipater, son gendre, qui se plaignait d'avoir perdu la Macédoine par la perfidie de son beau-père; il fait aussi emprisonner Eurydice, sa fille, qui s'était associée à ses plaintes. Ainsi fut vengée sur toute la maison de Cassandre, par le meurtre, les supplices et le parricide, la mort d'Alexandre même ou l'extinction de sa famille. Démétrius aussi, enveloppé par tant d'armées,

quum posset honeste mori, turpiter se dedere Seleuco maluit[1].

Finito bello, Ptolemæus cum magna rerum gestarum gloria moritur. Is contra jus gentium minimo natu[2] ex filiis ante infirmitatem regnum tradiderat, ejusque rei populo rationem reddiderat : cujus non minor favor in accipiendo quam patris in tradendo regno fuerat. Inter cetera patris et filii mutuæ pietatis exempla, etiam ea res amorem populi juveni conciliaverat, quod pater, regno ei publice tradito, privatus[3] officium regi inter satellites fecerat, omnique regno pulchrius regis esse patrem duxerat.

III. Sed inter Lysimachum et Pyrrhum regem, socios paulo ante adversus Demetrium, assiduum inter pares discordiæ malum bellum moverat. Victor Lysimachus, pulso Pyrrho[4], Macedoniam occupaverat. Inde Thraciæ ac deinceps Heracleæ bellum intulerat, cujus urbis et initia et exitus admirabiles fuere :

préféra à une mort glorieuse la honte de se rendre à Séleucus.

La guerre terminée, Ptolémée meurt entouré de la gloire qu'il s'était acquise par ses exploits. Ce prince, contrairement au droit naturel, avait remis sa couronne au plus jeune de ses enfants avant d'avoir éprouvé les infirmités de l'âge; il avait rendu compte de ce choix au peuple, qui avait vu aussi favorablement le fils recevoir la couronne que le père la lui céder. Parmi les différentes preuves de tendresse que se donnèrent mutuellement le père et le fils, ce qui acheva de gagner au second l'affection du peuple, ce fut que le père, après lui avoir remis publiquement le pouvoir suprême, fit auprès de sa personne l'office d'un de ses gardes, comme un simple particulier, jugeant qu'il était plus beau d'être père d'un roi que de régner.

III. Cependant la discorde, ce fléau qui éclate toujours entre les égaux, avait allumé la guerre entre Lysimaque et le roi Pyrrhus, ligués naguère contre Démétrius. Lysimaque, vainqueur, s'était emparé de la Macédoine après en avoir chassé Pyrrhus. De là il avait marché contre la Thrace, et ensuite contre Héraclée, ville dont l'origine et la fin furent également surprenantes.

quippe Bœotiis pestilentia laborantibus oraculum Delphis responderat, coloniam in Ponti regione sacram Herculi conderent. Quum, propter metum longæ ac periculosæ navigationis, mortem in patria omnibus præoptantibus, res omissa esset, bellum his Phocenses intulerunt : quorum quum adversa prœlia paterentur, iterato ad oraculum decurrunt; responsum, idem belli quod pestilentiæ remedium fore. Igitur conscripta colonorum manu, in Pontum delati, urbem Heracleam condiderunt; et, quoniam fatorum auspiciis in eas sedes delati erant, brevi tempore magnas opes paravere. Multa deinde hujus urbis adversus finitimos bella, multæ etiam domesticæ dissensiones fuere. Inter cetera magnifica vel præcipue illud memorabile fuit. Quum rerum potirentur Athenienses, victisque Persis, Græciæ et Asiæ tributum in tutelam classis descripsissent, omnibus cupide ad præsidium salutis suæ

Les Béotiens, affligés de la peste, avaient consulté l'oracle de Delphes, qui leur répondit de fonder dans le Pont une colonie qu'ils consacreraient à Hercule. La crainte d'une longue et périlleuse navigation leur fit préférer à tous de mourir dans leur patrie; ils négligèrent donc d'accomplir l'oracle. Sur ces entrefaites les Phocéens portèrent la guerre chez eux. Les Béotiens, après avoir essuyé plusieurs défaites, eurent encore recours à l'oracle : la réponse fut que le même moyen les délivrerait à la fois de la peste et de la guerre. Ils enrôlent donc des colons, qui abordent dans le Pont, y bâtissent Héraclée; et, comme c'était sous les auspices des dieux qu'ils s'étaient établis sur ces terres, ils devinrent fort puissants en peu de temps. Ils eurent ensuite à soutenir un grand nombre de guerres contre leurs voisins; souvent aussi ils furent agités par des dissensions domestiques. Parmi leurs belles actions, en voici une surtout qui mérite d'être rapportée. Du temps de la domination d'Athènes, lorsque cette république, victorieuse des Perses, eut fixé ce que la Grèce et les villes l'Asie devaient payer pour l'entretien d'une flotte, toutes s'empressèrent de concourir à la défense

conferentibus, soli Heracleenses, ob amicitiam regum Persicorum, collationem abnuerunt. Missus itaque ab Atheniensibus Lamachus cum exercitu ad extorquendum quod negabatur, dum, relictis in littore navibus, agros Heracleensium populatur, classem cum majore parte exercitus naufragio repentinæ tempestatis amisit. Itaque quum neque mari posset, amissis navibus, neque terra auderet cum parva manu inter tot ferocissimas gentes reverti, Heracleenses, honestiorem beneficii quam ultionis occasionem rati, instructos commeatibus auxiliisque dimittunt, bene agrorum suorum populationem impensam existimantes, si, quos hostes habuerant, amicos reddidissent.

IV. Passi sunt inter plurima mala etiam tyrannidem : siquidem quum plebs et novas tabulas[1] et divisionem agrorum divitum impotenter flagitaret, diu re in senatu tractata,

du salut commun; Héraclée seule, alliée des rois de Perse, refusa de payer sa contribution. Les Athéniens envoyèrent Lamachus avec une flotte, pour arracher par la force ce qu'on leur refusait. Pendant que ce général ravageait les terres d'Héraclée, une tempête soudaine fit périr la plus grande partie de ses troupes, et fracassa ses vaisseaux qu'il avait laissés le long du rivage. Lamachus ne pouvait, après la perte de sa flotte, s'en retourner par mer, et il n'osait avec le peu de monde qui lui restait, prendre la route de terre au milieu de tant de nations belliqueuses. Ceux d'Héraclée crurent alors qu'il leur serait plus glorieux de profiter de cette occasion pour obliger les Athéniens que pour se venger d'eux; et ils les renvoyèrent avec des vivres et des secours, persuadés qu'ils seraient amplement dédommagés du ravage de leurs terres, s'ils se faisaient des amis de ceux qu'ils avaient eus pour ennemis.

IV. Entre un grand nombre de calamités qu'ils souffrirent, ils essuyèrent la tyrannie. Le peuple demandant avec insolence l'abolition des dettes et le partage des terres qui appartenaient aux riches, l'affaire fut longtemps discutée dans le sénat;

quum exitus rei non inveniretur, ad postremum adversus plebem nimio otio lascivientem auxilia a Timotheo, Atheniensium duce, mox ab Epaminonda Thebanorum petivere. Utrisque negantibus, ad Clearchum, quem ipsi in exsilium egerant, decurrunt. Tanta calamitatum necessitas fuit, ut, cui patriam interdixerant, eum ad tutelam patriæ revocarent. Sed Clearchus, exsilio facinorosior redditus, et dissensionem populi occasionem invadendæ tyrannidis existimans, primo tacitus cum Mithridate[1], civium suorum hoste, colloquitur, et inita societate paciscitur, ut revocatus in patriam, prodita ei urbe, præfectus ejus constitueretur. Postea autem insidias, quas civibus paraverat, in ipsum Mithridatem verterat. Namque quum, velut arbiter civilis discordiæ, de exsilio reversus esset, statuto tempore quo urbem Mithridati traderet, ipsum cum amicis suis cepit; captumque, accepta ingenti pecunia, dimisit.

mais ce corps, n'y trouvant pas d'issue, demande enfin à Timothée, général des Athéniens, et bientôt après à Épaminondas, qui l'était des Thébains, du secours pour contenir le peuple, dont l'excessive oisiveté nourrissait l'insolence. Sur le refus de l'un et de l'autre, il s'adressa à Cléarque, qu'il avait lui-même exilé. L'excès du malheur le réduisait à la dure nécessité d'appeler au secours de la patrie un homme à qui il en avait interdit le séjour. Mais Cléarque, devenu plus scélérat par son exil, et regardant ces dissensions civiles comme une occasion de s'emparer de la tyrannie, commença par avoir une conférence secrète avec Mithridate, ennemi d'Héraclée : il fit avec lui un traité par lequel il s'engageait, une fois rappelé dans sa patrie, à lui livrer la ville, à condition que ce prince l'en établirait gouverneur. Puis il avait tourné contre Mithridate lui-même le piége qu'il avait dressé pour ses concitoyens. Car lorsqu'il eut été rappelé de son exil pour être en quelque sorte l'arbitre des discordes civiles, il le fit arrêter avec ses amis, au moment même où il était convenu de lui livrer la ville, et il ne relâcha son prisonnier que moyennant une grosse somme.

Atque ut in illo subitum se ex socio fecit hostem, sic ex defensore senatoriæ causæ repente patronus plebis evasit; et adversus auctores potentiæ suæ, a quibus revocatus in patriam, per quos in arce collocatus fuerat, non solum plebem accendit, verum etiam nefandissima quæque tyrannicæ crudelitatis exercuit. Igitur, populo ad concionem vocato, neque se affuturum amplius grassanti in populum senatui ait; intercessurum etiam, si in pristina sævitia perseveret. Quod si pares se crudelitati senatorum arbitrentur, abiturum cum militibus suis, neque civilibus discordiis interfuturum; sin vero diffidant viribus propriis, vindictæ se civium non defuturum. Proinde consulant sibi ipsi : jubeant abire se, si malint, vel causæ popularis socium remanere. His verbis sollicitata, plebs summum ad eum imperium defert ; et, dum senatus potentiæ irascitur, in servitutem se tyrannicæ

Et de même que, d'allié de ce dernier, il était devenu tout à coup son ennemi, de défenseur de la cause du sénat, il devint subitement le protecteur du peuple. Non-seulement il l'anima contre les auteurs de sa puissance, contre ceux qui l'avaient rappelé dans la ville et lui avaient livré la citadelle ; mais il exerça encore contre ceux-ci toutes les rigueurs de la plus atroce tyrannie. Il assemble donc le peuple, et lui déclare qu'il ne servira plus les injustes entreprises du sénat ; qu'il s'y opposera même, s'il persiste dans ses violences passées ; que, si le peuple se croit en état de résister à la cruauté des sénateurs, il se retirera avec ses troupes, et n'interviendra pas dans les discordes civiles. Mais si, au contraire, il se défie de ses forces, lui ne fera pas défaut à la défense de ses concitoyens. Le peuple n'a donc qu'à consulter ses intérêts : il partira s'il l'ordonne ; il restera, s'il l'aime mieux, pour appuyer sa cause. Gagné par ce discours, le peuple lui défère le pouvoir suprême, et ces mêmes citoyens, qui s'irritaient contre la puissance du sénat, se livrent avec leurs femmes et leurs enfants à la

dominationis cum conjugibus et liberis tradit. Igitur Clearchus sexaginta senatores comprehensos (nam ceteri in fugam dilapsi erant) in vincula compingit. Lætari plebs quod a duce potissimum senatorum senatus deleretur, versaque vice, auxilium eorum in exitium conversum esse. Quibus dum mortem passim omnibus minatur, cariora eorum pretia facit : siquidem Clearchus magna pecunia, quasi minis populi occulte eos subtracturus, accepta, spoliatos fortunis vita quoque spoliavit.

V. Cognito deinde quod bellum sibi ab iis qui profugerant, misericordia in auxilium sollicitatis civitatibus, pararetur, servos eorum manumittit ; et, ne quid mali afflictis honestissimis domibus deesset, uxores eorum filiasque nubere servis suis, proposita recusantibus morte, compellit, ut eos sibi fidiores et dominis infestiores redderet. Sed matronis tam lugubres nuptiæ graviores

domination d'un tyran. Cléarque fait donc saisir et enchaîner soixante sénateurs ; les autres avaient pris la fuite. Le peuple fut ravi de voir le sénat détruit par celui-là même que le sénat avait mis à sa tête, et sa ruine venir, par un changement de rôle, de celui qui était son soutien. Tout en les menaçant tous indistinctement de la mort, le tyran leur offre la vie à haut prix : il reçoit d'eux de grandes sommes, comme pour les soustraire secrètement à la fureur du peuple, et, après les avoir dépouillés de leurs biens, il leur enlève aussi la vie.

V. Puis informé que ceux qui s'étaient enfuis, secourus par des villes, dont leur sort avait excité la pitié, se préparaient à venir l'attaquer, il donne la liberté à leurs esclaves ; et, pour mettre le comble à l'infortune des familles les plus illustres qu'il avait ruinées, il force leurs femmes et leurs filles à épouser ces affranchis, menaçant de la mort celles qui refuseraient d'obéir : il se flattait par là de s'attacher plus fortement ces esclaves, et de les rendre plus hostiles à leurs maîtres. Mais ces femmes trouvèrent un prompt

repentinis funeribus fuere. Itaque multæ se ante nuptias, multæ in ipsis nuptiis, occisis prius novis maritis, interficiunt, et se tam funestis calamitatibus, virtute ingenui pudoris, eripiunt. Prœlium deinde committitur : quo victor tyrannus captivos senatores in triumphi modum per ora civium trahit. Reversus in urbem, alios vincit, torquet alios, alios occidit ; nullus locus urbis a crudelitate tyranni vacat. Accedit sævitiæ insolentia, crudelitati arrogantia. Interdum enim ex successu continuæ felicitatis obliviscitur se hominem ; interdum Jovis se filium dicit. Eunti per publicum aurea aquila, velut argumentum generis, præferebatur ; veste purpurea, et cothurnis regum tragicorum, et aurea corona utebatur ; filium quoque suum Ceraunon[1] vocat, ut deos non mendacio tantum,

trépas plus doux que de si tristes mariages. Plusieurs donc avant les noces, plusieurs, pendant les noces mêmes, se tuent, après avoir égorgé auparavant leurs nouveaux maris, et elles s'affranchissent de si horribles calamités par le courage que donne une noble pudeur. La bataille s'engage ensuite : le tyran, vainqueur, traîna après lui en triomphe à la vue des citoyens les sénateurs captifs. Revenu dans la ville, il fait mettre les uns aux fers, les autres à la torture, les autres à mort ; il n'y a pas un coin de la ville qui ne soit le théâtre de sa cruauté. Il joint l'insolence à la barbarie, l'arrogance à la cruauté. Parfois l'enchaînement de ses prospérités lui fait oublier qu'il est homme ; parfois il se dit fils de Jupiter. Lorsqu'il paraissait en public, il faisait porter devant lui un aigle d'or, comme un symbole de son origine; il se revêtait d'une robe de pourpre, chaussait le cothurne des rois de théâtre, et ceignait sa tête d'un diadème d'or : il donne même à son fils le nom de Céraunus, afin d'outrager les dieux, non-seulement par un mensonge,

verum etiam nominibus illudat. Hæc illum facere duo nobilissimi juvenes, Chion et Leonides, indignantes, patriam liberaturi, in necem tyranni conspirant. Erant hi discipuli Platonis philosophi : qui virtutem, ad quam quotidie præceptis magistri erudiebantur, patriæ exhibere cupientes, quinquaginta cognatos, veluti clientes, in insidiis locant. Ipsi, more jurgantium, ad tyrannum, veluti ad regem, in arcem contendunt ; qui, jure familiaritatis admissi, dum alterum priorem dicentem intentus audit tyrannus, ab altero obtruncatur[1]. Sed et ipsi, sociis tardius auxilium ferentibus, a satellitibus obruuntur. Qua re factum est ut tyrannus quidem occideretur, sed patria non liberaretur. Nam frater Clearchi Satyrus eadem via tyrannidem invadit ; multisque annis per gradus successionis, Heracleenses regnum tyrannorum fuere.

mais encore par l'usurpation de leurs noms. Deux jeunes citoyens de la plus haute naissance, Chion et Léonide, indignés de cette conduite, conspirent la mort du tyran pour rendre la liberté à Héraclée. C'étaient deux disciples du philosophe Platon. Désirant donner à leur patrie des preuves de cette vertu à laquelle leur maître les formait tous les jours, ils mettent en embuscade cinquante de leurs parents, qui étaient en quelque sorte leurs créatures. Ils feignent ensuite d'avoir une dispute, et ils vont trouver le tyran dans la citadelle, comme s'il eût été leur roi légitime : ils sont reçus en amis, et tandis que le tyran écoute avec attention celui des deux qui avait pris la parole, l'autre le poignarde. Mais leurs compagnons arrivent trop tard à leur secours, et ils sont massacrés par les gardes. Ainsi le tyran périt, sans que la patrie recouvrât sa liberté. Car Satyrus, frère de Cléarque, s'empara de la tyrannie par la même voie, et, pendant un grand nombre d'années, les tyrans se succédèrent à Héraclée.

LIVRE XVII.

I. Per idem ferme tempus in Hellesponti et Chersonesi regionibus terræ motus fuit : maxime tamen Lysimachia[1] urbs, ante duos et viginti annos a Lysimacho rege condita, eversa est. Quod portentum dira Lysimacho stirpique ejus, ac regni ruinam cum clade vexatarum regionum portendebat. Nec ostentis fides defuit : nam, brevi post tempore, Agathoclem filium suum, quem in successionem regni ordinaverat, per quem multa bella prospere gesserat, non solum patrium, verum etiam humanum ultra morem perosus, ministra Arsinoe[2] noverca,

I. Vers le même temps, il y eut dans l'Hellespont et dans la Chersonèse un tremblement de terre qui renversa, entre autres villes, celle de Lysimachie, bâtie vingt-deux ans auparavant par le roi Lysimaque. Ce prodige annonçait les plus grands malheurs à Lysimaque et à sa famille, le renversement de son trône et la ruine des pays que le fléau avait désolés. L'événement justifia ce présage : car, peu de temps après, Lysimaque conçut contre Agathocle, son fils, qu'il avait désigné pour son successeur, et qui lui avait gagné plusieurs batailles, une haine inouïe, non-seulement dans un père, mais dans un homme, et il le fit empoison-

veneno interfecit. Hæc illi prima mali labes, hoc initium impendentis ruinæ fuit. Nam parricidium principum secutæ cædes sunt, luentium supplicia, quod occisum juvenem dolebant. Itaque et hi qui cædibus superfuerant, et hi qui exercitibus præerant, certatim ad Seleucum deficiunt; eumque, pronum jam ex æmulatione gloriæ, bellum Lysimacho inferre compellunt. Ultimum hoc certamen commilitonum Alexandri fuit, et, velut ad exemplum fortunæ, par reservatum[1]. Lysimachus quatuor et septuaginta annos natus erat ; Seleucus septem et septuaginta. Sed in hac ætate utrique animi juveniles erant, imperiique cupiditatem insatiabilem gerebant : quippe quum orbem terrarum duo soli[2] tenerent, angustis sibi metis inclusi videbantur, vitæque finem, non annorum spatio, sed imperii terminis metiebantur.

II. In eo bello Lysimachus, amissis ante variis casibus

ner par le ministère d'Arsinoé, sa marâtre. Ce fut là la première source de ses malheurs, et le commencement de sa prochaine ruine. Ce parricide fut suivi du massacre des grands, qui furent ainsi punis de s'être affligés de la mort du jeune prince. Aussi ceux qui échappèrent au fer et ceux qui étaient à la tête des troupes se jettent à l'envi dans le parti de Séleucus, et excitent à la guerre contre Lysimaque, guerre à laquelle ce prince était déjà disposé par rivalité de gloire. Ce fut la dernière lutte qui eut lieu entre les compagnons d'Alexandre ; il semblait que la fortune eût réservé ces deux adversaires pour fournir en eux un exemple de sa puissance. Lysimaque était âgé de soixante et quatorze ans ; Séleucus en avait soixante et dix-sept ; mais à cet âge ils avaient l'un et l'autre le courage de la jeunesse, et un désir insatiable de domination. Quoique seuls maîtres de l'univers, ils se croyaient resserrés dans des bornes trop étroites, et ils mesuraient la durée de leur vie, non d'après le nombre de leurs années, mais d'après l'étendue de leur empire.

II. Lysimaque, après avoir perdu quinze enfants par divers accidents, mourut courageusement dans cette guerre, et sa mort acheva la ruine de sa maison. Séleucus, ravi d'une si grande victoire, et, ce qu'il prisait encore plus, d'être resté seul des compagnons d'Alexandre, et d'être le vainqueur des vainqueurs mêmes, s'en glorifiait comme d'un bonheur qui n'était point l'ouvrage d'un mortel, mais l'effet de la faveur divine : il ne se doutait guère qu'il serait bientôt lui-même un exemple de la fragilité des choses humaines. Car environ sept mois après, Ptolémée, dont Lysimaque avait épousé la sœur, le fit périr dans des embûches, et lui enleva tout à la fois la vie et le trône de Macédoine, dont il avait dépouillé Lysimaque. Ptolémée, qui avait gagné l'affection des peuples, non-seulement par le souvenir de Ptolémée le Grand, son père, mais aussi grâce à la vengeance qu'il avait tirée de la mort de Lysimaque, résolut d'abord de s'attacher les fils de ce dernier, et demanda en mariage sa sœur Arsinoé, leur mère, avec promesse d'adopter les enfants. Il pensait que, s'il leur tenait lieu de père, le respect que leur imposerait ce nom, et celui qu'ils auraient pour leur mère, les empêcheraient

quindecim liberis, non instrenue moriens, postremus domus suæ ruinæ cumulus accessit. Lætus tanta victoria[1] Seleucus, et quod majus victoria putabat, solum se de cohorte Alexandri remansisse, victoremque victorum exstitisse, non humanum esse opus, sed divinum munus gloriatur : ignarus prorsus, non multo post fragilitatis humanæ se ipsum exemplum futurum : quippe post menses admodum septem a Ptolemæo[2], cujus sororem Lysimachus in matrimonio habuerat, per insidias circumventus, occiditur, regnumque Macedoniæ, quod Lysimacho eripuerat, cum vita pariter amittit. Igitur Ptolemæus, quum et in gratiam memoriæ Magni Ptolemæi patris, et in favorem ultionis Lysimachi ambitiosus ad populares esset, primo Lysimachi filios conciliare sibi statuit ; nuptiasque Arsinoes, sororis suæ, matris eorum, petit, puerorum adoptione promissa, ut, quum in locum patris eorum successisset, nihil illi moliri

vel verecundia matris, vel appellatione patris auderent. Fratris quoque, regis Ægypti, concordiam per epistolas deprecatur, professus deponere se offensam erepti paterni regni, neque amplius a fratre quæsiturum quod honestius a paterno hoste perceperit ; omnique arte adulatur ei ne Antigono, Demetrii filio, Antiocho, filio Seleuci, cum quibus bellum habiturus erat, tertius sibi hostis accederet. Sed nec Pyrrhus, rex Epiri, omissus, ingens momentum futurus, utri parti socius accessisset : qui, et ipse spoliare singulos cupiens, omnibus se partibus venditabat. Itaque, Tarentinis adversus Romanos laturus auxilium, ab Antigono naves ad exercitum in Italiam deportandum mutuo petit ; ab Antiocho pecuniam, qui opibus quam militibus instructior erat; a Ptolemæo[1] Macedonum militum auxilia. Sed Ptolemæus, cui nulla dilationis ex infirmitate virium venia esset, quinque millia peditum, equitum quatuor millia, elephantos quinquaginta, non amplius quam

de rien entreprendre contre lui. Il écrivit de plus au roi d'Égypte, son frère, pour lui demander de vivre en bonne intelligence ensemble, l'assurant qu'il avait oublié le tort qu'il lui avait fait en lui enlevant le royaume de son père, et qu'il ne demanderait plus à son frère ce qu'il avait conquis avec plus de gloire sur l'ennemi de sa maison. Enfin il lui fait toutes sortes de caresses, pour n'avoir pas un troisième ennemi sur les bras lorsqu'il ferait la guerre à Antigone, fils de Démétrius, et à Antiochus, fils de Séleucus. Il n'oublia pas non plus Pyrrhus, roi d'Épire, qui devait être d'un grand poids pour le parti qu'il appuierait, et qui, désirant les dépouiller l'un après l'autre, se faisait valoir auprès de tous. Sur le point de porter du secours aux Tarentins contre les Romains, il emprunte des vaisseaux à Antigone pour le transport de ses troupes en Italie ; il demande de l'argent à Antiochus, qui en avait plus que de soldats, et à Ptolémée un renfort de troupes macédoniennes. Ptolémée, trop faible pour différer à lui accorder sa demande, lui prêta seulement pour deux ans cinq mille hommes de pied, quatre

in biennii usum dedit. Ob hæc Pyrrhus, filia Ptolemæi in matrimonium accepta, vindicem eum regni reliquit, pacificatus cum omnibus finitimis, ne, abducta in Italiam juventute, prædam hostibus regnum relinqueret.

III. Sed quoniam ad Epiri mentionem ventum est, de origine regni ejus pauca narranda sunt. Molossorum primum in ea regione regnum fuit. Post Pyrrhus, Achillis filius, amisso per absentiam Trojanis temporibus paterno regno, in his locis consedit, qui Pyrrhidæ primo, postea Epirotæ dicti sunt. Sed Pyrrhus, quum in templum Dodonæi Jovis[1] ad consulendum venisset, ibi Lanassam[2], neptem Herculis, rapuit ; ex cujus matrimonio octo liberos sustulit. Ex his nonnullas virgines nuptum finitimis regibus tradidit, opesque affinitatum auxilio magnas paravit ; atque ita Heleno, filio Priami regis, ob industriam singularem, regnum Chaonum, et Andromachen Hectoris e matrimonio suo

mille chevaux et cinquante éléphants. Aussi Pyrrhus, après avoir épousé la fille de ce prince, laissa ses États sous sa protection; il avait fait la paix avec tous ses voisins, de peur que son royaume ne devînt la proie de ses ennemis, pendant qu'il serait en Italie avec toutes ses troupes.

III. Puisque nous en sommes venu à parler de l'Épire, il faut dire un mot de l'origine de ce royaume. Les Molosses en furent les premiers maîtres. Ensuite Pyrrhus, fils d'Achille, qui avait perdu ses États paternels pendant que le siége de Troie l'en tenait éloigné, vint se fixer dans ce pays, dont les peuples furent d'abord appelés Pyrrhides, et depuis Épirotes. Ce prince étant allé consulter Jupiter dans le temple de Dodone, y enleva Lanasse, petite-fille d'Hercule; il l'épousa et en eut huit enfants. Il donna quelques-unes de ses filles aux rois voisins, et devint fort puissant par ces alliances. Puis il plaça sur le trône de Chaonie Hélénus, fils du roi Priam, en considération de son activité peu commune, et il lui fit épouser Andromaque, veuve d'Hector, qu'il avait eue lui-même pour femme

(quos in divisione Trojanæ prædæ acceperat) uxorem tradidit; brevique post tempore Delphis insidiis Orestæ, filii Agamemnonis, inter altaria dei interiit. Successor huic Piales filius fuit. Per ordinem deinde regnum ad Arrybam descendit : cui, quoniam pupillus et unicus ex gente nobili superesset, intentiore omnium cura servandi ejus educandique publice tutores constituuntur. Athenas quoque erudiendi gratia missus, quanto doctior majoribus suis, tanto et gratior populo fuit. Primus itaque et leges, et senatum, annuosque magistratus, et reipublicæ formam composuit; et, ut a Pyrrho sedes, sic vita cultior populo ab Arryba statuta. Hujus filius Neoptolemus fuit; ex quo nata est Olympias, mater Alexandri Magni, et Alexander, qui post eum regnum Epiri tenuit, et, in Italia bello gesto, in Bruttiis interiit. Post ejus mortem, frater Æacides regno successit; qui assiduis adversus Macedonas bellorum certaminibus populum fatigando, offensam civium contraxit, ac propterea

et qui lui était échue en partage, ainsi qu'Hélénus, dans la distribution du butin de Troie. Peu de temps après, il fut tué en trahison à Delphes, aux pieds des autels, par Oreste, fils d'Agamemnon. Il eut pour successeur Pialès, son fils. Dans la suite le sceptre par ordre de succession passa à Arrybas. Comme ce dernier était pupille, et qu'il était resté seul d'un sang illustre, on prit le plus grand soin de sa personne et de son éducation, et l'État lui nomma des tuteurs; on l'envoya même à Athènes, pour y faire ses études. Plus instruit que ses ancêtres, il fut aussi plus aimé de ses sujets. Il fut donc le premier qui établit des lois, un sénat, des magistrats annuels, et qui donna à l'État une constitution; et, si Pyrrhus l'avait fondé, ce fut lui qui le poliça. Il eut pour fils Néoptolème, duquel naquirent Olympias, mère d'Alexandre le Grand, et Alexandre qui succéda à son père sur le trône d'Épire. Ce prince porta ses armes en Italie, et périt chez les Bruttiens. Après sa mort, sa couronne passa à Éacide, son frère, qui, sans cesse en guerre avec la Macédoine, fatigua son peuple, et s'en fit haïr au point qu'il en

in exsilium actus, Pyrrhum filium unum, admodum parvulum, in regno reliquit. Qui et ipse, quum a populo, propter odium patris, ad necem quæreretur, furtim subtractus in Illyrios defertur, traditusque est Beroæ, Glauciæ regis uxori, nutriendus, quæ et ipsa genus Æacidarum erat. Ibi eum, seu misericordia fortunæ ejus, seu infantilibus blandimentis inductus, rex adversum Cassandrum, Macedoniæ regem, qui eum sub belli comminatione deposcebat, diu protexit, addito in auxilium etiam adoptionis officio. Quibus rebus moti Epirotæ, odio in misericordiam verso, annorum undecim eum in regnum revocaverunt, datis tutoribus, qui regnum usque adultam ejus ætatem tuerentur. Adolescens deinde multa bella gessit; tantusque rerum successu haberi cœptus est, ut Tarentinos solus adversus Romanos tueri posse videretur.

fut exilé. Il laissa dans son royaume Pyrrhus, son fils unique, encore très-jeune. Le peuple recherchait cet enfant pour l'immoler, en haine de son père. Il fut dérobé à sa fureur, et transporté secrètement en Illyrie, où on le donna à nourrir à Béroé, femme du roi Glaucias, laquelle était aussi du sang des Éacides. Là, le roi lui-même, soit qu'il fût touché de son triste sort, ou gagné par ses caresses enfantines, le protégea long-temps contre Cassandre, roi de Macédoine, qui le lui demandait, avec menace de lui déclarer la guerre, et, pour le secourir encore plus efficacement, il l'adopta. Les Épirotes en furent touchés; leur haine se changea en pitié : ils rappelèrent Pyrrhus dans son royaume, à l'âge de onze ans, et lui donnèrent des tuteurs pour régir l'État jusqu'à sa majorité. Parvenu à l'adolescence, il fit ensuite un grand nombre de guerres, et commença à acquérir une telle réputation par le succès de ses entreprises, qu'il paraissait seul capable de défendre les Tarentins contre les Romains.

NOTES

DES HISTOIRES PHILIPPIQUES DE JUSTIN.

PRÉFACE DE JUSTIN.

Page 11 : 1. *Philippiques*. En adoptant le titre *d'Histoires Philippiques*, Trogue-Pompée s'était proposé sans aucun doute, de rappeler le plan suivi par Théopompe, dont les cinquante-huit livres Ἱστοριῶν Φιλιππικῶν formaient presque une histoire universelle. Prenant pour point de départ les exploits du roi Philippe, l'auteur grec remontait jusqu'aux époques les plus reculées pour expliquer l'origine et l'état des choses de son temps.

— 2. *Contulissent*. Parmi ces écrivains, il faut citer en tête Cicéron, qui écrivit en grec l'histoire de son consulat.

— 3. *Trogus Pompeius*. Trogue-Pompée avait écrit, sous le règne d'Auguste, une histoire universelle en quarante-quatre volumes. La famille des Trogus, comme Justin nous l'apprend au chapitre IV, livre XLIII, était originaire de la Narbonnaise. L'aïeul de l'historien avait reçu le droit de cité de Pompée pendant la guerre de Sertorius, et, selon l'usage, il avait ajouté à son nom celui de son patron. Il eut deux fils, l'un qui servit sous Pompée contre Mithridate, l'autre, le père de l'écrivain, qui s'attacha à la personne de Jules César.

Page 12 : 1. *Corpusculum*. Il nous est resté, des quarante-quatre livres de Trogue-Pompée, d'anciens sommaires qui nous permettent

de contrôler la méthode qu'a suivie Justin, dans cet abrégé. Laissant de côté les notices géographiques et ethnographiques, il s'est borné à extraire textuellement des peintures de mœurs, des faits notables ou curieux capables d'intéresser et d'amuser le lecteur, enfin les passages qui concernent les antiquités ou les origines des nations, le tout relié plus ou moins heureusement par des résumés très-succincts de ce qu'il omet.

Page 12 : 2. *Ad te.* On ignore à qui cette préface est adressée, car on ne sait rien de la personne de Justin, ni même de l'époque où il vécut. Toutefois, la qualification de *vir priscæ eloquentiæ* qu'il donne à Trogue-Pompée, et quelques locutions qui sentent la décadence, font supposer qu'il vécut dans un siècle bien postérieur à celui de son modèle.

PREMIER LIVRE.

Page 16 : 1. *Nemo.* Justin ou Trogue-Pompée n'admet donc pas comme historique la fameuse expédition de Bacchus dans les Indes.

— 2. *Interfecta est.* Suivant une autre tradition, Sémiramis aurait abdiqué la couronne en faveur de Ninyas.

— 3. *Assyrii.* Les Grecs et les Romains confondent perpétuellement les Assyriens et les Syriens qui formaient cependant deux populations parfaitement distinctes.

Page 19 : 1. *Canem.* Cette chienne rappelle la louve qui allaita Romulus. C'est ainsi que l'on retrouve des traditions identiques ou analogues à l'origine de tous les peuples et au berceau de tous les grands hommes.

Page 28 : 1. *Apis.* Cette forme est pour *Apidis.* Le bœuf Apis était adoré comme un dieu par les Égyptiens.

— 2. *Hammonis,* Hammon, surnom de Jupiter, que l'on adorait en Libye, sous la forme d'un bélier.

Page 29 : 1. *In femur.* Suivant une tradition, Cambyse, dans un accès de colère, avait blessé lui-même à la cuisse le bœuf Apis.

Page 30 : 1. *Præciderat.* Cambyse lui avait infligé ce châtiment pour le punir d'un délit.

— 2. *Occisis magis.* Le renversement de Smerdis avait été suivi du massacre général des mages appelé Magophonie.

Page 31 : 1. *Hystaspi* pour *Hystaspis.* Quelques noms propres en *es,* tirés du grec, ont un double génitif en *is* et en *i, Isocrates,* génitif *Isocratis* et *Isocrati; Agathocles,* génitif *Agathoclis* et *Agathocli.*

Page 32 : 1. *Filiam.* Elle se nommait Atossa. Suivant Hérodote, il épousa les deux filles de Cyrus, Atossa et Arystoné, et en outre Parmys, fille du véritable Smerdis, et par suite petite-fille de Cyrus.

DEUXIÈME LIVRE.

Page 38 : 1. *Mæotim,* le Palus-Méotide, aujourd'hui mer d'Azof.

Page 39 : 1. *In plaustris.* On les appelait ἁμαξόβιοι.

Page 40 : 1. *Zopyriona.* Voyez plus bas, livre XII, chapitre I.

— 2. *Lenonibus. Leno,* qui est presque toujours pris en mauvaise part, a ici le sens général d'intermédiaire, de négociateur.

Page 43 : 1. *Eumdem ipsis.* Cet emploi du datif avec *idem* est un hellénisme.

— 2. *Amazones,* de ἀ privatif et de μαζός, mamelle.

Page 44 : 1. *Rex,* le roi de Mycènes, Eurysthée. Justin appelle les travaux d'Hercule *stipendia* par allusion aux campagnes qui étaient imposées au citoyen romain.

Page 45 : 1. *Penthesilea.* Virgile célèbre ses exploits dans le premier livre de l'Énéide, vers 490 et suivants.

> Ducit Amazonidum lunatis agmina peltis
> Penthesilea furens, mediisque in millibus ardet,
> Aurea subnectens exsertæ cingula mammæ
> Bellatrix, audetque viris concurrere virgo.

Page 46 : 1. *Concubitu.* Voyez Quinte-Curce, livre VI, chapitre V.

Page 47 : 1. *Sicut supra dictum est.* Voyez livre I, chapitre X.

Page 48 : 1. *Eodem innati solo.* C'est ce que les Grecs appellent αὐτόχθονες, autochthones.

Page 49 : 1. *Biformem,* moitié homme et moitié serpent. Cet animal était regardé par les Grecs comme l'emblème de l'*autochthonie.*

— 2. *Atthis.* On fait aussi dériver le nom de l'Attique du mot ἀκτή, rivage.

Page 49 : 3. *Privigni*, Thésée, fils d'Égée et d'Æthra.

Page 50 : 1. *Dorienses*, les Héraclides, qui, après s'être emparés du Péloponèse, envahirent l'Attique.

Page 51 : 1. *Annuis magistratibus*, les archontes; toutefois Justin commet ici une erreur. L'archontat fut d'abord à vie, puis décennal à partir de l'an 752 avant Jésus-Christ, enfin annuel en 682. L'auteur passe aussi sous silence Dracon et les lois qu'il donna aux Athéniens, l'an 624.

Page 52 : 1. *Interea*. A moins qu'il n'y ait une lacune, le début de ce chapitre est en contradiction avec la fin du précédent, puisque les Mégariens y sont représentés comme prenant l'offensive. Il est donc probable qu'il s'agit de nouvelles hostilités qui auraient éclaté entre les deux peuples, après la conquête de Salamine par les Athéniens.

— 2. *Eleusiniis sacris*. Les Éleusinies se célébraient tous les cinq ans en l'honneur de Cérès et de Proserpine, à Éleusis, ville de l'Attique.

Page 53 : 1. *Regnavit*. Toutefois, dans cet espace de trente-trois ans, de 560 à 527 avant Jésus-Christ, il fut deux fois chassé, et passa seize ans en exil.

— 2. *Diocles*. Les autres historiens le nomment Hipparque. Le frère de la jeune fille deshonorée s'appelait Harmodius ; il s'adjoignit Aristogiton.

Page 54 : 1. *Hippias*. Il fut expulsé d'Athènes en 509 avant Jésus-Christ.

— 2. *Quatridui .... religione*. Une loi défendait aux Lacédémoniens d'entrer en campagne avant la nouvelle lune. Or, il s'en fallait de quatre jours que cette époque fût arrivée.

— 3. *Campos Marathonios*. Le combat eut lieu le 29 septembre, 490 avant Jésus-Christ.

Page 55 : 1. *Cynægiri*. Il était frère du poëte tragique Eschyle, qui a immortalisé la défaite des Perses à Salamine.

Page 57 : 1. *Matre regina*. Il était fils d'Atossa, fille du grand Cyrus.

Page 58 : 1. *Exsulabat*. Il avait été exilé en 492 par les intrigues de son collègue Cléomène qui l'avait fait passer pour bâtard.

— 2. *Tabellis ligneis. Tabellæ*, signifie des tablettes de cire sur lesquelles on écrivait. En ajoutant *ligneis*, Justin donne à entendre que Démarate en avait gratté la cire; puis, qu'après avoir tracé des caractères sur le bois, il les avait recouverts avec cette même cire qu'il avait enlevée.

Page 58 : 3. *Soror regis Leonidæ*. Elle s'appelait Gorgo.

Page 59 : 1. *Siccata*. Le pluriel est emphatique. Hérodote raconte que l'armée de Xerxès aurait épuisé une petite rivière de Macédoine, l'Échidorus.

— 2. *Montes.... deducebat*. Xerxès perça le mont Athos, pour n'être pas forcé de le doubler, et, pour passer d'Asie en Europe, il jeta sur l'Hellespont un pont de sept stades.

Page 60 : 1. *Thermopylarum*, le défilé des Thermopyles, qui conduisait de Thessalie en Locride, situé entre le mont Œta et la mer.

Page 61 : 1. *Sexcenti viri*, trois cents, selon d'autres historiens; d'autre part, chaque Spartiate ayant avec lui un hilote, il n'y a pas ici contradiction. Ce fut en 480 avant Jésus-Christ, que Léonidas et ses compagnons succombèrent dans cette lutte héroïque.

Page 63 : 1. *Inhibete remis*. Cette manœuvre consistait à faire reculer un vaisseau en ramant en sens contraire, sans le tourner.

Page 64 : 1. *Abditis insulis*, Égine, Salamine, Trézène.

Page 66 : 1. *Eumdem*, l'esclave qu'il lui avait déjà envoyé avant la bataille de Salamine.

Page 67 : 1. *In Græcia Olynthum*. Olynthe était située dans la Macédoine qui n'était pas la Grèce proprement dite.

Page 68 : 1. *Ibique*, à Platée sous la conduite de Pausanias et d'Aristide, l'an 479 avant Jésus-Christ.

—2. *Monte Mycale*, le mont Mycale, promontoire de l'Ionie, en face l'île de Samos. Léotychide et Xantippe commandaient les Grecs.

Page 72 : 1. *Peculatus*. Selon d'autres, il fut accusé de trahison pour avoir n'avoir pu s'emparer de Paros. Cependant on peut concilier ces deux traditions, en entendant par *peculatus*, l'argent que Miltiade aurait reçu des Perses pour faire échouer l'expédition.

—2. *Superatum*. Cimon battit non pas Xerxès, mais ses alliés, les Phéniciens et les Cypriens sur les bords de l'Eurymédon en Pamphylie, l'an 470 avant Jésus-Christ.

TROISIÈME LIVRE.

Page 73 : 1. *Trucidato rege*, l'an 465 avant Jésus-Christ.
— 2. *Artaxerxes*, Artaxerxès, surnommé *Longue Main*.
Page 75 : 1. *Vetustate.... illustres*. Les Athéniens avaient la prétention d'être autochthones, et ils avaient joué le principal rôle dans les guerres médiques.
Page 76 : 1. *Magistratibus*, les éphores.
— 2. *Senatui*. C'est la traduction exacte du mot γερουσία, dénomination officielle du conseil suprême de Sparte.
Page 77 : 1. *Convivari*, en grec συσσιτεῖν, manger ensemble. Ces repas s'appelaient συσσιτία, et aussi φειδίτια, à cause de la frugalité qui y présidait.
Page 78 : 1. *Bellum*. La première guerre de Messénie eut lieu de l'an 743 à 724 avant Jésus-Christ.
Page 79 : 1. *Urbis*, Ithome, située sur une hauteur et où les Messéniens s'étaient retirés avec leurs femmes et les objets les plus précieux.
— 2. *Partheniæ*, de παρθένος, qui signifie vierge, non mariée; sans doute parce qu'ils étaient nés hors du mariage.
— 3. *Annos triginta*, l'âge légal pour entrer dans les charges.
Page 81 : 1. *Bellum restaurant*, l'an 685 avant Jésus-Christ.
Page 82 : 1. *Tyrtæum poetam*. Il nous reste quelques vers de ce poëte dont Horace a dit :

> Tyrtæusque mares animos in Martia bella
> Versibus exacuit.
> *Art poét.* 402.

Page 83 : 1. *Tertium*. Cette guerre dura dix ans, de 465 à 455.
— 2. *Peloponnenses*, les habitants d'Épidaure et de Corinthe.
— 3. *In Ægyptum*, au secours des Égyptiens qui s'étaient révoltés contre les Perses.
Page 84 : 1. *Sophoclem*. Ce poëte fut seulement un des neuf stratéges dans une expédition contre Samos.
Page 85 : 1. *Pericli*, pour *Periclis*. Voyez sur cette forme la note du livre I, chap. x, p. 44.

Page 86 : 1. *Navali prœlio*, le combat de Naupacte.
— 2. *In Siciliam*. Ce fut l'an 415.

QUATRIÈME LIVRE.

Page 87 : 1. *Superi maris*, la mer Adriatique. La mer Tyrrhénienne s'appelait *mare infernum*.
Page 88 : 1. *Rhegium*, de ῥήγνυσθαι, aujourd'hui *Reggio*.
— 2. *Æolidum*, petites îles volcaniques sur les côtes de la Sicile; elles étaient appelées aussi Vulcaniennes.
Page 89 : 1. *Scyllam... Charybdim*. Scylla était un gouffre qu'on représentait avec une ceinture de chiens, et Charybde un écueil.
Page 90 : 1. *Trinacriæ*. La Sicile fut appelée d'abord Trinacrie (τρία ἄκρα), à cause des trois promontoires de Pélore, de Pachynum et de Lilybée. Son ancien nom latin était *Triquetra*, le triangle. Puis elle fut appelée Sicanie, du nom des indigènes Σίκανοι.
— 2. *Anaxilaus*, Anaxilas, tyran de Rhégium, de l'an 494 à 476 avant Jésus-Christ.
Page 91 : 1. *Hamilcare*. Ce général fut défait dans une grande bataille à Himère, par Gélon, tyran de Syracuse, l'an 480.
Page 93 : 1. *Reatum*. Alcibiade était accusé d'avoir aspiré à la tyrannie et d'avoir révélé les mystères de Cérès.
Page 94 : 1. *Græcia*, la Grande-Grèce ou Italie méridionale.
Page 95 : 1. *Domi*. L'occupation de Décélie par les Spartiates avait rallumé la guerre du Peloponèse en Grèce, l'an 413.
Page 96 : 1. *Se vindicat*. Selon d'autres auteurs, il fut pris et mis à mort par les Syracusains.

CINQUIÈME LIVRE.

Page 97 : 1. *Sacerdotum*, les Eumolpides, prêtres de Cérès.
Page 98 : 1. *Regem Lacedæmoniorum*, Agis.
— 2. *Darius*. C'est Darius, surnommé Nothus (le bâtard), qui régna depuis l'an 424 jusqu'en 405 avant Jésus-Christ.
Page 99 : 1. *Principio belli*. Il ne s'agit pas du commencement de la guerre du Péloponèse, mais de la dernière période de cette guerre depuis la prise de Décélie.

Page 99 : 2. *Tributarias.... civitates*, les Milésiens, les Ioniens, etc.

Page 101 : 1. *Senatum*. C'est une idée toute romaine que Justin applique à tort à une ville grecque. Mais, effectivement, Alcibiade était partisan de l'aristocratie et fit nommer par son influence un conseil de quatre cents membres qui exerçait le souverain pouvoir. C'est ce conseil que Justin appelle *Senatum*.

Page 102 : 1. *Sesto*, ou lieu du génitif *Sesti*, que demande la grammaire. Sestos est située sur le détroit des Dardanelles, en Europe, en face d'Abydos.

— 2. *Prœlio commisso*. Ce combat se livra près de Cyzique, dans la Propontide.

Page 103 : 1. *Revertitur*. Alcibiade revint à Athènes en 408 : il avait livré aux Lacédémoniens cinq combats sur mer et trois sur terre.

Page 104 : 1. *Illi*, les Eumolpides, qui rétractèrent les malédictions qu'ils avaient lancées contre Alcibiade.

— 2. *Detrimenta*. Les biens d'Alcibiade avaient été confisqués, et sa maison, rasée.

Page 105 : 1. *Cyrum*, Cyrus le jeune.

— 2. *Opibus*. Lysandre reçut de Cyrus, qu'il était allé trouver à Sardes, la somme de dix mille dariques (deux cent cinq mille francs de notre monnaie).

— 3. *Oppressere*. Le récit de Justin est inexact. Ce fut en l'absence d'Alcibiade, qui était allé chercher des renforts sur le continent, et malgré ses ordres formels, que son lieutenant Antiochus combattit contre les Lacédémoniens. Il perdit dans cette affaire vingt-deux vaisseaux.

Page 106 : 1. *Cæduntur*. Ils furent taillés en pièces à Mitylène, dans l'île de Lesbos, par Callicratidas, qui avait remplacé Lysandre, l'an 406 avant Jésus-Christ.

Page 107 : 1. *Eo prœlio*, la bataille décisive d'Ægos-Potamos qui termina la guerre du Peloponèse, l'an 405 avant Jésus-Christ.

Page 108 : 1. *Dux Lacedæmoniorum*, Lysandre.

Page 110 : 1. *Multi*. Dans cette occasion les Corinthiens et les Thébains se distinguèrent par leur acharnement contre Athènes.

— 2. *Duobus.... oculis*, Sparte et Athènes.

— 3. *Exsilio Dyonisii*. Justin confond la défaite que Denys l'ancien essuya à Géla dans une bataille contre les Carthaginois, l'an 404, avec l'exil de son fils, Denys le jeune, qui fut chassé de Syracuse une première fois l'an 356, et une seconde l'an 343.

Page 111 : 1. *Artaxerxem*, Artaxerxès Mnémon, successeur de Darius Nothus.

Page 112 : 1. *Syracusanus*. Lysias était Athénien, mais son père Céphale était un émigré de Syracuse.

Page 113 : 1. *Ex quibus*. Ce pluriel se rapporte par syllepse à *milites* ou *copiæ*, dont le sens est contenu dans *exercitus*.

Page 114 : 1. *Qui.... permotus*. Il est plus vraisemblable que le mobile de sa conduite fut sa jalousie contre Lysandre, qui soutenait le parti contraire.

— 2. *Victimæ pacis*. C'est une allusion aux sacrifices que l'on offrait aux dieux pour les remercier de la conclusion de la paix

Page 115 : 1. *Artaxerxi*. Artaxerxès était l'aîné, mais sa naissance était antérieure à l'avénement de Darius au trône de Perse : de là les prétentions de Cyrus qui se considérait comme l'héritier légitime de la couronne.

— 2. *Compedibus aureis*, par respect pour le sang royal. Bessus et Nabarzane traitèrent de même Darius, fils d'Hystaspe. Voy. livre XI, 15. Quinte-Curce dit également, livre V, 12 : *Ne tamen honos regi non haberetur, aureis compedibus vinciunt.*

— 3. *Mater*. Elle s'appelait Parysatis.

Page 116 : 1. *Obtulisset*. Ce fut à la bataille de Cunaxa, sur les bords de l'Euphrate, l'an 401 avant Jésus-Christ.

— 2 *Decem.....Græcorum* Ils étaient commandés par Cléarque; après sa mort, ils choisirent pour chef l'Athénien Xénophon, qui dans l'Anabase a immortalisé le souvenir de leur retraite.

SIXIÈME LIVRE.

Page 117 : 1. *Asiæ*, de l'Asie Mineure seulement. La retraite des dix mille qui avait révélé la faiblesse de l'empire Persan, encourageait l'ambition de Sparte.

— 2. *Regis*. Cyrus le jeune n'avait pas régné, mais ce titre de *rex* se donnait aussi aux fils et aux proches parents des rois.

Page 118 : 1. *Quingentis talentis*. Environ 2 600 000 fr. de notre monnaie; le talent valait à peu près 5600 fr.

Page 119 : 1. *Ingentibus copiis*, environ dix mille hommes de

pied et quatre cents chevaux. C'était une armée considérable pour Lacédémone.

Page 120 : 1. *Adorare*, en grec προσκυνεῖν, se prosterner.

Page 121 : 1. *Eo prœlio*, près de Cnide.

— 2. *Amissæ*, à Ægos Potamos.

Page 122 : 1. *Conjunctione Agesilai.* Il était son beau-frère.

Page 123 : 1. *Terrestre prœlium*, à Haliarte.

— 2. *Proditionis accusatus*, pour être venu trop tard au secours de Pisandre.

Page 124 : 1. *Restituto prœlio.* D'après le récit de Justin, on croirait qu'il n'y eut qu'une bataille ; ce serait une erreur, il y en eut deux : l'une près de Corinthe, dans laquelle les deux partis s'attribuèrent la victoire, et l'autre à Coronée, où Agésilas battit les alliés.

Page 125 : 1. *Mittit*, à l'instigation des Lacédémoniens qui avaient envoyé vers lui Antalcidas. De là le nom de paix d'Antalcidas donné à cette trêve honteuse, qui fut conclue l'an 387 avant J. C.

Page 126 : 1. *Castellum.* Cette forteresse s'appelait Κρῶμνος.

— 2. *In eo prœlio.* Le récit de Justin est si confus dans cet endroit qu'on ne sait au juste de quelle bataille il veut parler ; c'est sans doute de la bataille de Leuctres livrée en l'an 364.

Page 128 : 1. *Victoria*, la victoire de Mantinée.

Page 130 : 1. *Obses ....Thebis.* Philippe fut retenu en otage dix ans, et longtemps après la mort de Pélopidas et d'Épaminondas.

SEPTIÈME LIVRE.

Page 132 : 1. *Europa*, contrée de la Thrace où régna Europus, fils de Macédon.

— 2. *Ægeas.* Ce mot est formé du grec αἴξ, αἰγός, qui signifie chèvre.

Page 133 : 1. *Locum*, Édesse.

— 2. *Mutaverit.* Alexandre voulut être enterré dans le temple de Jupiter Hammon.

Page 134 : 1. *Olympio certamine.* Les jeux olympiques se célébraient tous les quatre ans à Olympie, ville de l'Élide.

Page 136 : 1. *Filiæ Amyntæ.* Elle s'appelait Gygée.

— 2. *Olympum Hæmumque.* L'Olympe est une montagne de Thessalie, l'Hémus, une montagne de Thrace.

Page 139 : 1. *Immaturam ætatem.* Philippe n'avait que vingt-quatre ans.

Page 140 : 1. *Victis.* Les Athéniens furent vaincus à Méthone, l'an 359 avant J. C.

— 2. *Larissam.* Larisse est en Thessalie, et non en Illyrie, comme le ferait supposer le récit de Justin.

— 3. *Molossorum*, les Molosses, peuple d'Épire.

P. 141 : 1. *Moderatus.... fuerit.* Contrairement au récit de Justin, les autres historiens rapportent que Philippe fit mettre en croix cet archer qui s'appelait Aster, et fit raser la ville.

HUITIÈME LIVRE.

Page 143 : 1. *Commune Græciæ concilium*, le conseil amphictyonique.

— 2. *Bœotiam.* Les Phocéens n'avaient pas ravagé la Béotie, mais ils avaient mis en culture le territoire de Cyrrha, consacré à Apollon.

Page 144 : 1. *Sequenti prœlio.* Ce combat eut lieu près de Néon. Philomèle vaincu se précipita du haut d'un rocher pour n'être pas fait prisonnier. Son frère Onomarque lui succéda.

— 2. *Laureas.* Le laurier était consacré à Apollon.

— 3. *Pendunt.* Ils furent en outre condamnés à payer chaque année soixante talents, jusqu'à ce qu'ils eussent restitué les sommes qu'ils avaient enlevées au trésor d'Apollon, et à démolir leurs murailles : en outre ils furent exclus à perpétuité du conseil amphictyonique.

Page 146 : 1. *Sub corona.* Les prisonniers de guerre étaient mis en vente, une couronne sur la tête.

— 2. *Cappadociam.* Justin veut sans doute dire *Chalcidæam*, correction admise par plusieurs éditeurs.

Page 147 : 1. *Noverca*, Gygée. Ces trois frères étaient Archélaüs, Aridée, et Ménélas.

Page 148 : 1. *Fratres duo*, Amadocus et Bérisade, fils de Cotys.

Page 149 : 1. *Clientelæ.* C'est un trait des mœurs romaines transporté en Grèce.

Page 152 : 1. *Ceterosque finitimos*, les Illyriens et les Péoniens.

Page 152 : 2. *Arctissima.... junctum.* Nous avons vu qu'il était cousin germain d'Olympias.

NEUVIÈME LIVRE.

Page 154 : 1. *Byzantium*, Byzance, aujourd'hui Constantinople, ville de Thrace sur le Bosphore.

— 2. *Condita.... Pausania.* C'est une erreur. Elle avait été fondée l'an 685 avant J. C. par les Mégariens, puis prise par les Perses, qui en avaient chassé les Grecs, et enfin en 478, délivrée du joug des Perses, et repeuplée par des colons grecs qu'y amena Pausanias

Page 155 : 1. *Nemine.* Cependant les Athéniens, sur la proposition de Démosthène, lui envoyèrent un secours considérable.

— 2. *Eo tempore*, l'an 340 avant J. C.

— 3. *Istrianorum.* Ils habitaient Istrianopolis, colonie fondée par les Milésiens sur l'Ister ou bas Danube.

— 4. *Apollonienses*, les habitants d'Apollonie, ville de Thrace sur la Propontide.

Page 158 : 1. *Triballi*, les Triballes, peuple puissant du nord-est de la Thrace.

Page 159 : 1. *Prœlio commisso.* Cette bataille célèbre se livra à Chéronée en Béotie, le 2 août de l'an 338 avant J. C.

— 2. *Dissimulata lætitia.* Philippe commençait à traiter les vaincus avec insolence, lorsque l'Athénien Démade le rappela à la modération par son noble langage.

Page 160 : 1. *Per injuriam.* Ils avaient été bannis pour avoir pris le parti de Philippe contre les intérêts de leur patrie.

Page 162 : 1. *Sororem.* C'était plutôt la fille de sa sœur Cléopâtre.

— 2. *Alexandri*, Alexandre, frère de Cléopâtre.

Page 164 : 1. *Fratrem*, Caranus

— 2. *Revocanti.* Le rappel d'Alexandre fut dû surtout à l'intervention du Corinthien Démarate.

— 3. *Pausaniæ.* Il avait été arrêté par Perdiccas, Attale et Léonnat.

Page 165 : 1. *Filia.* Elle s'appelait Europe.

Page 166 : 1. *Regnavit.* Il régna sept ans. Voy. livre XIII, ch. IV.

DIXIÈME LIVRE.

Page 169 : 1. *Artaxerxi*, Artaxarxès Mnémon qui régna de l'an 404 à l'an 361 avant J. C.

Page 171 . 1. *Ocho.* Ochus régna sous le nom d'Artaxerxès III, de l'an 361 à l'an 368 avant J. C.

— 2. *Cadusiis*, les Cadusiens, peuple de l'Asie près de la mer Caspienne.

Page 172 : 1. *Armeniis*, les Arméniens, peuple de l'Asie entre le Taurus et le Caucase.

— 2. *Mortem Ochi.* Ochus mourut empoisonné par l'eunuque Bagoas.

ONZIÈME LIVRE.

Page 174 : 1. *Alexandro.... fratri.* Cet Alexandre était frère d'Héromène et d'Arrabée, complices de Pausanias, qui furent immolés sur le tombeau de Philippe. Ils étaient de la Lyncestie ou pays des Lyncistes, contrée occidentale de la Macédoine. Pour distinguer cet Alexandre de ses homonymes, on l'appelle *Alexander Lyncistes* ou *Lyncistarum*.

Page 175 : 1. *Caranum*, fils de Cléopâtre.

— 2. *Multas.... rebellantes.* Ces peuples étaient les Triballes, les Thraces, les Illyriens, les Gètes.

— 3. *Corruptum.* C'était le patriotisme, et non l'or des Perses qui animait Démosthène contre Alexandre.

— 4. *Præsidia.* La garnison macédonienne fut même chassée d'Ambracie.

Page 176 : 1. *Ab Æacidarum gente.* Alexandre prétendait descendre d'Achille, fils de Pélée, et petit-fils d'Éaque. Le fils d'Achille, Pyrrhus, avait fondé la dynastie d'Épire, de laquelle était issue Olympias, mère d'Alexandre.

— 2. *Pueritiam.* Avant les succès d'Alexandre, Démosthène et les Athéniens le traitaient d'enfant.

Page 177 : 1. *Exscidia.... suarum*, dans la guerre sacrée.

— 2. *Scelerum.... fabulas*, allusion aux crimes de la famille

des Labdacides. C'est à Thèbes qu'était né Œdipe, meurtrier de son père Laïus, époux de sa mère Jocaste, père et frère d'Étéocle et de Polynice.

Page 178 : 1. *Deos*, Hercule et Bacchus.

— 2. *Unde.... trahat.* Ce n'était pas par sa mère, issue des Éacides, qu'Alexandre descendait d'Hercule, mais par son père, la dynastie macédonienne ayant pour auteur l'Héraclide Caranus.

— 3. *Urbs diruitur*, l'an 335. La maison du poëte Pindare fut seule épargnée.

Page 179 : 1. *Pretium*. Alexandre tira de cette vente quatre cent quarante talents, d'après l'historien Diodore.

— 2. *Oratores*, entre autres Démosthène et Lycurgue.

— 3. *Omnes cognatos*. L'histoire ne cite qu'Attale, oncle de Cléopâtre, et ne parle pas des parents d'Alexandre que ce prince aurait mis à mort.

Page 180 : 1. *Reges stipendiarios*, les rois de Thrace.

— 2. *Quo.... sit.* Il est impossible de faire le mot à mot de cette phrase sans la décomposer ainsi : *Quum electus sit ultor Græciæ petitæ bello toties a Persis; quum bello*, mis pour *quo*.

Page 181 : 1. *Patruisque*, Alexandre et Perdiccas.

Page 182 : 1. *Principia*. C'était dans les camps romains la place où se trouvaient les tentes des chefs et où étaient plantées les aigles.

— 2. *Campis Adrastiis*. Cette bataille est connue sous le nom de bataille du Granique.

Page 184 : 1. *Vicinæ urbis*, Telmesse, ville de Lycie, sur la mer.

— 2. *Percontatus.... respondit.* C'est une anacoluthe; la construction régulière serait : *Percontato.... respondit.* Quelques lignes plus bas, nous trouvons encore cette construction vicieuse : *Quærentibus.... jubentur*, au lieu de *quærentes jubentur.*

— 3. *Vehenti* est pris dans le sens passif pour *vecto*. Cicéron a dit de même : *Adolescentia per medias laudes quasi quadrigis vehens. Orat.* cap. 97.

Page 185 : 1. *Angustias*. Alexandre aurait pu être facilement arrêté par une poignée d'hommes dans les gorges de la Cilicie.

— 2. *Taurum*, le Taurus, chaîne de montagnes de l'Asie occidentale.

— 3. *Tarsum*. Cette ville, ancienne capitale de la Cilicie a donné son nom au Cydnus qui s'appelle, maintenant le *Tarsous.*

Page 187 : 1. *Prœlium.... committitur*, la bataille d'Issus, qui fut livrée en Cilicie, l'an 333 avant Jésus-Christ.

Page 188 : 1. *Mater et uxor*, Sysigambis et Statira.

Page 189 : 1. *Barsinen*. C'était la veuve de Memnon le Rhodien.

— 2. *Cum infulis*. Avec des bandelettes, c'est-à-dire en suppliants. Parmi eux se trouvait Jaddus, le grand prêtre des Juifs.

Page 190 : 1. *Tyro vetere*. L'ancienne Tyr avait été détruite par Nébucadnezar ou Nabuchodonosor, l'an 586. Elle était sur le continent, tandis que la nouvelle était dans une île.

— 2. *Ducentes*, anacoluthe : il faudrait *ducentibus*.

— 3. *Non.... tempore*. Cependant Plutarque et Quinte-Curce disent que le siége dura sept mois.

Page 191 : 1. *Ciliciam*. C'est une erreur. Il fallait dire : *Libyam* ou *Cyrenen*. La Cilicie était depuis longtemps au pouvoir d'Alexandre.

Page 192 : 1. *Græcorum litteris*. Il avait eu Aristote pour précepteur.

Page 193 : 1. *Euphratem*, l'Euphrate, fleuve de l'Asie occidentale, qui se jette dans le golfe Persique.

Page 195 : 1. *Armeniis*. Les Arméniens avaient fourni leur contingent à l'armée de Darius.

Page 196 : 1. *Prœlium*. Cette bataille se livra près du bourg de Gaugamèle, à six cents stades d'Arbèles, l'an 331 avant Jésus-Christ.

— 2. *Tantum sanguinis*. Quatre-vingt-dix mille Perses y périrent, selon Diodore.

Page 197 : 1. *Recognovit*. Cette revue se fit à Babylone.

— 2. *Cognatis*, Bessus et Nabarzane.

Page 198 : 1. *Qui.... erant*, les Parthes, dont la domination redoutable, même pour les Romains, commença l'an 256 avant Jésus-Christ.

— 2. *Emensus.... unus. Emensus* se rapporte à Alexandre, *unus* à *miles*; encore un exemple remarquable d'anacoluthe.

DOUZIÈME LIVRE.

Page 201 : 1. *Ecbatana*, Ecbatane, capitale de la Médie.

Page 204 : 1. *Urbem.... Acheronta*. Cette ville est située dans

la Calabre extérieure, arrosée par le *Crisaora*, autrefois l'Achéron.

Page 205 : 1. *Thurii*, Thurium, ville de la Grande-Grèce, bâtie sur les ruines de Sybaris.

— 2. *Zopyrion*. Cf. pour ce fait Quinte-Curce, X, 1.

Page 206 : 1. *Hyrcaniam, Mardosque*. Les Hyrcaniens et les Mardes habitaient au sud de la mer Caspienne.

Page 208 : 1. *Epigoni*, Épigones, c'est-à-dire successeurs, de ἐπιγίνομαι. Ce nom avait déjà été donné aux fils des sept chefs ligués contre Thèbes, qui firent le second siége de cette ville.

Page 209 : 1. *Evergetas*. Les Ariaspes, ayant nourri l'armée de Cyrus qui était menacée de périr par la disette, avaient reçu de ce prince le nom de *bienfaiteurs*, εὐεργέται.

— 2. *Caucasi*, le Caucase indien ou Paropamise.

Page 210 : 1. *Fratri Darii*. Il s'appelait Oxathrès. Cf. Q. Curce, VII, 5.

— 2. *Tanaïm*, l'Iaxarte ou Sihon, auquel les Macédoniens donnèrent par erreur le nom de Tanaïs, qui ailleurs désigne le Don.

Page 211 : 1. *Considerans*. La grammaire demanderait *considerantem*, car ce participe se rapporte à *eum*.

Page 212 : 1. *Amyntas consobrinus*. Cet Amyntas était fils du roi Perdiccas, frère de Philippe.

Page 213 : 1. *Accitus*. Construction vicieuse : il faudrait *acciti*, se rapportant, comme *familiaris*, à *Callisthenis*.

— 2. *Chorasmos et Dahas*. Les Chorasmiens étaient un peuple de la Sogdiane. — Les Dahes, un peuple scythe, à l'est de la mer Caspienne.

Page 214 : 1. *Argyraspidas*. Ce nom vient de ἄργυρος, argent, et ἀσπίς, bouclier.

— 2. *Nysam*, Nysa, ville de l'Inde, située au pied du mont Méros, qui était également consacré à Bacchus.

Page 215 : 1. *Saxum*, le rocher Aorne, dont le siége a été raconté par Quinte-Curce, VIII, 12, 13.

Page 216 : 1. *Nicæam*, de νίκη, victoire.

— 2. *Adrestas.... Gangaridas*. Ces peuples occupaient le pays appelé aujourd'hui le Pandjab.

Page 217 : 1. *Acesines*. L'Acésinès se jette dans l'Hydaspe, affluent de l'Indus ; c'est par ce dernier qu'une flotte grecque descendit vers l'Océan.

Page 218 : 1. *Amici*. C'étaient Peuceste, Timée, Léonat, Aristone. Cf. Quinte-Curce, IX, 5.

Page 219 : 1. *Urbem*, la ville d'Harmatélie.

— 2. *Oceano libamenta*. Dans ces sortes de sacrifices, on répandait des libations, et on jetait les entrailles des victimes dans la mer.

Page 220 : 1. *Metam*. C'est une métaphore empruntée aux courses du cirque. Les chars, avant de revenir à leur point de départ, tournaient autour d'une borne placée à l'extrémité de la carrière.

— 2. *Ibi*, non à Babylone, mais à Pura, en Gédrosie. Cf. Quinte-Curce, X, 1.

— 3. *Filiam*. Ce fut à Ecbatane qu'Alexandre contracta ce mariage.

Page 223 : 1. *Clitus*. C'était un commandant de la cavalerie, ἵππαρχος, qu'il ne faut pas confondre avec celui dont le meurtre a été raconté au chapitre 6.

— 2. *Decedit*. Il mourut à Ecbatane.

Page 224 : 1. *Italia*. Les Bruttiens, les Lucaniens, les Étrusques, et même les Romains, selon Pline.

— 2. *Conventum acturo*. C'est une expression empruntée à la coutume romaine. Le magistrat ou proconsul, qui faisait des tournées dans sa province, indiquait les villes par lesquelles il devait passer, et le jour de son arrivée dans chacune d'elles ; il y appelait ou y recevait les personnes qu'il avait citées à comparaître devant son tribunal, ou qui avaient des affaires à lui soumettre. C'est ce que les Romains entendaient par *conventum agere*.

— 3. *Borsippam*. La ville de Borsippe, située au sud-est de Babylone, était habitée par des Chaldéens.

— 4. *Anaxarcho*, Anaxarque d'Abdère, de l'école de Démocrite.

Page 225 : 1. *Alexandrum Lyncistarum*. Voyez sur ce personnage, livre XI, II, note 1. Après avoir éprouvé une première fois la clémence d'Alexandre, il avait conspiré de nouveau contre ce prince, et avait été mis à mort pour ce crime.

Page 226 : 1. *Veneni*. Ce poison appelé Στυγὸς ὕδωρ, eau du Styx, provenait d'une source des montagnes de Nonacris, en Arcadie. Cf. Plutarque vie d'Alexandre, 78.

— 2. *Æacidarum*, les Éacides, tels que Pélée, Achille, Néoptolème, etc., dont Alexandre prétendait descendre.

Page 228 : 1. *Malum discordiæ*, allusion à la pomme jetée par la Discorde aux noces de Thétis et de Pélée.

— 2. *Decessit*. Alexandre mourut l'an 323 avant Jésus-Christ.

TREIZIEME LIVRE.

Page 231 : 1. *Mater... regis*, Sisygambis ; elle se laissa mourir de faim.

Page 235 : 1. *Scorto*, de la danseuse Philinna.

— 2. *Valetudinem majorem*, l'épilepsie que Celse appelle, *morbus major*. Plutarque nous apprend qu'Olympias lui avait fait donner dans son enfance des drogues qui avaient détruit sa santé et altéré sa raison.

Page 237 : 1. *Lustrationem castrorum*. Pour cette cérémonie, on jetait à l'extrémité de la plaine où devait passer l'armée les entrailles d'une chienne éventrée, et on en plaçait les quartiers des deux côtés. Toute l'armée se tenait entre deux, les fantassins d'un côté, les cavaliers de l'autre. Cf. Q. Curce, X, 9.

Page 238 : 1. *Africæ.... pars*, la Libye et l'Arabie Pétrée.

Page 241 : 1. *Heracleæ*, à Héraclée ou plutôt à Lamia, ville de Thessalie, qui a donné son nom à cette guerre.

— 2. *Harpalo*. Harpalus, gouverneur de Babylone, croyant qu'Alexandre ne reviendrait pas de son expédition dans l'Inde, avait commis d'énormes dilapidations. A la nouvelle du retour de ce prince, il s'enfuit à Athènes avec le fruit de ses rapines. Cité en justice sur la plainte d'Alexandre, il gagna ses juges et même Démosthène, si l'on en croit les ennemis de cet orateur, et fut absous. Mais l'indignation du peuple le força à quitter la ville.

Page 243 : 1. *Alterius Alexandri*, Alexandre, roi d'Épire.

— 2. *Neutram obtinuit*. C'est une erreur : il épousa la fille d'Antipater, Nicée, mais il la répudia ensuite.

Page 244 : 1. *Filium*. Ce fils d'Alexandre et de Roxane s'appelait *Alexander Ægus*.

Page 245 : 1. *Cyrene*, ville située dans le nord de l'Afrique.

— 2. *Battos*, en latin *Blæsus*, bègue.

— 3. *Theræ*, Théra, une des Sporades, aujourd'hui Santorin.

Page 247 : 1. *Sideris*. Il observa le premier le cours de Sirius.

Page 248 : 1. *Occiso*. Il fut tué par sa cavalerie au passage du Nil.

QUATORZIÈME LIVRE.

Page 251 : 1. *Castellum*, Nora, entre la Lycaonie et la Cappadoce.

Page 252 : 1. *Argyraspidas*. C'étaient les vétérans de l'armée d'Alexandre. Voyez sur l'origine de leur nom, XII, VII, note.

Page 254 : 1. *Limine patriæ*. Ils étaient parvenus dans la Cilicie, d'où Eumène les avait ramenés en Orient.

Page 257 : 1. *Tradentes*. Ce pluriel se rapporte à *milites*, dont l'idée est contenue dans le nom collectif *exercitus*.

— 2. *Tanto pulchrior.... ut*. La construction régulière serait : *Eo pulchrior.... quod*.

Page 258 : 1. *Murorum præsidio*. Ces murs, commencés vers l'an 317 avant Jésus-Christ, ne furent achevés que sous le tyran Nabis, l'an 207.

Page 259 : 1. *Hercule*. C'est une erreur : le fils de Roxane s'appelait Alexandre Ægus ; Hercule était fils de Barsine.

Page 261 : 1. *Thessalonicen*. Justin se contredit lui-même ; il vient de nous dire au commencement du chapitre que Thessalonice était fille du roi Philippe.

— 2. *Amphipolitanam*. La ville d'Amphipolis était située entre la Thrace et la Macédoine, sur la rive gauche du Strymon.

QUINZIÈME LIVRE.

Page 262 : 1. *Polyperchonte*. Polyperchon vivait encore : il s'était réfugié dans le Péloponèse avec Alexandre Ægus.

— 2. *Pecunia.... provinciæ*. Il s'agissait de partager les dépouilles de Perdiccas et d'Eumène.

Page 263 : 1. *Gamalam*, ville de Palestine. D'autres lisent Gaza, ville de Syrie, aujourd'hui encore Gazzah, où Démétrius fut en effet vaincu.

Page 264 : 1. *Apollonia*, ville maritime de la Thrace septentrionale.

Page 264 : 2. *Autariatas*. Ce peuple habitait sur les confins de la Dardanie et de la Péonie.

Page 265 : 1. *Navali prœlio*. Cette bataille se livra sur les côtes de Cypre, l'an 80 avant Jésus-Christ.

Page 268 : 1. *Insectanti regi.... ei.... fuit*. Cette construction est vicieuse; il faudrait supprimer *ei*. Elle ne peut s'expliquer que par la distance qui sépare *fuit* de son véritable complément *Insectanti regi*.

— 2. *Ferocissimæ gentes*. Lysimaque avait reçu en partage les Thraces et les nations voisines du Pont-Euxin.

Page 270 : 1. *Antiochiam*, Antioche, ville de la Syrie, sur l'Oronte.

Page 271 : 1. *Prœlium committitur*, à Ipsus, en Phrygie, l'an 301 avant Jésus-Christ.

Page 272 : 1. *Cassandro defuncto*. Cassandre mourut l'an 296 avant Jésus-Christ.

SEIZIÈME LIVRE.

Page 273 : 1. *Continuas mortes*. Philippe était mort la même année que son père Cassandre.

Page 276 : 1. *Patrem*, Antigone.

Page 277 : 1. *Priore certamine*. Cf. XV, IV.

Page 574 : 1. *Se dedere Seleuco*, l'an 286. Séleucus était le beau-père de Démétrius.

— 2. *Minimo natu*. Ce fils fut appelé Ptolémée II, Philadelphe; son père, Ptolémée Soter, mourut l'an 284.

— 3. *Privatus*. Ceci n'est pas tout à fait exact. Ptolémée n'avait pas abdiqué en faveur de son fils; il l'avait seulement associé au trône.

— 4. *Pulso Pyrrho*. Pyrrhus perdit la Macédoine l'an 286 avant Jésus-Christ.

Page 279 : 1. *Tabulas novas*, de nouveaux registres, c'est-à-dire l'abolition des dettes ; on supprimait l'ancien compte qui existait entre le débiteur et le créancier.

Page 180 : 1. *Mithridate*. Ce Mithridate, roi de Pont, le premier du nom, mourut l'an 358 avant Jésus-Christ.

Page 283 : 1. *Ceraunon*, du mot grec, κεραυνός, foudre.

Page 284 : 1. *Qui.... admissi.... obtruncatur*. Il y a ici anacoluthe : la construction régulière exigerait l'ablatif absolu : *quibus admissis*.

DIX-SEPTIÈME LIVRE.

Page 285 : 1. *Lysimachia*, Lysimachie, ville de la Thrace, qui avait été construite sur l'emplacement de l'ancienne ville de Cardia, détruite également par un tremblement de terre.

— 2. *Arsinoe*, Arsinoé, fille de Ptolémée Soter.

Page 286 : 1. *Par reservatum*. Dans les combats d'athlètes et de gladiateurs, les vainqueurs se mesuraient entre eux dans des épreuves successives, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus que deux, *par ultimum*; celui qui sortait victorieux de ce dernier combat était proclamé *victor victorum*. Cf. au chapitre suivant : *Victoremque victorum exstitisse*.

— 2. *Orbem.... soli*. Justin oublie Ptolémée, qui possédait l'Égypte.

Page 287 : 1. *Tanta victoria*. Séleucus remporta cette victoire à Couroupédion, l'an 282 avant Jésus-Christ.

Page 288 : 1. *Ptolemæo*, Ptolémée Céraunus, fils de Ptolémée Soter, et frère de Ptolémée Philadelphe.

Page 289 : 1. *Dodonæi Jovis*. C'est à Dodone en Épire que se trouvait cet oracle, le plus ancien de la Grèce.

— 2. *Lanassam*, prêtresse du dieu. Elle était fille de Cléodas, et petite-fille d'Hyllus, fils d'Hercule.

FIN DU PREMIER VOLUME.

13 324 — PARIS, TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

2. Méthodes de lecture.

Alphabet et premier livre de lecture, à l'usage des écoles primaires. Grand in-18, avec figures, broché. 30 c.
Cartonné. 35 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

L'Alphabet seul. Grand in-18, broché, 10 c.; cartonné. 15 c.
Le premier livre de lecture seul. Grand in-18, broché, 20 c.; cartonné. 25 c.

Pape-Carpantier (Mme Marie), inspectrice générale des salles d'asile, M. Charles Delon, licencié ès sciences, et Mme Fanny Delon. *Enseignement de la lecture à l'aide du procédé phonomimique de M. Grosselin.* Édition spéciale pour les garçons. 1 vol. grand in-18, cartonné. 50 c.
Édition spéciale pour les filles. 1 vol. grand in-18, cartonné. 50 c.

Régimbeau, instituteur breveté. *Syllabaire*, nouvelle méthode simplifiant l'enseignement de la lecture par la décomposition du langage en sons purs et en sons articulés; nouvelle édition, in-12, cart. 60 c.
La nouvelle édition du *Syllabaire* divisé en trois livrets qui se vendent séparément chacun 20 c., est ainsi à la portée des plus petites écoles.

— *Tableaux* extraits du *Syllabaire*, 38 tableaux. 3 fr.

Ruck, inspecteur d'Académie. *Nouvelle méthode de lecture.* In-12, broché, 25 c.; cartonné, 30 c.

— *La même méthode*, en 22 tableaux. 1 fr. 50

Tableaux de lecture pour l'enseignement simultané et l'enseignement mutuel à l'usage des écoles primaires, des écoles d'adultes, de régiments et de vaisseaux, par MM. Lamotte, Perrier, Meissas et Michelot. 50 tableaux. 2 fr.

Les mêmes, augmentés de 16 tableaux supplémentaires, 66 tableaux. 3 fr.

Les 16 tableaux supplémentaires séparément. 1 fr.

Manuel des tableaux de lecture, contenant les tableaux, réduits au format in-8, à l'usage des maîtres et des moniteurs. 1 vol., br. 1 fr.

Le même, sans les instructions ni les procédés, à l'usage des élèves. Grand in-18, br., 25 c.; cart. 30 c.
Ces Tableaux et les Manuels sont autorisés par le Conseil de l'Instruction publique.

Tableaux de lecture, extraits de l'*Alphabet* et *premier livre de lecture.* 24 tableaux. 1 fr.
Autorisés par le Conseil de l'Instruction publique.

Tableaux pour la lecture du latin. 12 tableaux. 1 fr. 80 c.

3. Livres de lecture courante.

Altemont (Louis d'). *Choix de poésies*, extraites de divers auteurs. 1 vol. in-18, cart. 75 c.

Aulard, inspecteur d'Académie. *Premières leçons de lecture courante.* In-18, cartonné. 60 c.
Couronné par la Société pour l'instruction élémentaire.

Aulard. *Deuxièmes leçons de lecture courante.* In-18, cart. 60 c.

Barrau. *Devoirs des enfants envers leurs parents.* In-18, cartonné. 60 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et couronné par la Société pour l'instruction élémentaire.

Barrau. *Histoire de Félix* ou le jeune cultivateur. 1 vol. in-18 avec 4 vignettes, cart. 50 c.

— *Livre de morale pratique*, ou choix de préceptes et de beaux exemples. In-12 de près de 500 pages, cart. 1 fr. 50
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et approuvé par NN. SS. l'archevêque de Paris et les évêques de Versailles et de Pamiers.

— *La patrie*, description et histoire de la France. In-12, cart. 1 fr. 50
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique.

Bibliothèque manuscrite des écoles primaires :

1re PARTIE : *Choix gradué de 50 sortes d'écritures* pour exercer à la lecture des manuscrits. 1re édition. 4 cahiers composés chacun de 32 pages grand in-8.
Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30
Chaque cahier séparément. Prix de la douzaine, 3 fr. 90
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

Le même ouvrage. Nouvelle édition entièrement refondue par M. Barrau. 4 cahiers composés chacun de 32 pages grand in-8.
Les 4 cahiers réunis en un volume. Prix, cartonné. 1 fr. 30
Chaque cahier séparément. Prix de la douzaine, 3 fr. 90
Pour faciliter aux maîtres l'emploi de cette nouvelle édition, le texte des écritures a été reproduit page pour page en caractères typographiques très-lisibles, et forme un volume in-8 qui se vend 1 fr. 50
Ouvrage adopté pour les écoles de la ville de Paris.

2e PARTIE : *Premières notions d'histoire naturelle et d'économie domestique*, 4 cahiers ornés de 40 dessins ou vignettes, composés chacun de 32 pages grand in-8.
Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30
Chaque cahier séparément. Prix de la douzaine, 3 fr. 90
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

3e PARTIE : *Histoire sainte et histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par M. H. Wallon, membre de l'Institut; 4 cahiers, ornés de vignettes, composés chacun de 32 pages grand in-8.
Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30
Chaque cahier séparément. Prix de la douzaine, 3 fr. 90

4e PARTIE : *Manuel épistolaire*, ou lettres choisies de grands écrivains et de personnages célèbres; 4 cahiers composés chacun de 32 pages in-8.
Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30
Les 4 cahiers séparément. Prix de la douzaine, 3 fr. 90

Calemard de Lafayette. *Petit Pierre*, ou le bon cultivateur. In-12, cart. 1 fr. 10
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique.

Carraud (Mme Z.). *Contes et historiettes.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 10
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique.

— *Maurice ou le travail.* 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 10
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles publiques est autorisée par le ministre de l'instruction publique, approuvé par NN. SS. l'archevêque de Paris et les évêques de Versailles, de Séez et de Quimper.

— *La petite Jeanne ou le devoir*, livre de lecture courante, à l'usage des écoles primaires de filles. In-12, cart. 1 fr. 10
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique, couronné par l'Académie française et approuvé par plusieurs prélats.

Choix de fables *de La Fontaine*,

Florian et autres auteurs. Nouvelle édition, annotée, par A. Desportes. In-18, cartonné. 50 c.

Daniel (Mgr). *Choix de lectures* en prose et en vers. In-18, cartonné. 1 fr. 60

Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

DelaPalme. *Premières lectures dans les manuscrits.* In-18, broché, 15 c.; cartonné. 20 c.

— *Premier livre de l'enfance.* 1 vol. in-18, *imprimé en très-gros caractères.* Cartonné. 60 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et adopté pour les écoles de la ville de Paris.

— *Premier livre de l'adolescence.* 1 vol. in-18, *imprimé en caractères gradués.* Cartonné. 60 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et adopté pour les écoles de la ville de Paris.

Du Bos d'Elbhecq (Mme). *Le père Fargeau.* 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 25

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée et approuvé ou recommandé par plusieurs prélats.

Fénelon. *Les Aventures de Télémaque.* In-12, cartonné. 1 fr.

— *Fables*, avec un extrait de l'Histoire de Fénelon par le cardinal deBausset, et des notes par M. Ad. Regnier. In-18, cartonné. 60 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

— *Morceaux choisis*, à l'usage des enfants, publiés par Ad. Regnier. 1 vol. in-18. Prix, cart. 80 c.

Figuier. *Les grandes Inventions scientifiques et industrielles.* 1 vol. in-12 avec 83 figures dans le texte, cartonné. 1 fr. 50

Garrignes et **Boutet de Monvel.** *Simples lectures sur les sciences, les arts et l'industrie.* Nouvelle édition accompagnée de 157 figures. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 80

Florian. *Fables*, suivies des poëmes de Tobie et de Ruth, avec des notes de M. Geruzez. In-18, cart. 60 c.

Humbert. *Jean le dénicheur* ou *misère et richesse.* In-18, cart. 50 c.

Ouvrage couronné par la Société protectrice des animaux et par la Société pour l'instruction élémentaire.

La Fontaine. *Choix de fables*, avec une notice biographique et des notes tirées de l'édition classique publiée par M. Geruzez. In-18, cart. 1 fr.

Lebrun (Th.), ancien inspecteur des écoles primaires de la Seine *Livre de lecture courante*, en quatre parties, contenant la plupart des notions utiles qui sont à la portée des enfants de huit à douze ans. 4 vol. in-18, cartonnés, avec figures dans le texte :

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique et adopté pour les écoles de la ville de Paris.

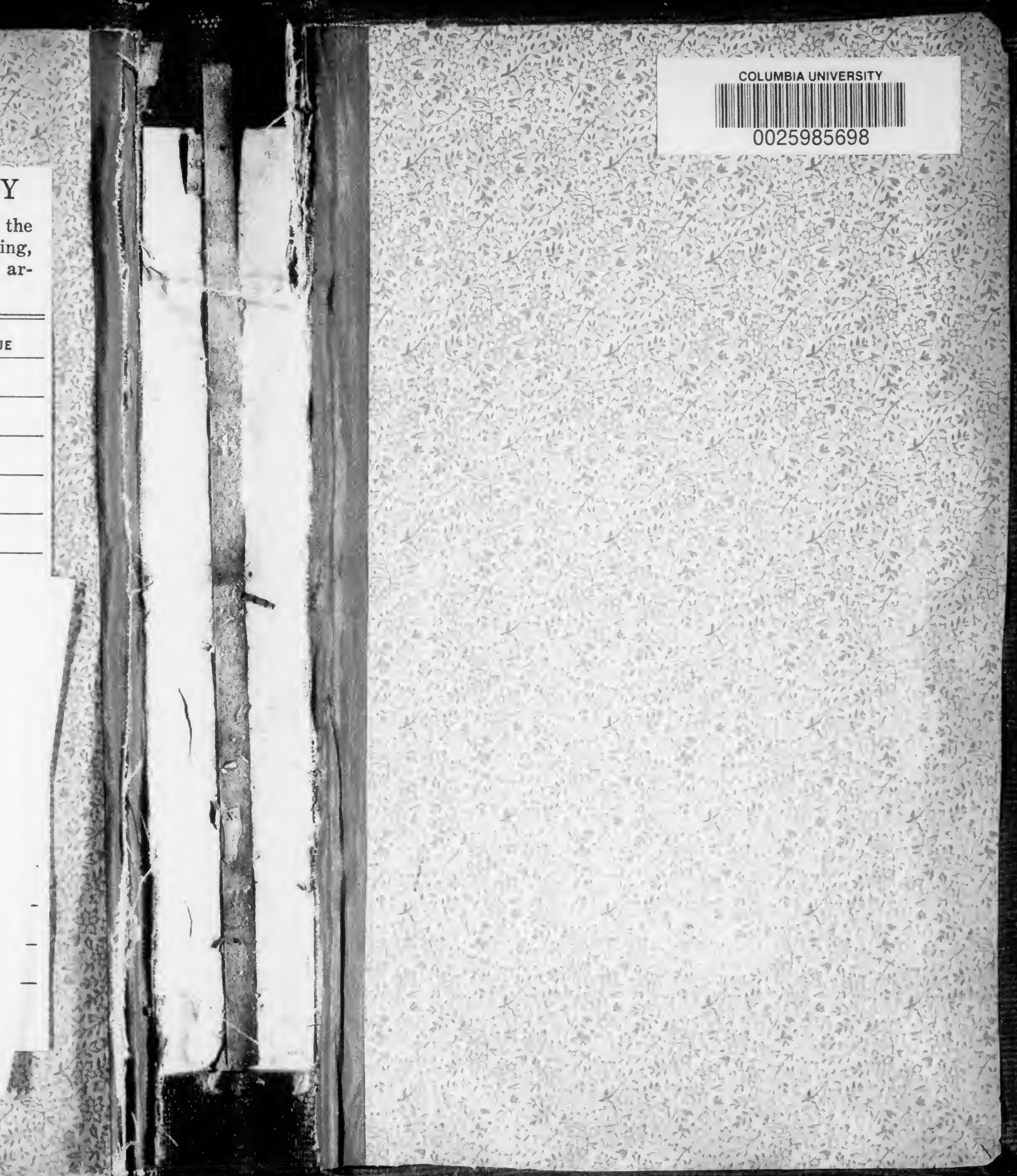
Chaque volume se vend séparément. 1 fr. 10

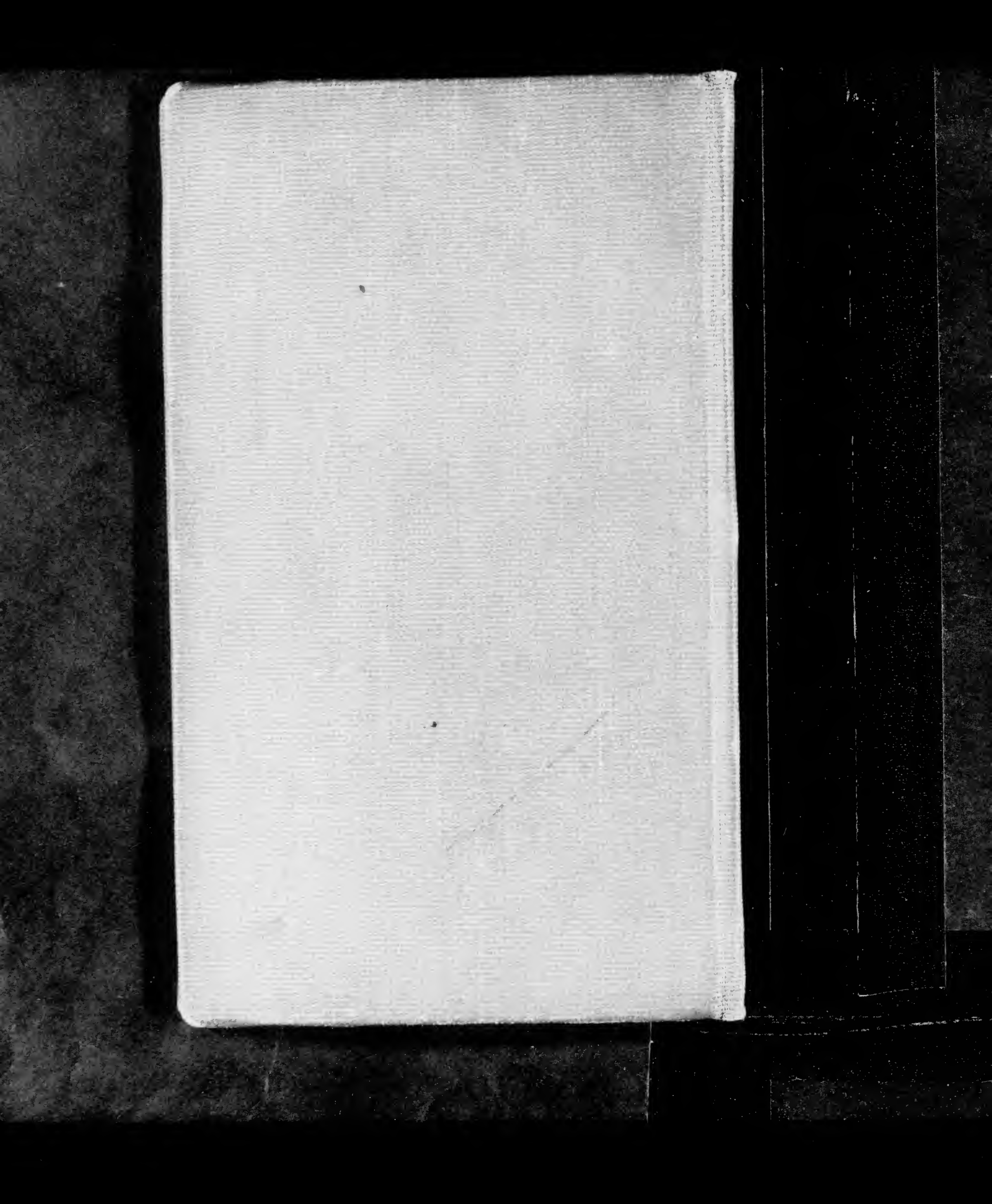
Rendu (Ambroise), conseiller honoraire de l'Université. *Robinson dans son île*, ou abrégé des Aventures de Robinson. In-18, cartonné. 50 c.

Soulice. *Premières connaissances.* In-18 de 72 pages, broché, 20 c.; cart. 25 c.

13 083. — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

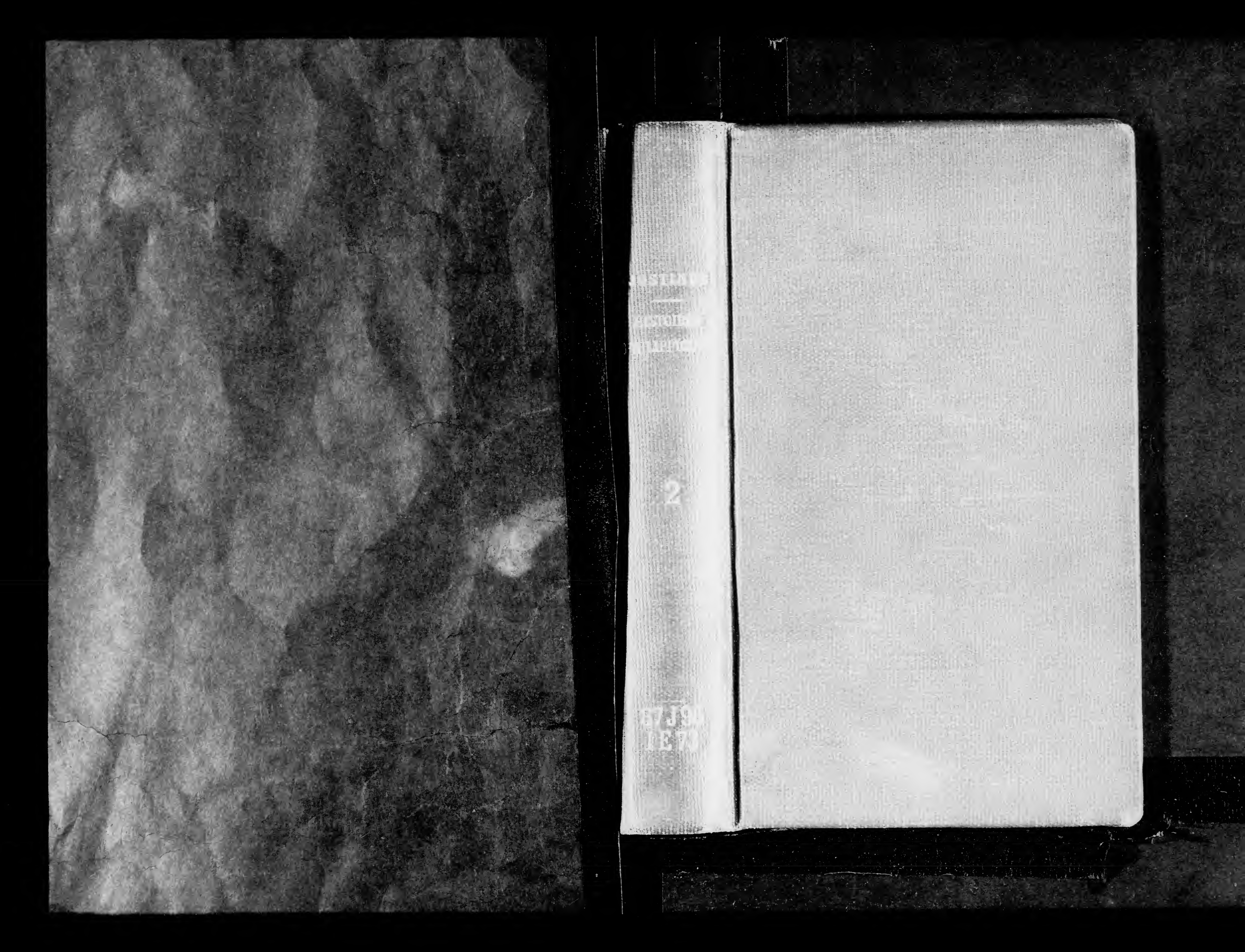



COLUMBIA UNIVERSITY
0025985698



BEST COPY AVAILABLE

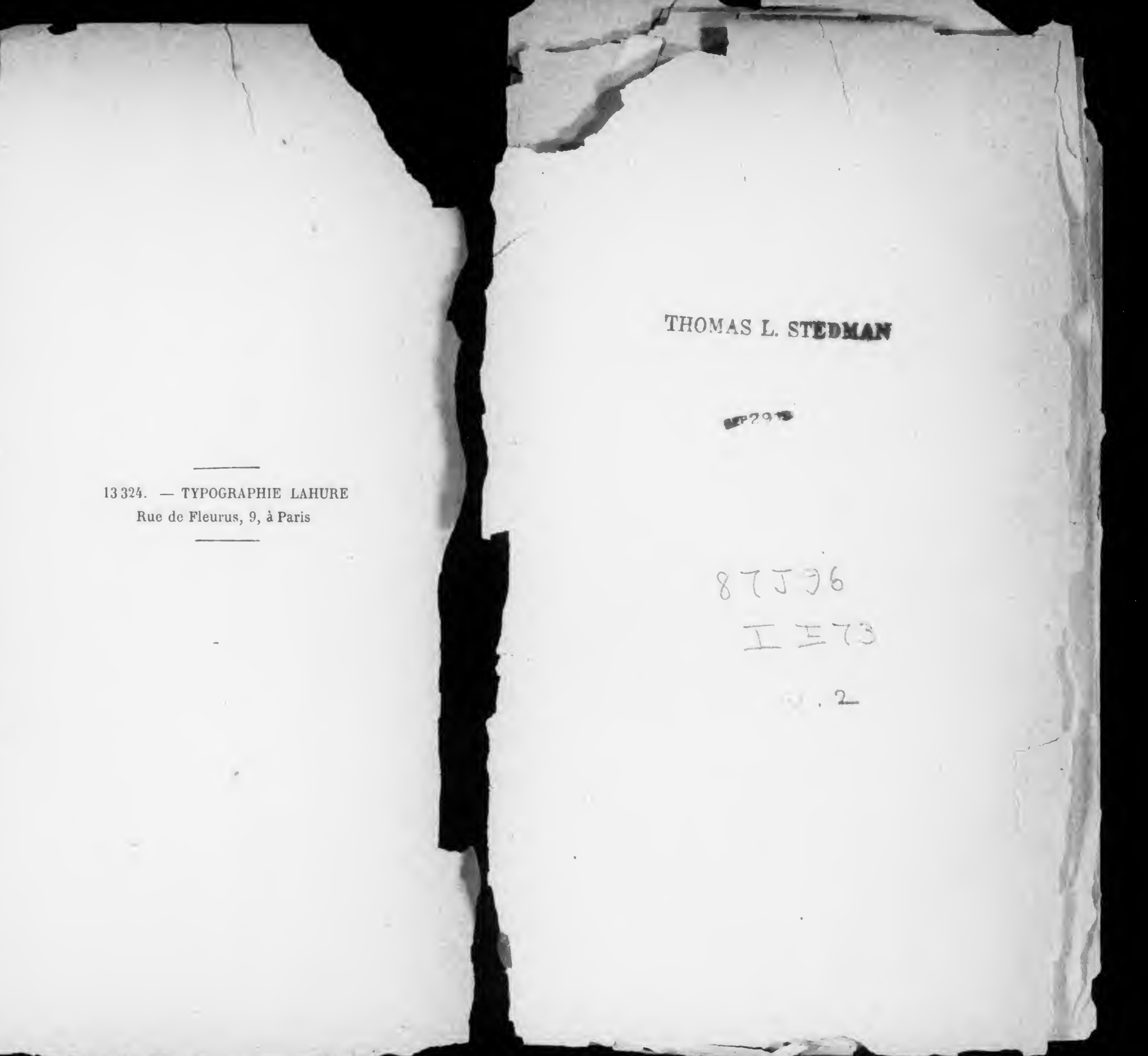
VOLUME 2



HISTOIRES

PHILIPPIQUES

II



13 324. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

JUSTIN

HISTOIRES
PHILIPPIQUES

TRADUCTION FRANÇAISE

REVUE ET CORRIGÉE

PAR F. DE PARNAJON
Professeur au lycée Henri IV

AVEC LE TEXTE LATIN

TOME SECOND
(LIVRES XVIII—XLIV)

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1873

ARGUMENTS ANALYTIQUES

DES HISTOIRES PHILIPPIQUES DE JUSTIN.

DIX-HUITIÈME LIVRE.

I. Pyrrhus, appelé par les Tarentins, passe en Italie. Il défait les Romains dans deux batailles.
II. Les Romains refusent les secours des Carthaginois. Ils traitent avec Pyrrhus. Cinéas à Rome. Pyrrhus passe en Sicile.
III. Origine des Carthaginois. Fondation de Sidon et de Tyr.
IV. Émigration des Tyriens et d'Élise, sœur de Pygmalion.
V. Arrivée d'Élise en Afrique. Fondation de Carthage.
VI. Élise se donne la mort pour ne pas épouser Iarbas. Sacrifices humains à Carthage.
VII. Désastres des Carthaginois en Sicile. Révolte de l'armée. Prise de Carthage. Tyrannie de Malchus. Magon lui succède.

DIX-NEUVIÈME LIVRE.

I. Amilcar et Asdrubal succèdent à leur père Magon. Mort d'Asdrubal en Sardaigne. Guerres en Sicile. Ambassade des Perses aux Carthaginois.
II. Mort d'Amilcar en Sicile. Son fils lui succède. La peste détruit son armée.
III. Retour d'Imilcon à Carthage. Il se donne la mort.

VINGTIÈME LIVRE.

I. Denys, tyran de Sicile, envahit la Grande Grèce. Origine grecque de la plupart des villes de l'Italie.
II. Métaponte. Locres et Crotone.
III. Guerre entre Locres et Crotone. Victoire des Locriens.
IV. Pythagore réforme les mœurs des Crotoniates. Il meurt à Métaponte.
V. Denys, vainqueur des Locriens, attaque les Crotoniates. Il fait alliance avec les Gaulois qui avaient envahi l'Italie. De retour en Sicile, il est battu par les Carthaginois. Il meurt assassiné.

VINGT ET UNIÈME LIVRE.

I. Denys le jeune succède à son père.
II. Ses cruautés ; ses débauches. Chassé de Syracuse, il se retire à Locres où il s'empare de la tyrannie.
III. Ruse singulière de Denys pour s'enrichir. Chassé de Locres, il reprend Syracuse par trahison.
IV. Desseins criminels de Hannon à Carthage. Sa fin tragique.
V. Denys est chassé de nouveau de Syracuse. Il se retire à Corinthe où il se fait maître d'école.
VI. Amilcar est envoyé par les Carthaginois vers Alexandre le Grand pour sonder ses dispositions. A son retour, il est mis à mort injustement.

VINGT-DEUXIÈME LIVRE.

I. Enfance et jeunesse d'Agathocle, tyran de Syracuse. Ses vices; son courage; son élévation. Il essaye deux fois de s'emparer du pouvoir. Il est exilé de Syracuse.
II. Agathocle assiége Syracuse. Amilcar, accouru pour la défendre, finit par la lui livrer. Cruautés d'Agathocle.

III. Guerres et succès d'Agathocle. Il est battu par Amilcar, fils de Giscon.
IV. Agathocle est assiégé dans Syracuse. Il transporte la guerre en Afrique.
V. Après avoir débarqué en Afrique, il harangue ses troupes et leur promet les dépouilles de Carthage.
VI. Il dissipe la terreur qu'avait inspirée à son armée une éclipse de soleil. Il brûle ses vaisseaux, bat Hannon, et s'empare d'un grand nombre de villes importantes.
VII. Les Carthaginois sont également battus en Sicile. Supplice de Bomilcar.
VIII. Agathocle repasse en Sicile, et étend sa domination sur l'île entière. Revers qu'il éprouve en Afrique. Il abandonne son camp. Défection de ses troupes. Ses fils sont massacrés. Il traite avec Carthage.

VINGT-TROISIÈME LIVRE.

I. Agathocle passe en Italie. Il attaque les Bruttiens. Origine et puissance de ce peuple.
II. Agathocle malade retourne en Sicile. Triste fin de ce tyran.
III. Les Siciliens, attaqués par les Carthaginois, demandent du secours à Pyrrhus. Ce prince bat les Carthaginois, et s'empare de l'île entière. Rappelé en Italie, il est vaincu par les Romains, et forcé de regagner l'Épire.
IV. Élévation de Hiéron en Sicile. Portrait de ce prince.

VINGT-QUATRIÈME LIVRE.

I. Soulèvement des villes de la Grèce contre la domination macédonienne. Guerre de Sparte et de ses alliés contre les Étoliens. Paix conclue entre les prétendants du royaume de Macédoine.
II. Ptolémée demande en mariage sa sœur Arsinoé, veuve de Lysimaque, pour se défaire de ses neveux.
III. Il épouse sa sœur, massacre ses neveux, et l'exile elle-même en Samothrace.

IV. Invasion de la Macédoine par les Gaulois. Confiance présomptueuse de Ptolémée.

V. Défaite de Ptolémée. Il est pris et décapité. Sosthène relève le courage des Macédoniens.

VI. Brennus, après avoir ravagé la Macédoine, se dirige sur Delphes. Description du temple de Delphes.

VII. Brennus laisse aux habitants de Delphes le temps de revenir de leur terreur. Il harangue ses troupes avant l'attaque de cette ville.

VIII. Tentative infructueuse des Gaulois pour s'emparer de Delphes. Mort de Brennus. Destruction complète de son armée.

VINGT-CINQUIÈME LIVRE.

I. Négociations entre Antigone Gonatas et les Gaulois. Les richesses de ce prince excitent leur convoitise.

II. Les Gaulois envahissent le camp abandonné per Antigone Tandis qu'ils pillent les vaisseaux de ce prince, ils sont sur pris et taillés en pièces. Terreur qu'inspirent les Gaulois. Ils s'établissent dans l'Asie Mineure.

III. Pyrrhus, roi d'Épire, de retour d'Italie, envahit la Macédoine et en chasse Antigone.

IV. Pyrrhus fait la guerre aux Lacédémoniens. Les femmes d Sparte le forcent à lever le siége de cette ville.

V. Pyrrhus est tué devant Argos. Éloge de ce prince.

VINGT-SIXIÈME LIVRE.

I. Le Péloponèse est livré à Antigone. Aristotime, tyran de l'É lide, est mis à mort par Hellanicus.

II. Antigone défait les Gaulois qui l'avaient attaqué. Il march contre les Athéniens. Alexandre, fils de Pyrrhus, lui enlève la Macédoine. Démétrius la reprend.

III. Alexandre est rétabli dans l'Épire. Mort de Magas, roi de Cyrène. Meurtre de Démétrius le Beau.

VINGT-SEPTIÈME LIVRE.

I. Séleucus, roi de Syrie, met à mort sa belle-mère, Bérénice, et son frère en bas âge. Il est sur le point d'être dépouillé de ses États par Ptolémée Évergète. Celui-ci est rappelé en Égypte par une sédition.

II. Séleucus perd sa flotte par un naufrage. Il est battu par Ptolémée. Il appelle à son secours son frère Antiochus Hiérax qui se tourne contre lui.

III. Troubles en Asie. Fin malheureuse d'Antiochus et de Séleucus.

VINGT-HUITIÈME LIVRE.

I. Olympias, veuve de Philippe, roi d'Épire, donne sa fille en mariage à Démétrius, roi de Macédoine, afin d'obtenir la protection de ce prince. Les Acarnaniens appellent les Romains à leur secours contre les Étoliens.

Réponse hautaine des Étoliens aux ambassadeurs de Rome.

Extinction de la race royale en Épire. Mort de Démétrius, roi de Macédoine. Antigone Doson, tuteur de son fils, est mis en possession du royaume.

V. Guerre d'Antigone contre Sparte. Cléomène, vaincu, s'enfuit en Égypte. Il y est assassiné. Mort d'Antigone. Philippe règne après lui.

VINGT-NEUVIÈME LIVRE.

Avénement de Philippe III en Macédoine, d'Antiochus III en Asie, de Ptolémée Philopator en Égypte. Élévation d'Annibal à Carthage.

I. Démétrius, roi d'Illyrie, pousse Philippe à faire la guerre aux Romains.

III. Motifs qui déterminent ce prince à s'engager dans cette téméraire entreprise.

IV. Philippe se déclare ouvertement contre les Romains. Des embarras de toutes sortes le forcent à demander la paix.

TRENTIÈME LIVRE.

I. Crimes et mollesse de Ptolémée, roi d'Égypte. Antiochus lui déclare la guerre. Il est vaincu. Ptolémée se replonge dans la débauche.

II. État misérable de l'Égypte sous le gouvernement de Ptolémée. Mort de ce prince.

III. Les Romains se chargent de la tutelle de son fils. Ils déclarent la guerre à Philippe, roi de Macédoine.

IV. Tremblement de terre en Grèce et en Asie. Philippe, vaincu par les Romains, est réduit au royaume de Macédoine. Mécontentement des Étoliens. Ils excitent Antiochus à faire la guerre aux Romains.

TRENTE ET UNIÈME LIVRE.

I. Premiers démêlés d'Antiochus avec Rome. Les Romains chargent Flamininus d'arracher la Grèce à la tyrannie de Nabis. Terreur qu'inspire le nom d'Annibal.

II. Annibal, pour se soustraire aux piéges des Romains, quitte Carthage et se réfugie auprès d'Antiochus.

III. Nabis, vaincu par Flamininus, est rejeté dans ses États. Après le départ des Romains, il reprend ses projets de conquête. La ligue achéenne lui déclare la guerre. Accueil qu'Annibal reçoit d'Antiochus. Conseil qu'il donne à ce prince.

IV. Antiochus tente de pousser à la guerre les Carthaginois qui avertissent les Romains. Conduite artificieuse des Romains pour rendre Annibal suspect au roi de Syrie.

V. Annibal exhorte Antiochus à porter la guerre en Italie.

VI. Les courtisans d'Antiochus l'empêchent de suivre les conseils d'Annibal. Antiochus est battu sur terre et sur mer.

VII. Les Scipions passent en Asie. Ils offrent la paix à Antiochus. Ce prince la rejette.

VIII. Les hostilités recommencent. Antiochus, vaincu, est forcé de se soumettre.

TRENTE-DEUXIÈME LIVRE.

I. Les Étoliens perdent leur liberté. Guerre entre les Messéniens et les Achéens. Philopémen, fait prisonnier, meurt par le poison. Défaite des Messéniens.

II. Mort d'Antiochus. Plaintes des villes grecques contre Philippe. Le sénat romain pardonne au roi de Macédoine en considération de son fils Démétrius. Mécontentement de Philippe. Basse jalousie de Persée. Démétrius périt victime des artifices de son frère.

III. Philippe meurt après avoir fait alliance avec les Gaulois contre Rome. Digression sur les émigrations des Gaulois.

IV. Annibal à la cour de Prusias. Guerre entre Prusias et Eumène. Mort d'Annibal. Éloge de ce grand homme.

TRENTE-TROISIÈME LIVRE.

I. Guerre des Romains contre Persée.

II. Persée est vaincu et pris par Paul-Émile. Réduction de la Macédoine en province romaine. Soumission de l'Étolie.

TRENTE-QUATRIÈME LIVRE.

I. Les Romains ordonnent aux Achéens de dissoudre leur ligue. Refus des Achéens. Émeute sanglante à Corinthe.

II. Défaite des Achéens. Prise de Corinthe. Ptolémée, roi d'Égypte, implore la protection des Romains contre Antiochus Épiphane.

III. Ambassade de Popilius. Soumission d'Antiochus. Mort de ce prince. Démétrius lui succède.

IV. Prusias, roi de Bithynie, est détrôné et tué par son fils, qu'il avait voulu faire assassiner.

TRENTE-CINQUIEME LIVRE.

I. Démétrius Soter veut mettre sur le trône de Cappadoce Oropherne, frère du roi Ariarathe. Noire ingratitude d'Oropherne. Soulèvement des habitants d'Antioche contre Démétrius. Ce prince est détrôné et tué par Alexandre Balas.
II. Démétrius Nicator, fils de Démétrius Soter, venge la mort de son père. Il recouvre ses États.

TRENTE-SIXIÈME LIVRE.

I. Démétrius Nicator, roi de Syrie, est fait prisonnier par les Parthes. Pendant sa captivité, Tryphon s'empare de la couronne. Il est détrôné par Antiochus Sidétès, qui subjugue la Judée.
II. Origine et histoire du peuple juif.
III. Climat et productions de la Judée. La mer Morte. Conquérants de la Judée.
IV. Crimes et folie d'Attale, roi de Pergame. Il lègue son royaume aux Romains. Aristonicus. Le royaume de Pergame converti en province romaine.

TRENTE-SEPTIÈME LIVRE.

I. Les Marseillais obtiennent de Rome la grâce de Phocée. Affaires de la Cappadoce et du Pont.
II. Jeunesse de Mithridate Eupator.
III. Premières conquêtes de Mithridate. Sa femme Laodice tente de l'empoisonner.
IV. Mithridate envahit la Cappadoce et la Galatie. Ses premiers démêlés avec Rome.

TRENTE-HUITIÈME LIVRE.

I. Meurtre des rois de Cappadoce et occupation de ce royaume par Mithridate.
II. Querelle entre Mithridate et Nicomède, roi de Bithynie. Intervention du sénat romain.
III. Mithridate fait alliance avec Tigrane, roi d'Arménie. Il chasse Nicomède de ses États. Il soulève tout l'Orient contre Rome. Il bat les proconsuls Aquilius et Manlius.
IV. Mithridate harangue ses soldats. Il leur représente la nécessité de la guerre contre les Romains, les nombreuses défaites que ceux-ci ont subies, les factions qui les divisent, les dangers qui les menacent de toutes parts.
V. Il montre que les conjonctures sont favorables pour faire la guerre aux Romains, et que ce sont eux qui ont été les agresseurs.
VI. Il dévoile la politique artificieuse des Romains. Il leur reproche la bassesse de leur origine.
VII. Il rappelle la noblesse de ses ancêtres, la valeur des peuples auxquels il commande. Il leur promet un succès facile et un riche butin.
VIII. Excès de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte. La peur le force à s'exiler. Ses cruautés.
IX. Cléopâtre implore contre Ptolémée le secours de Démétrius, roi de Syrie. Aventures diverses de ce prince. Sa captivité chez les Parthes.
X. Antiochus, frère de Démétrius, périt dans la guerre contre les Parthes. Démétrius remonte sur le trône.

TRENTE-NEUVIÈME LIVRE.

I. Démétrius envahit l'Égypte. Il est détrôné par Zabinas, dit Alexandre. Sa fin tragique. Mort de son fils Séleucus.
II. Zabinas est détrôné et tué par Grypus, fils de Séleucus. Antiochus Cyzicène.

III. Mort de Ptolémée Physcon. Troubles en Égypte et en S Cruauté de Tryphène, femme de Grypus.

IV. Cléopâtre chasse de l'Égypte Ptolémée Lathure. Elle place sur le trône Ptolémée Alexandre, qui se soustrait à sa domination et la met à mort.

V. Le peuple, révolté de ce parricide, chasse Ptolémée Alexandre, et appelle Ptolémée Lathure. Ptolémée Apion, roi de Cyrène, lègue ses États aux Romains. La Syrie et l'Égypte s'affaiblissent par des guerres continuelles.

QUARANTIÈME LIVRE.

I. Les Syriens appellent au trône Tigrane, roi d'Arménie. Il règne paisiblement pendant dix-huit ans.

II. Lucullus rétablit sur le trône Antiochus l'Asiatique. Pompée lui enlève ses États. La Syrie réduite en province romaine.

QUARANTE ET UNIÈME LIVRE.

I. Origine et accroissement des Parthes.

II. Gouvernement, langue, habillement, armes, manière de combattre des Parthes.

III. Mœurs, sépulture, religion, caractère des Parthes.

IV. Histoire des Parthes depuis la mort d'Alexandre jusqu'à Arsace.

V. Arsace fonde la monarchie des Parthes. Ses premiers successeurs.

VI. Règnes d'Eucratide en Bactriane, de Mithridate chez les Parthes. Conquêtes de ce prince.

QUARANTE-DEUXIÈME LIVRE.

I. Phrahate, fils et successeur de Mithridate, est trahi et tué par les soldats grecs qu'il avait à son service.

II. Artaban lui succède. Son fils Mithridate, surnommé le Grand, porte la guerre en Arménie. Origine de ce royaume. Jason.

III E

xploits de Jason. L'Orient l'adore comme un dieu. Arménius, compagnon de ce prince, fonde le royaume d'Arménie.

IV. Suite de l'histoire des Parthes. Règne d'Orode.

V. Crimes de Phrahate, son fils et son successeur. Succès de ce prince contre Antoine. Son exil. Il est rétabli sur le trône par les Scythes. Il rend à Auguste les captifs romains et les aigles enlevées à Crassus.

QUARANTE-TROISIÈME LIVRE.

I. Origine de Rome. Premiers habitants de l'Italie.

II. Naissance de Romulus et de Rémus.

III. Fondation de Rome. Établissement des Phocéens en Gaule.

IV. Histoire des premiers temps de Marseille.

V. Suite de l'histoire de Marseille. Elle est l'alliée fidèle de Rome. Trogue-Pompée et sa famille.

QUARANTE-QUATRIÈME LIVRE.

I. Description de l'Espagne.

II. Mœurs et caractère des Espagnols. Viriate.

III. Les cavales de la Lusitanie. Origine des peuples et description géographique de cette contrée.

IV. Anciens rois de la Lusitanie. Grégoris, Habis, Géryon.

V. Domination des Carthaginois en Espagne. Réduction de cette contrée en province romaine.

HISTOIRES PHILIPPIQUES
DE JUSTIN.

LIVRE XVIII.

I. Igitur Pyrrhus, rex Epiri, quum, iterata Tarentinorum legatione, additis Samnitium et Lucanorum precibus, et ipsis auxilio adversus Romanos indigentibus[1], fatigaretur, non tam supplicum precibus quam spe invadendi Italiæ imperii inductus, venturum se cum exercitu pollicetur. In quam rem inclinatum semel animum præcipitem agere cœperant exempla majorum : ne aut inferior patruo suo

I. Pyrrhus, roi d'Épire, fatigué par les instances des Tarentins qui lui avaient envoyé deux ambassades, et par les sollicitations des Samnites et des Lucaniens, qui avaient besoin eux-mêmes de secours contre les Romains, leur promet de venir avec une armée : il était moins touché par les prières de ceux qui l'imploraient que par l'espoir d'envahir l'Italie. Porté par lui-même à prendre cette résolution, il y avait encore été poussé par l'exemple de ses ancêtres : il ne voulait paraître ni inférieur à son oncle

Alexandro videretur, quo defensore iidem Tarentini adversus Bruttios usi fuerant, aut minores animos Magno Alexandro habuisse, qui tam longa a domo militia Orientem subegit. Igitur, relicto custode regni filio Ptolemæo [1], annos quindecim nato, exercitum in portu Tarentino exponit, duobus parvulis filiis, Alexandro et Heleno, in solatia longinquæ secum expeditionis adductis. Cujus audito adventu, consul Romanus Valerius Lævinus, festinans ut prius cum eo congrederetur quam auxilia sociorum convenirent, exercitum in aciem educit. Nec rex, tametsi numero militum inferior esset, certamini moram fecit. Sed Romanos vincentes jam invisitata ante elephantorum forma stupere primo, mox cedere prœlio coegit; victoresque jam nova Macedonum monstra [2] repente vicerunt. Nec hostibus incruenta victoria [3] fuit. Nam et ipse Pyrrhus graviter vulneratus est, et magna pars

Alexandre, qui avait été l'appui des mêmes Tarentins contre les Bruttiens, ni moins courageux qu'Alexandre le Grand, qui avait porté ses armes si loin de ses États pour conquérir l'Orient. Il laisse donc la garde de son royaume à son fils Ptolémée, âgé de quinze ans, emmène avec lui deux autres fils tout jeunes, Alexandre et Hélénus, pour charmer l'ennui de cette expédition lointaine, et débarque avec son armée au port de Tarente. A la nouvelle de son arrivée, le consul romain Valérius Lévinus, voulant prévenir la jonction des troupes alliées, vient lui présenter la bataille. Le roi, quoique inférieur en nombre, ne balança pas à l'accepter. Les Romains étaient sur le point de remporter la victoire, lorsque la vue des éléphants, animaux qu'ils ne connaissaient pas encore, les frappa d'abord de stupeur, puis les força bientôt de quitter le champ de bataille. Ainsi, déjà vainqueurs, ils furent vaincus tout à coup par ces monstres nouveaux qu'avait envoyés la Macédoine. Toutefois les ennemis payèrent cher leur victoire. Car Pyrrhus fut lui-même blessé grièvement, et une grande partie

militum ejus... m cum Romanis p.e gloriam ejus victoriæ quam lætiti... interrogatus a pugnæ eventum multæ civitates secutæ ...um urbem sib...nt. Inter ceteras etiam Locri, prodito præsidio ...tradeo, ad Pyrrhum deficiunt. Ex ea præda Pyrrhus ducentos captivos milites Romam gratis remisit, ut, cognita virtute ejus, Romani cognoscerent etiam liberalitatem. Interjectis deinde diebus [1], quum sociorum exercitus supervenisset, iterato prœlium cum Romanis facit, in quo par fortuna priori bello fuit.

II. Interea Mago, dux Carthaginiensium, in auxilium Romanorum cum centum viginti navibus missus, senatum adiit, ægre tulisse Carthaginienses affirmans quod bellum in Italia a peregrino rege paterentur. Ob quam causam missum se, ut, quoniam externo hoste oppugnarentur, externis auxiliis juvarentur. Gratiæ a senatu Carthaginiensibus actæ, auxiliaque remissa. Sed Mago, Punico ingenio, post paucos dies

de son armée fut taillée en pièces; en sorte qu'il eut plus à se glorifier qu'à se réjouir de ce succès. Plusieurs villes, se décidant sur l'issue de cette bataille, se rendent à lui. Celle de Locres en particulier passe dans son parti, après lui avoir livré la garnison romaine. Ce prince renvoya sans rançon à Rome deux cents de ces prisonniers, afin de faire connaître aux Romains sa générosité, après leur avoir fait sentir sa valeur. Quelques jours après Pyrrhus, qu'avait rejoint l'armée des alliés, livra aux Romains une seconde bataille, qui eut pour lui le même succès que la première.

II. Cependant Magon, général des Carthaginois, envoyé avec cent vingt vaisseaux au secours des Romains, se rendit au sénat, où il déclara que Carthage voyait avec douleur qu'un prince étranger vînt attaquer les Romains en Italie ; qu'en conséquence elle lui avait donné ordre de marcher pour les soutenir, afin qu'à l'agression d'une puissance étrangère ils opposassent des secours étrangers. Le sénat remercia Magon, sans accepter les secours. Mais peu de jours après, ce général, en vrai Carthaginois,

tacitus, quasi pacificator C[illegible] Pyrrhum adiit, [illegible] defensore iidem T[illegible]m arcessiri speculaturus consilia ejus [illegible]ut minores ani[illegible]tendi auxilii fama erat. Nam Romanis eade[illegible]ga a domo [illegible] Carthaginiensibus fuerat, ut Roma[illegible]bello, ne in Siciliam transire posset, Pyrrhus in Italia detineretur.

Dum hæc aguntur, legatus a senatu Romano Fabricius Luscinus missus, pacem cum Pyrrho composuit. Ad quam confirmandam Cineas Romam cum ingentibus a Pyrrho donis missus, neminem, cujus domus muneribus pateret, invenit. Huic continentiæ Romanorum simile exemplum iisdem ferme temporibus fuit. Nam missi a senatu Ægyptum legati, quum ingentia sibi a Ptolemæo rege[1] missa munera sprevissent, interjectis diebus ad cœnam invitatis aureæ coronæ missæ sunt ; quas illi, honoris causa receptas, postera die statuis regis imposuerunt. Igitur Cineas,

se rendit secrètement auprès de Pyrrhus, comme pour négocier la paix entre lui et Carthage, mais, en effet, pour sonder ses vues sur la Sicile, où l'on disait qu'il était appelé. Car si les Carthaginois avaient envoyé du secours aux Romains c'était pour retenir Pyrrhus en Italie par la guerre contre Rome, afin qu'il ne pût passer en Sicile.

Sur ces entrefaites, Fabricius Luscinus, député par le sénat romain, conclut la paix avec Pyrrhus. Cinéas, que ce prince envoya à Rome avec de grands présents pour confirmer le traité, n'y trouva aucune porte ouverte à ses dons. A peu près dans le même temps, les Romains donnèrent encore un pareil exemple de leur désintéressement. Des ambassadeurs que le sénat avait envoyés en Égypte, rejetèrent des présents considérables que le roi Ptolémée leur faisait offrir ; invités peu de jours après par ce prince à un souper où on leur présenta des couronnes d'or, ils les acceptèrent par respect, mais ils les déposèrent le lendemain sur les statues du roi. Quand donc Cinéas

quum turbatam cum Romanis pacem ab Appio Claudio[1] renuntiasset, interrogatus a Pyrrho qualis Roma esset, respondit regum urbem sibi visam. Post hæc legati Siculorum superveniunt, tradentes Pyrrho totius insulæ imperium, quæ assiduis Carthaginiensium bellis vexabatur. Itaque, relicto Locris Alexandro filio, firmatisque sociorum civitatibus valido præsidio, in Siciliam exercitum trajecit.

III. Et quoniam ad Carthaginiensium mentionem ventum est, de origine eorum pauca dicenda sunt, repetitis Tyriorum paulo altius rebus, quorum casus etiam dolendi fuerunt. Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit, qui, terræ motu vexati, relicto patriæ solo, Assyrium stagnum[2] primo, mox mari proximum littus incoluerunt, condita ibi urbe quam a piscium ubertate Sidona appellaverunt ; nam piscem Phœnices *sidon* vocant. Post multos deinde annos, a rege Ascaloniorum expugnati, navibus appulsi,

vint rapporter qu'Appius Claudius avait fait rompre la paix conclue avec la république, Pyrrhus lui demanda comment il avait trouvé Rome : « Une ville de rois, » répondit-il. Il arriva ensuite des députés de la Sicile, qui venaient mettre entre les mains de Pyrrhus la souveraineté de l'île entière, désolée par les attaques continuelles des Carthaginois. Pyrrhus laissa à Locres son fils Alexandre, et, après avoir mis de fortes garnisons dans les villes alliées, fit passer son armée en Sicile.

III. Puisque nous voilà amenés à parler des Carthaginois, il faut dire quelques mots de leur origine, en reprenant d'un peu plus haut l'histoire des Tyriens, dont les destinées ne furent pas moins déplorables. La nation tyrienne fut fondée par les Phéniciens, qui, après avoir essuyé chez eux un tremblement de terre, abandonnèrent leur patrie, et s'établirent d'abord près du lac d'Assyrie, et ensuite sur les bords de la mer, où ils bâtirent une ville qu'ils appelèrent Sidon, à cause de l'abondance de poissons qu'ils y trouvèrent ; car en phénicien *sidon* signifie poisson. Plusieurs années après, leur ville fut prise par le roi d'Ascalon ; alors ils montèrent sur leurs vaisseaux,

Tyron urbem ante annum[1] Trojanæ cladis condiderunt. Ibi Persarum bellis diu varieque fatigati, victores quidem fuere; sed, attritis viribus, a servis suis multitudine abundantibus indigna supplicia perpessi sunt. Qui, conspiratione facta, omnem liberum populum cum dominis interficiunt; atque ita potiti urbe, Lares dominorum occupant, rempublicam invadunt, conjuges ducunt, et, quod ipsi non erant, liberos procreant. Unus ex tot millibus servorum fuit, qui, miti ingenio, senis domini parvulique filii ejus fortuna moveretur, dominosque non truci feritate, sed piæ misericordiæ humanitate respiceret. Itaque quum velut occisos alienasset, servisque de statu reipublicæ deliberantibus placuisset regem ex suo corpore creari, eumque potissimum, quasi acceptissimum diis, qui solem orientem primus vidisset, rem ad Stratonem (hoc enim ei nomen erat) dominum occulte latentem detulit. Ab eo formatus, quum medio noctis omnes in unum campum processissent,

et allèrent bâtir la ville de Tyr, un an avant la destruction de Troie. Là, fatigués par des guerres longues et continuelles contre les Perses, ils sortirent de la lutte vainqueurs, mais épuisés, et ils eurent à souffrir des traitements horribles de la part de leurs esclaves, qui s'étaient multipliés à l'excès. Ces derniers forment une conjuration, égorgent leurs maîtres et toute la population libre, et s'étant ainsi emparés de la ville, mettent la main sur le gouvernement, se saisissent des maisons de leurs maîtres, épousent leurs femmes, et donnent le jour à des enfants libres, sans l'être eux-mêmes. De tant de milliers d'esclaves, il n'y en eut qu'un seul, d'un caractère doux, qui fut touché du sort d'un vieillard, son maître, et d'un jeune enfant qu'avait ce vieillard, et qui, loin de les regarder d'un œil barbare, eut pour eux des sentiments d'humanité et de tendre compassion. Il les fit disparaître comme s'il les avait tués. Cependant les conjurés, délibérant sur la forme du gouvernement, avaient résolu d'élire un roi parmi eux et de choisir de préférence celui qui aurait aperçu le premier le soleil levant, comme le plus agréable aux dieux. Notre esclave vint rapporter la chose à Straton (c'était le nom du vieillard) dans l'endroit où il se tenait caché. Instruit par son maître, lorsqu'ils se furent tous rendus à minuit dans la même plaine

ceteris in Orientem spectantibus, solus Occidentis regionem intuebatur. Id primum aliis videri furor, in Occidente solis ortum quærere. Ubi vero dies adventare cœpit, editissimisque culminibus urbis oriens splendere, exspectantibus aliis, ut ipsum solem adspicerent, hic primus omracito fulgorem solis in summo fastigio civitatis ostendit. Non servilis ingenii ratio visa, requirentibusque auctorem, de domino confitetur. Tunc intellectum est quantum ingenua servilibus ingenia præstarent, malitiaque servos, non sapientia vincere. Igitur venia seni filioque data est; et velut numine quodam reservatos arbitrantes, regem Stratonem creaverunt. Post cujus mortem, regnum ad filium ac deinde ad nepotes transiit. Celebre hoc servorum facinus metuendumque exemplum toto orbe terrarum fuit. Itaque Alexander Magnus, quum, interjecto tempore, in Oriente bellum gereret,

il se mit seul à tourner les yeux vers l'Occident, tandis que les autres contemplaient l'Orient. On le crut d'abord fou de chercher du côté de l'Occident le soleil levant; mais lorsque le jour commença à poindre, et que les premiers rayons du soleil éclairèrent les toits les plus élevés de la ville, tandis que les autres attendaient pour voir l'astre lui-même, il leur en montra le premier la lumière sur les faîtes des maisons. On ne put croire qu'un esclave eût imaginé une pareille subtilité : on voulut en connaître l'auteur; il avoua qu'il la tenait de son maître. On comprit alors combien l'intelligence d'un homme libre était supérieure à celle d'un esclave, et que si celui-ci était plus méchant, il était moins avisé. On fit donc grâce au vieillard et à son fils, et, leur conservation paraissant être l'effet d'une volonté divine, on créa Straton roi. Après sa mort, la couronne passa à son fils et ensuite à ses petits-fils. L'attentat de ces esclaves fit beaucoup de bruit; c'était un exemple redoutable pour tous les peuples. Aussi lorsque Alexandre le Grand faisait, longtemps après, la guerre en Orient,

velut ultor publicæ securitatis, expugnata eorum urbe, omnes qui prœlio superfuerant, ob memoriam veteris cædis, crucibus affixit : genus tantum Stratonis inviolatum servavit, regnumque stirpi ejus restituit, ingenuis et innoxiis incolis insulæ[1] attributis, ut, exstirpato servili germine, genus urbis ex integro conderetur.

IV. Hoc igitur modo Tyrii Alexandri auspiciis conditi, parsimonia et labore quærendi cito convaluere. Ante cladem dominorum, quum et opibus et multitudine abundarent, missa in Africam juventute, Uticam condidere : quum interim rex Mutgo Tyro decedit, filio Pygmalione et Elissa filia, insignis formæ virgine, heredibus institutis. Sed populus Pygmalioni admodum puero regnum tradidit. Elissa quoque Acerbæ avunculo suo, sacerdoti Herculis, qui honos secundus a rege erat, nubit. Huic magnæ, sed dissimulatæ opes erant, aurumque, metu regis,

prétendant venger la sûreté publique, il prit leur ville, fit mettre en croix, en mémoire de ces anciens meurtres, tous ceux qui étaient échappés à ses armes, et ne conserva que la race de Straton, dont il remit les descendants sur le trône ; il donna à l'île des habitants libres et innocents, afin d'en renouveler entièrement la population en y extirpant le germe servile.

IV. Les Tyriens, ainsi rétablis sous les auspices d'Alexandre, devinrent bientôt puissants par leur économie et leur application à amasser. Lorsqu'avant le massacre des maîtres, ils étaient riches et nombreux, ils avaient envoyé en Afrique des jeunes gens qui avaient bâti Utique. Cependant Mutgon, le roi de Tyr, mourut après avoir institué pour ses héritiers Pygmalion, son fils, et Élise, sa fille, princesse d'une grande beauté. Mais le peuple mit sur le trône Pygmalion, encore enfant, et Élise épousa Acerbas, son oncle maternel, prêtre d'Hercule, dignité qui le rendait la seconde personne de l'État. Acerbas avait de grandes richesses, mais qu'il dissimulait ; craignant la rapacité du roi,

non tectis, sed terræ crediderat : quam rem etsi homines ignorabant, fama tamen loquebatur. Qua incensus Pygmalion, oblitus juris humani, avunculum suum, eumdemque generum, sine respectu pietatis occidit. Elissa, diu fratrem propter scelus aversata, ad postremum dissimulato odio, mitigatoque interim vultu, fugam tacito molitur, assumptis quibusdam principibus in societatem, quibus par odium in regem esse, eamdemque fugiendi cupiditatem arbitrabatur. Tunc fratrem dolo aggreditur; fingit se ad eum migrare[1] velle, ne amplius ei mariti domus, cupidæ oblivionis, gravem luctus imaginem renovaret, neve ultra amara admonitio oculis ejus occurrat. Non invitus Pygmalion verba sororis audivit, existimans cum ea et aurum Acerbæ ad se venturum. Sed Elissa ministros migrationis a rege missos navibus cum omnibus opibus suis prima vespera imponit, provectaque in altum,

il cachait son or, non dans des maisons, mais dans le sein de la terre : quoiqu'on n'en sût rien, on ne laissait pas de parler. Pygmalion, enflammé par ces propos, fit assassiner, au mépris des lois humaines et des sentiments de la nature, un homme qui était à la fois son oncle maternel et son beau-frère. Élise, après un tel attentat, montra longtemps la plus grande horreur pour son frère ; mais dissimulant enfin sa haine, et adoucissant pour la circonstance l'expression de son visage, elle se prépare en secret à fuir. Elle s'associe quelques-uns des principaux citoyens, qu'elle croyait animés contre le roi d'une haine égale à la sienne, et possédés du même désir de quitter ses États. Alors elle emploie la ruse auprès de son frère ; elle feint de vouloir venir loger dans son palais, afin que la maison de son mari ne lui rappelle plus l'image cruelle d'une douleur qu'elle désire oublier, et que ce souvenir amer ne s'offre plus à ses yeux. Pygmalion reçut avec joie la proposition de sa sœur, comptant qu'elle lui apporterait avec elle les trésors d'Acerbas. Mais, sur le soir, Élise fait embarquer avec toutes ses richesses les gens que le roi lui avait envoyés pour l'aider à changer de demeure, et, après avoir gagné la haute mer

compellit eos onera arenæ pro pecunia involucris involuta in mare dejicere. Tunc deflens ipsa lugubrique voce Acerbam ciet ; orat ut libens opes suas recipiat, quas reliquerat, habeatque inferias, quas habuerat causam mortis. Tunc ipsos ministros aggreditur : sibi quidem ait optatam olim mortem ; sed illis acerbos cruciatus et dira supplicia imminere, qui Acerbæ opes, quarum spe parricidium rex fecerit, tyranni avaritiæ subtraxerint. Hoc metu omnibus injecto, comites fugæ accepit. Junguntur et senatorum in eam noctem præparata agmina ; atque ita sacris Herculis, cujus sacerdos Acerbas fuerat, repetitis, exsilio sedes quærunt.

V. Primus illis appulsus terræ Cyprus insula fuit : ubi sacerdos Jovis, cum conjuge et liberis, deorum monitu, comitem se Elissæ sociumque fortunæ præbuit, pactus sibi posterisque perpetuum honorem

elle les oblige à jeter dans les flots des sacs pleins de sable qu'ils croyaient remplis d'argent. Elle se met alors à pleurer ; elle appelle Acerbas d'une voix plaintive, et le prie d'agréer les richesses qu'il a laissées, et d'accepter en sacrifice expiatoire ce même or, qui a été la cause de son trépas. Puis, s'adressant aux gens de Pygmalion, elle leur dit que, quant à elle, elle souhaite depuis longtemps la mort ; mais que, pour eux, ils doivent s'attendre à de cruelles tortures et à d'affreux supplices, pour avoir frustré l'avarice du tyran des trésors d'Acerbas, dont l'appât l'avait rendu parricide. Saisis tous de crainte, ils se font les compagnons de sa fuite. Nombre de sénateurs, qui avaient tout disposé pour s'enfuir cette nuit, se joignent aussi à elle ; puis ils emportent les objets consacrés à Hercule, dont Acerbas était le prêtre, et vont demander à l'exil une nouvelle patrie.

V. La première terre où ils abordèrent fut l'île de Chypre. Là, le prêtre de Jupiter, sur l'avis des dieux, s'offrit de suivre Élise et de s'associer à sa fortune, avec sa femme et ses enfants, à condition que lui et ses descendants jouiraient, à perpétuité, de la dignité

sacerdotii. Conditio pro manifesto omine accepta. Mos erat Cypriis virgines ante nuptias, statutis diebus, dotalem pecuniam quæsituras, in quæstum ad littus maris mittere, pro reliqua pudicitia libamenta Veneri soluturas. Harum igitur ex numero octoginta admodum virgines raptas navibus imponi Elissa jubet, ut et juventus matrimonia et urbs sobolem habere posset. Dum hæc aguntur, Pygmalion, cognita sororis fuga, quum impio bello fugientem persequi pararet, ægre precibus matris et deorum minis victus, quievit. Cui quum inspirati vates canerent non impune laturum, si incrementa urbis toto orbe auspicatissimæ interpellasset, hoc modo spatium respirandi fugientibus datum. Itaque Elissa, delata in Africæ sinum, incolas loci ejus, adventu peregrinorum mutuarumque rerum commercio gaudentes, in amicitiam sollicitat.

sacerdotale. La proposition fut acceptée comme un présage manifeste. C'était l'usage en Chypre d'envoyer sur les bords de la mer, à des jours marqués, les filles à marier, pour y gagner de quoi se faire une dot, et sacrifier à Vénus les prémices de leur virginité afin de rester chastes ensuite. Élise en fit enlever environ quatre-vingts, qu'elle embarqua sur ses vaisseaux, afin d'avoir des femmes pour sa jeunesse et de peupler sa ville. Cependant Pygmalion, instruit de l'évasion de sa sœur, se disposait à la poursuivre par une guerre impie. Ce fut avec peine que, cédant aux prières de sa mère et aux menaces des dieux, il demeura tranquille. Des devins inspirés lui annoncèrent qu'il ne troublerait pas impunément l'établissement d'une ville qui s'élevait sous des auspices plus favorables qu'aucune autre cité de l'univers : ce qui donna à la troupe fugitive le temps de respirer. Élise, portée dans une baie de l'Afrique, recherche l'amitié des habitants du pays, qui étaient charmés de voir arriver des étrangers et de trafiquer avec eux.

Deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longa navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset, corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium, quam petierat, occupat : unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui spe lucri multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statuentibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effectum est. Uticensium quoque legati dona, ut consanguineis, attulerunt, hortatique sunt urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenas amor cepit. Itaque, consentientibus omnibus, Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est : quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ perpetuoque servæ urbis fuit : propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque

Elle achète ensuite autant de terrain que pourrait en couvrir la peau d'un bœuf, pour que ses compagnons aient où se reposer des fatigues d'une longue navigation jusqu'à son départ ; mais elle fait couper le cuir en bandes très-étroites, et occupe ainsi plus de terrain qu'elle n'en avait demandé : c'est de là que dans la suite ce lieu fut appelé Byrsa. L'espoir du gain attirait en foule les voisins qui venaient vendre à ces étrangers toutes sortes de denrées, et qui se fixaient près d'eux ; de ce concours il se forma une espèce de ville. Des députés d'Utique apportèrent aussi, à cause de la parenté qui les unissait, des présents aux Tyriens et les exhortèrent à bâtir une ville dans le lieu que le sort leur avait donné. Les Africains eux-mêmes désiraient retenir ces étrangers. Ainsi, du consentement de tous, Carthage fut bâtie, sous la condition qu'elle payerait une redevance annuelle pour l'emplacement de la ville. En creusant les premiers fondements, on trouva une tête de bœuf : ce qui présageait que le terrain serait à la vérité fertile, mais d'une culture pénible, et que la ville serait éternellement asservie. On transporta pour cette raison la ville dans un autre endroit ; là on trouva aussi une tête, mais une tête de cheval ; ce qui signifiait que ce peuple

populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit. Tunc ad opinionem novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus et civitas magna facta.

VI. Quum successu rerum florentes Carthaginis opes essent, rex Maxitanorum[1] Iarbas, decem Pœnorum principibus ad se arcessitis, Elissæ nuptias sub belli denuntiatione petit. Quod legati reginæ referre metuentes Punico cum ea ingenio egerunt, nuntiantes regem aliquem poscere qui cultiores victus eum Afrosque perdoceat ; sed quem inveniri posse, qui ad barbaros et ferarum more viventes transire a consanguineis velit ? Tunc a regina castigati, si pro salute patriæ asperiorem vitam recusarent, cui etiam ipsa vita, si res exigat, debeatur, regis mandata aperuere, dicentes, quæ præcipiat aliis, ipsi facienda esse, si velit urbi consultum esse. Hoc dolo capta, diu Acerbæ viri nomine cum multis lacrimis et lamentatione

serait belliqueux et puissant : c'était un heureux présage pour cette place. Les nations y accoururent alors, attirées par le bruit de ce nouvel établissement, et la ville fut en peu de temps grande et peuplée.

VI. Carthage était devenue florissante par le succès de ses entreprises, lorsque Iarbas, roi des Maxitains, envoya chercher dix des principaux Carthaginois, pour leur demander la main d'Élise, les menaçant de la guerre en cas de refus. Les députés, n'osant rapporter la chose à la reine, se conduisirent avec elle en vrais Carthaginois : ils lui dirent que le roi demandait quelqu'un pour le civiliser, lui et les Africains ; mais où trouver quelqu'un qui voulût quitter ses parents pour passer chez des barbares vivant en bêtes sauvages ? La reine leur répondit d'un ton de reproche qu'ils seraient inexcusables s'ils refusaient un genre de vie plus dur pour les intérêts de la patrie, à laquelle on doit, si les circonstances l'exigent, le sacrifice même de sa vie. Ils lui firent connaître alors la commission dont le roi les avait chargés, et lui dirent qu'elle devait faire elle-même ce qu'elle prescrivait aux autres, si elle voulait sauver Carthage. Prise par cette ruse, Élise invoqua longtemps le nom d'Acerbas en versant des torrents de larmes

Deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longa navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset, corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium, quam petierat, occupat : unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui spe lucri multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statuentibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effectum est. Uticensium quoque legati dona, ut consanguineis, attulerunt, hortatique sunt urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenas amor cepit. Itaque, consentientibus omnibus, Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est : quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ perpetuoque servæ urbis fuit : propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quoque equi caput repertum, bellicosum potentemque

Elle achète ensuite autant de terrain que pourrait en couvrir la peau d'un bœuf, pour que ses compagnons aient où se reposer des fatigues d'une longue navigation jusqu'à son départ ; mais elle fait couper le cuir en bandes très-étroites, et occupe ainsi plus de terrain qu'elle n'en avait demandé : c'est de là que dans la suite ce lieu fut appelé Byrsa. L'espoir du gain attirait en foule les voisins qui venaient vendre à ces étrangers toutes sortes de denrées, et qui se fixaient près d'eux ; de ce concours il se forma une espèce de ville. Des députés d'Utique apportèrent aussi, à cause de la parenté qui les unissait, des présents aux Tyriens et les exhortèrent à bâtir une ville dans le lieu que le sort leur avait donné. Les Africains eux-mêmes désiraient retenir ces étrangers. Ainsi, du consentement de tous, Carthage fut bâtie, sous la condition qu'elle payerait une redevance annuelle pour l'emplacement de la ville. En creusant les premiers fondements, on trouva une tête de bœuf : ce qui présageait que le terrain serait à la vérité fertile, mais d'une culture pénible, et que la ville serait éternellement asservie. On transporta pour cette raison la ville dans un autre endroit ; là on trouva aussi une tête, mais une tête de cheval ; ce qui signifiait que ce peuple

populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit. Tunc ad opinionem novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus et civitas magna facta.

VI. Quum successu rerum florentes Carthaginis opes essent, rex Maxitanorum[1] Iarbas, decem Pœnorum principibus ad se arcessitis, Elissæ nuptias sub belli denuntiatione petit. Quod legati reginæ referre metuentes Punico cum ea ingenio egerunt, nuntiantes regem aliquem poscere qui cultiores victus eum Afrosque perdoceat ; sed quem inveniri posse, qui ad barbaros et ferarum more viventes transire a consanguineis velit ? Tunc a regina castigati, si pro salute patriæ asperiorem vitam recusarent, cui etiam ipsa vita, si res exigat, debeatur, regis mandata aperuere, dicentes, quæ præcipiat aliis, ipsi facienda esse, si velit urbi consultum esse. Hoc dolo capta, diu Acerbæ viri nomine cum multis lacrimis et lamentatione

serait belliqueux et puissant : c'était un heureux présage pour cette place. Les nations y accoururent alors, attirées par le bruit de ce nouvel établissement, et la ville fut en peu de temps grande et peuplée.

VI. Carthage était devenue florissante par le succès de ses entreprises, lorsque Iarbas, roi des Maxitains, envoya chercher dix des principaux Carthaginois, pour leur demander la main d'Élise, les menaçant de la guerre en cas de refus. Les députés, n'osant rapporter la chose à la reine, se conduisirent avec elle en vrais Carthaginois : ils lui dirent que le roi demandait quelqu'un pour le civiliser, lui et les Africains ; mais où trouver quelqu'un qui voulût quitter ses parents pour passer chez des barbares vivant en bêtes sauvages ? La reine leur répondit d'un ton de reproche qu'ils seraient inexcusables s'ils refusaient un genre de vie plus dur pour les intérêts de la patrie, à laquelle on doit, si les circonstances l'exigent, le sacrifice même de sa vie. Ils lui firent connaître alors la commission dont le roi les avait chargés, et lui dirent qu'elle devait faire elle-même ce qu'elle prescrivait aux autres, si elle voulait sauver Carthage. Prise par cette ruse, Élise invoqua longtemps le nom d'Acerbas en versant des torrents de larmes

flebili invocato, ad postremum ituram se quo sua et urbis fata vocarent, respondit. In hoc trium mensium sumpto spatio, pyra in ultima parte urbis exstructa, velut placatura viri manes inferiasque ante nuptias missura, multas hostias cædit et sumpto gladio pyram conscendit, atque ita, ad populum respiciens, ituram se ad virum, sicut præceperant, dixit, vitamque gladio finivit. Quandiu Carthago invicta fuit, pro dea culta est. Condita est urbs hæc septuaginta duobus[1] annis antequam Roma : cujus virtus sicut bello clara fuit, ita domi status variis discordiarum casibus agitatus est. Quum inter cetera mala etiam peste laborarent, cruenta sacrorum religione et scelere pro remedio usi sunt : quippe homines ut victimas immolabant; et impuberes, quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat, aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita dii rogari maxime solent.

et en poussant des cris lamentables; enfin elle répondit qu'elle iraît où l'appelaient son destin et celui de la ville. Elle prend pour s'y disposer trois mois, au bout desquels elle fait dresser un bûcher à l'extrémité de Carthage, comme pour apaiser les mânes de son mari et lui offrir un sacrifice funèbre avant son nouvel hymen; elle immole un grand nombre de victimes, et monte sur le bûcher, un poignard à la main. Se tournant alors vers le peuple, elle lui dit qu'elle va, selon son ordre, rejoindre son époux, et s'enfonce le poignard dans le sein. Tant que Carthage fut invincible, elle révéra Élise comme une déesse. La fondation de cette ville précéda de soixante et douze ans celle de Rome. Autant elle se rendit fameuse par sa valeur guerrière, autant elle fut agitée au-dedans par des dissensions civiles. Affligée, entre autres maux, de la peste, elle chercha un remède dans des sacrifices sanglants et dans le crime. Elle immola des victimes humaines, et fit approcher des autels jusqu'à des enfants, dont l'âge excite la pitié des ennemis mêmes; elle se flattait d'apaiser les dieux par le sang de ceux pour la vie desquels on les prie ordinairement le plus.

VII. Itaque, aversis tanto scelere numinibus, quum in Sicilia diu feliciter dimicassent, translato in Sardiniam bello, amissa majore exercitus parte, gravi prœlio victi sunt : propter quod ducem suum Malchum, cujus auspiciis et Siciliæ partem domuerant, et adversus Afros magnas res gesserant, cum parte exercitus quæ superfuerat, exsulare jusserant. Quam rem ægre ferentes, milites legatos Carthaginem mittunt, qui reditum primo veniamque infelicis militiæ petant, tum denuntient, quod precibus nequeant, armis se consecuturos. Quum et preces et minæ legatorum spretæ essent, interjectis diebus, conscensis navibus, armati ad urbem veniunt. Ibi deos hominesque testati, non se expugnatum, sed recuperatum patriam venire; ostensurosque civibus suis non virtutem sibi priore bello, sed fortunam defuisse ; prohibitis commeatibus

VII. Les Carthaginois s'attirèrent par un forfait si grand la haine des dieux; aussi, lorsqu'après avoir obtenu de longs succès en Sicile, ils transportèrent la guerre en Sardaigne, ils essuyèrent une cruelle défaite, et perdirent la plus grande partie de leurs troupes. Ce revers leur fit exiler le général Malchus, sous la conduite duquel ils avaient conquis une partie de la Sicile et remporté de grands avantages sur les Africains, avec ce qui avait survécu de son armée. Indignés de cette sévérité, les soldats, envoient des députés à Carthage demander d'abord grâce pour une expédition malheureuse, et solliciter leur retour, puis signifier au sénat que ce qu'on refusera à leurs instances ils l'obtiendront par la voie des armes. On ne tient compte ni de leurs prières ni de leurs menaces. Peu de jours après, les soldats s'embarquent et paraissent en armes devant la ville. Là, ils attestent les dieux et les hommes qu'ils viennent non pour soumettre leur patrie, mais pour y être rétablis, et qu'ils feront voir à leurs concitoyens que ce n'est point la valeur, mais la fortune, qui leur a manqué dans la guerre précédente. Ils coupent les vivres à Carthage,

obsessaque urbe, in summam desperationem Carthaginienses adduxerunt. Interea Cartalo, Malchi, exsulis ducis, filius, quum præter castra patris a Tyro, quo decimas Herculis[1] ferre, ex præda Siciliensi quam pater ejus ceperat, a Carthaginiensibus missus fuerat, reverteretur, arcessitusque a patre esset, prius publicæ se religionis officia exsecuturum quam privatæ pietatis, respondit. Quam rem etsi indigne ferret pater, non tamen vim afferre religioni ausus est. Interjectis deinde diebus, Cartalo, petito commeatu a populo, quum reversus ad patrem esset, ornatusque purpura et infulis sacerdotii omnium se oculis ingereret, tunc in secretum abducto pater ait : « Aususne es, nefandissimum caput, ista purpura et auro ornatus, in conspectum tot miserorum civium venire ? et mœsta ac lugentia castra, circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus, velut exsultabundus intrare ? Nusquamne te aliis jactare potuisti?

en forment le siége, et la réduisent aux dernières extrémités. Cependant Cartalon, fils du général exilé, passe près du camp de son père en revenant de Tyr, où les Carthaginois l'avaient député pour porter dans le temple d'Hercule la dîme du butin que Malchus avait fait en Sicile. Ce général l'appelle auprès de lui; il répond qu'il doit remplir les devoirs de la religion publique, avant de satisfaire à ceux de la piété privée. Quoique indigné de cette réponse, le père n'ose pourtant violer le caractère sacré dont son fils est revêtu. Quelques jours après, Cartalon demande un sauf-conduit au peuple, et vient vers son père en robe de pourpre et avec les bandelettes sacerdotales. Comme il s'offrait dans cet état aux regards de toute l'armée, son père le prend à part, et lui dit : « As-tu bien osé, monstre que tu es, te présenter, brillant d'or et de pourpre, devant tant de citoyens malheureux, et entrer comme en triomphe dans un camp plongé dans le deuil et les larmes, avec tous ces ornements qui ne conviennent qu'à des temps de paix et de bonheur? N'aurais-tu pas pu étaler ailleurs ta vanité,

Nullus locus aptior quam sordes patris et exsilii infelicis ærumnæ fuerunt ? Quid, quod paulo ante vocatus, non dico patrem, ducem certe civium tuorum superbe sprevisti ? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud, quam victoriarum mearum titulos geris ? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exsulis nomen agnoscis, ego quoque imperatorem me magis quam patrem judicabo, statuamque in te exemplum, ne quis posthac infelicibus miseriis patris illudat. » Atque ita eum cum ornatu suo in altissimam crucem in conspectu urbis suffigi jussit. Post paucos deinde dies Carthaginem capit, evocatoque populo ad concionem, exsilii injuriam queritur, belli necessitatem excusat, contentumque victoria sua, punitis auctoribus miserorum civium injuriosi exsilii, omnibus se veniam dare dicit. Atque ita decem senatoribus interfectis,

et choisir un autre théâtre que le lieu où ton malheureux père est en proie aux chagrins et aux misères de l'exil ? Pourquoi, lorsque je te fis appeler dernièrement, as-tu eu l'insolence de mépriser, je ne dis pas ton père, mais du moins le général de tes concitoyens? Qu'est-ce que cette pourpre et ces couronnes que tu portes, sinon des titres de mes victoires? Puisque tu ne vois dans ton père qu'un exilé, je me regarderai à mon tour comme général plutôt que comme père, et je ferai sur toi un exemple, afin qu'à l'avenir aucun fils n'ose insulter aux infortunes et à la douleur de son père. » A ces mots, Malchus le fait attacher, revêtu de ses ornements, à une croix très-élevée, à la vue de la ville. Peu de jours après, il prend Carthage, et, assemblant le peuple, il se plaint de l'exil injuste dont on l'a frappé, se justifie sur la nécessite où il s'est trouvé de prendre les armes, et déclare que, satisfait de sa victoire et du châtiment de ceux qui avaient proscrit injustement de malheureux citoyens, il pardonne à tous les autres. Puis après avoir fait mettre à mort dix sénateurs,

obsessaque urbe, in summam desperationem Carthaginienses adduxerunt. Interea Cartalo, Malchi, exsulis ducis, filius, quum præter castra patris a Tyro, quo decimas Herculis[1] ferre, ex præda Siciliensi quam pater ejus ceperat, a Carthaginiensibus missus fuerat, reverteretur, arcessitusque a patre esset, prius publicæ se religionis officia exsecuturum quam privatæ pietatis, respondit. Quam rem etsi indigne ferret pater, non tamen vim afferre religioni ausus est. Interjectis deinde diebus, Cartalo, petito commeatu a populo, quum reversus ad patrem esset, ornatusque purpura et infulis sacerdotii omnium se oculis ingereret, tunc in secretum abducto pater ait : « Aususne es, nefandissimum caput, ista purpura et auro ornatus, in conspectum tot miserorum civium venire ? et mœsta ac lugentia castra, circumfluentibus quietæ felicitatis insignibus, velut exsultabundus intrare ? Nusquamne te aliis jactare potuisti?

en forment le siége, et la réduisent aux dernières extrémités. Cependant Cartalon, fils du général exilé, passe près du camp de son père en revenant de Tyr, où les Carthaginois l'avaient député pour porter dans le temple d'Hercule la dîme du butin que Malchus avait fait en Sicile. Ce général l'appelle auprès de lui; il répond qu'il doit remplir les devoirs de la religion publique, avant de satisfaire à ceux de la piété privée. Quoique indigné de cette réponse, le père n'ose pourtant violer le caractère sacré dont son fils est revêtu. Quelques jours après, Cartalon demande un sauf-conduit au peuple, et vient vers son père en robe de pourpre et avec les bandelettes sacerdotales. Comme il s'offrait dans cet état aux regards de toute l'armée, son père le prend à part, et lui dit : « As-tu bien osé, monstre que tu es, te présenter, brillant d'or et de pourpre, devant tant de citoyens malheureux, et entrer comme en triomphe dans un camp plongé dans le deuil et les larmes, avec tous ces ornements qui ne conviennent qu'à des temps de paix et de bonheur? N'aurais-tu pas pu étaler ailleurs ta vanité,

Nullus locus aptior quam sordes patris et exsilii infelicis ærumnæ fuerunt ? Quid, quod paulo ante vocatus, non dico patrem, ducem certe civium tuorum superbe sprevisti ? Quid porro tu in purpura ista coronisque aliud, quam victoriarum mearum titulos geris ? Quoniam igitur tu in patre nihil nisi exsulis nomen agnoscis, ego quoque imperatorem me magis quam patrem judicabo, statuamque in te exemplum, ne quis posthac infelicibus miseriis patris illudat. » Atque ita eum cum ornatu suo in altissimam crucem in conspectu urbis suffigi jussit. Post paucos deinde dies Carthaginem capit, evocatoque populo ad concionem, exsilii injuriam queritur, belli necessitatem excusat, contentumque victoria sua, punitis auctoribus miserorum civium injuriosi exsilii, omnibus se veniam dare dicit. Atque ita decem senatoribus interfectis,

et choisir un autre théâtre que le lieu où ton malheureux père est en proie aux chagrins et aux misères de l'exil? Pourquoi, lorsque je te fis appeler dernièrement, as-tu eu l'insolence de mépriser, je ne dis pas ton père, mais du moins le général de tes concitoyens? Qu'est-ce que cette pourpre et ces couronnes que tu portes, sinon des titres de mes victoires? Puisque tu ne vois dans ton père qu'un exilé, je me regarderai à mon tour comme général plutôt que comme père, et je ferai sur toi un exemple, afin qu'à l'avenir aucun fils n'ose insulter aux infortunes et à la douleur de son père. » A ces mots, Malchus le fait attacher, revêtu de ses ornements, à une croix très-élevée, à la vue de la ville. Peu de jours après, il prend Carthage, et, assemblant le peuple, il se plaint de l'exil injuste dont on l'a frappé, se justifie sur la nécessite où il s'est trouvé de prendre les armes, et déclare que, satisfait de sa victoire et du châtiment de ceux qui avaient proscrit injustement de malheureux citoyens, il pardonne à tous les autres. Puis après avoir fait mettre à mort dix sénateurs,

urbem legibus suis reddidit. Nec multo post ipse, affectati regni accusatus, duplicis, et in filio et in patria, parricidii pœnas dedit. Huic Mago imperator successit, cujus industria et opes Carthaginiensium, et imperii fines, et bellicæ gloriæ laudes creverunt.

il rend ses lois à la ville. Peu de temps après, accusé lui-même d'aspirer à la royauté, il porta la peine du double parricide qu'il avait commis et sur son fils et sur sa patrie. Magon fut son successeur dans le commandement des armées; grâce à son activité, Carthage accrut sa puissance, recula les frontières de son empire, et étendit la réputation de ses armes.

LIVRE XIX.

I. Mago, Carthaginiensium imperator, quum primus omnium, ordinata disciplina militari, imperium Pœnorum condidisset, viresque civitatis non minus bellandi arte quam virtute firmasset, diem fungitur, relictis duobus filiis, Hasdrubale et Hamilcare : qui, per vestigia paternæ virtutis decurrentes, sicuti generi, ita et magnitudini patris successerunt. His ducibus, Sardiniæ bellum illatum; adversus Afros quoque, vectigal pro solo urbis multorum annorum

I. Magon, général des Carthaginois, après avoir fondé leur empire en établissant le premier la discipline militaire, et affermi leur puissance autant par son habileté que par sa valeur mourut en laissant deux fils, Asdrubal et Amilcar, qui marchèrent sur les traces glorieuses de leur père, et héritèrent de sa grandeur en continuant sa race. Sous eux la guerre fut portée en Sardaigne. Les Africains réclamaient la redevance qui leur était due depuis plusieurs années pour l'emplacement de

repetentes, dimicatum. Sed Afrorum sicuti causa justior, ita et fortuna superior fuit; bellumque cum his solutione pecuniæ, non armis, finitum. In Sardinia quoque, Hasdrubal, graviter vulneratus, imperio Hamilcari fratri tradito, interiit; cujus mortem, quum luctus civitatis, tum et dictaturæ[1] undecim et triumphi quatuor insignem fecere. Hostibus quoque crevere animi, veluti cum duce vires Pœnorum cecidissent. Itaque Siciliæ populis, propter assiduas Carthaginiensium injurias, ad Leonidam, fratrem regis Spartanorum, concurrentibus, grave bellum natum; in quo et diu et varia victoria prœliatum fuit. Dum hæc aguntur, legati a Dario[2], Persarum rege, Carthaginem venerunt, afferentes edictum, quo Pœni humanas hostias immolare et canina vesci prohibebantur, mortuorumque corpora cremare potius quam terra obruere a rege jubebantur; petentes simul auxilia adversus Græciam, cui illaturus bellum Darius erat. Sed Carthaginienses, auxilia negantes propter assidua finitimorum bella,

Carthage; on combattit aussi contre eux; mais leur cause était juste; la fortune se déclara pour eux, et la guerre se termina, non par les armes, mais par le payement de cette dette. Dans la Sardaigne aussi, Asdrubal, grièvement blessé, mourut après avoir remis le commandement à son frère Amilcar. Le deuil de Carthage, onze généralats et quatre triomphes rendirent cette mort mémorable. Les ennemis de leur côté reprirent courage, comme si les Carthaginois, en perdant leur chef, eussent perdu leurs forces. Aussi les Siciliens, pour venger les injures continuelles qu'ils en avaient reçues, eurent recours à Léonidas, frère du roi de Sparte; de là une guerre acharnée, et dont les succès furent longtemps balancés. Ce fut alors qu'il arriva à Carthage des ambassadeurs de Darius, roi de Perse; ils apportaient un édit de ce prince, par lequel il était défendu aux Cargthainois d'immoler des victimes humaines et de manger des chiens; il leur était encore ordonné par le même édit de brûler les morts au lieu de les enterrer. Darius leur demandait en même temps du secours contre la Grèce, où il se disposait à porter ses armes. Les Carthaginois répondirent qu'ils ne pouvaient fournir des troupes, à cause des guerres continuelles qu'ils avaient eux-mêmes avec leurs voisins;

ceteris, ne per omnia contumaces viderentur, cupide paruere.

II. Interea Hamilcar bello Siciliensi interficitur[1], relictis tribus filiis, Imilcone, Hannone, Giscone. Hasdrubali quoque par numerus filiorum fuit, Hannibal, et Hasdrubal, et Psapho. Per hos res Carthaginiensium ea tempestate gerebantur. Itaque et Mauris bellum illatum, et adversus Numidas pugnatum, et Afri compulsi stipendium urbis conditæ Carthaginiensibus remittere. Deinde, quum familia[2] tanta imperatorum gravis liberæ civitati esset, omniaque ipsi agerent simul et judicarent, centum ex numero senatorum judices deliguntur, qui, reversis a bello ducibus, rationem rerum gestarum exigerent, ut hoc metu ita in bello imperia agitarent, ut domi judicia legesque respicerent. In Sicilia in locum Hamilcaris imperator Imilco succedit: qui quum navali terrestrique bello secunda prœlia fecisset,

mais ils se soumirent avec empressement au reste, pour ne pas paraître résister en tout aux volontés de Darius.

II. Cependant Amilcar est tué dans la guerre de Sicile: il laisse trois fils, Imilcon, Hannon et Giscon. Asdrubal avait eu aussi trois enfants, Annibal, Asdrubal et Psaphon. C'était par eux que tout se faisait alors à Carthage. Ils portèrent la guerre chez les Maures, combattirent les Numides, et forcèrent les Africains à renoncer à la redevance que la ville leur payait pour son emplacement. Tant de généraux d'une même maison portèrent ombrage à une ville libre. Comme c'étaient eux qui faisaient et qui jugeaient tout en même temps, on choisit cent sénateurs, à qui les généraux, au retour de leur campagne, rendraient compte de leur conduite, afin que, retenus par cette crainte, ils se comportassent à la tête des troupes avec la pensée de trouver dans leur patrie des juges et des lois. En Sicile, Imilcon est nommé pour commander à la place d'Amilcar. Après d'heureux succès sur terre et sur mer,

multasque civitates cepisset, repente pestilentis sideris vi [1] exercitum amisit. Quæ res quum nuntiata Carthagini esset, mœsta civitas fuit; omnia ululatibus, non secus ac si urbs ipsa capta esset, personabant; clausæ privatæ domus, clausa deorum templa; intermissa omnia sacra, omnia privata officia damnata. Cuncti deinde ad portum congregantur, egredientesque paucos e navibus, qui cladi superfuerant, de suis percontantur; ut vero dubia antea spe et suspenso metu, incerta orbitatis exspectatione, casus suorum miseris eluxit, tunc toto littore plangentium gemitus, tunc infelicium matrum ululatus et flebiles querelæ audiebantur.

III. Inter hæc procedit inops e navi sua imperator, sordida servilique tunica, discinctus; ad cujus conspectum plangentium agmina junguntur. Ipse quoque, manus ad cœlum tendens, nunc sortem suam, nunc publicam fortunam deflet; nunc deos accusat, qui tanta belli decora

après avoir pris plusieurs villes, il perdit tout à coup son armée par la peste. Lorsque la nouvelle en fut venue à Carthage, la ville fut consternée; partout retentissaient des hurlements, comme si Carthage elle-même eût été prise; les maisons, les temples furent fermés; tous les sacrifices furent interrompus, toutes les affaires privées, suspendues. La foule se rassemble sur le port; et, à mesure qu'on voit débarquer quelques-uns des rares soldats qui avaient survécu à ce fléau, chacun leur demande des nouvelles des siens. Mais lorsque les faibles lueurs d'espérance qu'on nourrissait encore furent dissipées, que les craintes furent confirmées et que l'incertitude où l'on était sur le sort des siens se fut changée en une certitude douloureuse, ce fut alors que tout le rivage retentit de gémissements et de sanglots; on n'entendait que les plaintes et les cris lamentables des malheureuses mères.

III. Cependant Imilcon descend sans suite de son vaisseau, vêtu d'une misérable robe d'esclave, sans ceinture. A sa vue, la foule désolée s'assemble autour de lui. Alors, levant lui-même les mains au ciel, il déplore son propre sort, il déplore le malheur public; il accuse les dieux de ne lui avoir donné

et tot ornamenta victoriarum, quæ ipsi dederant, abstulerint; qui, captis tot urbibus, totiesque hostibus terrestri navalique prœlio victis, exercitum victorem non bello, sed peste deleverint. Deferre se tamen civibus suis non modica solatia, quod malis eorum hostes gaudere, non gloriari possent: quippe quum neque eos, qui mortui sunt, a se occisos, neque eos, qui reversi sunt, a se fugatos possint dicere. Prædam, quam relictis a se castris abstulerint, non esse talem, quam velut spolium victi hostis ostentent, sed quam possessione vacua, fortuitis dominorum mortibus, sicuti caduca, occuparint. Quod ad hostes pertinet, victores se recessisse; quod ad pestem, victos. Nihil tamen se gravius ferre quam quod inter fortissimos viros mori non potuerit, servatusque sit non ad vitæ jucunditatem, sed ad ludibrium calamitatis. Quanquam, ubi miseras copiarum reliquias Carthaginem

tant de trophées, tant de marques glorieuses de ses victoires que pour les lui enlever, de n'avoir fait prendre à son armée tant de villes, et de ne l'avoir rendue tant de fois victorieuse des ennemis sur mer et sur terre que pour la faire périr, non par le fer, mais par la peste. Toutefois il apportait à ses concitoyens une grande consolation, c'est que les ennemis pouvaient bien se réjouir de leurs malheurs, mais non s'en glorifier : car ils ne sauraient dire que ceux qui étaient morts eussent péri de leurs mains, et que ceux qui avaient échappé eussent fui devant eux. Quant au butin qu'ils avaient trouvé dans le camp désert, ils ne pouvaient l'étaler comme la dépouille d'un ennemi vaincu; c'était un bien devenu libre par la mort fortuite des propriétaires, et dont ils s'étaient emparés quand il n'avait plus de maître. Pour eux, vainqueurs des ennemis, ils n'avaient été vaincus que par la peste. Ce qui toutefois l'affligeait le plus, c'était de n'avoir pu mourir avec tant de braves guerriers, et d'avoir été conservé, non pour goûter les douceurs de la vie, mais pour être le jouet du malheur. Cependant, après avoir ramené à Carthage

reduxerit, se quoque secuturum commilitones suos, ostensurumque patriæ non ideo se in eam diem vixisse, quoniam velit vivere, sed ne hos, quibus nefanda lues pepercerat, inter hostium exercitus relictos, morte sua proderet. Tali vociferatione per urbem ingressus, ut ad limina domus suæ venit, prosecutam multitudinem velut postremo alloquio dimisit; obseratisque foribus, ac nemine ad se, ne filiis quidem admissis, mortem sibi conscivit.

les restes déplorables de ses troupes, il saurait suivre, lui aussi, ses compagnons d'armes, et prouver à sa patrie que, s'il avait vécu jusqu'à ce jour, ce n'était pas par attachement pour la vie, mais pour ne pas trahir par sa mort, en les abandonnant au milieu de leurs ennemis, ceux que la contagion avait épargnés. En proférant ces plaintes, il traverse la ville, et, lorsqu'il est arrivé à la porte de sa maison, il congédie la foule qui l'avait suivi, et lui adresse en quelque sorte un dernier adieu; puis il s'enferme chez lui, et, sans recevoir personne, pas même ses fils, il se donne la mort.

LIVRE XX.

I. Dionysius, e Sicilia Carthaginiensibus pulsis[1], occupatoque totius insulæ imperio, grave otium regno suo periculosamque desidiam tanti exercitus ratus, copias in Italiam trajecit, simul ut militum vires continuo labore acuerentur, et regni fines proferrentur. Prima illi militia adversus Græcos, qui proxima Italici maris littora tenebant[2], fuit; quibus devictis, finitimos quosque aggreditur, omnesque Græci nominis Italiam possidentes, hostes sibi destinat:

I. Denys, après avoir chassé les Carthaginois de la Sicile, était devenu seul maître de l'île entière. Persuadé que l'inaction serait dangereuse pour son pouvoir, et qu'il serait imprudent de laisser dans l'oisiveté une armée aussi nombreuse, il la fit passer en Italie, pour tenir ses soldats en haleine par des expéditions continuelles, et pour reculer en même temps les bornes de ses États. Il attaqua d'abord les Grecs qui habitaient le long de la mer d'Italie. Après les avoir vaincus, il porte ses armes chez tous leurs voisins, et se propose de faire la guerre à tout ce qu'il y a de Grecs établis dans ce pays-là

quæ gentes non partem, sed universam ferme Italiam ea tempestate occupaverant. Denique multæ urbes adhuc post tantam vetustatem vestigia Græci moris ostentant. Namque Tuscorum populi, qui oram inferi maris[1] possident, a Lydia venerunt; et Venetos, quos incolas superi maris videmus, capta et expugnata Troja, Antenore duce, misit; Adria[2] quoque, Illyrico mari proxima, quæ et Adriatico mari nomen dedit, Græca urbs est; et Arpos[3] Diomedes, exciso Ilio, naufragio in ea loca delatus, condidit. Sed et Pisæ in Liguribus Græcos auctores habent; et in Tuscis Tarquinii a Thessalis, et Spina[4] in Umbris; Perusini quoque originem ab Achæis ducunt. Quid Cære urbem dicam? Quid Latinos populos, qui ab Æenea conditi videntur? Jam Falisci, Nolani, Abellani, nonne Chalcidensium[5] coloni sunt? Quid tractus omnis Campaniæ? Quid Bruttii Sabinique? Quid Samnites? Quid Tarentini, quos Lacedæmone profectos Spuriosque[6] vocatos accepimus?

Or, ce peuple occupait alors l'Italie, non en partie, mais presque tout entière. Aussi bien des villes, après tant de siècles écoulés, montrent encore dans leurs mœurs des traces de leur origine grecque. Les Étrusques, qui occupent les côtes de la mer inférieure, sont originaires de la Lydie; et les Vénètes, que nous voyons établis le long de la mer supérieure, y vinrent sous la conduite d'Anténor, après la prise et la ruine de Troie. Adria, bâtie près de la mer d'Illyrie, à laquelle elle a donné aussi son nom, est encore une ville grecque. Arpi fut fondée par Diomède, qu'une tempête jeta sur cette côte après la destruction de Pergame. Pise, dans la Ligurie, fut aussi bâtie par des Grecs, comme Tarquinie, dans l'Étrurie, par les Thessaliens, ainsi que Spina, dans l'Ombrie. Pérouse tire également son origine des Achéens. Parlerai-je de la ville de Céré, et des peuples latins, qui paraissent descendre d'Énée? Falérie, Nole, Abella, ne sont-elles pas des colonies de Chalcis? Et tous les peuples de la Campanie, les Bruttiens, les Sabins, les Samnites, n'ont-ils pas une origine semblable? et les Tarentins, appelés Bâtards, ne savons-nous pas qu'ils sont sortis de Lacédémone?

Thurinorum[1] urbem condidisse Philocteten ferunt; ibique adhuc monumentum ejus visitur, et Herculis sagittæ in Apollinis templo, quæ fatum Trojæ fuere.

II. Metapontini quoque in templo Minervæ ferramenta, quibus Epeos, a quo conditi sunt, equum Trojanum fabricavit, ostentant. Propter quod omnis illa pars Italiæ Major Græcia[2] appellata est. Sed principio originum Metapontini cum Sybaritanis et Crotoniensibus pellere ceteros Græcos Italia statuerunt. Quum primum urbem Sirim[3] cepissent, in expugnatione ejus quinquaginta juvenes amplexos Minervæ simulacrum, sacerdotemque deæ velatum ornamentis, inter ipsa altaria trucidaverunt. Ob hæc quum peste et seditionibus vexarentur, priores Crotonienses Delphicum oraculum adierunt. Responsum his est finem mali fore, si violatum Minervæ numen et interfectorum manes placassent. Itaque, quum statuas juvenibus justæ magnitudinis et imprimis Minervæ fabricare cœpissent,

Thurium fut bâtie, dit-on, par Philoctète; on va y voir maintenant encore le tombeau de ce prince, et, dans un temple d'Apollon, les flèches d'Hercule, d'où dépendait le destin de Troie.

II. Les Métapontins montrent aussi, dans un temple de Minerve, les instruments de fer avec lesquels Épéus, fondateur de cette ville, construisit le cheval de Troie. C'est pour ces raisons que toute cette partie de l'Italie a été appelée la Grande Grèce. Mais à l'origine de tous ces établitsements, les Métapontins, ligués avec les Sybarites et les Crotoniates, entreprirent de chasser les autres Grecs de l'Italie. Ils s'emparèrent d'abord de Siris, et, dans la prise de cette ville, ils égorgèrent au pied même des autels cinquante jeunes gens qui embrassaient la statue de Minerve, sans épargner le prêtre de cette déesse, revêtu de ses ornements. En punition de ce sacrilége, ils furent désolés par la peste et par les guerres civiles. Les Crotoniates consultèrent les premiers l'oracle de Delphes. La réponse fut que leurs malheurs finiraient lorsqu'ils auraient réparé l'outrage fait à la puissance de Minerve, et apaisé les mânes de ceux qu'ils avaient massacrés. Comme ils travaillaient en conséquence à faire à ces jeunes gens, et surtout à Minerve, des statues de grandeur naturelle,

Metapontini, cognito oraculo deorum, occupandam manium et deæ pacem rati, juvenibus modica et lapidea simulacra ponunt, et deam panificiis placant. Atque ita pestis utrobique sedata est, quum alteri magnificentia, alteri velocitate certassent. Recuperata sanitate, non diu Crotonienses quievere. Itaque indignantes in oppugnatione Siris auxilium contra se a Locrensibus latum, bellum his intulerunt. Quo metu territi, Locrenses ad Spartanos decurrunt; auxilium supplices deprecantur. Illi, longinqua militia gravati, auxilium a Castore et Polluce[1] petere eos jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt, profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant, haud secus læti quam si deos ipsos secum avecturi essent, pulvinaria iis in navi componunt;

es Métapontins, instruits de la réponse des dieux, crurent devoir prévenir leurs alliés, en apaisant plutôt qu'eux les mânes et la déesse; ils élevèrent à ces jeunes gens de petites statues de pierre, et offrirent des gâteaux à Minerve. Ainsi la peste cessa en même temps chez les deux peuples, dont l'un l'avait emporté en magnificence, l'autre en promptitude. Les Crotoniates, délivrés de la contagion, ne restèrent pas longtemps en repos. Indignés qu'au siége de Siris les Locriens eussent fourni des troupes contre eux, ils leur firent la guerre. Les Locriens, alarmés, ont recours aux Spartiates, et les supplient de les secourir. Ceux-ci, se souciant peu de cette expédition lointaine, les engagent à s'adresser à Castor et à Pollux. Les députés ne dédaignèrent point le conseil que leur donnait une ville alliée. Ils vont au temple de ces dieux, qui était dans le voisinage, leur offrent des sacrifices, et implorent leur secours. Les victimes immolées sous des auspices favorables, ils crurent leur demande exaucée ; et aussi contents que s'ils eussent dû emmener les dieux mêmes avec eux, ils leur préparent des coussins dans leur vaisseau,

faustisque profecti ominibus, solatia suis pro auxiliis deportant.

III. His cognitis, Crotonienses et ipsi legatos ad oraculum Delphos mittunt, victoriæ facultatem bellique prosperos eventus deprecantes. Responsum prius votis hostes quam armis vincendos. Quum vovissent Apollini decimas prædæ, Locrenses, et voto hostium et responso dei cognito, nonas voverunt; tacitamque eam rem habuere, ne votis vincerentur. Itaque quum in aciem[1] processissent, et Crotoniensium centum viginti millia armatorum constitissent, Locrenses, paucitatem suam circumspicientes (nam sola quindecim millia militum habebant), omissa spe victoriæ, in destinatam mortem conspirant; tantusque ardor ex desperatione singulos cepit, ut victores se putarent, si non inulti morerentur. Sed, dum mori honeste quærunt, feliciter vicerunt; nec alia causa victoriæ fuit, quam quod desperaverunt. Pugnantibus Locris,

s'embarquent sous ces heureux auspices, et rapportent à leurs concitoyens des consolations, au lieu des secours qu'ils attendaient.

III. Les Crotoniates, instruits de ce fait, envoient de leur côté à Delphes pour consulter l'oracle et demander le moyen de vaincre et de terminer heureusement la guerre. Il leur est répondu qu'il leur faut vaincre l'ennemi par les vœux, avant de les vaincre par les armes. Ils vouèrent donc à Apollon la dîme du butin. Les Locriens eurent connaissance de ce vœu et de la réponse de l'oracle ; alors ils vouèrent la neuvième partie du butin, et tinrent la chose secrète, de peur qu'on n'enchérît sur eux. Lorsque les deux armées furent en présence, et que les Crotoniates eurent mis en ligne cent vingt mille hommes, les Locriens, considérant leur petit nombre (car ils n'étaient que quinze mille), loin de se flatter de la victoire, courent tous comme à une mort assurée. Le désespoir les enflamme tellement, que chacun regarde comme une victoire de vendre chèrement sa vie. Mais, en voulant mourir avec honneur, ils ont le bonheur de vaincre ; et cette victoire, c'est leur désespoir seul qui la leur donne. Pendant que les Locriens combattaient,

Metapontini, cognito oraculo deorum, occupandam manium et deæ pacem rati, juvenibus modica et lapidea simulacra ponunt, et deam panificiis placant. Atque ita pestis utrobique sedata est, quum alteri magnificentia, alteri velocitate certassent. Recuperata sanitate, non diu Crotonienses quievere. Itaque indignantes in oppugnatione Siris auxilium contra se a Locrensibus latum, bellum his intulerunt. Quo metu territi, Locrenses ad Spartanos decurrunt; auxilium supplices deprecantur. Illi, longinqua militia gravati, auxilium a Castore et Polluce[1] petere eos jubent. Neque legati responsum sociæ urbis spreverunt, profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant, haud secus læti quam si deos ipsos secum avecturi essent, pulvinaria iis in navi componunt;

es Métapontins, instruits de la réponse des dieux, crurent devoir prévenir leurs alliés, en apaisant plutôt qu'eux les mânes et la déesse; ils élevèrent à ces jeunes gens de petites statues de pierre, et offrirent des gâteaux à Minerve. Ainsi la peste cessa en même temps chez les deux peuples, dont l'un l'avait emporté en magnificence, l'autre en promptitude. Les Crotoniates, délivrés de la contagion, ne restèrent pas longtemps en repos. Indignés qu'au siége de Siris les Locriens eussent fourni des troupes contre eux, ils leur firent la guerre. Les Locriens, alarmés, ont recours aux Spartiates, et les supplient de les secourir. Ceux-ci, se souciant peu de cette expédition lointaine, les engagent à s'adresser à Castor et à Pollux. Les députés ne dédaignèrent point le conseil que leur donnait une ville alliée. Ils vont au temple de ces dieux, qui était dans le voisinage, leur offrent des sacrifices, et implorent leur secours. Les victimes immolées sous des auspices favorables, ils crurent leur demande exaucée; et aussi contents que s'ils eussent dû emmener les dieux mêmes avec eux, ils leur préparent des coussins dans leur vaisseau,

faustisque profecti ominibus, solatia suis pro auxiliis deportant.

III. His cognitis, Crotonienses et ipsi legatos ad oraculum Delphos mittunt, victoriæ facultatem bellique prosperos eventus deprecantes. Responsum prius votis hostes quam armis vincendos. Quum vovissent Apollini decimas prædæ, Locrenses, et voto hostium et responso dei cognito, nonas voverunt; tacitamque eam rem habuere, ne votis vincerentur. Itaque quum in aciem[1] processissent, et Crotoniensium centum viginti millia armatorum constitissent, Locrenses, paucitatem suam circumspicientes (nam sola quindecim millia militum habebant), omissa spe victoriæ, in destinatam mortem conspirant; tantusque ardor ex desperatione singulos cepit, ut victores se putarent, si non inulti morerentur. Sed, dum mori honeste quærunt, feliciter vicerunt; nec alia causa victoriæ fuit, quam quod desperaverunt. Pugnantibus Locris,

s'embarquent sous ces heureux auspices, et rapportent à leurs concitoyens des consolations, au lieu des secours qu'ils attendaient.

III. Les Crotoniates, instruits de ce fait, envoient de leur côté à Delphes pour consulter l'oracle et demander le moyen de vaincre et de terminer heureusement la guerre. Il leur est répondu qu'il leur faut vaincre l'ennemi par les vœux, avant de les vaincre par les armes. Ils vouèrent donc à Apollon la dîme du butin. Les Locriens eurent connaissance de ce vœu et de la réponse de l'oracle; alors ils vouèrent la neuvième partie du butin, et tinrent la chose secrète, de peur qu'on n'enchérît sur eux. Lorsque les deux armées furent en présence, et que les Crotoniates eurent mis en ligne cent vingt mille hommes, les Locriens, considérant leur petit nombre (car ils n'étaient que quinze mille), loin de se flatter de la victoire, courent tous comme à une mort assurée. Le désespoir les enflamme tellement, que chacun regarde comme une victoire de vendre chèrement sa vie. Mais, en voulant mourir avec honneur, ils ont le bonheur de vaincre; et cette victoire, c'est leur désespoir seul qui la leur donne. Pendant que les Locriens combattaient,

aquila ab acie nunquam recessit, eosque tandiu circumvolavit, quoad vincerent. In cornibus quoque duo juvenes, diverso a ceteris armorum habitu, eximia magnitudine, et albis equis, et coccineis paludamentis[1], pugnare visi sunt; nec ultra apparuerunt quam pugnatum est. Hanc admirationem auxit incredibilis famæ velocitas. Nam eadem die qua in Italia pugnatum est, et Corinthi, et Athenis, et Lacedæmone nuntiata est victoria.

IV. Post hæc Crotoniensibus nulla virtutis exercitatio, nulla armorum cura fuit. Oderant enim quæ infeliciter sumpserant, mutassentque vitam luxuria, ni Pythagoras philosophus fuisset. Hic Sami Demarato[2], locuplete negotiatore, natus, magnisque sapientiæ incrementis formatus, Ægyptum primo, mox Babyloniam, ad perdiscendos siderum motus originemque mundi spectandam, profectus, summam scientiam consecutus erat. Inde regressus, Cretam et Lacedæmona,

un aigle plana constamment sur le champ de bataille, et il ne cessa point de voler autour d'eux qu'ils ne fussent vainqueurs. On vit aussi aux deux ailes deux jeunes hommes, armés autrement que les autres, d'une taille remarquable, montés sur des chevaux blancs, avec une cotte d'armes écarlate, prendre part au combat; ils disparurent après l'action. Ce qui rendit encore ce succès plus merveilleux, ce fut la rapidité incroyable avec laquelle le bruit s'en répandit; car le jour même où on se battit en Italie, on eut à Corinthe, à Athènes et à Lacédémone la nouvelle de la victoire.

IV. Dès lors les Crotoniates perdirent absolument le goût de la vertu, ainsi que celui de la guerre. Car ils l'avaient prise en aversion à cause de leur défaite, et ils se fussent entièrement livrés à la mollesse, sans Pythagore. Ce philosophe, né à Samos d'un riche négociant nommé Démarate, après avoir fait de grands progrès dans l'étude de la sagesse, était allé d'abord en Égypte, puis à Babylone, pour étudier le cours des astres et l'origine du monde, et il était devenu extrêmement savant. Il s'était rendu de là dans la Crète et à Sparte,

ad cognoscendas Minois et Lycurgi inclytas ea tempestate leges, contenderat. Quibus omnibus instructus, Crotonam venit, populumque in luxuriam lapsum auctoritate sua ad usum frugalitatis revocavit. Laudabat quotidie virtutem, et vitia luxuriæ casusque civitatum ea peste perditarum enumerabat, tantumque studium ad frugalitatem multitudinis provocavit, ut aliquos ex his luxuriatos incredibile videretur. Matronarum quoque separatam a viris doctrinam, et puerorum a parentibus, frequenter habuit. Docebat nunc has pudicitiam et obsequia in viros, nunc illos modestiam et litterarum studium. Inter hæc velut genitricem virtutum frugalitatem omnibus ingerebat, consecutusque disputationum assiduitate erat ut matronæ auratas vestes, ceteraque dignitatis suæ ornamenta, velut instrumenta luxuriæ, deponerent, eaque omnia delata in Junonis ædem ipsi deæ consecrarent, præ se ferentes

pour connaître les lois alors fameuses de Minos et de Lycurgue. Ainsi préparé, il vint à Crotone, où la mollesse s'était introduite, et y rétablit par son influence le goût de la frugalité. Il faisait tous les jours l'éloge de la vertu, énumérait les pernicieux effets de la mollesse et la chute des villes que ce fléau avait perdues. Il parvint à mettre la tempérance en si grand honneur chez les Crotoniates, qu'il paraissait incroyable qu'aucun d'eux eût jamais vécu dans la mollesse. Souvent aussi il adressait des instructions aux femmes sans leurs maris, aux enfants sans leurs parents. Il apprenait aux mères de famille à être chastes et soumises à leurs époux, aux enfants à être modestes et à aimer l'étude. Cependant il répétait à tous que la tempérance est la mère des vertus, et il opéra un tel changement dans les mœurs par ses discours journaliers, que les femmes de distinction, renonçant aux étoffes d'or et aux autres ornements de leur dignité, comme à autant d'instruments de corruption, les portèrent tous au temple de Junon, et les consacrèrent à la déesse, montrant par là

vera ornamenta matronarum pudicitiam, non vestes esse. In juventute quoque quantum profligatum sit, victi feminarum contumaces animi manifestant. Sed trecenti ex juvenibus, quum sodalitii jure sacramento quodam nexi separatam a ceteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt; quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit. In quo tumultu sexaginta ferme periere; ceteri in exsilium profecti. Pythagoras autem, quum annos viginti Crotonæ egisset, Metapontum migravit ibique decessit; cujus tanta admiratio fuit, ut ex domo ejus templum[1] facerent, eumque pro deo colerent.

V. Igitur Dionysius tyrannus, quem supra a Sicilia exercitum in Italiam trajecisse bellumque Græcis intulisse memoravimus, expugnatis Locris, Crotonienses, vix vires longo otio ex prioris belli clade resumentes, aggreditur; qui fortius

que ce n'est point la richesse des habits, mais la pudeur, qui est la véritable parure d'une femme de qualité. Par la victoire qu'il remporta sur l'entêtement naturel aux femmes, on peut juger du succès qu'il obtint sur les jeunes gens. Mais trois cents d'entre eux, qui avaient formé une association à laquelle ils s'étaient liés par une espèce de vœu, et qui vivaient séparés du reste des citoyens, attirèrent sur eux l'attention de la ville. On crut que c'était un conciliabule, où ils conspiraient secrètement, et on voulut les brûler dans une maison où ils se trouvaient réunis. Il en périt près de soixante dans ce tumulte, et les autres s'exilèrent. Quant à Pythagore, après avoir passé vingt ans à Crotone, il se retira à Métaponte, où il mourut. Telle était l'admiration qu'il inspirait, qu'on fit un temple de sa maison, et qu'on l'adora, lui, comme un dieu.

V. Le tyran Denys, comme nous l'avons vu plus haut, avait fait passer son armée de la Sicile en Italie, et avait attaqué les Grecs. Locres prise, il tomba sur les Crotoniates, qui, après une longue paix, commençaient à peine à se remettre de leur dernière défaite : quoiqu'ils fussent très-peu de monde,

cum paucis tanto exercitui ejus, quam antea cum tot millibus Locrensium paucitati, restiterunt. Tantum virtutis paupertas adversus insolentes divitias habet, tantoque insperata interdum sperata victoria certior est. Sed Dionysium gerentem bellum legati Gallorum, qui ante menses Romam incenderant, societatem amicitiamque petentes adeunt: gentem suam inter hostes ejus positam esse, magnoque usui ei futuram vel in acie bellanti, vel de tergo intentis in prœlium hostibus affirmant. Grata legatio Dionysio fuit. Ita pacta societate, et auxiliis Gallorum auctus, bellum velut ex integro restaurat. His autem Gallis causa in Italiam veniendi sedesque novas quærendi intestina discordia et assiduæ domi dissensiones fuere: quarum tædio quum in Italiam venissent, sedibus Tuscos expulerunt, et Mediolanum, Comum, Brixiam, Veronam, Bergomum, Tridentum, Vicentiam condiderunt.

Ils opposèrent cependant plus de résistance à cette nombreuse armée qu'ils n'en avaient autrefois opposé avec tant de milliers d'hommes à une poignée de Locriens. Tant la pauvreté est courageuse contre la richesse arrogante ; tant une victoire qu'on n'ose espérer est quelquefois plus assurée que celle dont on se flatte. Tandis que Denys était occupé à cette guerre, il reçut des députés de la part des Gaulois, qui, peu de mois auparavant, avaient brûlé Rome ; ils venaient lui demander son alliance et son amitié. Ils lui firent observer qu'étant campés au milieu de ses ennemis, ils lui seraient d'un grand secours, soit qu'il fallût les combattre sur le champ de bataille, ou les prendre en queue lorsqu'ils seraient occupés contre lui. Cette ambassade fut agréable à Denys. Il traite avec eux, et, fortifié de leurs secours, il recommence la guerre avec une nouvelle ardeur. Ce qui avait déterminé ces Gaulois à passer en Italie et à chercher de nouveaux établissements, c'étaient les discordes intestines et les dissensions continuelles qui les agitaient chez eux. Fatigués de ces troubles, ils étaient venus en Italie ; là ils chassèrent les Étrusques de leur territoire, et bâtirent Milan, Côme, Bresse, Vérone, Bergame, Trente et Vicence.

Tusci quoque, duce Rhæto, avitis sedibus amissis, Alpes occupavere, et ex nomine ducis gentes Rhætorum[1] condiderunt. Sed Dionysium in Siciliam adventus Carthaginiensium revocavit; qui, reparato exercitu, bellum, quod lue[2] deseruerant, auctis viribus repetebant. Dux belli Hanno Carthaginiensis erat: cujus inimicus Suniatus, potentissimus ea tempestate Pœnorum, quum odio ejus, Græcis litteris, Dionysio adventum exercitus et segnitiam ducis familiariter prænuntiasset, comprehensis epistolis, proditionis damnatur, facto senatusconsulto, ne quis postea Carthaginiensis aut litteris græcis aut sermoni studeret, ne aut loqui cum hoste, aut scribere sine interprete posset. Nec multo post Dionysius, quem paulo ante non Sicilia, non Italia capiebat, assiduis belli certaminibus victus fractusque, insidiis ad postremum suorum interficitur[3].

Les Étrusques, de leur côté, expulsés du pays de leurs pères, allèrent, sous la conduite de Rhétus, s'établir dans les Alpes; et c'est d'eux que descendent ces peuples qui reçurent le nom de Rhétiens de celui de leur chef. Cependant Denys est rappelé en Sicile par l'arrivée des Carthaginois, qui avaient mis sur pied une nouvelle armée, et reprenaient avec des forces plus considérables une guerre que la peste leur avait fait abandonner. Hannon était à leur tête. Suniate, qui était son ennemi, et le plus puissant des Carthaginois de ce temps-là, adressa à Denys une lettre écrite en grec, dans laquelle il le prévenait en ami de l'arrivée des Carthaginois et de l'indolence de leur chef. Sa lettre fut surprise; il fut condamné comme traître, et un sénatus-consulte défendit à tout Carthaginois d'apprendre désormais à parler ou à écrire en grec, afin qu'on ne pût ni conférer avec l'ennemi, ni avoir de correspondance avec lui sans interprète. Peu de temps après, ce Denys, pour qui naguère la Sicile et l'Italie étaient trop étroites, vaincu et épuisé par des combats continuels, périt enfin dans les embûches que lui dressèrent ses propres sujets.

LIVRE XXI.

I. Exstincto in Sicilia Dionysio tyranno, in locum ejus milites maximum natu ex filiis ejus, nomine Dionysium, suffecere; et naturæ jus secuti, et quod firmius futurum esse regnum, si penes unum remansisset, quam si portionibus inter plures filios divideretur, arbitrabantur. Sed Dionysius inter initia regni avunculos[1] fratrum suorum, veluti æmulos imperii sui hortatoresque puerorum ad divisionem regni, tollere gestiebat. Quare paulisper dissimulatum animum

I. Lorsque Denys le tyran eut été tué en Sicile, les soldats mirent à sa place sur le trône Denys, l'aîné de ses fils, pour suivre l'ordre de la nature, et pour ne pas affaiblir le pouvoir royal en le partageant entre les divers enfants de ce prince. Le nouveau tyran, au début de son règne, brûlait de se débarrasser des oncles de ses frères, qu'il regardait comme des compétiteurs et qu'il accusait de pousser ses frères à demander le partage du trône. C'est pourquoi il se contraignit quelque temps,

prius ad favorem popularium conciliandum intendit, excusatius facturus quod statuerat, si probatus ante omnibus foret. Igitur nexorum tria millia e carcere dimittit : tributa populo per triennium remittit; et quibuscumque delenimentis potest, animos omnium sollicitat. Tunc, ad destinatum facinus conversus, non cognatos tantum fratrum, sed etiam ipsos interficit, ut, quibus consortium regni debebat, ne spiritus quidem consortium relinqueret, tyrannidem in suos prius quam in exteros auspicatus.

II. Sublatis deinde æmulis, in segnitiam lapsus, saginam corporis ex nimia luxuria oculorumque valetudinem contraxit; adeo ut non solem, non pulverem, non denique splendorem ferre lucis ipsius posset. Propter quæ, dum contemni se putat, sævitia grassatur, nec, ut pater, carcerem nexis, sed cædibus civitatem replet. Ob quæ non contemptior omnibus quam invisior fuit. Itaque, quum bellum adversus eum Syracusani

pour se concilier l'affection de ses sujets, persuadé que le peuple excuserait plus facilement son crime, si lui-même s'attachait d'abord tous les cœurs. Il rend donc la liberté à trois mille prisonniers, décharge le peuple d'impôts pour trois ans, et tâche de gagner tous les cœurs par toutes les séductions possibles. Venant alors à l'exécution du crime qu'il méditait, il fait périr non-seulement les parents de ses frères, mais ses frères aussi, ne laissant pas même jouir de la lumière ceux avec lesquels il eût dû partager l'empire : avant d'exercer sa tyrannie sur les étrangers, il en faisait l'essai sur son propre sang.

II. Puis, délivré de ceux qu'il regardait comme ses concurrents, il se plongea dans la mollesse, et, par son intempérance excessive, il prit de l'embonpoint et contracta une maladie d'yeux, si bien qu'il ne pouvait plus supporter ni le soleil, ni la poussière, ni la clarté même du jour. S'imaginant que son état le faisait mépriser de ses sujets, il donne un libre cours à sa cruauté : il ne se borne pas, comme son père, à remplir les cachots de prisonniers; il inonde la ville de sang. Cette conduite le rendit à la fois un objet d'horreur et de mépris. Aussi les Syracusains lui ayant dé-

decrevissent, diu dubitavit imperium deponeret, an bello resisteret. Sed a militibus, prædam et urbis direptionem sperantibus, descendere in prœlium cogitur. Victus, quum iterato non felicius fortunam tentasset, legatos ad Syracusanos mittit, spondens se depositurum tyrannidem, si mitterent ad eum quibuscum sibi de pace conveniret. In quam rem missos primores in carcere retinet; atque ita, incautis omnibus nec quidquam hostile metuentibus, exercitum ad delendam civitatem mittit. Fit igitur in ipsa urbe anceps prœlium : in quo, oppidanis multitudine superantibus, Dionysius pellitur. Qui quum obsidionem arcis timeret, cum omni regio apparatu in Italiam profugit [1] tacitus. Exsul a Locrensibus sociis exceptus, velut jure regnaret, arcem occupat, solitamque sibi sævitiam exercet. Conjuges principum ad stuprum rapi jubebat; virgines ante nuptias abducebat, stupratasque sponsis reddebat;

claré la guerre, il délibéra longtemps s'il renoncerait à l'empire, ou s'il prendrait les armes pour leur résister. Mais ses soldats, qui espéraient s'enrichir par le pillage de la ville, le forcèrent à livrer bataille. Il fut défait; après avoir une seconde fois tenté la fortune avec aussi peu de succès, il envoie des commissaires aux Syracusains, et leur promet d'abdiquer l'empire, s'ils lui députent quelques-uns d'entre eux avec lesquels il puisse convenir des conditions de la paix. On lui envoie pour cela les personnages les plus considérables : il les fait mettre en prison; et, dans le temps qu'on s'y attendait le moins, et qu'on ne craignait de sa part aucun acte d'hostilité, il fait sortir ses troupes pour détruire la ville. Il se livra donc dans l'enceinte même de Syracuse un combat dont le succès fut balancé; mais comme les habitants avaient l'avantage du nombre, Denys fut repoussé. Craignant d'être assiégé dans la citadelle, il se retira secrètement en Italie avec tout l'appareil de la royauté. Les Locriens, ses alliés, le reçurent dans son exil; il se saisit de leur citadelle, comme s'il était leur maître légitime, et il se mit à exercer sa tyrannie ordinaire. Il enlevait les femmes des principaux d'entre eux pour en abuser, ravissait les jeunes filles avant leur mariage, et il ne les rendait à leurs fiancés qu'après les avoir déshonorées;

locupletissimos quosque aut civitate pellebat, aut occidi imperabat, bonaque eorum invadebat.

III. Dein quum rapinæ occasio deesset, universam civitatem callido commento circumvenit. Quum Rheginorum tyranni Leophronis[1] bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris virgines suas prostituerent. Quo voto intermisso, quum adversa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat: hortatur ut uxores filiasque suas in templum Veneris quam possint ornatissimas mittant; ex quibus sorte ductæ centum voto publico fungantur, religionisque gratia, uno stent in lupanari mense, omnibus ante juratis viris, ne quis ullam attaminet. Quæ res ne virginibus voto civitatem solventibus fraudi esset, decretum facerent, ne qua virgo nuberet priusquam illæ maritis traderentur. Probato consilio, quo et superstitioni et pudicitiæ virginum consulebatur, certatim omnes feminæ,

il bannissait ou faisait assassiner les citoyens les plus opulents, et s'emparait de leurs biens.

III. Ne sachant plus ensuite sur quoi exercer ses rapines, il fait tomber toute la ville dans un piége adroit. Les Locriens, vivement pressés par Léophron, tyran de Rhégium, avaient fait vœu de prostituer leurs filles le jour de la fête de Vénus, s'ils étaient vainqueurs. Comme ils avaient négligé d'acquitter ce vœu, et qu'ils faisaient aux Lucaniens une guerre malheureuse, Denys les assemble, et les exhorte à envoyer au temple de Vénus leurs femmes et leurs filles aussi parées que possible; il leur propose en même temps de tirer au sort cent d'entre elles, qui, pour satisfaire au vœu de la république, resteraient, par religion, un mois entier dans un lieu de prostitution; mais tous les hommes jureraient auparavant de ne point attenter à leur vertu. Et pour que les filles qui dégageraient la république de son vœu n'eussent point à en souffrir, on ferait un décret par lequel il serait défendu de marier aucune fille avant que celles-là fussent pourvues. Cet expédient qui ménageait à la fois les intérêts de la religion et ceux de la pudeur, fut approuvé, et toutes les femmes à l'envi,

impensius exornatæ, in templum Veneris conveniunt: quas omnes Dionysius immissis militibus spoliat, ornamentaque matronarum in prædam suam vertit; quarumdam viros ditiores interficit, quasdam ad prodendas virorum pecunias torquet.

Quum his artibus per annos sex regnasset, conspiratione Locrorum civitate pulsus, in Siciliam redit. Ibi Syracusas, securis omnibus post longam intercapedinem pacis, per proditionem recipit.

IV. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Africa princeps Carthaginiensium Hanno opes suas, quibus vires reipublicæ superabat, ad occupandam dominationem intendit, regnumque invadere, interfecto senatu, conatus est. Cui sceleri solennem nuptiarum diem filiæ suæ legit, ut religione votorum nefanda commenta facilius tegerentur. Itaque plebi epulas in publicis porticibus, senatui in domo sua parat, ut, poculis veneno infectis,

parées de leurs plus beaux atours, se réunissent dans le temple de Vénus. Denys y envoie des soldats, les fait dépouiller toutes, et s'enrichit des objets précieux qu'elles portaient sur elles. Il fait massacrer les maris de celles qui possédaient de grands biens, et en met d'autres à la question pour les forcer à déclarer les trésors des leurs.

Après qu'il eut régné six ans par ces moyens, les Locriens conspirèrent contre lui, et le chassèrent de leur ville. Il retourne en Sicile, et rentre par trahison dans Syracuse, qu'une longue paix tenait alors dans une profonde sécurité.

IV. Tandis que cela se passait en Sicile, en Afrique Hannon, le plus puissant des Carthaginois, et plus riche, lui seul, que toute la république, employait ses trésors à l'asservir, et essayait d'usurper la puissance souveraine en faisant périr le sénat. Il choisit pour l'exécution de son crime le jour où devaient se célébrer les noces de sa fille, afin de cacher plus facilement son affreux dessein sous le voile d'un vœu religieux. Il fait donc dresser des tables pour le peuple sous les portiques publics, et dans sa maison pour les sénateurs; il voulait s'en défaire par le poison,

secretius senatum et sine arbitris interficeret, orbamque rempublicam facilius invaderet. Qua re magistratibus per ministros prodita, scelus declinatum, non vindicatum est, ne in viro tam potenti plus negotii faceret res cognita quam cogitata. Contenti itaque cohibuisse, decreto modum nuptiarum sumptibus statuunt, idque observari non ab uno, sed ab universis jubent, ne persona designata, non vitia correcta viderentur. Hoc consilio præventus, iterum servitia concitat, statutaque rursus cædium die, quum denuo se proditum videret, timens judicium, munitum quoddam castellum cum viginti millibus servorum armatis occupat. Ibi, dum Afros regemque Maurorum concitat, capitur, virgisque cæsus, effossis oculis, et manibus cruribusque fractis, velut a singulis membris pœnæ exigerentur,

sans bruit et sans témoin, afin de s'emparer plus aisément du pouvoir, quand la république n'aurait plus de chefs. Les magistrats, avertis de ce projet par les agents d'Hannon, le prévinrent sans le punir : ils craignaient qu'avec un homme aussi puissant la publicité du complot ne leur causât plus d'embarras que son existence. Aussi, contents d'avoir fait avorter son entreprise, ils limitent les frais de noces par un décret qui regardait non pas lui seul, mais tous les citoyens, pour qu'on ne parût pas plutôt désigner une personne que réformer un abus. Prévenu par cette résolution, Hannon, fait une seconde tentative en soulevant les esclaves, et fixe de nouveau un jour pour égorger les sénateurs; mais se voyant encore découvert, il craignit alors qu'on ne lui fît son procès, et s'empara d'un château fort avec vingt mille esclaves qu'il avait armés. Là, pendant qu'il pousse à la guerre les Africains et le roi des Maures, il tombe entre les mains des Carthaginois, qui le déchirent à coups de verges, lui crèvent les yeux, lui brisent les bras et les jambes, comme pour le punir dans tous ses membres; et, après l'avoir mis à mort

in conspectu populi occiditur; corpus verberibus lacerum in crucem figitur. Filii quoque cognatique omnes, etiam innoxii, supplicio traduntur, ne quisquam aut ad imitandum scelus aut ad mortem ulciscendam ex tam nefaria domo superesset.

V. Interea Dionysius, Syracusis receptus, quum gravior crudeliorque in dies civitati esset, iterata conspiratione obsidetur. Tunc, deposito imperio, arcem Syracusanis cum exercitu tradidit; receptoque privato instrumento, Corinthum in exsilium proficiscitur[1]. Ibi, humillima quæque tutissima existimans, in sordidissimum vitæ genus descendit : non contentus in publico vagari, sed potare; nec conspici in popinis lupanaribusque, sed totis diebus desidere; cum perditissimo quoque de minimis rebus disceptare; pannosus et squalidus incedere; risum libentius præbere quam captare; in macello perstare; quod emere

à la vue du peuple, on attache à un gibet son corps déchiré par les verges. Ses enfants et tous ses parents, quoique innocents de cet attentat, furent enveloppés dans son supplice, afin qu'il ne restât personne d'une si exécrable famille pour imiter son crime ou venger sa mort.

V. Cependant Denys, rétabli dans Syracuse, devenait tous les jours plus cruel et plus odieux : on conspire une seconde fois contre lui, et on l'assiége. Il renonce alors au trône, livre aux Syracusains la citadelle et son armée, et s'exile à Corinthe, après s'être réservé son mobilier personnel. Là, s'imaginant que la bassesse fait la sûreté, il se ravale jusqu'à la vie la plus abjecte. Non content de courir les rues, il s'y enivre; non content de fréquenter les tavernes et les lieux de débauche, il y passe des jours entiers; il se querelle pour la moindre chose avec les gens les plus décriés; il paraît en public vêtu de sales haillons, cherchant plutôt à faire rire qu'à rire lui-même; il s'arrête au milieu du marché, et y dévore

non poterat, oculis devorare; apud ædiles[1] adversus lenones jurgari; omniaque ita facere, ut contemnendus magis quam metuendus videretur. Novissime, ludi magistrum professus, pueros in trivio docebat, ut aut a timentibus semper in publico videretur, aut a non timentibus facilius contemneretur. Nam licet tyrannus his vitiis semper abundaret, tamen simulatio hæc vitiorum, non natura erat; magisque hæc arte quam amisso regali pudore faciebat, expertus quam invisa tyrannorum forent etiam sine opibus nomina. Laborabat itaque invidiam præteritorum contemptu præsentium demere; neque honesta, sed tuta consilia circumspiciebat. Inter has tamen simulationum artes, insimulatus est affectatæ tyrannidis, nec aliter, quam dum contemnitur, liberatus est.

VI. Inter hæc Carthaginienses, tanto successu rerum Alexandri Magni exterriti, verentes ne Persico regno et

des yeux ce qu'il ne peut acheter; il a devant les édiles des différends avec des marchands de femmes, et fait tout ce qu'il peut pour être méprisé plutôt que craint. Enfin il ouvre une école, et donne des leçons aux enfants dans un carrefour, pour être toujours sous les yeux de ceux qui le craignaient, ou pour arriver plus facilement à se faire mépriser de ceux qui ne le craignaient pas. En effet, quoique, tyran, il eût toujours été rempli de ces défauts, c'était là de l'affectation, et non plus la nature, et il se comportait ainsi plutôt par artifice que par oubli de la dignité royale, sachant par expérience combien le nom des tyrans est odieux, même quand ils n'ont plus de pouvoir. En se faisant mépriser par sa conduite actuelle, il travaillait donc à éteindre la haine qu'inspirait son passé, et il cherchait pour cela des moyens plus sûrs qu'honorables. Néanmoins, malgré tous ces artifices et ces déguisements, il fut accusé d'aspirer à la tyrannie, et il ne se sauva que par le mépris où il était tombé.

VI. Cependant les Carthaginois, effrayés des succès extraordinaires d'Alexandre le Grand, et craignant qu'il ne voulût joindre la

Africam vellet adjungere, mittunt ad speculandos ejus animos Hamilcarem, cognomento Rhodanum, virum solertia facundiaque præter ceteros insignem. Augebant enim metum et Tyrus urbs, auctor originis suæ, capta, et Alexandria, æmula Carthaginis, in terminis Africæ et Ægypti condita, et felicitas regis, apud quem nec cupiditas nec fortuna ullo modo terminabantur. Igitur Hamilcar, per Parmenionem aditu regis obtento, profugisse se ad regem expulsum patria fingit, militemque se expeditionis offert. Atque ita consiliis ejus exploratis, in tabellis ligneis, vacua desuper cera inducta[1], civibus suis omnia perscribebat. Sed Carthaginienses post mortem regis reversum in patriam, quasi urbem regi venditasset, non ingrato tantum, verum etiam crudeli animo, necaverunt.

conquête de l'Afrique à celle de la Perse, envoient, pour découvrir ses sentiments, Amilcar, surnommé Rhodanus, homme d'une sagacité et d'une éloquence peu communes. Ce qui augmentait leur crainte, c'était la prise de Tyr, leur mère-patrie; c'était la position d'Alexandrie, la rivale de Carthage, bâtie sur les confins de l'Afrique et de l'Égypte, et enfin le bonheur du conquérant, dont la fortune était sans bornes, comme l'ambition. Amilcar obtient par l'entremise de Parménion une audience d'Alexandre; il feint de se réfugier auprès de lui, après avoir été chassé de sa patrie, et lui offre ses services dans la guerre. S'étant assuré ainsi de ses desseins, il écrivait tout à ses concitoyens sur des tablettes de bois qu'il recouvrait de cire vierge. Mais à son retour, et après la mort d'Alexandre, les Carthaginois poussèrent l'ingratitude et même la cruauté jusqu'à le faire périr, sous prétexte qu'il avait vendu la ville à ce prince.

LIVRE XXII.

I. Agathocles, Siciliæ tyrannus [1], qui magnitudini prioris Dionysii successit, ad regni majestatem ex humili et sordido genere pervenit. Quippe in Sicilia patre figulo natus, non honestiorem pueritiam quam principia originis habuit, siquidem forma et corporis pulchritudine egregius, diu vitam stupri patientia exhibuit. Annos deinde pubertatis egressus, libidinem a viris ad feminas transtulit. Post hæc apud utrumque sexum famosus vitam latrociniis mutavit. Interjecto tempore, quum Syracusas concessisset [2], adscitusque in civitatem inter incolas esset, diu sine fide fuit, quoniam nec in fortunis quod amitteret, nec in verecundia quod inquinaret, habere videbatur. In summa, gregariam militiam sortitus, non minus tunc seditiosa quam antea turpi vita, in omne facinus promptissimus erat. Nam et manu strenuus et in concionibus perfacundus habebatur. Brevi itaque centurio, ac deinceps tribunus militum factus est. Primo bello adversus Ætnæos [1], magna experimenta sui Syracusanis dedit. Sequenti Campanorum [2], tantam de se spem omnibus fecit, ut in locum demortui ducis Damasconis sufficeretur; cujus uxorem adulterio cognitam, post mortem viri, in matrimonium recepit. Nec contentus quod ex inope repente dives factus esset, piraticam adversus patriam [3] exercuit. Saluti ei fuit quod socii capti tortique de illo negaverunt. Bis occupare imperium Syracusarum voluit; bis in exsilium actus est.

I. Agathocle, tyran de Sicile, qui succéda à la puissance de Denys l'ancien, s'éleva d'une condition obscure et vile jusqu'au trône. Il était né en Sicile d'un potier, et la turpitude de son enfance répondit à la bassesse de son origine. Remarquablement beau et bien fait, il ne vécut longtemps que par la prostitution. Après l'âge de la puberté, il passa du service des hommes à celui des femmes ; et perdu également de réputation auprès des deux sexes, il quitta cette vie pour celle de brigand. Quelque temps après, il se retira à Syracuse, où il fut admis au rang des citoyens, mais il resta longtemps sans crédit, parce qu'on le regardait comme un homme qui n'avait rien à perdre, ni du côté du bien, ni du côté de l'honneur. Enfin, il s'enrôla en qualité de simple soldat, et, aussi brouillon alors qu'il avait été débauché, il était toujours prêt à faire un mauvais coup. Car il passait pour être brave de sa personne, et d'une éloquence peu commune dans les assemblées. Aussi le fit-on bientôt centurion, et ensuite tribun militaire. Dès sa première campagne, contre les habitants d'Etna, il donna aux Syracusains des preuves signalées de sa valeur ; et, dans la seconde, contre les Campaniens, il inspira à tous une telle confiance, qu'il fut nommé général à la place de Damascon, qui venait de mourir, et dont il épousa la veuve, avec laquelle il avait eu un commerce adultère. Non content d'avoir passé tout à coup de l'indigence aux richesses, il se mit à exercer la piraterie contre sa patrie. Il ne dut son salut en cette occasion qu'au silence de ses compagnons, qui, pris et appliqués à la question, nièrent qu'il fût leur complice. Il tenta deux fois d'asservir Syracuse ; et deux fois il en fut exilé.

II. A Murgantinis[1] apud quos exsulabat, odio Syracusanorum, primo prætor, mox dux creatur. In eo bello et urbem Leontinorum capit[2], et patriam suam Syracusas obsidere cœpit : ad cujus auxilium[3] Hamilcar, dux Pœnorum, imploratus, depositis hostilibus odiis, præsidia militum mittit. Ita uno eodemque tempore Syracusæ et ab hoste civili amore defensæ, et a cive hostili odio impugnatæ sunt. Sed Agathocles, quum videret fortius defendi urbem quam oppugnari, precibus per internuntios Hamilcarem exorat, ut inter se et Syracusanos pacis arbitria suscipiat, peculiaria in ipsum officia sui repromittens. Qua spe impletus, Hamilcar societatem cum eo, metu potentiæ ejus, jungit, ut quantum virium Agathocli adversus Syracusanos dedisset, tantum ipse ad incrementa domesticæ potentiæ recuperaret. Igitur non pax tantum Agathocli conciliatur, verum etiam prætor Syracusis constituitur.

II. Les Murgantins, chez lesquels il s'était retiré, en firent d'abord leur gouverneur en haine des Syracusains, et ensuite le général de leurs troupes. Dans cette guerre, il prend Léontini, puis assiége Syracuse, sa patrie. Cette ville implora le secours d'Amilcar, le chef des Carthaginois, qui, déposant tout sentiment de haine et d'hostilité, lui envoya du renfort. Ainsi dans le même temps Syracuse était défendue par un ennemi avec l'amour d'un citoyen, et assiégée par un citoyen avec la haine d'un ennemi. Mais Agathocle, s'apercevant que la défense de la ville était plus vigoureuse que l'attaque, fait prier Amilcar, par des tiers, de se rendre médiateur de la paix entre lui et les Syracusains, lui promettant à lui-même en retour ses services particuliers. Amilcar, flatté de cette espérance, et redoutant d'ailleurs la puissance d'Agathocle, fait alliance avec lui, afin d'en recevoir autant de secours, pour accroître son propre pouvoir à Carthage, qu'il lui en fournirait pour établir le sien à Syracuse. Non-seulement donc il lui ménage la paix, mais il le fait créer gouverneur de la ville.

Tunc Hamilcari expositis ignibus Cereris[1] tactisque, in obsequia Pœnorum jurat. Deinde, acceptis ab eo quinque millibus Afrorum, potentissimos quosque ex principibus interficit; atque ita, veluti reipublicæ statum formaturus, populum in theatrum[2] ad concionem vocari jubet, contracto in gymnasio senatu, quasi quædam prius ordinaturus. Sic compositis rebus, immissis militibus, populum obsidet, senatum trucidat: cujus peracta cæde, ex plebe quoque locupletissimos et promptissimos interficit.

III. His ita gestis, militem legit exercitumque conscribit; quo instructus, finitimas civitates, nihil hostile metuentes, ex improviso aggreditur. Pœnorum quoque socios, permittente Hamilcare, fœde vexat : propter quod querelas Carthaginem socii non tam de Agathocle quam de Hamilcare detulerunt, hunc ut dominum et tyrannum, illum ut proditorem arguentes, a quo infestissimo hosti fortunæ sociorum, interposita pactione, donatæ sint;

Alors Agathocle, touchant sous les yeux du peuple le feu allumé sur l'autel de Cérès, jure à Amilcar d'être dévoué aux Carthaginois. Il se sert ensuite de cinq mille Africains que lui laisse ce général pour massacrer les plus puissants citoyens; puis, sous prétexte d'organiser le gouvernement, il convoque le peuple au théâtre, après avoir fait auparavant assembler le sénat au gymnase, comme pour arrêter avec lui quelques arrangements préliminaires. Ces mesures prises, il fait envelopper le peuple par ses soldats, égorge les sénateurs, et, après ce massacre, se débarrasse aussi des plébéiens les plus riches et les plus entreprenants.

III. Il enrôle ensuite des soldats, et lève une armée avec laquelle il tombe tout à coup sur les villes voisines, qui ne s'attendaient à aucun acte d'hostilité. D'accord avec Amilcar, il traite indignement aussi les alliés de Carthage. C'est pourquoi ceux-ci envoyèrent des députés aux Carthaginois pour se plaindre moins d'Agathocle que d'Amilcar, traitant le premier de despote et de tyran, et le second de traître, qui avait vendu les biens de ses alliés à leur plus cruel ennemi,

sicut ab initio Syracusæ in pignus societatis sint traditæ, urbs semper Pœnis infesta, et de imperio Siciliæ Carthaginis æmula, nunc insuper civitates sociorum eidem titulo pacis addictas. Denuntiare igitur se hæc brevi ad ipsos redundatura, ac propediem sensuros quantum malum non Siciliæ magis quam ipsi Africæ, attulerint. His querelis senatus in Hamilcarem accenditur. Sed quoniam in imperio esset, tacita de eo suffragia tulerunt, et sententias, priusquam recitarentur, in urnam conjectas obsignari jusserunt, dum alter Hamilcar, Gisconis filius, a Sicilia reverteretur. Sed hæc callida commenta Pœnorum et sententias inauditas mors Hamilcaris prævenit; liberatusque est fati munere, quem sui per injuriam cives inauditum damnaverant. Quæ res[1] Agathocli adversus Pœnos occasionem movendi belli dedit. Prima igitur illi cum Hamilcare, Gisconis filio, prœlii congressio fuit;

et qui, après lui avoir d'abord livré comme gage d'alliance Syracuse, ville toujours ennemie de Carthage, et son éternelle rivale pour l'empire de la Sicile, lui avait encore abandonné, sous le titre de pacification, les villes de leurs alliés. Ils leur annonçaient donc que ces malheurs retomberaient bientôt sur eux-mêmes, et qu'ils sentiraient prochainement que l'intelligence de ces deux hommes n'aurait pas été moins fatale à l'Afrique qu'à la Sicile. Ces plaintes animèrent le sénat contre Amilcar. Cependant, comme il avait le pouvoir en main, on vota secrètement contre lui; et, avant de lire les bulletins déposés dans l'urne, on les mit sous scellé jusqu'à ce que l'autre Amilcar, fils de Giscon, fût revenu de Sicile. Mais la mort d'Amilcar prévint cet expédient ingénieux et le résultat de ce vote mystérieux : la faveur du destin le mit à couvert de l'injuste sentence que ses concitoyens avaient portée contre lui sans l'avoir entendu. Cet événement fournit à Agathocle l'occasion de faire la guerre aux Carthaginois. La première bataille qu'il donna fut contre Amilcar, fils de Giscon :

a quo victus, majori mole reparaturus bellum, Syracusas concessit. Sed secundi certaminis eadem fortuna, quæ et prioris, fuit.

IV. Quum igitur victores Pœni Syracusas obsidione cinxissent, Agathocles, quum se neque viribus parem, neque ad obsidionem ferendam instructum videret; super hæc a sociis, crudelitate ejus offensis, desertus esset, statuit bellum in Africam transferre : mira prorsus audacia, ut quibus in solo urbis suæ par non erat, eorum urbi bellum inferret, et qui sua tueri non poterat, impugnaret aliena, victusque victoribus insultaret. Hujus consilii non minus admirabile silentium quam commentum fuit. Populo hoc solum professus, invenisse se victoriæ viam; animos illi tantum in brevem obsidionis patientiam firmarent; vel, si cui status præsentis fortunæ displiceret, dare se ei

vaincu, il se retira à Syracuse, pour se remettre en campagne avec de plus grandes forces. Mais il ne fut pas plus heureux dans la seconde action que dans la première.

IV. Les Carthaginois, profitant donc de leur victoire, investissent Syracuse. Agathocle, ne se trouvant en état ni de leur faire tête, ni de soutenir le siége, et abandonné d'ailleurs de ses alliés, révoltés de sa cruauté, prend la résolution de transporter la guerre en Afrique : audace véritablement étonnante ! Trop faible pour résister dans sa propre ville à l'ennemi, il allait marcher contre la ville de cet ennemi ; incapable de défendre son propre pays, il allait attaquer celui des autres; vaincu, il allait braver ses vainqueurs. Le secret dont il couvrit son dessein ne fut pas moins surprenant que son dessein même. Il dit seulement au peuple qu'il avait trouvé le chemin de la victoire ; qu'on patientât jusqu'à la fin d'un siége qui durerait peu, et qu'au reste, ceux qui étaient mécontents de la situation présente, pouvaient se

discedendi liberam potestatem. Quum mille sexcenti discessissent[1], ceteros, obsidionis necessitate, frumento et stipendio instruit; quinquaginta tantum secum talenta ad præsentem usum aufert, cetera ex hoste melius quam ex sociis paraturus. Omnes deinde servos militaris ætatis, libertate donatos, sacramento adegit, eosque et majorem partem ferme militum navibus imponit, ratus, exæquata utriusque ordinis conditione, mutuam inter eos virtutis æmulationem futuram; ceteros omnes ad tutelam patriæ reliquit.

V. Septimo igitur imperii anno[2], comitibus duobus adultis filiis, Archagatho et Heraclida, nullo militum sciente quo veheretur, cursum in Africam dirigit. Quum omnes aut in Italiam prædatum se aut in Sardiniam ituros crederent, tum primum, exposito in Africæ littore exercitu, consilium suum omnibus

retirer en toute liberté. Seize cents personnes profitèrent de cette permission; il fournit aux autres, à cause des nécessités du siége, des vivres et de l'argent, et n'emporte avec lui que cinquante talents pour ses besoins présents, pensant qu'il valait mieux se procurer le reste aux dépens de ses ennemis que de ses alliés. Il affranchit ensuite tous les esclaves qui étaient en âge de porter les armes, leur fait prêter serment de fidélité, et les embarque sur ses vaisseaux avec un peu plus de la moitié de ses troupes, persuadé que les hommes libres et les esclaves, devenus égaux, rivaliseraient de courage; il laisse tout le reste pour la défense de la patrie.

V. Donc, la septième année de son règne, accompagné de ses deux fils déjà grands, Archagathe et Héraclide, il fait voile vers l'Afrique, sans qu'aucun de ses soldats sache où il les mène. Ils croyaient tous aller piller sur les côtes d'Italie ou de Sardaigne. Ce n'est qu'après les avoir débarqués en Afrique qu'il leur découvre à tous

aperit. Quo in loco Syracusæ positæ sint, ostendit; quibus aliud nullum auxilium superesset, quam ut hostibus faciant quæ ipsi patiantur. Quippe aliter domi, aliter foris bella tractari. Domi ea sola auxilia esse, quæ patriæ vires subministrent; foris hostem etiam suis viribus vinci, deficientibus sociis, et odio diuturni imperii extera auxilia circumspicientibus. Huc accedere quod urbes castellaque Africæ, non muris cinctæ, non in montibus positæ sint, sed in planis campis sine ullis munimentis jaceant, quas omnes metu exscidii facile ad belli societatem pellici posse. Majus igitur Carthaginiensibus ab ipsa Africa quam ex Sicilia exarsurum bellum, coituraque auxilia omnium adversus unam urbem, nomine quam opibus ampliorem, et, quas non attulerit vires, inde sumpturum. Nec in repentino Pœnorum metu modicum momentum victoriæ fore, qui, tanta audacia hostium perculsi,

son dessein. Il leur expose la situation de Syracuse, qu'ils ne peuvent secourir qu'en faisant aux ennemis les maux qu'ils souffrent eux-mêmes; car la guerre se conduit dehors autrement que chez soi; on n'a dans son pays que les secours que peuvent fournir ses ressources, tandis que, dans celui de l'ennemi, ses propres forces servent d'instrument à sa défaite, ses alliés l'abandonnant et cherchant de toute part des secours étrangers, pour secouer le joug odieux d'une longue domination. D'ailleurs les villes et les châteaux de l'Afrique ne sont ni ceints de remparts, ni élevés sur des montagnes, mais situés en rase campagne dans des plaines et sans aucune fortification, et la crainte d'être ruinées attirera facilement toutes ces places dans son parti. L'Afrique elle-même suscitera donc contre les Carthaginois une guerre plus terrible que la Sicile; tout se réunira contre une seule ville, plus fameuse que puissante; et c'est ainsi que les forces qu'il n'a point amenées avec lui, il les trouvera dans le pays ennemi. La terreur soudaine que tant d'audace causera aux Carthaginois ne contribuera pas

trepidaturi sint. Accessura et villarum incendia, castellorum urbiumque contumacium direptionem, tum ipsius Carthaginis obsidionem. Quibus omnibus non sibi tantum in alios, sed et aliis in se sentient patere bella. His non solum Pœnos vinci, sed et Siciliam liberari posse : nec enim moraturos in ejus obsidione hostes quum sua urgeantur. Nusquam igitur alibi facilius bellum, sed nec prædam uberiorem inveniri posse ; nam, capta Carthagine, omnem Africam Siciliamque præmium victorum fore. Gloriam certe tam honestæ militiæ tantam in omne ævum futuram, ut terminari nullo tempore oblivione possit : ut dicatur eos solos mortalium esse, qui bella, quæ domi ferre non poterant, ad hostes transtulerint, victique victores insecuti sint, et obsessores urbis suæ obsederint. Omnibus igitur forti ac læto animo bellum ineundum, quo nullum aliud possit aut præmium vic-

peu à leur défaite ; et leur épouvante redoublera, lorsqu'ils verront les fermes livrées aux flammes, les villes et les châteaux qui résisteront, abandonnés au pillage, et Carthage elle-même assiégée. Ils comprendront par là qu'ils ne sont pas moins exposés à être attaqués par les autres, que les autres à l'être par eux. Par ce moyen on peut non-seulement les vaincre, mais en délivrer la Sicile ; ils ne s'obstineront plus à assiéger Syracuse, quand ils se verront assiégés chez eux. Il ne peut donc y avoir nulle part ailleurs ni guerre plus aisée à faire, ni butin plus abondant à attendre ; Carthage prise, toute l'Afrique et la Sicile seront le prix de la victoire. Assurément le souvenir d'une si belle expédition se perpétuera d'âge en âge, et triomphera de l'oubli des temps; car, de tous les peuples, ils seront les seuls dont on dira qu'ils ont transporté chez leurs ennemis une guerre qu'ils ne pouvaient soutenir chez eux ; qui, vaincus, aient poursuivi leurs vainqueurs, et assiégé leurs propres assiégeants. Ils devaient donc entreprendre cette guerre avec autant de courage que de joie puisqu'il n'en était pas qui pût donner un butin

toribus uberius, aut victis monumentum illustrius dare.

VI. His quidem adhortationibus animi militum erigebantur ; sed terrebat eos portenti religio, quod navigantibus eis sol defecerat. Cujus rei rationem non minore cura rex quam belli reddebat, affirmans, si, priusquam proficiscerentur, factum esset, crediturum adversum profecturos prodigium esse; nunc, quia egressis acciderit, illis ad quos eatur portendere. Porro defectus naturalium siderum[1] semper præsentem rerum statum mutare; certumque esse florentibus Carthaginiensium opibus et laboribus adversisque rebus suis commutationem significari. Sic consolatis militibus, universas naves, consentiente exercitu incendi jubet, ut omnes scirent, auxilio fugæ adempto, aut vincendum, aut moriendum esse. Deinde, quum omnia, quacumque ingrederentur, prosternerent, villas castellaque incenderent, obvius ei fuit cum triginta millibus Pœnorum Hanno; sed, prœlio commisso,

plus abondant aux vainqueurs, et un tombeau plus glorieux aux vaincus.

VI. Ce discours, il est vrai, excitait l'ardeur des soldats ; mais une éclipse de soleil, survenue pendant qu'ils étaient en mer, les frappait d'une crainte superstitieuse. Agathocle leur donnait la raison de ce phénomène avec autant de soin qu'il s'était étendu sur le causes de son expédition : il leur disait que, si cette éclipse avait précédé leur départ, il la regarderait comme un présage funeste pour eux, mais, n'étant arrivée qu'après, elle ne menaçait que ceux contre lesquels ils marchaient. Or les éclipses des astres réguliers annonçant toujours un changement dans l'état actuel des choses, celle-ci était un présage certain que la prospérité de Carthage allait finir avec leurs propres peines et leurs malheurs. Après les avoir ainsi rassurés, il les fit consentir à mettre le feu à tous leurs vaisseaux, afin qu'ils sussent tous que, n'ayant plus de ressource dans la fuite, il leur fallait vaincre ou mourir. Puis, comme ils saccageaient tous les endroits par où ils passaient, qu'ils brûlaient les fermes et les châteaux, Hannon vint à leur rencontre avec trente mille Carthaginois : on livra bataille;

duo de Siculis, tria millia de Pœnis cum ipso duce cecidere. Hac victoria et Siculorum animi eriguntur, et Pœnorum franguntur. Agathocles, victis hostibus, urbes castellaque expugnat, prædas ingentes agit, hostium multa millia trucidat. Castra deinde in quinto lapide[1] a Carthagine statuit, ut damna carissimarum rerum, vastitatemque agrorum, et incendia villarum de muris ipsius urbis specularentur. Interea ingens tota Africa deleti Pœnorum exercitus fama occupatarumque urbium divulgatur. Stupor itaque omnes et admiratio incessit, unde tanto imperio tam subitum bellum, præsertim ab hoste jam victo. Admiratio deinde paulatim in contemptum Pœnorum vertitur. Nec multo post, non Afri tantum, verum etiam urbes nobilissimæ, novitatem secutæ, ad Agathoclem defecere, frumentoque et stipendio victorem instruxere.

VII. His Pœnorum malis etiam deletus in Sicilia cum

les Siciliens perdirent deux mille hommes, et les Carthaginois trois mille avec leur général. Cette victoire releva le courage des premiers, et abattit celui des autres. Agathocle, vainqueur, emporte d'assaut les villes et les châteaux, fait un butin immense, et égorge des milliers d'ennemis. Il assied ensuite son camp à cinq milles de Carthage, afin que des murs mêmes de leur ville les Carthaginois vissent ruiner ce qu'ils avaient de plus précieux, dévaster leurs terres, incendier leurs fermes. Cependant la renommée publie par toute l'Afrique que l'armée des Carthaginois a été mise en pièces, et que leurs places ont été prises. Tout le monde s'étonne, et admire comment il a pu se faire qu'un empire aussi puissant ait été si brusquement attaqué, surtout par un ennemi déjà vaincu. De l'admiration pour les vainqueurs, on passe insensiblement au mépris des Carthaginois ; et peu après non-seulement les Africains, mais encore les villes les plus considérables, entraînées par la nouveauté, se déclarent pour Agathocle, et lui fournissent des vivres et de l'argent.

VII. Pour comble de disgrâce, l'armée carthaginoise qui était

imperatore[1] exercitus, velut quidam ærumnarum cumulus, accessit. Nam, post profectionem a Sicilia Agathoclis, in obsidione Syracusarum Pœni segniores redditi, ab Antandro, fratre regis Agathoclis, occidione cæsi nuntiabantur. Itaque quum domi forisque eadem fortuna Carthaginiensium esset, jam non tributariæ tantum ab his urbes, verum etiam socii reges deficiebant, amicitiarum jura non fide, sed successu ponderantes. Erat inter ceteros rex Cyrenarum Ophellas[2], qui, spe improba regnum totius Africæ amplexus, societatem cum Agathocle per legatos junxerat, pactusque cum eo fuerat ut Siciliæ illi, sibi Africæ imperium, victis Carthaginiensibus, cederet. Itaque, quum ad belli societatem cum ingenti exercitu ipse venisset, Agathocles blando alloquio et humili adulatione, quum sæpius simul cœnassent, adoptatusque filius ejus ab Ophella esset, incautum interficit; occupatoque exercitu ejus,

en Sicile y fut taillée en pièces ; le général lui-même y périt. On rapportait que, les Carthaginois s'étant ralentis au siége de Syracuse depuis qu'Agathocle avait quitté la Sicile, Antandre, frère de ce roi, en avait fait un horrible carnage. Ainsi également malheureux et au dedans et au dehors, ils se virent abandonnés non-seulement de leurs villes tributaires, mais encore des princes alliés, qui réglaient les droits de l'amitié sur la fortune, et non sur la foi des traités. Parmi eux était Ophellas, roi de Cyrène, qui, poussé par le fol espoir de se rendre maître de toute l'Afrique, avait envoyé des députés à Agathocle, et conclu avec lui un traité par lequel, après la défaite des Carthaginois, la Sicile devait échoir à l'un, et à l'autre l'Afrique. En conséquence, il vint lui-même, à la tête d'une grande armée, se joindre à son allié. Agathocle l'accueille par des paroles flatteuses, lui fait humblement la cour, mange souvent avec lui, le décide à adopter l'un de ses fils, puis l'assassine par surprise, se saisit de son armée ;

iterato Carthaginienses omnibus viribus bellum cientes, magno utriusque exercitus sanguine, gravi prœlio superat. Hoc certaminis discrimine tanta desperatio illata Pœnis est, ut, nisi in exercitu Agathoclis orta seditio fuisset[1], transiturus ad eum Bomilcar, rex Pœnorum[2], cum exercitu fuerit. Ob quam noxam in medio foro a Pœnis patibulo suffixus est, ut idem locus monumentum suppliciorum ejus esset, qui ante fuerat ornamentum honorum. Sed Bomilcar magno animo crudelitatem civium tulit, adeo ut de summa cruce, veluti de tribunali, in Pœnorum scelera concionaretur, objectans illis, nunc Hannonem falsa affectati regni invidia circumventum, nunc Gisconis innocentis exsilium, nunc in Hamilcarem patruum suum tacita suffragia, quod Agathoclem socium illis facere quam hostem maluerit. Hæc quum in maxima populi concione vociferatus esset, exspiravit.

et marchant contre les Carthaginois, qui recommençaient la guerre avec toutes leurs forces, il gagne sur eux une grande bataille, où il y eut de part et d'autre beaucoup de sang répandu. Cette action décisive réduisit les Carthaginois à un tel désespoir, que, sans une sédition qui s'éleva dans l'armée d'Agathocle, Bomilcar, leur chef, eût passé dans son camp avec ses troupes. En punition de ce crime, les Carthaginois l'attachèrent à un gibet au milieu de leur place publique, afin que le même lieu, qui avait été le brillant théâtre de sa gloire, rappelât le souvenir de son supplice. Bomilcar souffrit la cruauté de ses concitoyens avec une constance héroïque. Du haut de la croix, ainsi que d'un tribunal, il déclama contre leurs crimes : il leur reprocha tantôt la mort d'Hannon, que dans leur jalousie ils avaient faussement accusé d'aspirer à la royauté, tantôt l'exil de l'innocent Giscon, tantôt enfin leurs votes secrets contre son oncle Amilcar, parce qu'il avait mieux aimé faire d'Agathocle un allié qu'un ennemi de Carthage. Après avoir ainsi exhalé à haute voix son indignation devant un peuple immense, il expira.

VIII. Interea Agathocles, profligatis in Africa rebus, tradito Archagatho filio exercitu, in Siciliam recurrit, nihil actum in Africa existimans, si amplius Syracusæ obsiderentur. Nam post occisum Hamilcarem, Gisconis filium, novus eo a Pœnis missus exercitus fuerat. Statim igitur primo adventu ejus, omnes Siciliæ urbes, auditis rebus quas in Africa gesserat, certatim se ei tradunt; atque ita pulsis e Sicilia Pœnis, totius insulæ imperium occupavit. In Africam deinde reversus[1], seditione militum excipitur; nam stipendiorum solutio in adventum patris dilata a filio fuerat. Igitur ad concionem vocatos blandis verbis permulsit : Stipendia illis non a se flagitanda esse, sed ab hoste quærenda; communem victoriam, communem prædam futuram. Paulum modo anniterentur, dum belli reliquiæ peraguntur, quum sciant Carthaginem captam spes omnium expleturam.

VIII. Cependant Agathocle, après avoir à peu près achevé la guerre en Afrique, remet son armée à son fils Archagathe, et retourne précipitamment en Sicile, comptant pour rien tout ce qu'il avait fait ailleurs, tant que Syracuse serait assiégée. Car les Carthaginois, depuis la mort d'Amilcar, fils de Giscon, y avaient envoyé une nouvelle armée. A peine y fut-il arrivé, que toutes les villes de Sicile, qui avaient entendu parler de ses exploits en Afrique, s'empressèrent de se rendre à lui. Après avoir ainsi chassé les Carthaginois de la Sicile, il étendit sa domination sur l'île entière. Il retourne en Afrique, où il trouve ses soldats mutinés, parce que son fils avait renvoyé le payement de leur solde à son arrivée. Il les assemble donc, et les apaise en leur parlant avec douceur. Ce n'est point à lui, leur dit-il, qu'ils doivent réclamer leur paye, mais à l'ennemi qu'ils doivent aller la demander; ils partageront le butin, ainsi que la victoire; qu'ils fassent seulement quelques efforts pendant que la guerre s'achève, sachant que la prise de Carthage comblera les désirs de tous.

Sedato militari tumultu, interjectis diebus, ad castra hostium exercitum ducit; ibi inconsultius prœlium committendo majorem partem exercitus perdidit. Quum itaque in castra fugisset, versamque in se invidiam temere commissi belli videret, pristinamque offensam non depensi stipendii metueret, concubia nocte solus a castris cum Archagatho filio profugit. Quod ubi milites cognovere, haud secus quam si ab hoste capti essent, trepidavere, bis se a rege suo in mediis hostibus relictos esse proclamantes, salutemque suam desertam ab eo esse, quorum ne sepultura quidem relinquenda fuerit. Quum persequi regem vellent, a Numidis excepti, in castra revertuntur, comprehenso tamen reductoque Archagatho, qui a patre noctis errore discesserat. Agathocles autem navibus, quibus reversus a Sicilia fuerat, cum custodibus earumdem Syracusas defertur. Exemplum flagitii singulare, rex exercitus sui desertor,

Après avoir ainsi calmé la révolte de ses troupes, il les mène au bout de quelques jours à l'ennemi; mais ayant engagé une bataille inconsidérément, il perd la plus grande partie de son armée, et se réfugie dans son camp. Là, voyant que sa défaite, suite de son imprudence, le rendait odieux à ses soldats, et craignant leur ancien mécontentement au sujet de la solde qui n'avait pas été payée, il s'échappe du camp au milieu de la nuit seul avec son fils Archagathe. Dès que ses soldats furent instruits de sa fuite, la terreur les saisit, comme s'ils étaient tombés entre les mains des Carthaginois : ils s'écriaient que leur roi les avait laissés deux fois au milieu de leurs ennemis, et qu'il trahissait leur salut, lui qui n'aurait pas même dû abandonner leur sépulture. Ils se mirent à le poursuivre ; mais, rencontrés par les Numides, ils regagnèrent le camp ; cependant ils prirent et ramenèrent Archagathe, qui, dans l'obscurité de la nuit, s'était égaré, et avait été séparé de son père. Pour Agathocle, il se rendit à Syracuse sur les vaisseaux qui l'avaient ramené de Sicile et avec ceux qui les gardaient. Par un exemple bien rare d'infamie, on vit un roi déserter sa propre armée;

filiorumque pater proditor. Interim in Africa, post fugam regis, milites, pactione cum hostibus facta, interfectis Agathoclis liberis, Carthaginiensibus se tradidere. Archagathus quum occideretur ab Arcesilao, amico antea patris, rogavit eum quidnam liberis ejus facturum Agathoclem putet, per quem ipse liberis careat? Tunc respondit satis habere se quod superstites eos esse Agathoclis liberis sciat. Post hæc Pœni, ad persequendum belli reliquias, duces in Siciliam miserunt, cum quibus Agathocles pacem æquis conditionibus fecit.

un père abandonner ses enfants. Cependant, en Afrique, ses soldats, après l'évasion de leur roi, égorgent ses fils, traitent avec les Carthaginois, et se rendent à eux. Archagathe, près de périr de la main d'Arcésilas, autrefois ami de son père, lui demanda comment il pensait qu'Agathocle traiterait les enfants d'un homme qui l'aurait privé des siens. Arcésilas lui répondit qu'il lui suffisait de savoir que ses enfants survivaient à ceux d'Agathocle. Ensuite les Carthaginois envoyèrent en Sicile de nouveaux généraux pour achever la guerre ; mais Agathocle fit la paix avec eux à des conditions raisonnables.

LIVRE XXIII.

I. Agathocles, rex Siciliæ, pacificatus cum Carthaginiensibus, partem civitatum a se fiducia virium dissidentem armis subegit. Dein, quasi angustis insulæ terminis clauderetur, cujus imperii partem primis incrementis ne speraverat quidem, in Italiam transcendit, exemplum Dionysii secutus, qui multas civitates Italiæ subegerat. Primi igitur hostes illi Bruttii fuere, qui et fortissimi tum et opulentissimi videbantur, simul et ad injurias vicinorum prompti. Nam multas civitates

I. Agathocle, roi de Sicile, après avoir fait la paix avec les Carthaginois, soumit quelques-unes des villes qui, présumant de leurs forces, avaient quitté son parti. Ensuite, comme s'il se fût trouvé à l'étroit dans les limites d'une île dont il ne s'était pas même flatté, dans ses premiers progrès, de conquérir une partie, il passe en Italie, suivant l'exemple de Denys, qui y avait subjugué plusieurs peuples. Les premiers qu'il attaqua furent les Bruttiens, qui étaient regardés alors comme les plus braves et les plus puissants, et qui étaient toujours prêts à chercher querelle à leurs voisins. Car ils avaient chassé de l'Italie

Græci nominis Italia expulerant[1]; auctores quoque suos Lucanos bello vicerant, et pacem cum his æquis legibus fecerant. Tanta feritas animorum erat, ut nec origini suæ parcerent. Namque Lucani iisdem legibus liberos suos, quibus et Spartani, instituere soliti erant. Quippe ab initio pubertatis in silvis inter pastores habebantur, sine ministerio servili, sine veste quam induerent, vel cui incubarent, ut a primis annis duritiæ parsimoniæque, sine ullo usu urbis, assuescerent. Cibus his præda venatica; potus aut lactis aut fontium liquor erat. Sic ad labores bellicos indurabantur. Horum igitur ex numero quinquaginta primo ex agris finitimorum prædari soliti, confluente deinde multitudine, sollicitati præda, quum plures facti essent, infestas regiones reddebant. Itaque, fatigatus querelis sociorum, Dionysius, Siciliæ tyrannus, sexcentos Afros ad compescendos eos miserat:

plusieurs populations grecques, vaincu les Lucaniens, dont ils descendaient, et traité avec eux sur le pied de l'égalité. Telle était leur nature farouche qu'ils ne respectaient pas même les auteurs de leur origine. En effet, les Lucaniens élevaient leurs enfants à la manière des Spartiates. Dès leur première jeunesse, ils les tenaient dans les bois parmi les bergers, sans esclaves pour les servir, sans habits pour se vêtir, et sans tapis pour se coucher, afin de les accoutumer de bonne heure à une vie dure et frugale, loin du commerce de la ville. Ils n'avaient d'autre nourriture que leur chasse, d'autre boisson que du lait ou de l'eau des fontaines. C'est ainsi qu'on les endurcissait aux fatigues de la guerre. Cinquante d'entre eux donc commencèrent par piller les terres voisines : grossis ensuite par la multitude qui accourait près d'eux, et sollicités par l'appât du butin, ils étaient devenus tellement nombreux, qu'ils infestaient des contrées entières. Lassé des plaintes de ses alliés, Denys, tyran de Sicile, avait envoyé un corps de six cents Africains pour réprimer ces brigands.

quorum castellum, proditum sibi per Bruttiam mulierem, expugnaverunt; ibique civitatem, concurrentibus ad opinionem novæ urbis pastoribus, statuerunt, Bruttiosque se ex nomine mulieris vocaverunt. Primum illis cum Lucanis, originis suæ auctoribus, bellum fuit; qua victoria erecti, quum pacem æquo jure fecissent, ceteros finitimos armis subegerunt, tantasque opes brevi consecuti sunt, ut perniciosi etiam regibus haberentur. Denique Alexander, rex Epiri, quum in auxilium Græcarum civitatum cum magno exercitu in Italiam venisset, cum omnibus copiis ab his deletus est[1]. Quare feritas eorum, successu felicitatis incensa, diu terribilis finitimis fuit. Ad postremum imploratus Agathocles, spe ampliandi regni, a Sicilia in Italiam trajecit.

II. Principio adventus opinione ejus concussi, legatos ad eum, societatem amicitiamque petentes, miserunt. Quos Agathocles ad cœnam invitatos, ne exercitum trajici viderent, et in posterum statuta his die, conscensa nave

Ces derniers s'emparèrent du camp de leurs ennemis par la trahison d'une certaine Bruttia, bâtirent dans le même lieu une ville qui fut bientôt peuplée par le concours des bergers que le bruit de ce nouvel établissement attira de tous côtés, et ils s'appelèrent Bruttiens, du nom de cette femme. Leur première guerre fut contre les Lucaniens, les auteurs de leur origine. Animés par la victoire qu'ils remportèrent, après avoir traité d'égal à égal avec eux, ils soumirent leurs autres voisins, et devinrent bientôt si puissants, qu'ils étaient redoutables aux rois mêmes. Enfin Alexandre, roi d'Épire, qui était venu en Italie au secours des villes grecques, à la tête d'une grande armée, fut exterminé par eux avec toutes ses forces. Devenus plus farouches par cette suite de succès, ils furent longtemps la terreur des nations voisines. Enfin Agathocle, auquel on eut recours, passa de Sicile en Italie, dans l'espoir d'étendre sa domination.

II. Effrayés d'abord à la nouvelle de son arrivée, les Bruttiens lui envoyèrent des députés pour lui demander son alliance et son amitié. Agathocle les fait souper avec lui, pour qu'ils ne voient point partir ses troupes, renvoie leur audience au lendemain, et

frustratus est. Sed fraudis haud lætus eventus fuit: siquidem reverti eum in Siciliam, interjectis paucis diebus, vis morbi[1] coegit; quo toto corpore comprehensus, per omnes nervos articulosque humore pestifero grassante, velut intestino singulorum membrorum bello, impugnabatur. Ex qua desperatione bellum inter filium[2] nepotemque ejus, regnum jam quasi mortui vindicantibus[3], oritur; occiso filio, regnum nepos occupavit. Igitur Agathocles, quum morbi cura et ægritudo graviores essent, et inter se alterum alterius malo cresceret, desperatis rebus uxorem suam Theoxenam, genitosque ex ea duos parvulos, cum omni pecunia et familia regalique instrumento, quo præter illum nemo regum ditior fuit, navibus impositos, Ægyptum, unde uxorem acceperat, remittit, timens ne prædonem regni sui hostem paterentur. Quanquam uxor diu ne ab ægro divelleretur deprecata est, ne discessus suus

s'embarque, après les avoir joués. Mais il n'eut pas à se féliciter du résultat de sa ruse; car, quelques jours après, une violente maladie le força de repasser en Sicile. Saisi de douleurs par tout le corps, et sentant un venin mortel se répandre dans tous ses muscles et dans toutes ses articulations, il souffrait comme si chaque membre lui faisait intérieurement la guerre. On crut son mal incurable; en sorte que son fils et son petit-fils armèrent l'un contre l'autre, et se disputèrent son trône, comme s'il eût été déjà mort. Le fils fut tué, le petit-fils s'empara de l'empire. Agathocle, dont la maladie et le chagrin croissaient tous les jours et s'aggravaient l'un par l'autre, se voyant sans espoir, fait embarquer Théoxène, son épouse, et deux petits enfants qu'il avait eus d'elle, avec tous ses trésors, ses domestiques et tout son mobilier, lequel était plus riche que celui d'aucun roi, et les envoie en Égypte, pays de sa femme: il craignait que l'usurpateur de son royaume ne traitât les siens en ennemi. Cependant Théoxène le pria longtemps de ne pas la séparer d'un époux malade, de peur qu'on n'associât

adjungi nepotis parricidio posset, et tam cruente hæc deseruisse virum quam ille impugnasse avum videretur; nubendo se non prosperæ tantum, sed omnis fortunæ inisse societatem; nec invitam periculo spiritus sui empturam ut extremos viri spiritus exciperet, et exsequiarum officium, in quod, profecta se, nemo sit successurus, obsequio debitæ pietatis impleret. Discedentes parvuli flebili ulutatu amplexi patrem tenebant. Ex altera parte uxor maritum, non amplius visura, osculis fatigabat. Nec minus senis lacrimæ miserabiles erant. Flebant hi morientem patrem, ille exsules liberos; hi discessu suo solitudinem patris, ægri senis[1], ille in spem regni susceptos relinqui in egestate lugebat. Inter hæc regia omnis, assistentium fletibus tam crudelis discidii impleta, resonabat. Tandem finem lacrimis necessitas profectionis imposuit, et mors regis

au parricide du petit-fils le départ de l'épouse, et qu'on ne les accusât d'être également dénaturés, l'une, en abandonnant son mari, et l'autre, en attaquant son aïeul; elle lui dit qu'en se mariant avec lui, elle avait contracté l'obligation de partager sa mauvaise comme sa bonne fortune, et qu'elle achèterait avec joie, au prix de sa vie, la consolation de recevoir le dernier soupir de son époux, et, par un acte obligé de piété, de lui rendre les derniers honneurs, devoir dans lequel personne ne la remplacerait, si elle venait à partir. Les enfants, au moment de la séparation, tenaient leur père embrassé en jetant des cris lamentables. De l'autre côté sa femme accablait de baisers un époux qu'elle ne devait plus revoir. Les larmes du vieillard n'étaient pas moins attendrissantes. Les enfants pleuraient sur la mort prochaine de leur père, le père sur l'exil de ses enfants; ceux-là gémissaient d'abandonner leur père vieux, malade, à une triste solitude, celui-ci de laisser dans l'indigence des enfants nés pour le trône. Cependant le palais tout entier retentissait des pleurs de ceux qui étaient les témoins d'une séparation aussi cruelle. Enfin la nécessité du départ fit cesser les larmes, et la mort du roi

proficiscentes filios insecuta est[1]. Dum hæc aguntur, Carthaginienses, cognitis quæ in Sicilia agebantur, occasionem totius insulæ occupandæ datam sibi existimantes, magnis viribus eo trajiciunt, multasque civitates subigunt.

III. Eo tempore et Pyrrhus adversus Romanos bellum gerebat; qui, imploratus a Siculis in auxilium, sicuti dictum est[2], quum Syracusas venisset multasque civitates subegisset, rex Siciliæ, sicut Epiri, appellatur. Quarum rerum felicitate lætus, Heleno filio Siciliæ, velut avitum (nam susceptus ex filia Agathoclis regis erat), Alexandro[3] autem Italiæ regnum destinat. Post hæc, multa secunda prœlia cum Carthaginiensibus facit. Interjecto deinde tempore, legati ab Italicis sociis venere, nuntiantes Romanis resisti non posse, deditionemque futuram, nisi subveniat. Anxius tam ambiguo periculo, incertusque quid ageret vel quibus primum

suivit de près l'éloignement de ses fils. Sur ces entrefaites, les Carthaginois, instruits de ce qui se passait en Sicile, et jugeant l'occasion favorable pour se rendre maîtres de toute l'île, y transportent de grandes forces, et prennent plusieurs villes.

III. Dans le même temps Pyrrhus faisait aussi la guerre aux Romains. Les Siciliens, comme nous l'avons vu, l'ayant appelé à leur secours, il vint à Syracuse, s'empara de plusieurs villes, et joignit au titre de roi d'Épire celui de roi de Sicile. Dans la joie de ses succès, il destine à son fils Hélénus le royaume de Sicile, comme un bien qui lui venait de son aïeul (car il avait eu cet enfant d'une fille d'Agathocle), et à son fils Alexandre celui d'Italie. Il remporta depuis plusieurs victoires sur les Carthaginois. Quelque temps après, il reçut de ses alliés d'Italie des députés, qui lui annonçaient que ceux-ci étaient hors d'état de résister aux Romains, et qu'ils seraient forcés de faire leur soumission, s'il ne venait à leur aide. Entre ces deux dangers qui le remplissaient d'inquiétude, il ne savait d'abord quel parti prendre, ni à qui porter le premier

subveniret, in utrumque pronus consultabat : quippe instantibus hinc Carthaginiensibus, inde Romanis, periculosum videbatur exercitum in Italiam non trajicere, periculosius a Sicilia deducere, ne aut illi non lata ope, aut hi deserti amitterentur. In hoc æstu periculorum tutissimus portus consiliorum visus est, omnibus viribus decernere in Sicilia; et, profligatis Carthaginiensibus, victorem exercitum transponere in Italiam. Itaque conserto prœlio, quum superior fuisset, quoniam tamen a Sicilia abiret, pro victo fugere visus est; ac propterea socii ab eo defecerunt, et imperium Siciliæ tam cito amisit quam facile quæsierat. Sed nec in Italia meliore felicitate usus[1], in Epirum revertitur. Admirabilis utriusque rei casus in exemplum fuit. Nam sicut ante secunda fortuna, rebus supra vota fluentibus, Italiæ Siciliæque imperium et tot de Ro-

secours; également enclin à aider les uns et les autres, il hésitait. Pressé d'un côté par les Carthaginois, et de l'autre par les Romains, il lui paraissait dangereux de ne point faire passer son armée en Italie, et plus dangereux encore de la tirer de la Sicile : il craignait de perdre les uns en ne leur portant pas de secours, et les autres en les abandonnant. Dans l'embarras où le jette ce concours de chances périlleuses, il juge que le parti le plus sûr est de combattre en Sicile les Carthaginois avec toutes ses forces, et, après les avoir écrasés, de transporter son armée victorieuse en Italie. Il donne une bataille et la gagne : cependant comme il quitta la Sicile, il parut fuir, comme s'il était vaincu. Aussi est-il abandonné de ses alliés, et il perd la Sicile en aussi peu de temps qu'il l'a conquise. N'ayant pas été plus heureux en Italie, il retourne en Épire. L'issue étonnante de ces deux entreprises peut servir d'exemple. Tant que la fortune lui sourit, ses succès passent ses désirs : à l'empire de la Sicile il joint celui de l'Italie, et triomphe

manis victorias adstruxerat; ita nunc adversa, velut in ostentationem fragilitatis humanæ destruens quæ cumulaverat, Siciliensi ruinæ naufragium maris, et fœdam adversus Romanos pugnam, turpemque ab Italia discessum adjecit.

IV. Post profectionem a Sicilia Pyrrhi, magistratus Hiero creatur: cujus tanta moderatio fuit, ut, consentiente omnium civitatum favore, dux adversus Carthaginienses primum, mox rex crearetur[1]. Hujus futuræ majestatis ipsa infantis educatio quasi prænuntia fuit: quippe genitus erat patre Hierocle, nobili viro, cujus origo a Gelone, antiquo Siciliæ tyranno, manabat; sed maternum illi genus sordidum, atque adeo pudibundum fuit. Nam ex ancilla natus, ac propterea a patre, velut dehonestamentum generis, expositus erat. Sed parvulum, et humanæ opis egentem, apes, congesto circa jacentem melle, multis diebus aluere. Ob quam rem responso haruspicum

mille fois des Romains; mais lorsqu'elle lui devient contraire, elle semble se plaire à faire éclater en lui la fragilité des choses humaines, en détruisant son propre ouvrage: il perd la Sicile, fait naufrage sur mer, est battu par les Romains, et chassé honteusement de l'Italie.

IV. Pyrrhus parti de Sicile, Hiéron est créé magistrat. Sa modération fut si grande qu'il fut placé, par la faveur unanime de toutes les villes, d'abord à la tête des troupes contre les Carthaginois, et bientôt après sur le trône. La manière dont il fut nourri dès le berceau parut annoncer sa grandeur future. Il était fils d'Hiéroclès, homme d'un sang illustre, issu de Gélon, ancien tyran de Sicile; mais du côté de sa mère, son origine était basse et même honteuse. Son père, l'ayant eu d'une servante, le fit exposer comme l'opprobre de sa maison. Ainsi abandonné en naissant, et dénué de tout secours humain, il fut nourri plusieurs jours du miel que des abeilles amassaient autour de lui. A la suite de ce prodige, son père, instruit

admonitus pater, qui regnum infanti portendi canebant, parvulum recollegit, omnique studio ad spem majestatis, quæ promittebatur, instituit. Eidem in ludo inter æquales discenti lupus tabulam, in turba puerorum repente conspectus, eripuit. Adolescenti quoque, prima bella ineunti, aquila in clypeo, noctua in hasta consedit. Quod ostentum et consilio cautum, et manu promptum, regemque futurum significabat. Denique adversus provocatores sæpe pugnavit, semperque victoriam reportavit; a Pyrrho rege multis militaribus donis donatus est. Pulchritudo ei corporis insignis, vires quoque in homine admirabiles fuere. In alloquio blandus, in negotio justus, in imperio moderatus : prorsus ut nihil ei regium deesse, præter regnum, videretur.

par la réponse des aruspices que c'était pour cet enfant un présage de royauté future, le reprend chez lui, et s'applique à lui donner une éducation digne de la suprême élévation qui lui était promise. Un jour qu'il étudiait dans une école avec des enfants de son âge, un loup parut tout à coup au milieu d'eux et lui emporta sa tablette. Lorsque, dans sa jeunesse, il fit ses premières armes, un aigle vint se poser sur son bouclier, et une chouette sur sa lance : ce qui présageait qu'il serait à la fois avisé dans ses conseils et brave de sa personne, et qu'il monterait sur le trône. Enfin il combattit souvent les adversaires qui l'avaient défié, et fut toujours vainqueur. Il reçut de Pyrrhus plusieurs récompenses militaires. Il était admirablement bien fait, d'une force extraordinaire pour un homme; plein de douceur dans la société, d'équité dans les affaires, et de modération dans le pouvoir, si bien que de la royauté rien ne semblait lui manquer que la couronne.

LIVRE XXIV.

I. Dum hæc in Sicilia geruntur, interim in Græcia dissidentibus [1] inter se bello Ptolemæo Cerauno et Antiocho et Antigono regibus, omnes ferme Græciæ civitates, ducibus Spartanis, velut occasione data, ad spem libertatis erectæ, missis invicem legatis, per quos in societatis fœdera alligarentur, in bellum prorumpunt; et, ne cum Antigono, sub cujus regno erant, bellum cepisse viderentur, socios ejus Ætolos aggrediuntur, causas belli prætendentes, quod consensu Græciæ sacratum Apollini Cirrhæum [2] campum

I. Tandis que ces événements se passent en Sicile, la division éclatait en Grèce entre les princes Ptolémée Céraunus, Antiochus et Antigone, et presque toutes les villes grecques, les Spartiates à leur tête, jugeant l'occasion favorable pour recouvrer leur liberté, s'envoient mutuellement des députés, forment une confédération, et courent aux armes. Pour ne point paraître agir contre Antigone, leur souverain, elles attaquent les Étoliens, ses alliés, sous prétexte qu'ils s'étaient emparés à main armée de la plaine de Cirrha,

per vim occupassent. Huic bello ducem deligunt Arean[1], qui, adunato exercitu, urbes sataque in his campis posita depopulatur; quæ auferri non poterant, incendit. Quod quum e montibus conspicati Ætolorum pastores essent, congregati admodum quingenti, sparsos hostes ignorantesque quanta manus esset, quoniam conspectum illis metus et incendiorum fumus abstulerat, consectantur, trucidatisque admodum novem millibus, prædones in fugam verterunt. Reparantibus deinde Spartanis bellum, auxilium multæ civitates negaverunt, existimantes dominationem eos, non libertatem Græciæ quærere. Interea inter reges bellùm finitur; nam Ptolemæus, pulso Antigono, quum regnum totius Macedoniæ occupasset, pacem cum Antiocho facit, affinitatemque cum Pyrrho rege, data et in matrimonium filia sua, jungit[2].

II. Exinde, externo metu deposito, impium et facinorosum animum ad domestica scelera convertit, insidiasque Arsinoæ[1] sorori suæ instruit, quibus et filios ejus vita, et ipsam Cassandreæ urbis[2] possessione privaret. Primus ei dolus fuit, simulato amore, sororis matrimonium petere; aliter enim ad sororis filios, quorum regnum occupaverat, quam concordiæ fraude, pervenire non poterat. Sed nota scelerata Ptolemæi voluntas sorori erat. Itaque non credenti mandat velle se cum filiis ejus regni consortium jungere, cum quibus non ideo se armis contendisse, quoniam eripere his regnum, sed quod id facere sui muneris vellet. In hoc mitteret arbitrum jurisjurandi, quo præsente apud deos patrios, quibus vellet obsecrationibus se obligaret. Incerta Arsinoe quid ageret : si mitteret, decipi perjurio; si non mitteret, provocare rabiem fraternæ crudelitatis timebat. Itaque, plus liberis quam sibi timens, quos matrimonio suo pro-

que la Grèce, d'un commun accord, avait consacrée à Apollon. Aréas, qu'elles choisissent pour chef, rassemble les troupes, saccage les villes, dévaste les champs situés sur ce territoire, et brûle ce qu'il ne peut emporter. Les bergers d'Étolie, voyant ce dégât du haut de leurs montagnes, s'assemblent au nombre d'environ cinq cents hommes, tombent sur les ennemis épars, qui ignoraient quelles étaient les forces des assaillants, parce que la terreur et la fumée de l'incendie les empêchaient de voir, en égorgent à peu près neuf mille, et mettent en fuite le reste de ces pillards. Les Spartiates voulaient recommencer la guerre ; mais plusieurs villes refusèrent de leur fournir du secours, persuadées qu'ils cherchaient plutôt à asservir la Grèce qu'à briser ses fers. Cependant les rois posent les armes; car Ptolémée s'étant emparé de toute la Macédoine, après en avoir chassé Antigone, fait la paix avec Antiochus, et s'allie avec Pyrrhus, en lui donnant sa fille en mariage.

II. Puis, débarrassé de toute crainte au dehors, ce prince impie et

né pour les forfaits médite des crimes domestiques : il dispose de secrets ressorts contre Arsinoé, sa sœur, pour ôter la vie à ses enfants, et la dépouiller elle-même de la ville de Cassandrée. Le premier piége qu'il lui tend, c'est de feindre de l'amour pour elle, et de la rechercher en mariage ; car après avoir usurpé les États de ses neveux, il ne pouvait parvenir jusqu'à eux que par une réconciliation simulée. Mais Arsinoé connaissait la scélératesse de son frère. Ptolémée, voyant sa défiance, lui fait dire qu'il veut partager son propre trône avec ses enfants; qu'il n'a point pris les armes contre eux pour les priver de leurs États, mais pour qu'ils les tinssent de sa main : qu'elle lui envoie donc un homme de confiance pour recevoir le serment qu'il est prêt à lui faire à la face des dieux de la patrie, par toutes les imprécations qu'elle voudra. Arsinoé balance sur le parti qu'elle doit prendre : elle craint, en lui envoyant quelqu'un, d'être la dupe d'un parjure, et, en le refusant, de provoquer la fureur et la cruauté de son frère. Moins inquiète pour sa vie que pour celle de ses enfants, qu'elle croit assurer

tecturam se arbitrabatur, mittit ex amicis suis Chodionem; quo perducto in sanctissimum Jovis templum, veterrimæ Macedonum religionis, Ptolemæus, sumptis in manus altaribus, contingens ipsa simulacra et pulvinaria deorum, inauditis ultimisque exsecrationibus adjurat se sincera fide matrimonium sororis petere, nuncupaturumque se eam reginam, neque in contumeliam ejus se aliam uxorem, aliosve, quam filios ejus, liberos habiturum. Arsinoe postquam et spe impleta est, et metu soluta, ipsa cum fratre colloquitur: cujus vultus et blandientes oculi quum fidem non minorem quam jusjurandum promitterent, reclamante Ptolemæo filio[1] fraudem subesse, in matrimonium fratris concedit.

III. Nuptiæ magno apparatu lætitiaque omnium celebrantur. Ad concionem quoque vocato exercitu, capiti sororis diadema imponit, reginamque eam appellat. Quo nomine in lætitiam effusa Arsinoe,

par son mariage, elle se détermine à envoyer Chodion, l'un de ses amis. Ptolémée le conduit dans le temple le plus auguste de Jupiter, lieu de tout temps révéré des Macédoniens; et, la main sur les autels, touchant lui-même les simulacres et les coussins des dieux, il jure, avec les imprécations les plus fortes, imprécations jusqu'alors inouïes, que c'est de bonne foi qu'il demande à épouser sa sœur; qu'il lui donnera le nom de reine, et qu'il ne lui fera point l'outrage d'avoir d'autre femme qu'elle, ni d'autres enfants que ses fils. Arsinoé, rassurée et pleine d'espoir, a elle-même une conférence avec son frère. L'expression de son visage, ses yeux caressants ne la persuadent pas moins que ses serments, et elle l'épouse, malgré l'opposition de Ptolémée, son fils, qui s'écrie que ce mariage cache une perfidie.

III. Les noces se célèbrent avec magnificence et au milieu de la joie universelle. Ptolémée assemble aussi son armée, pose en sa présence le diadème sur le front de sa sœur, et la proclame reine. Arsinoé, ravie de recouvrer un titre

quia, quod morte Lysimachi prioris mariti amiserat, recepisset, ultro virum in urbem suam Cassandream invitat, cujus urbis cupiditate fraus struebatur. Prægressa igitur virum, diem festum urbi in adventum ejus indicit: domos, templa, ceteraque omnia exornari jubet; aras ubique hostiasque disponi; filios quoque suos, Lysimachum sexdecim annos natum, Philippum triennio minorem, utrumque forma insignem, coronatos occurrere jubet. Quos Ptolemæus, ad celandam fraudem, cupide et ultra modum veræ affectionis amplexus, osculis diu fatigat. Ubi ad portam ventum est, occupari arcem jubet, pueros interfici. Qui quum ad matrem confugissent, in gremio ejus, inter ipsa oscula, trucidantur, proclamante Arsinoe, quod tantum nefas aut nubendo, aut post nuptias contraxisset. Pro filiis sæpe se percussoribus obtulit; frequenter corpore suo puerorum corpora amplexata protexit, vulneraque excipere, quæ liberis intendebantur, voluit.

qu'elle avait perdu par la mort de Lysimaque, son premier mari, invite d'elle-même son nouvel époux à venir dans sa ville de Cassandrée, pour la possession de laquelle il avait ourdi cette trame. Elle devance son mari, elle veut qu'on fête le jour de son entrée, qu'on décore les maisons, les temples et tous les autres édifices publics, qu'on dispose partout des autels et des victimes. Elle ordonne à ses enfants Lysimaque et Philippe, l'un âgé de seize ans, l'autre de treize, tous les deux d'une beauté rare, d'aller au-devant de lui, la tête couronnée de fleurs. Ptolémée, pour cacher sa perfidie, les embrasse avec empressement et avec une tendresse trop vive pour être sincère, et les fatigue longtemps de ses baisers. Arrivé aux portes de la ville, il commande qu'on se saisisse de la citadelle, et qu'on égorge ces enfants. Ceux-ci se réfugient vers leur mère, et sont massacrés entre ses bras et sur son sein. Arsinoé demande à grands cris quel crime elle a commis en se mariant ou depuis son mariage. Plus d'une fois elle s'offre aux assassins à la place de ses enfants; plus d'une fois elle les embrasse, les couvre de son corps, et s'expose elle-même aux coups qu'on leur porte.

Ad postremum etiam spoliata funeribus filiorum, scissa veste et crinibus sparsis, cum duobus servulis ex urbe protracta, Samothraciam [1] in exsilium abiit, eo miserior, quod mori cum filiis ei non licuit. Sed nec Ptolemæo inulta scelera fuerunt : quippe, diis immortalibus tot perjuria et tam cruenta parricidia vindicantibus, brevi post a Gallis spoliatus regno captusque, vitam ferro, ut meruerat, amisit.

IV. Namque Galli, abundanti multitudine, quum eos non caperent terræ quæ genuerant, trecenta millia hominum ad sedes novas quærendas, velut ver sacrum [2], miserunt. Ex his portio in Italia consedit, quæ et urbem Romanam captam incendit; et portio Illyricos sinus [3], ducibus avibus (nam augurandi studio Galli præter ceteros callent), per strages Barbarorum penetravit, et in Pannonia consedit; gens aspera, audax, bellicosa, quæ prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis fidem dedit,

Enfin, privée même de leurs cadavres, ses vêtements déchirés, les cheveux épars, traînée hors de la ville avec deux misérables esclaves, elle est exilée dans la Samothrace, d'autant plus malheureuse qu'il ne lui avait point été permis de mourir avec ses fils. Mais les crimes de Ptolémée ne demeurèrent pas non plus impunis : les dieux immortels vengèrent tant de parjures et de si noirs parricides. Dépouillé peu de temps après de ses États et fait prisonnier par les Gaulois, il périt par le fer, comme il l'avait mérité.

IV. La Gaule, surchargée de ses enfants, qu'elle ne pouvait contenir, en envoya trois cent mille chercher de nouvelles habitations comme en un printemps votif. Une partie s'établit en Italie, et même prit et brûla la ville de Rome; l'autre, guidée par le vol des oiseaux (car de tous les peuples les Gaulois sont les plus versés dans la science augurale), pénétra jusqu'au fond de l'Illyrie, en passant sur les corps des Barbares, et se fixa dans la Pannonie. Nation dure, hardie et guerrière, elle franchit, la première depuis Hercule, qui étonna l'univers par lant de courage, et fut, à cause de cela, regardé comme un dieu,

Alpium invicta juga et frigore intractabilia loca transcendit. Ibi, domitis Pannoniis [1], per multos annos cum finitimis varia bella gesserunt. Hortante deinde successu, divisis agminibus, alii Græciam, alii Macedoniam, omnia ferro proterentes, petivere. Tantusque terror Gallici nominis erat, ut etiam reges non lacessiti ultro pacem ingenti pecunia mercarentur. Solus rex Macedoniæ Ptolemæus adventum Gallorum intrepidus audivit; hisque cum paucis et incompositis, quasi bella non difficilius quam scelera patrarentur, parricidiorum furiis agitatus, occurrit. Dardanorum [2] quoque legationem, viginti millia armatorum in auxilium offerentem, sprevit, addita insuper contumelia, actum de Macedonia dicens, si, quum totum Orientem soli domuerint, nunc in vindictam finium Dardanis egeant : milites se habere filios eorum, qui sub Alexandro rege stipendia toto orbe terrarum

les sommets indomptés des Alpes, ces lieux que la rigueur du froid rend inhabitables. Là, après avoir dompté les Pannoniens, ils firent différentes guerres contre leurs voisins pendant plusieurs années. Puis animés par le succès, ils se divisent en deux corps, et marchent les uns vers la Grèce, les autres vers la Macédoine, ruinant tout par leurs armes. Telle était la terreur qu'inspirait le nom gaulois, que les rois mêmes qu'ils n'attaquaient pas, s'empressaient d'acheter la paix à grand prix. Seul, le roi de Macédoine, Ptolémée, apprit leur arrivée de sang-froid. Poussé par les furies vengeresses des parricides, il va à leur rencontre avec une poignée de gens en désordre, comme s'il était aussi facile de faire la guerre que de commettre des crimes. Les Dardaniens lui font offrir un secours de vingt mille hommes; il le dédaigne, et, joignant l'insulte au refus, il répond à leurs envoyés que la Macédoine serait perdue, si, après avoir soumis seule tout l'Orient, elle avait besoin des Dardaniens pour défendre ses frontières; qu'il a pour soldats les enfants de ceux qui, sous le roi Alexandre, avaient fait victorieusement la guerre

victores fecerint. Quæ ubi Dardano regi nuntiata sunt, inclytum illud Macedoniæ regnum brevi immaturi juvenis temeritate casurum dixit.

V. Igitur Galli, duce Belgio, ad tentandos Macedonum animos, legatos ad Ptolemæum mittunt, offerentes pacem, si emere velit; sed Ptolemæus inter suos belli metu pacem Gallos petere gloriatus est. Nec minus ferociter se legatis quam inter amicos jactavit, aliter se pacem daturum negando, nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint : non enim fidem se nisi inermibus habiturum. Renuntiata legatione, risere Galli, undique acclamantes brevi sensurum sibi an illi consulentes pacem obtulerint. Interjectis diebus, prœlium conseritur, victique Macedones cæduntur. Ptolemæus, multis vulneribus saucius, capitur; caput ejus amputatum, et lancea fixum, tota acie ad terrorem

dans le monde entier. Quand le roi dardanien apprit cette réponse, il dit que le célèbre royaume de Macédoine ne tarderait pas à s'écrouler par l'inexpérience de ce jeune téméraire.

V. Les Gaulois donc, commandés par Belgius, voulant sonder les dispositions des Macédoniens, envoient des députés à Ptolémée et lui offrent la paix, s'il veut l'acheter; mais ce prince se glorifie au milieu de sa cour que les Gaulois ne demandent la paix que parce qu'ils craignent la guerre. Il parle de lui avec la même arrogance aux députés qu'à ses amis, leur déclarant qu'ils ne doivent point attendre de paix, s'ils ne donnent leurs chefs en otage, et s'ils ne livrent leurs armes; car il ne se fiera à eux que lorsqu'il les verra désarmés. Quand les Gaulois connurent le résultat de la députation, ils en rirent et s'écrièrent de tous côtés qu'ils lui feraient bientôt sentir si c'était dans leur intérêt ou dans le sien qu'ils lui avaient offert la paix. Quelques jours après, on livre bataille, et les Macédoniens vaincus sont taillés en pièces. Ptolémée, criblé de blessures, est fait prisonnier; on lui coupe la tête qu'on attache au bout d'une lance, et on la promène sur tout le champ de bataille,

hostium circumfertur. Paucos ex Macedonibus fuga servavit; ceteri aut capti, aut occisi. Hæc quum nuntiata per omnem Macedoniam essent, portæ urbium clauduntur, luctu omnia replentur. Nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant; nunc exscidia urbium metuebant; nunc Alexandri Philippique regum suorum nomina, sicuti numina, in auxilium vocabant : sub illis se non solum tutos, verum etiam victores orbis terrarum exstitisse : ut tuerentur patriam suam, quam gloria rerum gestarum cœlo proximam reddidissent; ut opem afflictis ferrent, quos furor et temeritas Ptolemæi regis perdidisset, orabant. Desperantibus omnibus, non votis agendum Sosthenes, unus de Macedonum principibus, ratus, contracta juventute, et Gallos victoria exsultantes compescuit, et Macedoniam ab hostili populatione defendit. Ob quæ virtutis beneficia, multis nobilibus regnum Macedoniæ affectantibus, ignobilis[1] ipse præponitur; et quum

pour épouvanter l'ennemi. Quelques Macédoniens seulement trouvèrent leur salut dans la fuite; le reste fut pris ou tué. Quand cette nouvelle se fut répandue dans toute la Macédoine, on ferme les portes des villes, et la consternation est générale. Ici l'on pleure des enfants moissonnés par le fer; là, on craint la ruine des villes; on invoque les noms des rois Philippe et Alexandre, comme ceux de divinités tutélaires. On rappelle que, sous eux, non-seulement les Macédoniens ont été en sûreté, mais qu'ils ont subjugué l'univers; on les conjure de protéger leur patrie que la gloire de leurs exploits a élevée jusqu'au ciel, et de la secourir dans la triste situation où l'a réduite la témérité insensée de Ptolémée. Tandis que tous les cœurs se livrent au désespoir, Sosthène, l'un des principaux Macédoniens, jugeant qu'il ne s'agissait pas de faire des vœux, réunit la jeunesse, arrête les Gaulois triomphants, et préserve la Macédoine des dévastations de l'ennemi. En récompense des services rendus par sa valeur, on le préfère, malgré l'obscurité de sa naissance, à un grand nombre de citoyens illustres qui aspiraient à la couronne; mais quoique

victores fecerint. Quæ ubi Dardano regi nuntiata sunt, inclytum illud Macedoniæ regnum brevi immaturi juvenis temeritate casurum dixit.

V. Igitur Galli, duce Belgio, ad tentandos Macedonum animos, legatos ad Ptolemæum mittunt, offerentes pacem, si emere velit; sed Ptolemæus inter suos belli metu pacem Gallos petere gloriatus est. Nec minus ferociter se legatis quam inter amicos jactavit, aliter se pacem daturum negando, nisi principes suos obsides dederint, et arma tradiderint : non enim fidem se nisi inermibus habiturum. Renuntiata legatione, risere Galli, undique acclamantes brevi sensurum sibi an illi consulentes pacem obtulerint. Interjectis diebus, prœlium conseritur, victique Macedones cæduntur. Ptolemæus, multis vulneribus saucius, capitur; caput ejus amputatum, et lancea fixum, tota acie ad terrorem

dans le monde entier. Quand le roi dardanien apprit cette réponse, il dit que le célèbre royaume de Macédoine ne tarderait pas à s'écrouler par l'inexpérience de ce jeune téméraire.

V. Les Gaulois donc, commandés par Belgius, voulant sonder les dispositions des Macédoniens, envoient des députés à Ptolémée et lui offrent la paix, s'il veut l'acheter; mais ce prince se glorifie au milieu de sa cour que les Gaulois ne demandent la paix que parce qu'ils craignent la guerre. Il parle de lui avec la même arrogance aux députés qu'à ses amis, leur déclarant qu'ils ne doivent point attendre de paix, s'ils ne donnent leurs chefs en otage, et s'ils ne livrent leurs armes; car il ne se fiera à eux que lorsqu'il les verra désarmés. Quand les Gaulois connurent le résultat de la députation, ils en rirent et s'écrièrent de tous côtés qu'ils lui feraient bientôt sentir si c'était dans leur intérêt ou dans le sien qu'ils lui avaient offert la paix. Quelques jours après, on livre bataille, et les Macédoniens vaincus sont taillés en pièces. Ptolémée, criblé de blessures, est fait prisonnier; on lui coupe la tête qu'on attache au bout d'une lance, et on la promène sur tout le champ de bataille,

hostium circumfertur. Paucos ex Macedonibus fuga servavit; ceteri aut capti, aut occisi. Hæc quum nuntiata per omnem Macedoniam essent, portæ urbium clauduntur, luctu omnia replentur. Nunc orbitatem amissorum filiorum dolebant; nunc exscidia urbium metuebant; nunc Alexandri Philippique regum suorum nomina, sicuti numina, in auxilium vocabant : sub illis se non solum tutos, verum etiam victores orbis terrarum exstitisse : ut tuerentur patriam suam, quam gloria rerum gestarum cœlo proximam reddidissent; ut opem afflictis ferrent, quos furor et temeritas Ptolemæi regis perdidisset, orabant. Desperantibus omnibus, non votis agendum Sosthenes, unus de Macedonum principibus, ratus, contracta juventute, et Gallos victoria exsultantes compescuit, et Macedoniam ab hostili populatione defendit. Ob quæ virtutis beneficia, multis nobilibus regnum Macedoniæ affectantibus, ignobilis[1] ipse præponitur; et quum

pour épouvanter l'ennemi. Quelques Macédoniens seulement trouvèrent leur salut dans la fuite; le reste fut pris ou tué. Quand cette nouvelle se fut répandue dans toute la Macédoine, on ferme les portes des villes, et la consternation est générale. Ici l'on pleure des enfants moissonnés par le fer; là, on craint la ruine des villes; on invoque les noms des rois Philippe et Alexandre, comme ceux de divinités tutélaires. On rappelle que, sous eux, non-seulement les Macédoniens ont été en sûreté, mais qu'ils ont subjugué l'univers; on les conjure de protéger leur patrie que la gloire de leurs exploits a élevée jusqu'au ciel, et de la secourir dans la triste situation où l'a réduite la témérité insensée de Ptolémée. Tandis que tous les cœurs se livrent au désespoir, Sosthène, l'un des principaux Macédoniens, jugeant qu'il ne s'agissait pas de faire des vœux, réunit la jeunesse, arrête les Gaulois triomphants, et préserve la Macédoine des dévastations de l'ennemi. En récompense des services rendus par sa valeur, on le préfère, malgré l'obscurité de sa naissance, à un grand nombre de citoyens illustres qui aspiraient à la couronne; mais quoique

rex ab exercitu appellatus esset, ipse non in regis, sed in ducis nomen jurare milites compulit.

VI. Interea Brennus, quo duce portio Gallorum in Græciam se effuderat, audita victoria suorum, qui Belgio duce Macedones vicerant, indignatus parta victoria opimam prædam et Orientis spoliis onustam tam facile relictam esse, ipse, adunatis centum quinquaginta millibus peditum et quindecim millibus equitum, in Macedoniam irrumpit. Quum agros villasque popularetur, occurrit ei cum instructo exercitu Macedonum Sosthenes; sed pauci a pluribus, trepidi a valentibus facile vincuntur. Itaque, quum victi se Macedones intra muros urbium condidissent, victor Brennus, nemine prohibente, totius Macedoniæ agros deprædatur. Inde, quasi terrena jam spolia sorderent, animum ad deorum immortalium templa

l'armée l'eût proclamé roi, il refusa ce titre, et ne reçut le serment des soldats qu'en qualité de général.

VI. Cependant Brennus, sous les ordres duquel étaient les Gaulois qui s'étaient répandus dans la Grèce, instruit de la victoire que ses compagnons, conduits par Belgius, avaient remportée sur les Macédoniens, s'indigna qu'après ce succès ils eussent si aisément renoncé au butin immense que promettait un pays enrichi des dépouilles de l'Orient. Il assemble cent cinquante mille hommes de pied, quinze mille chevaux, et fait une irruption dans la Macédoine. Tandis qu'il dévaste les terres et les fermes, Sosthène vient à sa rencontre en ordre de bataille; mais le petit nombre succomba promptement sous la multitude, la timidité sous la force. Les Macédoniens, vaincus, se renferment dans les murs de leurs villes; et Brennus vainqueur, ne trouvant point de résistance, pille toutes les campagnes de la Macédoine. Ensuite, comme si des dépouilles terrestres n'avaient plus de prix à ses yeux, il porte ses vues sur les temples

convertit, scurriliter jocatus, locupletes deos largiri hominibus oportere. Statim igitur Delphos iter vertit, prædam religioni, aurum offensæ deorum immortalium præferens; quos nullis opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant, affirmabat. Templum autem Apollinis Delphis positum est in monte Parnasso, in rupe undique impendente; ibi civitatem frequentia hominum fecit, qui, ad admirationem majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedere. Atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia, nec manu facta, sed naturalia præsidia defendunt : prorsus ut incertum sit utrum munimentum loci an majestas dei plus hic admirationis habeat. Media saxi rupes in formam theatri recessit. Quamobrem et hominum clamor, et si quando accessit tubarum sonus, personantibus et respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri ampliorque quam editur resonare solet.

des Immortels, et dit, par une plaisanterie digne d'un bouffon, qu'il fallait que les dieux qui étaient riches fissent des largesses aux hommes. Il se dirige aussitôt vers Delphes, sacrifiant la religion à la rapacité, la crainte d'offenser les dieux à la passion de l'or; il prétendait que ceux-ci n'avaient nul besoin des richesses, puisqu'ils avaient coutume de les prodiguer aux mortels. Or le temple d'Apollon à Delphes est situé sur un roc du mont Parnasse, escarpé de tous côtés. Là une ville s'était formée par le concours des hommes qui, accourus de toutes parts, pour rendre hommage à la sainteté du lieu, s'y étaient fixés. Le temple et la ville sont défendus, non par des murailles, mais par des précipices; les fortifications y sont l'ouvrage de la nature, et non celui de l'art, en sorte qu'on y est autant frappé de la force du lieu que de la présence de la divinité. Le milieu du roc est creusé en forme d'amphithéâtre. Aussi, quand on y élève la voix ou qu'on y sonne de la trompette, les rochers, en se renvoyant les sons, les multiplient et les rendent plus forts.

Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei et admiratione stupentibus plerumque affert. In hoc rupis anfractu, media ferme montis altitudine, planities exigua est, atque in ea profundum terræ foramen, quod in oracula patet : ex quo frigidus spiritus vi quadam, velut vento, in sublime expulsus, mentes vatum in vecordiam vertit, impletasque deo responsa consulentibus dare cogit. Multa igitur ibi et opulenta regum populorumque visuntur munera, quæque magnificentia sui reddentium vota gratam voluntatem et deorum responsa manifestant.

VII. Igitur Brennus, quum in conspectu haberet templum, diu deliberavit an confestim rem aggrederetur, an vero fessis via militibus noctis spatium ad resumendas vires daret. Emanus et Thessalorus duces, qui se ad prædæ societatem junxerant, amputari moras jubent, dum imparati hostes, et recens adventus sui terror esset ; interjecta nocte,

Ce phénomène redouble la frayeur religieuse de ceux qui en ignorent la cause, et les remplit ordinairement d'étonnement et d'admiration. Dans la sinuosité du roc, vers le milieu de la hauteur de la montagne, se trouve une petite plaine où l'on voit une ouverture profonde d'où sortent les oracles. Il s'en élève une vapeur froide, qui, chassée en haut par une force inconnue, comme par une espèce de vent, trouble l'esprit des prêtresses, et les force de rendre, à ceux qui les consultent, les réponses du dieu qui les remplit. On voit là quantité de riches présents faits par les rois et par les peuples, monuments magnifiques de la reconnaissance de ceux qui acquittent ainsi leurs vœux, et de la véracité de l'oracle.

VII. Brennus donc, parvenu en vue du temple, délibéra longtemps pour savoir s'il livrerait l'assaut tout de suite, ou s'il donnerait à ses soldats, fatigués de la route, la nuit pour réparer leurs forces. Les généraux Emanus et Thessalorus, qui s'étaient joints à lui pour partager le butin, sont d'avis que, sans différer, on profite de la surprise et de la terreur que causait à l'ennemi leur arrivée imprévue ; si on laissait passer la nuit,

et animos hostibus, forsitan et auxilia accessura, et vias, quæ nunc pateant, obstructum iri. Sed Gallorum vulgus ex longa inopia, ubi primum vino, ceterisque commeatibus referta rura invenit, non minus abundantia quam victoria lætum, per agros se sparserat ; desertisque signis, ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. Quæ res dilationem Delphis dedit. Prima namque opinione adventus Gallorum prohibiti agrestes oraculis feruntur messes vinaque villis efferre. Cujus rei salutare præceptum non prius intellectum est, quam vini ceterarumque copiarum abundantia, velut mora, Gallis objecta, auxilia finitimorum convenere. Prius itaque urbem suam Delphi, aucti viribus sociorum, permunivere, quam Galli vino, velut prædæ, incubantes, ad signa revocarentur. Habebat Brennus lecta ex omni exercitu peditum sexaginta quinque millia : Delphorum sociorumque non nisi quatuor millia

il aurait le temps de se rassurer, peut-être même de recevoir du secours, et de leur fermer les passages qui étaient actuellement ouverts. Mais le soldat gaulois, se trouvant, après de longues privations, dans un pays qui regorgeait de vin et de vivres de toute espèce, aussi heureux de cette abondance qu'il l'eût été de la victoire, se répand dans la campagne, et abandonnant ses étendards, il erre pour s'emparer de tout, comme s'il était déjà vainqueur. Cette circonstance donna du répit aux habitants de Delphes. On dit, en effet, qu'au premier bruit de l'arrivée des Gaulois, l'oracle défendit aux paysans d'emporter de leurs fermes leur blé et leur vin. On ne comprit la portée de cet avis salutaire que lorsque l'abondance du vin et des autres provisions, en arrêtant les Gaulois, eut donné aux peuples voisins le temps d'accourir au secours de la ville. Ainsi ceux de Delphes, renforcés par ces derniers, achevèrent de fortifier leur ville avant que les Gaulois, qui s'étaient jetés sur le vin comme sur une proie, eussent rejoint leurs étendards. Brennus avait soixante-cinq mille hommes d'infanterie, choisis dans toute son armée. Ceux de Delphes et leurs alliés n'étaient au plus que quatre mille

militum erant. Quorum contemptu Brennus ad acuendos suorum animos, prædæ ubertatem omnibus ostendebat, statuasque cum quadrigis[1], quarum ingens copia procul visebatur, solido auro fusas esse, plusque in pondere quam in specie habere prædæ affirmabat.

VIII. Hac asseveratione incitati Galli simul et hesterno mero saucii, sine respectu periculorum in bellum ruebant. Contra Delphi, plus in deo quam in viribus reponentes, cum contemptu hostium resistebant, scandentesque Gallos e summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repente universorum templorum antistites, simul et ipsi vates, sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi vecordesque in primam pugnantium aciem procurrunt : « advenisse deum clamant, eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dum omnes opem dei suppliciter

combattants. Brennus, méprisant leur petit nombre, représentait à ses troupes, pour stimuler leur ardeur, l'abondance du butin; et leur montrant les statues avec des quadriges qu'on apercevait de loin en grand nombre, il assurait qu'elles étaient en or massif, et qu'elles étaient plus riches par leur poids qu'elles ne le paraissaient.

VIII. Animés par cette assurance et échauffés par le vin qu'ils avaient bu la veille, les Gaulois se précipitent au combat sans considérer le péril. De leur côté, ceux de Delphes, comptant plus sur la protection d'Apollon que sur leurs propres forces, résistent à un ennemi qu'ils méprisent; et, pendant que les Gaulois tentent l'escalade, ils les accablent, du haut du roc, de pierres et de traits. Tandis que les deux partis étaient aux mains, les prêtres de tous les temples et les devins eux-mêmes, les cheveux épars, et ornés de leurs insignes et de leurs bandelettes, accourent tout à coup au premier rang, saisis de frayeur et hors d'eux-mêmes. Ils s'écrient que le dieu est arrivé; qu'ils l'ont vu descendre dans le temple par le faîte entr'ouvert; que, pendant qu'ils étaient tous prosternés pour

implorant, juvenem supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse; nec oculis tantum hæc se perspexisse, audisse etiam stridorem arcus ac strepitum armorum : proinde ne cunctarentur, diis antesignanis, hostem cædere et victoriæ deorum socios se adjungere, » summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prœlium prosiliunt. Præsentiam dei et ipsi statim sensere; nam et terræ motu portio montis abrupta Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deinde tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus quum dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sauciorum citato agmine Græcia excedit.

implorer son assistance, ils ont vu paraître un jeune homme d'une beauté plus qu'humaine, accompagné de deux jeunes filles armées, qui étaient sorties des deux temples voisins de Diane et de Minerve; et non-seulement ils ont vu ce qu'ils annoncent, mais ils ont encore entendu le sifflement de l'arc et le bruit des armes. Ils les pressent en conséquence, par les adjurations les plus fortes, de marcher sous la conduite des dieux, de tailler en pièces l'ennemi, et de partager ainsi la victoire avec les Immortels. Enflammés par ce discours, ils s'élancent tous à l'envi au combat, et aussitôt ils s'aperçoivent eux-mêmes de la présence du dieu; car une partie de la montagne, détachée par un tremblement de terre, tombe sur l'armée gauloise; et les plus épais bataillons des assaillants se dispersent de toutes parts, criblés de blessures par les ennemis. Un orage survint; la grêle et le froid achevèrent les blessés. Brennus lui-même, leur chef, ne pouvant supporter la violence de ses douleurs, se tue d'un coup de poignard. L'autre général gaulois, après avoir puni ceux qui avaient conseillé cette expédition, sort de la Grèce à grandes journées avec dix mille blessés.

Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox ; nullus sine labore et periculo dies ; assidui imbres, et gelu nix concreta, et fames, et lassitudo, et super hæc maximum pervigiliæ malum, miseras infelicis belli reliquias obterebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant, palantes velut prædam sectabantur. Quo pacto evenit ut nemo ex tanto exercitu, qui paulo ante fiducia virium etiam adversus deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis superesset.

Mais ils ne furent pas mieux traités par la fortune dans leur fuite : sans cesse en alarmes, ils passaient toutes les nuits en plein air, tous les jours dans la fatigue et les périls ; les pluies continuelles, la glace et la neige, la faim, la lassitude, et ce qui est encore plus meurtrier, les veilles consécutives, détruisirent les tristes restes qui avaient survécu à cette guerre malheureuse. Les peuples et les nations qu'ils traversaient en désordre les poursuivaient comme une proie ; en sorte que, d'une armée si nombreuse, qui peu auparavant s'était crue assez puissante pour faire même la guerre aux dieux, il ne resta personne qui pût seulement transmettre le souvenir d'une si sanglante défaite.

LIVRE XXV.

I. Inter duos reges, Antigonum et Antiochum[1], statuta pace, quum in Macedoniam Antigonus reverteretur[2], novus eidem repente hostis exortus est. Quippe Galli, qui a Brenno duce, quum in Græciam proficisceretur, ad terminos gentis tuendos relicti fuerant, ne soli desides viderentur, peditum quindecim millia, equitum tria millia armaverunt; fugatisque Getarum Triballorumque[3] copiis, Macedoniæ imminentes, legatos ad regem miserunt, qui pacem ei venalem offerrent,

I. Lorsque la paix eut été rétablie entre les deux rois Antiochus et Antigone, celui-ci, en rentrant en Macédoine, trouve tout à coup un nouvel ennemi. Car les Gaulois que Brennus, en marchant contre la Grèce, avait laissés pour garder ses frontières, ne voulant pas paraître rester seuls dans l'inaction, armèrent quinze mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie, mirent en fuite les Gètes et les Triballes, et, près de fondre sur la Macédoine, ils envoyèrent des députés à Antigone, pour lui offrir la paix moyennant une somme d'argent,

simul et regis castra specularentur. Quos Antigonus, pro regali munificentia, ingenti apparatu epularum ad cœnam invitavit. Sed Galli, expositum grande auri argentique pondus admirantes, atque prædæ ubertate sollicitati, infestiores quam venerant revertuntur. Quibus et elephantos ad terrorem, velut inusitatas barbaris formas, rex ostendi jusserat, et naves onustas copiis demonstrari, ignarus quod, quibus ostentatione virium metum se injicere existimabat, eorum animos ut ad opimam prædam sollicitabat. Itaque legati, ad suos reversi, omnia in majus extollentes, opes, pariter et negligentiam regis ostendunt : referta auro et argento castra; sed neque vallo fossave munita; et quasi satis munimenti in divitiis haberent, ita eos omnia officia militaria intermisisse : prorsus quasi ferri auxilio non indigerent, quoniam abundarent auro.

et pour observer en même temps l'état de son camp. Ce prince, agissant avec la magnificence d'un roi, les invita à un repas somptueux. Mais les Gaulois, frappés de l'immense quantité de vaisselle d'or et d'argent qui fut étalée à leurs yeux, et tentés par l'abondance du butin, s'en retournèrent plus hostiles qu'ils n'étaient venus. Antigone avait ordonné qu'on leur fît voir aussi ses éléphants, comptant sur la terreur que leur causeraient ces animaux, dont la forme était inconnue à ces barbares, et qu'on leur montrât ses vaisseaux chargés de troupes : il ne savait pas qu'au lieu de les effrayer par l'étalage de ses forces, comme il s'y attendait, il ne faisait qu'allumer leur cupidité par l'appât d'un riche butin. Aussi les envoyés, de retour vers leurs compatriotes, exagérant tout ce qu'ils avaient vu, représentent en même temps l'opulence et la négligence du roi, dont le camp, rempli d'or et d'argent, n'est pas même défendu par un fossé ni par un retranchement; et où le service militaire est interrompu, comme si les richesses des ennemis suffisaient à leur sûreté : il semblait que l'abondance de l'or leur rendît inutile le secours du fer.

II. Hac relatione avidæ gentis animi satis ad prædam incitabantur. Accedebat tamen et exemplum Belgii, qui, non magno ante tempore, Macedonum exercitum cum rege trucidaverat. Itaque, consentientibus omnibus, nocte castra regis aggrediuntur : qui, præsentiens tantam tempestatem, signum pridie dederat, ut, omnibus rebus ablatis, in proxima silva taciti se occultarent. Neque aliter servata castra, quam quod deserta sunt : siquidem Galli, ubi omnia vacantia, nec sine defensoribus modo, verum etiam sine custodibus vident, non fugam hostium, sed dolum arbitrantes, diu intrare portas timuerunt. Ad postremum, integris et intactis munimentis, scrutantes potius quam diripientes, castra occupaverunt. Tunc, ablatis quæ invenerant, ad littus convertuntur. Ibi, dum naves incautius diripiunt, a remigibus

II. Ce rapport seul suffisait pour irriter l'avidité naturelle des Gaulois. Ils avaient d'ailleurs l'exemple de Belgius, qui, peu auparavant, avait taillé en pièces un roi de Macédoine avec son armée. Ils se jettent donc tous pendant la nuit, comme ils en étaient convenus, sur le camp d'Antigone; mais ce prince avait prévu l'orage : il avait donné ordre la veille à ses troupes de tout enlever, et de se cacher en silence dans un bois voisin. Son camp ne fut sauvé que parce qu'il était abandonné. Les Gaulois, le trouvant complétement vide, et non-seulement sans défense, mais même sans sentinelles, soupçonnèrent, non une fuite, mais un piége, et hésitèrent longtemps à y pénétrer. Ils en prennent enfin possession sans toucher aux retranchements, et plus occupés à examiner qu'à piller. Ils emportent ensuite ce qu'ils y trouvent, et se dirigent vers le rivage. Pendant qu'ils pillent les vaisseaux, sans se garder, ils sont massacrés au moment où ils s'y attendaient le moins, par les rameurs

et ab exercitus parte, quæ eo cum conjugibus et liberis confugerant, nihil tale metuentes, trucidantur; tantaque cædes Gallorum fuit, ut Antigono pacem opinio hujus victoriæ, non a Gallis tantum, verum etiam a finitimorum feritate præstiterit. Quanquam Gallorum ea tempestate tantæ fecunditatis juventus fuit, ut Asiam omnem velut examine aliquo implerent. Denique neque reges Orientis sine mercenario Gallorum exercitu ulla bella gesserunt, neque pulsi regno ad alios quam ad Gallos confugerunt. Tantus terror Gallici nominis, et armorum invicta felicitas erat, ut aliter neque majestatem suam tutari, neque amissam recuperare se posse sine Gallica virtute arbitrarentur. Itaque, in auxilium a Bithyniæ rege[1] invocati, regnum cum eo parta victoria diviserunt, eamque regionem Gallo-Græciam[2] cognominaverunt.

III. Dum hæc in Asia geruntur, interim in Sicilia Pyrrhus, a Pœnis navali prœlio victus, ab Antigono, Macedoniæ rege,

et par une partie des troupes, qui s'y étaient réfugiées avec les femmes et les enfants. On en fit un tel carnage, que le bruit de cette victoire mit Antigone à couvert des insultes non-seulement des Gaulois, mais des autres barbares d'alentour. Cependant la jeunesse gauloise était si nombreuse dans ce temps-là, que, semblable à un essaim, elle inondait toute l'Asie. Enfin les rois d'Orient ne firent aucune guerre sans avoir des Gaulois à leur solde, et c'était à eux seulement qu'ils avaient recours lorsqu'ils étaient chassés de leurs États. Telle était la terreur de leur nom, et le succès constant de leurs armes, que ces princes ne croyaient pouvoir défendre leur puissance ou la recouvrer après l'avoir perdue, sans l'aide de la valeur gauloise. Aussi le roi de Bithynie ayant imploré leur secours, ils partagèrent avec lui son royaume après la victoire, et ils donnèrent à la portion qui leur échut le nom de Gallo-Grèce.

III. Tandis que cela se passe en Asie, Pyrrhus en Sicile, battu sur mer par les Carthaginois, députe vers Antigone, roi de Macédoine,

supplementum militum per legatos petit, denuntians, ni mittat, redire se in regnum necesse habere, incrementa rerum quæ de Romanis voluerit, de ipso quæsiturum. Quod ubi negatum legati retulerunt, dissimulatis causis, repentinam fingit profectionem. Socios interim parare bellum jubet; arcis Tarentinæ custodiam Heleno filio et amico Miloni tradit. Reversus in Epirum, statim fines Macedoniæ invadit : cui Antigonus cum exercitu occurrit; victusque prœlio in fugam vertitur. Atque ita Pyrrhus Macedoniam in deditionem accipit; et veluti damna amissæ Siciliæ Italiæque acquisito Macedoniæ regno pensasset, relictum Tarenti filium et amicum arcessit. Antigonus autem cum paucis equitibus, fugæ comitibus, repente fortunæ ornamentis destitutus, amissi regni speculaturus eventum, Thessalonicam[1] se recepit, ut inde cum conducta Gallorum mercenaria manu bellum repararet. Rursus a Ptolemæo,

et lui demande un renfort de troupes, lui déclarant que, faute de ce secours, il sera forcé de retourner dans ses États, et de chercher, aux dépens du roi de Macédoine, un accroissement de puissance qu'il avait voulu obtenir aux dépens des Romains. Ses envoyés lui rapportent un refus; il médite alors un départ soudain, sans expliquer son dessein. Cependant il ordonne à ses alliés de se préparer à la guerre, et remet à son fils Hélénus et à Milon, son ami, la garde de la citadelle de Tarente. De retour en Épire, il envahit aussitôt les frontières de la Macédoine. Antigone va au-devant de lui à la tête d'une armée; il est vaincu et mis en fuite. La Macédoine se soumet alors à Pyrrhus; et, comme si cette conquête le dédommageait de la perte de la Sicile et de l'Italie, il rappelle son fils et son ami, qu'il avait laissés à Tarente. Pour Antigone, dépouillé tout à coup de l'appareil de sa fortune passée, il se retire à Thessalonique avec un petit nombre de cavaliers, qui l'avaient accompagné dans sa fuite, pour être à portée d'observer les suites de son expulsion, et s'y préparer de nouveau à la guerre en soudoyant des Gaulois. Mais, vaincu encore complétement

Pyrrhi filio, funditus victus, cum septem comitibus fugiens, non jam recuperandi regni spem, sed salutis latebras ac fugæ solitudines captat.

IV. Igitur Pyrrhus, in tanto fastigio regni collocatus, jam nec eo, ad quod votis perveniendum fuerat, contentus, Græciæ Asiæque regna meditatur. Neque illi major ex imperio quam ex bello voluptas erat, nec quisquam Pyrrhum, qua tulisset impetum, sustinere valuit. Sed, ut ad devincenda regna invictus habebatur, ita devictis acquisitisque celeriter carebat. Tanto melius studebat acquirere imperia quam retinere. Itaque, quum copias Chersoneson[1] transposuisset, legationibus Atheniensium et Achæorum Messeniorumque excipitur. Sed et Græcia omnis, admiratione nominis ejus, simul et rerum adversus Romanos Pœnosque gestarum gloria attonita, adventum ejus exspectabat. Primum illi bellum adversus Spartanos fuit: ubi, majore mulierum quam virorum virtute exceptus,

par Ptolémée, fils de Pyrrhus, il se sauve lui septième, et, perdant tout espoir de recouvrer son trône, il ne cherche plus qu'à mettre sa vie en sûreté et à fuir dans des lieux solitaires.

IV. Parvenu donc à ce degré de puissance, Pyrrhus ne se contente plus d'une grandeur qu'il aurait dû appeler de tous ses vœux; il aspire à régner sur la Grèce et sur l'Asie. La guerre, en effet, n'avait pas pour lui moins de charmes que le pouvoir, et jamais personne ne fut en état d'opposer une digue à son impétuosité. Mais s'il passait pour un conquérant irrésistible, il perdait promptement les royaumes qu'il avait gagnés par la victoire! Tant il mettait plus d'ardeur à conquérir qu'à conserver ses conquêtes. Lors donc qu'il eut fait passer ses troupes dans la péninsule, il fut accueilli par des députations d'Athènes, de l'Achaïe et de la Messénie. D'ailleurs, la Grèce entière, saisie d'admiration pour son nom, et étonnée de ses exploits glorieux contre Rome et Carthage, attendait son arrivée. Il porta d'abord ses armes contre Sparte. Dans cette guerre, il trouva plus de valeur dans les femmes que dans les hommes,

Ptolemæum filium et exercitus partem robustissimam amisit: quippe oppugnanti urbem ad tutelam patriæ tanta multitudo feminarum concurrit, ut non fortius victus quam verecundius recederet. Porro Ptolemæum, filium ejus, adeo strenuum et manu fortem fuisse tradunt, ut urbem Corcyram[1], cum sexagesimo ceperit; idem prœlio navali quinqueremem ex scapha cum septimo insiluerit, captamque tenuerit; in oppugnatione quoque Spartanorum, usque in mediam urbem equo procurrerit, ibique concursu multitudinis interfectus sit. Cujus corpus ut relatum patri est, dixisse Pyrrhum ferunt aliquanto tardius eum, quam timuerit ipse, vel temeritas ejus meruerit, occisum esse.

V. Repulsus a Spartanis, Pyrrhus Argos petit. Ibi, dum Antigonum in urbe clausum expugnare conatur, inter confertissimos violentissime dimicans, saxo de muris ictus occiditur[2]. Caput ejus Antigono refertur, qui, victoria mitius usus,

et il perdit Ptolémée, son fils, et ses meilleures troupes; car, comme il assiégeait la ville il accourut une telle multitude de femmes au secours de la patrie, qu'il se retira vaincu, moins par le courage de ses adversaires que par la honte. Or, son fils Ptolémée était, dit-on, si brave et si déterminé, qu'il prit la ville de Corcyre avec soixante hommes; que, dans un combat naval, il s'élança, avec sept compagnons, d'un esquif sur un vaisseau à cinq rangs de rames, s'en empara et en resta maître; enfin, au siége de Sparte, il poussa son cheval jusqu'au milieu de la ville, où il périt accablé par la multitude. Lorsqu'on rapporta son corps à Pyrrhus, on prétend que ce prince dit qu'il était mort bien plus tard qu'il ne l'avait craint lui-même, et que ne le méritait sa témérité.

V. Repoussé par les Spartiates, Pyrrhus marche contre Argos. Antigone s'y était enfermé; il tente de la forcer. Mais en combattant, avec le plus grand acharnement, au plus épais de la mêlée, il est tué d'une pierre qu'on lui lance du haut des murs. On porte sa tête à Antigone, qui, modéré dans la victoire,

filium ejus Helenum, cum Epirotis sibi deditum, in regnum remisit, eique insepulti patris ossa in patriam referenda tradidit.

Satis constans inter omnes auctores fama est, nullum nec ejus nec superioris ætatis regem comparandum Pyrrho fuisse ; raroque non inter reges tantum, verum etiam inter illustres viros, aut vitæ sanctioris aut justitiæ probatioris visum fuisse ; scientiam certe rei militaris in illo viro tantam fuisse, ut cum Lysimacho, Demetrio, Antigono, tantis regibus, bella gesserit, invictus semper fuerit ; Illyriorum quoque, Siculorum, Romanorumque et Carthaginiensium bellis, nunquam inferior[1], plerumque etiam victor exstiterit : qui patriam certe suam, angustam ignobilemque, fama rerum gestarum et claritate nominis sui toto orbe illustrem reddiderit.

renvoie Hélénus, son fils, avec les Épirotes qui s'étaient rendus, et lui donne les os de son père, qui étaient restés sans sépulture, pour les transporter dans sa patrie.

C'est une opinion bien établie chez tous les historiens, qu'on ne peut comparer à Pyrrhus aucun des rois de son siècle ni des précédents ; qu'il serait difficile de citer quelqu'un, non-seulement parmi les monarques, mais même parmi les hommes illustres, d'une vie plus pure et d'une équité plus éprouvée ; que du moins son habileté dans l'art militaire fut si grande, que dans les guerres qu'il fit contre des rois tels que Lysimaque, Démétrius et Antigone, il en sortit toujours vainqueur ; que dans celles qu'il soutint contre les Illyriens, les Siciliens, les Romains et les Carthaginois, il ne fut jamais vaincu, et que souvent même il remporta la victoire. Enfin on ne peut nier que, par le bruit de ses exploits et par la gloire de son nom, il n'ait rendu sa patrie, auparavant étroite et obscure, célèbre dans tout l'univers.

LIVRE XXVI.

I. Post mortem Pyrrhi, non in Macedonia tantum, verum etiam in Asia Græciaque magni bellorum motus fuere. Nam et Peloponnesii per proditionem Antigono traditi ; et variante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulæ civitates aut auxilium de Pyrrho speraverant, aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem jungebant, aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum provinciarum motum, Epiorum[1] quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur : a quo quum multi ex primoribus

I. Après la mort de Pyrrhus, il y eut de grands mouvements non-seulement dans la Macédoine, mais encore dans l'Asie et dans la Grèce. Car le Péloponèse fut livré à Antigone par trahison, et les différents peuples, remplis de douleur ou de joie, selon qu'ils avaient attendu du secours de Pyrrhus ou, redouté sa puissance, faisaient alliance avec Antigone, ou animés de haines mutuelles, couraient aux armes les uns contre les autres. Pendant le désordre et les troubles des provinces, Aristotime, le citoyen le plus considérable d'Élis, s'empare de cette ville, se saisit de la tyrannie, fait massacrer plusieurs

filium ejus Helenum, cum Epirotis sibi deditum, in regnum remisit, eique insepulti patris ossa in patriam referenda tradidit.

Satis constans inter omnes auctores fama est, nullum nec ejus nec superioris ætatis regem comparandum Pyrrho fuisse; raroque non inter reges tantum, verum etiam inter illustres viros, aut vitæ sanctioris aut justitiæ probatioris visum fuisse; scientiam certe rei militaris in illo viro tantam fuisse, ut cum Lysimacho, Demetrio, Antigono, tantis regibus, bella gesserit, invictus semper fuerit; Illyriorum quoque, Siculorum, Romanorumque et Carthaginiensium bellis, nunquam inferior[1], plerumque etiam victor exstiterit : qui patriam certe suam, angustam ignobilemque, fama rerum gestarum et claritate nominis sui toto orbe illustrem reddiderit.

renvoie Hélénus, son fils, avec les Épirotes qui s'étaient rendus, et lui donne les os de son père, qui étaient restés sans sépulture, pour les transporter dans sa patrie.

C'est une opinion bien établie chez tous les historiens, qu'on ne peut comparer à Pyrrhus aucun des rois de son siècle ni des précédents ; qu'il serait difficile de citer quelqu'un, non-seulement parmi les monarques, mais même parmi les hommes illustres, d'une vie plus pure et d'une équité plus éprouvée; que du moins son habileté dans l'art militaire fut si grande, que dans les guerres qu'il fit contre des rois tels que Lysimaque, Démétrius et Antigone, il en sortit toujours vainqueur; que dans celles qu'il soutint contre les Illyriens, les Siciliens, les Romains et les Carthaginois, il ne fut jamais vaincu, et que souvent même il remporta la victoire. Enfin on ne peut nier que, par le bruit de ses exploits et par la gloire de son nom, il n'ait rendu sa patrie, auparavant étroite et obscure, célèbre dans tout l'univers.

LIVRE XXVI.

I. Post mortem Pyrrhi, non in Macedonia tantum, verum etiam in Asia Græciaque magni bellorum motus fuere. Nam et Peloponnesii per proditionem Antigono traditi; et variante hominum partim dolore, partim gaudio, prout singulæ civitates aut auxilium de Pyrrho speraverant, aut metus sustinuerant, ita aut cum Antigono societatem jungebant, aut mutuis inter se odiis in bellum ruebant. Inter hunc turbatarum provinciarum motum, Epiorum[1] quoque urbs ab Aristotimo principe per tyrannidem occupatur : a quo quum multi ex primoribus

I. Après la mort de Pyrrhus, il y eut de grands mouvements non-seulement dans la Macédoine, mais encore dans l'Asie et dans la Grèce. Car le Péloponèse fut livré à Antigone par trahison, et les différents peuples, remplis de douleur ou de joie, selon qu'ils avaient attendu du secours de Pyrrhus ou, redouté sa puissance, faisaient alliance avec Antigone, ou animés de haines mutuelles, couraient aux armes les uns contre les autres. Pendant le désordre et les troubles des provinces, Aristotime, le citoyen le plus considérable d'Élis, s'empare de cette ville, se saisit de la tyrannie, fait massacrer plusieurs

occisi, plures in exsilium acti essent, Ætolis per legatos postulantibus conjuges liberosque exsulum redderet, primo negavit. Postea, quasi pœniteret, proficiscendi ad suos omnibus matronis potestatem dedit, diemque profectionis statuit. Illæ, quasi in perpetuum cum viris exsulaturæ, pretiosissima quæque auferentes, quum ad portam, quasi uno agmine profecturæ, convenissent, omnibus rebus exspoliatæ, in carcerem recluduntur, occisis prius in gremio matrum parvulis liberis, virginibusque ad stuprum direptis. Ad tam sævam dominationem stupentibus omnibus, princeps eorum Hellanicus, senex et liberis orbus, ut qui nec ætatis nec pignoris respectu timeret, contractos domum fidissimos amicorum in vindictam patriæ hortatur. Cunctantibus privato periculo publicum finire, et deliberandi spatium postulantibus, arcessitis servis, jubet obserari fores, tyrannoque nuntiari, mitteret qui

des principaux habitants, et en bannit un plus grand nombre. Les Étoliens lui envoyèrent des députés pour le prier de rendre aux exilés leurs femmes et leurs enfants; il refusa d'abord. Puis, comme s'il se fût repenti de son refus, il permit à toutes les femmes d'aller rejoindre leurs maris, et leur fixa le jour du départ. Celles-ci, s'imaginant qu'elles allaient passer le reste de leur vie en exil avec leurs époux, avaient pris tout ce qu'elles avaient de plus précieux et s'étaient réunies à la porte de la ville, comme pour partir toutes ensemble; alors le tyran ordonne qu'on les dépouille de tout, et qu'on les emprisonne, après avoir fait auparavant égorger les petits enfants sur le sein de leurs mères, et enlever les filles pour les violer. Une domination aussi barbare tenait toute la ville dans la stupeur; Hellanicus, le principal citoyen, vieux et sans enfants, et qui, par conséquent, n'avait à craindre ni pour ses jours, ni pour son sang, assemble dans sa maison ses plus fidèles amis, et les exhorte à délivrer la patrie. Ils balançaient à exposer leurs jours pour le salut commun, et ils demandaient du temps pour y penser. Alors il appelle ses esclaves, leur ordonne de fermer les portes, et d'avertir le tyran qu'il envoie

conjuratos apud se comprehenderet; objectans singulis, se, quia liberandæ patriæ auctor esse non possit, desertæ ultorem futurum. Tunc illi, ancipiti periculo circumventi, honestiorem viam eligentes, conjurant in tyranni necem; atque ita Aristotimus, quinto quam tyrannidem occupaverat mense, opprimitur.

II. Interea Antigonus, quum multiplici bello et Ptolemæi regis[1] et Spartanorum premeretur, novusque illi hostis Gallo-Græciæ exercitus affluxisset, in speciem castrorum parva manu adversus ceteros relicta, adversus Gallos totis viribus proficiscitur. Quibus cognitis, Galli, quum et ipsi se prœlio pararent, in auspicia pugnæ hostias cædunt; quarum extis quum magna cædes interitusque omnium prædiceretur, non in timorem, sed in furorem versi, sperantesque deorum minas expiari cæde suorum posse, conjuges et liberos suos trucidant, auspicia belli a parricidio

saisir des conspirateurs assemblés chez lui, leur disant à tous que, s'il ne peut être l'auteur de la délivrance de la patrie, il la vengera de l'abandon où ils la laissent. Placés entre deux périls, ils choisissent le parti le plus honorable, et conspirent la mort du tyran. Ainsi périt Aristotime, cinq mois après s'être emparé de la tyrannie.

II. Cependant Antigone, pressé tout à la fois par les armes de Ptolémée et par celles des Spartiates, et voyant s'avancer un nouvel ennemi du côté de la Gallo-Grèce, laisse un petit corps de troupes pour contenir les autres par l'apparence d'un camp, et marche contre les Gaulois avec toutes ses forces. A cette nouvelle, ceux-ci, de leur côté, se préparent au combat, en immolant des victimes pour avoir des présages; mais ayant lu dans leurs entrailles qu'on ferait d'eux une horrible boucherie, et qu'il n'en échapperait pas un seul, loin de s'en effrayer, ils sont saisis d'un accès de fureur, et, se flattant de détourner l'effet des menaces célestes par le sacrifice de leurs proches, ils égorgent leurs femmes et leurs enfants, et inaugurent la

incipientes. Tanta rabies feros animos invaserat, ut non parcerent ætati, cui etiam hostes pepercissent, bellumque internecivum cum liberis liberorumque matribus gererent, pro quibus bella suscipi solent. Itaque, quasi scelere vitam victoriamque redemissent, sicut erant cruenti ex recenti suorum cæde, in prœlium non meliore eventu quam omine proficiscuntur : siquidem pugnantes prius parricidiorum furiæ quam hostes circumvenere; obversantibusque ante oculos manibus interemptorum, omnes occidione cæsi. Tanta strages fuit, ut pariter cum hominibus dii consensisse in exitium parricidarum viderentur. Post hujus pugnæ[1] eventum, Ptolemæus et Spartani, victorem hostium exercitum declinantes, in tutiora se recipiunt. Antigonus quoque, ubi eorum discessum videt, recenti adhuc ex priori victoria militum ardore, bellum Atheniensibus infert,

guerre par des parricides. Telle était la rage qui s'était emparée de ces cœurs farouches, qu'ils n'épargnent pas un âge que l'ennemi même aurait respecté, et qu'ils font une guerre d'extermination à leurs enfants et aux mères de leurs enfants, ces êtres chéris pour lesquels on prend ordinairement les armes. Comme s'ils eussent par ce crime racheté leur vie et assuré leur victoire, les mains encore teintes du sang des leurs, ils marchent à un combat dont le succès ne devait pas être plus heureux que le présage. Car lorsqu'ils en viennent aux mains, ils sont entourés par les furies vengeresses des parricides, avant de l'être par l'ennemi; les mânes de ceux qu'ils ont égorgés s'offrent à leurs yeux, et ils sont tous taillés en pièces. Il s'en fit un tel carnage, que les dieux semblaient être d'intelligence avec les hommes pour exterminer ces parricides. Après l'issue de cette bataille, Ptolémée et les Spartiates, pour éviter l'armée victorieuse, se retirent et se mettent en sûreté. Antigone, de son côté, témoin de leur retraite, veut profiter de l'ardeur qu'inspire à ses troupes une victoire récente, et tourne ses armes contre Athènes.

In quo quum occupatus esset, interim Alexander, rex Epiri, ulcisci mortem patris Pyrrhi cupiens, fines Macedoniæ depopulatur. Adversus quem quum reversus a Græcia Antigonus esset, transitione militum destitutus, regnum Macedoniæ cum exercitu amittit. Hujus filius Demetrius, puer admodum, absente patre, reparato exercitu, non solum amissam Macedoniam recipit, verum etiam Epiri regno Alexandrum spoliat. Tanta vel mobilitas militum, vel fortunæ varietas erat, ut vicissim reges, nunc exsules, nunc reges viderentur.

III. Igitur Alexander, quum exsul ad Acarnanas confugisset, non minore Epirotarum desiderio quam sociorum auxilio in regnum restituitur. Per idem tempus rex Cyrenarum Magas decedit; qui ante infirmitatem Berenicen, unicam filiam, ad finienda cum Ptolemæo fratre[1] certamina, filio ejus desponderat. Sed, post mortem regis, mater virginis Arsinoe[2],

Dans le temps qu'il est occupé de cette guerre, Alexandre, roi d'Épire, voulant venger la mort de Pyrrhus, son père, ravage les frontières de la Macédoine. Antigone revient de la Grèce pour le repousser, mais, abandonné de ses soldats qui passent à l'ennemi, il perd à la fois la Macédoine et son armée. Son fils Démétrius, encore fort jeune, lève de nouvelles troupes en l'absence de son père, recouvre la Macédoine, et dépouille même Alexandre de l'Épire. Telle était alors l'inconstance des soldats, telles étaient les vicissitudes de la fortune, qu'on voyait les rois tour à tour ou sur le trône ou dans l'exil.

III. Aussi Alexandre, qui dans son exil s'était réfugié en Acarnanie, fut rétabli sur le trône d'Épire, autant par les vœux de ses peuples que par le secours de ses alliés. Dans le même temps mourut Magas, roi de Cyrène. Ce prince, avant sa maladie, avait fiancé Bérénice, sa fille unique, au fils de Ptolémée, son frère, pour terminer ses différends avec lui. Mais, après sa mort, Arsinoé, mère de la jeune fille,

ut invita se contractum matrimonium solveretur, misit qui ad nuptias virginis regnumque Cyrenarum Demetrium[1], fratrem regis Antigoni, a Macedonia arcesserent; qui et ipse ex filia Ptolemæi procreatus erat. Sed nec Demetrius moram fecit. Itaque quum, secundante vento, celeriter Cyrenas advolasset, fiducia pulchritudinis, qua nimis placere socrui cœperat, statim a principio superbus, regiæ familiæ militibusque impotens erat, studiumque placendi a virgine in matrem contulerat. Quæ res suspecta primo virgini, dein popularibus militibusque invisa fuit. Itaque, versis omnium animis in Ptolemæi filium, insidiæ Demetrio comparantur : cui, quum in lectum socrus concessisset, percussores immittuntur; sed Arsinoe, audita voce filiæ ad fores stantis et præcipientis ut matri parcerent, adulterum paullisper corpore suo texit.

voulant rompre un mariage conclu malgré elle, envoya chercher en Macédoine, pour lui donner Bérénice et le trône de Cyrène, Démétrius, frère d'Antigone, et né lui-même d'une fille de Ptolémée. Démétrius part sans délai, et, secondé par le vent, il vole à Cyrène; mais, dès son arrivée, fier de sa beauté, qui n'avait fait déjà que trop d'impression sur le cœur de sa belle-mère il traitait en despote la famille royale et les troupes, et il avait reporté son désir de plaire de la fille à la mère. Cette conduite fut d'abord suspecte à Bérénice; le peuple et l'armée en furent ensuite révoltés. Tous les cœurs se déclarèrent donc pour le fils de Ptolémée: on conspira contre Démétrius; et, dans le temps qu'il était au lit avec sa belle-mère, on envoya des assassins contre lui. Arsinoé, entendant la voix de sa fille, qui criait à la porte qu'on épargnât sa mère, couvrit quelque temps son amant de son propre corps.

Quo interfecto, Berenice et stuprum matris salva pietate ulta est, et in matrimonio sortiendo judicium patris secuta est.

Cependant Démétrius fut tué, et Bérénice, après avoir puni la passion criminelle de sa mère, sans manquer à la tendresse filiale, suivit dans le choix d'un époux les intentions de son père.

LIVRE XXVII.

I. Mortuo Syriæ rege Antiocho[1], quum in locum ejus filius Seleucus successisset, hortante matre Laodice, quæ prohibere debuerat, auspicia regni a parricidio cœpit: quippe Berenicen, novercam suam, sororem Ptolemæi, regis Ægypti, cum parvulo fratre ex ea suscepto interficit. Quo facinore perpetrato, et infamiæ maculam subiit, et Ptolemæi bello se implicuit. Porro Berenice, quum ad se interficiendam missos didicisset, Daphnæ[2] se claudit. Ubi quum

I. Après la mort d'Antiochus, roi de Syrie, Séleucus, son fils, qui lui succéda, inaugure son règne par un parricide, à l'instigation de Laodice, sa mère, qui aurait dû s'y opposer. Il fait assassiner Bérénice, sa belle-mère, sœur de Ptolémée, roi d'Égypte, et son frère encore en bas âge, qu'elle avait eu d'Antiochus. Cet attentat le couvrit d'infamie, et l'engagea dans une guerre contre Ptolémée. Lorsque Bérénice apprit qu'on avait envoyé des assassins pour la tuer, elle s'enferma dans Daphné. Quand les villes

obsideri eam cum parvulo filio nuntiatum Asiæ civitatibus esset, recordatione paternæ majorumque ejus dignitatis, casum tam indignæ fortunæ miserantes, auxilia ei omnes misere. Frater quoque Ptolemæus, periculo sororis exterritus, relicto regno, cum omnibus viribus advolat. Sed Berenice, ante adventum auxiliorum, quum vi expugnari non posset, dolo circumventa trucidatur. Indigna res omnibus visa. Itaque, quum universæ civitates quæ defecerant, ingentem classem comparassent, repente exemplo crudelitatis exterritæ, simul et in ultionem ejus, quam defensuri[1] erant, Ptolemæo se tradunt: qui, nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset. Tantum vel illi odium parricidiale scelus, vel huic favorem indigne peremptæ mors sororis attulerat.

II. Post discessum Ptolemæi, Seleucus, quum adversus

d'Asie surent qu'elle y était assiégée avec son jeune fils, le souvenir de la puissance de son père et de ses ancêtres les rendit sensibles à un sort aussi affreux, et elles lui envoyèrent toutes du secours. De son côté, son frère Ptolémée, effrayé du péril que courait sa sœur, quitte son royaume et vole à elle avec toutes ses forces; mais Bérénice, qu'on ne pouvait prendre par force, tombe dans un piége, et est égorgée avant l'arrivée des secours. Ce forfait excita une indignation générale. Toutes les villes qui s'étaient déclarées contre Séleucus, et qui avaient équipé une grande flotte, épouvantées de cet acte de barbarie, et voulant venger la mort d'une princesse qu'elles se proposaient de défendre, se mirent tout à coup entre les mains de Ptolémée; et ce prince se fût emparé de tous les États de Séleucus, si des troubles intérieurs ne l'eussent rappelé en Égypte. Tant l'un était devenu odieux par son parricide, et l'autre populaire depuis l'indigne meurtre de sa sœur.

II. Après la retraite de Ptolémée, Séleucus avait armé une puis-

civitates quæ defecerant, ingentem classem comparasset, repente, veluti diis ipsis parricidium vindicantibus, orta tempestate, classem naufragio amittit; nec quidquam illi ex tanto apparatu, præter nudum corpus et spiritum et paucos naufragii comites residuos fortuna fecit. Misera quidem res, sed optanda Seleuco fuit: siquidem civitates, quæ odio ejus ad Ptolemæum transierant, velut diis arbitris satisfactum sibi esset, repentina animorum mutatione in naufragii misericordiam versæ, imperio se ejus restituunt. Lætus igitur malis suis, et damnis ditior redditus, veluti par viribus, bellum Ptolemæo infert; sed, quasi ad ludibrium tantum fortunæ natus esset, nec propter aliud opes regni recepisset quam ut amitteret, victus prœlio, non multo quam post naufragium comitatior, trepidus Antiochiam confugit. Inde ad Antiochum fratrem litteras facit, quibus auxilium ejus implorat,

sante flotte pour châtier les villes révoltées; mais ses vaisseaux furent tout à coup submergés par une tempête, comme si les dieux eussent voulu venger eux-mêmes le parricide qu'il avait commis. La fortune ne lui laissa, d'un si grand déploiement de forces, que la vie et quelques compagnons avec lesquels il s'était échappé tout nu du naufrage. Ce malheur fut ce qui put lui arriver de plus heureux; car les villes que la haine contre lui avait engagées dans le parti de Ptolémée, se croyant suffisamment vengées par les dieux, et touchées de son naufrage, changèrent tout à coup de disposition, et se remirent sous son empire. Heureux donc de ses malheurs, et enrichi par ses pertes mêmes, il attaque Ptolémée, dont il croyait égaler la puissance; mais on eût dit qu'il n'était né que pour être le jouet de la fortune, et qu'il n'avait recouvré ses États que pour les perdre : il est battu, et il se réfugie tout tremblant à Antioche, avec aussi peu de monde qu'après son naufrage. De là il écrit à son frère Antiochus, pour implorer son secours,

oblata ei Asia, intra finem Tauri montis, in præmium latæ opis. Antiochus autem, quum esset annos quatuordecim natus, supra ætatem regni avidus, occasionem non tam pio animo, quam offerebatur, arripuit; sed latronis more totum fratri eripere cupiens, puer sceleratam virilemque sumit audaciam. Unde Hierax[1] est cognominatus, quia non hominis, sed accipitris ritu, in alienis eripiendis vitam sectaretur. Interea Ptolemæus Evergetes, quum Antiochum in auxilium Seleuco venire cognovisset, ne cum duobus uno tempore dimicaret, in annos decem cum Seleuco pacem facit; sed pax ab hoste data interpellatur a fratre, qui, conducto Gallorum mercenario exercitu, pro auxilio bellum, pro fratre hostem imploratus exhibuit. In eo prœlio[2] virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit; sed Galli, arbitrantes Seleucum in prœlio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi

lui offrant en récompense la partie de l'Asie qui est comprise dans la chaîne du mont Taurus. Antiochus, qui n'avait que quatorze ans, mais qui était d'une ambition au-dessus de son âge, ne reçut pas cette offre avec autant de loyauté qu'elle lui était faite; mais, en vrai brigand, il se propose de dépouiller totalement, son frère, montrant ainsi dans l'enfance même une audace et une scélératesse qu'on ne voit que dans l'âge mûr. C'est de là que lui vint le surnom d'Hiérax, parce que, moins homme qu'épervier, il ne cherchait sa vie que par la rapine. Cependant Ptolémée Évergète, instruit qu'Antiochus venait au secours de Séleucus, conclut avec ce dernier une paix de dix ans, pour ne pas avoir en même temps deux ennemis sur les bras; mais la paix accordée par un ennemi fut troublée par un frère. Antiochus prit des Gaulois à sa solde, et, au lieu du secours que Séleucus implorait, il lui apporta la guerre, et agit avec lui en ennemi, non en frère. Dans cette rencontre, la valeur des Gaulois lui assura la victoire; mais ces barbares, croyant que Séleucus avait péri dans l'action, tournèrent leurs armes contre lui-même, persuadés qu'il leur serait plus aisé de ravager

Asiam, si omnem stirpem regiam exstinxissent. Quod ubi sensit Antiochus, velut a prædonibus, auro se redimit, societatemque cum mercenariis suis jungit.

III. Interea rex Bithyniæ Eumenes[1], sparsis consumptisque fratribus bello intestinæ discordiæ, quasi vacantem Asiæ possessionem invasurus, victorem Antiochum Gallosque aggreditur. Nec difficile saucios adhuc ex superiore congressione, integer ipse viribus, superat. Ea namque tempestate omnia bella in exitium Asiæ gerebantur; uti quisque fortior fuisset, Asiam velut prædam occupabat. Seleucus et Antiochus fratres bellum propter Asiam gerebant; Ptolemæus, rex Ægypti, sub specie sororiæ ultionis, Asiæ inhiabat. Hinc Bithynus Eumenes, inde Galli, humiliorum semper mercenaria manus, Asiam depopulabantur; quum interea nemo defensor Asiæ inter tot prædones inveniebatur. Victo Antiocho, quum Eumenes majorem

l'Asie, après avoir éteint toute la race royale. Antiochus, s'apercevant de leur dessein, se rachète à prix d'argent, comme des mains de brigands, et de ses soldats mercenaires il en fait ses alliés.

III. Cependant Eumène, roi de Bithynie, voyant les forces des deux frères disséminées et épuisées par cette guerre intestine, songe à s'emparer de l'Asie comme si la possession en était vacante, et attaque Antiochus et les Gaulois, qui venaient de vaincre. Il n'eut pas de peine à triompher avec des troupes fraîches d'une armée qui n'était pas encore remise des fatigues de la dernière bataille. Toutes les guerres d'alors tendaient à la ruine de l'Asie; elle était comme la proie du plus fort. C'était pour la possession de l'Asie que les deux frères Séleucus et Antiochus se faisaient la guerre; c'était l'Asie que le roi d'Égypte, Ptolémée, convoitait, sous le prétexte de venger sa sœur. Elle était ravagée d'un côté par le roi de Bithynie, et de l'autre par les Gaulois, toujours à la solde des plus faibles; et contre tant de brigands, elle ne trouvait aucun défenseur. Lorsque, après la défaite d'Antiochus, Eumène se fut emparé

partem Asiæ occupasset, ne tunc quidem fratres, perdito præmio propter quod bellum gerebant, concordare potuerunt; sed, omisso externo hoste, in mutuum exitium bellum reparant. In eo Antiochus, denuo victus, multorum dierum fuga fatigatus, tandem ad socerum suum Ariamenem[1], regem Cappadociæ, pervehitur. A quo quum primum benigne exceptus esset, interjectis diebus cognito quod insidiæ sibi pararentur, salutem fuga quæsivit. Igitur quum profugo nusquam tutus locus esset, ad Ptolemæum hostem, cujus fidem tutiorem quam fratris existimabat, decurrit, memor vel quæ facturus fratri esset, vel quæ meruisset a fratre. Sed Ptolemæus, non amici debito quam hostis functus, servari eum arctissima custodia jubet. Hinc quoque Antiochus, opera cujusdam meretricis adjutus, quam familiarius noverat, deceptis custodibus elabitur, fugiensque a latronibus interficitur.

de la plus grande partie de l'Asie, quoique les deux frères eussent perdu ce qui devait être le prix de la guerre, ils ne purent encore s'entendre. Oubliant l'ennemi étranger, ils reprennent les armes pour s'entre-détruire. Antiochus fut encore battu; après plusieurs jours d'une fuite pénible, il arriva chez Ariamène, son beau-père, roi de Cappadoce. Il en fut d'abord bien reçu; mais averti, quelques jours après, qu'on lui tendait des embûches, il chercha son salut dans la fuite. Ne trouvant de sûreté nulle part, dans son exil, il se réfugia chez son ennemi Ptolémée, dans la foi duquel il avait plus de confiance que dans celle de son frère; car il se rappelait ce qu'il s'était proposé de faire lui-même à son frère, et ce qu'il devait justement en attendre. Mais Ptolémée, au lieu de le traiter en ami, le fait étroitement garder comme un ennemi. Antiochus, avec l'aide d'une courtisane, sa maîtresse, trompe ses gardes, se sauve, et est tué dans sa fuite par des voleurs.

Seleucus quoque iisdem ferme diebus, amisso regno[1], equo præcipitatus finitur. Sic fratres, quasi et germanis casibus, exsules ambo post regna, scelerum suorum pœnas luerunt.

A peu près dans le même temps, Séleucus perd ses États, et meurt d'une chute de cheval. C'est ainsi que ces deux frères, qui le furent même par le malheur, tous les deux fugitifs, après avoir régné tous deux, portèrent la peine de leurs crimes.

LIVRE XXVIII.

I. Olympias, Pyrrhi, Epirotæ regis, filia, amisso marito eodemque germano fratre, Alexandro, quum tutelam filiorum ex eo susceptorum, Pyrrhi et Ptolemæi, regnique administrationem in se recepisset, Ætolis partem Acarnaniæ, quam in portionem belli[1] pater pupillorum acceperat, eripere volentibus, ad regem Macedoniæ Demetrium[2] decurrit; eique, habenti uxorem Antiochi regis Syriæ sororem[3], filiam suam Phthiam in matrimonium tradit, ut auxilium, quod misericordia non poterat, jure cognationis obtineret. Fiunt igitur nuptiæ, quibus et novi

I. Olympias, fille de Pyrrhus, roi d'Épire, après la mort d'Alexandre, son époux et son frère, s'était chargée de la tutelle des deux princes Pyrrhus et Ptolémée, qu'elle avait eus de lui, et du gouvernement de l'État. Mais les Étoliens, voulant lui enlever la portion de l'Acarnanie, que le père de ses pupilles avait reçue pour la part qu'il avait prise à une guerre, elle s'adresse à Démétrius, roi de Macédoine, et quoique ce prince eût déjà pour femme la sœur d'Antiochus, roi de Syrie, elle lui donne en mariage sa fille Phthia, afin d'obtenir par la parenté un secours qu'il refusait à la pitié. On célèbre donc les noces; mais si Démétrius se fit des

matrimonii gratia acquiritur, et veteris offensa contrahitur. Nam prior uxor, velut matrimonio pulsa, sponte sua ad fratrem Antiochum discedit, eumque in mariti bellum impellit.

Acarnanes quoque, diffisi Epirotis, adversus Ætolos auxilium Romanorum implorantes, obtinuerunt a Romano senatu ut legati mitterentur, qui denuntiarent Ætolis præsidia ab urbibus Acarnaniæ deducerent, paterenturque esse liberos, qui soli quondam adversus Trojanos, auctores originis suæ, auxilia Græcis non miserint.

II. Sed Ætoli legationem Romanorum superbe audivere, Pœnos illis et Gallos, a quibus tot bellis occidione cæsi sint, exprobrantes, dicentesque prius illis portas adversus Carthaginienses aperiendas, quas clauserit metus Punici belli, quam in Græciam arma transferenda. Meminisse deinde jubent qui quibus minentur. Adversus Gallos urbem eos suam tueri non potuisse; captamque non ferro defen-

amis par ce second mariage, il s'attira des ennemis par la dissolution du premier. En effet, la sœur d'Antiochus, se regardant comme répudiée, se retire d'elle-même auprès de son frère, et l'engage à faire la guerre à son mari.

Les Acarnaniens, de leur côté, ayant peu de confiance dans les Épirotes, implorent le secours des Romains contre les Étoliens, et obtiennent du sénat qu'il envoie des ambassadeurs pour ordonner à ces derniers de retirer leurs garnisons des villes de l'Acarnanie, et de respecter la liberté d'un peuple, qui, seul, n'avait point envoyé autrefois de secours aux Grecs contre les Troyens, auxquels les Romains devaient leur origine.

II. Mais les Étoliens reçoivent avec hauteur les députés de Rome; ils leur reprochent d'un ton insultant d'avoir été mille fois taillés en pièces par les Carthaginois et les Gaulois; ils leur disent qu'ils devaient ouvrir leurs portes, que la crainte des Carthaginois tenait fermées, avant de tourner leurs armes contre la Grèce. Puis ils les invitent à ne pas oublier qui ils sont, et qui ils osent menacer; eux qui, contre les Gaulois, n'avaient pu défendre leur ville et qui, lorsqu'elle avait été prise,

disse, sed auro redemisse: quam gentem se aliquanto majore manu Græciam ingressam, non solum nullis externis viribus, sed ne domesticis quidem totis adjutos, universam delesse; sedemque sepulcris eorum præbuisse, quam illi urbibus imperioque suo proposuerant. Contra Italiam, trepidis ex recenti urbis suæ incendio Romanis, universam ferme a Gallis occupatam. Prius igitur illis Gallos Italia pellendos quam minentur Ætolis, priusque sua defendenda quam aliena appetenda. Quos autem homines Romanos esse? Nempe pastores, qui latrocinio justis dominis ademptum solum teneant; qui uxores, quum propter originis dehonestamenta non invenirent, vi publica rapuerint; qui denique urbem ipsam parricidio condiderint, murorumque fundamenta fraterno sanguine adsperserint[1]. Ætolos autem principes Græciæ semper fuisse; et, sicut dignitate, ita et virtute ceteris præstitisse;

l'avaient rachetée au prix de l'or, au lieu de la leur arracher par le fer; tandis qu'eux-mêmes, quand les Gaulois avaient pénétré dans la Grèce avec des forces bien plus considérables, ils avaient détruit complétement leur armée, sans avoir eu besoin pour cela de secours étrangers, sans avoir même employé toutes leurs forces, et ils leur avaient donné pour tombeaux la place où les Gaulois s'étaient proposé de bâtir des villes et d'élever leur empire. Au contraire, l'Italie, grâce à l'épouvante qu'avait jetée dans le cœur des Romains l'incendie récent de leur ville, avait été occupée presque tout entière par les Gaulois. Ils devaient donc chasser les Gaulois de l'Italie avant de menacer les Étoliens, et défendre leurs biens avant de convoiter ceux d'autrui. D'ailleurs, qu'était-ce que les Romains? Des pâtres qui occupaient un terrain qu'ils avaient enlevé comme des brigands aux maîtres légitimes; qui, ne trouvant point de femmes à cause de l'ignominie de leur origine, en avaient enlevé par une violence publique, qui, enfin, avaient fondé leur ville même par un parricide, et arrosé du sang d'un frère les fondations de leurs murailles. Les Étoliens, au contraire, avaient toujours tenu le premier rang parmi les Grecs, qu'ils surpassaient tous en valeur comme en dignité;

solos denique esse, qui Macedonas, imperio terrarum florentes, semper contempserint; qui Philippum regem non timuerint; qui Alexandri Magni, post Persas Indosque devictos, quum omnes nomen ejus horrerent, edicta spreverint[1]. Monere igitur se Romanos, contenti sint fortuna præsenti, nec provocent arma, quibus et Gallos cæsos et Macedonas contemptos videant. Sic dimissa legatione Romanorum, ne fortius locuti quam fecisse viderentur, fines Epiri regni et Acarnaniæ depopulantur.

III. Jam Olympias filiis regna tradiderat, et in locum Pyrrhi fratris defuncti Ptolemæus successerat : qui, quum hostibus instructo exercitu obvius processisset, infirmitate correptus, in itinere decedit. Olympias quoque non magno post tempore gemino funerum vulnere afflicta, ægrum spiritum trahens, non diu filiis supervixit. Quum ex gente regia sola Nereis virgo cum Laodamia sorore superesset, Nereis nubit Geloni, Siciliæ regis filio[2]; Laodamia autem, quum in aram Dianæ confugisset, concursu populi interficitur. Quod facinus dii immortales assiduis cladibus gentis et prope interitu totius populi vindicaverunt. Nam, sterilitatem famemque passi, et intestina discordia vexati, externis ad postremum bellis pæne consumpti sunt; Miloque, Laodamiæ percussor, in furorem versus, nunc ferro, nunc saxo, in summa dentibus laceratis visceribus, duodecima die interiit.

His in Epiro gestis, interim in Macedonia Demetrius rex, relicto filio Philippo, parvulo admodum, decedit[1] : cui Antigonus tutor datus, accepta in matrimonium matre pupilli, regem se constitui laborabat. Interjecto deinde tempore, quum seditione minaci Macedonum clausus in regia teneretur, in publicum sine satellitibus procedit, projectoque in vulgus diademate ac purpura, dare hæc eos alteri jubet, qui aut imperare illis nesciat, aut cui parere ipsi sciant;

ils étaient enfin les seuls qui eussent toujours bravé les Macédoniens, maîtres de l'univers; qui n'eussent jamais craint le roi Philippe, et qui, après la conquête de la Perse et de l'Inde par Alexandre le Grand, lorsque son nom était l'effroi des nations, n'eussent jamais tenu compte de ses édits. Ils conseillaient donc aux Romains de se contenter de leur fortune présente, et de ne pas attirer sur eux les armes d'un peuple, qui, comme ils le voyaient, avait taillé en pièces les Gaulois et bravé les Macédoniens. Après avoir ainsi congédié les ambassadeurs romains, ne voulant point paraître plus courageux en paroles qu'en actions, ils ravagent les frontières de l'Épire et de l'Acarnanie.

III. Olympias avait déjà remis le gouvernement à ses fils, et Ptolémée avait succédé à son frère Pyrrhus, que la mort avait enlevé. Le nouveau roi, allant au-devant de l'ennemi avec son armée en ordre de bataille, tombe malade et meurt en route. Olympias aussi, accablée de la perte de ses deux enfants, ne fait plus que languir et suit de près ses deux fils. Il ne restait plus du sang royal que deux filles, Néréis et Laodamie : Néréis est mariée à Gélon, fils du roi de Sicile; et Laodamie, s'étant réfugiée, dans une sédition, sur l'autel de Diane, est massacrée par le peuple. Les dieux vengèrent cet attentat par des désastres continuels et par la ruine presque entière de la nation, qui, après avoir essuyé la stérilité et la famine, fut en proie aux dissensions intestines, et faillit enfin être détruite par les armes étrangères. Milon, l'assassin de Laodamie, saisi d'une folie furieuse, après s'être meurtri, tantôt avec le fer, tantôt avec un caillou, se déchira enfin les entrailles de ses propres dents, et mourut au bout de douze jours.

Tandis que ceci se passait en Épire, Démétrius, roi de Macédoine, meurt et laisse son fils Philippe encore enfant. Antigone, tuteur du pupille, en épouse la mère, et travaille à se faire roi. Quelque temps après, les Macédoniens se soulèvent, menacent, et l'assiégent dans son palais. Antigone sort et s'avance sans gardes : il jette le diadème et la pourpre au milieu du peuple, et lui dit de donner ces ornements à quelqu'un qui ne sache point le gouverner, ou à qui ils sachent obéir eux-mêmes;

se adhuc invidiosum illud regnum, non voluptatibus, sed laboribus ac periculis sentire. Commemorat deinde beneficia sua : ut defectionem sociorum vindicaverit; ut Dardanos Thessalosque, exsultantes morte Demetrii regis, compescuerit; ut denique dignitatem Macedonum non solum defenderit, verum etiam auxerit. Quorum si illos pœniteat, deponere se imperium, et reddere illis munus suum; quia regem quærant, cui imperent. Quum populus, pudore motus, recipere eum regnum juberet, tandiu recusavit, quoad seditionis auctores supplicio traderentur.

IV. Post hæc bellum Spartanis infert [1], qui soli, Philippi Alexandrique bellis, et imperium Macedonum, et omnibus metuenda arma contempserant. Inter duas nobilissimas gentes bellum summis utrinque viribus fuit, quum hi pro vetere Macedonum gloria, illi non solum pro illibata libertate, sed etiam pro salute certarent. Victi [2] Lacedæmonii, non ipsi tantum, sed etiam conjuges liberique, magno animo fortunam tulere.

que, pour lui, loin d'avoir jusqu'alors goûté les douceurs de cette royauté si enviée, il n'en a connu que les peines et les dangers. Il leur rappelle ensuite ses services : comment il a puni la défection de leurs alliés; comment il a réprimé la joie insolente des Dardaniens et des Thessaliens, à la mort de Démétrius; comment enfin il a non-seulement soutenu, mais accru la dignité de la Macédoine. S'ils en sont fâchés, il dépose le sceptre et leur rend ce qu'il tient d'eux; puisqu'ils veulent un roi, qu'ils puissent gouverner. Alors le peuple, confus, le prie de reprendre l'autorité; mais il refuse jusqu'à ce que les auteurs de la sédition aient été livrés au supplice.

IV. Il attaque ensuite les Spartiates, qui seuls, dans les guerres de Philippe et d'Alexandre, avaient bravé la puissance des Macédoniens et la terreur que leurs armes inspiraient partout. Ces deux peuples fameux déployèrent à l'envi dans cette guerre leurs forces les plus grandes : les uns combattaient pour la gloire antique de leur nom; les autres, non-seulement pour leur liberté, jusqu'alors intacte, mais encore pour leur salut. Vaincus, les Spartiates, supportèrent leur malheur, eux, leurs femmes et leurs enfants, avec une grande fermeté.

Nemo quippe in acie saluti pepercit; nulla amissum conjugem flevit; filiorum mortem senes laudabant; patribus acie cæsis filii gratulabantur; suam vicem omnes dolebant, quod non ipsi pro patriæ libertate cecidissent. Patentibus omnes domibus saucios excipiebant, vulnera curabant, lassos reficiebant. Inter hæc nullus in urbe strepitus, nulla trepidatio; magisque omnes publicam quam privatam fortunam lugebant. Inter hæc Cleomenes rex, post multas hostium cædes, toto corpore suo pariter et hostium cruore madens, supervenit; ingressusque urbem, non humi consedit, non cibum aut potum poposcit, non denique armorum onus deposuit; sed acclinis parieti, quum quatuor millia sola ex pugna superfuisse conspexisset, hortatur, ut se ad meliora reipublicæ tempora reservarent. Tum cum conjuge et liberis Ægyptum ad Ptolemæum proficiscitur; a quo honorifice susceptus, diu in summa dignatione regis vixit. Postremo,

Car aucun d'entre eux, dans le combat, ne ménagea sa vie; aucune femme ne pleura la perte de son mari; les vieillards vantaient la mort de leurs enfants; les enfants enviaient le bonheur de leurs pères tombés les armes à la main; ils se regardaient tous comme malheureux de n'avoir pas péri pour la liberté de la patrie. Toutes les maisons étaient ouvertes pour recevoir les blessés; on pansait leurs plaies, on procurait des rafraîchissements à ceux que la fatigue avait abattus. Cependant nul bruit, nulle agitation dans la ville; chacun pleurait plus le malheur public que ses pertes particulières. Sur ces entrefaites, le roi Cléomène, après avoir fait un horrible massacre des ennemis, arrive tout trempé de leur sang et du sien. Il entre dans la ville, et sans s'asseoir à terre, sans demander ni nourriture ni boisson, sans déposer enfin le poids de ses armes, il s'appuie contre un mur, et voyant qu'il ne lui est resté de son armée que quatre mille hommes, il exhorte ceux-ci à se réserver pour leur patrie pour des temps plus heureux. Il part ensuite avec sa femme et ses enfants pour se rendre en Égypte, à la cour de Ptolémée, qui lui fait un accueil honorable, et près duquel il vécut longtemps dans la plus haute considération. Mais,

post Ptolemæi mortem, a filio[1] ejus cum omni familia interficitur. Antigonus autem, cæsis occidione Spartanis, fortunam tantæ urbis miseratus, a direptione milites prohibuit, veniamque his qui superfuerant dedit, præfatus bellum se cum Cleomene, non cum Spartanis habuisse, cujus fuga omnis ira sua finita sit; nec minori sibi gloriæ fore, si ab eo servata Lacedæmon, a quo solo capta sit, proderetur. Parcere igitur se solo urbis ac tectis, quoniam homines, quibus parceret, non superfuissent. Nec multo post ipse decedit[2], regnumque Philippo pupillo, annos quatuordecim nato, tradidit.

après la mort de Ptolémée, le fils de ce prince le fait périr avec toute sa famille. Quant à Antigone, après avoir taillé en pièces les Spartiates, touché de la fortune d'une république si puissante, il préserva leur ville du pillage, et fit grâce à ceux qui avaient survécu à la défaite, après avoir dit que c'était à Cléomène, et non aux Spartiates, qu'il avait fait la guerre; que la fuite de cet ennemi avait apaisé complétement sa colère, et qu'il lui serait aussi glorieux dans les siècles futurs d'avoir conservé Lacédémone que d'avoir été le seul qui l'eût prise: qu'il épargnait donc le sol de la ville et ses maisons, puisqu'il n'était point resté d'habitants à qui il pût faire grâce. Il mourut lui-même peu de temps après, et laissa la couronne à Philippe, son pupille, âgé de quatorze ans.

LIVRE XXIX.

I. Iisdem ferme temporibus, prope universi orbis imperia nova regum successione mutata sunt. Nam et in Macedonia Philippus, mortuo Antigono, tutore eodemque vitrico, annorum quatuordecim, regnum suscepit; et in Asia, interfecto Seleuco[1], impubes adhuc rex Antiochus constitutus est. Cappadociæ quoque regnum Ariarathi, puero admodum, pater ipse tradiderat; Ægyptum, patre ac matre interfectis, occupaverat Ptolemæus, cui ex facinoris crimine cognomentum Philopator[2] fuit. Sed et Spartani in locum Cleomenis suffecerunt Lycurgum.

I. Vers le même temps, presque tous les États de l'univers passèrent par succession dans des mains nouvelles. Dans la Macédoine, Philippe, après la mort d'Antigone, son tuteur et son beau-père, prit les rênes du gouvernement; il n'avait que quatorze ans. En Asie, Séleucus ayant été tué, on créa roi Antiochus, encore enfant. Le roi de Cappadoce avait remis lui-même le sceptre à Ariarathe, son fils, encore enfant. En Égypte, Ptolémée s'était emparé du trône, après avoir tué son père et sa mère, crime qui lui valut le surnom de Philopator. Sparte aussi substitua Lycurgue à Cléomène.

Et, ne qua temporibus mutatio deesset, apud Carthaginienses quoque ætate immatura[1] dux Hannibal constituitur, non penuria seniorum, sed odio Romanorum, quo imbutum eum a pueritia sciebant : fatale non tam Romanis, quam ipsi Africæ malum. His regibus pueris etsi nulli senioris ætatis rectores erant, tamen in suorum quisque[2] majorum vestigia intentis magna indoles virtutis enituit. Solus Ptolemæus, sicut scelestus in occupando regno, ita et segnis in administrando fuit. Philippum Dardani, ceterique omnes finitimi populi, quibus velut immortale odium cum Macedonum regibus erat, contemptu ætatis assidue lacessebant. Contra ille, submotis hostibus, non contentus sua defendisse, ultro etiam Ætolis bellum inferre gestiebat.

II. Quæ agitantem illum Demetrius[3], rex Illyriorum, nuper a Paulo, Romano consule, victus, supplicibus precibus aggreditur, injuriam Romanorum querens, qui non contenti

Et, afin que la révolution fût universelle, les Carthaginois élevèrent Annibal au généralat avant l'âge fixé par les lois : non pas qu'ils manquassent de chefs plus âgés, mais en haine du nom romain, haine, dans laquelle ils le savaient nourri depuis son enfance. Ce fut un malheur moins grand pour Rome que pour l'Afrique elle-même. Ces jeunes rois, quoique sans régents d'un âge plus avancé qu'eux, s'appliquèrent à marcher, chacun en particulier, sur les traces de leurs ancêtres, et firent paraître d'heureuses dispositions. Seul, Ptolémée montra autant d'indolence dans l'administration de son royaume qu'il avait déployé de scélératesse pour s'en emparer. Les Dardaniens, et tous les autres peuples voisins, éternels ennemis des rois de Macédoine, méprisant la jeunesse de Philippe, ne cessaient de le harceler. Mais il les repoussa, et, non content de défendre ses frontières, il brûlait encore d'attaquer les Étoliens.

II. Il était occupé de ce projet, lorsque Démétrius, roi d'Illyrie, nouvellement défait par le consul romain Paul-Emile, vint le supplier instamment de le venger de l'injustice des Romains, qui, ne

Italiæ terminis, imperium spe improba totius orbis amplexi, bellum cum omnibus regibus gerant. Sic illos Siciliæ, sic Sardiniæ Hispaniæque, sic denique totius Africæ imperium affectantes, bellum cum Pœnis et Hannibale suscepisse ; sibi quoque non aliam ob causam, quam quod Italiæ finitimus videbatur, bellum illatum : quasi nefas esset aliquem regem juxta imperii eorum terminos esse. Sed et ipsi cavendum esse exemplum, cujus quanto promptius nobiliusque sit regnum, tanto sit Romanos acriores hostes habiturus[1]. Super hæc cedere se illi regno, quod Romani occupaverint, profitetur ; gratius habiturus, si in possessione imperii sui socium potius quam hostes videret. Hujuscemodi oratione impulit Philippum, ut, omissis Ætolis, bellum Romanis inferret, minus negotii existimantem, quod jam victos ab Hannibale apud Trasimenum lacum[2] audierat. Itaque, ne eodem tempore multis bellis distineretur, pacem cum Ætolis facit, non quasi alio

se bornant point à l'Italie, portent leur cupidité insatiable sur l'empire de l'univers, et en attaquent tous les rois. C'était ainsi que pour subjuguer la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et toute l'Afrique, ils avaient entrepris la guerre contre Annibal et les Carthaginois. Ils n'avaient non plus tourné leurs armes contre lui que parce que ses États confinaient à l'Italie, comme si c'était un sacrilége pour un roi d'être leur voisin. Cet exemple devait l'avertir lui-même que la Macédoine, étant plus à leur portée et plus célèbre, trouverait en eux des ennemis d'autant plus acharnés. D'ailleurs, il lui promet de lui céder ses États qui avaient été envahis par les Romains, aimant mieux les voir entre les mains d'un allié qu'entre celles d'un ennemi. Démétrius, par ces discours, détermine Philippe à laisser les Étoliens, et à tourner ses armes contre les Romains. Le roi de Macédoine crut qu'il lui serait d'autant plus aisé de les vaincre, qu'il venait d'apprendre qu'Annibal les avait défaits au lac de Trasimène. Aussi pour n'être point occupé en même temps de différentes guerres, il fait la paix avec les Étoliens, comme s'il se fût proposé, non

bellum translaturus, sed ut Græciæ quieti consulturus, quam nunquam in majori periculo fuisse affirmabat : siquidem consurgentibus ab Occidente novis Pœnorum et Romanorum imperiis, quibus una hæc a Græcia atque Asia sit mora, dum inter se bello discrimen imperii faciunt : ceterum statim victoribus transitum in Orientem fore[1].

III. Videre se itaque ait consurgentem in Italia nubem illam trucis et cruenti belli; videre tonantem ac fulminantem ab occasu procellam, quam in quascumque terrarum partes victoriæ tempestas detulerit, magno cruoris imbre omnia fœdaturam. Frequenter Græciam ingentes motus passam, nunc Persarum, nunc Gallorum, nunc Macedonum[2] bellis ; sed omnia illa levia fuisse existimaturos, si ea quæ nunc in Italia concurrat manus, extra terram illam se effuderit. Cernere se quam cruenta et sanguinaria inter se bella utrique populi, et viribus copiarum et ducum artibus, gerant : quæ rabies finiri solo partis alterius interitu, sine

de porter ses armes ailleurs, mais de pourvoir au repos de la Grèce, qu'il assurait n'avoir jamais été en plus grand danger; car il s'élevait dans l'Occident deux puissances nouvelles, Rome et Carthage, qui n'avaient différé leurs entreprises contre la Grèce et l'Asie qu'à cause des guerres qu'elles se faisaient pour l'empire; mais celui des deux peuples qui serait victorieux passerait aussitôt en Orient.

III. Il ajoutait qu'il voyait se lever dans l'Italie une nue qui portait dans ses flancs une guerre terrible et sanglante; qu'il entendait du côté de l'Occident gronder et éclater un orage qui, quelque part que le poussât le souffle de la victoire, rougirait la terre d'une horrible pluie de sang. Souvent la Grèce avait été violemment ébranlée par les Perses, par les Gaulois et par les Macédoniens; mais on sentirait que toutes ces secousses avaient été légères, si les forces qui étaient maintenant aux prises en Italie venaient à se répandre hors de ses limites. Il voyait combien, par le nombre des troupes et les talents des généraux, était cruelle et sanglante la guerre que se faisaient ces deux peuples. C'était une rage qui ne pouvait s'apaiser par la ruine seule de l'un

ruina finitimorum, non possit. Feros igitur animos victorum minus quidem Macedoniæ quam Græciæ timendos, quia et remotior, et in vindictam sui robustior sit; scire tamen se eos, qui tantis viribus concurrant, non contentos hoc fine victoriæ fore; metuendumque sibi quoque certamen eorum qui superiores exstiterint. Hoc prætextu finito cum Ætolis bello, nihil aliud quam Pœnorum Romanorumque bella respiciens, singulorum vires perpendebat. Sed nec Romani, tametsi Pœni et Hannibal in cervicibus erant, soluti metu Macedonico videbantur; quippe terrebat eos et vetus Macedonum virtus, et devicti Orientis gloria, et Philippus studio Alexandri æmulationis incensus, quem promptum in bella industriumque cognoverant.

IV. Igitur Philippus, quum iterato prœlio[1] victos a Pœnis Romanos didicisset, aperte hostem se his professus, naves, quibus in Italiam exercitum trajiceret, fabricare cœpit. Legatum deinde ad Hannibalem,

des deux partis, sans entraîner celle des voisins. Or la Macédoine avait moins à craindre que la Grèce de la valeur féroce des vainqueurs, car elle était plus éloignée et plus en état de se défendre; mais il savait pourtant que les puissances qui se combattaient avec tant de fureur ne borneraient pas là leur victoire, et il avait à craindre aussi lui-même les armes du plus fort. Philippe finit sous ce prétexte la guerre avec les Étoliens, et, ne s'occupant plus que de la lutte des Carthaginois et des Romains, il pesait les forces des uns et des autres. Les Romains, de leur côté, quoique Annibal et les Carthaginois les tinssent en échec, ne paraissaient pas non plus sans crainte de la part des Macédoniens; ils étaient alarmés de l'ancienne bravoure de ce peuple, de la gloire qu'il s'était acquise en subjuguant l'Orient, et du violent désir qu'avait Philippe de marcher sur les traces d'Alexandre; ils connaissaient d'ailleurs sa passion et ses talents pour la guerre.

IV. Philippe, ayant donc appris que les Romains avaient perdu une seconde bataille contre les Carthaginois, se déclara ouvertement leur ennemi, et fit construire des vaisseaux pour transporter ses troupes en Italie. Il envoya ensuite à Annibal

jungendæ societatis gratia, cum epistolis mittit; qui comprehensus, et ad senatum perductus, incolumis dimissus est, non in honorem regis, sed ne, dubius adhuc, indubitatus hostis redderetur. Postea vero, quum Romanis nuntiatum esset in Italiam Philippum copias trajecturum, Lævinum prætorem cum instructis navibus ad prohibendum transitum mittunt. Qui quum in Græciam trajecisset[1], multis promissis impellit Ætolos bellum adversus Philippum suscipere. Philippus quoque Achæos in Romanorum bella sollicitat. Interea et Dardani Macedoniæ fines vastare cœperunt, abductisque viginti millibus captivorum, Philippum a Romano bello ad tuendum regnum revocaverunt. Dum hæc aguntur, Lævinus prætor[2], juncta cum Attalo rege societate, Græciam populatur. Quibus cladibus perculsæ civitates, auxilium petentes, Philippum legationibus fatigant; necnon et Illyriorum reges[3], lateri ejus hærentes, assiduis precibus

un député, avec des lettres, pour contracter une alliance. Le député fut pris et conduit au sénat, qui le renvoya sans le maltraiter, non en considération de son maître, mais pour ne pas faire d'un ennemi douteux un ennemi déclaré. Mais, informés ensuite que Philippe allait faire passer des troupes en Italie, les Romains envoyèrent le préteur Lévinus avec une flotte pour lui fermer le passage. Celui-ci, arrivé en Grèce, engage à force de promesses les Étoliens à faire la guerre à Philippe, qui, de son côté, sollicite les Achéens à se déclarer contre les Romains. Cependant les Dardaniens dévastent les frontières de la Macédoine, y font vingt mille prisonniers, et obligent Philippe d'abandonner les Romains pour courir au secours de ses États. Sur ces entrefaites, le préteur Lévinus, qui avait fait alliance avec Attale, ravage la Grèce. Les villes, atteintes par ces désastres, accablent Philippe de députations pour lui demander du secours; d'un autre côté, les rois d'Illyrie, attachés à sa suite, le conjuraient incessamment

promissa exigebant. Super hæc vastati Macedones ultionem flagitabant. Quibus tot tantisque rebus obsessus, cui rei primum occurreret, ambigebat : omnibus tamen propediem auxilia se missurum pollicetur; non quia facere posset quæ promittebat, sed ut spe impletos in societatis jure retineret. Prima tamen illi expeditio adversus Dardanos fuit, qui, absentiam ejus aucupantes, majore belli mole Macedoniæ imminebant. Cum Romanis quoque pacem facit[1], contentis interim bellum Macedonicum distulisse; Philopœmeni, Achæorum duci, quem ad Romanos sociorum animos sollicitare didicerat, insidias prætendit. Quibus ille cognitis vitatisque, discedere ab eo Achæos auctoritate sua coegit[2].

de tenir sa promesse. D'ailleurs, la Macédoine ravagée le pressait de la venger. Assiégé par tant d'embarras, il ne savait à quel mal il devait d'abord remédier : il promet cependant à tous de prochains secours; non qu'il pût effectuer ses promesses, mais pour les retenir dans les liens de son alliance en les remplissant d'espoir. Il commence néanmoins par attaquer les Dardaniens, qui, épiant le moment où il s'éloignerait, menaçaient la Macédoine avec des forces considérables. Il fait aussi la paix avec les Romains, satisfaits pour le moment d'ajourner la guerre de Macédoine; et, averti que Philopémen, général des Achéens, travaillait à lui débaucher ses alliés pour les attirer dans le parti de Rome, il lui tend des embûches. Mais celui-ci en fut instruit, les évita, et, par son autorité, détermina les Achéens à se détacher de l'alliance de Philippe.

LIVRE XXX.

I. Philippo in Macedonia magnis rebus intento, in Ægypto Ptolemæi diversi mores erant : quippe regno parricidio parto, et ad necem utriusque parentis cæde etiam fratris[1] adstructa, velut rebus feliciter gestis, luxuriæ se tradiderat; regisque mores omnis secuta regia erat. Itaque non amici tantum præfectique, verum etiam omnis exercitus, depositis militiæ studiis, otio ac desidia corrupti marcebant. Quibus rebus cognitis, Antiochus, rex Syriæ, veteri inter se regnorum odio stimulante,

I. Tandis qu'en Macédoine Philippe était occupé de grandes choses, en Égypte la conduite de Ptolémée était bien différente. Ce prince, parvenu au trône par un parricide, après avoir ajouté aux meurtres de son père et de sa mère l'assassinat de son frère, s'était livré, comme après d'heureux exploits, à la mollesse; et toute la cour avait suivi l'exemple du roi. Aussi non-seulement ses favoris et ses officiers, mais encore tous ses soldats, perdant le goût de leur métier, croupissaient dans l'oisiveté et la paresse. Instruit de cet état de choses, Antiochus, roi de Syrie, qu'aiguillonnait la haine qui existait depuis longtemps entre les deux royaumes,

repentino bello multas urbes ejus oppressit, ipsamque Ægyptum aggreditur. Trepidare igitur Ptolemæus; legationibus missis, quoad vires pararet, morari Antiochum. Magno deinde in Græcia exercitu conducto, secundum prœlium facit[1]; spoliassetque regno Antiochum, si fortunam virtute juvisset. Sed contentus recuperatione urbium quas amiserat, facta pace, avide materiam quietis arripuit; revolutusque in luxuriam, occisa Eurydice[2] uxore eademque sorore sua, Agathocliæ meretricis illecebris capitur. Atque ita, omnem magnitudinem nominis ac majestatis oblitus, noctes in stupris, dies in conviviis consumit. Adduntur instrumenta luxuriæ, tympana et crepundia; nec[3] jam spectator rex, sed magister nequitiæ, nervorum oblectamenta modulatur. Hæc primo laborantis regiæ tacitæ pestes et occultæ fuere.

II. Deinde, crescente licentia, jam nec parietibus regiæ domus contineri meretricis audacia potest :

prend tout à coup les armes, s'empare à l'improviste de plusieurs villes de son rival, et fond sur l'Égypte même. Ptolémée, effrayé, envoie des députés à Antiochus pour l'amuser et se donner le temps de ramasser des forces. Puis, lorsqu'il eut levé en Grèce une nombreuse armée de mercenaires, il donne une bataille qu'il gagne ; et il eût dépouillé Antiochus de ses États, si sa valeur eût secondé sa fortune. Mais satisfait d'avoir recouvré les villes qu'il avait perdues, il conclut la paix et saisit avec empressement l'occasion de se reposer. Il se replonge dans la débauche, fait mourir Eurydice, sa femme, qui était en même temps sa sœur, et se laisse prendre aux attraits de la courtisane Agathoclie. Oubliant alors la grandeur de son nom et de son rang, il passe les nuits dans d'infâmes voluptés et les jours dans les festins. Il joint à ces amusements le son des tambourins et des sistres pour exciter au plaisir. Ne se contentant plus d'être simple spectateur de ces jeux, il s'érige lui-même en professeur de débauche, et joue de ces instruments voluptueux. Tels furent d'abord les fléaux dissimulés et secrets dont cette cour était atteinte.

II. Puis la licence s'accrut au point que l'audace de la courtisane Agathoclie ne put se contenir dans l'enceinte du palais.

quam proterviorem sociata cum Agathocle fratre, ambitiosæ pulchritudinis scorto, quotidiana regis stupra faciebant. Accedebat et mater Œnanthe, quæ geminæ sobolis illecebris devinctum regem tenebat. Itaque, non contentæ rege, jam etiam regnum possident; jam in publico visuntur, jam salutantur, jam comitantur. Agathocles, regis lateri junctus, civitatem regebat; tribunatus, præfecturas et ducatus mulieres ordinabant; nec quisquam in regno suo minus quam ipse rex poterat. Quum interim, relicto quinquenni ex Eurydice sorore filio, moritur; sed mors ejus, dum pecuniam regiam mulieres rapiunt, et imperium, inita cum perditissimis societate, occupare conantur, diu occultata fuit. Re tamen cognita, concursu multitudinis, et Agathocles occiditur, et mulieres in ultionem Eurydices patibulis suffiguntur. Morte regis, supplicio meretricum velut expiata regni

Ce qui augmentait encore son impudence, c'était la passion constante du roi pour elle et pour Agathocle, son frère, jeune prostitué dont la beauté était très-courtisée. Il y avait encore Énanthe, leur mère, qui tenait Ptolémée enchaîné par les charmes de ses deux enfants. Non contentes d'être maîtresses de la personne du roi, ces deux femmes le sont aussi de son royaume; déjà elles se montrent en public, déjà elles reçoivent des hommages, déjà elles se donnent une cour. Agathocle, ne quittant plus le roi, gouvernait la ville ; les femmes disposaient des magistratures, des gouvernements, des commandements militaires ; et celui qui avait le moins d'autorité dans le royaume, c'était le roi. Cependant ce prince meurt et laisse un fils âgé de cinq ans, qu'il avait eu d'Eurydice, sa sœur; mais les femmes, voulant piller le trésor royal et s'emparer du gouvernement avec les scélérats qu'elles avaient mis dans leurs intérêts, tiennent longtemps sa mort secrète. Toutefois l'intrigue fut découverte; le peuple accourt en foule au palais, massacre Agathocle et attache les femmes à un gibet pour venger le meurtre d'Eurydice. Après la mort du roi lorsque le supplice de ces courtisanes eut en quelque sorte purifié le royaume de tant de

infamia, legatos Alexandrini ad Romanos misere, orantes ut tutelam pupilli[1] susciperent, tuerenturque regnum Ægypti, quod jam Philippum et Antiochum, facta inter se pactione, divisisse dicebant.

III. Grata legatio Romanis fuit, causam belli adversus Philippum quærentibus, qui insidiatus eis temporibus Punici belli fuerat. Huc accedebat quod, Pœnis et Hannibale superato, nullius magis arma metuebant, reputantibus[2] quantum motum Pyrrhus parva manu Macedonum in Italia fecisset, quantasque res Macedones in Oriente gessissent. Mittuntur itaque legati, qui Antiocho et Philippo denuntient regno Ægypti abstineant. Mittitur et M. Lepidus in Ægyptum, qui tutorio nomine regnum pupilli administret.

Dum hæc aguntur, interim legationes Attali regis et Rhodiorum, injurias Philippi querentes, Romam venerunt. Quæ res omnem cunctationem Macedonici belli senatui exemit. Statim igitur, titulo ferendi sociis auxilii, bellum adversus Philippum decernitur, legionesque cum consule[3]

honte, les habitants d'Alexandrie envoyèrent des députés aux Romains, pour les prier de se charger de la tutelle du pupille, et de prendre sous leur protection le royaume d'Égypte, dont ils disaient que Philippe et Antiochus s'étaient déjà partagé les provinces par un traité conclu entre eux.

III. Cette députation fit plaisir aux Romains ; car ils cherchaient un sujet de guerre contre Philippe, qui avait sourdement agi contre eux à l'époque de la guerre punique. D'ailleurs, depuis la défaite des Carthaginois et d'Annibal, c'était l'adversaire dont ils craignaient le plus les armes : ils considéraient combien Pyrrhus avait ébranlé l'Italie avec une poignée de Macédoniens, et quelles choses ce peuple avait faites en Orient. Ils envoient donc des députés à Antiochus et à Philippe pour leur défendre de toucher à l'Égypte. Ils chargent en même temps M. Lépidus d'aller régir les États du pupille en qualité de tuteur.

Sur ces entrefaites, des ambassadeurs du roi Attale et des Rhodiens arrivent à Rome pour se plaindre des injustices de Philippe. Cette circonstance ôte au sénat toute hésitation au sujet de la guerre contre la Macédoine. Aussitôt donc, sous prétexte de secours à porter aux alliés, la guerre contre Philippe est décrétée, et un consul envoyé

in Macedoniam mittuntur. Nec multo post tempore, tota Græcia, fiducia Romanorum, adversus Philippum spe pristinæ libertatis erecta, bellum ei intulit; atque ita, quum rex undique urgeretur, pacem petere compellitur. Deinde, quum expositæ conditiones pacis a Romanis essent, repetere sua et Attalus, et Rhodii, et Achæi, et Ætoli cœpere. Contra Philippus adduci se posse ut Romanis pareat, concedebat; ceterum indignum esse Græcos, a Philippo et Alexandro majoribus suis victos, et sub jugum Macedonici imperii subactos, veluti victores, leges pacis sibi dicere, quibus prius sit servitutis ratio reddenda quam libertas vindicanda. Ad postremum tamen, petente eo, induciæ duorum mensium datæ, ut pax, quæ in Macedonia non conveniebat, Romæ a senatu peteretur.

IV. Eodem anno[1] inter insulas Theram et Therasiam, medio utriusque ripæ et maris spatio, terræ motus fuit; in quo, cum admiratione navigantium, repente

en Macédoine avec des légions. Peu de temps après, toute la Grèce, comptant sur la protection des Romains, se soulève contre Philippe dans l'espoir de recouvrer la liberté, et lui fait guerre. Alors ce prince, pressé de toutes parts, est contraint de demander la paix. Lorsque les Romains en eurent posé les conditions, Attale, les Rhodiens, les Achéens et les Étoliens réclamèrent ce qui leur avait été enlevé. Philippe convenait qu'il pouvait se résoudre à obéir aux Romains; mais il était indigne, disait-il, que les Grecs, qui avaient été vaincus par Philippe et Alexandre, ses ancêtres, et asservis à la Macédoine, voulussent lui dicter la paix en vainqueurs, eux qui devaient lui rendre compte de la conduite qu'ils avaient tenue en qualité de ses sujets avant de prétendre à la liberté. On finit cependant, sur sa demande, par lui accorder une trêve de deux mois, pendant lesquels il devait solliciter à Rome, auprès du sénat, la paix dont on ne pouvait convenir en Macédoine.

IV. La même année, entre les îles de Théra et de Thérasia, à une égale distance des deux rives et au milieu du bras de mer qui les sépare, il y eut un tremblement de terre qui fit tout à coup sortir

ex profundo cum calidis aquis insula emersit. In Asia quoque eadem die idem motus terræ Rhodum multasque alias civitates gravi ruinarum labe concussit, quasdam solidas absorbuit. Quo prodigio territis omnibus, vates cecinere oriens Romanorum imperium vetus Græcorum ac Macedonum voraturum.

Interim, a senatu repudiata pace, Philippus in societatem belli Nabin[1] tyrannum sollicitat Atque ita, quum in aciem exercitum instructis e diverso hostibus produxisset, hortari suos cœpit, referendo Persas, Bactros, Indosque, et omnem Asiam Orientis fine a Macedonibus perdomitam; tantoque fortius hoc bellum quam illa sustinendum, quanto sit libertas imperio carior. Sed et Flamininus, Romanus consul, relatione rerum recentissime gestarum, suos stimulabat in prœlium, ostendendo hinc Carthaginem cum Sicilia, inde Italiam et Hispaniam Romana virtute perdomitas; nec Hannibalem quidem Alexandro Magno

du fond des eaux, au grand étonnement des navigateurs, une île nouvelle au milieu des ondes bouillonnantes. Le même jour, le même tremblement de terre se fit sentir aussi dans l'Asie : Rhodes et beaucoup d'autres villes y souffrirent considérablement de violentes secousses; quelques-unes furent englouties tout entières. Ce prodige avait jeté partout l'épouvante; les devins annoncèrent que l'empire naissant des Romains allait dévorer l'ancien empire des Grecs et des Macédoniens.

Cependant le sénat avait refusé la paix à Philippe; ce prince sollicite le tyran Nabis à s'allier avec lui. Lorsqu'il eut mis ses troupes en bataille en face de l'armée ennemie, il les encourage en leur rappelant la Perse, la Bactriane, les Indes et l'Asie entière, jusqu'aux extrémités de l'Orient, subjuguées par les Macédoniens. Or, ils devaient montrer encore plus de valeur dans cette guerre que dans les précédentes, d'autant que la liberté est plus précieuse que l'empire. De son côté, le consul Flamininus anime aussi les siens par le récit de leurs récents exploits : il leur représente d'une part Carthage et la Sicile, de l'autre l'Italie et l'Espagne conquises par la valeur romaine, et leur rappelle qu'ils ont

postponendum, quo Italia pulso, Africam ipsam, tertiam partem mundi, superaverint. Sed nec Macedonas veteri fama, sed præsentibus viribus æstimandos ; quia non cum Alexandro Magno, quem invictum audierant, nec cum exercitu ejus, qui totum Orientem devicerat, bellum gerant, sed cum Philippo, puero immaturæ ætatis [1], qui regni terminos adversus finitimos ægre defendat, et cum his Macedonibus, qui non ita pridem prædæ Dardanis fuerint. Illos majorum decora, se suorum militum commemorare. Non enim alio exercitu Hannibalem et Pœnos, et totum ferme Occidentem, sed his ipsis, quos in acie habeat, militibus subactos. His adhortationibus utrinque concitati, milites prœlio concurrunt, alteri Orientis, alteri Occidentis imperio gloriantes, ferentesque in bellum alii majorum suorum antiquam et obsoletam gloriam, alii virentem recentibus experimentis virtutis florem. Sed Macedonas Romana fortuna vicit [2].

chassé de l'Italie Annibal, guerrier certainement comparable à Alexandre, et soumis l'Afrique elle-même, l'une des trois parties du monde. D'ailleurs, il ne faut pas juger des Macédoniens par leur ancienne réputation, mais par leurs forces présentes. Ce n'est point cet Alexandre que la renommée leur représente comme invincible, ni son armée, victorieuse de tout l'Orient qu'ils ont à combattre, mais Philippe, jeune prince sans expérience, qui avait bien de la peine à défendre ses frontières contre ses voisins, mais ces Macédoniens, qui avaient été naguère la proie des Dardaniens. Si les ennemis vantent les exploits de leurs ancêtres, il peut, lui, vanter ceux de ses soldats; car ce n'était point avec une autre armée, mais c'était avec les soldats qu'il mettait en ligne qu'Annibal, les Carthaginois et presque tous les peuples de l'Orient avaient été vaincus. Animés par ces discours, les deux peuples en viennent aux mains, l'un se glorifiant d'avoir donné des lois à l'Orient, l'autre de régner sur l'Occident. Ils portent au combat, les Macédoniens, la gloire antique et vieillie de leurs ancêtres; les Romains, l'éclat d'un courage rehaussé par de récents triomphes. La fortune de Rome l'emporta sur celle de la Macédoine.

Fractus itaque bello Philippus, pace a Flaminino consule petita, nomen quidem regium retinuit; sed omnibus Græciæ urbibus, velut regni membris, extra terminos antiquæ possessionis, amissis, solam Macedoniam retinuit. Offensi tamen Ætoli, quod non ex arbitrio eorum Macedonia quoque adempta regi et data sibi in præmium belli esset, legatos ad Antiochum mittunt, qui eum adulatione magnitudinis in Romana bella, spe societatis universæ Græciæ, impellerent.

Philippe donc, écrasé par cette défaite, demanda la paix au consul Flamininus; le nom de roi lui fut conservé, mais il perdit toutes les villes de la Grèce, qui étaient comme les membres de son royaume, et ne faisaient pas anciennement partie de ses possessions, et il ne garda que la Macédoine. Cependant, les Étoliens, fâchés que le consul ne l'eût pas, selon leur désir, dépouillé de ses États mêmes pour les leur donner en récompense de la conduite qu'ils avaient tenue dans cette guerre, envoient des ambassadeurs à Antiochus pour l'engager à prendre les armes contre les Romains, en exaltant sa puissance et en le flattant de l'espoir que toute la Grèce se joindrait à lui.

LIVRE XXXI.

I. Mortuo Ptolemæo Philopatore, rege Ægypti, contemptaque parvuli filii ejus ætate, qui, in spem regni relictus, prædæ etiam domesticis erat, Antiochus, rex Syriæ, occupare Ægyptum statuit. Itaque Phœnicen, ceterasque Syriæ quidem, sed juris Ægypti, civitates[1] quum invasisset, legatos ad eum senatus mittit, qui denuntiarent ei, abstineret regno pupilli, postremis patris precibus fidei suæ traditi. Quibus spretis, interjecto tempore alia legatio supervenit, quæ, omissa pupilli persona, civitates, jure belli

I. Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, n'avait laissé en mourant, pour lui succéder, qu'un fils en bas âge, qui était la proie de ses propres courtisans. Antiochus, roi de Syrie, méprisant l'enfance de ce prince, forma le dessein d'envahir l'Égypte. Il s'était déjà rendu maître de la Phénicie et de toutes les villes que les rois d'Égypte possédaient dans la Syrie, lorsque le sénat lui défendit par ses envoyés de toucher au royaume d'un pupille, que son père à son lit de mort avait mis sous la protection de Rome. Antiochus ne tint aucun compte de cette défense ; mais quelque temps après il arriva de nouveaux députés, qui, sans parler du prince pupille, commandèrent à Antiochus de remettre dans leur premier état des villes

factas populi Romani, in integrum restitui jubebat. Abnuenti bellum denuntiatum ; quod ille, facile susceptum, infeliciter gessit.

Eodem tempore et Nabis tyrannus multas Græciæ civitates occupaverat[1]. Igitur senatus, ne uno tempore duplici bello Romanæ vires distinerentur, scripsit Flaminino, si ei videatur, sicuti Macedoniam a Philippo, ita Græciam a Nabide liberet. Ob quam causam imperium ei prorogatum est. Terribile quippe Antiochi bellum Hannibalis nomen faciebat, quem æmuli ejus[2] occultis mandatis cum Antiocho inisse societatem apud Romanos criminabantur, negantes eum æquo animo sub legibus vivere, assuetum imperio et immoderata licentia militari ; semperque, tædio quietis urbanæ, novas belli causas circumspicere. Quæ etsi falsa nuntiata fuissent, apud timentes tamen pro veris habebantur.

II. Denique senatus, metu perculsus, ad speculandos actus Hannibalis legatum in Africam Cnæum Servilium mit-

qui appartenaient par droit de conquête au peuple romain. Sur son refus, la guerre lui fut déclarée ; il la fit aussi malheureusement qu'il s'y était exposé légèrement.

Dans le même temps le tyran Nabis s'était saisi de plusieurs villes de la Grèce. Le sénat ne voulant pas que les forces de Rome fussent occupées de deux guerres à la fois, écrit à Flamininus de délivrer la Grèce de la domination de Nabis, s'il le juge à propos, comme il avait délivré la Macédoine de celle de Philippe, et il le proroge pour cette cause dans son commandement. Ce qui rendait formidable la guerre contre Antiochus, c'était le nom d'Annibal, que ses envieux accusaient auprès des Romains d'avoir traité secrètement avec ce prince ; ils prétendaient qu'accoutumé au commandement et à la licence effrénée des camps, il ne pouvait se résigner à vivre sous le joug des lois, et qu'ennuyé du repos des villes, il cherchait partout de nouvelles occasions de guerre. Quoique ces avis fussent faux, la crainte y faisait ajouter foi.

II. Enfin le sénat, effrayé, envoie en Afrique Cnéus Servilius pour observer les démarches d'Annibal ; il le charge dans

tit, eique tacitis mandatis præcipit, si posset, eum per æmulos ejus interficeret, metuque invisi nominis tandem populum Romanum liberaret. Sed res Hannibalem non diu latuit, virum ad prospicienda cavendaque pericula paratum, nec minus in secundis adversa quam in adversis secunda cogitantem. Igitur, quum tota die in oculis principum legatique Romani in foro Carthaginiensium obversatus in supremum fuisset, appropinquante vespere, equum conscendit, et rus urbanum, quod propter littus maris habebat, ignaris servis jussisque ad portam revertentem opperiri, contendit. Habebat ibi naves cum remigibus occulto sinu littoris absconditas; erat et grandis in eo agro pecunia præparata, ut, quum res exegisset, nec facultas fugam, nec inopia moraretur. Lecta igitur servorum juventute, quorum copiam Italicorum captivorum numerus augebat, navem conscendit, cursumque ad Antiochum dirigit. Postera die civitas

ses instructions secrètes, de le faire périr, s'il est possible, par les mains de ses ennemis, et de délivrer enfin le peuple romain de la crainte d'un nom odieux. Mais ce dessein ne fut pas longtemps ignoré d'Annibal, aussi habile à prévoir qu'à éviter les dangers, et qui songeait au malheur dans la prospérité, comme au bonheur dans l'adversité. Après donc s'être montré tout le jour, jusqu'au dernier moment, dans la place publique de Carthage aux yeux des principaux citoyens et de l'ambassadeur de Rome, il monte à cheval aux approches de la nuit, et se rend à une maison de campagne qu'il avait au bord de la mer, sans rien dire à ses esclaves, sinon d'attendre son retour à la porte de la ville. Il avait là des vaisseaux pourvus de rameurs, qu'il tenait cachés dans un enfoncement ignoré de la côte; il y avait aussi en réserve une grande quantité d'argent, afin que, s'il était forcé de prendre la fuite, il en eût la liberté et les moyens. Il choisit les plus jeunes de ses esclaves, dont il avait grossi le nombre par les prisonniers qu'il avait ramenés d'Italie, s'embarque et fait voile vers les États d'Antiochus. Le lendemain, les Carthaginois

principem suum, ac tum temporis consulem[1] in foro exspectabat. Quem ut profectum nuntiatum est, non aliter quam si urbs capta esset, omnes trepidavere, exitiosamque sibi fugam ejus ominati sunt. Legatus vero Romanus, quasi bellum jam illatum Italiæ ab Hannibale esset, tacitus Romam regreditur, trepidumque nuntium refert.

III. Interim in Græcia Flamininus, juncta cum quibusdam civitatibus societate, Nabidem tyrannum duobus continuis prœliis subegit, et graviter fractum, velut exsanguem, in regno reliquit. Sed libertate Græciæ restituta[2], deductisque ab urbibus præsidiis, quum Romanus exercitus in Italiam reportatus esset, velut vacua rursus possessione sollicitatus, multas civitates repentino bello invasit. Quibus rebus exterriti Achæi, ne vicinum malum etiam ad se serperet, bellum adversus Nabidem decernunt, ducemque prætorem suum Philopœmenem, insignis industriæ virum, constituunt; cujus in eo bello tanta virtus enituit, ut

attendaient sur la place publique leur chef, qui exerçait alors les fonctions de suffète. A la nouvelle de son départ, l'épouvante fut générale, comme si la ville eût été prise : on augura que sa fuite serait fatale à la république. Quant à l'ambassadeur romain, il retourne à Rome sans rien dire, comme si Annibal marchait déjà contre l'Italie, et y rapporte cette nouvelle alarmante.

III. Cependant, en Grèce, Flamininus, avec quelques villes alliées, défit le tyran Nabis dans deux batailles consécutives; et, après lui avoir porté des coups terribles, il le laissa comme épuisé dans son royaume. Mais lorsque la liberté eut été rendue à la Grèce, que les garnisons eurent évacué les villes, et que l'armée romaine eut regagné l'Italie, Nabis, tenté par l'appât d'une possession qu'il considérait de nouveau comme vacante, prit tout à coup les armes et s'empara d'un grand nombre de villes. Les Achéens, alarmés de cet invasion, et craignant que cet incendie voisin ne s'étendît jusqu'à eux, lui déclarent la guerre. Ils donnent le commandement de l'armée à leur stratége Philopémen, capitaine d'une activité remarquable qui, dans cett guerre, déploya

opinione omnium Flaminino, Romano imperatori, compararetur.

Eodem tempore Hannibal, quum ad Antiochum pervenisset, velut deorum munus excipitur; tantusque ejus adventu ardor animis regis accessit, ut non tam de bello quam de præmiis victoriæ cogitaret. Sed Hannibal, cui nota Romana virtus erat, negabat opprimi Romanos nisi in Italia posse. Ad hoc sibi centum naves, et decem millia peditum, et mille equitum poscebat, promittens hac manu non minus bellum quam gesserit Italiæ restauraturum, et in Asiam regi sedenti aut victoriam de Romanis aut æquas pacis conditiones relaturum: quippe et Hispanis bello flagrantibus ducem tantum deesse, et Italiam notiorem sibi nunc quam pridem fuisse; sed nec Carthaginem quieturam, sociamque se ei sine mora præbituram.

IV. Quum regi consilia placuissent, mittitur Carthaginem unus ex comitibus [1] Hannibalis, qui in bellum cupidos hortetur, Hannibalemque cum copiis affuturum nuntiet; nihil dicat partibus, nisi animos Carthaginiensium deesse; Asiam et vires belli et sumptum præbituram. Hæc quum relata Carthaginem essent, nuntius ipse ab inimicis Hannibalis comprehenditur, et perductus in senatum quum interrogaretur, ad quem missus esset, Punico ingenio respondit se ad universum senatum missum; nec enim hoc opus singulorum, sed universorum esse. Dum multis diebus deliberant, an eum Romam ad purgandam publicam conscientiam mittant, tacitus conscensa nave ad Hannibalem revertitur; quo cognito, Carthaginienses ultro rem Romam per legatum deferunt. Romani quoque ad Antiochum legatos misere, qui, sub specie legationis, et regis apparatum specularentur, et Hannibalem aut Romanis mitigarent, aut assiduo colloquio suspectum invisumque regi redderent. Itaque legati, quum Ephesi convenissent ad Antiochum,

de si grands talents, que l'opinion générale le plaça à côté du chef des Romains, Flamininus.

Dans le même temps, Annibal, arrivé chez Antiochus, en fut reçu comme un envoyé du ciel. Sa présence enhardit si fort ce prince, qu'il songeait déjà moins aux préparatifs de la guerre qu'aux avantages de la victoire. Mais Annibal, qui connaissait la valeur des Romains, soutenait qu'ils ne pouvaient être vaincus qu'en Italie. Il demandait pour cette expédition cent vaisseaux, dix mille hommes de pied et mille chevaux, promettant avec cette faible armée de rallumer en Italie une aussi grande guerre que celle qu'il y avait déjà faite, et de rapporter au roi, sans qu'il bougeât de l'Asie, ou la victoire ou une paix avantageuse: car les Espagnols, dont le pays était dévoré par la guerre, ne manquaient que d'un chef, et l'Italie lui était maintenant mieux connue à lui-même qu'autrefois; enfin Carthage ne resterait point non plus en repos, et elle se joindrait à lui sans retard.

IV. Cet avis fut goûté du roi, et on envoie un des compagnons d'Annibal à Carthage, pour y exciter à la guerre ceux qui la désiraient, et leur annoncer qu'Annibal viendrait bientôt les soutenir à la tête d'une armée; pour dire qu'il ne manquait au parti que l'appui de la valeur carthaginoise, et que l'Asie fournirait les troupes et l'argent. Lorsque l'envoyé eut répandu ce discours dans Carthage, il fut arrêté par les ennemis d'Annibal et conduit au sénat. Interrogé à qui il était adressé, il répondit, en vrai Carthaginois, que c'était à tout le sénat; car cette affaire ne les regardait pas simplement chacun en particulier, mais les intéressait tous ensemble. On délibéra pendant plusieurs jours pour savoir si on l'enverrait à Rome afin de dégager la conscience publique, mais durant ce temps-là il s'embarque secrètement et retourne vers Annibal. A cette nouvelle les Carthaginois font donner avis aux Romains, par un député, de ce qui s'est passé. Les Romains, de leur côté, envoyèrent des ambassadeurs à Antiochus, pour observer, à la faveur du caractère dont ils étaient revêtus, les préparatifs de ce prince, et pour adoucir Annibal à l'égard des Romains, ou le rendre suspect et odieux au roi par les entretiens assidus qu'ils auraient avec lui. Lors donc que ceux-ci eurent joint Antiochus à Éphèse,

mandata ei senatus tradunt. Dum responsum exspectant, omnibus diebus assidui circa Hannibalem fuere, dicentes timide eum a patria recessisse, quum pacem Romani, non tam cum republica ejus quam cum eo factam, summa fide custodiant; nec bella eum Romanorum magis odio quam patriæ amore gessisse, cui ab optimo quoque etiam spiritus ipse debeatur. Has enim publicas inter populos, non privatas inter duces bellandi causas esse. Inde res gestas ejus laudare. Quorum sermone lætus, sæpius cupidiusque cum legatis colloquebatur, ignarus quod familiaritate Romana odium sibi apud regem crearet. Quippe Antiochus, tam assiduo colloquio reconciliatam ejus cum Romanis gratiam existimans, nihil ad eum, sicuti solebat, referre; expertemque totius consilii, veluti hostem proditoremque suum, odisse cœpit. Quæ res tantum apparatum belli, cessante imperatoria arte, corrupit. Senatus mandata fuerant, ut contentus terminis Asiæ[1] esset, ne ipsis ingrediendi Asiam

ils lui remirent les lettres du sénat. En attendant sa réponse, ils conférèrent tous les jours avec Annibal; ils lui dirent qu'il avait eu tort de s'alarmer et de quitter sa patrie, puisque les Romains observaient très-religieusement le traité de paix qu'ils avaient conclu, moins avec sa république qu'avec lui; que la guerre qu'il avait faite aux Romains avait été l'effet non de sa haine pour eux mais de son amour pour la patrie, à laquelle tout bon citoyen doit sacrifier même son existence; qu'en effet ces guerres étaient des querelles publiques de nation à nation, et non des querelles particulières entre les généraux. Ils se mettaient ensuite à exalter ses exploits. Flatté de leurs discours, Annibal se plaisait à s'entretenir souvent avec eux, sans considérer que ce commerce intime avec les Romains le rendait odieux à Antiochus. En effet, ce prince, jugeant par ces entrevues continuelles qu'il s'était réconcilié avec Rome, ne lui fit plus part de rien, contre sa coutume; il l'exclut absolument de son conseil, et se mit à le détester comme un ennemi et un traître. Cette circonstance, en écartant la direction d'un grand capitaine, gâta tous les préparatifs de la guerre. Les lettres du sénat portaient qu'Antiochus se contentât de l'Asie, pour ne pas forcer les Romains

necessitatem imponeret. Quibus spretis, non accipiendum bellum statuit, sed inferendum.

V. Dicitur, quum frequenter de bello consilium habuisset, remoto Hannibale, tandem eum vocari jussisse, non ut ex sententia ejus aliquid ageret, sed ne per omnia eum sprevisse videretur; omnibusque perrogatis, postremum interrogasse. Quo ille animadverso, intelligere se professus est, non quia egeat consilio, sed ad supplendum numerum sententiarum se vocatum; tamen et odio Romanorum, et amore regis, apud quem solum tutum sibi exsilium relictum sit, se viam gerendi belli edisserturum. Veniam deinde libertati præfatus, nihil se aut consiliorum aut cœptorum præsentium probare ait; neque sedem belli Græciam sibi placere, quum Italia uberior materia sit: quippe Romanos vinci non nisi armis suis posse, nec Italiam aliter quam Italicis viribus subigi: siquidem diversum ceteris mortalibus esse illud et hominum et belli genus.

à y entrer. Le roi ne tint pas compte de ces ordres, et prit le parti d'attaquer les Romains au lieu de les attendre.

V. On dit qu'après avoir tenu de fréquents conseils de guerre dont Annibal avait toujours été exclu, il le fit enfin appeler, non qu'il fût disposé à suivre son sentiment en rien, mais pour ne point paraître le dédaigner complétement; et il ne lui demanda son avis qu'après avoir pris celui de tous les autres. Annibal, qui s'était aperçu de cette affectation, dit tout haut qu'il comprenait bien que, si on l'avait appelé, ce n'était pas qu'on eût besoin de son opinion, mais pour compléter le nombre des voix; que cependant sa haine pour les Romains, et son attachement pour un roi qui seul pouvait lui offrir un asile assuré, l'engageaient à exposer les moyens de faire cette guerre. Puis, après avoir demandé pardon pour la liberté de son langage, il dit qu'il n'approuvait aucun des avis qu'on avait ouverts, ni aucune des résolutions qu'on avait prises jusque-là; il n'aimait pas qu'on fît de la Grèce le théâtre de la guerre, quand l'Italie offrait plus de lauriers à cueillir; car les Romains ne pouvaient être vaincus que par leurs propres armes, et l'Italie ne pouvait être soumise que par les forces de l'Italie. En effet, ces hommes ne ressemblaient point aux autres hommes, non plus que cette guerre aux guerres ordinaires.

Aliis bellis plurimum momenti habere priorem aliquam cepisse occasionem loci temporisque, agros rapuisse, urbes aliquas expugnasse ; cum Romano, seu occupaveris prior aliqua, seu viceris, tamen etiam cum victo et jacente luctandum esse. Quamobrem, si quis eos in Italia lacessat, suis eos opibus, suis viribus, suis armis posse vincere, sicut ipse fecerit. Sin vero quis illis Italia velut fonte virium cesserit, perinde falli ac si quis amnes non ab ipsis fontium primordiis derivare, sed concretis jam aquarum molibus avertere vel exsiccare velit. Hæc et secreto se censuisse, ultroque ministerium consilii sui obtulisse ; et nunc præsentibus amicis ideo repetisse, ut scirent omnes rationem gerendi cum Romanis belli, eosque, foris invictos, domi fragiles esse. Nam prius illos urbe quam imperio, prius Italia quam provinciis exui posse : quippe et a Gallis captos, et a se prope deletos esse ; neque se unquam victum

Dans celles-ci, c'était beaucoup d'avoir saisi le premier l'avantage du temps et du lieu, d'avoir ravagé le pays, emporté quelques places; car les Romains, au contraire, qu'on se fût emparé le premier de quelque position, ou qu'on les eût battus, il fallait encore lutter contre eux, quand ils étaient vaincus et terrassés. C'est pourquoi, si on les attaquait en Italie, on pourrait les vaincre avec leurs propres ressources, leurs propres forces, leurs propres armes, comme il l'avait fait lui-même. Mais leur abandonner ce pays, d'où ils tiraient toutes leurs forces, c'était commettre la même faute que de vouloir changer la direction des fleuves ou les dessécher quand la masse de leurs eaux est déjà réunie, au lieu de les détourner à leur source même. C'était l'avis qu'il avait déjà proposé en particulier à Antiochus, auquel il avait offert son bras pour l'exécution; et, s'il le répétait maintenant devant ses amis, c'était pour leur apprendre à tous la manière de faire la guerre aux Romains, et pour les convaincre que ce peuple, invincible au dehors, était faible chez lui. En effet, il était plus facile de le dépouiller de sa ville que de son empire, de l'Italie que de ses provinces. Rome n'avait-elle pas été prise par les Gaulois et, les Romains presque exterminés par lui-même? et lui n'avait jamais été vaincu

priusquam terris eorum cesserit. Reverso Carthaginem, statim cum loco fortunam belli mutatam.

VI. Huic sententiæ obtrectatores amici regis erant, non utilitatem rei cogitantes, sed verentes ne, probato consilio ejus, primum apud regem locum gratiæ occuparet. Et Antiocho non tam consilium quam auctor displicebat, ne gloria victoriæ Hannibalis, non sua esset. Omnia igitur variis assentantium adulationibus corrumpebantur ; nihil consilio vel ratione agebatur. Rex ipse, per hiemem in luxuriam lapsus, novis quotidie nuptiis deditus erat[1]. Contra Acilius[2], Romanus consul, qui ad hoc bellum missus erat, copias, arma ceteraque bello necessaria summa industria parabat ; civitates socias confirmabat, dubias illiciebat : nec alius exitus belli quam apparatus utriusque partis fuit. Itaque, prima belli congressione[3], quum cedentes suos rex cerneret, non laborantibus auxilium tulit, sed fugientibus se ducem

que lorsqu'il était sorti de leurs terres. De retour à Carthage, il avait vu changer la fortune de face avec le lieu.

VI. Les courtisans d'Antiochus combattirent l'avis d'Annibal, non pour le bien des affaires, mais dans la crainte que, si le roi approuvait ses conseils, il ne donnât à Annibal la première place dans sa faveur. Pour Antiochus, c'était moins l'avis que celui qui l'avait ouvert qui lui déplaisait; il appréhendait qu'Annibal n'eût, à son exclusion, tout l'honneur de la victoire. Ainsi tout était gâté par les diverses adulations des flatteurs, et rien ne se faisait par sagesse et par réflexion. Le roi lui-même se plongea tout l'hiver dans la mollesse; c'étaient tous les jours de nouvelles noces. Le consul Acilius, au contraire, chargé de cette guerre, ne pensait qu'à se fournir de troupes, d'armes et de toutes les munitions nécessaires; il affermissait dans son parti les villes alliées et tâchait de gagner celles qui chancelaient : le succès répondit de part et d'autre aux préparatifs. Aussi, dès le premier combat, Antiochus, voyant plier ses troupes, au lieu de soutenir ceux qui cédaient, se mit à la tête des

præbuit, castraque ditia victoribus reliquit. Deinde quum in Asiam, præda Romanis occupatis, fugiendo pervenisset, pœnitere neglecti consilii cœpit, revocatoque in amicitiam Hannibale, omnia ex sententia ejus agere. Interim nuntiatur Æmilium [1], Romanum ducem, cum octoginta rostratis navibus in bellum navale a senatu missum adventare : quæ res illi spem restituendæ fortunæ dedit. Itaque, priusquam sociæ civitates ad hostes deficerent, decernere navali prœlio statuit, sperans cladem in Græcia acceptam nova posse victoria aboleri. Tradita igitur Hannibali classe, prœlium committitur [2]. Sed nec Asiani milites Romanis, neque naves eorum pares rostratis navibus fuere ; minor tamen clades ducis solertia fuit.

VII. Romam nondum opinio victoriæ venerat, et idcirco in consulibus creandis suspensa civitas erat. Sed adversus Hannibalem ducem quis melior quam Africani frater crearetur,

fuyards, et abandonna aux vainqueurs toutes les richesses de son camp. Pendant que les Romains étaient occupés du pillage, il eut le temps de se sauver en Asie. Se repentant alors d'avoir négligé les conseils d'Annibal, il lui rendit son amitié et ne se conduisit plus que par ses avis. Cependant il apprend que le général romain Émilius, envoyé par le sénat pour le combattre sur mer, arrive avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux armés d'éperons. Cette nouvelle lui donna l'espoir de rétablir ses affaires. C'est pourquoi avant que les villes ses alliées, passassent du côté de l'ennemi, il résolut de donner une bataille navale, se flattant, s'il la gagnait, de réparer la défaite qu'il venait d'essuyer dans la Grèce. Il remet donc le commandement de sa flotte à Annibal. Le combat se donne; mais ni les troupes ni les vaisseaux de l'Asie ne purent tenir contre les soldats romains et contre des vaisseaux armés d'éperons; toutefois l'habileté du chef diminua la gravité de l'échec.

VII. Cependant le bruit de cette victoire n'était point encore parvenu jusqu'à Rome; aussi la ville était-elle en suspens sur le choix des nouveaux consuls. Mais contre un général tel qu'Annibal, quel meilleur choix pouvait-on faire que celui du frère de l'Africain,

quum vincere Pœnos opus Scipionum esset? Creatur igitur consul Lucius Scipio, eique datur legatus frater Africanus, ut intelligeret Antiochus non majorem fiduciam se in Hannibale victo quam Romanos in victore Scipione habere. Trajicientibus in Asiam Scipionibus exercitum, jam utrobique profligatum bellum nuntiatum est; victumque Antiochum terrestri, Hannibalem navali bello invenerunt. Primo igitur adventu eorum, legatos pacem petentes ad eos Antiochus mittit, peculiare donum Africano ferentes, ipsius filium, quem rex parvo navigio trajicientem ceperat. Sed Africanus privata beneficia a rebus publicis secreta esse dixit, aliaque esse patris officia, alia patriæ jura, quæ non liberis tantum, verum etiam vitæ ipsi præponantur; proinde gratum se munus accipere, privatoque impendio munificentiæ regis responsurum. Quod ad bellum pacemque pertineat, nihil neque gratiæ dari, neque de jure patriæ decidi posse respondit.

puisqu'il était dans la destinée des Scipions de vaincre les Carthaginois? On crée donc consul Lucius Scipion, et on lui donne son frère pour lieutenant, afin de faire sentir à Antiochus que s'il se promettait beaucoup de la valeur d'Annibal vaincu, les Romains ne se promettaient pas moins de celle de Scipion, son vainqueur. Pendant que les Scipions faisaient passer leur armée en Asie, ils apprirent que la guerre était terminée sur les deux éléments; ils trouvèrent en effet Antiochus vaincu sur terre, et Annibal sur mer. Dès qu'ils furent arrivés, Antiochus leur envoya des ambassadeurs pour demander la paix. Ils étaient chargés pour l'Africain d'un présent particulier; ils lui amenaient son fils, que le roi avait pris sur mer comme il passait dans une petite embarcation. Mais l'Africain leur dit que les services particuliers n'avaient rien de commun avec les intérêts publics; qu'autres étaient les devoirs de père, autres les droits de la patrie, à laquelle on doit sacrifier ses enfants et jusqu'à son existence; qu'il recevait donc ce présent avec reconnaissance, et qu'il répondrait en son particulier à la générosité du roi; mais que, pour la guerre ou la paix, il ne pouvait rien accorder à la faveur, ni se relâcher en rien des droits de sa patrie.

Nam neque de redimendo filio unquam tractavit, nec senatum de eo agere permisit; sed, ut dignum majestate ejus erat, armis se recepturum filium dixerat. Post hæc leges pacis dicuntur : ut Asia[1] Romanis cederet; contentus Syriæ regno esset; naves universas, captivos et transfugas traderet, sumptumque omnem belli Romanis restitueret. Quæ quum nuntiata Antiocho essent, nondum ita victum se esse respondit, ut spoliari se regno pateretur, bellique ea irritamenta, non pacis blandimenta esse.

VIII. Igitur, quum ab utrisque bellum pararetur, ingressique Asiam Romani Ilion venissent, mutua gratulatio Iliensium ac Romanorum fuit : Iliensibus Æneam ceterosque cum eo duces a se profectos, Romanis se ab his procreatos referentibus. Tantaque lætitia omnium fuit, quanta esse post longum tempus inter parentes et liberos solet. Juvabat Ilienses, nepotes suos, Occidente et Africa domita, Asiam, ut avitum regnum,

En effet, jamais il n'avait traité du rachat de son fils, ni permis au sénat d'en délibérer ; il avait dit, ainsi qu'il convenait à la grandeur de son nom, qu'il saurait bien recouvrer son fils par la voie des armes. On fixe ensuite les conditions de paix : Antiochus devait céder l'Asie aux Romains, se contenter de la Syrie, livrer tous ses vaisseaux, avec les prisonniers et les transfuges, et rembourser aux Romains tous les frais de la guerre. Lorsqu'on fit part au roi de ces articles, il répondit qu'il n'était pas vaincu au point de se laisser dépouiller de ses États ; que c'était là le pousser à la guerre, au lieu de le gagner à la paix.

VIII. Les deux partis se disposèrent donc à combattre. Les Romains entrant dans l'Asie arrivèrent à Ilion, où Romains et Troyens se firent de mutuelles félicitations : les uns rappelaient que c'était de leur ville qu'Énée et les autres chefs qui le suivaient étaient partis, les autres se glorifiaient d'être issus de leur sang. Leur joie commune fut aussi vive que celle de pères et d'enfants qui se retrouvent après une longue absence. Les Troyens étaient ravis de voir leurs descendants, maîtres de l'Occident et de l'Afrique, venir revendiquer l'Asie, comme l'empire de leurs

vindicare; optabilem Trojæ ruinam fuisse dicentes, ut tam feliciter renasceretur. Contra Romanos, avitos Lares, et incunabula majorum, templaque ac deorum simulacra inexplebile desiderium videndi tenebat. Profectis ab Ilio Romanis, Eumenes[1] rex cum auxiliis occurrit; nec multo post prœlium[2] cum Antiocho commissum. Quum in dexteriore cornu pulsa legio Romana majore dedecore quam periculo ad castra fugeret, M. Æmilius, tribunus militum, ad tutelam castrorum relictus, armare se milites suos et extra vallum progredi jubet, strictisque gladiis fugientibus minari, morituros dicens, nisi in prœlium revertantur, infestioraque sua quam hostium castra inventuros. Attonita tam ambiguo periculo, legio, comitantibus commilitonibus qui fugere eos prohibuerant, in prœlium revertitur, magnaque cæde edita, initium victoriæ fuit. Cæsa hostium quinquaginta millia, capta undecim.

ancêtres ; ils disaient que Troie eût dû souhaiter sa ruine, puisqu'elle devait renaître si heureusement. Les Romains, de leur côté, ne pouvaient assez repaître leurs yeux de la vue de leurs lares antiques, du berceau de leurs pères, des temples et des statues de leurs dieux. Lorsqu'ils furent partis de Troie, le roi Eumène leur amena des renforts, et bientôt après on livra bataille à Antiochus. Une légion romaine, qui combattait à l'aile droite de l'armée, fut enfoncée, et elle se sauvait vers le camp avec plus de honte que de danger, lorsque le tribun des soldats, Marcus Émilius, qu'on avait laissé pour le défendre, ordonne à ses soldats de prendre les armes, de s'avancer hors des retranchements, et, l'épée à la main, de menacer les fuyards, déclarant à ceux-ci qu'on fera main basse sur eux, s'il ne retournent au combat, et qu'ils trouveront leur propre camp moins sûr que celui de l'ennemi. Effrayés du danger qui les menaçait ainsi des deux côtés, les légionnaires retournent au combat, accompagnés de leurs camarades qui avaient arrêté leur fuite, et font un horrible carnage ; ce fut le commencement de la victoire. On tua aux ennemis cinquante mille hommes, et on leur fit onze mille prisonniers.

Antiocho pacem petenti nihil ad superiores conditiones additum, Africano prædicante, neque Romanis, si vincantur, animos minui, neque, si vincant, secundis rebus insolescere. Captas civitates inter socios divisere Romani, aptiorem gloriam quam possessiones voluptarias judicantes : quippe victoriæ gloriam Romano nomini vindicandam, opum luxuriam sociis relinquendam.

Antiochus demanda la paix; on n'ajouta rien aux conditions déjà prescrites, Scipion l'Africain déclarant, que, si les Romains ne se laissaient pas abattre par la défaite, ils ne se laissaient pas non plus enorgueillir par la victoire. Les Romains partagèrent entre leurs alliés les villes prises sur Antiochus, estimant que la gloire leur convenait mieux que des possessions capables de les amollir; qu'il fallait donc revendiquer pour le nom romain l'honneur de la victoire, et laisser aux alliés le luxe des richesses.

LIVRE XXXII.

I. Ætoli, qui Antiochum in bella Romana impulerant, victo eodem, soli adversus Romanos, et viribus impares, et omni auxilio destituti, remanserunt ; nec multo post victi [1], libertatem, quam illibatam adversus dominationem Atheniensium et Spartanorum inter tot Græciæ civitates soli retinuerant, amiserunt. Quæ conditio tanto amarior illis quanto serior fuit, reputantibus tempora illa, quibus tantis Persarum opibus, domesticis viribus restiterant; quibus Gallorum violentiam, Asiæ Italiæque terribilem, Delphico bello [2] fregerant.

I. Après la défaite d'Antiochus, les Étoliens qui avaient engagé ce prince à faire la guerre aux Romains, restèrent seuls contre ceux-ci avec des forces inégales, et sans aucun secours. Ils furent battus peu de temps après, et perdirent la liberté que seuls, parmi tant de peuples grecs, ils avaient conservée sans atteinte contre la domination d'Athènes et de Sparte. La servitude leur fut d'autant plus amère, qu'ils la subirent plus tard, et qu'ils se rappelaient le temps où, avec leurs propres forces, ils avaient résisté à la puissance formidable des Perses, et opposé dans la guerre de Delphes une digue à la violence des Gaulois, la terreur de l'Asie et de l'Italie.

Quæ gloriosa recordatio in majus desiderium libertatis augebat.

Dum hæc aguntur, medio tempore inter Messenios et Achæos de principatu primo dissensio, mox bellum ortum est. In eo nobilis Achæorum Philopœmen imperator capitur, non quia pugnando vitæ pepercerit, sed, dum suos in prœlium revocat, in transitu fossæ equo præcipitatus, a multitudine hostium oppressus est. Quem jacentem Messenii, seu metu virtutis, vel verecundia dignitatis, interficere ausi non fuerunt. Itaque, velut in illo omne bellum confecissent, captivum per universam civitatem, in modum triumphi, circumduxerunt, effuso obviam populo, ac si suus, non hostium imperator adventaret. Nec victorem Achæi avidius vidissent quam victum hostes viderunt. Igitur eumdem in theatrum duci jusserunt, ut omnes contuerentur, quem potuisse capi incredibile singulis videbatur. Inde in carcerem ducto, verecundia magnitudinis ejus, venenum dederunt. Quod ille lætus, ac si vicisset, accepit, quæsito prius an Lycortas[1], præfectus Achæorum, quem secundum a se esse scientia militari sciebat, incolumis effugisset? Quem ut accepit evasisse, non in totum dicens consultum male Achæis, exspiravit. Nec multo post, reparato bello, Messenii vincuntur, pœnasque interfecti Philopœmenis pependerunt.

II. Interea in Syria rex Antiochus, quum gravi tributo pacis, a Romanis victus, oneratus esset, seu inopia pecuniæ compulsus, seu avaritia sollicitatus, quia sperabat se, sub specie tributariæ necessitatis, excusatius sacrilegia commissurum, adhibito exercitu, nocte templum Elymæi Jovis[2] aggreditur. Qua re prodita, concursu insularium[3], cum omni militia interficitur.

Romæ, quum multæ Græciæ civitates questum de injuriis Philippi, regis Macedonum, venissent, et disceptatio in senatu inter Demetrium, Philippi filium, quem pater ad satisfaciendum senatui miserat, et legatos civitatum esset,

Ces glorieux souvenirs les rendaient encore plus sensibles à la perte de leur liberté.

Cependant les Messéniens et les Achéens commencèrent dans l'intervalle à se disputer la prééminence ; puis ils en vinrent aux armes. Dans cette guerre, l'illustre Philopémen, général des Achéens, fut fait prisonnier ; non qu'il eût ménagé sa vie dans le combat ; mais, en voulant rallier les siens, il tomba de cheval au passage d'un fossé, et fut accablé par la multitude des ennemis. Les Messéniens, le voyant étendu par terre, n'osèrent le tuer, soit qu'ils redoutassent son courage, soit qu'ils respectassent sa gloire. C'est pourquoi, se flattant d'avoir entièrement terminé la guerre par cette capture, ils le promenèrent comme en triomphe par toute la ville. Le peuple se portait en foule au-devant de lui : on eût dit que c'était son propre chef, et non celui des ennemis, qui arrivait. Les Achéens n'eussent pas montré plus d'empressement à voir leur général vainqueur, que les Messéniens à voir leur adversaire vaincu. Ils le firent donc conduire au théâtre, pour que tout le monde contemplât celui dont la capture paraissait incroyable à chacun. De là ils le menèrent en prison, et lui présentèrent du poison, par respect pour sa grandeur. Il le reçut d'un air aussi gai que s'il eût été victorieux ; toutefois il avait demandé auparavant si Lycortas, général des Achéens, qu'il savait le plus habile après lui dans l'art militaire, s'était échappé sain et sauf. Lorsqu'on l'en eut assuré, il dit que tout n'était pas perdu pour les Achéens, et il expira en prononçant ces paroles. Peu de temps après, la guerre recommença ; et les Messéniens vaincus furent punis de la mort de Philopémen.

II. Cependant en Syrie, le roi Antiochus, à qui les Romains avaient imposé, après sa défaite, un énorme tribut, poussé par le besoin d'argent, ou sollicité par sa cupidité, se flatta que la nécessité de payer Rome serait l'excuse de ses sacriléges, et, suivi d'un corps d'armée, il se met à piller pendant la nuit le temple de Jupiter Élyméen. Mais les gardiens du temple, avertis de ce qui se passe, accourent en foule et le massacrent avec toutes ses troupes.

A Rome, plusieurs villes grecques avaient fait des plaintes sur les violences de Philippe, roi de Macédoine, et un débat s'était engagé entre les députés de ces villes et Démétrius, fils de Philippe, que son père avait envoyé pour le justifier auprès du sénat.

turba querelarum confusus, adolescens repente obticuit. Tunc senatus, verecundia ejus motus, quæ probata etiam antea, quum obses Romæ esset, omnibus fuerat, causam illi donavit; atque ita modestia sua Demetrius veniam patri, non jure defensionis, sed patrocinio pudoris, obtinuit: quod ipsum decreto senatus significatum est, ut appareret non tam absolutum regem quam donatum filio patrem. Quæ res Demetrio non gratiam legationis, sed odium obtrectationis comparavit. Nam et apud fratrem Perseum æmulatio illi invidiam contraxit; et apud patrem nota absolutionis causa seoffensæ fuit, indignante Philippo plus momenti apud senatum personam filii quam auctoritatem patris ac dignitatem regiæ majestatis habuisse. Igitur Perseus, perspecta patris ægritudine, quotidie absentem Demetrium apud eum criminari; et primo invisum, post etiam suspectum reddere; nunc amicitiam Romanorum, nunc proditionem ei patris objectare. Ad postremum insidias sibi ab eo paratas

Mais le jeune Démétrius, confondu par la multitude des griefs allégués par les Grecs, resta tout à coup sans parole. Alors le sénat, touché de sa timide candeur, qui lui avait déjà valu l'estime de tous, lorsqu'il était otage à Rome, oublia les fautes du père en considération du fils. Ainsi ce fut à la modestie de Démétrius, au secours que lui prêta sa timidité, plus qu'à la bonté de ses raisons, que Philippe dut son pardon, et le sénat le spécifia dans son décret, pour montrer qu'il avait moins prétendu absoudre le roi qu'accorder au fils la grâce du père. Cela fit que le succès de cette députation, au lieu d'exciter la reconnaissance, arma la haine et la calomnie contre Démétrius. Car Persée, son frère, devint son ennemi par jalousie, et Philippe, instruit des motifs qui lui avaient valu sa grâce, ne le lui pardonna pas; il était indigné que la personne du fils eût eu auprès du sénat plus de pouvoir que l'autorité du père et la majesté du roi. Persée donc s'apercevant du dépit de son père, calomnie tous les jours près de lui Démétrius absent; il le rend d'abord odieux, et bientôt même suspect au roi, l'accusant tantôt d'être l'ami des Romains, tantôt de tramer une trahison contre son père. Il suppose enfin qu'il cherche secrètement à attenter

confingit: ad cujus rei probationem immittit indices, testes subornat, et facinus, quod objicit, admittit. Quibus rebus compulso ad parricidium patre, funestam omnem regiam facit.

III. Occiso Demetrio, sublatoque æmulo, non negligentior tantum Perseus in patrem, verum etiam contumacior erat; nec heredem regni, sed regem gerebat. His rebus offensus, Philippus impatientius in dies mortem Demetrii dolebat; tunc et insidiis se circumventum suspicari, testes indicesque torquere. Atque ita cognita fraude, non minus scelere Persei quam innoxia Demetrii morte cruciabatur; peregissetque ultionem, nisi morte præventus fuisset. Nam brevi post tempore, morbo ex ægritudine contracto, decessit, relicto magno belli apparatu adversus Romanos, quo postea Perseus usus est. Nam et Gallos Scordiscos[1] ad belli societatem perpulerat; fecissetque Romanis grave bellum, nisi decessisset.

à sa vie; et pour le prouver, il lâche des dénonciateurs, suborne des témoins, et se rend lui-même coupable du crime qu'il impute à son frère. Par ces intrigues, il pousse son père à commettre un parricide, et remplit de deuil tout le palais.

III. Après le meurtre de Démétrius, Persée, délivré d'un rival, devint non-seulement peu respectueux, mais même insolent envers son père; il se conduisait en roi plus qu'en héritier du trône. Irrité de ses procédés, Philippe, sentait plus vivement de jour en jour la mort de Démétrius; il commença aussi alors à soupçonner qu'on lui en avait imposé, et il fit appliquer à la question les dénonciateurs et les témoins. Lorsqu'il eut ainsi découvert l'imposture, il ne fut pas moins tourmenté par l'idée du crime de Persée que par celle de la mort de l'innocent Démétrius; et il en eût tiré vengeance, si la mort ne l'eût prévenu. Car peu de temps après il tomba malade de chagrin et il mourut, laissant contre les Romains de grands préparatifs de guerre, qui servirent depuis à Persée. Car il avait associé même les Gaulois Scordisques à son entreprise et il eût fait une guerre terrible contre Rome s'il ne fût mort

Namque Galli, bello adversus Delphos infeliciter gesto, in quo majorem vim numinis quam hostium senserant, amisso Brenno duce, pars in Asiam, pars in Thraciam extorres fugerant. Inde per eadem vestigia, qua venerant, antiquam patriam repetivere. Ex his manus quædam in confluente Danubii et Savi[1] consedit, Scordiscosque se appellari voluit. Tectosagi[2] autem, quum in antiquam patriam Tolosam[3] venissent, comprehensique pestifera lue essent, non prius sanitatem recuperavere, quam, haruspicum responsis moniti, aurum argentumque bellis sacrilegiisque quæsitum in Tolosensem lacum mergerent : quod omne magno post tempore Cæpio[4], Romanus consul, abstulit. Fuere autem argenti pondo centum decem millia, auri pondo quinquies decies centum millia. Quod sacrilegium causa exscidii Cæpioni exercituique ejus postea fuit. Romanos quoque Cimbrici belli tumultus, velut ultor sacræ pecuniæ, insecutus est.

Les Gaulois, en effet après leur malheureuse expédition contre le temple de Delphes, où ils avaient été vaincus plutôt par le dieu que par les ennemis, ayant perdu Brennus, leur chef, s'étaient réfugiés comme des gens sans patrie, les uns dans l'Asie, les autres dans la Thrace. De là ils avaient regagné leur ancien pays, par la même route qu'ils avaient suivie dans leur émigration. Un corps de ces Gaulois s'établit sur le confluent du Danube et de la Save, et prit le nom de Scordisques. Les autres, appelés Tectosages, arrivés à Tolosa, leur ancienne patrie, avaient été atteints de la peste, et ils ne furent délivrés de ce fléau que lorsque, sur la réponse des aruspices, ils eurent jeté dans un lac voisin de cette ville l'or et l'argent qui était le fruit de leurs guerres et de leurs pillages sacriléges. Longtemps après, tous ces trésors furent enlevés par le consul Cépion. L'argent se monta à cent dix mille livres pesant, l'or à cinq millions. Ce sacrilége fut depuis la cause de la ruine de Cépion et de son armée. En outre, la guerre des Cimbres qui suivit, fut en quelque sorte pour les Romains la punition du vol qu'ils avaient fait de cet argent sacré

Ex gente Tectosagorum non mediocris populus, prædæ dulcedine, Illyricum repetivit, spoliatisque Istris, in Pannonia consedit. Istrorum gentem fama est originem a Colchis ducere, missis ab Æeta rege ad Argonautas raptoresque filiæ[1] persequendos : qui, ut a Ponto intraverunt Istrum, alveo Savi fluminis penitus invecti, vestigia Argonautarum insequentes, naves suas humeris per juga montium usque ad littus Hadriatici maris transtulerunt, cognito quod Argonautæ idem, propter magnitudinem navis, priores fecissent: quos ut avectos Colchi non reperiunt, sive metu regis, sive tædio longæ navigationis, juxta Aquileiam[2] consedere, Istrique ex vocabulo amnis[3] quo a mari concesserant, appellati. Daci quoque soboles Getarum sunt : qui quum, Orole rege, adversus Bastarnas[4] male pugnassent, ad ultionem segnitiæ, capturi somnum capita loco pedum ponere jussu regis cogebantur; ministeriaque uxo-

Un nombre assez considérable de ces Tectosages, attiré par l'appât du butin, repassa en Illyrie, dépouilla les Istriens, et s'établit dans la Pannonie. Les Istriens sont, dit-on, originaires de la Colchide. Envoyés par leur roi, Éétès, à la poursuite des Argonautes, et des ravisseurs de sa fille, ils étaient entrés du Pont-Euxin dans l'Ister. Après avoir remonté la Save fort avant en suivant les traces des Argonautes, ils avaient franchi les chaînes de montagnes, en transportant leurs navires sur leurs épaules jusqu'au bord de la mer Adriatique, ayant su que les Argonautes en avaient fait autant à cause de la grandeur de leur vaisseau. Là, ne trouvant pas les Argonautes, qui étaient partis, ils se fixèrent près d'Aquilée, soit crainte du roi, soit dégoût d'une aussi longue navigation, et prirent le nom d'Istriens de celui du fleuve qu'ils avaient remonté en quittant la mer. Les Daces descendent également des Gètes. Ces peuples, du temps du roi Orole, s'étant mal défendus contre les Bastarnes, ce prince, pour les punir de leur lâcheté, les avait condamnés à se coucher, la tête à la place des pieds, et à rendre à leurs femmes les

ribus, quæ ipsis antea fieri solebant, facere. Neque hæc ante mutata sunt, quam ignominiam bello acceptam virtute delerent.

IV. Igitur Perseus, quum imperio Philippi patris successisset, omnes has gentes adversus Romanos in societatem belli sollicitabat. Interim inter Prusiam regem[1], ad quem Hannibal, post pacem Antiocho a Romanis datam, profugerat, et Eumenem bellum ortum est: quod Prusias, Hannibalis fiducia rupto fœdere, prior intulit. Namque Hannibal, quum ab Antiocho Romani, inter ceteras conditiones pacis, deditionem ejus deposcerent, admonitus a rege, in fugam versus, Cretam defertur. Ibi quum diu quietam vitam egisset, invidiosumque se propter nimias opes videret, amphoras plumbo repletas in templo Dianæ, quasi fortunæ suæ præsidia, deponit; atque ideo nihil de illo sollicita civitate, quoniam velut pignus opes ejus tenebat, ad Prusiam contendit,

services qu'ils avaient auparavant coutume de recevoir d'elles. Ils ne furent dispensés de cette loi, que lorsqu'ils eurent effacé par leur valeur l'affront qu'ils avaient reçu dans cette guerre.

IV. Persée, qui avait succédé à Philippe, son père, sollicitait donc toutes ces nations à se liguer avec lui contre les Romains. Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre Eumène et Prusias, chez lequel Annibal s'était réfugié, après que les Romains eurent accordé la paix à Antiochus. C'était Prusias, qui, comptant sur l'habileté d'Annibal, avait rompu les traités et commencé les hostilités. En effet, une des conditions de la paix des Romains avec Antiochus avait été qu'il leur livrerait Annibal. Celui-ci, averti par le roi, prit la fuite et passa en Crète. Après y avoir longtemps mené une vie tranquille, il s'aperçut que ses immenses richesses excitaient l'envie contre lui. Il fit alors déposer dans le temple de Diane, comme si c'eût été sa fortune, des amphores remplies de plomb. Ainsi, les Crétois, ne s'inquiétant plus de lui, parce qu'ils croyaient avoir ses richesses en gage, il se retira chez Prusias,

auro suo in statuis, quas secum portabat, infuso, ne conspectæ opes vitæ nocerent. Dein, quum Prusias terrestri bello ab Eumene victus esset, et prœlium in mare transtulisset, Hannibal novo commento auctor victoriæ fuit : quippe omne serpentium genus in fictiles lagenas conjici jussit, medioque prœlio in naves hostium mitti. Id primum Ponticis[1] ridiculum visum, fictilibus dimicare, qui ferro nequeant. Sed ubi serpentibus repleri naves cœpere, ancipiti periculo circumventi, hosti victoriam cessere. Quæ ubi Romam nuntiata sunt, missi a senatu legati sunt, qui utrumque regem in pacem cogerent, Hannibalemque deposcerent. Sed Hannibal, re cognita, sumpto veneno, legationem morte prævenit. Insignis hic annus[2] trium toto orbe maximorum imperatorum mortibus fuit, Hannibalis, et Philopœmenis, et Scipionis Africani. Ex quibus constat Hannibalem, nec tum quum Romano tonantem bello Italia contremuit,

après avoir fondu son or et l'avoir versé dans des statues qu'il portait avec lui, de peur que la vue de ses trésors ne le perdît. Puis, quand Prusias, battu sur terre par Eumène, eut transporté la guerre sur mer, Annibal lui procura la victoire par un stratagème jusqu'alors inouï. Il fit enfermer des serpents de toute espèce dans des pots de terre qu'il ordonna de lancer sur les vaisseaux ennemis pendant la bataille. Ceux-ci trouvèrent d'abord ridicule que des gens qui ne pouvaient lutter avec le fer, prétendissent combattre avec des vases de terre. Mais lorsqu'ils virent leurs vaisseaux se remplir de serpents, pris entre deux périls, ils cédèrent la victoire. Dès que la nouvelle de ce combat fut parvenue à Rome, le sénat députa vers les deux rois pour leur ordonner de faire la paix, et pour réclamer Annibal. Mais celui-ci, instruit de leur intention, prit du poison, et prévint par sa mort l'arrivée des ambassadeurs. Cette année fut mémorable par la fin des trois plus grands capitaines de l'univers : Annibal, Philopémen et Scipion l'Africain. Pour Annibal, il est constant que ni lorsque, la foudre à la main, il faisait trembler l'Italie dans sa lutte contre Rome,

nec quum reversus Carthaginem summum imperium tenuit, aut cubantem cœnasse, aut plus quam sextario[1] vini indulsisse, pudicitiamque eum tantam inter tot captivas habuisse, ut in Africa natum quivis negaret. Moderationis certe ejus fuit, ut, quum diversarum gentium exercitus rexerit, neque insidiis suorum militum sit petitus unquam, neque fraude proditus, quum utrumque hostes sæpe tentassent.

ni lorsque, retourné à Carthage, il y gouvernait souverainement la République, il ne mangea jamais sur des lits, que jamais aussi il ne se permit plus d'un setier de vin par repas, et il observa une telle continence au milieu de tant de captives, qu'on n'eût pas dit qu'il était né sous le soleil d'Afrique. D'ailleurs, il était d'une modération telle, que, bien qu'il ait commandé des armées composées de différentes nations, jamais ses soldats n'attentèrent à sa vie, ni ne le trahirent, quoique ses ennemis les eussent souvent sollicités à faire l'un et l'autre.

LIVRE XXXIII.

I. Minore quidem rerum motu Romani Macedonicum quam Punicum bellum gesserunt; sed tanto clarius quanto nobilitate Macedones Pœnos antecesserunt: quippe quum gloria Orientis domiti, tum et auxiliis omnium regum[1] juvabantur. Itaque Romani et legiones plures numero conscripserunt, et auxilia a Masinissa, rege Numidarum, ceterisque sociis omnibus acciverunt; et Eumeni, regi Bithyniæ[2], denuntiatum ut bellum summis viribus juvaret. Perseo, præter Macedonicum invictæ opinionis exercitum, decennis belli sumptus,

I. La guerre de Macédoine donna, il est vrai, moins de peine aux Romains que la guerre punique; mais ils y recueillirent d'autant plus de gloire, que les Macédoniens étaient un peuple plus illustre que les Carthaginois. A l'honneur d'avoir subjugué l'Orient, ils joignaient l'avantage d'être soutenus de tous les rois. Aussi les Romains mirent sur pied un plus grand nombre de légions, demandèrent du secours à Masinissa, roi de Numidie, et à tous leurs autres alliés, et avertirent Eumène, roi de Bithynie, de les aider de toutes ses forces dans cette guerre. Persée, indépendamment des troupes macédoniennes qui passaient pour invincibles, avait dans ses coffres et dans ses greniers l'ar-

a patre paratus, in thesauris et horreis erat. Quibus rebus inflatus, oblitus fortunæ paternæ, veterem Alexandri gloriam considerare suos jubebat. Prima equitum congressio fuit, qua victor Perseus suspensam omnium exspectationem in favorem sui traxit; misit tamen legatos ad consulem, qui pacem peterent, quam patri suo Romani etiam victo dedissent, impensas belli lege victi suscepturus. Sed consul Sulpicius [1] non minus graves quam victo leges dixit.

Dum hæc aguntur, metu tam periculosi belli, Romani Æmilium Paulum consulem creant, eique extra ordinem Macedonicum bellum decernunt : qui quum ad exercitum venisset, non magnam moram pugnæ fecit. Pridie quam prœlium consereretur, luna nocte defecit [2], triste id ostentum Perseo omnibus præsagientibus, finemque Macedonici regni portendi vaticinantibus.

II. In ea pugna [3] M. Cato, Catonis oratoris filius, dum inter confertissimos hostes insigniter dimicat,

gent que Philippe avait amassé pour une guerre de dix ans. Fier de ces avantages, et oubliant les malheurs de son père, il faisait envisager à ses soldats l'ancienne gloire d'Alexandre. La première rencontre fut un combat de cavalerie. Persée, vainqueur, s'attira la faveur des nations, qui attendaient en suspens l'issue de cette bataille. Il envoya cependant des députés au consul pour demander une paix que les Romains avaient accordée à son père, même après l'avoir défait. Il offrait de payer les frais de la guerre comme s'il eût été vaincu. Mais Sulpicius voulait lui imposer des conditions aussi dures que s'il l'eût en effet battu.

Sur ces entrefaites, les Romains, alarmés des périls auxquels cette lutte les exposait, créèrent consul Paul-Émile, et le chargèrent extraordinairement de la guerre de Macédoine. A peine ce général eut-il rejoint son armée, qu'il ne tarda pas à livrer bataille. La veille du jour qu'elle se donna, il survint pendant la nuit une éclipse de lune : tout le monde augura que c'était un triste présage pour Persée, et prédit que ce prodige annonçait la fin de l'empire de Macédoine.

II. Dans cette bataille, Marcus Caton, fils de Caton l'orateur, en faisant vaillamment son devoir au plus fort de la mêlée,

equo delapsus, pedestre prœlium aggreditur. Nam cadentem manipulus hostium cum horrido clamore, veluti jacentem obtruncaturus, circumsteterat; at ille, citius corpore collecto, magnas strages edidit. Quum ad unum opprimendum undique hostes convolarent, dum procerum quemdam petit, gladius ei e manu elapsus in mediam cohortem hostium decidit; ad quem recuperandum umbone se protegens, inspectante utroque exercitu, inter mucrones se hostium immersit; recollectoque gladio, multis vulneribus exceptis, ad socios cum clamore hostium revertitur. Hujus audaciam ceteri imitati victoriam peperere. Perseus rex fuga cum decem millibus talentum Samothraciam [1] defertur : quem Cnæus Octavius, ad persequendum missus a consule, cum duobus filiis, Alexandro et Philippo, cepit, captumque ad consulem duxit.

Macedonia a Carano, qui primus in ea regnavit, usque Persen [2], triginta reges habuit. Quorum sub

tomba de cheval, et se mit à combattre à pied. Car un gros d'ennemis, voyant sa chute, l'avait entouré avec des cris effroyables, et se disposait à l'égorger, tandis qu'il était à terre; mais il se releva promptement, et fit un horrible carnage. Les Macédoniens fondent alors de toutes parts sur lui seul pour l'accabler, et comme il voulait porter un coup à l'un des chefs, son épée lui échappe de la main et tombe au milieu de leur cohorte. Pour la ressaisir, il s'avance couvert de son bouclier, aux yeux des deux armées, s'enfonce au travers des glaives ennemis, la ramasse, et, après avoir reçu plusieurs blessures, rejoint les siens, poursuivi par les cris des Macédoniens. Tous les autres imitent son audace, et la victoire est gagnée. Persée prend la fuite, et se sauve dans l'île de Samothrace avec dix mille talents. Cnéus Octavius, envoyé par le consul à sa poursuite, le saisit avec ses deux fils, Alexandre et Philippe, et le lui ramène prisonnier.

La Macédoine, depuis Caranus, son premier souverain, jusqu'à Persée, avait eu trente rois. Elle fut gouvernée

regno fuit quidem annis nongentis et viginti tribus; sed rerum non nisi centum nonaginta duobus annis potita. Ita quum in ditionem Romanorum cessisset, magistratibus per singulas civitates constitutis, libera facta est; legesque, quibus adhuc[1] utitur, a Paulo accepit. Ætolorum universarum urbium senatus, cum conjugibus et liberis, qui dubia fide fuerant, Romam missus, ibique, ne in patria aliquid novaret, diu detentus[2], ægreque per multos annos legationibus civitatum senatu fatigato, in patriam quisque suam remissus est.

par eux l'espace de neuf cent vingt-trois ans; mais sa domination ne dura que cent quatre-vingt-douze années. Quand les Romains s'en furent ainsi rendus maîtres, ils établirent des magistrats dans chacune de ses villes, et en firent un État libre. C'est de Paul-Émile qu'elle reçut les lois qu'elle suit encore. Les sénateurs de toutes les villes d'Étolie, dont la fidélité avait été douteuse, furent envoyés à Rome avec leurs femmes et leurs enfants, et on les y retint longtemps, de peur qu'ils n'excitassent quelque trouble dans leur pays. Ce ne fut pas sans peine que, fatigué pendant plusieurs années par les députations de ces villes, le sénat romain les renvoya chacun dans sa patrie.

LIVRE XXXIV.

I. Pœnis ac Macedonibus subactis, Ætolorumque viribus principum captivitate debilitatis, soli adhuc ex Græcia universa Achæi nimis potentes tunc temporis Romanis videbantur, non propter singularum civitatum nimias opes, sed propter conspirationem universarum. Namque Achæi, licet per civitates, veluti per membra, divisi sint, unum tamen corpus[1] et unum imperium habent, singularumque urbium pericula mutuis viribus propulsant. Quærentibus igitur Romanis causas belli, tempestive fortuna querelas Spartanorum obtulit,

I. Après que les Romains eurent soumis Carthage et la Macédoine, et affaibli l'Étolie par la captivité de ses chefs, il ne resta plus dans toute la Grèce que les Achéens qui leur parussent trop puissants, non par la force de chacune de leurs villes en particulier, mais par la ligue qui les unissait toutes. Car, quoique les Achéens soient divisés en plusieurs cités, qui sont autant de membres, ils ne forment cependant qu'un seul corps et un seul état, et ils repoussent en commun les dangers qui menacent chaque ville en particulier. Les Romains cherchaient donc contre eux des prétextes de guerre, lorsque la fortune leur en offrit à propos l'occasion : les Spartiates vinrent se plaindre

quorum agros Achæi, propter mutuum odium, populabantur. Spartanis a senatu responsum est, legatos se ad inspiciendas res sociorum, et ad injuriam demendam, in Græciam missuros; sed legatis occulta mandata data sunt, ut corpus Achæorum dissolverent, singulasque urbes proprii juris facerent, quo facilius et ad obsequia cogerentur, et, si quæ urbes contumaces essent, frangerentur. Igitur legati, omnium civitatum principibus Corinthum evocatis, decretum senatus recitant; quid consilii habeant, aperiunt; expedire omnibus dicunt ut singulæ civitates sua jura et suas leges habeant. Quod ubi omnibus innotuit, velut in furorem versi, universum peregrinum populum[1] trucidant; legatos quoque ipsos Romanorum violassent, nisi, audito tumultu, trepidi fugissent.

II. Hæc ubi Romæ nuntiata sunt, statim senatus Mummio consuli bellum Achaicum decernit: qui extemplo exercitu

que les Achéens ravageaient leurs terres; c'était un effet de la haine qui régnait entre les deux peuples. Le sénat leur répondit qu'il enverrait des ambassadeurs en Grèce pour examiner la situation de ses alliés et mettre un terme aux violences; mais ces ambassadeurs eurent la commission secrète de dissoudre la ligue des Achéens, et de rendre chaque ville indépendante, pour les forcer plus aisément à obéir, et pour réprimer avec moins de peine celles qui se montreraient rebelles. Les députés convoquent donc à Corinthe les chefs de la nation; et, après avoir lu le décret du sénat, ils leur expliquent ce qu'ils veulent; ils leur disent qu'il est de leur intérêt à tous que chaque ville ait ses droits et ses lois particulières. Lorsque cette proposition fut connue, les Achéens, révoltés jusqu'à la fureur, égorgent toute la population étrangère: les ambassadeurs Romains eux-mêmes n'eussent pas été épargnés, si, effrayés au bruit de ce soulèvement, ils n'avaient pris la fuite.

II. Dès que la nouvelle en fut venue à Rome, le sénat chargea aussitôt le consul Mummius de la guerre d'Achaïe. Ce général fit

deportato, et omnibus strenue provisis, pugnandi copiam hostibus fecit. Sed Achæi, velut nihil negotii Romano bello suscepissent, ita apud eos neglecta omnia et soluta fuere. Itaque prædam, non prœlium cogitantes, et vehicula ad spolia hostium reportanda duxerunt, et conjuges liberosque suos ad spectaculum certaminis in montibus posuerunt. Sed, prœlio commisso[1], ante oculos suorum cæsi, lugubre his spectaculum et gravem luctus memoriam reliquerunt. Conjuges quoque liberique eorum, de spectatoribus captivi facti, præda hostium fuere. Urbs ipsa Corinthus diruitur; populus omnis sub corona[2] venditur, ut hoc exemplo ceteris civitatibus metus novarum rerum imponeretur.

Dum hæc aguntur, rex Syriæ Antiochus[3] Ptolemæo[4], majoris sororis suæ filio, regi Ægypti, bellum infert, segni admodum, et quotidiana luxuria ita marcenti, ut non solum regiæ majestatis officia intermitteret, verum etiam sensu hominis nimia sagina careret. Pulsus igitur regno,

aussitôt passer ses troupes, pourvut à tout avec diligence, et présenta la bataille à l'ennemi. Quant aux Achéens, il n'y avait chez eux nuls préparatifs, nul ordre : on eût dit que la guerre contre Rome n'était pas pour eux un embarras. Songeant donc plus au butin qu'au combat, ils vinrent avec des chariots pour emporter les dépouilles des ennemis, et ils placèrent leurs femmes et leurs enfants sur des hauteurs pour leur donner le spectacle de la bataille. Mais, lorsque l'action se fut engagée, taillés en pièces sous les yeux de leurs proches, ils ne leur offrirent qu'une scène lugubre, et leur laissèrent le souvenir d'un deuil cruel. Leurs femmes et leurs enfants, de spectateurs devenus captifs, furent la proie de l'ennemi. La ville même de Corinthe fut détruite, et tous les habitants vendus à l'encan, afin que cet exemple de sévérité empêchât les autres cités de remuer.

Pendant que ces événements se passaient, Antiochus, roi de Syrie, avait attaqué Ptolémée, roi d'Égypte, fils de sa sœur aînée, prince d'une mollesse extrême, et tellement flétri par ses débauches journalières, que non-seulement il ne remplissait plus les devoirs de la royauté; mais que l'excès de son embonpoint lui avait ravi la sensibilité de l'homme. Après avoir été chassé de son royaume,

ad fratrem minorem Ptolemæum Alexandriam confugit participatoque cum eo regno, legatos Romam ad senatum mittunt, auxilia petunt, fidem societatis implorant. Movere senatum preces fratrum.

III. Mittitur itaque legatus Popilius[1], ad Antiochum, qui abstinere illum Ægypto, aut, si jam incessisset, excedere juberet. Quum in Ægypto eum invenisset, osculumque ei rex obtulisset (nam coluerat inter ceteros Popilium Antiochus, quum Romæ obses[2] esset), tunc Popilius facessere interim privatam amicitiam jubet, quum mandata patriæ intercedant; prolatoque senatus decreto, et tradito, quum cunctari eum videret consultationemque ad amicos referre, ibi Popilius virga, quam in manu gerebat, amplo circulo inclusum, ut et amicos caperet, consulere jubet, nec prius inde exire, quam responsum senatui daret, aut pacem aut bellum cum Romanis habiturum. Adeoque hæc austeritas animum

il se réfugie dans Alexandrie, près de Ptolémée, son frère cadet, partage sa couronne avec lui, et tous deux envoient des ambassadeurs à Rome demander du secours et implorer, comme alliés, la protection du sénat, lequel fut touché de leurs prières.

III. Popilius fut donc envoyé en qualité d'ambassadeur vers Antiochus, pour lui défendre de toucher à l'Égypte, ou lui commander d'en sortir, s'il y était déjà entré. Il le trouva dans ce royaume, et comme ce prince voulait l'embrasser, parce qu'il avait été particulièrement lié avec lui lorsqu'il résidait à Rome comme otage, il fit taire en cette circonstance l'amitié privée devant les ordres de la patrie. Lorsqu'il lui eut présenté et remis le décret du sénat, voyant qu'Antiochus hésitait, et qu'il renvoyait à ses amis l'examen de la question, il décrivit autour de ce prince, avec une baguette qu'il tenait à la main, un cercle assez grand pour le contenir, lui et ses amis, et lui ordonna de délibérer, avec défense d'en sortir qu'il n'eût répondu au sénat s'il voulait avoir la guerre ou la paix avec les Romains. Cette sévérité subjugua tellement

regis fregit, ut pariturum se senatui responderet. Reversus in regnum, Antiochus decedit, relicto parvulo admodum filio[1]: cui quum tutores dati a populo essent, patruus ejus Demetrius[2], qui obses Romæ erat, cognita morte Antiochi fratris, senatum adiit: Obsidem se vivo fratre venisse; quo mortuo, cujus obses sit, se ignorare; dimitti igitur se ad regnum petendum æquum esse, quod, sicuti jure gentium majori fratri cesserit, ita nunc sibi, qui pupillum ætate antecedat, deberi. Quum se non dimitti animadverteret a senatu, tacito judicio tutius apud pupillum, quam apud eum, regnum futurum arbitrante, specie venandi ab urbe profectus, Ostiæ[3] tacitus cum fugæ comitibus navem conscendit. Delatus in Syriam, secundo favore omnium excipitur; regnumque ei, occiso pupillo, a tutoribus[4] traditur.

IV. Eodem fere tempore, Prusias, rex Bithyniæ, consilium cepit interficiendi Nicomedis filii, dum

le roi, qu'il promit d'obéir au sénat. De retour dans ses États, Antiochus meurt, laissant un fils encore fort jeune, à qui le peuple donna des tuteurs. Démétrius, oncle paternel du pupille, et qui demeurait à Rome comme otage, n'eut pas plutôt appris la mort d'Antiochus, qu'il se rendit au sénat, et dit qu'il était venu à Rome en qualité d'otage pour son frère qui vivait, mais que, depuis la mort de celui-ci, il ignorait pour qui il l'était; il était donc juste qu'on le renvoyât pour réclamer un royaume qu'il avait cédé à son frère aîné par le droit des gens, mais qui, pour la même raison, lui appartenait maintenant par son âge, à l'exclusion d'un pupille. Quand il vit que le sénat ne le renvoyait pas, parce que cette compagnie jugeait en elle-même, qu'il était plus sûr pour la république que le royaume fût entre les mains d'un pupille qu'entre les siennes, il sortit de la ville sous le prétexte d'une partie de chasse, et s'embarqua sans bruit à Ostie avec des compagnons de sa fuite. A son arrivée en Syrie, le peuple lui fit un accueil favorable; et les tuteurs lui remirent le royaume, après avoir tué leur pupille.

IV. Vers le même temps, Prusias, roi de Bithynie, prit la résolution de faire mourir son fils Nicomède, pour

consulere studet minoribus filiis, quos ex noverca ejus susceperat, et Romæ habebat. Sed res adolescenti ab his qui facinus susceperant proditur; hortatique sunt ut, crudelitate patris provocatus, occupet insidias et in auctorem retorqueat scelus. Nec difficilis persuasio fuit. Igitur, quum accitus in patris regnum venisset, statim rex appellatur. Prusias, regno spoliatus a filio, privatusque redditus, etiam a servis deseritur. Quum in latebris ageret, non minori scelere quam filium occidi jusserat, a filio interficitur.

avantager ses cadets, enfants d'un second lit, et qu'il avait à Rome. Mais ce jeune prince fut averti par ceux qui s'étaient chargés de l'exécution du crime. Ils l'exhortent à prévenir la cruauté d'un père qui attentait le premier à sa vie, et à faire retomber le crime sur la tête de son auteur. Il ne fut pas difficile à persuader. Il se rendit donc dans les États de son père, où il était appelé, et fut aussitôt proclamé roi. Détrôné par son fils, et réduit à une condition privée, Prusias, se vit abandonné de ses esclaves mêmes. Il fut enfin tué, dans la retraite où il vivait, par un fils non moins criminel qu'il ne l'avait été lui-même en ordonnant sa mort.

LIVRE XXXV.

I. Demetrius, occupato Syriæ regno, novitati suæ otium periculosum ratus, ampliare fines regni et opes augere finitimorum bellis [1] statuit. Itaque Ariarathi, regi Cappadociæ, propter fastiditas sororis nuptias, infestus, fratrem ejus Orophernem, per injuriam regno pulsum, supplicem recepit; datumque sibi honestum belli titulum gratulatus, restituere eum in regnum statuit. Sed Orophernes, ingrato animo, inita cum Antiochensibus pactione, offensis tunc Demetrio, pellere ipsum regno, a quo restituebatur, consi-

I. Démétrius, après s'être emparé du trône de Syrie, crut que le repos serait dangereux à son autorité naissante, et pour agrandir son royaume et accroître sa puissance, il résolut de porter la guerre chez ses voisins. Aussi, piqué contre Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait dédaigné la main de sa sœur, il reçut chez lui, à titre de suppliant, Oropherne, frère de ce prince, injustement chassé de ses États; et, se félicitant d'avoir trouvé un prétexte honorable pour prendre les armes, il forma le dessein de le rétablir. Mais l'ingrat Oropherne traita avec les habitants d'Antioche, alors mécontents de Démétrius, et projeta de dépouiller de son trône un

lium cepit. Quo cognito, Demetrius vitæ quidem ejus, ne Ariarathes metu fraterni belli liberaretur, pepercit ipsum autem comprehensum, vinctum Seleuciæ[1] custodiri jubet. Nec Antiochenses indicio territi a defectione destiterunt. Itaque adjuvantibus et Ptolemæo[2], rege Ægypti, et Attalo[3], rege Asiæ, et Ariarathe Cappadociæ, bello a Demetrio lacessiti, subornant pro eo Balam quemdam, sortis extremæ juvenem, qui Syriæ regnum, velut paternum, armis repeteret; et, ne quid contumeliæ deesset, nomen ei Alexandri inditur, genitusque ab Antiocho[4] rege dicitur. Tantum odium Demetrii apud omnes erat, ut æmulo ejus non vires regiæ tantum, verum etiam generis nobilitas consensu omnium tribueretur. Igitur Alexander, admirabili rerum varietate pristinarum sordium oblitus, totius ferme Orientis viribus succinctus, bellum Demetrio infert; victumque vita pariter ac regno spoliat. Quanquam nec Demetrio animus in propulsando

prince qui travaillait à le replacer sur le sien. Instruit de cette trahison, Démétrius ne voulut pas, il est vrai, le faire mourir, pour qu'Ariarathe eût toujours à craindre une guerre avec son frère, mais il le fit arrêter, enchaîner et garder à Séleucie. Ceux d'Antioche, sans s'effrayer de se voir découverts, persistèrent dans leur révolte. C'est pourquoi, soutenus par Ptolémée, roi d'Égypte, par Attale, roi d'Asie, et par Ariarathe, roi de Cappadoce, lorsqu'ils furent attaqués par Démétrius, ils produisirent à sa place un certain Balas, jeune homme de la dernière condition, et l'engagèrent à réclamer, les armes à la main, le royaume de Syrie comme un bien paternel; et, pour mettre le comble à l'outrage, ils lui donnèrent le nom d'Alexandre, et le dirent fils du roi Antiochus. Telle était la haine universelle qu'inspirait Démétrius, que non-seulement l'autorité royale, mais même la noblesse du sang fut accordée d'un consentement unanime à son compétiteur. Ainsi, par une étonnante révolution, Alexandre, oubliant la bassesse de son origine, attaque Démétrius avec les forces de presque tout l'Orient, le bat, et le dépouille tout à la fois de la couronne et de la vie. Ce n'est pas que Démétrius eût manqué lui-même de courage

bello defuit. Nam et primo prœlio hostem fugavit, et regibus bellum restituentibus multa millia in acie cecidit. Ad postremum tamen, invicto animo inter confertissimos fortissime dimicans, cecidit[1].

II. Initio belli, Demetrius duos filios[2] apud Gnidium[3] hospitem suum, cum magno auri pondere, commendaverat, ut belli periculis eximerentur, et, si ita fors tulisset, paternæ ultionis servarentur. Ex his major Demetrius, annos pubertatis egressus, audita Alexandri luxuria, quem insperatæ opes, et alienæ felicitatis ornamenta, velut captum, inter scortorum greges desidem in regia tenebant, auxiliantibus Cretensibus, securum ac nihil hostile metuentem aggreditur. Antiochenses quoque, veterem patris offensam novis meritis correcturi, se ei tradunt; sed et milites paterni, favore juvenis accensi, prioris sacramenti religionem novi regis superbiæ præferentes, signa ad Demetrium transferunt. Atque ita Alexander, non minori impetu fortunæ destructus

pour se défendre. Dans le premier combat, il mit en fuite l'ennemi, et, quand les rois rentrèrent en campagne, il leur tailla en pièces plusieurs milliers d'hommes. Il finit pourtant par périr, mais en héros, combattant vaillamment dans le plus fort de la mêlée.

II. Au commencement de la guerre, Démétrius, avait confié à un habitant de Gnide, chez lequel il avait logé, ses deux fils, avec une grande quantité d'or, afin de les dérober aux périls de la guerre et de se conserver des vengeurs, si la fortune voulait qu'il pérît. L'aîné de ces deux jeunes princes, Démétrius, parvenu à l'âge viril, entendit parler de la mollesse d'Alexandre, que sa puissance inespérée et la pompe d'une félicité usurpée tenaient captif, pour ainsi dire, dans son palais, au milieu d'une troupe de débauchés; il l'attaque avec le secours des Crétois, lorsque ce prince se croyait en sûreté et à l'abri de toute insulte. Ceux d'Antioche aussi, cherchant à réparer par des services nouveaux leur tort envers son père, se donnent à lui; les soldats mêmes qui avaient servi sous le père, pris d'intérêt pour ce jeune homme, se repentent d'avoir violé leur premier serment en faveur d'un insolent usurpateur, et passent dans le camp de Démétrius avec leurs enseignes. Ainsi Alexandre fut précipité du trône aussi rapidement qu'il y avait été

quam elatus, primo prœlio victus interficitur[1] : deditque pœnas et Demetrio, quem occiderat, et Antiocho, cujus mentitus originem fuerat.

élevé ; vaincu et tué dès la première bataille, il satisfit par sa mort aux mânes de Démétrius, dont il avait versé le sang, et à ceux d'Antiochus, dont il s'était dit faussement le fils.

LIVRE XXXVI.

I. Recuperato paterno regno, Demetrius, et ipse rerum successu corruptus, vitiis adolescentiæ in segnitiam labitur ; tantumque contemptum apud omnes inertiæ, quantum odium ex superbia pater habuerat, contraxit. Itaque, quum ab imperio ejus passim civitates deficerent, ad abolendam segnitiæ maculam, bellum Parthis inferre statuit : cujus adventum non inviti Orientis populi videre, et propter Arsacidæ[1], regis Parthorum, crudelitatem, et quod, veteri Macedonum imperio assueti, novi populi superbiam indigne ferebant.

I. Démétrius, après avoir recouvré le trône de son père, corrompu à son tour par le succès, tombe dans la mollesse en s'abandonnant aux vices de son âge, et il excite chez tous autant de mépris par son indolence, que son père s'était attiré de haine par son orgueil. Aussi, comme les villes secouaient partout le joug de son obéissance, il résolut de porter la guerre chez les Parthes, pour effacer la honte de sa mollesse. Les peuples de l'Orient ne furent point fâchés de le voir arriver chez eux, soit à cause de la cruauté de l'Arsacide, roi des Parthes, soit parce que, accoutumés à l'ancienne domination des Macédoniens, ils s'indignaient de l'orgueil d'un peuple nouveau.

Itaque, quum et Persarum et Elymæorum Bactrianorumque auxiliis juvaretur, multis prœliis Parthos fudit. Ad postremum tamen, pacis simulatione deceptus, capitur, traductusque per ora civitatum, populis, qui desciverant, in ludibrium favoris ostenditur. Missus deinde in Hyrcaniam, benigne et juxta cultum pristinæ fortunæ habetur.

Dum hæc aguntur, interim in Syria Trypho, qui se tutorem Antiocho, Demetrii privigno[1], substitui a populo laboraverat, occiso pupillo, regnum Syriæ invadit. Quo diu[2] potitus, tandem exolescente favore recentis imperii, ab Antiocho[3], puero admodum, Demetrii[4] fratre, qui in Asia educabatur, bello vincitur; rursusque regnum Syriæ ad sobolem Demetrii revertitur. Igitur Antiochus, memor quod et pater propter superbiam invisus, et frater propter segnitiam contemptus fuisset, ne in eadem vitia incideret, recepta in matrimonium Cleopatra, uxore fratris, civitates, quæ initio fraterni imperii defecerant,

Appuyé donc du secours des Perses, des Élyméens et des Bactriens, il battit plusieurs fois les Parthes. A la fin pourtant, trompé par une paix feinte, il est fait prisonnier : on le promène de ville en ville, et on l'expose aux regards des peuples qui avaient embrassé son parti, pour insulter à la faveur qu'ils lui avaient témoignée. Envoyé ensuite en Hyrcanie, il y est traité humainement et conformément à l'éclat de sa fortune passée.

Pendant ces événements, Tryphon, en Syrie, qui était parvenu à se faire charger par le peuple de la tutelle d'Antiochus, beau-fils de Démétrius, fait mourir son pupille et usurpe la royauté. Il en jouit longtemps; mais la faveur qui s'attache à un nouveau pouvoir, s'étant enfin usée, il est attaqué et défait par Antiochus, frère de Démétrius, prince très-jeune qu'on élevait en Asie; et le sceptre de la Syrie rentre dans la maison de Démétrius. Antiochus donc, considérant que l'orgueil avait fait haïr son père, et la mollesse mépriser son frère, travailla à se garantir de ces deux écueils. Après avoir épousé Cléopâtre, femme de son frère, il poursuivit avec la plus grande vigueur

summa industria persequitur, domitasque rursus regni terminis adjicit. Judæos quoque, qui in Macedonico imperio, sub Demetrio patre, armis se in libertatem vindicaverant, subigit. Quorum vires tantæ fuere, ut post hunc nullum Macedonum regem tulerint, domesticisque imperiis usi, Syriam magnis bellis infestaverint.

II. Namque Judæis origo Damascena[1], Syriæ nobilissima civitas; unde et Assyriis regibus genus ex regina Semirami[2] fuit. Nomen urbi a Damasco rege inditum, in cujus honorem Syrii sepulcrum Athares, uxoris ejus, pro templo coluere, deamque exinde sanctissimæ religionis habent. Post Damascum Azelus, mox Adores, et Abraham et Israhel reges fuere. Sed Israhelem felix decem filiorum proventus majoribus suis clariorem fecit. Itaque populum in decem regna divisum filiis tradidit, omnesque ex nomine Judæ, qui post divisionem decesserat, Judæos appellavit; colique ejus memoriam ab omnibus jussit, cujus portio omnibus accesserat.

les villes qui au commencement du règne de son frère s'étaient révoltées contre lui, les soumit et les réunit de nouveau à ses États. Il subjugue aussi les Juifs, qui, du temps de la suprématie des Macédoniens, sous son père Démétrius, avaient recouvré la liberté par la force des armes. Ce peuple devint ensuite si puissant, qu'après ce prince il n'obéit plus à aucun roi de Macédoine, et que, se gouvernant par lui-même, il désola la Syrie par de cruelles guerres.

II. Les Juifs sont originaires de Damas, la ville de Syrie la plus célèbre, d'où sortirent aussi les rois assyriens, issus de la reine Sémiramis. Le roi Damascus donna son nom à cette ville. Pour honorer la mémoire de ce prince, les Syriens révérèrent le tombeau d'Atharé, son épouse, comme un temple, et depuis lors ils regardent cette reine comme une déesse digne du culte le plus religieux. A Damascus succédèrent Azélus, Adorès, Abraham et Israël. Mais l'heureuse naissance de dix fils rendit ce dernier plus illustre que ses ancêtres. Il divisa le royaume en dix tribus, qu'il partagea entre ses enfants, et en appela tous les habitants Juifs, du nom de Juda qui était mort après le partage; il voulut qu'ils honorassent tous la mémoire de celui dont la succession avait augmenté la part de tous.

Minimus ætate inter fratres Joseph fuit; cujus excellens ingenium veriti, fratres clam interceptum peregrinis mercatoribus vendiderunt. A quibus deportatus in Ægyptum, quum magicas ibi artes solerti ingenio percepisset, brevi ipsi regi percarus fuit. Nam et prodigiorum sagacissimus erat, et somniorum primus intelligentiam condidit, nihilque divini juris humanique ei incognitum videbatur : adeo ut etiam sterilitatem agrorum ante multos annos providerit; periissetque omnis Ægyptus fame, nisi, monitu ejus, rex edicto servari per multos annos fruges jussisset; tantaque experimenta ejus fuerunt, ut non ab homine, sed a deo responsa dari viderentur. Filius ejus Moses fuit, quem præter paternæ scientiæ hereditatem etiam formæ pulchritudo commendabat. Sed Ægyptii, quum scabiem et vitiliginem paterentur, responso moniti, eum cum ægris, ne pestis ad plures serperet, terminis Ægypti pellunt. Dux igitur

Joseph était le plus jeune d'entre eux. Ses frères, redoutant la supériorité de son esprit, se saisirent de lui secrètement, et le vendirent à des marchands étrangers, qui le conduisirent en Égypte. Là, il acquit par la subtilité de son génie la connaissance de la magie, e devint bientôt le favori du roi lui-même. Habile à expliquer les prodiges, il fut encore le premier qui inventa l'art d'interpréter les songes : il semblait que les lois divines et humaines n'eussent rien de caché pour lui, au point qu'il annonça une stérilité longtemps avant qu'elle arrivât; et toute l'Égypte aurait péri par la famine, si le roi, suivant son conseil, n'eût prescrit de garder du blé pendant plusieurs années. Il donna enfin des preuves si frappantes de la certitude de ses prédictions, qu'on regardait ses réponses, non comme les paroles d'un simple mortel, mais comme les oracles d'un dieu. Il eut pour fils Moïse, également recommandable par la science dont il hérita de son père, et par sa bonne mine. Mais les Égyptiens, attaqués de la gale et de la lèpre, le chassèrent de l'Égypte, suivant l'ordre de l'oracle, avec tous les malades, de peur que la contagion ne fît de plus grands progrès. Devenu donc le chef de

exsulum factus, sacra Ægyptiorum furto abstulit; quæ repetentes armis, Ægyptii domum redire tempestatibus compulsi sunt. Itaque Moses, Damascena, antiqua patria, repetita, montem Sinam occupat : quo, septem dierum jejunio per deserta Arabiæ cum populo suo fatigatus, quum tandem venisset, septimum diem more gentis Sabbata appellatum in omne ævum jejunio sacravit, quoniam illa dies famem illis erroremque finierat. Et quoniam metu contagionis pulsos se ab Ægypto meminerant, ne eadem causa invisi apud incolas forent, caverunt ne cum peregrinis conviverent; quod, ex causa factum, paulatim in disciplinam religionemque convertit. Post Mosem etiam filius ejus Aruas, sacerdos sacris Ægyptiis, mox rex creatur; semperque exinde hic mos apud Judæos fuit, ut eosdem reges et sacerdotes haberent : quorum justitia religione permixta incredibile quantum[1] convaluere.

ces bannis, Moïse déroba et emporta les vases sacrés des Égyptiens. Ceux-ci le poursuivirent les armes à la main pour les lui reprendre, mais des tempêtes les forcèrent de retourner chez eux. Il regagna donc Damas, l'antique berceau de sa nation, s'établit sur le mont Sinaï; et, comme ce n'était qu'après sept jours de fatigue et de jeûne supportés avec son peuple à travers les déserts de l'Arabie qu'il y était enfin arrivé, il consacra à jamais au jeûne le septième jour, que les Juifs appellent Sabbat, parce que ce jour avait été le terme de leur faim et de leur course errante. Se rappelant en outre que la crainte de la contagion les avait fait chasser de l'Égypte, pour ne pas se rendre odieux par la même raison aux habitants du pays, ils s'interdirent tout commerce avec les étrangers; et cette mesure devint insensiblement chez eux une loi et une institution religieuse. Après la mort de Moïse, son fils Aruas lui succède aussi; il est créé d'abord grand prêtre du culte égyptien, et bientôt après roi. Ce fut depuis un usage constant chez les Juifs, de réunir le sacerdoce et l'empire sur la même tête; cette alliance du sceptre et de l'encensoir accrut prodigieusement leur puissance

III. Opes genti ex vectigalibus opobalsami crevere, quod in his tantum regionibus gignitur. Est namque vallis, quæ continuis montibus, velut muro quodam, ad instar castrorum clauditur (spatium loci ducenta jugera, nomine Jericus dicitur); in ea silva est et ubertate et amœnitate insignis : siquidem palmeto et opobalsameto distinguitur. Arbores opobalsami formam similem piceis arboribus habent, nisi quod sunt humiles magis, et in vinearum morem excoluntur. Hæ certo anni tempore balsamum sudant. Sed non minor loci ejus apricitatis quam ubertatis admiratio est : quippe quum toto orbe regionis ejus ardentissimus sol sit, ibi tepidi aeris naturalis quædam ac perpetua opacitas inest. In ea regione lacus est, qui, propter magnitudinem et aquæ immobilitatem, Mortuum mare dicitur. Nam neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur; neque navigationis patiens est, quoniam omnia vita carentia in profundum merguntur;

III. La vente du baume qui ne vient qu'en ce pays enrichit la nation. Il s'y trouve une vallée qu'une chaîne de montagnes, semblable à un mur, enferme comme un camp. Elle a deux cents arpents d'étendue, et s'appelle la vallée de Jéricho. On y voit une forêt également fertile et riante, dont une partie est plantée de palmiers, et l'autre de baumiers. Ceux-ci ressemblent aux arbres résineux, à cela près qu'ils sont plus bas, et qu'on les cultive comme la vigne. Ils distillent leur suc à une certaine époque de l'année. Mais ce lieu n'est pas moins admirable par sa température modérée que par sa fertilité. Quoique tous les environs en soient exposés à un soleil très-ardent, l'air y est toujours tiède, et il y règne une fraîcheur naturelle. Il y a aussi dans cette contrée un lac, que sa grande étendue et l'immobilité de ses eaux ont fait appeler la mer Morte. Car il n'est jamais agité par les vents, le bitume qui rend toute cette eau stagnante ne se déplaçant pas sous leur effort; on ne peut non plus y naviguer, tout ce qui est privé de vie s'enfonçant dans l'eau

nec materiam ullam sustinet, nisi quæ alumine illinatur. Primum Xerxes[1], rex Persarum, Judæos domuit; postea cum ipsis Persis in ditionem Alexandri Magni venere, diuque in potestate Macedonici imperii subjecti Syriæ regno fuere. A Demetrio[2] quum descivissent, amicitia Romanorum petita, primi omnium ex Orientalibus libertatem receperunt, facile tunc Romanis de alieno largientibus.

IV. Per eadem tempora, quibus in Syria regni mutatio inter novos reges alternabatur, in Asia rex Attalus florentissimum ab Eumene patruo[3] acceptum regnum cædibus amicorum et cognatorum suppliciis fœdabat, nunc matrem[4] anum, nunc Berenicen sponsam maleficiis eorum necatas confingens. Post hanc scelestam violentiæ rabiem, squalidam vestem sumit; barbam capillumque in modum reorum submittit : non in publicum prodire, non populo se ostendere, non domi lætiora convivia inire, aut aliquod signum sani hominis habere:

ainsi que toute matière qui n'est point enduite d'alun. Xerxès, roi des Perses, fut le premier qui subjugua les Juifs; ils passèrent ensuite avec les Perses eux-mêmes sous les lois d'Alexandre le Grand, et restèrent longtemps soumis aux rois de Syrie sous la domination macédonienne. Quand ils eurent secoué le joug de Démétrius, ils recherchèrent l'amitié des Romains, et comme ceux-ci étaient alors prodigues du bien d'autrui, les Juifs furent les premiers de tous parmi les Orientaux qui, grâce à eux, recouvrèrent leur liberté.

IV. Pendant que le sceptre de la Syrie passait successivement entre les mains de différents rois, en Asie Attale, qui avait reçu d'Eumène, son oncle, le royaume le plus florissant, déshonorait son règne par le meurtre de ses amis et le supplice de ses proches, feignant d'attribuer à leurs maléfices tantôt la mort de sa vieille mère, tantôt celle de son épouse Bérénice. Après ces actes de violence furieuse et criminelle, il se revêt de haillons, laisse croître sa barbe et ses cheveux comme un accusé : il ne paraît plus en public, ne se montre plus à son peuple, ne se livre plus dans son palai à la joie des festins; enfin il n'a plus rien d'un homme sensé,

prorsus ut pœnas pendere manibus interfectorum videretur. Omissa deinde regni administratione, hortos fodiebat, gramina seminabat, et noxia innoxiis permiscebat; eaque omnia veneni succo infecta, velut peculiare munus, amicis mittebat. Ab hoc studio ærariæ artis fabricæ se tradidit, cerisque fingendis, et ære fundendo procudendoque oblectabatur. Matri deinde sepulcrum facere instituit; cui operi intentus, morbum ex solis fervore contraxit, et septima die decessit[1]. Hujus testamento heres populus Romanus tunc instituitur. Sed erat ex Eumene Aristonicus, non justo matrimonio, sed ex pellice Ephesia, citharistæ cujusdam filia, genitus, qui, post mortem Attali, velut paternum regnum Asiam invasit. Quum multa secunda prœlia adversus civitates, quæ metu Romanorum tradere se ei nolebant, fecisset, justusque rex jam videretur, Asia Licinio Crasso consuli decernitur; qui, intentior Attalicæ prædæ quam bello, quum extremo

si bien qu'il paraît donner satisfaction aux mânes de ses victimes. Renonçant ensuite aux soins du gouvernement, il bêche ses jardins, sème des graines, et, mêlant les bonnes herbes aux mauvaises, il envoie le tout imprégné de poisons à ses amis, comme un gage particulier de sa bienveillance pour eux. De cette occupation il passe au métier de forgeron; il s'amuse à faire des figures en cire, à fondre et à battre le bronze. Il entreprend ensuite de construire un mausolée à sa mère, et, pendant qu'il est tout entier à ce travail, il est frappé d'un coup de soleil, et meurt sept jours après. Il avait institué par testament le peuple romain pour son héritier. Mais Eumène avait eu un fils naturel, Aristonicus, que lui avait donné une courtisane d'Éphèse, fille d'un joueur de harpe. Celui-ci, après la mort d'Attale, s'empare de l'Asie comme d'un royaume qui appartenait à son père. Il avait remporté plusieurs avantages sur les villes que la crainte des armes romaines empêchait de se rendre à lui, et il semblait être déjà un roi légitime, lorsque le gouvernement de l'Asie fut déféré au consul Licinius Crassus. Ce général, plus occupé de la proie que lui offraient les richesses d'Attale que de la guerre, livra

anni tempore inordinata acie prœlium conseruisset, victus pœnas inconsultæ avaritiæ sanguine dedit[1]. In hujus locum missus, Perpenna consul prima congressione Aristonicum superatum in potestatem suam redegit; Attalicasque gazas, hereditarias populi Romani, navibus impositas, Romam deportavit. Quod ægre ferens, successor ejus, Manius Aquilius consul, ad eripiendum Aristonicum Perpennæ, veluti sui potius triumphi munus esse deberet, festinata velocitate contendit. Sed contentionem consulum mors Perpennæ diremit. Sic Asia[2], Romanorum facta, cum opibus suis vitia quoque Romam transmisit.

vers la fin de l'année une bataille avec des troupes mal en ordre; et, vaincu, il paya de son sang son imprudence et sa cupidité. Le consul Perpenna, par lequel il fut remplacé, battit et prit Aristonicus dès le premier combat; puis il fit embarquer et transporter à Rome les trésors d'Attale, dont le peuple romain avait hérité. Le consul Manius Aquilius, son successeur, jaloux de sa gloire, précipita sa marche pour lui enlever Aristonicus, comme si ce prince captif eût dû être plutôt l'ornement de son triomphe. Mais la mort de Perpenna mit fin à la querelle des deux consuls. Ce fut ainsi que l'Asie, devenue province romaine, fit passer à Rome ses vices avec ses richesses.

LIVRE XXXVII.

I. Capto Aristonico, Massilienses[1] pro Phocæensibus[2], conditoribus suis, quorum urbem senatus, et omne nomen, quod et tunc, et antea Antiochi bello, infesta contra populum Romanum arma tulerant, deleri jusserat, legatos Romam deprecatum misere, veniamque his a senatu obtinuere. Post hæc regibus, qui adversus Aristonicum auxilia tulerant, præmia persoluta : Mithridati[3] Pontico Phrygia, major ; filiis Ariarathis, regis Cappadociæ, qui eodem bello occiderat, Lycaonia et Cilicia datæ;

I. Après la prise d'Aristonicus, les Marseillais intercédèrent pour les Phocéens, leurs fondateurs, dont le sénat avait ordonné de raser la ville, et d'éteindre le nom, parce que, dans cette dernière guerre, et auparavant dans celle d'Antiochus, ils avaient porté les armes contre la république. Marseille envoya à Rome des députés demander leur grâce, et l'obtint du sénat. Ensuite les rois qui avaient fourni des secours contre Aristonicus furent récompensés : la grande Phrygie fut donnée à Mithridate, roi de Pont; la Lycaonie et la Cilicie, aux fils d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qui avait été tué dans cette guerre.

fideliorque populus Romanus in socii filios quam mater in liberos fuit : quippe hinc parvulis auctum regnum, inde vita adempta. Namque Laodice ex numero sex filiorum, quos virilis sexus ex Ariarathe rege susceperat, timens ne non diutinam regni administrationem adultis quibusdam potiretur, quinque parricidiali veneno necavit; unum parvulum sceleri matris cognatorum custodia eripuit, qui post necem Laodices (nam propter crudelitatem eam populus exstinxerat) solus regno potitus est. Mithridates quoque, repentina morte[1] interceptus, filium, qui et ipse Mithridates[2] dictus est, reliquit : cujus ea postea magnitudo fuit, ut non sui tantum temporis, verum etiam superioris ætatis omnes reges majestate superaverit, bellaque cum Romanis per quadraginta sex annos[3] varia victoria gesserit : quum eum summi imperatores, Sylla, Lucullus, ceterique, in summa Cnæus Pompeius, ita vicerint, ut major clariorque in restaurando

Ils trouvèrent plus de fidélité dans les Romains leurs alliés que de tendresse dans leur propre mère : ceux-là avaient agrandi les États de ces enfants; celle-ci leur ôta la vie. En effet, Laodice voyant que, des six garçons qu'elle avait eus du roi Ariarathe, quelques-uns étaient déjà adultes, et craignant de ne pas jouir longtemps de la régence, en fit périr cinq par un poison parricide ; un tout jeune encore fut dérobé par la vigilance de ses proches à la scélératesse de sa mère ; et, après la mort de Laodice, que le peuple fit périr à cause de sa cruauté, il resta seul maître du royaume. Mithridate aussi, enlevé par une mort subite, laissa un fils qui fut également appelé Mithridate. Telle fut dans la suite la gloire de ce prince, qu'il éclipsa par sa grandeur non-seulement tous les rois ses contemporains, mais encore tous ceux des siècles antérieurs, et qu'il fit pendant quarante ans la guerre aux Romains avec des succès variés. Battu par les premiers capitaines, par Sylla, Lucullus et d'autres, et enfin par Cnéus Pompée, il se relevait cependant plus grand et plus illustre

bello resurgeret, damnisque suis terribilior redderetur. Denique ad postremum, non vi hostili victus, sed voluntaria morte[1], in avito regno, senex, herede filio, decessit.

II. Hujus futuram magnitudinem etiam cœlestia ostenta prædixerant. Nam et quo genitus est anno, et eo quo regnare primum cœpit, stella cometes per utrumque tempus septuaginta diebus ita luxit, ut cœlum omne conflagrare videretur. Nam et magnitudine sui quartam partem cœli occupaverat, et fulgore sui solis nitorem vicerat; et quum oriretur occumberetque, quatuor spatium horarum consumebat. Puer tutorum insidias passus est, qui eum fero equo impositum equitare jacularique cogebant; qui conatus quum eos fefellissent, supra ætatem regente equum Mithridate, veneno eum appetivere. Quod metuens, antidota sæpius bibit, et ita se adversus insidias exquisitis tutioribus remediis stagnavit, ut ne volens quidem senex veneno mori potuerit. Timens deinde ne inimici,

pour recommencer la guerre, et devenait plus terrible par ses défaites mêmes. Il mourut enfin, non pas accablé par l'ennemi, mais d'une mort volontaire, sur le trône de ses ancêtres, vieux, et laissant le sceptre à son fils.

II. Sa grandeur future avait même été présagée par des prodiges célestes. Car l'année de sa naissance, et celle de son avénement au trône, il parut une comète qui, aux deux époques, jeta une lumière si vive pendant soixante-dix jours, que tout le ciel semblait être en feu. Elle en occupait par son étendue la quatrième partie, et son éclat effaçait celui du soleil; quatre heures s'écoulaient entre le moment de son lever et celui de son coucher. Dans son enfance, Mithridate fut exposé aux embûches de ses tuteurs, qui, lui faisant monter un cheval sauvage, l'obligeaient de lancer un javelot en courant. Ce moyen ne réussit pas, parce que Mithridate maniait le cheval avec une adresse au-dessus de son âge: ils tentèrent alors de l'empoisonner. Dans cette prévision, il avala fréquemment des antidotes, et se fortifia tellement contre le poison par les préservatifs les plus sûrs qu'il avait cherchés avec soin, que, dans sa vieillesse, il essaya vainement de s'empoisonner. Craignant ensuite

quod veneno non potuerant, ferro peragerent, venandi studium finxit, quo per septem annos neque urbis neque ruris tecto usus est; sed, per silvas vagatus, diversis montium regionibus pernoctabat, ignaris omnibus quibus esset locis; assuetus feras cursu aut fugere, aut persequi, cum quibusdam etiam viribus congredi. Quibus rebus et insidias vitavit, et corpus ad omnem virtutis patientiam duravit.

III. Ad regni deinde administrationem quum accessisset, statim non de regendo, sed de augendo regno cogitavit. Itaque Scythas, invictos antea, qui Zopyriona[1], Alexandri Magni ducem, cum triginta millibus armatorum deleverant, qui Cyrum, Persarum regem, cum ducentis millibus trucidaverant, qui Philippum, Macedonum regem, fugaverant, ingenti felicitate perdomuit. Auctus igitur viribus, Pontum[2] quoque, ac deinceps Cappadociam occupavit[3]. Quum de Asia tractaret, tacitus cum quibusdam amicis regno profectus, universam, nemine sciente, pervagatus est, omniumque urbium situm

que ses ennemis n'exécutassent par le fer ce qu'ils n'avaient pu accomplir par le poison, il feignit la passion de la chasse, et fut par ce moyen sept ans sans habiter sous aucun toit, ni à la ville ni à la campagne. Errant de forêt en forêt, il passait les nuits entières, tantôt sur une montagne, tantôt sur une autre, sans que personne sût le lieu de sa retraite; il s'habituait à fuir et à poursuivre à la course les bêtes féroces, ou même à éprouver sa force contre quelques-unes. Par ce genre de vie il évita les embûches, et s'endurcit le corps à toutes sortes de fatigues.

III. Dès qu'il eut pris en main l'administration de son royaume, il pensa moins à le gouverner qu'à l'agrandir. Il attaqua donc les Scythes, jusqu'alors invincibles, qui avaient exterminé Zopyrion, général d'Alexandre le Grand, avec trente mille hommes, taillé en pièces Cyrus, roi des Perses, avec deux cent mille, et mis en fuite Philippe, roi de Macédoine, et il les soumit avec un bonheur extraordinaire. Ses forces ainsi accrues, il se rendit aussi maître du Pont, puis de la Cappadoce. Méditant l'invasion de l'Asie, il partit secrètement de ses États avec quelques amis, la parcourut tout entière, sans que personne le sût, et reconnut par lui-même la situation se

ac regiones cognovit. Inde in Bithyniam transcendit, et, quasi dominus Asiæ, opportuna quæque victoriæ suæ metatus est. Post hæc in regnum, quum jam perisse crederetur, reversus est, invento parvulo filio, quem per absentiam ejus Laodice soror uxorque enixa fuerat. Sed, inter gratulationem adventus sui et filii geniti, veneno periclitatus est : siquidem Laodice soror, quum perisse eum crederet, in concubitus amicorum projecta, quasi admissum facinus majore scelere tegere posset, venenum advenienti paravit. Quod quum ex ancilla Mithridates cognovisset, facinus in auctores vindicavit.

IV. Hieme deinde appetente, non in convivio, sed in campo; non in avocationibus, sed in exercitationibus; nec inter sodales, sed inter coæquales, aut equo, aut cursu, aut viribus contendebat. Exercitum quoque suum ad parem laboris patientiam quotidiana exercitatione

toutes les villes et la disposition des lieux. Il passa de là dans la Bithynie, et, comme s'il eût été le maître de l'Asie, il leva le plan des positions qui lui paraissaient les plus favorables pour vaincre. De retour ensuite dans son royaume, où on le croyait mort, il trouva un petit enfant dont Laodice, sa femme, et en même temps sa sœur, était accouchée pendant son absence. Mais au milieu des félicitations qu'il reçut à l'occasion de son retour et de la naissance de son fils, il faillit périr par le poison. Car Laodice, sa sœur, qui le croyait mort, s'était abandonnée à ses courtisans, et elle lui prépara du poison à son arrivée, comme si elle pouvait couvrir son premier crime par un forfait plus grand. Une des suivantes de la reine en instruisit Mithridate, qui fit retomber cet attentat sur la tête de ses auteurs.

IV. Aux approches de l'hiver, il passait son temps, non dans les festins, mais dans le champ de Mars; non dans les amusements, mais dans les exercices; non avec des compagnons de plaisir, mais avec des camarades de guerre auxquels il disputait le prix de l'équitation, de la course et de la lutte. Il endurcissait aussi ses soldats aux mêmes fatigues par des exercices

durabat; atque ita invictus ipse inexpugnabilem exercitum fecerat. Inita deinde cum Nicomede [1] societate, Paphlagoniam invadit, victamque cum socio dividit. Quam quum teneri a regibus senatui nuntiatum esset, legatos ad utrumque misit, qui gentem restitui in pristinum statum juberent. Mithridates, quum se jam parem magnitudini Romanorum crederet, superbo responso hereditarium patri suo regnum obvenisse [2] respondit, mirarique se quod ei relata controversia non fuerit, sibi referatur. Nec territus minis, Galatiam quoque occupat. Nicomedes, quoniam se tueri jure non potuerat, justo regi redditurum respondit. Atque ita filium suum, mutato nomine, Pylæmenem Paphlagonum regum nomine appellat, et, quasi stirpi regiæ reddidisset regnum, falso nomine tenet. Sic ludibrio habiti legati Romam revertuntur.

journaliers, et il les rendit invincibles comme lui. Il se ligue ensuite avec Nicomède, s'empare de la Paphlagonie, et la partage avec son allié. Le sénat, informé de l'invasion des deux rois, leur fit ordonner à l'un et à l'autre, par des ambassadeurs, de remettre ce pays dans son ancien état. Mithridate se croyait déjà l'égal des Romains; il leur répondit avec fierté que ce royaume était échu à son père par succession, et qu'il s'étonnait qu'ils fissent au fils une querelle qu'ils n'avaient point faite au père. Et, sans s'effrayer de leurs menaces il envahit encore la Galatie. Nicomède, qui n'avait pas de titres à alléguer, répondit qu'il rendrait sa conquête à son légitime souverain. Il change alors le nom de son fils en celui de Pylémène, que portaient les rois de Paphlagonie, et, sous ce nom supposé, conserve ce royaume comme s'il l'eût rendu par là à la famille royale. Les ambassadeurs, ainsi joués, s'en retournèrent à Rome

LIVRE XXXVIII.

I. Mithridates, parricidia nece uxoris auspicatus, sororis alterius Laodices filios, cujus virum Ariarathem, regem Cappadociæ, per Gordium insidiis occiderat, tollendos statuit, nihil actum morte patris existimans, si adolescentes paternum regnum, cujus ille cupiditate flagrabat, occupassent. Igitur, dum in his cogitationibus versatur, interim Nicomedes, rex Bithyniæ, vacuam morte regis Cappadociam invadit. Quod quum nuntiatum Mithridati fuisset, per simulationem pietatis auxilia sorori ad expellendum Cappadocia Nicomedem

I. Mithridate, après avoir inauguré ses parricides par la mort de sa femme, résolut de faire périr les enfants de son autre sœur, appelée aussi Laodice, veuve d'Ariarathe, roi de Cappadoce, qu'il avait fait assassiner par Gordius : il pensait qu'il n'aurait rien gagné à se défaire du père, si ces jeunes gens occupaient après lui un trône dont il brûlait de s'emparer. Dans le temps qu'il roulait ces pensées dans son esprit, Nicomède, roi de Bithynie, envahit la Cappadoce, qui se trouvait sans maître par la mort de son roi. A cette nouvelle, Mithridate, feignant d'obéir à son affection pour sa sœur, lui envoie des secours pour chasser Nicomède

mittit. Sed jam Laodice per pactionem se Nicomedi in matrimonium tradiderat. Quod ægre ferens, Mithridates præsidia Nicomedis Cappadocia expellit, regnumque sororis filio restituit: egregium prorsus factum, ni subsecuta fraus esset. Siquidem, interjectis mensibus, simulat se Gordium, quo ministro usus in Ariarathe interficiendo fuerat, restituere in patriam velle, sperans, si obsisteret adolescens, causas belli futuras; aut, si permitteret, per eumdem filium tolli posse, per quem interfecerat patrem. Quod ubi Ariarathes junior moliri cognovit, graviter ferens interfectorem patris per avunculum potissimum ab exsilio revocari, ingentem exercitum contrahit. Igitur, quum in aciem eduxisset Mithridates peditum octoginta millia, equitum decem millia, currus falcatos sexcentos, nec Ariarathi, auxiliantibus finitimis regibus, minores copiæ essent, incertum belli timens, consilia ad insidias transfert; sollicitatoque juvene ad colloquium,

de la Cappadoce. Mais déjà Laodice avait traité avec ce prince, et s'était donnée à lui en mariage. Mithridate, irrité, chasse de la Cappadoce les garnisons de Nicomède, et rend ce royaume à son neveu : action vraiment belle, si elle n'avait été suivie presque immédiatement d'une perfidie. En effet, quelques mois après, il feignit de vouloir rétablir dans sa patrie Gordius, par lequel il avait fait mourir Ariarathe, espérant, si le jeune roi s'y opposait, avoir un sujet de lui déclarer la guerre, ou, s'il y consentait, se défaire du fils par l'assassin du père. Dès que le jeune Ariarathe eut pénétré ses vues, indigné que le meurtrier de son père fût rappelé de l'exil par son oncle même, il leva une puissante armée. Mithridate se présenta en ordre de bataille avec quatre-vingt mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, et six cents chars armés de faux; mais comme Ariarathe, soutenu des rois voisins, avait des forces égales aux siennes, il ne voulut pas courir les risques d'un combat, et songea à employer la ruse; il presse ce jeune homme de lui accorder une entrevue

quum ferrum occultatum inter fascias gereret, scrutatori ab Ariarathe regio more misso, curiosius imum ventrem pertractanti, ait cavere ne aliud telum quam quæreret inveniret. Atque ita risu protectis insidiis, sevocatum ab amicis, velut ad secretum sermonem, inspectante utroque exercitu, interficit. Regnum Cappadociæ octo annorum filio, imposito Ariarathis nomine additoque ei rectore Gordio, tradidit.

II. Sed Cappadoces, crudelitate ac libidine præfectorum vexati, a Mithridate deficiunt, fratremque regis, et ipsum Ariarathem nomine, ab Asia, ubi educabatur, revocant; cum quo Mithridates prœlium renovat, victumque Cappadociæ regno expellit. Nec multo post adolescens, ex ægritudine collecta infirmitate, decedit. Post hujus mortem, Nicomedes, timens ne Mithridates accessione Cappadociæ etiam Bithyniam finitimam invaderet, subornat puerum eximiæ pulchritudinis,

où il se rend lui-même avec un poignard caché dans sa ceinture. Ariarathe, selon l'usage reçu parmi les rois, avait envoyé un homme pour le fouiller. Mithridate, voyant que celui-ci lui tâtait un peu trop minutieusement le bas-ventre, lui dit de prendre garde de trouver une arme différente de celle qu'il cherchait. Ayant ainsi dissimulé sa perfidie par cette plaisanterie, il tire le prince à l'écart; comme pour lui parler en particulier, loin de ses courtisans, et le poignarde à la vue des deux armées. Il donna le royaume de la Cappadoce à son fils, âgé de huit ans, qu'il nomma Ariarathe, et auprès duquel il mit Gordius comme régent.

II. Mais les Cappadociens, tourmentés par la cruauté et la tyrannie de leurs gouverneurs, se révoltent contre Mithridate, et rappellent d'Asie, où il était élevé, le frère de leur roi, qui s'appelait aussi Ariarathe. Mithridate reprend les armes contre lui, le défait et le chasse de la Cappadoce. Bientôt après ce jeune prince tombe malade et meurt de chagrin. Après sa mort, Nicomède, craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'envahît aussi la Bithynie, qui en était voisine, pousse secrètement un jeune homme d'une beauté remarquable

quasi Ariarathes tres, non duos filios genuisset, qui a senatu Romano paternum regnum peteret. Uxorem quoque Laodicen Romam mittit, ad testimonium trium ex Ariarathe susceptorum filiorum. Quod ubi Mithridates cognovit, et ipse pari impudentia Gordium Romam mittit, qui senatui assereret, puerum, cui Cappadociæ regnum tradiderat, ex eo Ariarathe genitum, qui bello Aristonici auxilia Romanis ferens cecidisset. Sed senatus, studio regum intellecto, aliena regna falsis nominibus furantium, et Mithridati Cappadociam, et Nicomedi, ad solatium ejus, Paphlagoniam ademit. Ac, ne contumelia regum foret, ademptum illis, quod daretur aliis, uterque populus libertate donatus est. Sed Cappadoces, munus libertatis abnuentes, negant vivere gentem sine rege posse. Atque ita rex illis a senatu Ariobarzanes constituitur.

III. Erat eo tempore Tigranes rex Armeniæ, obses Parthis ante multum temporis datus, sed olim ab iisdem in

à aller demander au sénat romain les États de son père, comme si Ariarathe avait eu trois enfants au lieu de deux. Il envoie aussi à Rome Laodice, sa femme, pour témoigner qu'elle avait eu trois fils d'Ariarathe. Instruit de cette démarche, Mithridate, de son côté, dépêche à Rome, avec une égale impudence, Gordius, pour assurer au sénat que l'enfant qu'il avait placé sur le trône de Cappadoce était fils de cet Ariarathe, qui avait été tué en portant du secours aux Romains dans la guerre d'Aristonicus. Mais le sénat, devinant le désir des deux rois, qui cherchaient à s'approprier frauduleusement les États d'autrui sous des noms supposés, ôte la Cappadoce à Mithridate; et, pour l'en consoler, il dépouille aussi Nicomède de la Paphlagonie. Puis, afin de ne pas faire l'affront à ces rois de donner à d'autres ce qui leur était enlevé, il déclara ces deux peuples libres. Mais les Cappadociens refusent le don de la liberté, en disant qu'ils ne sauraient se passer d'un roi. Alors le sénat leur donne Ariobarzane pour souverain.

III. Tigrane régnait alors en Arménie. Ce prince avait été bien des années auparavant en otage chez les Parthes, qui depuis long-

regnum paternum remissus. Hunc Mithridates mire ad societatem Romani belli, quod olim meditabatur, pellicere cupiebat. Nihil igitur de offensa Romanorum sentientem per Gordium impellit ut Ariobarzani, segni admodum, bellum inferat; et, ne quis dolus subesse videretur, filiam suam ei Cleopatram in matrimonium tradit. Primo igitur adventu Tigranis, Ariobarzanes, sublatis rebus suis, Romam contendit. Atque ita per Tigranem rursus Cappadocia juris esse Mithridatis cœpit. Eodem tempore, mortuo Nicomede, etiam filius ejus, et ipse Nicomedes, regno a Mithridate pellitur; qui quum supplex Romam venisset, decernitur in senatu ut uterque in regnum restituantur: in quod tum missi Aquilius et Manlius Maltinus legati[1]. His cognitis Mithridates societatem cum Tigrane, bellum adversus Romanos gesturus, jungit; pactique inter se sunt ut urbes agrique Mithridati, homines vero

temps l'avaient renvoyé dans les États de son père. Mithridate désirait ardemment l'entraîner avec lui dans la guerre qu'il méditait de longue date contre les Romains. Comme Tigrane n'avait aucune disposition hostile contre Rome, il l'engage, par le ministère de Gordius, à faire la guerre à Ariobarzane, prince d'une indolence extrême; et, pour ne point paraître cacher sous ce conseil quelque mauvais dessein, il lui donne sa fille Cléopâtre en mariage. A l'approche de Tigrane, Ariobarzane se sauve à Rome avec ses richesses. C'est ainsi que, grâce à Tigrane, la Cappadoce rentra sous la domination de Mithridate. Nicomède meurt dans le même temps, et son fils, appelé aussi Nicomède, est détrôné par Mithridate. Il se rend à Rome pour implorer la protection du sénat, lequel décide que les deux rois seront rétablis dans leurs États. Aquilius et Manlius Maltinus sont envoyés à cet effet en qualité de commissaires. A cette nouvelle, Mithridate se dispose à la guerre contre les Romains, en s'alliant avec Tigrane. Ils convinrent que les villes et les terres appartiendraient à Mithridate, mais que les prisonniers

et quæcumque auferri possent, Tigrani cederent. Post hæc Mithridates, intellecto quantum bellum suscitaret, legatos ad Cimbros[1], alios ad Gallo-Græcos[2] et Sarmatas Bastarnasque auxilium petitum mittit. Nam omnes has gentes, Romanum meditabundus bellum, variis beneficiorum muneribus jam ante illexerat. Ab Scythia quoque exercitum venire jubet, omnemque Orientem adversus Romanos armat. Non magno igitur labore Aquilium[3] et Maltinum, Asiano exercitu instructos, vincit : quibus simul cum Nicomede pulsis, ingenti favore civitatum excipitur. Multum ibi auri argentique, studio veterum regum, magnumque belli apparatum invenit : quibus instructus, debita civitatibus publica privataque remittit, et vacationem quinquennii concedit. Tunc ad concionem milites vocat, eosque variis exhortationibus ad Romana bella sive Asiana incitat. Quam orationem dignam duxi, cujus exemplum brevitati hujus operis insererem : quam obliquam Pompeius

avec tout ce qui pourrait s'enlever, seraient le partage de Tigrane. Ensuite Mithridate, comprenant la grandeur de la guerre qu'il suscitait, envoie des députés aux Cimbres, aux Gallo-Grecs, aux Sarmates et aux Bastarnes, pour leur demander du secours. Car, depuis qu'il projetait d'attaquer Rome, il s'était attaché toutes ces nations par différents bons offices. Il fait venir aussi des troupes de Scythie, et arme tout l'Orient contre les Romains. Il n'a donc aucune peine à battre Aquilius et Maltinus, dont l'armée n'était composée que de soldats asiatiques. Lorsqu'il les eut chassés, eux et Nicomède, il fut reçu dans les villes d'Asie avec un grand enthousiasme. Il y trouva beaucoup d'or et d'argent, que les anciens rois y avaient amassés, et un grand matériel de guerre. Grâce à ces ressources, il remet à ces villes toutes leurs dettes, tant publiques que particulières, et les exempte pour cinq ans de tout impôt. Il assemble ensuite ses soldats, et les excite par différents motifs à la guerre contre les Romains ou contre l'Asie. Cette harangue m'a paru digne d'être insérée en entier dans cet abrégé. Trogue-Pompée la

Trogus exposuit, quoniam in Livio et in Sallustio reprehendit, quod, conciones directas pro sua oratione[1] operi suo inserendo, historiæ modum excesserint.

IV. Optandum sibi fuisse ait, ut de eo liceret consulere bellumne sit cum Romanis an pax habenda; quin vero sit resistendum impugnantibus, nec eos quidem dubitare, qui spe victoriæ careant. Quippe adversus latronem, si nequeant pro salute, pro ultione tamen sua, omnes ferrum stringere. Ceterum quia non id agitur, an liceat quiescere, non tantum animo hostiliter, sed etiam prœlio congressis, consulendum qua ratione ac spe cœpta bella sustineant. Esse autem sibi victoriæ fiduciam, si sit illis animus; Romanosque vinci posse cognitum sibi non magis quam ipsis militibus, qui et in Bithynia Aquilium, et Maltinum in Cappadocia fuderint. At si quem aliena magis exempla quam sua experimenta moveant, audire se, a Pyrrho, rege Epiri,

présente sous la forme indirecte, car il critique Tite-Live et Salluste d'avoir franchi les limites de l'histoire, en insérant dans leurs ouvrages des discours directs, au lieu de parler en leur propre nom.

IV. Il eût été à souhaiter, leur dit-il, qu'il lui fût permis de délibérer s'il devait avoir avec les Romains la guerre ou la paix; mais, quand il faut repousser une attaque, il n'y a pas d'hésitation possible, même pour ceux qui n'ont aucun espoir de vaincre. Car il n'y a personne qui ne tire l'épée contre un voleur, sinon pour sauver sa vie, au moins pour la vendre cher. Mais, puisqu'il n'est point question d'examiner si l'on peut se tenir en repos, non-seulement après une déclaration hostile, mais après une rencontre les armes à la main, il leur faut rechercher de quelle manière et avec quelles chances ils peuvent soutenir la guerre qu'ils ont commencée. Pour lui, il est sûr de la victoire, pourvu qu'eux-mêmes ils aient du courage; or ils savent aussi bien que lui qu'on peut vaincre les Romains, eux qui ont battu Aquilius en Bithynie, et Maltinus en Cappadoce. Au reste, si les exemples étrangers font sur quelques-uns d'entre eux plus d'impression que leur propre expérience, il sait, pour l'avoir entendu dire, que Pyrrhus, roi d'Épire,

non amplius quam quinque millibus Macedonum instructo, fusos tribus prœliis[1] Romanos. Audire, Hannibalem sedecim annis Italiæ victorem immoratum; et, quin ipsam caperet urbem, non Romanorum illi vires obstitisse, sed domesticæ æmulationis atque invidiæ studium. Audire, populos Transalpinæ Galliæ, Italiam ingressos, maximis eam[2] plurimisque urbibus possidere, et latius aliquanto solum finium, quam in Asia[3], quæ dicatur imbellis, eosdem Gallos occupasse; nec victam solum dici sibi Romam a Gallis, sed etiam captam, ita ut unius illis montis[4] tantum cacumen relinqueretur; nec bello hostem, sed pretio[5] remotum. Gallorum autem nomen, quod semper Romanos terruit, in partem virium suarum ipse numeret. Nam hos qui Asiam incolunt Gallos, ab illis, qui Italiam occupaverant, sedibus tantum distare; originem quidem ac virtutem genusque pugnæ idem habere, tantoque his sagaciora esse quam illis ingenia, quanto longiori ac difficiliori spatio per Illyricum

avec cinq mille Macédoniens seulement, avait défait les Romains dans trois batailles. Il sait qu'Annibal vainqueur avait occupé l'Italie pendant seize ans, et que, s'il n'avait pas pris Rome elle-même, ce n'étaient pas les forces des Romains, mais des rivalités et des jalousies domestiques qui l'en avaient empêché. Il sait encore que les Gaulois transalpins, qui avaient pénétré en Italie, y possédaient un grand nombre de villes très-considérables; que ces mêmes Gaulois y occupaient un territoire bien plus étendu que dans l'Asie, qu'on dit être peu belliqueuse, et qu'ils avaient non-seulement vaincu, mais pris Rome, ne laissant à ses habitants d'autre refuge que le sommet d'une montagne; et que ce ne fut point le fer, mais l'argent, qui éloigna l'ennemi. Or, ce nom gaulois, qui fut toujours la terreur de Rome, il peut le compter comme une partie de ses forces. En effet, les Gaulois qui habitent l'Asie ne diffèrent de ceux qui s'étaient rendus maîtres de l'Italie que par leur demeure; les uns et les autres ont la même origine, la même valeur, la même manière de combattre; et les premiers ont d'autant plus d'habileté que les seconds, qu'ils ont eu à faire un chemin plus long et plus difficile à travers l'Illyrie

Thraciamque prodierint, pæne operosius transitis eorum[1] finibus, quam ubi consedere, possessis. Jam ipsam Italiam audire se nunquam, ut Roma condita sit, satis illi pacatam, sed assidue per omnes annos, pro libertate alios, quosdam etiam pro vice imperii bellis continuis perseverasse; et a multis civitatibus Italiæ deletos Romanorum exercitus ferro, a quibusdam novo contumeliæ more sub jugum missos[2]. Ac, ne veteribus immoremur exemplis, hoc ipso tempore universam Italiam bello Marsico[3] consurrexisse, non jam libertatem, sed consortium imperii civitatisque poscentem. Nec gravius vicino Italiæ bello quam domesticis principum factionibus[4] urbem premi, multoque periculosius esse Italico civile bellum. Simul et a Germania Cimbros[5], immensa millia ferorum atque immitium populorum, more procellæ inundasse Italiam; quorum tametsi singula bella sustinere Romani possent,

et la Thrace, ayant eu presque plus de peine à franchir ces territoires qu'à se mettre en possession des pays qu'ils occupent. En outre, depuis que Rome existe, l'Italie elle-même n'a jamais cessé de l'inquiéter, n'a cessé de lui faire, tous les ans, une guerre opiniâtre, quelques-uns de ses peuples combattant pour leur liberté, d'autres pour l'empire même; et, parmi eux, plusieurs ont taillé en pièces des armées romaines; d'autres, par un affront d'un nouveau genre, les ont fait passer sous le joug. Mais, sans s'arrêter à des faits anciens, l'Italie, dans ces derniers temps, s'est soulevée tout entière dans la guerre des Marses, réclamant non plus simplement la liberté, mais l'association à l'empire et au droit de cité. Rome n'a d'ailleurs pas moins à souffrir des factions intestines de ses chefs, que de la guerre des alliés qui sévit à ses portes, et la guerre civile la met beaucoup plus en danger que la guerre italique. En même temps des milliers innombrables de Cimbres, peuples féroces et barbares sortis de la Germanie, se sont répandus comme un torrent, et ont inondé l'Italie; et, en admettant même que les Romains soient en état de soutenir séparément chacune de ces guerres,

universis tamen obruantur, ut ne vacaturos quidem bello suo putet.

V. Utendum igitur occasione, et rapienda incrementa virium, ne, si illis occupatis quieverint, mox adversus vacuos et quietos majus negotium habeant. Non enim quæri an capienda sint arma, sed utrum sua potius occasione, an illorum. Nam bellum equidem jam tunc secum ab illis geri cœptum, quum sibi pupillo majorem Phrygiam ademerint, quam patri suo præmium dati adversus Aristonicum auxilii concesserant, gentem quam et proavo suo Mithridati Seleucus Callinicus[1] in dotem dedisset. Quid, quum Paphlagonia se decedere jusserunt, non alterum illud genus belli fuisse? quæ non vi, non armis, sed adoptione testamenti, et regum domesticorum interitu, hereditaria patri suo obvenisset. Quum inter hanc decretorum amaritudinem parendo non tamen eos mitigaret, quin acerbius se in dies gerant,

ils sont accablés par tant d'ennemis réunis, en sorte qu'il ne suppose pas qu'ils puissent même s'occuper de celle qu'il va leur faire.

V. Il faut donc profiter de l'occasion pour hâter l'accroissement de leurs forces, de peur qu'en restant oisifs, tandis que leurs ennemis sont occupés ailleurs, ils n'aient de plus grands efforts à faire contre eux, lorsqu'ils seront libres et tranquilles. Il s'agit en effet de savoir, non s'il faut prendre les armes, mais s'il faut les prendre dans un temps favorable pour eux ou pour les Romains. Car ceux-ci ont déjà commencé à lui faire la guerre, lorsque, dans sa minorité, ils lui ont enlevé la grande Phrygie, qu'ils avaient accordée à son père, en récompense du secours qu'il leur avait fourni contre Aristonicus, et que d'ailleurs Mithridate, son bisaïeul, avait reçue en dot de Séleucus Callinicus. Et lorsqu'ils lui ont ordonné de sortir de la Cappadoce, n'était-ce pas une autre sorte de guerre? Car cette province, ce n'était pas par la force ni par les armes qu'il l'avait acquise, mais elle était échue en héritage à son père par l'adoption testamentaire, et après l'extinction des rois indigènes. Eh bien! sa soumission à des décrets si rigoureux ne les a ni adoucis, ni empêchés de se montrer de jour en jour plus durs

non obtinuisse. Quod enim a se non præbitum illis obsequium? non Phrygiam Paphlagoniamque dimissas, non Cappadocia filium eductum, quam jure gentium victor occupaverat? Raptam tamen sibi esse victoriam ejus ab illis, quorum nihil est nisi bello quæsitum. Non regem Bithyniæ Chreston[1], in quem senatus arma decreverat, a se in gratiam illorum occisum? tamen nihilominus imputari sibi, si qua Gordius aut Tigranes faciat; libertatem etiam in contumeliam sui a senatu ultro delatam Cappadociæ, quam reliquis gentibus abstulerint; deinde populos Cappadocum, pro libertate oblata, Gordium regem orantes, ideo tantum, quoniam amicus suus esset, non obtinuisse. Nicomedem præcepto illorum bellum sibi intulisse: quia ultum ierit se, ab ipsis ventum obviam, et nunc eam secum bellandi illis causam fore, quod non impune se Nicomedi lacerandum, saltatricis filio, præbuerit.

VI. Quippe non delicta regum illos, sed vires ac majestatem insequi; neque in se uno, sed in aliis quoque

à son égard. Et quelles marques de déférence ne leur a-t-il pas données? N'a-t-il pas abandonné la Phrygie et la Paphlagonie, et rappelé son fils de la Cappadoce, que vainqueur il avait occupée par le droit des gens? Et cette conquête lui a été arrachée par eux, qui ne possèdent rien qu'ils n'aient conquis. N'a-t-il pas tué pour leur plaire Chrestos, roi de Bithynie, contre lequel le sénat avait décrété la guerre? cependant on le rend responsable de tout ce que peuvent faire Gordius et Tigrane; et, pour l'insulter, le sénat a lui-même offert à la Cappadoce cette liberté qu'il ravit au reste des nations. Et quand les Cappadociens ont demandé Gordius pour roi au lieu de la liberté qu'on leur présentait, ils ne l'ont point obtenu, par la seule raison qu'il était son ami. C'est par leur ordre que Nicomède est venu l'attaquer; quand il est allé pour se venger, il les a trouvés devant lui, et si maintenant ils lui font la guerre, ce sera parce qu'il ne s'est pas laissé maltraiter impunément par Nicomède, le fils d'une danseuse.

VI. Car ce n'est point aux fautes des rois, mais à leur puissance et à leur dignité, qu'ils en veulent; et telle a été de tout

omnibus hac semper arte grassatos. Sic et avum suum, Pharnacem, per cognationum arbitria succedaneum regi Pergameno Eumeni datum; sic rursus Eumenem, cujus classibus[1] primum in Asiam fuere transvecti, cujus exercitu magis quam suo et Magnum Antiochum, et Gallos in Asia, et mox in Macedonia regem Persen domuerunt, et ipsum pro hoste habitum, eique interdictum Italia: et, quod cum ipso deforme sibi putaverant, cum filio ejus Aristonico bellum gessisse. Nullius apud eos majora quam Masinissæ, regis Numidarum, haberi merita. Huic imputari victum Hannibalem[2], huic captum Syphacem, huic Carthaginem deletam; hunc inter duos illos Africanos[3] tertium servatorem urbis referri : tamen cum hujus nepote[4] bellum modo in Africa gestum adeo inexpiabile, ut ne victum quidem memoriæ patris donarent, quin carcerem ac triumphi spectaculum experiretur. Hanc illos regibus omnibus legem odiorum dixisse,

temps leur politique, non envers lui seul, mais envers tous les autres souverains. C'est pour ce motif qu'ils ont poursuivi Pharnace, son aïeul, quoiqu'un conseil de la famille l'eût choisi pour successeur d'Eumène, roi de Pergame; et cet Eumène, dont les flottes transportèrent pour la première fois les Romains en Asie, dont l'armée plus que la leur battit Antiochus le Grand et les Gaulois en Asie, et bientôt après Persée en Macédoine, ils l'ont traité lui-même en ennemi; ils lui ont interdit l'entrée de l'Italie, et, rougissant de lui faire personnellement la guerre, ils l'ont faite à son fils Aristonicus. De leur propre aveu, aucun prince ne leur a rendu de plus grands services que Masinissa, roi des Numides. C'est à lui qu'ils rapportent la défaite d'Annibal, à lui qu'ils attribuent et la prise de Syphax et la destruction de Carthage; ils le placent entre les deux Scipions comme le troisième sauveur de Rome; et cependant ils viennent de faire en Afrique une guerre si implacable à son petit-fils, que la mémoire de son aïeul ne les a pas empêchés, après l'avoir vaincu, de le jeter en prison, et de le donner en spectacle au triomphe. Telle est la haine qu'ils ont jurée à tous les rois,

scilicet, quia ipsi tales reges habuerint, quorum etiam nominibus erubescant, aut pastores Aboriginum[1], aut haruspices Sabinorum[2], aut exsules Corinthiorum[3], aut servos vernasque Tuscorum[4], aut, quod honoratissimum nomen fuit inter hæc, Superbos[5]; atque ut ipsi ferunt conditores suos lupæ uberibus altos, sic omnem illum populum luporum animos, inexplebiles sanguinis atque imperii, divitiarumque avidos ac jejunos habere.

VII. Se autem, seu nobilitate illis comparetur, clariorem illa colluvie convenarum esse, qui paternos majores suos a Cyro Darioque, conditoribus Persici regni, maternos a Magno Alexandro ac Nicatore Seleuco[6], conditoribus imperii Macedonici, referat; seu populus illorum conferatur suo, earum se gentium esse, quæ non modo Romano imperio sint pares, sed Macedonico quoque obstiterint. Nullam subjectarum sibi gentium expertam peregrina imperia; nullis unquam nisi domesticis regibus paruisse. Cappadociam ve-

sans doute parce qu'ils en ont eu eux-mêmes, dont les noms seuls les font rougir : des pâtres aborigènes, des aruspices sabins, des exilés de Corinthe, des esclaves étrusques nés dans la servitude, ou des Superbes, le nom le plus honorable que leurs rois aient porté. Si, comme ils le disent eux-mêmes, leurs fondateurs ont sucé les mamelles d'une louve, n'ont-ils point tous, eux aussi, les instincts des loups, avec leur soif inextinguible de sang et de domination, et leur faim dévorante de richesses?

VII. Pour lui, si on compare sa noblesse à la leur, il est d'un sang plus illustre que ce ramas d'aventuriers, puisqu'il compte parmi ses aïeux paternels Cyrus et Darius, fondateurs du royaume des Perses, et parmi ses aïeux maternels Alexandre le Grand et Séleucus Nicator, qui l'avaient été de l'empire macédonien. Veut-on mettre les deux peuples en parallèle? il appartient à une nation qui non-seulement égale les Romains en puissance, mais qui a su résister aux forces de la Macédoine. Nul des peuples qui lui sont soumis n'a subi un joug étranger, n'a obéi à d'autres rois qu'à des rois du pays. Qu'ils passent en revue, s'ils le veulent,

lint an Paphlagoniam recensere, rursus Pontum an Bithyniam, itemque Armeniam majorem minoremque : quarum gentium nullam neque Alexander ille, qui totam pacavit Asiam, nec quisquam successorum ejus aut posterorum attigisset. Scythiam duos unquam ante se reges non pacare, sed tantum intrare ausos, Darium et Philippum, ægre inde fugam sibi expedisse, unde ipse magnam partem adversus Romanos virium haberet. Multoque se timidius ac diffidentius bella Pontica ingressum, quum ipse rudis ac tiro esset; Scythas, præter arma virtutemque animi, locorum quoque solitudinibus vel frigoribus instructos, per quæ denuntiaretur ingens militiæ labor ac periculum. Inter quas difficultates ne spes quidem præmii foret ex hoste vago, nec tantum pecuniæ, sed etiam sedis inope. Nunc se diversam belli conditionem ingredi. Nam neque cœlo Asiæ esse temperatius aliud,

la Cappadoce ou la Paphlagonie, le Pont ou la Bithynie, la grande ou la petite Arménie : nations dont pas une n'a reçu la loi ni d'Alexandre, qui la donna à toute l'Asie, ni d'aucun de ses successeurs ou de ses descendants. Il n'y a jamais eu que deux rois avant lui qui aient été assez hardis pour tenter, non de subjuguer la Scythie, mais d'y pénétrer seulement, Darius et Philippe; et ils ont eu bien de la peine à s'enfuir d'un pays, d'où il tire lui-même une grande partie de ses forces contre les Romains. C'était avec beaucoup plus de défiance et même de crainte qu'il avait entrepris les guerres du Pont, alors que, novice, il débutait dans la carrière des armes; car les Scythes, indépendamment de leurs forces et de leur courage, étaient défendus par de vastes déserts et des froids excessifs, qui faisaient craindre pour cette expédition de grandes fatigues et de grands périls. Au milieu de ces difficultés, on n'était même pas soutenu par l'espoir du butin sur un ennemi vagabond, qui non-seulement était sans argent, mais sans demeures fixes. Aujourd'hui la guerre qu'il a dessein d'entreprendre est d'une espèce toute différente. Car il n'est point de climat plus tempéré que celui de l'Asie,

nec solo fertilius, nec urbium multitudine amœnius; magnamque temporis partem, non ut militiam, sed ut festum diem acturos, bello dubium facili magis an uberi : si modo aut proximas regni Attalici opes, aut veteres Lydiæ Ioniæque audierint, quas non expugnatum eant, sed possessum; tantumque se avida exspectet Asia, ut etiam vocibus vocet : adeo illis odium Romanorum incussit rapacitas proconsulum, sectio[1] publicanorum, calumniæ litium. Sequantur se modo fortiter, et colligant quid se duce possit efficere tantus exercitus, quem, sine cujusquam militum auxilio, suamet unius opera viderint Cappadociam, cæso rege, cepisse; qui solus mortalium Pontum omnem Scythiamque pacaverit, quam nemo ante transire tuto atque adire potuerit. Nam justitiæ atque liberalitatis suæ nec ipsos milites, qui experiantur, testes refugere; et illa indicia habere, quod solus regum omnium

de sol plus fertile, ni de pays plus riant par la multitude de ses villes ; ce sera pour eux, la plupart du temps, moins une expédition militaire qu'une fête, et il ne peut dire si cette guerre sera pour eux plus facile que productive, pour peu qu'ils aient ouï parler des récentes richesses d'Attale ou des anciens trésors de la Lydie et de l'Ionie, dont ils vont, non pas faire la conquête, mais se mettre en possession. L'Asie elle-même l'attend avec une telle impatience qu'elle semble l'appeler à grands cris : tant la rapacité des proconsuls, les exactions des publicains et les chicanes des procès lui ont rendu le nom romain odieux ! Ils n'ont donc qu'à le suivre avec courage, et ils peuvent juger de ce que fera sous ses ordres une armée si nombreuse, après l'avoir vu, sans le secours d'aucun soldat, prendre à lui seul la Cappadoce, dont il avait tué le roi; quand, seul de tous les mortels, il a soumis tous les pays du Pont et de la Scythie, dont personne avant lui n'avait franchi ou attaqué impunément les frontières. Pour sa justice et sa libéralité, il ne récuse pas le témoignage de ses soldats, qui en ressentent les effets; mais il a encore pour lui d'autres preuves : c'est qu'il est le seul parmi tous les rois

non paterna solum, verum etiam externa regna hereditatibus propter munificentiam acquisita possideat, Colchos, Paphlagoniam, Bosporum.

VIII. Sic excitatis militibus, post annos tres et viginti sumpti regni, in Romana bella descendit[1].

At in Ægypto, mortuo rege Ptolemæo[2] ei qui Cyrenis regnabat Ptolemæo[3], per legatos regnum et uxor Cleopatra regina, soror ipsius, defertur. Lætus igitur hoc solo Ptolemæus, quod sine certamine fraternum regnum recepisset, in quod subornari et a matre[4] Cleopatra et favore principum fratris filium cognoverat, ceterum infestus omnibus, statim ubi Alexandriam ingressus est, fautores pueri trucidari jussit. Ipsum quoque die nuptiarum, quibus matrem ejus in matrimonium recipiebat, inter apparatus epularum et solennia religionum, in complexu matris interficit, atque ita torum sororis, cæde filii ejus cruentus, ascendit. Post quod non mitior in populares, qui eum in regnum vocaverant, fuit: siquidem, peregrinis militibus

qui ait hérité non-seulement des États de son père, mais même de royaumes étrangers, dont sa générosité lui a fait recueillir la succession, tels que Colchos, la Paphlagonie et le Bosphore.

VIII. Après avoir ainsi animé le courage de ses troupes, Mithridate s'engagea dans la guerre contre les Romains la vingt-troisième année de son règne.

Cependant en Égypte, après la mort du roi Ptolémée, on envoya des députés à l'autre Ptolémée, qui régnait à Cyrène, pour lui offrir la couronne avec la main de la reine Cléopâtre, sa propre sœur. Ptolémée fut uniquement charmé d'hériter sans combat du trône fraternel, auquel il savait que le fils de son frère était porté secrètement par sa mère Cléopâtre et par la faveur des grands; du reste, ulcéré contre tout le monde, il fut à peine entré dans Alexandrie, qu'il fit massacrer les partisans du jeune prince. Quant à cet enfant, le jour où il célébrait son mariage avec sa mère, au milieu de la pompe du festin et des cérémonies religieuses, il le tue dans les bras de sa nouvelle épouse, et il entre ainsi dans le lit de sa sœur, couvert du sang de son fils. Après cela il ne fut pas plus doux envers ses sujets qui l'avaient appelé au trône. Les soldats étrangers

licentia cædis data, omnia sanguine quotidie manabant; ipsam quoque sororem, filia ejus virgine per vim stuprata, et in matrimonium adscita, repudiat. Quibus rebus territus, populus in diversa labitur, patriamque metu mortis exsul relinquit. Solus igitur in tanta urbe cum suis relictus, Ptolemæus, quum regem se non hominum, sed vacuarum ædium videret, edicto peregrinos sollicitat. Quibus confluentibus, obvius legatis Romanorum, Scipioni Africano, et Spurio Mummio [1], et L. Metello, qui ad inspicienda sociorum regna veniebant, procedit. Sed quam cruentus civibus, tam ridiculus Romanis fuit. Erat enim et vultu deformis, et statura brevis, et sagina ventris non homini, sed belluæ similis. Quam fœditatem nimia subtilitas pellucidæ vestis augebat, prorsus quasi astu inspicienda præberentur, quæ omni studio occultanda pudibundo viro erant. Post discessum deinde

avaient la liberté de tuer qui ils voulaient, et chaque jour le sang coulait par torrents. Quant à sa sœur, après en avoir violé et épousé la fille, il la répudia. Épouvanté de ces horreurs, le peuple se disperse de toutes parts, et s'exile de sa patrie dans la crainte de périr. Ptolémée donc, resté seul avec les siens dans cette ville immense, et voyant qu'il régnait, non sur des hommes, mais sur des maisons désertes, invite par un édit les étrangers à venir s'établir en Égypte. Dans le temps qu'ils s'y rendaient en foule, il alla au-devant de Scipion l'Africain, de Spurius Mummius, et de L. Métellus, qui venaient, en qualité d'ambassadeurs, visiter les États alliés. Mais autant il était terrible pour ses sujets, autant il parut ridicule aux Romains. Car il était laid de visage, d'une taille courte, et d'une obésité qui le faisait ressembler moins à un homme qu'à une bête. Sa hideuse difformité paraissait encore davantage par l'extrême finesse et la transparence de ses vêtements, comme s'il eût réellement affecté d'exposer aux yeux ce qu'un homme décent aurait dû mettre le plus grand soin à cacher. Après le départ

legatorum (quorum Africanus, dum inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit), jam etiam populo peregrino invisus, cum filio, quem ex sorore susceperat, et cum uxore, matris pellice, metu insidiarum tacitus in exsilium [1] proficiscitur; contractoque mercenario exercitu, bellum sorori pariter ac patriæ infert. Arcessitum maximum deinde a Cyrenis filium, ne eum Alexandrini contra se regem crearent, interficit. Tunc populus statuas et imagines ejus detrahit. Quod factum studio sororis existimans, filium, quem ex ea susceperat, interficit, corpusque, in membra divisum et in cista compositum, matri, die natalis ejus, inter epulas offerri curat. Quæ res non reginæ tantum, verum etiam universæ civitati acerba et luctuosa fuit, tantumque mœrorem festivissimo convivio intulit, ut regia omnis repentino luctu incenderetur. Verso igitur studio principum ab epulis in exsequias, membra lacera

des ambassadeurs, parmi lesquels l'Africain avait attiré les regards de tous les Alexandrins en visitant leur ville, Ptolémée, devenu déjà odieux même à la population étrangère, et craignant qu'on n'attentât à sa vie, s'exile secrètement avec le fils qu'il avait eu de sa sœur, et avec son épouse, rivale de sa mère. Il réunit des troupes mercenaires, et porte tout à la fois ses armes contre sa sœur et contre sa patrie. Il mande ensuite de Cyrène l'aîné de ses fils, et le met à mort, de peur que les Alexandrins ne le créassent roi, pour le lui opposer. Le peuple alors enlève ses statues et ses images. Persuadé que c'était pour plaire à sa sœur, il tue le fils qu'il avait eu d'elle, en démembre le corps, le met dans une corbeille, et le fait présenter à sa mère dans un festin, le jour où elle célébrait l'anniversaire de la naissance de cet enfant. Cette atrocité fut, non-seulement pour la reine, mais pour la ville entière, un sujet de douleur et de deuil. A la joie du festin succéda tant de tristesse, que dans un instant le palais retentit de gémissements. Les grands quittent la table pour s'occuper des funérailles du prince; ils montrent au peuple

populo ostendunt, et, quid sperare de rege suo debeant, filii cæde demonstrant.

IX. Finito luctu orbitatis, Cleopatra, quum urgeri se fraterno bello videret, auxilium a Demetrio[1], rege Syriæ, per legatos petit; cujus ipsius varii et memorabiles casus fuere. Namque Demetrius, ut supra[2] dictum est, quum bellum Parthis intulisset, et multis congressionibus victor fuisset, repente insidiis circumventus, amisso exercitu, capitur. Cui Arsacides[3], Parthorum rex, magno et regio animo, misso in Hyrcaniam, non cultum tantum regium præstitit, sed et filiam in matrimonium dedit, regnumque Syriæ, quod per absentiam ejus Trypho occupaverat, restituturum promittit. Post hujus mortem, desperato reditu, non ferens captivitatem Demetrius, privatam, etsi opulentam, vitam pertæsus, tacitus in regnum fugam meditatur. Hortator illi et comes Callimander amicus erat; qui, post captivitatem ejus, a Syria per Arabiæ deserta, ducibus pecunia comparatis, Parthico habitu

ses membres déchirés, et lui font voir ce qu'ils doivent attendre de leur roi, après qu'il a égorgé son fils.

IX. Cléopâtre, après avoir assez pleuré cette perte, se voyant pressée par les armes de son frère, envoie des députés demander du secours à Démétrius, roi de Syrie, dont les diverses aventures méritent aussi d'être rapportées. Ce prince avait porté la guerre chez les Parthes, comme je l'ai dit plus haut; il les avait battus en plusieurs rencontres, mais il tomba tout à coup dans un piége, perdit son armée et fut fait prisonnier. L'Arsacide, qui régnait sur les Parthes, le traita avec une magnanimité vraiment royale. Après l'avoir envoyé en Hyrcanie, non-seulement il lui accorda les honneurs de la royauté, mais il lui donna même sa fille en mariage, avec promesse de le rétablir dans le royaume de Syrie, dont Tryphon s'était emparé dans son absence. Après la mort d'Arsace, Démétrius, désespérant de son retour, et ne pouvant supporter la captivité, où il s'ennuyait de mener une vie privée, quoique opulente, projette de se sauver secrètement dans ses États. Celui qui l'y poussait et qui devait l'accompagner dans sa fuite était son ami Callimandre, qui, depuis sa captivité, était venu de Syrie à Babylone, déguisé en Parthe, à travers les déserts de l'Arabie, avec des

Babylonem pervenerat. Sed fugientem Phrahates, qui Arsacidæ successerat, equitum celeritate, per compendiosos tramites occupatum retrahit. Ut est deductus ad regem, Callimandro quidem non tantum venia, verum etiam præmium fidei datum. Demetrium autem et graviter castigatum ad conjugem in Hyrcaniam remittit, arctioribusque custodiis observari jubet. Interjecto deinde tempore, quum fidem illi etiam suscepti liberi facerent, eodem amico comite repetita fuga est; sed pari infelicitate prope fines regni sui deprehenditur, ac denuo perductus ad regem, ut invisus, a conspectu submovetur. Tunc quoque uxori et liberis donatus, in Hyrcaniam, pœnalem sibi civitatem, remittitur, talisque aureis ad exprobrationem puerilis levitatis donatur. Sed hanc Parthorum tam mitem in Demetrium clementiam non misericordia gentis faciebat, nec respectus cognationis; sed quod Syriæ regnum affectabant, usuri Demetrio adversus

guides qu'il s'était procurés à prix d'argent. Mais Phrahate, successeur de l'Arsacide, dépêche après le fuyard des cavaliers bien montés, qui, prenant les plus courts chemins, l'atteignent et le ramènent. Le roi, devant lequel il fut conduit, pardonna à Callimandre, et le récompensa même de sa fidélité envers son ami. Quant à Démétrius, il le réprimanda, le renvoya dans l'Hyrcanie auprès de sa femme, et le fit garder plus étroitement. Quelque temps après, comme on ne se défiait pas de lui, parce qu'il avait eu des enfants, il reprit la fuite, accompagné du même ami; mais il eut une seconde fois le malheur d'être arrêté près des frontières de ses États, et il fut de nouveau amené au roi, qui, irrité contre lui, refusa de le voir. Cette fois encore, on lui pardonna en faveur de sa femme et de ses enfants; on le renvoya dans l'Hyrcanie, province dont le sort avait fait son lieu de punition, et on lui fit présent d'osselets d'or, pour lui reprocher sa légèreté enfantine. Du reste, si les Parthes traitèrent Démétrius avec tant de clémence et d'humanité, ce n'était ni par compassion ni par égard pour les liens du sang qui l'unissaient à eux, mais parce que, aspirant à la conquête de la Syrie, ils voulaient l'opposer à son frère

Antiochum[1] fratrem, prout res, vel tempus, vel fortuna belli exegisset.

X. His auditis, Antiochus, occupandum bellum ratus, exercitum, quem multis finitimorum bellis induraverat, adversus Parthos ducit. Sed luxuriæ non minor apparatus quam militiæ fuit : quippe octoginta millia armatorum secuta sunt trecenta millia lixarum, ex quibus coquorum, pistorum scenicorumque major numerus fuit. Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro figerent, proculcarentque materiam, cujus amore populi ferro dimicant. Culinarum quoque argentea instrumenta fuere, prorsus quasi ad epulas, non ad bella pergerent. Advenienti Antiocho multi orientales reges occurrere, tradentes se regnaque sua, cum exsecratione superbiæ Parthicæ. Nec mora congressioni fuit. Antiochus, tribus prœliis victor, quum Babyloniam occupasset, Magnus haberi cœpit. Itaque, omnibus ad eum populis deficientibus, nihil Parthis reliqui præter patrios fines fuit. Tunc Phrahates

Antiochus, selon que l'exigeraient les affaires, les conjonctures, ou le sort des armes.

X. Antiochus, informé de ce qui se passait, crut devoir prendre l'offensive. Il mena contre les Parthes une armée qu'il avait endurcie par un grand nombre d'expéditions contre ses voisins. Mais les apprêts de luxe qu'il fit ne le cédaient point à ses préparatifs militaires : quatre-vingt mille combattants étaient suivis de trois cent mille valets, dont la plupart étaient des cuisiniers, des pâtissiers et des comédiens. L'or et l'argent étaient si communs dans cette armée, que les souliers des simples soldats étaient garnis de clous d'or, et qu'ils marchaient sur un métal, dont la convoitise arme les peuples les uns contre les autres. Les batteries de cuisine étaient aussi en argent : on eût dit qu'ils allaient à un festin, non à une guerre. A l'approche d'Antiochus, beaucoup de rois d'Orient vinrent remettre entre ses mains leurs personnes et leurs États, en maudissant l'orgueil des Parthes. Les armées ne tardèrent pas à se rencontrer. Antiochus, vainqueur dans trois combats, prit la Babylonie, et reçut dès lors le nom de Grand. Aussi tous les peuples se jetant dans son parti, il ne resta plus aux Parthes que le territoire de leur patrie. Alors Phrahate

Demetrium in Syriam, ad occupandum regnum, cum Parthico præsidio mittit, ut eo pacto Antiochus ad sua tuenda a Parthia revocaretur. Interim, quoniam viribus non poterat, insidiis Antiochum ubique tentabat. Propter multitudinem hominum, exercitum suum Antiochus per civitates in hiberna diviserat ; quæ res exitii causa fuit. Nam, quum gravari se copiarum præbitione et injuriis militum civitates viderent, ad Parthos deficiunt; et, die statuta, omnes apud se divisum exercitum per insidias, ne invicem ferre auxilia possent, aggrediuntur. Quæ quum nuntiata Antiocho essent, auxilium proximis laturus, cum ea manu, quæ secum hiemabat, progreditur. In itinere obvium regem Parthorum habuit, adversus quem fortius quam exercitus ejus dimicavit. Ad postremum tamen, quum virtute hostes vincerent, metu suorum desertus, occiditur. Cui Phrahates

envoya Démétrius en Syrie avec un corps de Parthes pour s'en rendre maître : son dessein était d'obliger Antiochus à sortir du pays des Parthes, pour marcher au secours du sien. Cependant, ne pouvant rien contre lui par la force, il lui dressait partout des embûches. Le grand nombre de ses soldats avait forcé Antiochus à les disséminer en différents quartiers d'hiver ; ce fut ce qui causa sa perte. Car les villes, se voyant accablées par l'obligation de fournir des vivres, et révoltées des violences des soldats, passent dans le parti des Parthes, et, à un jour fixé, elles tombent par surprise, et toutes à la fois, sur les troupes dispersées chez elles, pour que ces corps ne pussent se prêter de secours les uns aux autres. A la nouvelle de ce soulèvement, Antiochus, partit avec la garnison qui hivernait avec lui, pour secourir la plus prochaine. Il rencontra en chemin le roi des Parthes, contre lequel il se battit avec plus de courage que ses soldats. A la fin cependant la valeur des ennemis l'emporta; les siens, effrayés, l'abandonnent, et il est tué. Phrahate lui

exsequias regio more fecit, filiamque Demetrii, quam secum Antiochus adduxerat, captus amore virginis, uxorem duxit. Pœnitere deinde dimissi Demetrii cœpit : ad quem retrahendum quum turmas equitum festinato misisset, Demetrium, hoc ipsum metuentem, jam in regno missi invenerunt; frustraque omnia conati, ad regem suum reversi sunt.

fit des funérailles royales, et épris d'amour pour la fille de Démétrius, qu'Antiochus avait amenée avec lui, il l'épousa. Il se repentit ensuite d'avoir relâché Démétrius, et envoya en toute hâte des troupes de cavaliers pour le ramener; mais Démétrius s'en était défié, et les gens envoyés contre lui le trouvèrent déjà dans son royaume ; après avoir tout tenté, mais en vain, pour le saisir, ils retournèrent vers leur roi.

LIVRE XXXIX.

I. Antiocho in Parthia cum exercitu deleto, frater ejus Demetrius, obsidione Parthorum liberatus ac restitutus in regnum, quum omnis Syria in luctu propter amissum exercitum esset, quasi Parthica ipsius ac fratris bella, quibus alter captus, alter occisus erat, prospere cessissent, ita Ægypto bellum inferre statuit, regnum Ægypti Cleopatra socru pretium auxilii adversus fratrem suum pollicente. Sed dum aliena affectat, ut assolet fieri, propria per defectionem Syriæ amisit : siquidem Antiochenses primi, duce Tryphone [1],

1. Après qu'Antiochus eut péri chez les Parthes avec son armée, Démétrius, son frère, délivré de la captivité où ce peuple le tenait, et rétabli dans ses États, forma le dessein, alors que toute la Syrie était consternée de la perte de l'armée, de porter la guerre en Égypte, comme si les deux expéditions qu'ils avaient faites, son frère et lui, contre les Parthes, et dans lesquelles l'un avait été tué, et l'autre pris, avaient eu un heureux succès. Cléopâtre, sa belle-mère, lui promettait l'Égypte en récompense des secours qu'elle lui demandait contre son frère. Mais, pendant qu'il aspirait à la conquête d'un royaume étranger, il perdit, comme il arrive d'ordinaire, le sien, par le soulèvement de la Syrie. Sous la conduite de Tryphon, ceux d'Antioche, les premiers,

exsecrantes superbiam regis, quæ conversatione Parthicæ crudelitatis intolerabilis facta erat, mox Apameni [1], ceteræque civitates exemplum secutæ, per absentiam regis a Demetrio defecere. Ptolæmeus [2] quoque, rex Ægypti, bello ab eodem petitus, quum cognovisset Cleopatram, sororem suam, opibus Ægypti navibus impositis, ad filiam [3] et Demetrium generum in Syriam profugisse, immittit juvenem quemdam Ægyptium, Protarchi negotiatoris filium, qui regnum Syriæ armis peteret; et composita fabula, quasi per adoptionem Antiochi [4] regis receptus in familiam regiam esset, nec Syriis quemlibet regem aspernantibus, ne Demetrii paterentur superbiam, nomen juveni [5] Alexandri imponitur, auxiliaque ab Ægypto ingentia mittuntur. Interea corpus Antiochi, interfecti a rege Parthorum, in loculo argenteo ad sepulturam in Syriam remissum pervenit; quod cum ingenti studio civitatum et regis Alexandri, ad firmandam fabulæ fidem, excipitur. Quæ res illi magnum favorem populariumconciliavit, omnibus non fictas in eo, sed veras lacrimas existimantibus. Demetrius autem, victus ab Alexandro, quum undique circumstantibus malis premeretur, ad postremum etiam ab uxore filiisque deseritur. Relictus igitur cum paucis servulis, quum Tyrum, religione templi [1] se defensurus, petisset, navi egrediens, præfecti jussu interficitur. Alter ex filiis Seleucus, quoniam sine matris auctoritate diadema sumpsisset, ab eadem interficitur; alter, cui, propter nasi magnitudinem, cognomen Grypus [2] fuit, rex a matre hactenus constituitur, ut nomen regis penes filium, vis autem omnis imperii penes matrem esset.

II. Sed Alexander, occupato Syriæ regno, tumens successu rerum, spernere jam etiam ipsum Ptolæmeum, a quo fuerat subornatus in regnum, superba insolentia cœpit. Itaque Ptolemæus, reconciliata sororis gratia, destruere

se révoltèrent contre lui en son absence : ils détestaient son orgueil qui, par le contact de la cruauté des Parthes, était devenu intolérable. Apamée et les autres villes suivirent bientôt leur exemple. De son côté, Ptolémée, roi d'Égypte, qu'il avait attaqué, ayant eu avis que Cléopâtre, sa sœur, s'était embarquée avec les trésors de l'Égypte, pour se réfugier en Syrie auprès de sa fille et de Démétrius, son gendre, envoya un jeune Égyptien, fils d'un négociant nommé Protarque, pour réclamer la Syrie à main armée. On composa une fable d'après laquelle le roi Antiochus aurait admis ce jeune homme par adoption dans la famille royale; et, comme les Syriens étaient disposés à reconnaître qui que ce fût pour roi, afin de n'avoir plus à subir l'orgueil de Démétrius, on lui donne le nom d'Alexandre, et de puissants secours lui sont envoyés d'Égypte. Cependant le corps d'Antiochus, tué par le roi des Parthes, arrive dans un cercueil d'argent en Syrie où il était renvoyé pour être enseveli. Les villes le reçoivent avec le plus grand empressement; Alexandre en fait autant, pour confirmer la fable de son adoption. Cette conduite acheva de lui attacher les cœurs; car tous crurent à la sincérité de ses larmes hypocrites. Cependant Démétrius, vaincu par Alexandre, et pressé par les maux qui l'assaillaient de toutes parts, finit par être abandonné de sa femme même et de ses fils. Resté donc seul avec quelques misérables esclaves, il se rend à Tyr, pour y trouver un asile dans le temple; mais, en débarquant, il est tué par l'ordre du gouverneur de cette ville. Séleucus, l'un de ses fils, ayant pris le diadème sans l'autorisation de sa mère, fut mis à mort par elle; l'autre, que la grandeur de son nez avait fait surnommer Grypus, fut mis sur le trône par cette princesse, qui comptait ne laisser à son fils que le nom de roi, et se réserver à elle-même toute la réalité du pouvoir.

II. Mais Alexandre, une fois maître de la Syrie, enflé de ces succès, poussa l'orgueil et l'insolence jusqu'à mépriser ce même Ptolémée qui l'avait porté secrètement au trône. En conséquence Ptolémée se réconcilie avec sa sœur, et fait tous ses efforts pour renverser

Alexandri regnum, quod, odio Demetrii, viribus suis acquisierat, summis opibus instituit. Mittit igitur ingentia Grypo auxilia, et filiam Tryphænam Grypo nupturam, ut populos in auxilium nepotis, non societate tantum belli, verum et affinitate sua sollicitaret. Nec res frustra fuit: nam, quum omnes Grypum instructum Ægypti viribus viderent, paulatim ab Alexandro deficere cœpere. Fit deinde inter reges prœlium, quo victus Alexander Antiochiam profugit. Ibi inops pecuniæ, quum stipendia militibus deessent, in templo Jovis solidum ex auro Victoriæ signum tolli jubet, facetis jocis sacrilegium circumscribens; nam Victoriam commodatam sibi ab Jove esse dicebat. Interjectis deinde diebus, quum ipsius Jovis aureum simulacrum infiniti ponderis tacite evelli jussisset, deprehensusque in sacrilegio, concursu multitudinis esset in fugam versus, magna vi tempestatis oppressus, ac desertus a suis, a latronibus capitur; perductusque ad Grypum, interficitur.

Alexandre d'un trône auquel il l'avait élevé par sa puissance, en haine de Démétrius. Il envoie donc à Grypus de grands secours, et sa fille Tryphène pour épouse, afin que la double qualité de son allié et de son parent porte les peuples à soutenir son neveu. Son attente ne fut pas vaine; car, lorsqu'on vit Grypus appuyé des forces de l'Égypte, tout le monde se détacha peu à peu d'Alexandre. Les deux rois se livrèrent enfin bataille. Alexandre, vaincu, s'enfuit à Antioche. Là, se trouvant sans argent pour payer ses troupes, il fit enlever du temple de Jupiter une statue de la Victoire, laquelle était d'or massif; et voulant par un bon mot donner le change sur le sacrilége, il disait que Jupiter lui avait prêté la Victoire. Quelques jours après, il donna ordre d'enlever secrètement la statue même de Jupiter, qui était d'or et d'un poids énorme; mais pris en flagrant délit de sacrilége, il est mis en fuite par la multitude qui accourt. Puis assailli par une violente tempête, et abandonné des siens, il tombe entre les mains de brigands, qui le conduisent devant Grypus; ce prince le fait mettre à mort.

Grypus porro, recuperato patrio regno, externisque periculis liberatus, insidiis matris appetitur. Quæ quum cupiditate dominationis, prodito marito Demetrio, et altero filio interfecto, hujus quoque victoria inferiorem dignitatem suam factam doleret, venienti ab exercitatione poculum veneni obtulit. Sed Grypus, prædictis jam ante insidiis, veluti pietate cum matre certaret, bibere ipsam jubet; abnuenti instat: postremum prolato indice eam arguit, solam defensionem sceleris superesse affirmans, si bibat quod filio obtulit. Sic victa regina, scelere in se verso, veneno quod alii paraverat exstinguitur. Parta igitur regni securitate, Grypus octo annis quietem et ipse habuit, et regno præstitit. Natus deinde illi est æmulus regni, frater ipsius Cyzicenus [1], eadem matre genitus, sed ex Antiocho patruo susceptus; quem quum veneno tollere voluisset, ut maturius armis cum eo de regno contenderet, excitavit.

Mais Grypus, rentré en possession du royaume de son père, et délivré des dangers extérieurs, se vit exposé aux embûches de sa mère. Cette femme qui, par ambition, avait trahi Démétrius, son mari, et tué son autre fils, fâchée que la victoire de celui-ci eût diminué sa propre autorité, lui présenta une coupe empoisonnée à son retour d'un exercice. Mais Grypus, averti du piége, prie sa mère de boire elle-même, comme s'il eût voulu lutter de tendresse avec elle; elle refuse; il la presse. Enfin il produit le dénonciateur, accuse Cléopâtre, et lui déclare qu'il ne lui reste d'autre moyen de se justifier, que de boire elle-même la coupe qu'elle offre à son fils. La reine, ainsi vaincue et victime de son crime, périt par le poison qu'elle avait préparé pour un autre. Grypus, alors tranquille sur le trône, jouit lui-même du repos pendant huit ans, et en fait jouir à son royaume. Il lui naît ensuite un compétiteur dans la personne de Cyzicène, son frère utérin, fils d'Antiochus, son oncle paternel. Grypus tâcha de s'en défaire par le poison, mais il ne fit que l'exciter par là à prendre plus tôt les armes, pour lui disputer la couronne.

III. Inter has regni Syriæ parricidiales discordias, moritur rex Ægypti Ptolemæus, regno Ægypti uxori et alteri ex filiis, quem illa legisset, relicto : videlicet quasi quietior Ægypti status quam Syriæ regnum esset, quum mater, altero ex filiis electo, alterum hostem esset habitura. Igitur, quum pronior in minorem filium esset, a populo compellitur majorem [1] eligere : cui priusquam regnum daret, uxorem ademit ; compulsumque repudiare carissimam sibi sororem Cleopatram, minorem sororem Selenen ducere jubet, non materno inter filias judicio, quum alteri maritum eriperet, alteri daret. Sed Cleopatra, non tam a viro repudiata quam a matre divortio viri dimissa, Cyziceno in Syria nubit ; eique [2] ne nudum uxoris nomen afferret, exercitum Grypi sollicitatum, velut dotalem, ad maritum deducit. Par igitur viribus fratris, Cyzicenus prœlium committit, ac victus in fugam vertitur, Antiochiamque venit.

III. Pendant que la Syrie était le théâtre de ces discordes parricides, Ptolémée, roi d'Égypte, meurt en laissant le trône à sa femme et à celui de ses deux fils à qui elle donnerait la préférence, comme si l'Égypte devait être plus tranquille que la Syrie, lorsque la mère, en se décidant pour l'un de ses enfants, se serait fait un ennemi de l'autre. Elle était plus portée pour le cadet ; mais le peuple la force de choisir l'aîné ; toutefois, avant de lui donner le sceptre, elle lui ôta sa femme et l'obligea de répudier Cléopâtre, sa sœur, qui lui était très-chère, et d'épouser Sélène, sa cadette : partialité à l'égard de ses filles bien peu digne d'une mère, puisqu'elle enlevait à l'une le mari qu'elle donnait à l'autre. Mais Cléopâtre, moins répudiée par son époux que chassée par sa mère, qui les avait séparés, se marie avec Cyzicène en Syrie ; et, pour ne pas venir à lui avec le simple titre d'épouse, elle débauche l'armée de Grypus, et la lui amène comme pour sa dot. Cyzicène, se trouvant donc égal en forces à son frère, lui livre bataille ; mais, vaincu et mis en fuite, il se sauve à Antioche.

Tunc Antiochiam Grypus, in qua erat Cyziceni uxor Cleopatra, obsidere cœpit : qua capta, Tryphæna, uxor Grypi, nihil antiquius quam sororem Cleopatram requiri jussit, non ut captivæ opem ferret, sed ne effugere captivitatis mala posset, quæ sui æmulatione in hoc potissimum regnum invaserit, hostique sororis nubendo hostem se ejus effecerit. Tum peregrinos exercitus in certamina fratrum adductos, tum repudiatam a fratre, contra matris voluntatem, extra Ægyptum nuptam accusat. Contra Grypus orare, ne tam fœdum facinus facere cogatur : a nullo unquam majorum suorum inter tot domestica, tot externa bella, post victoriam in feminas sævitum, quas sexus ipse et periculis bellorum et sævitiæ victorum eximat ; in hac vero, præter commune bellantium fas, accedere necessitudinem sanguinis : quippe ipsius, quæ tam cruente sæviat, sororem equidem germanam esse, suam vero consobrinam, liberorum deinde communium materteram. His tot necessitudinibus sanguinis adjicit superstitionem templi,

Grypus met alors le siége devant cette ville, où était enfermée Cléopâtre, femme de Cyzicène. Après qu'il s'en fut rendu maître, Tryphène, son épouse, n'eut rien de plus à cœur que de faire chercher sa sœur Cléopâtre, non pour adoucir sa captivité, mais pour qu'elle ne pût en éviter les maux, elle qui, par jalousie, avait envahi précisément la Syrie, et s'était rendue son ennemie en épousant l'ennemi de sa sœur. Tantôt elle l'accuse d'avoir amené des troupes étrangères pour mettre aux prises les deux frères, tantôt de s'être mariée hors de l'Égypte, contre la volonté de sa mère, après avoir été répudiée par son frère. Grypus, de son côté, conjure sa femme de ne pas le forcer à commettre un forfait aussi abominable : il lui représente qu'aucun de ses ancêtres, au milieu de tant de guerres, domestiques ou étrangères, n'a sévi, après la victoire contre les femmes, que leur sexe même, outre les lois communes de la guerre, soustrait aux périls des combats, et à la cruauté des vainqueurs ; que de plus Cléopâtre a pour elle les liens du sang ; qu'elle est sœur de celle qui veut la traiter si cruellement, sa cousine à lui, et la tante de leurs enfants communs. A tant de raisons, tirées des liens du sang, il ajoute celle de la sainteté du temple

quo abdita profugerit, tantoque religiosius colendos sibi deos, quo magis his propitiis ac faventibus vicisset; tum neque, occisa illa, se virium quidquam Cyziceno dempturum, nec servaturum, reddita. Sed, quanto Grypus abnuit, tanto soror muliebri pertinacia accenditur, rata non misericordiæ hæc verba, sed amoris esse. Itaque, vocatis ipsa militibus, mittit qui sororem confoderent. Qui ut in templum intraverunt, quum evellere eam non possent, manus amplexantis deæ simulacrum præciderunt. Tunc Cleopatra exsecratione parricidarum, mandata violatis numinibus ultione sui, decedit. Nec multo post, repetita prœlii congressione, victor Cyzicenus uxorem Grypi Tryphænam, quæ paulo ante sororem interfecerat, capit; ejusque supplicio uxoris manibus parentavit.

IV. At in Ægypto Cleopatra quum gravaretur socio regni, filio Ptolemæo, populum in eum incitat; abductaque

où elle s'est réfugiée et cachée; pour lui, il doit honorer les dieux avec d'autant plus de piété qu'ils l'ont plus aidé et plus favorisé dans la victoire; enfin Cyzicène n'en sera ni plus faible si l'on fait mourir Cléopâtre, ni plus fort, si on la lui rend. Mais plus Grypus refuse, plus l'opiniâtreté féminine s'irrite dans la sœur; elle s'imagine que les paroles de son mari sont moins dictées par la pitié que par l'amour. Aussi elle appelle elle-même des soldats, et les envoie massacrer sa sœur. Ceux-ci entrent dans le temple, et ne pouvant en arracher Cléopâtre, ils lui coupent les mains, avec lesquelles elle tenait embrassée la statue de la déesse. Elle meurt alors, en chargeant les parricides d'imprécations, et en confiant aux dieux outragés le soin de la venger. Peu de temps après, il se donna une seconde bataille: Cyzicène, vainqueur, prend l'épouse de Grypus, Tryphène, qui venait de tuer sa sœur, et l'immole aux mânes de sa femme.

IV. Cependant en Égypte, Cléopâtre, ne pouvant souffrir de partager le trône avec Ptolémée, son fils, anime le peuple contre lui; elle lui en-

ei Selene uxore, eo indignius, quod ex Selene jam duos filios habebat, exsulare cogit, arcessito minore filio Alexandro, et rege in locum fratris constituto [1]; nec filium regno expulisse contenta, bello Cypri exsulantem persequitur. Unde pulso, interficit ducem exercitus sui, quod vivum eum e manibus dimisisset; quanquam Ptolemæus verecundia materni belli, non viribus minor, ab insula recessisset [2]. Igitur Alexander, territus hac matris crudelitate, et ipse eam reliquit, periculoso regno securam ac tutam vitam anteponens. Cleopatra vero, timens ne major filius Ptolemæus ab Cyziceno ad recuperandam Ægyptum auxiliis juvaretur, ingentia Grypo auxilia, et Selenen uxorem, nupturam hosti prioris mariti, mittit, Alexandrumque filium per legatos in regnum revocat: cui quum occultis insidiis exitium machinaretur, occupata ab eodem interficitur, spiritumque non fato,

lève Sélène, son épouse, ce qui était d'autant plus indigne qu'il en avait déjà deux fils, et le contraint à s'exiler lui-même, après avoir rappelé Alexandre, son fils cadet, et l'avoir mis à la place de son frère. Non contente d'avoir détrôné son fils, elle le poursuit par ses armes dans l'île de Chypre, où il vivait exilé, l'oblige d'en sortir, et met à mort le général de ses propres troupes, pour l'avoir laissé échapper vif de ses mains, quoique ce ne fût pas par infériorité de forces que ce prince se fût retiré de l'île, mais parce qu'il se faisait un scrupule de combattre contre sa mère. Or Alexandre, épouvanté par cet acte de cruauté, quitte aussi Cléopâtre, préférant une vie sûre et tranquille à une royauté périlleuse. Cette princesse, craignant de son côté que son fils aîné, Ptolémée, ne reçût des troupes de Cyzicène pour recouvrer l'Égypte, envoie de puissants secours à Grypus, avec Sélène, qui devait épouser en lui l'ennemi de son premier mari; elle députe aussi à son fils Alexandre, pour le rappeler dans ses États. Comme elle tramait secrètement sa perte, lui-même la prévint et la tua; elle périt ainsi

sed parricidio dedit : digna prorsus hac mortis infamia, quæ etiam matrem toro expulit, et duas filias viduas alterno fratrum matrimonio fecit, et filio alteri in exsilium acto bellum intulit, alteri, erepto regno, exitium per insidias machinata est.

V. Sed nec Alexandro cædes tam nefanda inulta fuit. Nam ubi primum compertum est scelere filii matrem interfectam, concursu populi in exsilium agitur, revocatoque Ptolemæo regnum redditur : qui neque cum matre bellum gerere voluisset, nec a fratre armis repetere quod prior possedisset. Dum hæc aguntur, frater ejus [1], ex pellice susceptus, cui pater Cyrenarum regnum testamento reliquerat, herede populo Romano instituto, decedit. Jam enim fortuna Romana porrigere se ad orientalia regna, non contenta Italiæ terminis, cœperat. Itaque et ea pars Libyæ provincia facta est [2]; postea Creta Ciliciaque, piratico bello perdomitæ [3], in formam

non d'une mort naturelle, mais par un parricide : bien digne de cette fin honteuse, elle qui avait chassé sa propre mère du lit de son époux, qui avait rendu ses deux filles veuves en les mariant successivement à leurs frères, qui avait fait la guerre à l'un de ses fils, après l'avoir forcé de s'exiler, et qui avait attenté à la vie de l'autre, après lui avoir ravi le sceptre.

V. Mais un meurtre aussi abominable que celui qu'avait commis Alexandre ne demeura pas impuni. Dès que le peuple sut que c'était par le crime du fils que la mère avait péri, il courut au palais et le força à s'exiler. Ptolémée est rappelé et rétabli sur le trône, lui qui n'avait pas voulu combattre contre sa mère, ni réclamer à son frère, les armes à la main, ce qu'il avait lui-même possédé le premier. Sur ces entrefaites, le frère naturel de ce prince, à qui son père avait laissé par testament le royaume de Cyrène, meurt, après avoir institué le peuple romain son héritier. Déjà en effet la fortune de Rome, ne pouvant plus se contenir dans les bornes de l'Italie, avait commencé à s'étendre vers les royaumes de l'Orient. Ainsi cette partie de la Libye devint province romaine; dans la suite la Crète et la Cilicie, conquises dans la guerre des pirates,

provinciæ rediguntur. Quo facto, et Syriæ et Ægypti regna, Romana vicinitate arctata, quæ incrementa de finitimis bellis quærere solebant, adempto vagandi arbitrio, vires suas in perniciem mutuam converterunt : adeo ut, assiduis prœliis consumpti [1], in contemptum finitimorum venerint, prædæque Arabum genti, imbelli antea, fuerint : quorum rex Erotimus [2], fiducia septingentorum filiorum, quos ex pellicibus susceperat, divisis exercitibus, nunc Ægyptum, nunc Syriam infestabat ; magnumque nomen Arabum, viribus finitimorum exsanguibus, fecerat.

le devinrent également. Par là les Syriens et les Égyptiens, qui avaient coutume de s'agrandir aux dépens de leurs voisins, resserrés par le voisinage de Rome, et n'ayant plus la liberté de faire des incursions, tournèrent leurs armes les uns contre les autres, si bien qu'épuisés par leurs guerres continuelles, ils devinrent le mépris de leurs voisins et la proie des Arabes, nation auparavant peu belliqueuse. Érotime, leur roi, comptant sur la valeur des sept cents fils qu'il avait eus de ses concubines, après avoir partagé ses troupes en différents corps, infestait tantôt l'Égypte et tantôt la Syrie, et, grâce à l'épuisement de ses voisins, il avait rendu grand le nom arabe.

LIVRE XL.

I. Mutuis fratrum [1] odiis, et mox filiis inimicitiis parentum succedentibus, quum inexpiabili bello et reges et regnum Syriæ consumptum esset, ad externa populus auxilia concurrit, peregrinosque sibi reges circumspicere cœpit. Itaque, quum pars Mithridatem Ponticum, pars Ptolemæum [2] ab Ægypto arcessendum censeret, occurreretque quod Mithridates implicitus bello Romano esset, Ptolemæus quoque semper hostis fuisset Syriæ, omnes in Tigranem, regem Armeniæ, consensere,

I. La guerre implacable qu'avait allumée la haine que se portaient les deux frères Grypus et Cyzicène, et dont leurs enfants avaient hérité, avait également épuisé la Syrie et ses rois. Le peuple chercha alors des remèdes au dehors, et se mit à jeter les yeux sur des princes étrangers. Les uns étaient d'avis d'appeler Mithridate, roi de Pont, les autres, Ptolémée, roi d'Égypte. Mais songeant que le premier était engagé dans une guerre contre les Romains, et que le second avait toujours été l'ennemi de la Syrie, ils choisirent d'un commun accord Tigrane, roi d'Arménie

instructum, præter domesticas vires, et Parthica societate et Mithridatis affinitate [1]. Igitur, accitus in regnum Syriæ, per octodecim annos tranquillissimo regno potitus est; neque bello alium lacessere, neque lacessitus inferre alii bellum necesse habuit.

II. Sed, sicut ab hostibus tuta Syria fuit, ita terræ motu vastata est, quo centum septuaginta millia hominum et multæ urbes perierunt. Quod prodigium mutationem rerum portendere haruspices responderunt. Igitur, Tigrane a Lucullo victo [2], rex Syriæ Antiochus, Cyziceni filius [3], ab eodem Lucullo appellatur. Sed, quod Lucullus dederat, postea ademit Pompeius: qui poscenti regnum respondit, ne volenti quidem Syriæ, nedum recusanti, daturum se regem, qui octodecim annos, quibus Tigranes Syriam tenuit, in angulo Ciliciæ [4] latuerit; victo autem eodem Tigrane a Romanis, alieni operis præmia postulet. Igitur, ut habenti regnum non ademerit, ita, quo cesserit Tigrani, non daturum, quod tueri nesciat,

qui joignait à sa propre puissance l'avantage d'être l'allié des Parthes et le parent de Mithridate. Ce prince, appelé au trône de Syrie, en jouit très-paisiblement pendant dix-huit ans, et n'eut jamais à faire la guerre pour attaquer ou pour se défendre.

II. Mais si la Syrie fut à l'abri des insultes du dehors, elle fut désolée par un tremblement de terre, qui fit périr cent soixante-dix mille âmes, et ruina quantité de villes. Les aruspices consultés répondirent que ce prodige annonçait une révolution. En effet, Lucullus défit Tigrane, et proclama roi de Syrie Antiochus, fils de Cyzicène. Mais, dans la suite, Pompée lui ôta ce que Lucullus lui avait donné, et lorsqu'il réclama le trône, ce général lui répondit qu'il ne donnerait point à la Syrie, quand même elle le voudrait, et encore moins malgré elle, un roi qui, pendant les dix-huit ans que Tigrane en avait été le maître, s'était tenu caché dans un coin de la Cilicie, et qui, après la défaite de Tigrane, demandait aux Romains le fruit d'une victoire qui lui était étrangère. Donc ne l'ayant pas dépouillé de la possession de la Syrie, il ne lui donnerait pas ce qu'il avait lui-même cédé à Tigrane, et ce qu'il ne saurait défendre,

ne rursus Syriam Judæorum et Arabum latroniciis infestam reddat. Atque ita Syriam in provinciæ formam redegit[1]; paulatimque Oriens Romanorum, discordia consanguineorum regum, factus est.

de peur de livrer encore ce royaume aux brigandages des Juifs et des Arabes. C'est ainsi que Pompée réduisit la Syrie en province, et que peu à peu l'Orient fut assujetti à la domination romaine, grâce à la discorde qui régnait entre des princes du même sang.

LIVRE XLI.

I. Parthi, penes quos, velut divisione orbis cum Romanis facta, nunc Orientis imperium est, Scytharum exsules fuere. Hoc etiam ipsorum vocabulo manifestatur; nam Scythico sermone Parthi exsules dicuntur. Hi et Assyriorum et Medorum temporibus inter Orientis populos obscurissimi fuere. Postea quoque, quum imperium Orientis a Medis ad Persas translatum est, veluti vulgus sine nomine, præda victorum fuere. Postremo Macedonibus, triumphato Oriente, servierunt : ut cuivis mirum videatur ad tantam eos felicitatem per virtutem provectos,

I. Les Parthes, qui règnent aujourd'hui sur l'Orient, comme s'ils avaient partagé l'univers avec les Romains, étaient des exilés scythes. Leur nom même le prouve; car, dans la langue scythe, Parthe signifie exilé. Aux temps des Assyriens et des Mèdes, ils n'étaient qu'une des plus obscures peuplades de l'Orient. Puis, lorsque l'empire de l'Orient passa des Mèdes aux Perses, ils devinrent la proie des vainqueurs, comme une multitude sans nom. Ils furent enfin asservis aux Macédoniens, après que ceux-ci eurent triomphé de l'Orient; aussi paraît-il étonnant que leur valeur les ait élevés à un si haut point de prospérité,

ut imperent gentibus sub quarum imperio veluti servile vulgus fuere. A Romanis quoque trinis bellis, per maximos duces[1], florentissimis temporibus lacessiti, soli ex omnibus gentibus non pares solum, verum etiam victores fuere : quanquam plus gloriæ sit, inter Assyria et Medica Persicaque, memorata olim, regna, et opulentissimum illud mille urbium Bactrianum imperium, emergere potuisse, quam longinqua bella vicisse ; præterea quum, gravibus Scythicis et vicinalibus bellis assidue vexati, variis periculorum certaminibus urgerentur. Hi, domesticis seditionibus Scythia pulsi, solitudines inter Hyrcaniam et Dahas et Areos et Sparnos et Margianos[2] furtim occupavere. Fines deinde, non intercedentibus primo finitimis, postea etiam prohibentibus, in tantum protulere, ut non immensa tantum ac profunda camporum, verum etiam prærupta collium montiumque ardua occupaverint. Ex quo fit, ut Parthiæ pleraque finium aut æstus

qu'ils commandent à des nations, sous le joug desquelles ils avaient été comme un troupeau d'esclaves. Attaqués aussi dans trois guerres successives par les Romains, sous la conduite de leurs plus grands généraux, à l'époque la plus florissante de la république, seuls de tous les peuples, non-seulement ils leur tinrent tête, mais encore ils les vainquirent. Ce n'est pas qu'il n'y eût plus de gloire pour eux à s'être fait jour au milieu des Assyriens, des Mèdes et des Perses, peuples jadis si fameux, et du riche empire de la Bactriane, qui comptait mille cités, que d'avoir défait un ennemi éloigné, surtout si l'on songe que, pressés par les armes redoutables des Scythes et par des guerres continuelles avec leurs voisins, ils étaient assaillis par toutes sortes de dangers. Les premiers Parthes, chassés de la Scythie par des séditions domestiques, vinrent furtivement s'établir dans des solitudes qui sont entre l'Hyrcanie et les pays des Dahes, des Ariens, des Sparniens et des Margiens. Dans la suite, ils étendirent tellement leurs limites, d'abord sans que leurs voisins s'y opposassent, et plus tard malgré leurs efforts, qu'ils s'emparèrent non-seulement d'un pays immense en plaines et en vallées, mais même de collines escarpées et de montagnes élevées. De là vient que la plus grande partie de leur territoire est ou excessivement

aut frigoris magnitudo possideat : quippe quum montes nix et campos æstus infestet.

II. Administratio gentis, post defectionem Macedonici imperii, sub regibus fuit. Proximus majestati regum populorum ordo est : ex hoc duces in bello, ex hoc rectores in pace habent. Sermo his inter Scythicum Medicumque medius, et ex utrisque mixtus. Vestis olim sui moris; posteaquam accessere opes, ut Medis, pellucida ac fluida. Armorum patrius ac Scythicus mos. Exercitum non, ut aliæ gentes, liberorum, sed majorem partem servitiorum habent; quorum vulgus, nulli manumittendi potestate permissa, ac per hoc omnibus servis nascentibus, in dies crescit. Hos pari ac liberos suos cura habent, et equitare et sagittare magna industria docent. Locupletissimus ut quisque est, ita plures in bella equites regi suo præbet. Denique Antonio, bellum Parthis inferenti, quum quinquaginta millia

chaude ou excessivement froide, la neige désolant les montagnes, en même temps que le soleil dessèche les plaines.

II. Les Parthes, une fois séparés de l'empire macédonien, furent gouvernés par des rois. Après la puissance royale, c'est le peuple qui tient le premier rang : c'est de lui que sont tirés les généraux pour la guerre, les magistrats pour la paix. Leur langue tient de celle des Scythes et de celle des Mèdes; c'est un mélange de l'une et de l'autre. Ils avaient originairement un costume particulier; mais, depuis que les richesses leur sont venues, ils ont pris la robe transparente et flottante des Mèdes. Leurs armes sont les mêmes que celles des Scythes, de qui ils descendent. La plupart de leurs soldats ne sont pas des hommes libres, comme chez les autres nations, mais des esclaves, dont le nombre croît de jour en jour, parce qu'il n'est permis à personne de les affranchir, et que par là ils naissent tous esclaves. Ils leur donnent la même éducation qu'à leurs enfants, et leur apprennent avec le plus grand soin à monter à cheval et à tirer de l'arc. En temps de guerre, chaque particulier fournit des hommes de cheval au roi à proportion de ses richesses. Enfin, des cinquante mille cavaliers qui vinrent au-devant d'Antoine,

equitum occurrerent, soli quadringenti liberi fuere. Cominus in acie prœliari aut obsessas expugnare urbes nesciunt. Pugnant aut procurrentibus equis, aut terga dantibus ; sæpe etiam fugam simulant, ut incautiores adversum vulnera insequentes habeant. Signum his in prœlio non tuba, sed tympano datur. Nec pugnare diu possunt : ceterum intolerandi forent, si quantus his impetus est, vis tanta et perseverantia esset. Plerumque in ipso ardore certaminis prœlia deserunt, ac paulo post pugnam ex fuga repetunt, ut, quum maxime vicisse te putes, tunc tibi discrimen subeundum sit. Munimentum ipsis equisque loricæ plumatæ sunt, quæ utrumque toto corpore tegunt. Auri argentique nullus, nisi in armis, usus.

III. Uxores dulcedine variæ libidinis singuli plures habent; nec ulla delicta adulterio gravius vindicant. Quamobrem feminis non convivia tantum virorum, verum etiam conspectum interdicunt. Carne non nisi venatibus quæsita vescuntur.

lorsque celui-ci porta la guerre chez les Parthes, quatre cents seulement étaient de condition libre. Ils ne savent ni se battre de près en bataille rangée, ni former le siége d'une ville. Ils combattent à cheval, tantôt en courant sur l'ennemi, tantôt en tournant le dos; souvent même ils feignent de fuir, afin que ceux qui les poursuivent soient moins en garde contre leurs traits. Pour donner le signal de l'action, ils se servent du tambour, et non de la trompette. Ils ne peuvent pas combattre longtemps ; autrement, ils seraient irrésistibles, si à l'impétuosité ils joignaient l'énergie et la persévérance. La plupart du temps, ils se retirent du champ de bataille dans l'ardeur même de la lutte, et, peu après, ils reviennent à la charge, en sorte que c'est au moment même où l'on se croit victorieux, qu'on est exposé à de nouveaux périls. Les cavaliers et les chevaux ont pour armure des cuirasses garnies de lames de fer en forme de plumes, et qui les couvrent totalement. Ils n'emploient l'or et l'argent qu'à parer leurs armes.

III. Les Parthes ont chacun plusieurs femmes, pour rendre leurs plaisirs plus vifs par la diversité. Point de faute plus sévèrement punie chez eux que l'adultère; aussi interdisent-ils aux femmes non-seulement les festins où se trouvent les hommes, mais la vue même de ceux-ci. Ils ne mangent point d'autre chair que celle des animaux qu'ils prennent à la chasse

Equis omni tempore vectantur : illis bella, illis convivia, illis publica ac privata officia obeunt ; super illos ire, consistere, mercari, colloqui. Hoc denique discrimen inter servos liberosque est, quod servi pedibus, liberi non nisi equis incedunt. Sepultura vulgo aut avium aut canum laniatus est. Nuda demum ossa terra obruunt. In superstitionibus atque cura deorum, præcipua amnibus veneratio est. Ingenia genti tumida, seditiosa, fraudulenta, procacia : quippe violentiam viris, mansuetudinem mulieribus assignant. Semper aut in externos, aut in domesticos motus inquieti ; natura taciti ; ad faciendum quam ad dicendum promptiores : proinde secunda adversaque silentio tegunt. Principibus metu, non pudore, parent. In libidinem projecti, in cibum parci. Fides dictis promissisque nulla, nisi quatenus expedit.

IV. Post mortem Alexandri Magni, quum inter successores ejus Orientis regna dividerentur, nullo Macedonum

Ils sont en tout temps à cheval, soit qu'ils aillent à la guerre ou à un festin, à leurs fonctions publiques ou à leurs affaires particulières ; c'est à cheval qu'ils vont, qu'ils viennent, qu'ils s'arrêtent, qu'ils trafiquent, qu'ils conversent. Ce qui distingue enfin les esclaves et les hommes libres, c'est que les premiers vont à pied, et les hommes libres toujours à cheval. Leur mode ordinaire de sépulture est de faire déchirer les morts par les chiens et par les oiseaux. Ils n'enterrent les os que lorsqu'ils sont dépouillés de chair. Dans leurs superstitions et dans le culte qu'ils rendent aux dieux, ils adorent particulièrement les fleuves. Ils sont naturellement superbes, turbulents, fourbes et impudents. A leurs yeux, la violence est le partage des hommes, la douceur celui des femmes. Toujours remuants, au dehors ou au dedans, naturellement taciturnes, plus prêts à agir qu'à parler, ils taisent également leurs bons et leurs mauvais succès. Ils obéissent à leurs chefs, non par respect, mais par crainte. Sobres sur la nourriture, ils s'adonnent à la débauche. Ils ne tiennent leur parole et leurs promesses que dans la mesure de leur intérêt.

IV. Après la mort d'Alexandre le Grand, lorsque ses successeurs se partageaient les États de l'Orient, aucun Macédonien

dignante Parthorum imperium, Stagnori, externo socio, traditur. Hi postea, diductis Macedonibus in bellum civile, cum ceteris superioris Asiæ populis Eumenem secuti sunt; quo victo, ad Antigonum transiere. Post hunc a Nicatore Seleuco, ac mox ab Antiocho et successoribus ejus possessi; a cujus pronepote Seleuco [1] primum defecere, primo Punico bello, L. Manlio Vulsone, M. Attilio Regulo, consulibus. Hujus defectionis impunitatem illis duorum fratrum, regum Seleuci et Antiochi, discordia dedit : qui, dum sibi invicem eripere regnum volunt, persequi defectores omiserunt. Eodem tempore etiam Theodotus, mille urbium Bactrianarum præfectus, defecit, regemque se appellari jussit : quod exemplum secuti, totius Orientis populi a Macedonibus defecere. Erat eo tempore Arsaces, vir, sicut incertæ originis, ita virtutis expertæ. Hic, solitus latrociniis et rapto vivere, accepta opinione

n'avait daigné prendre le gouvernement de la Parthie qui fut donné à Stagnor, un allié étranger. Dans la suite, après que la guerre civile eut divisé les Macédoniens, les Parthes avec les autres peuples de la haute Asie suivirent Eumène, et, après sa défaite, ils passèrent à Antigone. Ils eurent ensuite pour maîtres Séleucus Nicator, puis Antiochus et ses successeurs, jusqu'à son arrière-petit-fils Séleucus, sous lequel ils se soulevèrent pour la première fois pendant la première guerre punique, à l'époque du consulat de L. Manlius Vulso et M. Attilius Régulus. Leur révolte resta impunie, grâce aux divisions des deux frères Séleucus et Antiochus, qui, ne songeant qu'à se ravir l'un à l'autre le sceptre, négligèrent de poursuivre les rebelles. Dans le même temps aussi, Théodote, gouverneur des mille villes de la Bactriane, se révolta, et prit le titre de roi : tout l'Orient suivit cet exemple et secoua le joug de la Macédoine. Il y avait alors un certain Arsace, homme d'une origine peu connue, mais d'une valeur éprouvée. Accoutumé à vivre de brigandages et de rapines, et ne craignant plus

Seleucum a Gallis in Asia victum [1], solutus regis metu, cum prædonum manu Parthos ingressus, præfectum eorum Andragoram oppressit; sublatoque eo, imperium gentis invasit. Non magno deinde post tempore, Hyrcanorum quoque regnum occupavit; atque ita, duarum civitatum imperio præditus, grandem exercitum parat, metu Seleuci et Theodoti, Bactrianorum regis. Sed cito morte Theodoti metu liberatus, cum filio ejus et ipso Theodoto fœdus ac pacem fecit; nec multo post cum Seleuco rege, ad defectores persequendos veniente, congressus, victor fuit : quem diem Parthi exinde solennem, velut initium libertatis, observant.

V. Revocato deinde Seleuco novis motibus in Asiam, dato laxamento, regnum Parthicum format, militem legit, castella munit, civitates firmat, urbem quoque nomine Daram in monte Zapaortenon [2] condit; cujus loci ea conditio est, ut neque munitius quidquam esse neque amœnius possit. Ita enim et

Séleucus, qu'on disait avoir été battu par les Gaulois en Asie, il entra dans la Parthie avec une troupe de brigands, surprit et tua Andragoras qui y commandait, et s'en fit souverain. Quelque temps après, il s'empara aussi de l'Hyrcanie ; et alors, maître de ces deux États, il lève une puissante armée, par crainte de Séleucus et de Théodote, roi de la Bactriane. Mais bientôt la mort de ce dernier le délivra de la peur qu'il lui causait ; et il fit un traité de paix et d'alliance avec son fils, qui s'appelait aussi Théodote. Peu de temps après, Séleucus marcha contre les rebelles ; Arsace lui livra bataille et le défit. Le jour de cette victoire est depuis cette époque fêté par les Parthes, comme le commencement de leur liberté.

V. De nouveaux mouvements ayant rappelé Séleucus en Asie, et donné du relâche à Arsace, il fonde l'empire des Parthes, lève des troupes, construit des forts, et bâtit aussi la ville de Dara, sur le mont Zapaortenon, dans le lieu le plus fortifié et le plus agréable qu'on puisse trouver. En effet, il est tellement environné

præruptis rupibus undique cingitur, ut tutela loci nullis defensoribus egeat; et soli circumjacentis tanta ubertas est, ut propriis opibus expleatur. Jam fontium ac silvarum ea copia est, ut et aquarum abundantia irrigetur, et venationum voluptatibus exornetur. Sic Arsaces, quæsito simul constitutoque regno, non minus memorabilis Parthis, quam Persis Cyrus, Macedonibus Alexander, Romanis Romulus, matura senectute decedit [1] : cujus memoriæ hunc honorem Parthi tribuerunt, ut omnes exinde reges suos Arsacis nomine nuncupent. Hujus filius et successor regni, Arsaces et ipse nomine, adversus Antiochum [2], Seleuci filium, centum millibus peditum et viginti millibus equitum instructum, mira virtute pugnavit; ad postremum in societatem ejus assumptus est. Tertius Parthis rex Priapatius fuit, sed et ipse Arsaces dictus; nam, sicut supra dictum est, omnes reges suos hoc nomine, sicuti Romani

de tous côtés de roches escarpées, qu'il se défend assez par son assiette, et les campagnes d'alentour sont si fertiles, qu'elles comblent de biens les habitants. Abondant d'ailleurs en sources d'eau et en forêt, il est arrosé par mille ruisseaux et embelli par les plaisirs de la chasse. Arsace, après avoir ainsi tout à la fois conquis et fondé son empire, aussi fameux chez les Parthes que Cyrus chez les Perses, qu'Alexandre chez les Macédoniens, que Romulus chez les Romains, meurt dans une vieillesse avancée. Pour honorer sa mémoire, les Parthes donnèrent son nom à tous les princes qui régnèrent après lui. Son fils, qui lui succéda, et qui se nommait aussi Arsace, combattit avec une valeur héroïque l'armée d'Antiochus, fils de Séleucus, composée de cent mille hommes de pied et de vingt mille de cavalerie, et finit par devenir l'allié de ce prince. Le troisième roi des Parthes fut Priapatius, à qui on donna également le nom d'Arsace; car, comme je l'ai déjà remarqué, les Parthes appelèrent ainsi tous leurs rois, de même que les Romains

Cæsares Augustosque, cognominavere. Hic, actis in regno quindecim annis, decessit, relictis duobus filiis, Mithridate et Phrahate : quorum major Phrahates, more gentis, heres regni, Mardos [1], validam gentem, bello domuit; nec multo post decessit, multis filiis relictis : quibus præteritis, fratri potissimum Mithridati, insignis virtutis viro, reliquit imperium, plus regio quam patrio deberi nomini ratus, potiusque patriæ quam liberis consulendum.

VI. Eodem ferme tempore, sicuti in Parthis Mithridates, ita in Bactris Eucratides, magni uterque viri, regna ineunt. Sed Parthorum fortuna felicior ad summum, hoc duce, imperii fastigium eos perduxit. Bactriani autem, per varia bella jactati, non regnum tantum, verum etiam libertatem amiserunt : siquidem, Sogdianorum et Arachotorum [2] et Drangarum [3] et Areorum [4], Indorumque bellis fatigati, ad postremum ab invalidioribus Parthis, velut exsangues, oppressi sunt.

ont donné à tous leurs empereurs les noms de Césars et d'Augustes. Ce prince mourut après un règne de quinze ans, laissant deux fils, Mithridate et Phrahate. Ce dernier, qui était l'aîné et qui hérita du sceptre, selon l'usage de la nation, dompta le peuple puissant des Mardes, et mourut peu de temps après. Il avait plusieurs fils, au préjudice desquels il laissa l'empire à son frère Mithridate, prince d'une valeur remarquable; il crut devoir plus à son titre de roi qu'à sa qualité de père, à l'intérêt de ses peuples qu'à celui de ses enfants.

VI. Presque à la même époque deux grands hommes montèrent sur le trône, Mithridate dans la Parthie, et Eucratide dans la Bactriane. Mais, plus heureux, les Parthes s'élevèrent, sous Mithridate, au plus haut degré de la puissance; tandis que les Bactriens, assaillis par mille guerres, perdirent non-seulement leur empire, mais encore leur liberté. En effet, lassés par les attaques des Sogdiens, des Arachotes, des Drangianes, des Ariens et des Indiens, ils furent accablés enfin, épuisés qu'ils étaient, par les Parthes, plus faibles qu'eux

Multa tamen Eucratides bella magna virtute gessit : quibus attritus, quum obsidionem Demetrii[1], regis Indorum, pateretur, cum trecentis militibus sexaginta millia hostium assiduis eruptionibus vicit. Quinto itaque mense liberatus, Indiam in potestatem redegit. Unde quum se reciperet, a filio, quem socium regni fecerat, in itinere interficitur : qui, non dissimulato parricidio, velut hostem, non patrem interfecisset, et per sanguinem ejus currum egit, et corpus abjici insepultum jussit. Dum hæc apud Bactros geruntur, interim inter Parthos et Medos bellum oritur. Quum varius utriusque populi casus fuisset, ad postremum victoria penes Parthos fuit. His viribus auctus, Mithridates Mediæ Bacasin præponit; ipse in Hyrcaniam proficiscitur. Unde reversus, bellum cum Elymæorum[2] rege gessit : quo victo, hanc quoque gentem regno adjecit, imperiumque Parthorum a monte Caucaso, multis populis in ditionem redactis,

Eucratide soutint pourtant beaucoup de guerres avec un grand courage. Quoiqu'elles eussent usé ses forces, assiégé par Démétrius, roi des Indes, il le vainquit par des sorties continuelles, et battit, avec trois cents soldats, une armée de soixante mille hommes. Délivré donc, après cinq mois de siége, il alla conquérir l'Inde. Comme il en revenait, son fils, qu'il s'était associé au trône, l'assassina sur sa route; et, loin de dissimuler son parricide, comme s'il avait tué, non un père, mais un ennemi, il fit passer son char au milieu du sang de sa victime, et ordonna de jeter le corps sans sépulture. Tandis que cela se passait dans la Bactriane, la guerre éclatait entre les Parthes et les Mèdes. Les deux peuples eurent des succès divers, mais enfin la victoire demeura aux Parthes. Mithridate, devenu plus puissant par la conquête de la Médie, en donne le gouvernement à Bacasis, et marche lui-même contre l'Hyrcanie. A son retour, il attaqua le roi des Élyméens, le défit, ajouta ses États aux siens, et, par toutes ces conquêtes, étendit

usque ad flumen Euphratem protulit; atque ita, adversa valetudine correptus, non minor Arsace proavo, gloriosa senectute decedit.

l'empire des Parthes du Caucase à l'Euphrate. Alors il tomba malade, et mourut dans une glorieuse vieillesse, après avoir égalé Arsace son bisaïeul.

LIVRE XLII.

I. Post necem Mithridatis, Parthorum regis, Phrahates[1], filius ejus, rex constituitur: qui quum inferre bellum, in ultionem tentati ab Antiocho[2] Parthici regni, Syriæ statuisset, Scytharum motibus ad sua defendenda revocatur. Namque Scythæ, in auxilium Parthorum adversus Antiochum, Syriæ regem, mercede sollicitati, quum confecto jam bello supervenissent, et calumnia tardius lati auxilii mercede fraudarentur, dolentes tantum iis itineris frustra emensum, quum vel stipendium pro vexatione, vel alium hostem dari sibi poscerent,

I. Après la mort de Mithridate, roi des Parthes, Phrahate, son fils, fut mis sur le trône. Ce prince avait résolu de porter ses armes en Syrie, pour se venger des entreprises d'Antiochus sur son royaume; mais les mouvements des Scythes le rappellent à la défense de ses propres États. Les Scythes, en effet, attirés par la promesse d'une récompense, avaient marché au secours des Parthes contre Antiochus, roi de Syrie; mais ils n'étaient arrivés qu'après la fin de la guerre, et frustrés de la somme qui leur avait été promise, sous prétexte que leur secours avait trop tardé, fâchés d'avoir fait inutilement une si longue route, ils demandaient ou qu'on les payât de leurs fatigues, ou qu'on leur donnât à combattre un autre ennemi.

superbo responso offensi, fines Parthorum vastare cœperunt. Igitur Phrahates, quum adversus eos proficisceretur, ad tutelam regni reliquit Himerum quemdam, pueritiæ sibi flore conciliatum: qui, tyrannica crudelitate, oblitus et vitæ præteritæ et vicarii officii, Babylonios multasque alias civitates importune vexavit. Ipse autem Phrahates exercitum Græcorum, quem bello Antiochi captum superbe crudeliterque tractaverat, in bellum secum ducit : immemor prorsus quod hostiles eorum animos nec captivitas minuerat, et insuper injuriarum indignitas exacerbaverat. Itaque, quum inclinatam Parthorum aciem vidissent, arma ad hostes transtulere; et diu cupitam captivitatis ultionem exercitus Parthici et ipsius Phrahatis regis cruenta cæde exsecuti sunt.

II. In hujus locum Artabanus, patruus ejus, rex substituitur. Scythæ autem, contenti victoria, depopulata Parthia,

Offensés par une réponse insolente, ils se mirent à ravager les frontières des Parthes. Phrahate marcha contre eux, laissant la garde de son royaume à un certain Himère, dont la première jeunesse avait servi à ses débauches. Celui-ci, avec une cruauté tyrannique, oubliant à la fois et la honte de sa vie passée et sa qualité de simple lieutenant, tourmente d'une manière odieuse Babylone et plusieurs autres villes. Quant à Phrahate, il mena avec lui un corps de Grecs qu'il avait faits prisonniers dans la guerre d'Antiochus, et qu'il avait traités avec orgueil et avec cruauté, sans considérer aucunement que la captivité était loin d'avoir affaibli leurs dispositions hostiles, et qu'ils étaient d'ailleurs aigris par les indignes traitements qu'ils avaient reçus de lui. Aussi, quand ils virent plier les Parthes, ils passèrent à l'ennemi avec leurs armes, et la vengeance qu'ils désiraient tirer depuis longtemps de leur captivité, ils la trouvèrent dans le carnage de l'armée parthe et le massacre de Phrahate lui-même.

II. Artaban, oncle paternel de Phrahate, fut fait roi à sa place. Les Scythes, contents d'avoir vaincu, retournent chez eux, après

in patriam revertuntur. Sed Artabanus, bello Thogariis[1] illato, in brachio vulneratus, statim decedit. Huic Mithridates[2] filius succedit; cui res gestæ Magni cognomen dedere: quippe claritatem parentum, æmulatione virtutis accensus, animi magnitudine supergreditur. Multa igitur bella cum finitimis magna virtute gessit, multosque populos Parthico regno addidit. Sed et cum Scythis prospere aliquoties dimicavit, ultorque injuriæ parentum fuit. Ad postremum Artavasdi, Armeniorum regi, bellum intulit.

Sed quoniam in Armeniam transitum facimus, origo ejus paulo altius repetenda est. Neque enim silentio præteriri tantum regnum fas est, quum fines ejus post Parthiam omnium regnorum magnitudinem superent: siquidem Armenia a Cappadocia usque mare Caspium undecies centum millia patet, sed in latitudinem millia passuum septingenta[3] porrigitur. Condita est autem ab Armenio, Jasonis Thessali comite: quem quum perditum,

avoir ravagé la Parthie. Mais Artaban dans une guerre qu'il faisait aux Thogariens, est blessé au bras, et meurt aussitôt. Il a pour successeur son fils Mithridate, à qui ses exploits méritèrent le surnom de Grand; car, brûlant de rivaliser de valeur avec ses ancêtres, il éclipsa leur gloire par sa grandeur d'âme. Il signala donc dans une foule de guerres son courage contre ses voisins, et ajouta de nombreuses provinces à l'empire des Parthes. Il battit même plusieurs fois les Scythes, et vengea l'honneur de ses pères. Enfin il tourna ses armes contre Artavasde, roi des Arméniens.

Mais, puisque nous passons dans l'Arménie, il est à propos de reprendre un peu plus haut l'origine de ce royaume. Il n'est pas permis en effet de passer sous silence un si grand empire, le plus vaste de tous, après celui des Parthes; car l'Arménie s'étend de la Cappadoce à la mer Caspienne, sur onze cents milles de longueur et sept cents milles de largeur. Le royaume d'Arménie fut fondé par Arménius, compagnon du Thessalien Jason. Le roi Pélias,

propter insignem periculosamque regno suo virtutem, Pelias rex cuperet, denuntiata militia, in Colchos eum abire jubet, pellemque arietis memorabilem gentibus reportare, sperans interitum viri, aut ex periculis tam longæ navigationis, aut ex bello tam profundæ barbariæ. Igitur Jason, divulgata opinione tam gloriosæ expeditionis, quum ad eum certatim principes juventutis totius ferme orbis concurrerent, exercitum fortissimorum virorum, qui Argonautæ[1] cognominati sunt, comparavit: quem quum, magnis rebus gestis, incolumem reduxisset, rursus a Peliæ filiis Thessalia magna vi pulsus, cum ingenti multitudine, quæ ad famam virtutis ejus ex omnibus gentibus quotidie confluebat, comite Medea uxore, quam repudiatam[2] miseratione exsilii rursum receperat, et Medo privigno, ab Ægeo, rege Atheniensium, genito, Colchos repetivit, socerumque Æetam regno pulsum restituit.

III. Magna deinde bella cum finitimis gessit; captasque

voulant perdre Jason, dont il redoutait pour son trône l'insigne valeur, le chargea d'une expédition: il lui ordonna de se rendre dans la Colchide, et d'en rapporter la toison d'or, fameuse chez tous les peuples: il se flattait que ce héros périrait dans une navigation si longue et si périlleuse, ou dans une guerre contre une nation si monstrueusement barbare. Lors donc que le bruit d'une si glorieuse expédition se fut répandu, Jason vit accourir en foule auprès de lui l'élite de la jeunesse de presque tout l'univers avec laquelle il forma une armée de guerriers d'élite, qui prirent le nom d'Argonautes. Après avoir fait de grandes choses et ramené ses compagnons sains et saufs, il fut encore expulsé violemment de la Thessalie par les fils de Pélias. Suivi d'une prodigieuse multitude, que le bruit de sa valeur attirait tous les jours vers lui de toutes les parties du monde, de sa femme Médée, qu'il avait reprise par compassion, après l'avoir répudiée et exilée, et de Médus, son beau-fils, que cette princesse avait eu d'Égée, roi d'Athènes, il retourna à Colchos, et rétablit sur le trône son beau-père, Æétès qui avait été chassé de ses États.

III. Il fit ensuite de grandes guerres contre ses voisins; et, des

civitates partim regno soceri, ad abolendam superioris militiæ injuriam, qua et filiam ejus Medeam abduxerat, et filium Ægialeum [1] interfecerat, adjunxit; partim populis quos secum adduxerat assignavit; primusque humanorum post Herculem et Liberum, qui reges Orientis fuisse traduntur, eam cœli plagam domuisse dicitur. Populis quibusdam Recam et Amphistratum [2], aurigas Castoris et Pollucis, duces assignavit. Cum Albanis [3] fœdus percussit, qui Herculem ex Italia ab Albano monte, quum, Geryone [4] exstincto, armenta ejus per Italiam duceret, secuti dicuntur; quique, memores Italicæ originis, exercitum Cn. Pompeii bello Mithridatico fratres salutavere. Itaque Jasoni totus ferme Oriens, ut conditori, divinos honores templaque constituit: quæ Parmenio, dux Alexandri Magni, post multos annos dirui jussit, ne cujusquam nomen in Oriente venerabilius quam Alexandri esset. Post mortem Jasonis, Medus,

villes qu'il conquit, il ajouta les unes au royaume de son beau-père, pour réparer le tort qu'il lui avait fait, dans sa première expédition, par l'enlèvement de sa fille Médée et le meurtre de son fils Égialée, et distribua les autres aux peuples qu'il avait emmenés avec lui. Il fut, dit-on, le premier mortel qui subjugua l'Orient après Hercule et Bacchus, lesquels, à ce qu'on prétend, régnèrent dans ces contrées. Il donna le gouvernement de quelques nations à Récas et à Amphistrate, cochers de Castor et de Pollux. Il fit alliance avec les Albanais, peuple qui, dit-on, suivit Hercule depuis le mont Albain, lorsque ce héros, après avoir tué Géryon, traversait l'Italie avec les troupeaux de ce tyran, et qui se rappelant son origine italienne, salua du nom de frères les soldats de Pompée, lors de la guerre contre Mithridate. Aussi presque toutes les nations de l'Orient décernèrent les honneurs divins à Jason, comme à leur fondateur, et lui élevèrent des temples que Parménion, général d'Alexandre le Grand, fit renverser longtemps après, afin qu'il n'y eût point de nom plus révéré dans ces contrées que celui de son maître. Après la mort de Jason, Médus,

æmulus virtutis ejus, in honorem matris Medeam urbem condidit, regnumque ex nomine suo Medorum constituit, sub cujus majestate Orientis postea imperium fuit. Albanis vicinæ Amazones sunt, quarum reginam Thalestrim concubitum Alexandri petisse multi auctores prodidere. Armenius quoque et ipse Thessalus, unus de numero ducum Jasonis, recollecta multitudine quæ, amisso Jasone rege, passim vagabatur, Armeniam condidit : a cujus montibus Tigris fluvius modicis primo incrementis nascitur; interjecto deinde aliquanto spatio, sub terras mergitur; atque ita, post quinque et viginti millia passuum, grande jam flumen in regione Sophene [1] emergit, ac sic in paludes Euphratis recipitur.

IV. Igitur Mithridates [2], rex Parthorum, post bellum Armeniæ, propter crudelitatem a senatu Parthico regno pellitur. Frater ejus Orodes, quum regnum vacans occupasset, Babyloniam, quo Mithridates confugerat, diu obsidet, et fame coactos in deditionem oppidanos compellit.

émule de ce héros, bâtit la ville de Médée en l'honneur de sa mère, et fonda l'empire des Mèdes, ainsi appelés de son nom, empire qui, dans la suite, domina sur tout l'Orient. Près du pays des Albanais habitent les Amazones, dont la reine Thalestris, au rapport de plusieurs historiens, brigua l'honneur de partager le lit d'Alexandre. Arménius aussi, qui était lui-même Thessalien, et l'un des capitaines de Jason, ayant rassemblé la multitude qui errait çà et là depuis la mort de son chef, fonda le royaume d'Arménie. C'est des montagnes de cette contrée que sort le Tigre. Ce fleuve est d'abord petit ; à quelque distance de sa source, il se perd sous terre, et, après avoir coulé ainsi l'espace de vingt-cinq milles, il reparaît en grand fleuve dans la Sophène, et va se jeter alors dans les marais de l'Euphrate.

IV. Mithridate donc, roi des Parthes, après avoir terminé la guerre d'Arménie, fut détrôné par le sénat parthe à cause de sa cruauté. Orode, son frère, s'empare du trône vacant, et, après avoir longtemps assiégé Babylone, où s'était réfugié Mithridate, il affame les habitants et les force à se rendre.

Mithridates autem, fiducia cognationis, ultro se in potestatem Orodis tradit. Sed Orodes, plus hostem quam fratrem cogitans, in conspectu suo trucidari eum jussit; et post hæc bellum cum Romanis gessit, Crassumque imperatorem[1] cum filio et omni exercitu Romano delevit. Hujus filius Pacorus, missus ad persequendas Romani belli reliquias, magnis rebus in Syria gestis, in Parthiam patri suspectus revocatur: quo absente, exercitus Parthorum, relictus in Syria, a Cassio, quæstore Crassi, cum omnibus ducibus trucidatur. His ita gestis, non magno post tempore Romanis inter Cæsarem Pompeiumque civile bellum oritur; in quo Parthi Pompeianarum partium fuere, et propter amicitiam cum Pompeio bello Mithridatico junctam, et propter Crassi necem, cujus filium in partibus Cæsaris esse audierant: quem ultorem patris, victore Cæsare, futurum non deliberabant. Itaque, victis partibus Pompeianis,

Mithridate, confiant dans les droits du sang, se remit de lui-même entre les mains d'Orode. Mais celui-ci, voyant en lui plutôt un ennemi qu'un frère, le fit massacrer en sa présence. Il fit ensuite la guerre avec les Romains, dont il tailla en pièces le général Crassus avec son fils et toute son armée. Il envoya son propre fils Pacorus achever cette guerre; mais suspectant ensuite sa fidélité, il le rappela de la Syrie, où ce jeune prince avait accompli de grandes actions. Profitant de l'absence de Pacorus, Cassius, questeur de Crassus, écrasa l'armée des Parthes qui était restée en Syrie, et tous ceux qui la commandaient. Peu de temps après ces événements, la guerre civile éclata chez les Romains entre César et Pompée. Les Parthes se déclarèrent pour Pompée, tant à cause de l'alliance qu'ils avaient contractée avec lui dans la guerre de Mithridate, qu'à cause de la mort de Crassus, dont ils avaient ouï dire qu'un fils combattait pour César: or ils étaient persuadés que, si ce dernier était vainqueur, le jeune Crassus vengerait son père. C'est ce qui fit qu'après la défaite du parti de Pompée,

et Cassio et Bruto auxilia adversus Augustum et Antonium misere; et post belli finem, rursum Pacoro duce, inita cum Labieno[1] societate, Syriam et Asiam vastavere; castrumque Ventidii[2], qui post Cassium, absente Pacoro, exercitum Parthicum fuderat, magna mole aggrediuntur. Sed ille, simulato timore, diu continuit se, et insultare Parthos aliquantisper passus est. Ad postremum in securos lætosque partem legionum emisit; quarum impetu fusi, Parthi in diversa abiere. Pacorus, quum fugientes suos abduxisse secum legiones Romanas putaret, castra Ventidii, veluti sine defensoribus, aggreditur. Tum Ventidius, reliqua parte legionum emissa, universam Parthorum manum cum rege ipso Pacoro interficit; nec ullo bello Parthi unquam majus vulnus acceperunt. Hæc quum in Parthia nuntiata essent, Orodes, pater Pacori, qui paulo ante vastatam Syriam, occupatam Asiam a Parthis audierat,

ils envoyèrent des secours à Cassius et à Brutus contre Auguste et Antoine, et qu'après la fin de la guerre, ils contractèrent une alliance avec Labiénus, et ravagèrent de nouveau la Syrie et l'Asie, sous la conduite de Pacorus. Ils assaillirent avec de grandes forces le camp de Ventidius, qui, dans l'absence de ce chef, avait mis en déroute l'armée parthe, déjà battue par Cassius. Ventidius, feignant d'avoir peur, se renferma longtemps dans ses retranchements, et souffrit pendant plusieurs jours leurs insultes. Mais enfin, les voyant dans la sécurité et dans la joie, il détacha contre eux une partie des légions. Renversés par leur choc, les Parthes se débandèrent et s'enfuirent. Pacorus, s'imaginant que les Romains s'étaient laissé entraîner à la poursuite des fuyards, attaqua le camp de Ventidius, comme s'il eût été sans défense. Ventidius, lançant alors le reste de ses légions, tailla en pièces Pacorus lui-même et l'armée entière des Parthes, qui ne reçurent jamais, dans aucune guerre un coup plus terrible. Quand cette nouvelle fut parvenue dans la Parthie, Orode, père de Pacorus, à qui on avait annoncé peu auparavant que ses troupes avaient dévasté la Syrie et envahi l'Asie,

victoremque Pacorum Romanorum gloriabatur, repente filii morte et exercitus clade audita, ex dolore in furorem vertitur. Multis diebus non alloqui quemquam, non cibum sumere, non vocem mittere, ita ut etiam mutus factus videretur. Post multos deinde dies, ubi dolor vocem laxaverat, nihil aliud quam Pacorum vocabat; Pacorus illi videri, Pacorus audiri videbatur; cum illo loqui, cum illo consistere; interdum quasi amissum flebiliter dolebat. Post longum deinde luctum, alia sollicitudo miserandum senem invadit, quem ex numero triginta filiorum in locum Pacori regem destinet. Multæ pellices, ex quibus generata tanta juventus erat, pro suis quæque sollicitæ, animum senis obsidebant. Sed fatum Parthiæ fecit, in qua jam quasi solenne est reges parricidas haberi, ut sceleratissimus omnium, et ipse Phrahates[1] nomine, rex statueretur.

V. Itaque statim, quasi nollet mori, patrem interfecit; fratres quoque omnes triginta trucidat.

et qui se vantait que Pacorus avait triomphé des Romains, apprenant tout à coup la mort de son fils et la destruction de son armée, tomba de la douleur dans la démence. Il fut plusieurs jours sans parler à personne, sans prendre aucune nourriture, sans proférer un seul mot, en sorte qu'il semblait même être devenu muet. Bien des jours après, lorsque sa douleur eut laissé un passage à sa voix, il n'avait à la bouche que le nom de Pacorus; il croyait voir Pacorus, l'entendre, être avec lui : de temps en temps il se ressouvenait qu'il n'était plus, et s'abandonnait à la douleur et aux larmes. Quand ce long deuil fut calmé, le malheureux vieillard fut assiégé d'une autre sollicitude : des trente enfants qu'il avait, il ne savait à qui laisser le trône à la place de Pacorus. Les nombreuses concubines, qui lui avaient donné tant de fils, préoccupées chacune pour les siens, l'obsédaient de leurs sollicitations. Mais le destin des Parthes, dont le trône est presque toujours occupé par des rois parricides, fit que le sceptre échût au plus scélérat de tous ses fils, nommé lui-même Phrahate.

V. Aussitôt qu'il fut roi, il fit tuer son père, comme s'il s'obstinait à vivre trop longtemps, et massacrer jusqu'au dernier ses trente frères.

Sed nec in filiis cessant parricidia. Nam, quum infestos sibi optimates propter assidua scelera videret, ne esset qui nominari rex posset, adultum filium interfici jubet. Huic Antonius, propter auxilium adversus se et Cæsarem latum, bellum cum sedecim validissimis legionibus intulit; sed, graviter multis prœliis vexatus, a Parthia refugit. Qua victoria insolentior Phrahates redditus, quum multa crudeliter consuleret, in exsilium a populo suo pellitur. Itaque, quum magno tempore finitimas civitates, ad postremum Scythas precibus fatigasset, Scytharum maximo auxilio in regnum restituitur. Hoc absente, regem Parthi Tiridatem quemdam constituerant : qui, audito adventu Scytharum, cum magna amicorum manu ad Cæsarem[1], in Hispaniam[2] bellum tunc temporis gerentem, profugit, obsidem Cæsari minimum filium Phrahatis ferens, quem negligentius custoditum rapuerat. Quo cognito, Phrahates

Il étendit ses parricides jusqu'à ses propres enfants. Car, voyant que ses crimes continuels lui attiraient la haine des grands, il fit mourir un de ses fils déjà adulte, pour qu'il n'y eût personne qu'on pût élever sur le trône. Antoine lui fit la guerre avec seize fortes légions, à cause des secours que les Parthes avaient envoyés contre lui et contre Auguste ; mais, horriblement maltraité dans plusieurs combats, il sortit en fuyant de la Parthie. Devenu plus insolent par cette victoire, Phrahate commit tant de cruautés, qu'il fut exilé par ses sujets. Après avoir longtemps fatigué de ses prières, d'abord les villes voisines, et enfin les Scythes, il fut rétabli dans ses États par le secours puissant de ces derniers. Les Parthes, pendant son absence, avaient placé sur le trône un certain Tiridate. Celui-ci, à la nouvelle de l'approche des Scythes, se réfugia avec un grand nombre de ses partisans auprès d'Auguste, qui faisait alors la guerre en Espagne, lui amenant comme otage le plus jeune des fils de Phrahate, qu'il avait enlevé, grâce à la négligence des gardiens. Dès que Phrahate fut instruit de cette évasion,

legatos statim ad Cæsarem mittit, servum suum Tiridatem et filium remitti sibi postulat. Cæsar, et legatione Phrahatis audita, et Tiridatis postulatis cognitis (nam et ipse restitui in regnum desiderabat, juris Romanorum futuram Parthiam affirmans, si ejus regnum muneris eorum fuisset), neque Tiridatem dediturum se Parthis dixit, neque adversus Parthos Tiridati auxilia daturum. Ne tamen per omnia nihil a Cæsare obtentum videretur, et Phrahati filium sine pretio remisit, et Tiridati, quoad manere apud Romanos vellet, opulentum sumptum præberi jussit. Post hæc, finito Hispaniensi bello, quum in Syriam, ad componendum Orientis statum, venisset, metum Phrahati incussit, ne bellum Parthiæ vellet inferre. Itaque tota Parthia captivi ex Crassiano sive Antonii exercitu recollecti, signaque cum his militaria Augusto remissa [1]. Sed et filii nepotesque

il envoya des ambassadeurs à Auguste, pour le prier de lui rendre son esclave Tiridate et son fils. Auguste, après avoir entendu d'un côté les ambassadeurs, et de l'autre Tiridate, qui demandait lui-même à être rétabli sur le trône, et qui protestait qu'il mettrait la Parthie sous la dépendance des Romains, s'il la tenait d'eux, répondit qu'il ne livrerait point Tiridate aux Parthes, mais qu'il ne le soutiendrait pas non plus contre eux. Cependant, pour qu'on n'eût point à dire que César n'avait rien accordé, il renvoya à Phrahate son fils sans rançon et donna ordre d'entretenir magnifiquement Tiridate, tant qu'il voudrait rester chez les Romains. Dans la suite, lorsqu'après avoir terminé la guerre d'Espagne, Auguste se transporta dans la Syrie pour régler les affaires de l'Orient, Phrahate craignit que son dessein ne fût d'attaquer les Parthes. Il ramassa donc tous les prisonniers des armées de Crassus et d'Antoine répandus dans la Parthie, et les lui renvoya avec les étendards qui avaient été pris. Il lui livra même comme

Phrahatis obsides Augusto dati ; plusque Cæsar magnitudine nominis sui fecit, quam armis alius imperator facere potuisset.

otages ses fils et ses petits-fils. Ainsi Auguste fit plus par la grandeur de son nom, qu'un autre général n'eût pu faire par la force de ses armes.

LIVRE XLIII.

I. Parthicis orientalibusque ac totius propemodum orbis rebus explicitis, ad initia Romanæ urbis Trogus, velut post longam peregrinationem domum, revertitur, ingrati civis officium existimans, si, quum omnium gentium res gestas illustraverit, de sola tantum patria taceat. Breviter igitur initia Romani imperii perstringit, ut nec modum propositi operis excedat, nec utique originem urbis, quæ est caput totius orbis, silentio prætermittat.

Italiæ cultores primi Aborigines fuere, quorum rex Saturnus

I. Trogue-Pompée, après avoir exposé tout ce qui s'est passé chez les Parthes, dans l'Orient et dans presque tout l'univers, revient chez lui comme à la fin d'un long voyage, pour rapporter la naissance de Rome : il croirait être un citoyen ingrat, si, après avoir fait connaître l'histoire de tous les peuples, il restait muet pour sa patrie seule. Il parle donc en peu de mots des commencements de l'empire romain, de manière à ne pas excéder les bornes qu'il s'est prescrites dans son œuvre, mais aussi à ne pas passer sous silence, l'origine d'une ville qui est la capitale du monde.

Les Aborigènes furent les premiers habitants de l'Italie : leur

tantæ justitiæ fuisse traditur, ut neque servierit sub illo quisquam, neque quidquam privatæ rei habuerit, sed omnia communia et indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. Ob cujus exempli memoriam cautum est ut Saturnalibus [1], exæquato omnium jure, passim in conviviis servi cum dominis recumbant. Itaque Italia regis nomine Saturnia appellata est; et mons in quo habitabat, Saturnius : in quo nunc, veluti a Jove pulso sedibus suis Saturno, Capitolium est. Post hunc tertio loco [2] regnasse Faunum ferunt ; sub quo Evander ab Arcadiæ urbe Pallanteo in Italiam cum mediocri turba popularium venit : cui Faunus et agros, et montem, quem ille postea Palatium appellavit, benigne assignavit. In hujus radicibus templum Lycæo, quem Græci Pana, Romani Lupercum appellant, constituit. Ipsum dei simulacrum

roi Saturne fut, dit-on, un prince si juste, que, sous son règne, aucun homme ne fut esclave, ni ne posséda rien en propre, mais que tous les biens étaient communs et indivis entre tous, comme s'ils ne formaient qu'un seul et même patrimoine. C'est en souvenir de ces mœurs qu'il fut établi que, pendant les Saturnales, régnerait l'égalité la plus absolue, et que les esclaves s'assiéraient indistinctement à table avec leurs maîtres. C'est pourquoi l'Italie fut d'abord appelée Saturnie, du nom de ce roi, et le mont où ce prince habitait, Saturnien : on y voit aujourd'hui le Capitole, comme si Jupiter avait expulsé Saturne de son domicile. Le troisième roi qui gouverna les Aborigènes après Saturne fut, dit-on, Faunus. C'est sous le règne de ce prince qu'Évandre vint de Pallantée, ville d'Arcadie, en Italie, suivi d'un petit nombre de ses concitoyens. Faunus lui assigna généreusement des terres, et une montagne qu'Évandre appela depuis le mont Palatin. Évandre éleva au pied de cette montagne un temple au dieu du Lycée, nommé Pan par les Grecs, et Lupercus par les Romains. La statue même du dieu,

nudum caprina pelle amictum est, quo habitu nunc Romæ Lupercalibus [1] decurritur. Fauno fuit uxor nomine Fatua, quæ, assidue divino spiritu impleta, velut per furorem futura præmonebat. Unde adhuc, qui inspirari solent, fatuari dicuntur. Ex filia Fauni et Hercule, qui, eodem tempore, exstincto Geryone [2], armenta, victoriæ præmia, per Italiam ducebat, Latinus procreatur. Quo tenente regnum, Æneas ab Ilio, Troja a Græcis expugnata, in Italiam venit, statimque bello exceptus, quum in aciem exercitum eduxisset, ad colloquium vocatus, tantam admirationem sui Latino præbuit, ut et in societatem regni reciperetur, et, Lavinia in matrimonium ei data, gener adscisceretur. Post hæc commune utriusque bellum adversus Turnum, Rutulorum regem, propter fraudatas Laviniæ nuptias, fuit : in quo et Turnus et Latinus interierunt. Igitur, quum Æneas jure victoriæ utroque populo potiretur, urbem ex nomine uxoris

est presque nue; elle n'a pour tout vêtement qu'une peau de chèvre : habillement sous lequel on court encore à présent par la ville aux Lupercales. La femme de Faunus, nommée Fatua, continuellement remplie par l'esprit divin, et comme agitée d'une sainte fureur, prédisait l'avenir. De là vient qu'on désigne encore l'inspiration prophétique par un terme tiré de son nom. Du commerce de la fille de Faunus et d'Hercule, lequel, après avoir tué Géryon, conduisait par l'Italie les troupeaux qui avaient été le prix de sa victoire, naquit Latinus. Sous le règne de celui-ci, Énée vint d'Ilion en Italie, après que sa patrie eut été prise par les Grecs. Il y fut d'abord reçu en ennemi ; mais lorsqu'il eut rangé ses troupes en bataille, Latinus, qui l'avait appelé à une conférence, fut pris pour lui d'une telle admiration, qu'il partagea son trône avec lui, et qu'il en fit son gendre, en lui donnant en mariage sa fille Lavinie. Puis ils soutinrent en commun une guerre contre Turnus, roi des Rutules, frustré de la main de Lavinie. Turnus et Latinus périrent dans cette guerre. Resté maître des deux États par le droit de la victoire, Énée fonda la ville de Lavinium, ainsi appelée du nom

Lavinium condidit. Bellum deinde adversus Mezentium, regem Etruscorum, gessit : in quo quum ipse occidisset, in locum ejus Ascanius filius successit, qui, Lavinio relicto, Longam Albam condidit, quæ trecentis annis caput regni fuit.

II. Post multos deinde urbis hujus reges, ad postremum Numitor et Amulius regno potiti sunt. Sed Amulius, quum ætate potiorem Numitorem oppressisset, filiam ejus Rheam in perpetuam virginitatem, ne quis vindex regni sexus virilis ex gente Numitoris oriretur, demersit, addita injuriæ specie honoris, ut non damnata, sed sacerdos electa videretur. Igitur, clausa in luco Marti sacro, duos pueros incertum stupro an ex Marte conceptos enixa est. Quo cognito, Amulius, multiplicato metu proventu duorum, pueros exponi jubet, et puellam vinculis onerat, ex quorum injuria decessit [1]. Sed Fortuna, origini Romanæ prospiciens, pueros lupæ alendos obtulit;

de sa femme. Il attaqua ensuite Mézence, roi d'Étrurie, et perdit la vie dans cette entreprise. Ascagne, son fils, qui lui succéda, abandonna Lavinium, et bâtit Albe-la-Longue, qui fut la capitale du royaume pendant trois cents ans.

II. Après une longue suite de rois, le trône fut enfin occupé dans cette ville par Numitor et Amulius. Mais Amulius ayant dépossédé Numitor, son aîné, condamna Rhéa, la fille de celui-ci, à une virginité perpétuelle, de peur qu'il ne naquît du sang de Numitor quelque enfant mâle, qui dans la suite revendiquât la couronne : il colora cette violence d'un semblant d'honneur, afin que Rhéa parût non pas avoir été condamnée à une peine, mais choisie comme prêtresse. Elle fut donc enfermée dans un bois consacré à Mars, où elle accoucha de deux garçons. Furent-ils les fruits de son commerce avec un mortel, ou avec ce dieu, on ne saurait le dire. Lorsqu'Amulius eut appris la naissance de ces jumeaux, ses craintes redoublèrent : il donna ordre de les exposer, et fit charger la jeune femme de chaînes si pesantes, qu'elle en mourut. Mais la Fortune, pensant à fonder l'empire romain, les présenta pour nourrissons à une louve,

quæ, amissis catulis, distenta ubera exinanire cupiens, nutricem se infantibus præbuit. Quum sæpius ad parvulos, veluti ad catulos, reverteretur, rem Faustulus pastor animadvertit, subtractosque feræ inter greges pecorum agresti vita nutrivit. Martios pueros fuisse, sive quod in luco Martis enixi sunt, sive quod a lupa, quæ in tutela Martis est, nutriti, velut manifestis argumentis creditum. Nomina pueris, alteri Remo, alteri Romulo fuere. Adultis inter pastores, de virtute quotidiana certamina et vires et pernicitatem auxere. Igitur, quum latrones a rapina pecorum industrie frequenterque submoverent, Remus, ab iisdem latronibus captus, veluti ipse esset quod in aliis prohibebat, regi offertur; crimini datur, quasi greges Numitoris infestare solitus esset. Tunc a rege Numitori in ultionem traditur. Sed Numitor, adolescentia juvenis permotus, et in suspicionem expositi nepotis adductus [1], quum eum nunc

qui avait perdu ses petits, et qui cherchant à se décharger de son lait, leur tendit ses mamelles. Comme cette bête revenait auprès de ces enfants avec autant d'assiduité que s'ils eussent été ses petits, le berger Faustulus s'en aperçut; il les lui déroba, et les éleva rustiquement parmi les troupeaux. On regarda comme des preuves évidentes qu'ils étaient fils de Mars, qu'ils fussent nés dans un bois qui lui était consacré, ou qu'ils eussent été nourris par une louve, animal que ce dieu protége. L'un fut appelé Rémus, l'autre Romulus. Ils grandirent parmi les bergers, et les luttes journalières où ils rivalisaient de force augmentèrent leur vigueur et leur agilité. Comme ils étaient sans cesse occupés à écarter les voleurs des troupeaux, Rémus fut pris un jour par ces mêmes voleurs, qui l'amenèrent devant le roi, comme coupable de ce qu'il empêchait de faire, et qui l'accusèrent de voler les troupeaux de Numitor. Le roi le fit remettre entre les mains de ce dernier, pour qu'il en tirât lui-même vengeance. Mais Numitor fut touché de sa jeunesse, et soupçonna que ce pouvait être un de ses petits-fils qu'on avait exposés. La ressemblance

lineamentorum filiæ similitudo, nunc ætas expositionis temporibus congruens anxium tenerent, repente Faustulus cum Romulo supervenit : a quo cognita origine puerorum, facta conspiratione, et adolescentes in ultionem maternæ necis, et Numitor in vindictam erepti regni armantur.

III. Occiso Amulio, regnum Numitori restituitur, et urbs Romana ab adolescentibus conditur. Tunc et senatus centum seniorum, qui Patres dicti sunt, constituitur; tunc et, vicinis connubia pastorum dedignantibus, virgines Sabinæ rapiuntur; finitimisque populis armis subjectis, primum Italiæ, et mox orbis imperium quæsitum. Per ea adhuc tempora reges hastas pro diademate habebant, quas Græci sceptra dixere. Nam et ab origine rerum pro diis immortalibus veteres hastas coluere: ob cujus religionis memoriam adhuc deorum simulacris hastæ adduntur.

Temporibus Tarquinii [1] regis, ex Asia Phocæensium [2] juventus ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit;

de ses traits avec ceux de sa fille, et son âge, qui répondait au temps de l'exposition, tenaient son esprit en suspens, lorsque Faustulus, se présentant tout à coup avec Romulus, il lui révèle la naissance des deux frères. Ils forment alors une conspiration et prennent les armes, Romulus et Rémus, pour venger la mort de leur mère, et Numitor, pour revendiquer le sceptre qui lui avait été ravi.

III. Amulius tué, Numitor est rétabli sur le trône, et les jeunes princes fondent la ville de Rome. Alors on établit un sénat, composé de cent vieillards qu'on nomma Pères. Les peuples voisins dédaignaient de s'allier avec des pâtres; on enlève les filles des Sabins; et, après avoir subjugué les peuples limitrophes, on entreprend d'abord la conquête de l'Italie, et puis celle de l'univers. Dans ces temps-là, les rois, au lieu de diadème, portaient des lances, que les Grecs appelèrent sceptres. Car, à l'origine, les hommes révéraient les lances comme des divinités; et c'est en mémoire de ce culte antique que les statues des dieux sont encore armées de lances.

Sous le règne de Tarquin l'ancien, de jeunes Phocéens, partis de l'Asie, vinrent aborder à l'embouchure du Tibre et firent amitié avec les

inde, in ultimos Galliæ sinus navibus profecta, Massiliam inter Ligures [1] et feras gentes Gallorum condidit; magnasque res, sive dum armis se adversus Gallicam feritatem tuentur, sive dum ultro lacessunt a quibus fuerant ante lacessiti, gesserunt. Namque Phocæenses, exiguitate ac macie terræ coacti, studiosius mare quam terras exercuere; piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant. Itaque, in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum Gallicum ostio Rhodani amnis devenere. Cujus loci amœnitate capti, reversi domum, referentes quæ viderant, plures sollicitavere. Duces classis Simos et Protis fuere. Itaque, regem Segobrigiorum [2], Nannum nomine, in cujus finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes conveniunt. Forte eo die rex occupatus in apparatu nuptiarum Gyptis filiæ erat, quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat.

Romains; de là, pénétrant sur leurs vaisseaux jusqu'au fond de la Gaule, ils fondèrent Marseille entre la Ligurie et les populations sauvages des Gaulois, et firent de grandes choses, soit en se défendant contre la barbarie gauloise, soit en prenant l'offensive à leur tour. Car les Phocéens, qui n'avaient qu'un territoire étroit et aride, exploitaient la mer avec plus d'ardeur que la terre. Ils subsistaient de la pêche, du commerce, quelquefois même de la piraterie, qu'on regardait dans ce temps-là comme un métier honorable. Après s'être avancés hardiment jusqu'aux bornes de la Méditerranée, ils arrivèrent dans un golfe de la mer des Gaules, à l'embouchure du Rhône. Charmés de la beauté du pays, ils firent, de retour chez eux, le rapport de ce qu'ils avaient vu, et engagèrent un plus grand nombre de leurs concitoyens à les suivre. Ils se remirent en mer sous la conduite de Simos et de Protis, qui, désirant bâtir une ville sur les frontières des Ségobrigiens, en vont trouver le roi, nommé Nannus, et lui demandent son amitié. Le hasard fit que ce jour-là ce prince fût occupé des apprêts des noces de sa fille Gyptis, qu'il devait donner en mariage, suivant l'usage de la nation, à celui qu'elle choisirait au milieu du repas.

Itaque, quum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam Græci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo quum juberetur a patre aquam porrigere ei quem virum eligeret, tunc, omissis omnibus, ad Græcos conversa, aquam Proti porrigit; qui, factus ex hospite gener, locum condendæ urbis a socero accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris. Sed Ligures, incrementis urbis invidentes, Græcos assiduis bellis fatigabant : qui pericula propulsando in tantum enituerunt, ut, victis hostibus, in captivis agris multas colonias constituerint.

IV. Ab his igitur Galli et usum vitæ cultioris, deposita et mansuefacta barbaria, et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis, vivere; tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt; adeoque magnus hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia

Tous ceux qui prétendaient à la main de la princesse ayant été rassemblés pour la noce, les étrangers grecs sont aussi invités au festin. Nannus fait alors entrer sa fille, et lui ordonne de présenter l'eau à celui qu'elle se choisissait pour époux. Gyptis, sans jeter les yeux sur les autres convives, se tourne vers les Grecs, et présente l'eau à Protis, qui, d'étranger devenu gendre du roi, obtient de son beau-père le lieu où il se proposait de bâtir une ville. Marseille fut donc fondée près des bouches du Rhône, dans un golfe enfoncé, et comme dans un recoin de la mer. Mais les Liguriens, jaloux de ses accroissements, harcelaient les Grecs par des guerres continuelles. Ceux-ci repoussèrent leurs attaques avec un si brillant succès, qu'après les avoir vaincus, ils établirent plusieurs colonies dans les pays qu'ils prirent sur eux.

IV. Ce fut des Phocéens que les Gaulois, dépouillant ou adoucissant leur humeur farouche, reçurent la civilisation, qu'ils apprirent à cultiver la terre, à ceindre les villes de murailles. Ce fut alors qu'ils s'habituèrent à vivre par les lois et non par la force des armes, à tailler la vigne et à planter l'olivier. Tel fut l'éclat qui en rejaillit sur les hommes et les choses qu'il semblait, non que la Grèce

in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur.

Mortuo rege Nanno Segobrigiorum, a quo locus acceptus condendæ urbis fuerat, quum regno filius ejus Comanus successisset, affirmat Ligur quidam quandoque Massiliam exitio finitimis populis futuram, opprimendamque in ipso ortu, ne mox validior ipsum obrueret. Subnectit et illam fabulam[1]: canem aliquando, partu gravidam, locum a pastore precario petisse, in quo pareret; quo obtento, iterato petisse ut sibi educare eodem in loco catulos liceret; ad postremum, adultis catulis, fultam domestico præsidio, proprietatem loci sibi vindicasse. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque dominos regionum futuros. His incitatus, rex insidias Massiliensibus instruit. Itaque, solenni Floraliorum[2] die, multos fortes ac strenuos viros hospitii jure in urbem misit; plures scirpeis latentes

eût passé dans la Gaule, mais que la Gaule se fût transportée dans la Grèce.

Après la mort de Nannus, roi des Ségobrigiens, qui avait accordé l'emplacement de la nouvelle ville, un Ligurien assura à Comanus, son fils, qui lui avait succédé, que Marseille ruinerait un jour ses voisins, et qu'il fallait la détruire dans sa naissance, de peur que, croissant en force, elle ne le détruisît lui-même. A quoi il ajouta cette fable : « Une chienne pleine supplia un jour un berger de lui prêter une place où elle pût mettre bas; l'ayant obtenue, elle lui demanda encore la permission d'y nourrir ses petits; et enfin, lorsque ceux-ci furent grands, soutenue de ce secours domestique, elle s'arrogea la propriété du lieu. Ainsi les Marseillais, qui n'occupent actuellement qu'un terrain emprunté, se rendront maîtres un jour de tout le pays. » Animé par ce discours, le roi dresse un piége aux Marseillais. Le jour qu'ils célébraient les Florales, il envoie dans leur ville un grand nombre d'hommes braves et déterminés, qui se présentent comme des hôtes; il en fait transporter sur des chariots d'autres en plus grand nombre cachés dans

frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis montibus delitescit, ut, quum nocte a prædictis apertæ portæ forent, tempestive ad insidias adesset, urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet. Sed has insidias mulier quædam, regis cognata, prodidit, quæ adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexu juvenis, miserata formam ejus, insidias aperit, periculumque declinare jubet. Ille rem statim ad magistratus defert; atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur latentesque de scirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis, insidianti regi insidiæ tenduntur. Cæsa sunt cum ipso rege hostium septem millia. Exinde Massilienses festis diebus portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac, veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Adeo illic bene instituta,

des paniers de jonc recouverts de feuilles; pour lui, il s'embusque avec une armée dans les montagnes voisines, afin de se trouver exactement aux portes lorsqu'elles lui seraient ouvertes dans la nuit par ses émissaires, et d'entrer en armes dans la ville ensevelie dans le vin et dans le sommeil. Mais la conspiration fut éventée par une parente du roi, qui aimait un jeune Grec. Cette femme, entre les bras de son amant, touchée de sa beauté, lui révéla le piége, et le pressa de se dérober au péril. Le jeune homme rapporte aussitôt la chose aux magistrats. L'embûche ainsi découverte, on arrête tous les Liguriens épars dans la ville; on tire des paniers de jonc ceux qui y étaient cachés; et, après avoir fait main basse sur tous, on va surprendre leur roi dans le lieu même de son embuscade. Il périt avec sept mille hommes. Depuis ce jour, les Marseillais ont coutume de fermer leurs portes les jours de fêtes, de faire le guet, de poster des sentinelles sur leurs remparts, de reconnaître les étrangers, de veiller sur tout, et de garder leur ville en temps de paix avec autant de soin qu'en temps de guerre. Tant les sages institutions sont fidèlement

non temporum necessitate, sed recte faciendi consuetudine, servantur.

V. Posthæc magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis fuere bella; quæ res et urbis gloriam auxit, et virtutem Græcorum multiplicata victoria celebrem inter finitimos reddidit. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt, pacemque victis dederunt; cum Hispanis amicitiam junxerunt; cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fœdus summa fide custodierunt, auxiliisque in omnibus bellis industrie socios juverunt. Quæ res illis et virium fiduciam auxit, et pacem ab hostibus præstitit. Quum igitur Massilia fama rerum gestarum et abundantia opum et virium gloria virente floreret, repente finitimi populi, ad nomen Massiliensium delendum, veluti ad commune exstinguendum incendium, concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur; qui, quum magno exercitu lectissimorum virorum

observées chez eux, non par la nécessité des temps, mais par l'habitude de bien faire.

V. Dans la suite ils eurent de grandes guerres avec les Liguriens ainsi qu'avec les Gaulois. Les nombreuses victoires qu'ils remportèrent, rehaussèrent la gloire de leur ville, et rendirent leur nom fameux chez les peuples voisins. La guerre s'étant élevée aussi entre eux et les Carthaginois, à l'occasion de la prise de quelques barques de pêcheurs, ils mirent souvent leurs armées en déroute, et leur accordèrent la paix, après les avoir vaincus; ils lièrent amitié avec les Espagnols; ils firent un traité d'alliance avec les Romains, presque dès la fondation de leur ville, et, très-fidèles à l'observer, ils les aidèrent activement de leurs secours dans toutes les guerres: politique qui augmenta leur confiance en leurs propres forces, et qui empêcha leurs ennemis de troubler leur repos. Marseille était donc florissante par la gloire de ses exploits, par l'abondance de ses richesses et par l'éclat et la vigueur de sa puissance, lorsque les peuples voisins ligués pour détruire son nom, accourent tout à coup contre elle, comme s'ils voulaient éteindre un incendie qui les menaçait tous. Catumandus, l'un des petits souverains de la contrée, est unanimement choisi pour chef de la ligue. Il assiégeait la ville ennemie

urbem hostium obsideret, per quietem specie torvæ mulieris, quæ se deam dicebat, exterritus, ultro pacem cum Massiliensibus fecit; petitoque ut intrare illi urbem, et deos eorum adorare liceret, quum in arcem Minervæ venisset, conspecto in porticibus simulacro deæ, quam per quietem viderat, repente exclamat illam esse, quæ se nocte exterruisset, illam, quæ recedere ab obsidione jussisset; gratulatusque Massiliensibus, quod animadverteret eos ad curam deorum immortalium pertinere, torque aureo donata dea, in perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit. Parta pace, et securitate fundata, revertentes a Delphis Massiliensium legati, quo missi munera Apollini tulerant, audierunt urbem Romanam a Gallis captam incensamque. Quam rem domi nuntiatam publico funere Massilienses prosecuti sunt; aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt ad explendum pondus Gallis, a quibus

avec une armée nombreuse et composée de guerriers d'élite, lorsque, dans son sommeil, épouvanté par l'aspect d'une femme irritée, qui se disait déesse, il fit de lui-même la paix avec les Marseillais, et leur demanda la permission d'entrer dans leur ville, et d'y adorer leurs dieux. Arrivé au temple de Minerve, il aperçut sous le portique la statue de la divinité qu'il avait vue en songe; il s'écria tout à coup que c'était là la déesse dont l'apparition l'avait effrayé dans la nuit, et qui lui avait ordonné de lever le siége. Il félicita les Marseillais de l'intérêt qu'il voyait que les dieux prenaient à leur ville; il offrit un collier d'or à Minerve et fit avec les habitants un traité de paix perpétuel. Après que la paix eut été conclue et la tranquillité assurée, les députés de Marseille, revenant de Delphes, où ils avaient été envoyés pour porter une offrande à Apollon, apprirent sur leur route que Rome avait été prise et brûlée par les Gaulois. Lorsqu'ils eurent annoncé chez eux cette nouvelle, toute la ville fut en deuil. On ramassa de l'or et de l'argent, tant dans le trésor public que chez les particuliers, pour compléter la somme à laquelle on savait que les Gaulois

redemptam pacem cognoverant. Ob quod meritum et immunitas illis decreta, et locus spectaculorum in senatu[1] datus, et fœdus æquo jure percussum.

In postremo libro Trogus majores suos a Vocontiis[2] originem ducere, avum suum Trogum Pompeium, Sertoriano bello, civitatem a Cn. Pompeio percepisse[3] dicit; patruum Mithridatico bello turmas equitum sub eodem Pompeio duxisse; patrem quoque sub Caio Cæsare[4] militasse, epistolarumque et legationum, simul et annuli curam habuisse.

avaient taxé la paix. En reconnaissance de ce service, les Romains accordèrent aux Marseillais par un décret l'exemption de tout tribut, leur donnèrent place parmi les sénateurs dans les spectacles publics, et firent avec eux un traité d'alliance sur le pied d'égalité.

Trogue-Pompée rapporte, à la fin de ce livre, que ses ancêtres étaient originaires du pays des Vocontiens; que son aïeul, dont il portait le nom, avait reçu de Cnéus Pompée le droit de bourgeoisie romaine pendant la guerre de Sertorius; que dans celle de Mithriqate son oncle paternel avait commandé la cavalerie sous le même aompée; que son père avait aussi servi sous Caïus César qui l'avait fait son secrétaire, et l'avait chargé en outre de l'introduction des ambassadeurs et de la garde de son sceau.

LIVRE XLIV.

I. Hispania, sicuti Europæ terminos claudit, ita et hujus operis finis futura est. Hanc veteres ab Ibero amne primum Iberiam, postea ab Hispano[1] Hispaniam cognominaverunt. Hæc, inter Africam et Galliam posita, Oceani freto[2] et Pyrenæis montibus clauditur. Sicut minor utraque terra, ita utraque fertilior. Nam neque, ut Africa, violento sole torretur, neque, ut Gallia, assiduis ventis fatigatur; sed, media inter utramque, hinc temperato calore, inde felicibus et tempestivis imbribus, in omnia frugum

I. Comme l'Espagne est la limite de l'Europe, ce sera aussi par elle que je terminerai cet abrégé. Les anciens l'appelèrent d'abord Ibérie du nom de l'Èbre, et ensuite Espagne de celui d'Hispanus. Située entre l'Afrique et la Gaule, elle est fermée par l'Océan et les Pyrénées. Moins vaste que ces deux régions, elle est aussi plus fertile. Car elle n'est ni brûlée, comme l'Afrique, par un soleil violent, ni fatiguée, comme la Gaule, par des vents continuels; mais elle tient de l'une et de l'autre; et d'un côté des chaleurs tempérées, de l'autre des pluies douces et qui tombent à propos, la rendent féconde

genera fecunda est : adeo ut non ipsis tantum incolis, verum etiam Italiæ urbique Romanæ cunctarum rerum abundantiam sufficiat. Hinc enim non frumenti tantum magna copia est, verum et vini, mellis oleique ; nec ferri solum materia præcipua est, sed et equorum pernices greges ; nec summæ tantum terræ laudanda bona, verum et abstrusorum metallorum felices divitiæ. Jam lini spartique vis ingens ; minii certe nulla feracior terra. In hac cursus amnium, non torrentes rapidique, ut noceant, sed lenes, et vineis campisque irrigui, æstuariisque Oceani affatim piscosi ; plerique etiam divites auro, quod in balucibus vehunt. Uno tantum Pyrenæi montis dorso adhæret Galliæ ; reliquis partibus undique in orbem mari cingitur. Forma terræ prope quadrata, nisi quod, arctantibus freti littoribus, in Pyrenæum coit. Porro Pyrenæi montis spatium sexcenta

en toutes sortes de fruits, si bien qu'elle fournit abondamment toute espèce de produits non-seulement à ses habitants, mais encore à l'Italie et à Rome. Riche en blés, elle l'est de même en vin, en miel et en huile ; il s'y trouve non-seulement des mines de fer, mais aussi des troupeaux de coursiers rapides. La terre n'y est pas moins précieuse par les métaux qu'elle renferme dans son sein, que par les biens dont elle couvre sa surface. Elle porte encore du lin et du jonc en abondance, et aucune autre n'est plus fertile en vermillon. Les rivières n'y précipitent point leurs eaux avec une impétuosité funeste aux campagnes ; elles coulent avec lenteur, et arrosent les vignobles et les champs labourables ; le flux et le reflux de l'Océan les rend extrêmement poissonneuses ; la plupart même roulent des parcelles d'or. L'Espagne ne tient à la Gaule que par la chaîne des Pyrénées ; elle est partout ailleurs complétement environnée par la mer. La figure en est presque carrée, à cela près que, pressée par l'Océan, elle se resserre pour former les Pyrénées, lesquelles ont

millia passuum [1] efficit. Salubritas cœli per omnem Hispaniam æqualis, quia aeris spiritus nulla paludum gravi nebula inficitur. Huc accedunt et marinæ auræ undique versus assidui flatus, quibus omnem provinciam penetrantibus, eventilato terrestri spiritu, præcipua hominibus sanitas redditur.

II. Corpora hominum ad inediam laboremque, animi ad mortem parati. Dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum quam otium malunt ; si extraneus deest, domi hostem quærunt. Sæpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui : adeo illis fortior taciturnitatis cura quam vitæ. Celebratur etiam bello Punico servi illius patientia, qui, ultus dominum [2], inter tormenta risu exsultavit, serenaque lætitia crudelitatem torquentium vicit. Velocitas gentis pernix, inquies animus ; plurimis militares equi et arma sanguine ipsorum cariora. Nullus in festos dies epularum apparatus. Aqua calida lavari post secundum bellum

six cents milles d'étendue. La température y est saine partout, l'atmosphère n'étant point infectée par des miasmes paludéens. D'ailleurs il y règne toujours un vent marin qui, soufflant dans toutes les directions par tout le pays, et balayant les exhalaisons terrestres, fait jouir les habitants d'une santé exceptionnelle.

II. Le corps des Espagnols est fait à supporter la faim et la fatigue, et leur cœur à braver la mort. Ils mènent tous une vie dure et d'une extrême sobriété. Ils aiment mieux la guerre que le repos ; s'ils n'ont point d'ennemis au dehors, ils en cherchent au dedans. Ils sont souvent morts dans les tourments plutôt que de révéler un secret : tant ils attachent plus de prix à la discrétion qu'à la vie. On vante encore la constance de cet esclave du temps des guerres puniques qui, après avoir vengé la mort de son maître, se mit à rire à gorge déployée lorsqu'il fut appliqué à la question, et triompha par sa joie sereine de la cruauté des bourreaux. C'est une nation d'un corps agile, d'un esprit remuant. La plupart tiennent plus à leurs chevaux de guerre et à leurs armes qu'à leur propre vie. Ils ne célèbrent pas leurs fêtes par des festins pompeux. Ce ne fut qu'après la seconde guerre punique qu'ils apprirent des Romains

Punicum a Romanis didicere. In tanta seculorum serie, nullus illis dux magnus præter Viriatum[1] fuit, qui annis decem Romanos varia victoria fatigavit (adeo feris propiora quam hominibus ingenia gerunt) : quem ipsum, non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem declinandorumque periculorum peritum, secuti sunt. Cujus ea virtus continentiaque fuit, ut, quum consulares exercitus frequenter vicerit, tantis rebus gestis, non armorum, non vestis cultum, non denique victum mutaverit, sed in eo habitu, quo primum bellare cœpit, perseveraverit, ut quivis gregarius miles ipso imperatore opulentior videretur.

III. In Lusitanis, juxta fluvium Tagum, vento equas fœtus concipere multi auctores prodidere : quæ fabulæ ex equarum fecunditate et gregum multitudine natæ sunt; qui tanti in Gallæcia[2] et Lusitania ac tam pernices visuntur, ut non immerito vento ipso concepti videantur. Gallæci autem Græcam sibi

l'usage des bains chauds. Durant une longue suite de siècles, ils n'eurent, tant ils sont plus proches de la bête que de l'homme, d'autre grand général que Viriate, qui fatigua les Romains pendant dix années en leur disputant la victoire. Encore ne fut-il point élu par la nation ; on le suivit seulement comme un homme habile à prévoir et à éviter les dangers. Telle était sa vertu et sa modération que, vainqueur de plusieurs armées consulaires, il ne changea rien, après tant d'exploits, à ses armes, à ses vêtements, à sa nourriture, et resta tel qu'il s'était montré dans sa première campagne, en sorte qu'il n'y avait pas de simple soldat qui ne parût plus riche que le général lui-même.

III. Plusieurs auteurs ont rapporté qu'en Lusitanie, près du Tage, les cavales conçoivent par l'effet du vent. C'est une fable à laquelle ont donné lieu la fécondité des juments et la multitude des troupes de chevaux, si nombreuses en Galicie et en Lusitanie, où ces animaux sont tellement légers à la course, que ce n'est pas sans raison qu'ils semblent devoir leur naissance au vent. Quant aux Galiciens, ils se disent

originem asserunt: siquidem, post finem Trojani belli, Teucrum, morte Ajacis fratris invisum[1] patri Telamoni, quum non reciperetur in regnum, Cyprum concessisse, atque ibi urbem nomine antiquæ patriæ Salaminam condidisse ; inde, accepta opinione paternæ mortis, patriam repetisse ; sed quum ab Eurysace, Ajacis filio, accessu prohiberetur, Hispaniæ littoribus appulsum, loca ubi nunc est Carthago Nova occupasse; inde Gallæciam transisse, et, positis sedibus, genti nomen dedisse. Gallæciæ autem portio Amphilochi dicuntur. Regio quum æris ac plumbi uberrima, tum et minio, quod etiam vicino flumini[2] nomen dedit. Auro quoque ditissima, adeo ut etiam aratro frequenter glebas aureas exscindant. In hujus gentis finibus sacer mons[3] est, quem ferro violari nefas habetur; sed, si quando fulgure terra proscissa est, quæ in his locis assidua res est, detectum aurum, velut dei munus, colligere permittitur.

issus des Grecs. Ils racontent qu'après le siége de Troie, Teucer, se voyant exclu de son pays par son père Télamon, auquel la mort de son frère Ajax l'avait rendu odieux, se retira dans l'île de Chypre, où il bâtit la ville de Salamine du nom de sa patrie; puis, sur le bruit de la mort de son père, il reprit la route de son pays ; mais l'entrée lui en ayant été fermée par Eurysace, fils d'Ajax, il aborda sur la côte d'Espagne, et s'empara des lieux où se trouve aujourd'hui Carthagène; de là il passa dans la Galice, où il s'établit et donna son nom aux peuples qui l'habitaient. Quelques-uns d'entre eux s'appellent Amphiloques. Ce pays très-abondant en cuivre et en plomb, l'est aussi en minium, dont on a donné le nom à un fleuve voisin. Il est encore très-riche en or, au point qu'en labourant on en trouve fréquemment dans les mottes de terre fendues par le soc de la charrue. Il y a sur ses confins une montagne sacrée, à laquelle il est défendu de toucher avec le fer. Mais si la foudre en ouvre par hasard le sol, ce qui arrive souvent dans ce lieu-là, il est permis de recueillir l'or qu'elle a mis à découvert, comme un présent de Dieu.

Feminæ res domesticas agrorumque culturas administrant; ipsi armis et rapinis serviunt. Præcipua his quidem ferri materia, sed aqua ipso ferro violentior : quippe temperamento ejus ferrum acrius redditur; nec ullum apud eos telum probatur, quod non aut Bilbili[1] fluvio, aut Chalybe[2] tingatur. Unde etiam Chalybes fluvii ejus finitimi appellati, ferroque ceteris præstare dicuntur.

IV. Saltus vero Tartessiorum[3], in quibus Titanas bellum adversus deos gessisse proditur, incoluere Cunetes[4]; quorum rex vetustissimus, Gargoris, mellis colligendi usum primus invenit. Huic quum ex filiæ stupro nepos provenisset, pudore flagitii, variis generibus exstingui parvulum voluit; sed per omnes casus fortuna quadam servatus, ad postremum ad regnum tot periculorum miseratione pervenit. Primum omnium, quum eum exponi jussisset, et post dies ad corpus expositi requirendum misisset,

Le ménage et l'agriculture sont l'emploi des femmes; le maniement des armes et le brigandage sont celui des hommes. Le fer y est, à la vérité, d'une qualité particulière; mais l'eau y est plus forte que le fer même; car elle communique à ce métal une dureté nouvelle; et on n'y prise point une arme qui n'a point été trempée dans le Bilbilis ou dans le Chalybs. C'est pour cela même que les peuples voisins de ce dernier fleuve se nomment Chalybes et qu'ils passent pour avoir de meilleur fer que les autres.

IV. Les défilés boisés des Tartessiens, où les Titans firent, dit-on, la guerre aux dieux, furent habités par les Cunètes. Le plus ancien de leurs rois, Gargoris, inventa la manière de recueillir le miel. Une faute de sa fille l'ayant fait grand-père, honteux de ce scandale, il employa divers moyens pour se défaire de son petit-fils; mais la fortune sauva cet enfant dans tous les dangers, et la pitié qu'excitèrent les périls qu'il avait courus, le fit enfin parvenir au trône. Gargoris avait commencé par le faire exposer; quelques jours après, il envoya des gens pour chercher son corps;

inventus est vario ferarum lacte nutritus. Deinde relatum domum, tramite angusto, per quem armenta commeare consueverant, projici jubet : crudelis prorsus, qui proculcari nepotem quam simplici morte interfici maluit. Ibi quoque quum inviolatus esset, nec alimentis egeret, canibus, primo jejunis et multorum dierum abstinentia cruciatis, mox etiam suibus objecit. Itaque, quum non solum non noceretur, verum etiam quarumdam uberibus aleretur, ad ultimum in Oceanum abjici jussit. Tum plane manifesto quodam numine inter furentes æstus ac reciprocantes undas, velut nave, non fluctu, veheretur, leni salo in littore exponitur; nec multo post cerva affuit, quæ ubera parvulo offerret. Inde denique conversatione nutricis eximia puero pernicitas fuit, interque cervorum greges diu montes saltusque, haud inferior velocitate, peragravit. Ad postremum, laqueo captus, regi dono datus est.

on trouva qu'il avait été allaité par diverses bêtes sauvages. Lorsqu'on l'eut rapporté au palais, le roi ordonna qu'on le jetât au milieu d'un sentier étroit, par où passaient habituellement des troupeaux de gros bétail. Quelle cruauté d'aimer mieux faire écraser son petit-fils, que de lui ôter simplement la vie! Puis, voyant que l'enfant n'avait reçu aucun mal dans cet endroit, et n'y manquait point de nourriture, il le fit exposer d'abord à des chiens affamés dont la voracité était irritée par un jeûne de plusieurs jours, puis à des pourceaux. Mais, loin d'être dévoré par ces bêtes, il fut allaité par quelques-unes. Gargoris le fit enfin précipiter dans la mer. Ce fut alors surtout que se manifesta la protection divine : au milieu des flots furieux et du flux et du reflux, il fut doucement jeté sur le rivage, comme s'il y avait été porté, non par des vagues, mais par un vaisseau; puis, bientôt après, arriva une biche, qui lui présenta ses mamelles. L'enfant, en suivant depuis sa nourrice, acquit une légèreté de corps prodigieuse; et il vécut longtemps parmi les troupes de cerfs, parcourant aussi vite qu'eux les monts et les forêts. Enfin pris dans des filets, il fut donné en présent au roi.

Tunc et lineamentorum similitudine, et notis corporis, quæ inustæ parvulo fuerant, nepos agnitus. Admiratione deinde tot casuum periculorumque, ab eodem successor regni destinatur. Nomen illi impositum Habidis; qui, ut regnum accepit, tantæ magnitudinis fuit, ut non frustra deorum majestate tot periculis ereptus videretur : quippe barbarum populum legibus junxit; et boves primus aratro domari, frumentaque sulco quærere docuit; et ex agresti cibo mitiora vesci, odio eorum quæ ipse passus fuerat, homines coegit. Hujus casus fabulosi viderentur, nisi et Romanorum conditores lupa nutriti, et Cyrus, rex Persarum, cane alitus proderetur. Ab hoc et ministeria servilia populo interdicta, et plebs in septem urbes divisa. Mortuo Habide, regnum per multa secula a successoribus ejus retentum est.

In alia parte Hispaniæ, et quæ ex insulis [1] constat, regnum penes Geryonem fuit. In hac tanta pabuli lætitia est,

Ce prince reconnut alors son petit-fils à la ressemblance de ses traits, et à certaines marques qu'on avait imprimées sur son corps dans son enfance. Frappé de ce qu'il avait échappé à tant d'aventures et de dangers, il le désigna pour son successeur. On lui donna le nom d'Habis. Une fois sur le trône, il se montra si grand, qu'on vit bien que ce n'était pas sans dessein que les dieux l'avaient sauvé de tant de périls. Il assujettit à des lois un peuple jusqu'alors barbare; il lui apprit le premier à façonner les bœufs à la charrue, et à recueillir du blé par le labourage; et, se rappelant avec horreur ce qu'il avait souffert lui-même, il força ses sujets à quitter leur nourriture sauvage pour des aliments plus doux. Les aventures de ce prince nous paraîtraient fabuleuses, si l'histoire ne nous apprenait que les fondateurs de l'empire romain furent allaités par une louve, et Cyrus, roi de Perse, par une chienne. Habis défendit à ses sujets toutes les fonctions serviles, et distribua la population en sept villes. Après sa mort, son trône fut successivement occupé par ses descendants pendant plusieurs siècles.

Dans cette autre partie de l'Espagne, qui n'est composée que d'îles, s'étendait le royaume de Géryon. Les pâturages y sont si abondants

ut, nisi abstinentia interpellata sagina fuerit, pecora rumpantur. Inde denique armenta Geryonis, quæ illis temporibus solæ opes habebantur, tantæ famæ fuere, ut Herculem ex Asia [1] prædæ magnitudine illexerint. Porro Geryonem ipsum non triplicis naturæ, ut fabulis proditur, fuisse ferunt, sed tres fratres tantæ concordiæ exstitisse, ut uno animo omnes regi viderentur; nec bellum Herculi sua sponte intulisse, sed, quum armenta sua rapi vidissent, amissa bello repetisse.

V. Post regna deinde Hispaniæ, primi Carthaginienses imperium provinciæ occupavere. Nam quum Gaditani [2] a Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam translulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novæ urbis finitimis Hispaniæ populis, ac propterea Gaditanos bello lacessentibus, auxilium consanguineis Carthaginienses misere.

que le bétail y crèverait de graisse, si l'on ne le faisait jeûner de temps en temps. Par suite, les troupeaux de Géryon (car les troupeaux étaient alors l'unique richesse des hommes) étaient si célèbres, que la grandeur du butin attira Hercule de l'Asie. On prétend, au reste, que Géryon n'avait point trois corps, comme le dit la fable, mais que c'étaient trois frères si parfaitement unis, qu'ils semblaient n'avoir tous qu'une même âme. On ajoute qu'ils n'attaquèrent point Hercule les premiers, mais que, se voyant enlever leurs troupeaux, ils s'armèrent contre lui pour les recouvrer.

V. Après l'extinction des rois indigènes en Espagne, les Carthaginois y établirent les premiers leur domination. En effet, les Gaditains ayant transporté le culte d'Hercule de Tyr, d'où les Carthaginois sont aussi originaires, en Espagne, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu en songe, et y ayant fondé une ville, les peuples voisins, jaloux des accroissements de la cité nouvelle, prirent les armes contre eux; les Carthaginois leur envoyèrent du secours à cause de la parenté qui les unissait.

Ibi felici expeditione et Gaditanos ab injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciæ imperio suo adjecerunt. Postea quoque, hortantibus primæ expeditionis auspiciis, Hamilcarem[1] imperatorem cum magna manu ad occupandam provinciam misere : qui, magnis rebus gestis, dum fortunam inconsultius sequitur, in insidias deductus, occiditur. In hujus locum gener ipsius Hasdrubal mittitur; qui et ipse a servo Hispani cujusdam, ulciscente domini injustam necem, interfectus est. Major utroque Hannibal imperator, Hamilcaris filius, succedit : siquidem, utriusque res gestas supergressus, universam Hispaniam domuit. Inde, Romanis illato bello, Italiam per annos sedecim variis cladibus fatigavit : quum interea Romani, missis in Hispaniam Scipionibus, primo Pœnos provincia expulerunt, postea cum ipsis Hispanis gravia bella gesserunt. Nec prius, perdomita provincia, jugum Hispani

Leur expédition fut heureuse : ils délivrèrent les Gaditains des insultes de leurs ennemis, et ajoutèrent à leur propre empire la plus grande partie de la province. Dans la suite, encouragés par leurs premiers succès, ils envoyèrent dans cette contrée Amilcar avec une puissante armée, pour en faire la conquête; mais ce général, après avoir accompli de grandes choses, se fiant trop aveuglément à la fortune, fut attiré dans une embuscade, et y perdit la vie. Son gendre Asdrubal fut chargé de le remplacer, mais lui-même aussi fut tué par l'esclave d'un Espagnol qui voulut venger la mort injuste de son maître. Annibal, fils d'Amilcar, plus grand capitaine que son père et son oncle, leur succéda dans le commandement. Il effaça les exploits de l'un et de l'autre par la conquête de l'Espagne entière; puis, tournant ses armes contre les Romains, il fatigua l'Italie pendant seize ans par de nombreux désastres. Cependant les Romains, ayant à cette époque envoyé les Scipions en Espagne, commencèrent par en chasser les Carthaginois, et firent ensuite des guerres laborieuses contre les Espagnols. Mais cette province ne fut entièrement soumise, et les Espagnols ne purent recevoir le joug

accipere potuerunt, quam Cæsar Augustus, perdomito orbe, victricia ad eos arma transtulit, populumque barbarum ac ferum, legibus ad cultiorem vitæ usum traductum, in formam provinciæ redegit[1].

que lorsque César Auguste, maître de l'univers, eut porté chez eux ses armes victorieuses, et qu'après avoir civilisé par des lois ce peuple barbare et farouche, il eut réduit l'Espagne en province romaine.

NOTES

DES HISTOIRES PHILIPPIQUES DE JUSTIN.

DIX-HUITIÈME LIVRE.

Page 13 : 1. *Lucanorum.... et ipsis... indigentibus*, anacoluthe. La construction régulière serait : *et ipsorum.... indigentium.*

Page 14 : 1. *Filio Ptolemæo.* Ce n'est donc pas son beau-père Ptolémée Céraunus que Pyrrhus chargea de la défense de son royaume, comme Justin avait paru l'indiquer, XVII, chap. 2.

— 2. *Nova Macedonum monstra.* C'était en effet Ptolémée Céraunus qui avait envoyé ces éléphants à Pyrrhus. Pour les Romains, ils appelèrent ces monstres bœufs de Lucanie, *Lucas boves.*

— 3. *Incruenta victoria.* Cette bataille coûta quinze mille hommes aux Romains, et treize mille à Pyrrhus.

Page 15 : 1. *Interjectis.... diebus.* Ce fut l'année suivante que Pyrrhus remporta la victoire d'Asculum.

Page 16 : 1. *Ptolemæo rege*, Ptolémée Philadelphe qui le premier avait envoyé des ambassadeurs aux Romains pour les féliciter d'être délivrés de Pyrrhus, et pour leur demander leur amitié.

Page 17 : 1. *Appio Claudio.* Appius Claudius, vieux et aveugle, s'était fait porter au sénat pour parler et voter contre la paix.

— 2. *Assyrium stagnum. Assyrium* pour *Syrium*, confusion fréquente chez les anciens. C'est le lac de Tibériade ou de Génézareth.

Page 18 : 1. *Ante annum*, vers l'an 1250 avant Jésus-Christ.

Page 20 : 1. *Insulæ.* La nouvelle Tyr était bâtie dans une île.

Page 21 : 1. *Migrare.* Le temple d'Hercule, et par conséquent la demeure du prêtre de ce dieu, était dans l'ancienne Tyr, sur le continent.

Page 25 : 1. *Maxitanorum*, les Maxitains, peuple aborigène.

Page 26 : 1. *Septuaginta duobus.* Ainsi, d'après Justin, Carthage aurait été fondée l'an 825 avant Jésus-Christ. On croit généralement qu'elle le fut en 880.

Page 28 : 1. *Decimas Herculis.* C'était une dîme prélevée sur les revenus publics, et que les Carthaginois envoyaient annuellement à Hercule, dieu tutélaire de Tyr, en souvenir de leur origine.

DIX-NEUVIÈME LIVRE.

Page 32 : 1. *Dictaturæ.* Justin applique une dénomination romaine à la magistrature suprême des suffètes; on en élisait deux chaque année.

— 2. *Dario*, Darius, fils d'Hystaspe. Cette ambassade est très-problématique. Dans tous les cas, les Perses, adorateurs du feu, auraient cru le profaner par le contact d'un cadavre; ils n'ont donc pu donner l'ordre de brûler les morts, quand eux-mêmes les enterraient.

Page 33 : 1. *Interficitur.* Amilcar périt à la bataille d'Himère, dans laquelle les Carthaginois furent vaincus par Gélon, tyran d'Agrigente, l'an 480 avant Jésus-Christ.

— 2. *Familia*, la famille de Magon.

Page 34 : 1. *Pestilentis... vi.* Cette peste éclata l'an 405, lors de la première guerre des Carthaginois contre Denys l'Ancien, tyran de Syracuse.

VINGTIÈME LIVRE.

Page 37 1. *Carthaginiensibus pulsis.* L'an 383 avant Jésus-Christ.

2. *Proxima... tenebant*, les habitants de Rhégium. Cf. IV, ch. 2.

Page 38 : 1. *Inferi maris*, la mer Tyrrhénienne, par opposition à la mer Adriatique, *mare Superum.*

— 2. *Adria*, ville de la Vénétie, à l'embouchure du Pô.

— 3. *Arpos*, Arpi, appelée encore Argyrippe et Argos Hippium.

— 4. *Spina*, ville d'Étrurie, et non de l'Ombrie.

— 5. *Chalcidensium.* Chalcis était une ville d'Eubée.

— 6. *Spurios*, ou *Parthenios.* Cf. sur l'origine de Tarente, III, ch. 4.

Page 39 : 1. *Thurinorum*, des habitants de Thurium, ou plutôt de Sybaris, sur les ruines de laquelle fut fondée Thurium.

— 2. *Major Græcia*, la Grande Grèce, plus souvent appelée *Magna Græcia.*

— 3. *Sirim.* Siris, ville de Lucanie, servant de port à Héraclée.

Page 40 : 1. *Castore et Polluce*, Castor et Pollux, fils de Jupiter et de Léda ; c'étaient les divinités protectrices de Sparte.

Page 41 : 1. *In aciem.* La bataille se livra sur les rives de la Sagra, aujourd'hui Sagriana, vers l'an 600 avant Jésus-Christ.

Page 42 : 1. *Coccineis paludamentis.* C'était la cotte de maille lacédémonienne, dont Castor et Pollux étaient revêtus.

— 2. *Demarato.* C'est une erreur; le père de Pythagore s'appelait Mnésarque.

Page 44 : 1. *Templum.* Ce temple fut consacré à Cérès. Pythagore se laissa mourir de faim, selon les uns, à l'âge de quatre-vingt-dix ans ; selon d'autres, il fut tué par des soldats syracusains.

Page 46 : 1. *Gentes Rhætorum.* La Rhétie, aujourd'hui pays des Grisons, et partie de la Valteline, du Tyrol et de la Bavière.

— 2. *Lue.* Cf. XIX, 2.

— 3. *Victus... interficitur.* Il essuya entre autres une grande défaite à Cranon, et il fut empoisonné par son fils et ses médecins, vers l'an 368. Cf. Cornélius Nepos, *Dion*, 2.

VINGT ET UNIÈME LIVRE.

Page 47 : 1. *Avunculos.* Les autres historiens ne citent que Dion, dont la sœur Aristomache, première femme de Denys l'An-

cien, avait eu Hipparinus et Nysée. Denys le jeune avait pour mère Doris.

Page 49 : 1. *In Italiam profugit.* Il fut chassé par Dion qu'il avait banni, et qui s'était réfugié dans le Péloponèse.

Page 50 : 1. *Leophronis.* Ce Léophron était le fils du tyran Anaxilas. Voy. V, 2.

Page 53 : 1. *Corinthum... proficiscitur,* l'an 343. Ce fut Timoléon qui délivra Syracuse de ce tyran.

Page 54 : 1. *Ædiles.* Ce sont les magistrats de police, en grec ἀστυνόμοι.

Page 55 : 1. *Vacua... inducta.* Nous avons déjà vu l'emploi d'une ruse semblable, II, 10.

VINGT-DEUXIÈME LIVRE.

Page 56 : 1. *Siciliæ tyrannus.* Il était tyran de Sicile ou plutôt de Syracuse, depuis l'an 317, vingt ans après la mort de Timoleon.]

— 2. *Syracusas concessisset.* Son père Carcinus, exilé de Rhégium, vivait à Thermæ, aujourd'hui Termini.

Page 57 : 1. *Ætnæos,* les habitants d'Etna, antérieurement appelée Inessa, ville bâtie sur l'Etna.

— 2. *Campanorum.* Bien que Diodore nous apprenne que les Campaniens avaient formé plusieurs établissements en Sicile, peut-être vaudrait-il mieux lire *Agrigentinorum.*

— 3. *Patriam*, sa patrie adoptive; car il n'était pas né à Syracuse.

Page 58 : 1. *Murgantinis,* les habitants de Murgence, ville des Bruttiens, au pied des Apennins, aujourd'hui *San-Georgio.*

— 2. *Urbem Leontinorum,* Leontini, colonie de Chalcis.

— 3. *Cujus auxilium,* et, plus correctement *quarum;* car l'idée dominante est celle de *Syracusæ,* et non de *patria.*

Page 59 : 1. *Cereris.* On sait le culte particulier dont Cérès était l'objet en Sicile.

— 2. *Theatrum.* Chez les Grecs, les assemblées du peuple se tenaient souvent dans le théâtre.

Page 60 : 1. *Quæ res,* cette circonstance, jointe aux secours que les Carthaginois avaient donnés à Dinocrate contre Agathocle.

Page 62 : 1. *Mille.... discessissent.* Il les fit massacrer et confisqua leurs biens. De plus, il emmena avec lui en Afrique, pour lui servir d'otages, les membres des familles les plus puissantes.

— 2. *Septimo.... anno,* l'an 309 avant Jésus-Christ.

Page 65 : 1. *Naturalium siderum,* les astres dont le cours est régulier, par opposition aux comètes, et aux autres phénomènes célestes irréguliers.

Page 66 : 1. *Quinto lapide.* Sur les routes romaines, il y avait de mille en mille pas une borne milliaire, dite *lapis.*

Page 67 : 1. *Cum imperatore.* Amilcar, pris dans une embuscade, fut mis à mort à Syracuse de la manière la plus cruelle.

— 2. *Ophellas.* C'était un lieutenant de Ptolémée Soter qui s'était rendu indépendant.

Page 68 : 1. *Nisi.... fuisset,* pour le mot à mot, *si non fuisset.*

— 2. *Rex Pœnorum,* ou plutôt *dux Pœnorum.*

Page 69 : 1. *Reversus.* Il fut rappelé par les revers que ses fils avaient éprouvés.

VINGT-TROISIÈME LIVRE.

Page 73 : 1. *Multas.... expulerant,* entre autres les habitants d'Hipponium, et de Thurium.

Page 74 : 1. *Alexander... deletus est.* Cf. XII, 2.

Page 75 : 1. *Vis morbi.* Agathocle fut empoisonné au moyen d'un cure-dent par son petit-fils Archagathe, fils de celui qu'il avait lâchement abandonné en Afrique.

— 2. *Filium, nepotemque,* son fils Agathocle, et son petit-fils Archagathe.

— 3. *Vindicantibus.* La construction régulière serait *vindicantes,* se rapportant à *filium* et à *nepotem.*

Page 76. 1. *Senis.* Lucien dit qu'Agathocle vécut jusqu'à quatre-vingt-quinze ans.

Page 77 : 1. *Mors insecuta est.* Il mourut l'an 289 avant Jésus-Christ.

— 2. *Dictum est.* Cf. XVIII, 2.

— 3. *Heleno.... Alexandro.* Plutarque dit au contraire qu'Hélénus était né de Bircenna, fille d'un roi d'Illyrie, et Alexandre, de Lanassa, fille d'Agathocle.

Page 78 : 1. *Nec.... usus.* Il fut battu à Bénévent par le consul Curius Dentatus, l'an 275 avant Jésus-Christ.

Page 79 : 1. *Rex crearetur,* en l'an 270. Il avait été général pendant sept ans.

VINGT-QUATRIÈME LIVRE.

Page 81 : 1. *Dissidentibus.* L'auteur reprend l'histoire de la Grèce au point où il l'a laissée. Cf. XVII, 2.

— 2. *Cirrhæum campum,* le territoire de Cirrha, en Phocide, sur le golfe de Corinthe.

Page 82 : 1. *Arean.* Aréas, roi de Sparte.

— 2. *Affinitatem.... jungit.* Justin confond encore ici, comme au livre XVII, 2, Ptolémée Céraunus avec Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte.

Page 83 : 1. *Arsinoe,* veuve de Lysimaque.

— 2. *Cassandreæ urbis.* Cette ville située sur la presqu'île de Pallène, est plus connue sous le nom de Potidée. Détruite par Philippe, elle fut rebâtie par Cassandre qui lui donna son nom.

Page 84 : 1. *Ptolemæo filio.* Ce Ptolémée était fils d'Amastris, première femme de Lysimaque, et beau-fils d'Arsinoé.

Page 86 : 1. *Samothraciam,* île de la mer Égée, sur les côtes de la Thrace.

— 2. *Ver sacrum.* Dans les calamités publiques les anciens faisaient vœu d'offrir aux dieux tout ce qui naîtrait dans le printemps, fruits, bestiaux, hommes. On brûlait les uns, et on forçait les autres à émigrer lorsqu'ils avaient atteint l'âge de la puberté.

— 3. *Illyricos sinus.* Cf. Enéide I, v. 242 : *Illyricos penetrare sinus.*

Page 87 : 1. *Pannoniis.* Les Pannoniens occupaient la contrée d'Europe comprise entre la Dacie et le Norique (aujourd'hui Hongrie).

— 2. *Dardanorum,* peuple de la Mésie supérieure.

Page 89 : 1. *Ignobilis,* par allusion à sa naissance. Car Justin vient de dire qu'il était un des principaux Macédoniens, probablement par le talent et le courage. Il gouverna deux ans la Macédoine.

Page 94 : 1. *Quadrigis.* Ces statues sur des chars étaient des *ex-voto* pour des victoires remportées dans les courses aux jeux Pythiques. Cependant les auteurs s'accordent à dire qu'elles étaient renfermées dans le temple. Comment alors les Gaulois pouvaient-ils les voir de loin?

VINGT-CINQUIÈME LIVRE.

Page 97 : 1. *Antigonum.... Antiochum,* Antigone Gonatas, fils de Démétrius, et Antiochus, roi de Syrie.

— 2. *Reverteretur.* Antigone rentra en Macédoine vers l'an 276 avant Jésus-Christ.

— 3. *Getarum Triballorumque.* Les Gètes, originaires de la Scythie d'Europe, étaient venus s'établir aux environs du Danube. Les Triballes habitaient entre le mont Hémus et le Danube.

Page 100. 1. *Bithyniæ rege,* Nicomède, qui appela les Gaulois à son secours contre son rival Zipétas.

— 2. *Gallo-Græciam,* la Gallo-Grèce ou Galatie, dans la Phrygie septentrionale.

Page 101 : 1. *Thessalonicam,* ville de Macédoine au fond du golfe Thermaïque.

Page 102 : 1. *Chersoneson.* Ce nom qui signifie presqu'île est appliqué ici au Péloponèse.

Page 103 : 1. *Corcyram,* Corcyre, aujourd'hui Corfou, dans la mer Ionienne.

— 2. *Occiditur.* Pyrrhus mourut l'an 272. Selon la plupart des auteurs, il fut tué dans les murs d'Argos ; une vieille femme dont il poursuivait le fils, lui lança une tuile du haut d'un toit.

Page 104 : 1. *Invictus.... inferior.* Justin, comme tous les panégyristes, écarte ce qui pourrait faire ombre au tableau. Ainsi lui-même nous a appris, XVII, 3, que Pyrrhus avait été chassé de Macédoine par Lysimaque, battu par les Romains à Bénévent, XXIII, 3, et par les Carthaginois dans un combat naval sur les côtes de Sicile, XXIV, 3.

VINGT-SIXIEME LIVRE.

Page 105 : 1. *Epiorum*, les Éléens, dont l'ancien nom était Ἐπειοί, d'Épéus, leur premier roi.

Page 107 : 1. *Ptolemæi regis*, Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte.

Page 108 : 1. *Pugnæ*. Le combat se livra près de Mégare, à peu de distance d'Athènes.

Page 109 : 1. *Ptolemæo fratre*. Magas était fils de Philippe et d'une Bérénice qui épousa ensuite Ptolémée, fils de Lagus, et eut de lui Ptolémée Philadelphe.

—2. *Arsinoe*. On la nomme aussi Apamé. Elle était fille d'Antiochus I[er], second roi de Syrie.

Page 110 : 1. *Demetrium*. Ce Démétrius, fils de Démétrius Poliorcète, était distingué des autres par le surnom de Beau.

VINGT-SEPTIÈME LIVRE.

Page 112 : 1. *Antiocho*, Antiochus II, surnommé ὁ Θεός, qui régna de l'an 262 à 247. Il eut pour successeur Séleucus II, qui reçut par dérision le surnom de Callinicus (beau vainqueur), à cause des défaites que lui firent essuyer les Gaulois.

— 2. *Daphnæ*, Daphné, faubourg d'Antioche, qui renfermait un asile consacré à Apollon.

Page 113 : 1. *Defensuri*, pour *defensuræ*. C'est une syllepse. Ce masculin se rapporte à *populi* dont l'idée est contenue dans *civitates*.

Page 115 : 1. *Hierax*, en grec ἱέραξ, épervier.

— 2. *In eo prœlio*. La bataille eut lieu à Ancyre.

Page 116 : 1. *Rex... Eumenes*. Eumène était roi de Pergame, et non de Bithynie. D'ailleurs ces faits s'appliquent à son successeur, Attale.

Page 117 : 1. *Ariamenem*. Ce prince était le beau-père, non d'Antiochus, mais de sa sœur.

Page 118 : 1. *Amisso regno*. Il avait été détrôné et fait prisonnier, l'an 238, par les Parthes, chez qui il resta en captivité jusqu'à sa mort, l'an 227. Antiochus était mort un an environ auparavant.

VINGT-HUITIÈME LIVRE.

Page 119 : 1. *Portionem belli*. Ces mots font supposer qu'Alexandre avait fait une expédition en commun, soit avec les Étoliens, soit avec les Acarnaniens.

— 2. *Demetrium*, le fils d'Antigone Gonatas. Il régna de 243 à 233.

— 3. *Antiochi.... sororem*, Stratonice, sœur d'Antiochus Théos.

Page 121 : 1. *Ademptum.... adsperserint*. Ce sont autant d'allusions blessantes à l'installation des Romains sur un territoire albain, à l'enlèvement des Sabines et au meurtre de Rémus par Romulus.

Page 122 : 1. *Edicta spreverint*. Cf. XIII, 5.

— 2. *Regis filio*. Il était fils d'Hiéron.

Page 123 : 1. *Decedit*. Démétrius mourut l'an 233. Le fils qu'il laissait, n'avait que trois ans, et Antigone Doson que sa veuve Phthia épousa, était fils de Démétrius le Beau.

Page 124 : 1. *Bellum.... infert*. Aratus, chef de la ligue Achéenne, battu par Cléomène, roi de Sparte, avait appelé Antigone à son secours.

— 2. *Victi*, à la bataille de Sellasie, l'an 222 avant Jésus-Christ.

Page 126 : 1. *Filio ejus*. Ptolémée Philopator, fils de Ptolémée Évergète.

— 2. *Decedit*. Il fut tué dans un combat contre les Illyriens.

VINGT-NEUVIÈME LIVRE.

Page 127 : 1. *Interfecto Seleuco*. Séleucus III, surnommé Céraunus, fut empoisonné dans une expédition contre Attale, roi de Pergame. Son successeur, Antiochus le Grand, régna quarante ans.

— 2. *Philopator*, qui aime son père (φίλος πάτηρ). C'est encore un de ces sobriquets que les Alexandrins ont donnés à leurs rois et qui ont passé dans l'histoire. Mais les monuments prou-

vent que ces rois ne se distinguaient pas entre eux par de pareils surnoms.

Page 128 : 1. *Ætate immatura.* Il avait à peine vingt-cinq ans.

— 2. *Quisque*, pour *quibusque*.

— 3. *Demetrius.* Ce Démétrius, surnommé Pharius (de Pharos), étant gouverneur de Corcyre pour la reine Teuta, avait trahi sa souveraine au profit des Romains. Puis, mécontent de la partie de l'Illyrie que ceux-ci lui avaient abandonnée, il leur avait fait la guerre. Complétement battu par le consul Paul-Émile, il avait trouvé un refuge à la cour de Philippe.

Page 129 : 1. *Cujus.... habiturus.* Pour faire le mot à mot de cette phrase il faut résoudre *cujus* en *qui ejus*.

— 2. *Trasimenum lacum*, lac d'Étrurie près de Pérouse. Annibal y battit le consul Flaminius, l'an 217 avant Jésus-Christ.

Page 130 : 1. *Si quidem.... ceterum.... fore* anacoluthe. La construction la plus naturelle serait *siquidem.... foret*; d'ailleurs, même en conservant l'infinitif, *ceterum* est superflu.

— 2. *Persarum..., Macedonum.* Allusions aux guerres médiques, aux invasions de Brennus et des Gaulois, et aux conquêtes de Philippe et d'Alexandre le Grand.

Page 131 : 1. *Iterato prœlio*, à Cannes, l'an 216 avant Jésus-Christ.

Page 132 : 1. *Trajecisset*, l'an 211.

— 2. *Lævinus prætor.* Justin attribue à Lévinus, retourné Rome depuis deux ans, ce que fit le proconsul Publius Sulpicius.

— 3. *Illyriorum reges.* Nous ne connaissons de ces rois que Démétrius Pharius.

Page 133 : 1. *Pacem facit*, l'an 205.

— 2. *Coegit.* Ce fut Aristène, et non Philopémen qui provoqua la rupture de la ligue Achéenne avec Philippe.

TRENTIÈME LIVRE.

Page 134 : 1. *Fratris.* Le frère de Ptolémée V s'appelait Magas.

Page 135 : 1. *Secundum.... facit.* Ce combat eut lieu à Raphia sur les confins de la Syrie et de l'Égypte. Cette guerre est connue sous le nom de *bellum Cœle-Syriacum*.

Page 135 : 2. *Eurydice*. C'est une erreur; elle s'appelait Arsinoé.

— 3. *Nec* doit être décomposé dans le mot à mot en *et non*.

Page 137 : 1. *Pupilli*, Ptolémée Épiphane.

— 2. *Reputantibus*, sous-entendu *ipsis*. Il eût été plus correct de mettre *reputantes*.

— 3. *Consule.* On envoya d'abord Publius Sulpicius Galba, l'an 200 avant Jésus-Christ; puis Titus Quintus Flamininus, l'an 198.

Page 138 : 1. *Eodem anno.* Suivant l'opinion la plus accréditée, ce phénomène se produisit longtemps auparavant, l'an 225 avant Jésus-Christ. Théra (aujourd'hui Santorin) et Thérasia étaient deux petites îles de la mer Égée. La nouvelle île fut nommée Hiéra (sacrée).

Page 139 : 1. *Nabin.* Nabis s'empara de la tyrannie à Sparte vers l'an 207 avant Jésus-Christ.

Page 140 : 1. *Puero.... ætatis.* Cela eût été juste à l'époque où Philippe était monté sur le trône; mais alors il avait quarante ans.

— 2. *Vicit.* Cette bataille se livra à Cynocéphales en Thessalie, l'an 197 avant Jésus-Christ.

TRENTE ET UNIÈME LIVRE.

Page 142 : 1. *Ceteras.... civitates*, en Cœlé-Syrie.

Page 143 : 1. *Occupaverat*, Argos seulement.

— 2. *Æmuli ejus*, Hannon et sa faction.

Page 145 : 1. *Consulem*, suffète. Ces magistrats remplissaient à Carthage les mêmes fonctions que les consuls à Rome.

— 2. *Libertate.... restituta.* L'indépendance de la Grèce fut proclamée aux jeux Isthmiques.

Page 146 : 1. *Unus ex comitibus*, Ariston de Tyr.

Page 148 : 1. *Asiæ*, la haute Asie, comme dans tout le cours de ce récit.

Page 151 : 1. *Per hiemem.... deditus erat.* Antiochus passa l'hiver à Chalcis, en Eubée, y devint amoureux de la fille de son hôte, et l'épousa. Il y a donc exagération à dire *novis quotidie nuptiis*.

— 2. *Acilius*, Manius Acilius Glabrion.

— 3. *Prima.... congressione.* Cette rencontre eut lieu au défilé des Thermopyles, l'an 191 avant Jésus-Christ.

Page 152 : 1. *Æmilium*, le propréteur Lucius Émilius Regilius.

Page 152 : 2. *Prœlium committitur*. La rencontre eut lieu près du promontoire de Myonnèse en Ionie.

Page 154 : 1. *Asia*, toute l'Asie Mineure en deçà du Taurus.

Page 155 : 1. *Eumenes*, Eumène II, roi de Pergame.

— 2. *Prœlium*. La bataille se livra à Magnésie en Lydie, près du mont Sipyle, l'an 190 avant Jésus-Christ.

TRENTE-DEUXIÈME LIVRE.

Page 157 : 1. *Victi*. Ils furent vaincus par le consul M. Fulvius Nobilior, l'an 189 avant Jésus-Christ.

— 2. *Delphico bello*. Cf. XXIV, 6.

Page 159 : 1. *Lycortas*, Lycortas, le père de l'historien Polybe. Il succéda à Philopémen dans le commandement de la ligue Achéenne, et vengea sa mort par la défaite des Messéniens.

— 2. *Elymæi Jovis*, Jupiter Élyméen. L'Élyméide est une contrée de la Perse dans la Susiane. Ce fut Antiochus Épiphane, et non Antiochus le Grand, comme le dit Justin, qui périt de cette manière.

— 3. *Insularium*, les gardiens de cet édifice. On appelait *insula* tout édifice isolé, ou tout pâté, tout ilôt de constructions.

Page 161 : 1. *Gallos Scordiscos*, les gaulois Scordisques, tribu de la Narbonnaise.

Page 162 : 1. *Savi*, la Save, affluent du Danube, fleuve de la Pannonie.

— 2. *Tectosagi*, les Tectosages, peuple de la Narbonnaise.

— 3. *Tolosam*, aujourd'hui Toulouse.

— 4. *Magno.... Cœpio*, l'an 105 avant Jésus-Christ. L'année suivante, il périt dans une grande bataille contre les Cimbres.

Page 163 : 1. *Filiæ*, Médée.

— 2. *Aquileiam*, Aquilée, ville de la Vénétie.

— 3. *Amnis*, le Danube qui prenait le nom d'Ister dans la partie inférieure de son cours.

— 4. *Daci.... Bastarnas*. Les Daces occupaient la Moldavie, la Valachie, la Transylvanie d'aujourd'hui; les Bastarnes, la Podolie et l'Ukraine.

Page 164 : 1. *Prusiam regem*, roi de Bithynie.

Page 165 : 1. *Ponticis*. C'est une erreur; Eumène était roi de Pergame.

— 2. *Hic annus*, l'an 183 avant Jésus-Christ, et 509 depuis la fondation de Rome.

Page 166 : 1. *Sextario*, la sixième partie d'un conge, environ un demi-litre.

TRENTE-TROISIÈME LIVRE.

Page 167 : 1. *Omnium regum*. C'est une exagération; nous avons vu par Justin même, que les seuls auxiliaires de Persée étaient les Gaulois.

— 2. *Regi Bihyniæ*. Eumène n'était pas roi de Bithynie, mais de Pergame.

Page 168 : 1. *Sulpicius*. C'est une erreur; Justin attribue à Sulpicius ce qui appartient à son prédécesseur Licinius Crassus.

— 2. *Luna.... defecit*. Cette éclipse eut lieu le 22 juin, 168 avant Jésus-Christ. Caius Sulpicius l'avait annoncée d'avance à ses soldats, pour qu'ils n'en fussent pas effrayés.

— 3. *In ea pugna*, la bataille de Pydna en Macédoine.

Page 169 : 1. *Samothraciam*, île de la mer Égée, sur les côtes de la Thrace.

— 2. *A Carano.... Persen*. Le chiffre le plus élevé qu'indiquent les chronographes est de 650 ans.

Page 170 : 1. *Adhuc*, jusqu'à Auguste sous lequel vivait Trogue-Pompée.

— 2. *Detentus*. Justin paraît confondre ce fait avec la captivité de mille Achéens suspects qui furent retenus à Rome de l'an 167 à l'an 150 avant Jésus-Christ.

TRENTE-QUATRIÈME LIVRE.

Page 171 : 1. *Unum corpus*, la ligue Achéenne fondée par Aratus.

Page 172 : 1. *Peregrinum populum*, les Spartiates qui se trouvaient à Corinthe.

Page 173 : 1. *Prœlio commisso.* La bataille se donna près de Leucopètre, sur l'isthme de Corinthe, l'an 146 avant Jésus-Christ.

— 2. *Sub corona.* Les marchands couronnaient de fleurs les esclaves qu'ils voulaient vendre.

— 3. *Antiochus,* le fils d'Antiochus le Grand, surnommé par ses flatteurs *Épiphane*, l'illustre, et par ses contemporains *Épimane*, l'insensé ou le furieux; surnom qui paraît plus justifié que le premier.

— 4. *Ptolemæo...., filio,* Ptolémée Philométor, fils de Cléopâtre sœur d'Antiochus. Il fut battu et détrôné, en 181, par Antiochus, et les Égyptiens mirent sur le trône son frère Évergète II, surnommé *Physcon* (le ventru) et auquel se rapporte le portrait que trace ici Justin. Antiochus lui fit aussi la guerre sous le prétexte de réintégrer Philométor, mais celui-ci se sauva auprès de son frère à Alexandrie *ad fratrem minorem Ptolemæus Alexandriam confugit*, et partagea ses États avec lui. Ptolémée Physcon reçut la Cyrénaïque et la Libye, et remonta sur le trône d'Égypte à la mort de son frère. Le texte de Justin nous a paru exiger cet éclaircissement un peu long.

Page 174 : 1. *Popilius,* Caius Popilius Lénas, l'an 160.

— 2. *Romæ obses.* Il avait été donné en otage aux Romains d'abord par son père Antiochus le Grand, puis par son frère Séleucus IV.

Page 175 : 1. *Relicto.... filio,* Antiochus Eupator, alors âgé de 9 ans, l'an 164.

— 2. *Patruus.... Demetrius.* C'est encore une de ces erreurs trop fréquentes dans Justin. Démétrius, qui fut surnommé Soter, était fils de Séleucus frère d'Antiochus, et par conséquent cousin germain de ce prince. Il faudrait donc lire ici *patruelis*, et plus bas *patris fratre* au lieu de *fratre*.

— 3. *Ostiæ,* ville du Latium sur l'embouchure du Tibre, à vingt kilomètres de Rome.

— 4. *Pupillo a tutoribus.* Quelques commentateurs veulent qu'on lise *ac tutoribus*, parce que Démétrius fit aussi assassiner Lysias tuteur du jeune prince.

TRENTE-CINQUIÈME LIVRE.

Page 177 : 1. *Bellis finitimorum,* entre autres les Juifs. C'est dans cette guerre que périt Judas Machabée.

Page 178 : 1. *Seleuciæ,* Séleucie, ville sur le Tigre, aujourd'hui El-Madaïn.

— 2. *Ptolemæo,* Ptolémée Philométor.

— 3. *Attalo.... Asiæ,* roi de Pergame. Lorsque ce royaume eut passé au pouvoir des Romains par le testament d'Attale, il fut appelé *Asia provincia*.

— 4. *Antiocho,* Antiochus Épiphane.

Page 179 : 1. *Cecidit.* Il avait régné de 162 à 151 avant Jésus-Christ.

— 2. *Duos filios,* Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès.

— 3. *Gnidium,* un habitant de Gnide, aujourd'hui *Cnido*. Cette ville est située en Carie.

Page 180 : 1. *Interficitur,* l'an 146 avant Jésus-Christ.

TRENTE-SIXIÈME LIVRE.

Page 181 : 1. *Arsacidæ.* Ce n'est pas un nom d'homme, mais, ainsi que l'indique la terminaison *ides, idæ*, un nom de famille ou de dynastie, comme les Atrides, les Héraclides. Cf. XLI, 4. Il est question ici d'Arsace VI, appelé aussi Mithridate Ier.

Page 182 : 1. *Antiocho.... privigno.* Cet Antiochus était fils d'Alexandre Balas et de Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor. Démétrius l'avait épousée en secondes noces..

— 2. *Diu,* pendant quatre ans.

— 3. *Antiocho,* Antiochus Sidétès.

— 4. *Demetrii,* Démétrius Soter.

Page 183 : 1. *Damascena.* Il serait trop long de relever les contradictions qui existent entre le récit de Justin et les livres saints. Nous renvoyons le lecteur à la Bible.

— 2. *Semirami* pour *Semiramide.* On lui donne généralement pour patrie Ascalon, ville de Phénicie.

Page 185 : 1. *Incredibile quantum,* c'est la tournure grecque θαυμαστὸν ὅσον.

Page 187 : 1. *Primum Xerxes.* Les royaumes d'Israël et de Juda avaient été conquis par les Assyriens, bien avant qu'ils passassent sous la domination des Perses, lorsque ceux-ci héritèrent de la puissance des Assyriens.

— 2. *Demetrio,* Démétrius Soter.

— 3. *Patruo.* C'est une erreur ; Eumène était son père.

— 4. *Matrem,* Stratonice, fille d'Ariarathe, roi de Cappadoce.

Page 188 : 1. *Decessit,* l'an 133 avant Jésus-Christ.

Page 189 : 1. *Sanguine dedit.* Il fut tué à la bataille de *Leucæ,* l'an 131 avant Jésus-Christ.

— 2. *Asia,* le royaume de Pergame, qui fut réduit en province Romaine, l'an 121 avant Jésus-Christ.

TRENTE-SEPTIÈME LIVRE.

Page 190 : 1. *Massilienses,* les habitants de Massilie ou Marseille, colonie des Phocéens dans la Gaule. Cf. XLIII, 3, 4.

— 2. *Phocæensibus,* les habitants de Phocée, ville de Mysie, dans l'Asie Mineure. C'était à *Leucæ,* non loin de Phocée, qu'Aristonicus avait établi son quartier général.

— 3. *Mithridati,* cinquième de ce nom, surnommé Évergète.

Page 191 : 1. *Morte,* l'an 121 avant Jésus-Christ.

— 2. *Mithridates.* Il fut surnommé Eupator.

— 3. *Quadraginta sex annos.* Justin confond la durée du règne de Mithridate, qui fut de 48 ans, avec la durée de ses guerres contre les Romains, qui fut de 26.

Page 192 : 1. *Voluntaria morte.* Selon quelques-uns, il fut tué par son fils Pharnace,

Page 193 : 1. *Zopyriona.* Cf. XII, 2.

— 2. *Pontum.* Il y a sans doute une erreur, quoiqu'on ne trouve pas de variante, car le Pont lui appartenait.

— 3. *Cappadociam.* Il en chassa le roi Ariobarzane.

Page 195 : 1. *Nicomede,* roi de Bithynie.

— 2. *Hereditarium... obvenisse.* Sans doute en vertu d'un testament de Pylémène, qui fut le dernier roi de la Paphlagonie.

TRENTE-HUITIÈME LIVRE.

Page 200 : 1. *Missi.... legati,* l'an 87 avant Jésus-Christ.

Page 201 : 1. *Cimbros,* les Cimmériens, que les auteurs anciens confondent souvent avec les Cimbres, et qui habitaient la région située au nord du Pont-Euxin.

— 2. *Gallo-Græcos.* Voyez livre XXV, 2. *Bastarnas.* Voyez livre XXXII, 3.

— 3. *Aquilium.* Mithridate, après avoir pris Aquilius, le fit promener sur un âne par toutes les villes de l'Asie, et lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, pour insulter à l'avarice des Romains.

Page 202 : 1. *Pro sua oratione.* En introduisant dans leur récit des discours directs, ces historiens cessent de parler eux-mêmes pour donner la parole aux personnages qu'ils mettent en scène. Le discours, que reproduit ici Justin, est important parce qu'il permet de juger dans sa pureté le style de Trogue-Pompée.

Page 203 : 1. *Tribus prœliis.* Mithridate, pour encourager ses soldats, altère l'histoire ; car Pyrrhus fut vaincu à la dernière bataille, celle de Bénévent.

— 2. *Eam,* la Gaule Cisalpine.

— 3. *Asia.* Les Gaulois y occupaient la Galatie.

— 4. *Unius.... montis,* le Capitole.

— 5. *Pretio.* Les Romains avaient payé rançon à Brennus.

Page 204 : 1. *Eorum,* les Illyriens et les Thraces, dont les noms se trouvent compris dans *Illyriam* et *Thraciam.*

— 2. *Sub jugum missos,* c'est une allusion à l'affront que les Samnites avaient fait essuyer aux Romains, l'an 433 avant Jésus-Christ.

— 3. *Bello Marsico.* Cette guerre est plus généralement connue sous le nom de guerre sociale. Les Marses étaient une population guerrière et nombreuse de l'Apennin.

— 4. *Principum factionibus,* Marius, Carbon, Cinna, Sylla.

— 5. *Cimbros,* les Cimbres qui, réunis aux Teutons vinrent fondre sur l'Italie et furent exterminés à Verceil par Marius l'an 101 avant Jésus-Christ.

Page 205 : 1. *Seleucus Callinicus.* Justin aurait dû dire Antiochus Théos.

Page 206 : 1. *Chreston*, Chrestos, frère de Nicomède.

Page 207 : 1. *Cujus classibus.* Voyez livre XXXI, 8, et XXXIII, 1.

— 2. *Victum Hannibalem.* Annibal fut vaincu en Afrique, à Zama, par Scipion. Cette victoire mit fin à la seconde guerre punique, 202 avant Jésus-Christ.

— 3. *Duos illos Africanos*, les deux Scipions, qui reçurent le surnom d'Africains.

— 4. *Nepote*, Jugurtha.

Page 208 : 1. *Pastores Aboriginum*, Romulus et Rémus.

— 2. *Haruspices Sabinorum*, Numa, né à Cures, dans la Sabine, et très-habile dans la divination.

— 3. *Exsules Corinthiorum*, Tarquin l'Ancien, exilé de Corinthe.

— 4. *Servos vernasque Tuscorum*, Servius Tullius, fils d'Ocrisia, esclave à Corniculum, ville du Latium.

— 5. *Superbos*, allusion à Tarquin le Superbe.

— 6. *Nicatore Seleuco*, Séleucus Nicator, lieutenant d'Alexandre, fondateur du royaume de Syrie.

Page 210 : 1. *Sectio.* Ce mot signifie proprement vente au profit de l'État de biens confisqués, et, par extension, confiscation arbitraire, exactions.

Page 211 : 1. *Descendit.* Trogue-Pompée abandonne ici l'histoire de Mithridate, parce que, à partir de cette époque, elle se confond avec celle de Rome.

— 2. *Ptolemæo*, Ptolémée Philométor; il fut tué dans un combat contre Alexandre Balas.

— 3. *Ei.... Ptolemæo*, Ptolémée, Évergète II, surnommé aussi Physcon, le ventru. Voyez livre XXXIV, 2.

— 4. *Matre*, la mère de son neveu.

Page 212 : 1. *Scipioni.... Mummio*, le second Africain, qui avait détruit Carthage, et Mummius, surnommé *Achaicus*, qui avait pris Corinthe.

Page 213 : 1. *In exsilium.* Il se retira dans l'île de Chypre.

Page 214 : 1. *Demetrio*, Démétrius Nicator, revenu de sa captivité chez les Parthes.

— 2. *Supra.* Voyez livre XXXVI, 1.

— 3. *Arsacides*, nom patronymique des rois parthes descendants d'Arsace. Voyez livre XLI, 5. Ce prince est Arsace VI, autrement dit Mithridate Ier.

Page 216 : 1. *Antiochum*, Antiochus, surnommé Sidétès. Voyez livre XXXV, 5.

TRENTE-NEUVIÈME LIVRE.

Page 219 : 1. *Tryphone.* C'est une erreur ; ce Tryphon avait été tué huit ans auparavant par Antiochus Sidétès.

Page 220 : 1. *Apameni*, les habitants d'Apamée, ville de la Cœlé-Syrie.

— 2. *Ptolemæus*, Ptolémée Physcon.

— 3. *Filiam*, sa fille qui avait épousé Démétrius.

— 4. *Antiochi*, Antiochus Sidétès.

— 5. *Juveni.* Il est connu sous le nom d'Alexandre Zabinas.

Page 221 : 1. *Templi*, du temple d'Hercule, un asile célèbre, regardé comme inviolable.

2. *Grypus.* Ce mot qui vient de γρυπός, aquilin, ne convient pas à *magnitudinem nasi*.

Page 223 : 1. *Cyzicenus*, Antiochus, fils d'Antiochus Sidétès, surnommé Cyzicène, parce qu'il avait été élevé à Cyzique, en Asie Mineure.

Page 224 : 1. *Majorem.* L'aîné était Ptolémée Lathure; le plus jeune, Ptolémée Alexandre.

— 2. *Eique ne.* Il faut dans le mot à mot changer *que* en *et*; autrement on aurait en tête de la proposition *neque*, qui est l'équivalent de *et non*.

Page 227 : 1. *Rege.... constituto*, l'an 107 avant Jésus-Christ.

— 2. *Recessisset.* Ptolémée Lathure se retira en Syrie avec une armée de trente mille hommes.

Page 228 : 1. *Frater ejus*, Ptolémée Apion.

— 2. *Pars.... facta est.* Ce ne fut que trente ans plus tard, l'an 68.

— 3. *Creta.... perdomitæ.* La Crète fut réduite en province par Quintus Cæcilius Métellus, qui reçut le surnom de *Creticus*. Pompée, qui termina la guerre des pirates, en 67, acheva la conquête de la Cilicie, commencée en 75 par Publius Servilius Isauricus.

Page 229 : 1. *Consumpti* se rapporte à *reges* ou à *populi*, dont l'idée se trouve contenue dans *Syriæ* et *Ægypti regna*.

2. *Erotimus*, personnage inconnu.

QUARANTIÈME LIVRE.

Page 230 : 1. *Fratrum*, Grypus et Cyzicène. Cf. XXXIX, 3.
— 2. *Ptolemæum*, Ptolémée Lathure.
Page 231 : 1. *Mithridatis affinitate*. Il avait épousé la fille de ce prince.
2. *Tigrane.... victo*. Tigrane, qui s'était laissé entraîner par Mithridate dans la guerre contre les Romains, fut vaincu par Lucullus, près de Tigranocerte, en Arménie, l'an 69 avant Jésus-Christ.
— 3. *Cyziceni filius*. Il n'était que le petit-fils de Cyzicène.
— 4. *Angulo Ciliciæ*, la Comagène.
Page 232 : 1. *Syriam... redegit*, l'an 64 avant Jésus-Christ.

QUARANTE ET UNIÈME LIVRE.

Page 234 : 1. *Per.... duces*, Crassus, Antoine et Ventidius.
— 2. *Sparnos.... Margianos*, peuples voisins de la mer Caspienne.
Page 238 : 1. *Pronepote Seleuco*, Séleucus II, Callinicus.
Page 239 : 1. *Seleucum.... victum*. Il avait été vaincu par Antiochus, qui avait pris les Gaulois à sa solde.
— 2. *Zapaortenon*, montagne de l'Hyrcanie.
Page 240 : 1. *Decedit*. Il avait régné quarante ans.
— 2. *Antiochum*, Antiochus le Grand, fils de Callinicus.
Page 241 : 1. *Mardos*, les Mardes, peuple de la Perse, sur les confins de la Médie et de la Susiane.
— 2. *Arachotorum*, les mêmes que les Arachosiens, peuple de la haute Asie, à l'ouest de l'Inde.
— 3. *Drangarum*, peuple de la Drangiane, à l'est de l'Arachosie.
— 4. *Areorum*, peuple qui habitait au nord de la Drangiane.
Page 242 : 1. *Demetrii*, fils d'Euthydème, qui avait régné sur la Bactriane avant Ménandre.
— 2. *Elymæorum*, les habitants de l'Élymaïde, contrée voisine de la Sogdiane.

QUARANTE-DEUXIÈME LIVRE.

Page 244 : 1. *Phrahates*, ou Arsace VII. Voyez livre XXXVIII, 9 et 10.
— 2. *Antiocho*, Antiochus Sidétès.
Page 246 : 1. *Thogariis*, peuple qui habitait les bords de l'Iaxarte, à l'est des Parthes.
— 2. *Mithridates*, Mithridate II ou Arsace IX.
— 3. *Millia septuaginta*, environ 1000 kilomètres.
Page 247 : 1. *Argonautæ*. Ils furent ainsi appelés, parce qu'ils montaient un navire dont le pilote se nommait Argo.
— 2. *Repudiatam*. Il l'avait répudiée pour épouser Créuse ou, selon d'autres, Glaucé, fille de Créon, roi de Corinthe. Du reste, Justin s'éloigne ici de la tradition consacrée.
Page 248 : 1. *Ægialeum*, Absyrte, selon d'autres auteurs.
— 2. *Recam et Amphistratum*. Ces héros, cochers des Dioscures, avaient pris part à l'expédition des Argonautes, et passaient pour les fondateurs des *Heniochi* (ἡνίοχοι, conducteurs de chars).
— 3. *Albanis*. Ils habitaient au nord de l'Arménie, sur le Caucase.
— 4. *Geryone*. Voyez livre XLIV, 4.
Page 249 : 1. *Sophene*, district de l'Arménie.
— 2. *Igitur Mithridates*. L'auteur reprend son récit, qu'il avait interrompu pour nous faire connaître l'origine de l'Arménie. Ce Mithridate n'est pas le grand Mithridate, mais Mithridate III ou Arsace XIII, qui fut mis à mort par son frère Orode.
Page 250 : 1. *Crassum imperatorem*, l'an 53 avant Jésus-Christ.
Page 251 : 1. *Labieno*, Labiénus, lieutenant de Cassius, envoyé en Orient pour chercher des auxiliaires. Après la bataille de Philippes, il se rendit chez les Parthes, et s'efforça de les entraîner dans une guerre contre Antoine.
— 2. *Ventidius*, lieutenant d'Antoine.
Page 252 : 1. *Phrahates*, Phrahate Ier ou Arsace XV.
Page 253 : 1. *Cæsarem*, Auguste, l'an 36 avant Jésus-Christ.
— 2. *Bellum gerentem*, contre les Cantabres et les Asturiens.
Page 254 : 1. *Remissa*, l'an 19 avant Jésus-Christ.

QUARANTE-TROISIEME LIVRE.

Page 257 : 1. *Saturnalibus.* Ces fêtes se célébraient dans la seconde moitié du mois de décembre. Elles ne duraient d'abord qu'un jour, mais, plus tard, elles se prolongèrent trois et même quatre jours.

— 2. *Tertio loco.* Le successeur immédiat de Saturne fut Picus, père de Faunus.

Page 258 : 1. *Lupercalibus.* Les lupercales se célébraient le 15 février.

— 2. *Geryone*, Géryon, roi d'Ibérie, qui avait trois corps.

Page 259 : 1. *Decessit.* Selon d'autres traditions, elle fut enterrée toute vive, comme les Vestales qui manquaient à leur vœu.

Page 260 : 1. *Sed Numitor.... permotus.... adductus.* Il y a encore là un de ces vices de construction si fréquents dans Justin. Il faudrait l'ablatif absolu : *Numitore.... permoto.... adducto.*

Page 261 : 1. *Tarquinii*, Tarquin l'Ancien, vers l'an 600 avant Jésus-Christ.

— 2. *Phocæensium*, les habitants de Phocée, ville de l'Ionie, construite sur une petite presqu'île.

Page 262 : 1. *Ligures*, peuple celtique qui, après avoir habité les bords de la Méditerranée dans la Gaule et dans l'Espagne, s'établit sur la côte méridionale de la Cisalpine.

— 2. *Segobrigiorum*, peuple d'Espagne. Peut-être vaudrait-il mieux lire avec Bongars *Segovellaunorum*, peuple de la Narbonnaise, que Pline place près des Bouches du Rhône.

Page 264 : 1. *Fabulam.* Voyez Phèdre, I, 19.

— 2. *Floraliorum*, en grec ἀνθεστήρια (de ἄνθος, fleur). Cette fête se célébrait au printemps.

Page 268 : 1. *Senatu.* Les sénateurs avaient des places particulières près de l'orchestre.

— 2. *Vocontiis*, peuple de la Gaule Narbonnaise.

— 3. *Civitatem.... percepisse.* C'est pour cela qu'il ajouta à son nom, suivant l'usage, celui de Pompée, son patron.

— 4. *Caio Cæsare*, Jules César, peut-être dans la guerre des Gaules.

QUARANTE-QUATRIÈME LIVRE.

Page 269 : 1. *Hispano*, ancien roi de ces contrées.

— 2. *Oceani freto*, l'Océan, et non le détroit de Gadès ou de Gibraltar. Justin donne à *fretum* le sens de *mare* qu'il a souvent chez les poëtes. La fin de ce chapitre nous offre encore un exemple de cet emploi : *arctantibus freti littoribus.*

Page 271 : 1. *Sexcenta.... passuum*, 721 kilomètres.

— 2. *Ultus dominum*, en assassinant Asdrubal, qui avait mis à mort son maître.

Page 272 : 1. *Viriatum*, Viriate, d'abord simple berger, puis chef de brigands, qui entreprit de délivrer sa patrie du joug des Romains.

— 2. *Gallæcia*, partie de la Tarraconaise. Le nom grec de ce peuple est Καλλαϊκοί.

Page 273 : 1. *Morte.... invisum*, pour n'avoir pas empêché le suicide de son frère Ajax.

— 2. *Vicino flumini*, le Minius, aujourd'hui Minho.

— 3. *Sacer mons*, le mont *Puerto de Rabanon*, selon les uns, le *promontorium sacrum*, ou cap Saint-Vincent, selon les autres.

Page 274 : 1. *Bilbili*, aujourd'hui le Bibei.

— 2. *Chalybe*, affluent de l'Èbre, aujourd'hui le Cabé.

— 3. *Tartessiorum*, habitants de Tartesse, ville située aux environs des colonnes d'Hercule dans la Bétique.

— 4. *Cunetes.* Ils habitaient à l'extrémité occidentale de l'Espagne, sur le littoral de l'Océan.

Page 276 : 1. *Insulis*, les îles Baléares. Érythie, le royaume de Géryon, en était une.

Page 277 : 1. *Asia*, des bords de Thermodon, d'où il venait de faire la guerre aux Amazones.

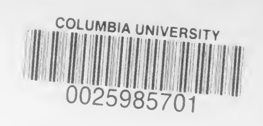
— 2. *Gaditani*, les habitants de Gadès, aujourd'hui Cadix.

Page 278 : 1. *Hamilcarem*, Amilcar Barca, père d'Annibal.

Page 279 : 1. *Provinciæ redegit*, l'an 729 de Rome, 24 ans avant Jésus-Christ.

FIN.

13334 — Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris


COLUMBIA UNIVERSITY
0025985701

